

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME TREIZIÈME — 1870

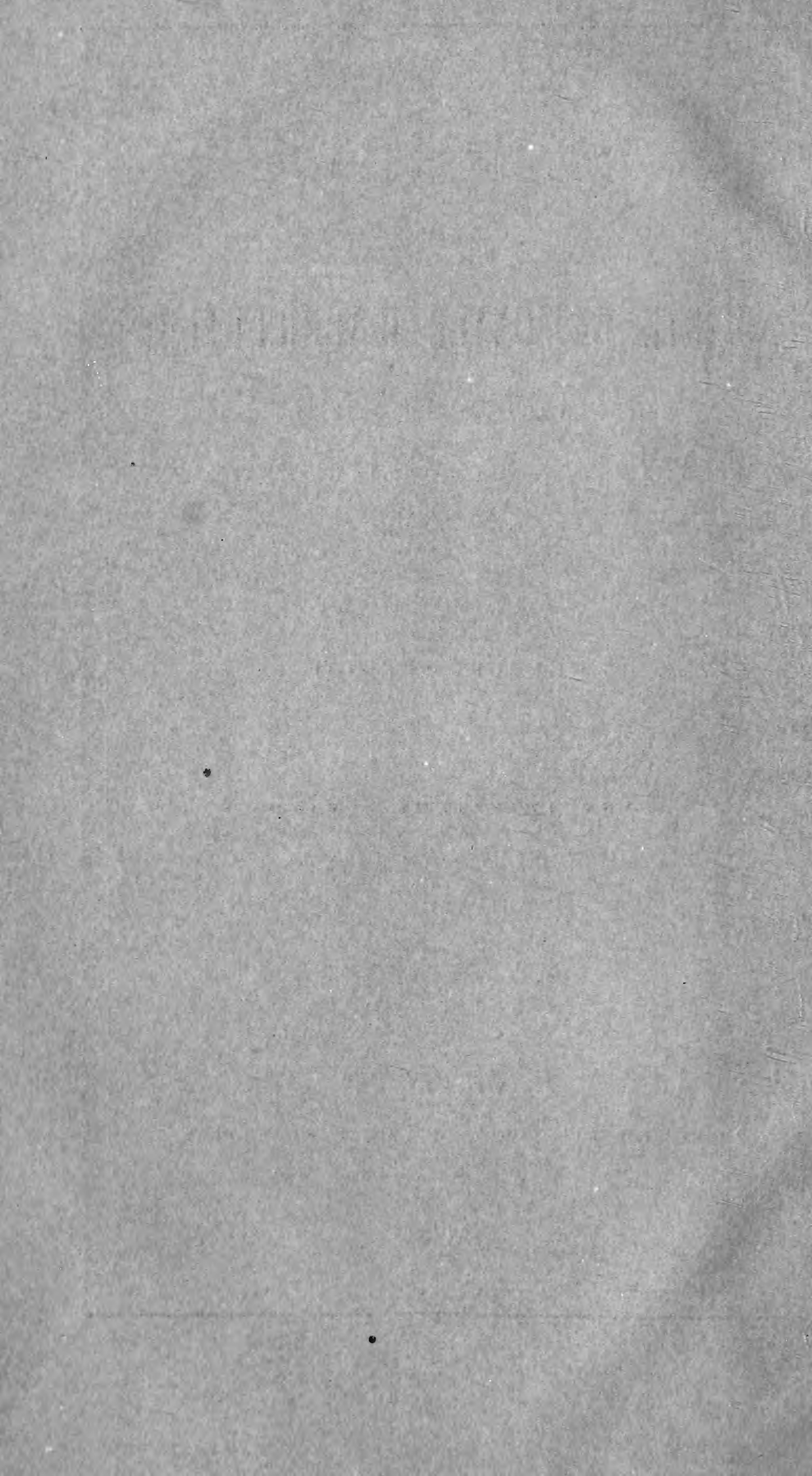


ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU
Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1870



SOCIÉTÉ IMPÉRIALE
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS
D'ANGERS

(ANCIENNE ACADEMIE D'ANGERS)

5.816.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADEMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TREIZIÈME VOLUME



ANGERS

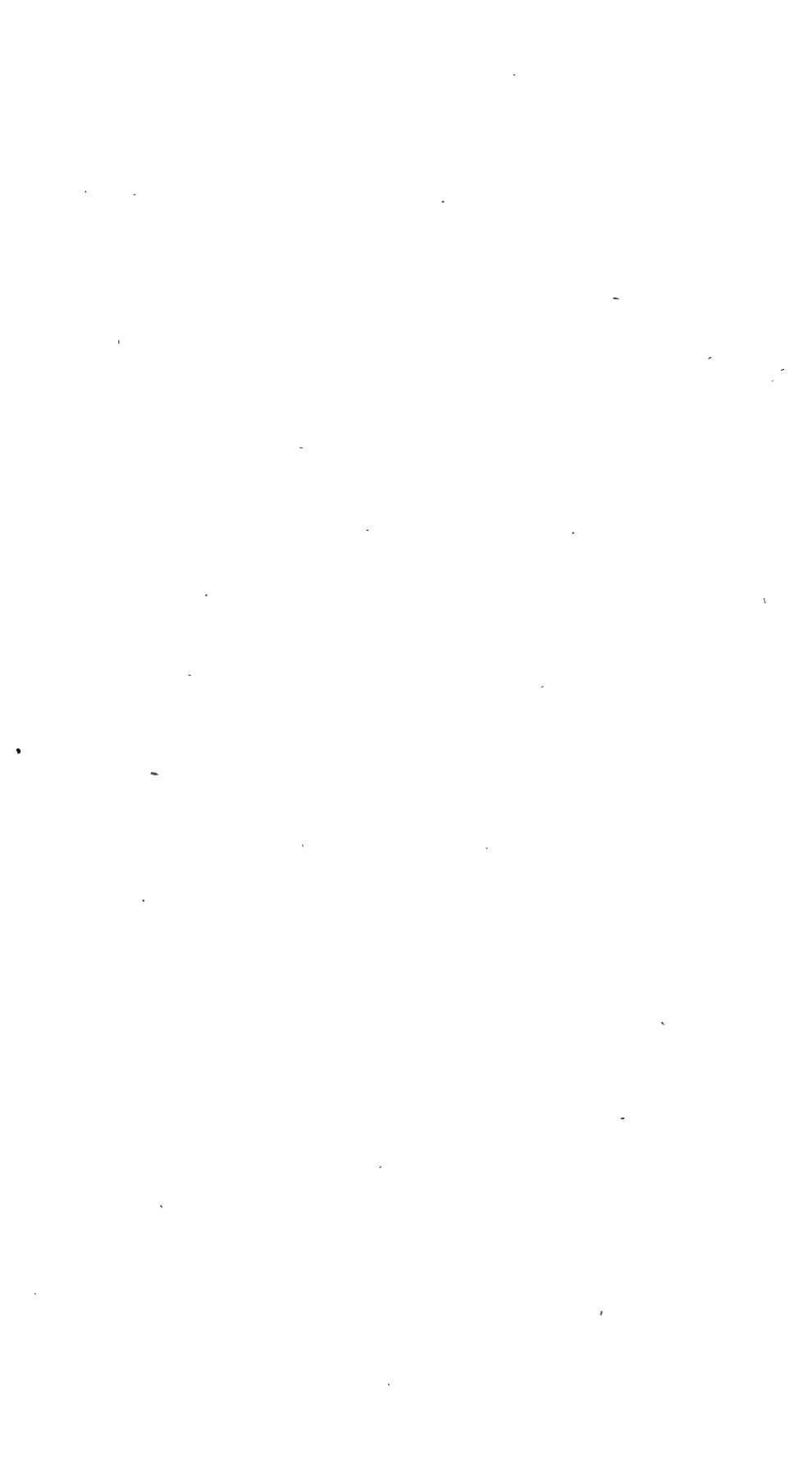
IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1870





ALPHONSE LEGEAY

POÈTE ANGEVIN

1837-1858.

A ce chœur joyeux de la route,
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.

(LAMARTINE, *Recueils*.)

Ils sont nombreux les poètes morts à leur entrée dans la vie, et toutefois leur infortune, malgré le grand nombre des victimes, n'a rien de vulgaire aux yeux du monde. Mourir jeune excite la pitié, mourir sur sa première œuvre quand cette œuvre est un chant, voilà une destinée dont le malheur est plus généralement compris. Ce n'est pas seulement de la pitié qu'elle éveille, c'est une sorte de tristesse intime dont chacun se fait le complice. Il semble que le poète, mieux que le peintre ou le sculpteur, soit en pleine possession de son art dès qu'il a produit un ouvrage de valeur. Serait-ce parce qu'il lui faut un genre de puissance morale qui ne peut appeler à son aide que des idées, c'est-à-dire

quelque chose d'impalpable, tandis que le peintre, le sculpteur, le musicien, s'adressent à l'esprit après avoir remué les sens? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, on doute volontiers de la renommée que se seraient conquis tels artistes morts à leurs débuts; on ne doute pas des poètes. J'en atteste les noms de Malfilâtre, de Gilbert, d'Hégésippe Moreau, d'Aloysius Bertrand, de Paul Reynier, de Charles Dovalle et de cent autres chez qui le mérite n'est pas toujours l'égal de l'illustration que leur a faite le malheur.

Tout au contraire de ces jeunes hommes à la réputation brillante, Alphonse Legeay, poète angevin, mort à vingt ans comme Dovalle son compatriote, n'est plus guère connu que d'un petit groupe d'amis.

Né à Jallais le 9 août 1837, il est revenu mourir au même lieu, au mois de mai 1858. Son père, ancien élève du collège de Beaupreau, où plus tard il professa la quatrième, se fixa pour des raisons de famille, lors de son mariage, dans la commune de Jallais où il accepta les fonctions modestes de maître d'école, sans cesser complètement de diriger quelques jeunes gens dans l'étude des belles-lettres. Des huit enfants qui formèrent un instant la famille de l'instituteur angevin, Alphonse était le sixième. Deux de ses frères l'avaient précédé dans la mort, un autre l'y suivit, celui-là même qui avait été son compagnon d'études et qui ne devait lui survivre que peu d'années. Au nombre des fidèles gardiens de sa mémoire il faut placer ses trois aînés: l'un d'eux entré soldat il y a vingt ans au 15^e de ligne, est au jour d'hui capitaine au même régiment, après

avoir fait les campagnes de Crimée et d'Italie. Les deux autres occupent d'honorables emplois dans notre pays.

Les vieux parents de notre poète vivent encore. Il ne m'a pas été donné de les voir jamais. Ce que j'en sais peut se dire en deux mots. Le père a dirigé dans l'étude plusieurs des hommes éminents de notre ville ; ceux que j'ai rencontrés se plaisent à louer dans leur ancien maître la noblesse du caractère non moins que la sûreté de l'érudition. La mère avait mérité que son fils répétât souvent à son sujet cet éloge que Victor Hugo décernait à la sienne quand il dit :

Ma mère... était ma mère ;

sublime pléonasme, répétition charmante, dont l'oreille aussi bien que le cœur se trouve satisfaite. Il est des noms dont l'harmonie est éternelle, et je n'en sais pas de plus beau dans aucune langue que celui qui sert à nommer une mère. Sans doute il est d'autres mots magiques : les noms de frère, d'ami, de sœur, de fiancée, d'épouse font tressaillir le cœur de l'homme, mais le battement qu'ils appellent, pour être plus rapide, est aussi moins durable et moins généralement senti ; il y a des hommes qui n'ont pas eu de frère, pas d'ami, pas de sœur, de fiancée, ni d'épouse, tous ont une mère et une patrie, et c'est pourquoi ces deux noms auront toujours tant de force.

La vie d'Alphonse Legeay ne saurait aisément se raconter. Mort à vingt ans, il n'a pas vécu. Cependant la vie se manifesta chez lui dans un âge encore tendre

par cette rare prérogative qui chez d'autres est contemporaine seulement de l'âge d'homme : la maturité. A vrai dire, je ne lui ai pas connu de jeunesse ; à dix-sept ans il était homme. Sérieux dans ses goûts et dans ses paroles, d'un jugement droit et profond, Alphonse Legeay était un grand jeune homme à l'aspect robuste, presque martial, et rien ne faisait présager qu'une mort aussi prompt eût nous l'enlever. Tout à coup le mal s'empara de lui, il languit trois années et mourut. Atteint d'une affection lente qui d'ordinaire abat et rend mélancolique, Alphonse Legeay ne perdit rien de sa vigueur morale, et ses œuvres écrites aussi bien que ses paroles conservèrent jusqu'à la fin ce caractère de virilité que je me plais à reconnaître en lui comme l'apanage particulier de son jeune talent. Il portait un front large et découvert, des yeux bleus d'une douceur remarquable qui formait contraste avec le reste de ses traits ; des pommettes osseuses, ce qui ajoutait singulièrement à la sévérité de la figure ; des lèvres où se révélaient tout ensemble de la finesse et de la bonté, mais ce n'était peut-être pas l'expression de la bienveillance qui frappait tout d'abord dans cette bouche demi-souriante et légèrement ironique. Toutefois, si au premier coup d'œil on se sentait en présence d'un esprit délié, quelques paroles avaient suffi pour faire deviner le cœur. Bon, serviable, modeste, heureux du succès d'autrui, prodiguant ses conseils à de plus jeunes ou à de moins habiles, notre poète ne rencontra partout que des amis.

Je me rappelle avec quelle chaleur intime il exposait quelques mois avant sa mort devant un groupe de jeunes

gens sa thèse favorite sur l'obligation du travail de l'intelligence. Il voulait que personne ne se crût jamais dispensé d'apporter son épi à la gerbe commune. Ce qu'il rêvait surtout, c'était une entente durable, un appui fraternel et permanent entre tous les membres d'une même génération qui s'étaient une fois connus. Hélas! le dévouement collectif et spontané pour une même cause sera longtemps le rêve des âmes loyales, et longtemps aussi les intérêts qui séparent, les ambitions qui tuent, ramèneront à l'unité les hardis promoteurs de ces nobles et stériles tentatives.

La jeunesse n'est pas seulement un âge rapide, c'est l'heure où le cœur est vraiment généreux. Par ailleurs nous traversons une époque où l'homme le plus vulgaire est tenu en éveil par la presse sur les aspirations et les besoins du temps. Or, je m'attriste que depuis trente années la jeunesse n'ait rien tenté de sérieux dans les lettres ou dans l'art. L'union, c'est-à-dire l'amour, lui a manqué. On pourra se placer à des points de vue différents pour juger le grand mouvement littéraire de 1830; qu'importe? En aura-t-il été moins complet? Hier encore M. Beulé l'appelait avec raison la jeunesse de ce siècle. Quel temps et quels hommes! je me trompe, c'étaient tous des jeunes gens. C'est alors que s'organisaient avec enthousiasme les souscriptions pour la Grèce, c'est alors que l'art sous toutes ses formes faisait fermenter les esprits; que l'on se passionnait pour un orateur, pour un poète, que sais-je? pour un drame, une toile, une simple page, pour *Hernani*, la *Naissance de Henri IV* ou *l'Idole*.

Un des hommes les plus connus de cette génération

fougueuse explique ainsi la réunion de tant de chefs-d'œuvre à une même date. « Nous avons, dit-il, la foi et l'amour. » La foi, nous l'avons aussi, tout homme a foi dans ses forces parce que l'orgueil occupe une place plus ou moins large dans toutes les âmes ; mais l'amour, ce souffle mélangé de souffrance et de vie qui centuple la puissance humaine, cette émanation sympathique, principe de cohésion, l'amour a fait défaut à notre jeunesse. Nous avons bien vu s'élever quelques talents personnels, mais cela s'est fait sans bruit, sans mouvement, sans passion. Ces hommes que notre estime accompagne, à défaut d'une admiration vraie, ne sont point nos maîtres. Un pareil titre supposerait une école et il n'y en a plus. Depuis trente-cinq ans, c'est aux hommes de 1830, littérateurs ou artistes, que nous avons dû nos meilleures joies. En dehors de leur cercle brillant il ne s'est guère révélé que des historiens, et l'histoire, on le sait, est la science de l'âge mûr et de la vieillesse, parce qu'il faut avoir beaucoup vu ou appris pour comprendre la philosophie des faits.

Quoi qu'il arrive désormais, une renaissance littéraire fût-elle imminente, nous ne serons plus en mesure de prendre part au mouvement ; notre jeunesse qui s'est écoulée sans soleil ne sera point vengée, car voilà que nous atteignons à l'âge d'homme, à cet âge décisif qui ne connaît plus d'enthousiasme. Nous en avons souffert, et il m'est doux d'en laisser l'aveu dans ces pages que je consacre à la mémoire d'un jeune poète qui se fût affligé comme nous de tant de solitude.

Ce fut en 1852 que je connus Alphonse Legeay. Nous nous rencontrâmes dans une maison qu'il m'est inutile de nommer : sanctuaire de la science, foyer qui remplaçait pour nous la famille, nous l'avons aimée l'un et l'autre avec l'attachement qui dut retenir les Troyens sur les rives du faux Simois. Pour moi, je n'y puis revenir sans y chercher encore des traces que le temps a respectées :

Là je revois le chœur de mes jeunes années,
Qui, le front lumineux et de fleurs couronnées,
Viennent à ma rencontre et me tendent les bras.....

Trois ans après Alphonse Legeay déjà souffrant avait dû rentrer à Jallais. Nos soldats étaient en Crimée. Un frère d'Alphonse s'y trouvait avec l'humble grade de sergent. La presse fit grand bruit en Europe de cette expédition hardie dans laquelle trois peuples s'étaient ligüés contre une nation. Jour par jour, j'allais dire heure par heure, on pouvait suivre en France les mouvements de l'armée. Ses bulletins, toujours attendus, passaient entre des mains fiévreuses ; l'enthousiasme et la crainte se succédaient dans les esprits : c'était un réveil.

Alphonse Legeay n'avait écrit jusque-là que de légères poésies. Une ou deux épigrammes, quelques stances, les pages fugitives d'un poëme héroï-comique, telles étaient à peu près toutes ses œuvres rimées. Esprit éminemment sérieux, avare des instants qu'il donnait à ses loisirs, il s'était rarement essayé dans ces jeux. La pensée lui vint alors d'écrire une ode sur la guerre d'Orient. La maladie qui le retenait au foyer paternel était

une excuse à ses yeux du temps qu'il allait consacrer à ce travail de son choix.

Le plan qu'il se traça marque déjà la netteté de son jugement : il fit deux parts égales dans son récit, l'une pour nos soldats, l'autre pour les sœurs de charité qui les avaient suivis. C'est dans l'éloge de la valeur militaire et du dévouement chrétien qu'il renferma son tableau.

LA GUERRE D'ORIENT.

Qu'entends-je? les éclats du bronze retentissent,
Le fer frappe le fer, les fiers coursiers hennissent,
Le clairon belliqueux sonne l'air des combats;
Comme des flots heurtés qui luttent sur l'abîme,
D'innombrables guerriers que la fureur anime
Font trembler le sol sous leurs pas.

Ah! quel art de tuer! Quel tableau lamentable!
J'entends des bataillons le choc épouvantable,
Je vois partout des morts, des mourants, des blessés,
Des cadavres épars mutilés par la poudre,
Et des fleuves de sang, et, frappés de la foudre,
Débris sur débris entassés.

C'est le géant du Nord qui met en feu l'Europe;
C'est lui qui secoua la torché de Sinope,
Trop funeste bûcher, dont les brandons brûlants
Disséminés au loin par cette main hardie,
Allumèrent bientôt un horrible incendie,
Incendie aux reflets sanglants.

Mais la France était là, toujours noble et vaillante.
Elle leva bien haut sa bannière puissante,
L'espoir des opprimés et l'effroi des tyrans;
Et puis son empereur s'écria : Guerre! Guerre!...
Et la fille des flots, la brumeuse Angleterre
Fit des soldats de ses marchands.

Soudain la mer frémit et ses ondes bouillonnent,
Mille vaisseaux fumants à grand bruit la sillonnent ;
De l'ardente vapeur les flots amoncelés
A l'horizon lointain semblent un noir nuage...
— Tremble, fier potentat, voici venir l'orage,
Crains ses feux encore voilés.

Le Danube reçoit les enfants de la France,
A leur suite, rapide a volé l'espérance ;
Silistrie assiégée a vu sur ses remparts
Flotter des trois couleurs la bannière invincible,
Et, frappés d'épouvante à cet aspect terrible,
Les Russes fuir de toutes parts.

Mais je tremble.... et ma main laisse tomber ma lyre.
Moi qui voulais chanter d'où vient que je soupire ?
Ah ! cachez à mes yeux les lugubres cyprès,
Ces morts non moissonnés par le fer des batailles ;
A mes regards émus, de tant de funérailles
Voilez les sinistres apprêts !

Messenger foudroyant des colères célestes,
Le choléra sévit sur ces rives funestes
Et peuple chaque jour la cité des tombeaux ;
Sous les coups du trépas mille guerriers succombent,
Et dans la plaine au loin tous les regards ne tombent
Que sur des sépulcres nouveaux !

A l'ami qu'il pleurait, bientôt l'ami succède ;
Dans le champ de la mort où leur chef les précède,
Les soldats vont dormir et reformer leurs rangs.
Ils meurent, mais leur voix n'a pas crié « Victoire ! »
Mais ils n'ont pas senti le souffle de la gloire
Glisser sur leurs fronts expirants !

Qu'ai-je dit ? ah ! pardon, héros, nobles victimes ;
Vos fronts sont couronnés d'auréoles sublimes,
Votre main a cueilli la palme de l'honneur.
L'avenir redira les paroles ardentes
Que surprit le trépas sur vos lèvres mourantes :
« Vive la France et l'Empereur ! »

Mais le fléau n'est plus : Aux armes ! en Crimée !
Fuyons Gallipoli de tombeaux parsemée,
Courons, volons chercher la victoire ou la mort !
Saint-Arnaud nous conduit, guerriers au fier courage,
Hâtons-nous de briser sur ce nouveau rivage
Les bataillons des fils du Nord.

Ils l'ont dit ; et plus prompt que l'éclair qui foudroie,
Leur chef franchit la mer et s'abat sur sa proie.
Le canon parle, Arnaud, sois fier, tu peux mourir ;
La victoire déjà t'abrite sous son aile,
Les Russes sont tombés, ta gloire est immortelle,
Vainqueur d'Alma ! héros, martyr !

Oui, le temps s'usera sans user ta mémoire,
Toi dont l'ardent génie a brusqué la victoire
Pour prendre de ses mains ton glorieux linceul !
Le mal brisa ton corps, mais glissa sur ton âme,
Et la mort empressée à couper toute trame,
La mort attendit pour toi seul !

Et maintenant, couché dans ton manteau de guerre,
A l'ombre des drapeaux du temple funéraire
Où l'immortalité couronne chaque nom,
Tu reposes parmi les gloires de la France,
Et ton ombre mêlée à leurs ombres s'avance
Pour saluer Napoléon !

Gloire à vous ! gloire à vous ! braves parmi les braves !
Fiers lions du désert, indomptables zouaves !
Le monde encor frémit de vos accents vainqueurs !
O France ! applaudis-toi des guerriers que tu portes,
Russes, tremblez au nom de ces fières cohortes,
Sinope, bénis tes vengeurs !

Un héros tombe et meurt, un autre le remplace.
Saint-Arnaud a vécu, mais pour vaincre à sa place
Canrobert tout sanglant du combat s'est levé ;
Son visage est noirci de poudre et de fumée,
Et son bras fracassé découvre à son armée
Ce Sébastopol tant rêvé !...

Ville géante! amas de puissantes murailles,
Tes tours, tes bastions témoins de cent batailles,
Preignent le nom de ceux que la mitraille abat.
Ici les combattants se comptent par cent mille,
Chaque roc est un fort, chaque fort une ville,
Et chaque heure un nouveau combat.

En vain ton canon gronde aussi haut que la foudre,
En vain tes fiers remparts tout noircis par la poudre
Te font une ceinture et de fer et de feux;
Inkermann fut pour toi comme un funeste orage,
Malakoff, des Français irrite le courage,
L'adversité glisse sur eux.

Tout parmi nos guerriers est grand, tout est sublime!
Leur chef, leur Canrobert abdique, magnanime,
Le pouvoir que la France en ses mains a remis;
Pélissier sans orgueil le remplace et l'admire,
C'est ainsi que chez nous (aimons à le redire)
Deux rivaux peuvent être amis.

Les fatigues, l'hiver, l'ennemi, les tempêtes,
Tous les maux à la fois ont fondu sur vos têtes,
Vous avez tout bravé sans reculer d'un pas.
Dieu seul sait l'avenir, gardons notre ignorance,
Mais s'il faut couronner l'honneur et la vaillance,
A vous les palmes, fiers soldats!

J'ai redit les combats, j'ai redit les victoires,
Mais je n'ai pas chanté la plus belle des gloires,
Celle que de concert chante l'humanité;
Noble fille du ciel, rejeton du Calvaire,
Toi que le Christ mourant a léguée à la terre,
Salut, divine charité!

Sans toi, la vie, hélas! long tissu de misères,
Choisirait pour flambeau les torches funéraires
Comme un fanal ami qui signale le port;
Et l'homme né d'hier, déjà las de sa course,
De ses jours sans bonheur prompt à tarir la source,
Se réfugierait dans la mort!

Ton céleste regard réjouit et console ;
Comme un baume enchanteur ta suave parole
Ramène l'espérance au cœur des affligés ;
La terre à ton aspect tressaille d'allégresse,
Les pleurs sont essuyés et les cris de détresse
En hymnes d'amour sont changés !

Aux champs de la Crimée, affreuse et noble arène
Où quatre nations luttent sans prendre haleine,
O charité, vois-tu s'élançer tes héros !
Quels sont-ils ? admirez ! des prêtres et des femmes !
Bravant tous les dangers ils vont ouvrir aux âmes
Le lieu de l'éternel repos !

Français, ah ! rendons grâce à l'élú de la France.
Des esprits fascinés réprimant la démence,
Il réconcilia l'épée avec la croix !
Et quand nos bataillons, poussant leurs cris de guerre,
Au souffle des combats livrèrent leur bannière,
Le monde s'émut à sa voix.

Partez, hommes de Dieu, partez, femmes bénies !
Sous un ciel étranger des douleurs infinies
Réclament vos doux soins. Volez, volez aux camps,
Servez à mes enfants et de sœurs et de frères,
Consolez-les, soyez leurs anges tutélaires,
Partez et vos noms seront grands !

Pauvre blessé ! privé des baisers de ta mère,
Désormais ne crains plus d'expirer solitaire,
Un prêtre saint est là, soutien des malheureux ;
Il te dit : « O mon fils, je viens sécher tes larmes,
« L'heure approche où tu vas échanger tes alarmes
« Contre la douce paix des cieux ! »

Sous la tente où l'on voit tant d'horribles souffrances,
Il se glisse, apportant de saintes espérances ;
Aux guerriers expirants il donne le pardon.
Le clairon sonne, il part, et, bravant la mitraille,
Il se montre aux soldats sur le champ de bataille
Monté sur l'affût d'un canon !

Sœurs de la charité, pour chanter vos louanges,
Il faudrait emprunter à la voix des archanges
De leurs hymnes divins les sons mélodieux;
Trop faibles sont pour vous les accents de la terre,
Pour vous qui méprisez son bonheur éphémère,
Pour vous dont l'âme vit aux cieux.

La pauvre jeune fille au printemps de la vie,
A la coupe enivrante où le monde convie,
Elle allait, simple enfant, s'abreuver à longs traits.
Plaisirs, richesse, honneurs, tout l'attendait. Pour elle,
La vie avait l'attrait d'une fête éternelle
La terre, c'était un palais!

Mais d'un rayon du ciel tout son être s'éclaire,
Elle tombe à genoux, murmure une prière,
Le prestige du nom soudain s'évanouit.
La couronne de fleurs de sa tête retombe,
Désormais elle ira jusqu'au seuil de la tombe,
Consolant tout ce qui gémit!

Et quand, la nuit, parmi les cris confus de guerre,
Aux douteuses clartés du croissant solitaire,
Le valeureux soldat qui veille au front du camp
Voit passer en priant ces anges de la terre,
Il lui semble revoir et ses sœurs et sa mère,
Douce illusion d'un moment!

Divine Charité, que tes œuvres sont belles!
Puissent nos chants unis aux lyres éternelles
Attirer tes bienfaits sur un siècle sans foi!
La crèche est ton berceau, ton trône est au Calvaire,
Tout de concert t'invite à régner sur la terre,
Viens, nous marcherons après toi!

Telle est cette ode écrite par un jeune homme de
17 ans, dont elle fut pour ainsi dire le premier essai
poétique. Nous avons dit plus haut que le caractère
principal de son talent était une maturité précoce; que

l'on en juge après les strophes pleines, puissantes, parfois même vengeresses échappées à sa plume.

Le plus ordinairement la formation poétique suit le cours des années. A quinze ans on écrit des bouts-rimés, de dix-huit à vingt des élégies, et les odes ne viennent qu'après, quand la muse consent à les dicter. Millevoye précède Victor Hugo dans le développement de tout poète, et j'en sais bon nombre qui sont restés à Millevoye.

Il y a chez tout adolescent une soif d'idéal exagérée qui fatalement doit demeurer inassouvie. Or, aux premiers pas qu'il fera parmi les hommes, quand le frisson de la vie réelle l'aura saisi, lui, l'homme du rêve, une indéfinissable tristesse s'emparera de son être, et jusqu'au jour où, s'oubliant soi-même, il aura la force d'accepter les devoirs et les sacrifices qu'impose l'existence, s'il est poète, il ne saura qu'exhaler des plaintes mélancoliques. N'attendez de ce jeune homme rien de grand, rien de viril, rien de généreux; laissez-le traverser la crise commune qui chez les poètes se traduit plus visiblement que chez le reste des hommes, parce qu'ils sentent plus vivement et qu'ils peuvent parler leur douleur.

Telle est, si je ne me trompe, la première étape de la vie du poète. Un grand nombre, il est vrai, ne vont pas au delà, et c'est ce qui explique la multitude d'élégies qui nous sont restées.

L'ode, au contraire, essentiellement virile et nerveuse, exige un tempérament en pleine possession de soi. Dans l'ode, le poète n'est plus replié sur lui-même recueillant avec discrétion les plaintes de son cœur

malade ; il est debout, il est soldat, le bras levé devant les bataillons en marche qu'il entraîne à sa suite. Pour écrire une ode parfaite, il faudrait être capable d'affronter le feu d'une armée. L'ode appartient donc à la deuxième période de la vie poétique, à l'époque de la maturité.

La Guerre d'Orient, avons-nous dit, fut composée par son auteur à Jallais. Vers le mois de juin 1855, le mal opiniâtre dont il souffrait le laissa croire pour un temps à un commencement de guérison ; il voulut aussitôt rejoindre ses compagnons d'étude pour achever l'année scolaire au milieu d'eux. Il était alors élève de seconde. Le jour de la distribution des prix lui réservait un triomphe. Il fut invité à lire son travail devant une assistance d'élite d'environ huit cents personnes, présidée par le premier pasteur du diocèse, ayant à sa droite M. Vallon, alors préfet de Maine-et-Loire. Après un premier moment d'hésitation, des applaudissements partis de tous les points de l'assemblée saluèrent au passage chacune des strophes de ce morceau. La lecture achevée, de nombreuses félicitations furent adressées à l'auteur, et la distribution des récompenses reprit son cours. Bientôt après, M. le Préfet ne voyant décerner aucune couronne au jeune poète en demanda la raison. Il lui fut répondu que la maladie l'avait empêché de concourir. Ce fut alors que M. le Préfet, en homme toujours prêt à encourager les lettres, se leva, prit place sur l'estrade et fit part à l'assemblée de ce qu'il venait d'apprendre ; puis, couronnant Alphonse Legeay de sa propre main, il lui donna l'accolade en

lui adressant de nouveau quelques mots d'éloge qui furent promptement suivis d'unanimes applaudissements.

Ceci se passait à Angers le 16 août 1855, le jour même du combat de la Tchernaiïa, c'est notre poète qui a pris soin de le mentionner dans ses notes. Le lendemain, les journaux de l'endroit publièrent quelques extraits de sa pièce. La presse périodique, toujours accessible pour la prose, ne l'est pas autant pour la poésie; M. le Préfet fit prendre plusieurs copies du travail, et par ses soins une d'elles fut envoyée au ministère.

Trois semaines plus tard, le 8 septembre 1855, Sébastopol était pris. Alphonse Legeay ne pouvait laisser son ode inachevée. La gloire de la France lui était trop chère, il avait trop souvent médité sur les phases de cette lutte gigantesque pour ne pas jeter lui aussi son cri de victoire à la nouvelle de cette belle et suprême journée. D'ailleurs un motif tout fraternel l'invitait à parler : son frère Gustave avait gagné dans ce rude combat ses galons de sergent-major.

Je retrouve dans les papiers du poète sous la date du 28 septembre 1855, ces strophes familières :

*A Gustave, à l'occasion de la prise de Sébastopol (8 septembre 1855)
et de sa nomination au grade de sergent-major (10 septembre).*

Braves soldats!

Sébastopol n'est plus! vos vaillantes cohortes
De la ville géante ont fait crouler les portes,
Le colosse est tombé sous vos coups foudroyants;
Il est tombé!... Semblable au tonnerre qui gronde,
Un long cri de victoire a fait trembler le monde
Sur ses éternels fondements.

Et les peuples ravis ont regardé la France !
Le front ceint des lauriers cueillis par la vaillance,
Fière, elle commandait en reine à l'univers.
L'ange de la victoire était debout près d'elle,
Et son aigle vainqueur à la fauve prunelle
En roi planait au haut des airs.

Frère chéri, je veux, moi ton jeune poète,
Couronner de lauriers dans un hymne de fête
Ton mâle et noble front de poudre noir encor.
Pour toi je veux chanter, je veux, ô mon Gustave,
Inscrire en lettres d'or ton nom, le nom d'un brave,
Mais, au revoir, sergent-major !

La santé du jeune poète n'alla plus qu'en déclinant. Forcé de prendre les plus grands ménagements dès la fin de 1855, il ne quitta Jallais qu'au printemps de l'année suivante. On se souvient du douloureux événement qui pesait alors sur nos contrées. La Loire, que l'on dirait parfois intelligente comme un châtiment, ravageait tout le pays riverain. Il eût fallu moins que cela sans doute pour réveiller la muse patriotique d'Alphonse Legeay, mais on le détourna de tout travail et il s'abs tint malgré lui. Toutefois le souvenir de cette catastrophe devait lui fournir plus tard quelques vers d'une grande délicatesse.

A son retour à Angers en 1856, il avait essayé d'ébaucher sa rhétorique, et ce fut peut-être à son inspiration que ses jeunes condisciples firent cette même année l'abandon de leurs couronnes aux inondés. Plaçant le récit de cet acte charitable dans la bouche du *Pauvre*, il lui fait dire :

Il m'en souvient, lorsque rompant ses digues,
Le flot vainqueur désola nos hameaux,

De généreux, vous devintes prodigues
Sacrifiant le prix de vos travaux.
Mais vos lauriers arrachés par l'aumône,
Ce fut la vie à ces infortunés ;
Dieu ! sous l'éclat du bonheur qui rayonne,
Qu'ils étaient beaux vos fronts découronnés !

C'est à cette même époque que se rattache une singulière entrevue que j'eus avec Alphonse Legeay. Nous nous trouvions chez un ami commun, et nous étions seuls. Notre première indiscretion fut pour sa bibliothèque. Legeay prit les *Méditations* de Lamartine ; je feuilletais les *Recueils*. Il me lut quelques pages du *Discours sur les destinées de la poésie*, le *Lac*, le *Crucifix*. Je ne me lassais pas de cette musique qui me venait du plus grand poète moderne en passant par les lèvres de l'amitié. Toutefois ce charme involontaire me rendait inconséquent avec moi-même, car mon admiration pour l'auteur de *Jocelyn* le cédait de beaucoup alors à mon enthousiasme juvénile pour Victor Hugo. Je trouvais dans les œuvres de ce dernier un style plus ferme, le trait plus rapide, l'image plus concise. Legeay ne voulut pas se rendre à mes raisons. L'abandon qui est un des caractères de la poésie de Lamartine, disait-il, révèle un homme parfaitement maître de la langue qu'il parle ; ces développements répétés qui choquaient mon éclectisme de 17 ans, il les qualifiait, lui, d'abondance ; ces tableaux que l'un répand à pleines pages tandis que son émule les resserre dans le cadre étroit d'une strophe habilement rythmée, lui paraissaient la preuve d'une incontestable supériorité, sûre d'elle-même, et qui n'a besoin d'aucun artifice pour captiver. Je n'oserais dire que je sortis convaincu de notre entretien ; la jeunesse

étant difficilement impartiale, je ne voulus rien accepter de mon contradicteur.

Ce ne fut que dix ans plus tard, après une étude nouvelle et approfondie des deux poètes et de leur manière que je reconnus mon erreur. Le génie de ces deux hommes a trop souvent exercé la plume des critiques pour que je songe à tracer ici le tableau des différences qui les séparent; mais si j'ai dû rejeter une opinion longtemps caressée, du moins ne l'ai-je fait qu'après un sérieux examen, et j'en veux dire un mot. Tous deux sont grands, tous deux mettent en mouvement dans le cœur humain des sentiments qu'avant eux la poésie moderne n'avait point remués. Mais ce que l'un demande à l'antithèse, l'autre l'obtient de son langage élevé en même temps que de la grandeur de ses tableaux. Tous deux sont grands, sans doute, et s'imposent à notre admiration, mais, qu'on me permette cette comparaison, si l'étrange talent du premier rappelle la sauvage majesté du torrent, le génie du second n'est peut-être pas sans rapport avec l'Océan dans sa paisible immensité.

Ce jugement, s'il était connu, ne manquerait pas de contradicteurs, mais, quels qu'ils fussent, je les convoquerais sans crainte à une étude raisonnée des œuvres poétiques de Lamartine et de Hugo, persuadé de me rencontrer ensuite avec eux dans une opinion commune.

Cette justesse d'appréciation dès l'âge de 20 ans, sur un point que d'autres sincèrement épris de poésie sont obligés d'étudier avec soin, prouve encore, ce me semble, en faveur du jeune talent d'Alphonse Legeay.

Notre discussion, je me le rappelle, se termina sur une pensée triste. J'allais fermer le livre des *Recueils*, quand mes yeux tombèrent tout à coup sur ces stances qui me laissèrent un pénible pressentiment :

A ce chœur joyeux de la route
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois ;

.

Adieu les voix de notre enfance,
Adieu l'ombre de nos beaux jours !
La vie est un morne silence
Où le cœur appelle toujours !

Je ne sais si Legeay comprit comme moi le sens de ces paroles prophétiques, mais nous nous séparâmes presque silencieux. Mes défiances contre Lamartine n'étaient déjà plus aussi vives : il venait de me faire entendre le premier avertissement de la mort.

Je ne revis plus Alphonse Legeay qu'au mois d'octobre 1857. Les quelques semaines qu'il me fut encore donné de vivre auprès de lui devaient être les dernières. Je restai frappé dès le premier instant de la gravité de son état : tout nous autorisait à craindre une fin prochaine.

Je lui demandai ce qu'il avait écrit depuis notre séparation, il ne me rapportait qu'une épître de quelques vers intitulée *Le Printemps*. Qui donc n'a pas fait, au moins une fois, des vers sur le printemps ? C'est un sujet aimé des jeunes muses ; tout versificateur à son début sent le besoin de payer sa dette à la poésie

descriptive. Pareil thème, sous la plume d'Alphonse Legeay, me surprit un peu, je l'avoue, mais quand je vis avec quelle grâce charmante le poète avait rajeuni son sujet, je me réconciliai promptement.

Voici cette pièce :

LE PRINTEMPS.

UNE MÈRE A SA FILLE.

Regarde, Marie,
Dans cette prairie,
Verte et refleurie,
Manteau du printemps,
L'insecte qui rôde,
Vivante émeraude,
Dans l'herbe, et la brode
De ses feux changeants.

Vois, de la rosée
Par la nuit posée
Sur la fleur rosée
Les perles briller ;
Céleste auréole,
Qui fait, ô corolle,
Sous la brise folle
Ta tige plier.

Et quand, matinale,
L'aube orientale
Des feux qu'elle étale
Empourprant les cieux,
Sur la fleur éclore,
De ses doigts de rose,
Gracieuse, pose
Un rayon joyeux ;

Alors la colline
Où l'ombre décline
Soudain s'illumine ;

Panache de feu !
Prisme où se reflète
Chaque gouttelette
Tombée en cachette
De l'écrin de Dieu.

Sous l'humble feuillée,
La tendre couvée
A peine éveillée
Gazouille un doux chant ;
Voix mystérieuse
De la plaine ombreuse
Où le ruisseau creuse
Son lit murmurant.

Mais, ô bien-aimée,
Brise parfumée,
Aurore enflammée,
Chants mélodieux,
Splendeurs infinies
Des sphères bénies
Qui charment nos yeux ;

Le ciel ni la terre
Ne peuvent distraire
Le cœur de ta mère
De toi, chère enfant.
Sort digne d'envie,
T'aimer est ma vie,
J'ai l'âme ravie,
Le front triomphant ;

Soit que la jeune aube,
Des plis de sa robe
Frange au bord du globe
Le ciel étoilé ;
Ou que, sur la plaine,
De la nuit sereine
Le voile d'ébène
Flotte déroulé.

Cette simple page écrite dans le goût romantique me révéla les aptitudes nouvelles du talent d'Alphonse Legeay. On eût pu croire après sa première œuvre que ses préférences seraient toutes à la poésie lyrique et que la muse familière, *musa pedestris*, n'aurait point d'attraits pour lui; mais à mesure qu'il vieillissait, la langue rythmée devenait sa langue habituelle et le vaste champ de la poésie allait être exploré par lui dans tous les sens si la mort ne fût venue.

La préoccupation de ses études l'avait ramené à Angers; il essaya donc une fois encore de suivre des cours. Ce fut en rhétorique qu'il entra. Je ne mentionne ce fait que pour avoir l'occasion de rappeler une improvisation qui lui fut inspirée par une visite de l'évêque d'Angers. Le motif peut en paraître puéril, mais l'à-propos de la pensée aussi bien que les termes choisis qui caractérisent cet impromptu me feront pardonner, je l'espère, de lui laisser une place dans ce travail.

C'est une demande de congé :

Vainement à nos pieds la triste et pâle automne
Effeillant de l'été la splendide couronne,
Amène pas à pas l'hiver au front neigeux;
Puisqu'il nous est donné, prélat cher à l'enfance,
De jouir en ce jour de ta douce présence,
Des couleurs du printemps tout se pare à nos yeux.

Or, au printemps les collines
Et les profondes ravines
S'emplissent de gais enfants,
Dont les voix montent heureuses,
Pleines de chansons joyeuses
Et de rires triomphants.

Et puis cette allégresse extrême
Qui dans les cœurs naît d'elle-même

A l'aspect d'un père qu'on aime
A besoin de s'épancher ;
Oh ! nous voudrions la redire
Au bois où la brise soupire,
Au flot qui sur la rive expire,
Aux mille échos du rocher.

En voyant cette nature
Dont la riante verdure,
Trop éphémère parure,
Se fane aux premiers frimas,
Nous dirions : « De notre père,
« L'âme aimante, doux mystère,
« Garde sa fraîcheur première
« Et ses séduisants appas ;
« Et, toujours épanouies,
« Nos affections chéries,
« Comme des feuilles flétries
« De nos cœurs ne tombent pas ! »

Au commencement de novembre, Legeay tomba dans une grande faiblesse bientôt suivie d'une complète extinction de voix. Il dut cesser tout travail. Plus d'un, dans l'état où il se trouvait, se fût affligé des soins qui lui étaient prescrits, mais nous allons le voir au contraire plein d'insouciance et de franche gaieté.

Il écrit à l'un de ses frères :

« Mon cher Henri..... Tu attends des nouvelles de mon larynx ? J'ai vu le docteur, et, sur son ordre, depuis huit jours je prends des fumigations sur de l'herbe de *Saint-Jean*.

« Ici se présente une difficulté ; à savoir si c'est de l'herbe de saint Jean-Baptiste ou de saint Jean l'Évangéliste ?

« Quant à moi, j'opine pour le premier, et voici mes raisons :

« Saint Jean-Baptiste, comme chacun sait, prêchait dans le désert; or, comme il prêchait souvent, devant une grande multitude de personnes et en plein air, il avait besoin d'un organe sonore et puissant.

« Ceux donc qui ont découvert les merveilleuses propriétés de l'herbe en question ont dû supposer que saint Jean-Baptiste en faisait grand usage, et lui donner son nom. Qu'en penses-tu?... »

(8 novembre 1857.)

Quelques jours après il écrivait une nouvelle composition dont le titre seul me fit pâlir. Elle avait pour sujet la *Fête des Morts*. Personne n'avait plus de droits qu'Alphonse Legeay à choisir un pareil motif et je crus un instant que dans ses vers il avait sans doute fait quelque retour sur lui-même. Je me trompais. Le poète seul avait parlé sans être influencé par le mourant. Ses élégies n'étaient pas moins nerveuses que ses odes : entre le ton de cette pièce et les pages larmoyantes de Millevoye ou de Chênédollé il y a toute la distance d'un chant grave et robuste à la plainte malade d'un homme qui s'éteint.

LA FÊTE DES MORTS.

I

Recueillie et plongée en un morne silence,
La foule à flots pressés hors du temple s'avance;
Où va-t-elle? et quel deuil couvre ses fronts pâlis?
L'air s'attriste ébranlé par le glas funéraire,

Et la brume glacée enveloppe la terre
Comme d'un vaste crêpe aux funèbres replis.

C'est la fête des morts, chère aux âmes aimantes ;
Ils vont, le cœur brisé de tristesses poignantes
Et plein de souvenirs pieux,
Vers ce champ du repos où dorment sous la pierre
Ceux qu'ils aimaient, hélas ! et qui, fuyant la terre,
Se sont envolés vers les cieux !

Qui de nous (bien qu'à peine en sa riante aurore
Notre heureuse jeunesse ait commencé d'éclorre)
D'un frère ou d'un ami n'a pas mené le deuil !
Tous nous avons déjà fait de cruelles pertes,
Tous nous avons pleuré sur des tombes ouvertes,
Et prié sur plus d'un cercueil.

Suivons donc en priant la foule gémissante,
Allons pour consoler quelque chère âme absente
Par ces larmes du cœur qui ne tarissent pas ;
Suivons-la.... mais voici le cimetière sombre,
Entassement confus de sépulcres sans nombre,
Muet asile du trépas.

A genoux, ils sont là ! Ce gazon les recouvre ;
A genoux, et prions. Sans que la tombe s'ouvre,
Nous les reverrons tels qu'ils furent autrefois.
Leur image en nos cœurs n'est-elle pas empreinte,
Et quand l'if des tombeaux aux vents jette sa plainte
Ne nous semble-t-il pas entendre encor leur voix ?...

II

Trop souvent nous avons au sein riant des fêtes,
Insoucieux, cueilli pour en parer nos têtes
Les roses du plaisir aux funestes apprêts ;
Pour expier ces nuits dans l'ivresse passées
Et ramener nos cœurs à d'austères pensées,
Ce n'est pas trop d'un jour à l'ombre des cyprès.

Que le cœur comprend bien dans la paix du silence
Du sépulcre béant la muette éloquence ;
Sévère enseignement que celui des tombeaux !
Car nous descendrons tous dans ces sombres abîmes,
Car la mort compte en nous de certaines victimes,
Et chaque heure en fuyant nous courbe sous sa faux.

Et ne nous fions pas à cette sève ardente
Qui comme un jeune vin dans nos veines fermente ;
Ne livrons pas nos cœurs à des espoirs sans fin.
Insensé qui promet l'avenir à sa vie.
Sait-il de quoi cette heure, hélas ! sera suivie,
Et si le jour qui tombe aura son lendemain ?

Quelques mois encore et la mort allait l'emporter. Déjà il lui avait fallu retourner auprès des siens, et le repos le plus complet lui était imposé. Il allait mourir à vingt ans, honnête, entouré de chaudes affections, ayant assez écrit pour être regretté de ceux qui n'auraient connu de lui que ses vers, et son œuvre poétique, dont la première page était un hymne à la gloire de nos armées, se terminait par un cantique funèbre. Je voyais dans cet arrangement qui n'était point de l'homme une sorte de destinée qui me semblait accomplie, quand j'appris qu'un événement bien fait pour émouvoir le cœur de notre ami lui avait dicté son chant suprême. Celui de ses frères auquel il s'adressait tout-à-l'heure en ces termes touchants :

Pour toi je veux chanter ; je veux, ô mon Gustave,
Inscrire en lettres d'or ton nom, le nom d'un brave,
Mais au revoir, sergent-major.....

celui-là même avait changé ses galons pour l'épaulette

et Legeay lui consacra ses derniers jours dans la composition d'une pièce qu'il n'a point achevée.

J'en recueille ici les fragments :

LA PREMIÈRE ÉPAULETTE DE MON FRÈRE.

I

Il aimait tout enfant à jouer aux soldats !

Qu'il était beau, mon petit capitaine,
Lorsque le vent courbait l'aigrette, qu'avec peine
Il prit au coq gaulois, noble oiseau des combats,
Et que, le sabre en main, avide de louanges,
Il faisait manœuvrer d'enfantines phalanges
Autour d'un tambourin à la foire acheté.

Le voyez-vous ! comme il est agité !

A ses jeunes guerriers il fait prendre les armes
Dont le frêne et l'ormeau seuls ont fait tous les frais :

(Jamais de tels fusils n'ont fait couler de larmes,
Et sans pâlir la mère assiste à ces apprêts.)

Et puis il les aligne au pied d'une muraille,
Et parcourant leurs rangs qu'il remue à son gré,
Il les forme en colonne, il les range en bataille,
Les lance, les ramène au pas accéléré ;

Et, content de son œuvre,

Termine la manœuvre

Par un cri de halte joyeux,

Qui, redit par cent voix, vole frapper les cieux !

Mais quand l'hiver suivi de son triste cortège
De frimas blanchissants, de brouillards, de glaçons,
Sous les replis épais de son manteau de neige
Avait enseveli collines et vallons ;

Alors, fuyant du feu le coin chéri la veille,
Et d'un climat glacé bravant l'âpre rigueur,
Le capitaine-enfant, actif comme une abeille,
Dépouillant le soldat faisait l'ingénieur.

A l'angle d'une muraille,

Lieu choisi pour la bataille,

Il traçait le plan d'un fort;
Et ses légions, pressées
D'exécuter ses pensées,
Réunissaient leurs bras dans un commun effort.
Par les uns, en monceaux, la neige ramassée
Était en murs épais aussitôt entassée
Par d'autres bras vigoureux;
Et tandis que, sans relâche ni trêve,
Avec rapidité le petit fort s'élève
Triomphant vers les cieux,
D'autres, pour armes de guerre,
Dans leurs doigts entrelacés,
Pressant la blanche matière,
Faisaient des boulets glacés.

Chaque soldat alors en remplissait ses poches,
Puis, du fort terminé,
Quand un large fossé défendait les approches,
Le sort nommait le corps au siège destiné.
Et dans ce Malakoff fragile
Qu'un Totleben n'avait pas élevé,
L'autre corps cherchant asile
Attendait l'assaillant, ferme, et le poing levé.

Soudain le capitaine agite son épée :
Le tambour bat, c'est l'assaut.
De cent coups à la fois la muraille est frappée,
L'assiégé riposte d'en-haut.
Sur plus d'un jeune front plus d'un boulet se brise,
Plus d'une tête devient grise
Et plus d'un panache est blanchi.
Mais la tempête en vain sur eux gronde, effroyable,
Rien ne peut arrêter leur élan indomptable
Et le fossé bientôt d'un seul bond est franchi.
Dans le fort tout frémit, tout tremble, tout chancelle,
Aux drapeaux assiégeants la victoire est fidèle :
Et quand le général voit, planté par ses mains,
Son étendard couvrir la blanche citadelle
De ses larges replis, bruissant comme une aile
Au souffle des vents incertains ;

Alors, jetant aux cieux mille chants de victoire,
Le front haut, l'œil brillant d'ardents désirs de gloire,
Et le cœur tout ému des scènes du combat,
Il s'écrie : *A vingt ans je veux être soldat !*

II

Il le fut. Et déjà sous l'habit militaire
Cinq fois il avait vu renaître le printemps,
Et du sergent-fourrier les humbles galons blancs
Ornaient encore seuls sa tunique grossière,
Quand un bruit imprévu fit tressaillir l'Europe,
Et mit la joie au cœur de nos soldats ;
C'était le signal des combats,
C'était le canon de Sinope.

Alors nouveau Jason,
Sur un Argo rapide
Dans l'antique Colchide

Il vole conquérir la fameuse toison.

— La toison d'or pour toi, Frère, c'est l'épaulette
Dont les feux, au regard qui sur elle s'arrête,
Brillent d'un reflet vermeil,
Et dont chaque paillette
Reluit comme un soleil.

Mais pour être à l'honneur il faut être à la peine,
Pour que sur ton épaule on voie un jour briller
Les insignes de l'officier
Au lieu de l'ornement de laine ;
Pour que ton lourd mousquet se change en noble épée,
Il faut que dans le sang ta lame soit trempée,
Et que des sourds éclats de la voix du canon
Et du mâle accord du clairon
Ton oreille longtemps, Gustave, soit frappée.

.
.

Il faut, quittant les lieux témoins de ton enfance,
T'exiler pour un temps de notre belle France,
Il faut loin de ta mère.... adieu, mon frère, adieu,
Vole, vole au combat sous la garde de Dieu !

III

Quelle est cette cité dans la brume égarée,
Forteresse aux cent tours, Babel demeurée ?
La mer jette en grondant sur ses murs de granit
Des flots toujours poussés par un vent de tempête ;
L'abîme est à ses pieds ; l'orage sur sa tête ;
Tel, au sommet des monts, l'aigle pose son nid.

On dirait que son sol enfante des cohortes,
Tant on voit à l'envi se presser à ses portes
De nombreux bataillons :
Des feuilles à l'automne est moins grande la foule
Lorsque le vent du Nord les arrache et les roule
En ses noirs tourbillons.

Accroupis au sommet des murailles géantes,
De monstrueux canons, gueules toujours béantes
Brillent, laissant dormir leur bronze souverain ;
Mais vienne l'ennemi, vienne un jour de bataille,
On les verra vomir la mort et la mitraille
De leur bouche d'airain.

Cent vaisseaux, à l'abri des vents et des orages,
N'attendent pour voler à de lointains rivages
Qu'un ordre, et, loin du port,
Déployant tout à coup leurs voiles blanchissantes,
Ils iront, sur le sein des mers retentissantes
Promener dans Stamboul l'incendie et la mort.

Elle enveloppe encor de son manteau de brume
Ses remparts menaçants, son port blanchi d'écume,
Ses forts enracinés bien avant dans le sol,
Et ses rudes soldats aux brillantes armures....
Mais le jour sera fait, et les races futures
Ne pourront sans pâlir nommer Sébastopol.

.

Le manuscrit s'interrompt à cet endroit. L'épopée
guerrière qui avait occupé à son début ce jeune poète
national eut ainsi son dernier souvenir.

Alphonse Legeay mourut le 18 mai 1858. Chrétien sérieux pendant sa courte existence, il eut une mort digne de sa vie. Tous les siens l'ont pleuré, et par ce mot je n'entends pas désigner seulement sa famille, mais ses amis qui étaient nombreux. J'ai voulu pour eux, plus encore que pour moi, rassembler ses œuvres et publier ce qui m'était resté de ce poète adolescent.

Le temps, ce grand ennemi du cœur, ne nous a rien enlevé de notre affection pour lui. Quant à moi, son image est demeurée vivante dans mon esprit et je me plais à l'évoquer pendant mes heures de solitude. Je revois ce poète ayant grandi, lui déjà mûr quand il mourut; il m'apparaît remplissant une noble mission, je lui suppose un nom. Je demande en pensée à son inspiration puissante la solution de ces graves problèmes que le poète des *Feuilles d'Automne* abordait en des jours meilleurs; et mes regrets de le sentir absent, s'accroissent encore des vides que laissent après eux tous ces hommes de la grande génération qui tombent un à un, derniers survivants de leur race; car en présence de leurs tombes illustres, dont le nombre va chaque jour grandissant, malgré soi, l'esprit troublé se redit à lui-même ces vers que nous savons déjà, et dont l'à-propos ne s'est pas encore démenti :

A ce chœur joyeux de la route,
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.

Janvier 1870.

HENRY JOUIN.

M^{ME} LA BARONNE DU VERGER ¹

Messieurs,

Cette réunion, il me semble, répondrait mal aux larges promesses de son titre si, arrêtant aux limites de son enceinte sa pensée et ses regards, elle voyait sans s'émouvoir un grand talent succomber près d'elle. A nos collaborateurs, sans nul doute, à ceux qui nous enrichissent et nous jugent, sont dus nos premiers empressements, et, si leur présence vient à nous manquer, nos premiers regrets ; mais, il est d'autres deuils que les deuils de famille, et le silence ne se comprendrait guère au moment où, dans notre contrée, presque dans notre ville à laquelle tant de liens l'attachaient, vient de s'éteindre une personne qu'entourait une juste renommée et que nos mains ont cent fois applaudie.

Cette personne, faut-il la désigner, et, depuis le jour, tout voisin encore, où la mort de M^{me} la baronne Du Verger a été connue de nous, ce nom n'a-t-il pas été

¹ Lu à la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, le 23 février 1870.

assez de fois tristement répété ! Plus d'un motif explique ces regrets marqués et l'intérêt douloureux pris à cette nouvelle imprévue. Ces motifs, un regard jeté sur les habitudes de l'existence qui vient de s'éteindre, les indiquera facilement.

— Au mois de mai 1799, Virginie Morel naissait à Metz. De son enfance, nous n'avons à retenir qu'une chose, c'est la remarquable organisation musicale qui bientôt se manifesta chez cette jeune fille. Mozart, Litz, Francis Planté, bien d'autres artistes encore, fourniraient l'exemple de ces vocations qui devront entraîner et caractériser une existence tout entière, parce qu'une volonté toute-puissante les inspira. Jamais, on doit aussi le reconnaître, l'atmosphère artistique de notre pays ne fut plus propre à aider et à développer les premières aspirations de cette jeune intelligence. Après avoir donné à l'Allemagne Hændel, Haydn, Mozart et Beethoven ; à l'Italie, Palestrina, Pergolèse et Cimarosa, le génie de l'harmonie avait fait naître ou fixé parmi nous Gluck, Grétry, Spontini, Méhul, Hérold, Boïeldieu et Auber.

Gluck régnait depuis longtemps, et la *Vestale*, de Spontini, venait de paraître, lorsque Virginie, venue à Paris, put voir s'ouvrir pour elle cette école qui, formée en 1784 par le compositeur Gossek, était, en 1795, devenue le Conservatoire. Elle mit à profit l'enseignement des grands maîtres qui présidaient alors à cette institution. Demeurant rue d'Enghien, elle vivait, pour ainsi dire, au milieu d'eux, et, bientôt, l'attention se fixa sur la petite virtuose qui, comme plus tard Térésa Milanollo, passait peut-être chaque jour de son piano à

sa poupée. A douze ans, Virginie donnait déjà des leçons; à treize ans et demi, elle remportait un premier prix au Conservatoire. De ce jour, tout sembla venir en aide à la réalisation de ses vœux artistiques. Déjà elle avait reçu les conseils sans prix de Munzio Clementi, le maître de Field et de Kalkbrenner; un bonheur plus grand encore lui advint. Elle connut Hummel qui, après l'avoir entendue, voulut lui donner des avis. En peu de temps l'empreinte du maître se grava sur son style et en fixa pour jamais le caractère. Après l'étude était venue l'initiation, et l'intelligente élève comprit qu'elle n'avait plus à chercher une autre voie. Hummel, en effet, était, dans son exécution, la vérité même, mais la vérité puissante et telle que les premiers musiciens de l'Allemagne l'avaient révélée au grand artiste. Aussi, sous ses doigts, nul détail ne restait sans charme, et nous l'avons vu, chez le baron de Trémont, provoquer des applaudissements enthousiastes en jouant un petit rondo qu'un élève de quelques mois aurait pu essayer sans peine. Virginie Morel eut l'honneur de recevoir la dédicace d'une des œuvres du maître, et, depuis ce temps, elle parla de Hummel comme certaines élèves pourront désormais, sans doute, parler de M^{me} Du Verger.

Si Hummel resta toujours le premier dans ses souvenirs d'artiste, d'autres vinrent donner à ce jeune talent l'exemple et l'essor. Sigismond Neukomm, élève d'Haydn, et compositeur de nombreux fragments religieux qui ne sont pas oubliés, avait rencontré M^{lle} Morel chez le prince de Talleyrand : Hérold, le futur auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs*, lui avait dédié un morceau. Hors des cercles brillants où elle était fêtée, notre

artiste entendait à l'orchestre de l'Opéra nos premiers maîtres, entr'autres deux instruments qui n'ont pas été remplacés : le violon de Baillot et le hautbois de Vogt ; nous ajouterions ; la flûte de Tulou, si M. de Vroye n'existait pas. Pour le chant, en écoutant M^{me} Branchu, Nourrit et M^{lle} Cinti ; à l'Opéra-Comique, Martin et Ponchard ; à l'Opéra-Italien, Rubini et M^{me} Mainvielle, eût-elle jamais pu prévoir la diction misérable qui, aujourd'hui, à de rares exceptions près, crie ou tremblote sur nos théâtres?..

Tout répondait à son zèle ; la réputation était faite, la vogue justement acquise. Ses leçons se donnaient dans les plus nobles familles ; elles venaient aussi former de jeunes artistes qui bientôt se distingueraient à leur tour. Nous citerons parmi elles l'aimable dame Pfeiffer qui, placée parmi les meilleures pianistes de Paris, soutient brillamment sa renommée près de celle toujours croissante de son fils. Au nombre de ses élèves compta bientôt M^{me} la duchesse de Berry ; c'est chez cette princesse, dans ce salon où l'aristocratie de l'intelligence se trouvait mêlée à l'aristocratie du rang, que M. le général Du Verger fixa son attention sur la gracieuse personne dont le talent était chaque jour si vivement applaudi. Il sut qu'en elle la femme valait l'artiste, et, imitant l'exemple qu'ont donné le général de Sparre, notre compatriote le colonel Dubignon et le comte Merlin, il contracta, en mai 1828, une union qui devait être le grand bonheur de sa vie.

Délivrée des devoirs et des fatigues de l'enseignement, M^{me} la baronne Du Verger n'en demeura que plus fidèle à l'art auquel elle devait tant. Les premiers maîtres se

disputèrent le plaisir d'unir leur exécution à la sienne. Non-seulement à Paris, mais à Alger, à Toulon, au Mans, lieux où le Général fut successivement appelé à commander, les concerts naissaient à son approche, et elle, toujours bonne, toujours prête, continuait sa moisson de bravos, en ne manquant pas, maintes fois, de battre monnaie pour les pauvres.

En 1846, le Général ayant atteint l'âge de la retraite, le beau domaine du Verger, trop souvent délaissé pendant de longues années, devint le séjour habituel de ses maîtres. Riche annexe du château splendide construit, puis démoli par les princes de Rohan, cette habitation, qu'annonce une entrée seigneuriale et qu'embellit le Loir murmurant sous de hauts ombrages, méritait d'offrir le repos à de tels hôtes; mais ce repos, heureusement, était chaque jour semé de nouveaux épisodes. Un concert se préparait-il au Mans, à La Flèche, M^{me} Du Verger savait de quel prix était sa promesse et n'hésitait pas. Fallait-il se rendre à Angers?... Ici il nous serait difficile de dire quelle somme d'actions de grâces est due à l'artiste. En cent occasions, au théâtre, avec Charles Dancla, au Cercle, avec MM. Maurin et Magnin, dans maintes réunions particulières, seule ou avec d'autres exécutants, l'empressement a toujours été aussi grand, le succès aussi marqué. Nous nommons M. Émile Magnin, ce violoniste si distingué qui porte, à Paris, témoignage des bons conseils de M^{me} Du Verger; celle-ci, portant un vif intérêt au fils d'un officier supérieur ami du Général, avait, dès l'origine, veillé sur la direction artistique de ce talent si pur et si estimé.

Ces diverses auditions, dont les journaux de notre

ville manquaient rarement de rendre compte, ont pu faire comprendre par chacun de nous les mérites de cette merveilleuse exécution. Pour le style, nous n'en dirons rien; c'est un point qui échappe à la définition et sur lequel, après avoir indiqué les sources auxquelles M^{me} Du Verger avait puisé l'entente parfaite des grands maîtres, nous devons nous en référer aux souvenirs. Quant aux moyens matériels d'interprétation, ils se résumaient, on peut le dire, dans le soin persévérant, sans exception aucune, de donner à chacune des notes, obscures ou brillantes, la même attention. Trop souvent il arrive, en effet, que le chant d'un morceau de piano est dit avec goût, tandis que les autres parties sont négligées, comme si, dans un trio d'instruments à cordes, le premier violon jouait d'une façon exquise, ses acolytes se contentant d'un à peu près. En ce cas, on le comprend, nul ensemble, surtout nulle fusion. Chez notre artiste, chaque note était étudiée, mise à son juste degré d'importance et attaquée ou tenue, de sorte que l'ensemble valût celui du quatuor Maurin. Hummel, nous le savons, agissait de même. De là, en partie, et en laissant en première ligne le mérite de la pensée, le charme du jeu de M^{me} Du Verger, à qui l'on a pu, un jour, dire en toute vérité que chacun de ses doigts avait du talent.

Pourtant, comme il est contraire à la nature de bien des gens d'admirer sans réserve, on a essayé de dire que ce soin extrême rendait un peu froide l'exécution. Si cela était vrai, il faudrait ajouter que tous les grands maîtres se sont trompés; que, dans un genre de diction bien plus animé encore, Talma, M^{me} Pasta avaient tort

d'arrêter à l'avance chaque geste, chaque inflexion de leurs rôles. Non, le jeu de M^{me} Du Verger n'était pas tapageur, mais, puissant et contenu, il se montrait toujours ce qu'il devait être, et l'essor ne lui manquait pas. Sur ce dernier point, nous pourrions citer un fragment de Mendelssohn, exécuté, il y a peu d'années, dans le salon de deux dames anglaises habitant notre ville, et, surtout, un rondo d'Haydn dit avec M. Magnin, dans la salle du Cercle, au mois de juin 1863 : jamais succès ne mérita mieux un long souvenir.

Selon d'autres, l'exécution aurait été irréprochable, mais un peu surannée.... Or, en réalité, ce qui, dans ce cas, était suranné, c'était Haydn, c'était Mozart, c'était Beethoven, dont, grâce à des études profondes et à une tradition précieuse, l'artiste reproduisit toujours fidèlement la pensée et le langage. A ce compte, il faudrait aussi laisser de côté ces délicieux fragments de Couperin, de Martini, de Bach et de Cimarosa qui, sous ses doigts, transportaient l'auditoire. Disons-le, si un artiste avait pu, par aventure, élever un tel reproche, il aurait risqué de se voir invité à jouer un morceau convenu avant ou après M^{me} Du Verger. Le résultat de la comparaison l'eût probablement éclairé bien vite et il eût reconnu sans restriction l'excellence d'un jeu véritablement modèle.

Sans doute, en toute contrée, le caractère de la mélodie se modifie avec le temps, et surtout sous l'influence de telle ou telle école. M^{me} Du Verger a prouvé maintes fois qu'elle ne l'ignorait pas. Outre de nombreux morceaux de piano et des romances dont une, le *Repos du chasseur*, transcrite pour instrument, a été dite une fois

à Angers, elle a fait paraître, il y a quelques années, un recueil de huit mélodies, dédié à M^{me} Farrenc, dans lequel les n^{os} 6 et 7 surtout, intitulés *Barcarole* et *Romanza*, ont été cent fois redemandés dans les soirées musicales. Leur chant élégant et tout à fait *moderne* est soutenu par une harmonie qui indique une digne élève de l'auteur si connu des quintetti pour instruments à vent, le compositeur Reicha. Plus récemment encore, elle a fait graver une valse qui porte son nom, *Virginia*, morceau dont le style doit satisfaire les amateurs les plus décidés de la verve et de la fantaisie.

— On devine combien maintes personnes de la contrée durent se trouver heureuses de pouvoir puiser à la source de semblables conseils. L'obligeance était grande, les avis furent nombreux. Les unes voulaient apprendre, les autres voulaient achever d'apprendre. Elles savaient, d'ailleurs, qu'elles trouveraient unis au talent l'esprit le plus judicieux, la distinction la plus réelle. Rien n'était plus aimable que la parole de M^{me} Du Verger, si ce n'est, peut-être, sa correspondance, qui, semblant écrite par une main de vingt-cinq ans, présentait l'exemple constant d'une pensée riche et cultivée, de sentiments délicats et d'une grâce facile. Toutes ses lettres, vingt personnes peuvent l'attester, respiraient, avant tout, l'empressement et la bonté. Oui, la bonté, c'était son premier penchant. Elle aimait la concorde; elle travaillait sans bruit à éteindre les dissentiments et les méfiances; industrie touchante pour laquelle l'esprit ne fait rien s'il n'est stimulé et guidé par le cœur. — Et les pauvres! L'historien Hume dit dans une de ses notes que le mot *lady* signifie, en vieux scandinave, *donneuse*

de pain. Il méritait, on l'avouera, de devenir un titre de distinction. Nul ne fut plus digne de ce titre que la châtelaine du Verger, si l'on en croit l'air ému et content avec lequel les malheureux parlaient d'elle.

Toutefois, à cet esprit de mansuétude, elle joignait, pour elle et pour son nom, un juste sentiment de dignité qu'on n'eût pas froissé vainement. Un soir, dans un noble salon, certaine comtesse, oubliant sans doute que celui qui enseigne est, en cela du moins, supérieur à celui qui écoute, lui demanda d'un air protecteur assez blessant si elle se souvenait de lui avoir autrefois donné des leçons. « Je ne sais pas, répondit la baronne; parmi mes élèves, je ne me rappelle que les bonnes. »

Il fallait que la question fût faite d'une manière bien offensante, car les leçons du jeune temps, les conseils d'aujourd'hui, lui étaient également chers. Les images qui meublaient sa demeure prouvaient sa fidélité à ses premiers souvenirs. Profitons, en effet, de l'aimable hospitalité que le digne Général offre à tous; entrons dans le petit salon de conversation qui précède la salle d'apparat. Voici la belle figure de Sébastien Erard, ce Broadwood français, qui a, véritablement, créé parmi nous le piano moderne et substitué à la harpe trop pauvre du chevalier d'Alvimare, la harpe à double mouvement de Labarre et de Godefroid; l'autrichien Neukomm, au visage un peu Kalmouk; le vieux Clementi, au front rêveur; puis, à la place d'honneur, le cher et célèbre Hummel. Les portraits de deux jeunes personnes, gracieuses en attendant qu'elles devinssent habiles, ont également pris place dans cette noble réunion. Près du passé, on le voit, le présent et l'avenir.

Pénétrons dans le grand salon. Au fond se trouve un très-beau portrait en pied de M^{lle} Morel, œuvre d'un peintre dont notre ville est fière, M. Bodinier. A côté, pour l'étude, un piano-droit, cette création moderne qui épargne un peu d'argent et d'espace, mais qui devient formidable quand l'instrument, véritable bastion, vient à se tourner vers l'auditoire. A gauche, un excellent Erard, destiné à l'exécution. Combien de grands talents ont uni leurs accents à ceux de ces touches éloquentes ! Combien d'applaudissements ont retenti, combien d'entretiens artistiques, sans prix, se sont engagés dans ce lieu réellement inspiré ! Nous les rappellerions avec bonheur, s'ils ne nous amenaient pas à de tristes pensées.

Il y a deux ans, en effet, M^{me} Du Verger se sentit atteinte de douleurs, qu'elle dut trouver bien cruelles, car elles s'attaquaient à ses mains. Quoique son exécution semblât toujours la même, elle déclara que l'âge était venu et qu'elle ne jouerait plus en public, mais seulement dans l'intimité. Cet arrêt était assez tolérable, quelques salons brillants de notre ville ayant l'habitude de lui créer, en toute circonstance, des intimités d'une centaine de personnes. Rien, à bien dire, n'était changé : ses conseils fructifiaient d'une manière brillante et des projets se formaient pour la saison musicale qui commençait, lorsque, dans la première semaine de décembre, elle se trouva faible et souffrante. Bientôt elle résolut de ne pas attendre la fête de Noël pour remplir de pieux devoirs, et, le 17 décembre, à une heure du matin, elle s'éteignit. Personne n'eût pu prévoir une fin si prompte ; son langage était resté le même ; ses rela-

tions avaient continué, et, presque à l'instant qui allait terminer cette douce vie, une de ses correspondantes d'Angers lui écrivait encore.

Le 20, par une matinée froide et pluvieuse, un cercueil sortit de cette demeure tant aimée, pour se rendre à l'église Saint-Aubin, de Seiches. Des amis étaient accourus en grand nombre et la contrée semblait s'être réunie presque tout entière. Ça et là, les rares cultivateurs que l'urgence retenait aux champs, voyant s'avancer sur la route élevée le long cortège qu'annonçait au loin le chant des prêtres, suspendaient leur travail et adressaient un dernier salut à celle qu'ils ne verraient plus. En tête de ce cortège funèbre s'avancait le Général, plus qu'octogénaire, qui, surmontant noblement sa douleur, avait voulu ne manquer ni aux dernières prières, ni aux suprêmes adieux. L'émoi était extrême. Combien il est triste, disait la foule, de voir frappée d'une mort imprévue celle à qui Dieu semblait promettre encore de longs et paisibles jours ! Quelques-uns tenaient un autre langage : Il est beau, disaient-ils, il est consolant de voir cet empressement et ces larmes rendre si hautement témoignage d'une existence honorablement passée ; il y a là pour tous une satisfaction douloureuse et un encouragement à devenir digne de tels hommages en imitant une telle vie.

— Aujourd'hui, le souvenir seul nous reste ! Nous serions-nous trompé, Messieurs, en pensant que ce souvenir, lié à tant de bonté, de talent et de qualités charmantes, méritait de fixer quelques instants votre attention?...

E. LACHÈSE.

DÉCOUVERTE D'UN TOMBEAU

ATTRIBUÉ

A FOULQUES NERRA

A BEAULIEU, près Loches (Indre-et-Loire).

Une découverte, intéressante pour l'histoire des villes de Loches et de Beaulieu, a couronné les travaux du Congrès archéologique de Loches ¹. On sait par le témoignage de Raoul Glaber et par celui de plusieurs autres anciens chroniqueurs que Foulques Nerra a été enterré à l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches. Le tombeau, voûté en forme de chapelle, dit D. Galland, historien de cette abbaye, était situé sous les orgues, dans l'angle du transept méridional, près de la porte de l'ancienne

¹ Trente-sixième session des Congrès archéologiques, tenue à Loches au mois de juin 1869, par la Société française d'archéologie, sous la direction de M. de Caumont.

salle capitulaire. Il subsistait encore en 1787, mais il a été détruit probablement pendant la Révolution. A l'une des séances du Congrès, M. l'abbé Chevalier, vice-président de la Société archéologique de Touraine, et M. Archambault, appelèrent sur ce sujet l'attention des archéologues, et citèrent de nombreuses et graves autorités ¹. Il fut convenu qu'une fouille serait faite dans l'église de Beaulieu.

Guidés par des indications aussi précises, plusieurs membres du Congrès ont mis ce vœu à exécution.

La fouille a eu lieu les 16, 17 et 18 février 1870, à l'endroit indiqué, en présence de M. le Curé et des autorités de la ville de Beaulieu, de M. d'Espinay, secrétaire du Congrès, de plusieurs autres membres de cette réunion et de trois docteurs en médecine.

Dans la muraille se remarquent la trace de l'ancienne arcade du mausolée et celle d'un petit autel aussi détruit. Sous le sol actuel on a trouvé divers débris appartenant à des terrains de transport et un second carrelage. Ce carrelage enlevé, la pioche a mis à découvert les bases de plusieurs colonnettes, provenant de l'ancien édicule, et indiquant son emplacement de manière à ne permettre aucun doute.

On a découvert ensuite un massif de maçonnerie encadrant une auge ou sarcophage en pierre dure. Le couvercle est en tuffeau et ne paraît pas très-ancien ; il

¹ Raoul Glaber, l. IV, c. IX. — *Chronicon turonense*, D. Martène. *Amplissima collectio.*, tom. V. — D. Galland, Hist. de l'abbaye de Beaulieu, inédite. — D. Calmet, Hist. de Lorraine. — Gaignères, tom. 1^{er} des Tombeaux et épitaphes des églises de France.

est plat et plus large du côté de la tête que du côté des pieds. Il est percé de deux ouvertures, l'une carrée vers le milieu, l'autre circulaire vers la tête. L'orientation est de l'ouest à l'est, la tête du défunt regardant l'est d'après l'ancien usage. Le sarcophage a été dégagé du massif avec beaucoup de précautions, ce qui a permis de l'examiner. La paroi extérieure est couverte de stries disposées, soit en feuilles de fougères, soit en losanges, assez irrégulièrement exécutées, mais rappelant cependant par leurs dispositions la taille gallo-romaine de la pierre.

Le couvercle ayant été enlevé, on a trouvé dans l'intérieur du sarcophage le squelette d'un homme dont la tête et la mâchoire étaient parfaitement conservées; mais plusieurs os manquent et leur état indique que le tombeau a été fouillé. Les médecins présents ont déclaré à l'inspection du crâne, et d'après l'état d'ossification des sutures, que cette tête appartenait à un homme âgé d'au moins 70 ans; ce qui correspond parfaitement avec les données historiques sur l'âge auquel a dû mourir Foulques Nerra¹.

La terre renfermée dans le sarcophage a été soigneusement tamisée.

Les objets trouvés sont les suivants :

1° Un petit objet conique en cuivre qui devait être le bout de la gaine d'un poignard;

2° Quelques anneaux de cuivre ayant appartenu vraisemblablement à un ceinturon;

¹ Devenu comte d'Anjou en 987, Foulques est mort en 1040, après cinquante-trois ans de règne.

3^o Une perle en émail semblable à celles que l'on trouve dans les tombes mérovingiennes;

4^o Un anneau d'ivoire;

5^o Et enfin une petite monnaie.

On lit autour de cette pièce les lettres VIJOCOH, en caractères latins; il est facile de rétablir FVLCO COM. (pour COMES)¹. Cette médaille a tout à fait l'aspect de celles des Foulques, et les caractères latins employés sont identiques à ceux représentés dans les traités de numismatique féodale².

Il a été fait une photographie de la tête et des objets trouvés; puis cette tête et les ossements ont été mis dans une petite auge que l'on a placée dans le grand sarcophage; une inscription, enfermée dans un tube de verre et constatant l'ouverture du tombeau et le rétablissement des ossements à leur place ancienne, a été déposée dans cette auge. Le tombeau a été ensuite refermé et M. le Curé a prononcé les prières prescrites pour les exhumations. Les objets trouvés ont été laissés à la garde de M. le Maire et de M. le Curé de Beaulieu. Il a été dressé procès-verbal de toutes les opérations susdites en double original; cette pièce a été signée

¹ On peut lire plus simplement encore : VIDO ou GVIDO COMES. Au revers de la médaille on a cru lire les mots BLESIS CA, ce qui ne permettrait pas de voir dans cette pièce une médaille de Foulques Nerra. — Le dessin du tombeau aujourd'hui détruit se retrouve dans la collection Gagnères, à la bibliothèque impériale. Il appartient au style ogival, et par conséquent est très postérieur à la mort du comte d'Anjou.

² Traité des monnaies des barons. Supplém. à l'ouvrage de Tobiésen-Duby, tom. II, p. 15 et planche 72. Comtes d'Anjou.

par les personnes présentes et déposée aux archives de la commune et de la fabrique.

Cette découverte, accompagnée des constatations de l'histoire, de l'archéologie et de la science médicale, présente donc les plus grandes garanties possibles d'authenticité. On regrette seulement que le tombeau ait été déjà fouillé, et que cette violation ait fait disparaître beaucoup d'objets qu'il eût été fort curieux de retrouver¹.

Outre les personnes ci-dessus mentionnées, un grand nombre d'habitants de Beaulieu assistaient à cet intéressant travail et c'est avec une vive émotion que tous les témoins de cette fouille ont vu paraître les restes mortels du puissant comte d'Anjou, qui depuis plus de huit siècles reposent dans l'église qu'il avait élevée au pied de son imprenable château de Loches.

Le Secrétaire général du Congrès,

D'ESPINAY.

¹ Il est incontestable que le sarcophage découvert était sous le tombeau indiqué par D. Galland, mais il n'est pas certain que ce soit celui de Foulques; les chroniqueurs de Beaulieu ont pu commettre une erreur, et, voyant un tombeau ancien, le prendre pour celui de Foulques sans en avoir la preuve.

DICTIONNAIRE

TOPOGRAPHIQUE

DU MORBIHAN

PAR M. ROSENWEIG,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT.

Les études historiques locales ont pris de nos jours une grande extension. Cette tendance est excellente, et il faut s'en applaudir : ces études nous révéleront une foule de faits inconnus ou mal connus, qui, présentés avec leur vrai caractère, jetteront une lumière toute nouvelle sur l'histoire générale elle-même. L'étude de la géographie se rattache à celle de l'histoire d'une manière intime ; il n'est pas nécessaire d'insister sur le rapport qui existe entre ces deux sciences : on sait que l'histoire des localités demande des connaissances topographiques sérieuses.

Tout le passé d'un pays revit en effet dans ses noms de lieux : langues, faits historiques, mœurs, coutumes, religion même, ces grands éléments de la vie

des peuples s'impriment dans les noms des localités qu'ils habitent ; c'est un des aspects les plus curieux de l'histoire de chaque région.

Aussi doit-on applaudir à la publication des dictionnaires topographiques des départements faite sous les auspices du Gouvernement et des sociétés savantes ; ces publications d'une haute importance historique sont appelées à rendre un grand service à la science et lui feront certainement faire de grands progrès dans les divers départements. Parmi les anciennes provinces, quelques-unes ont une histoire toute particulière et vraiment nationale ; elles présentent évidemment un intérêt bien plus grand pour la géographie, que celles dont le passé se perd dans la grande histoire de France. La Bretagne, l'Alsace, la Gascogne, le Languedoc ont eu longtemps leur vie propre ; elles se distinguaient du reste de la France par la langue comme par les lois, les institutions et les mœurs.

Le Morbihan, situé sur les confins de la Bretagne française et de la Bretagne celte, au point de contact de deux peuples, de deux langues et pour ainsi dire de deux civilisations différentes, présente un grand intérêt pour l'histoire locale, un beau sujet pour la rédaction d'un dictionnaire topographique.

Le travail de M. Rosenweig comprend deux parties : 1° une introduction ; 2° le dictionnaire proprement dit, suivi d'une table des formes anciennes des noms de lieux.

§. I. — L'INTRODUCTION.

L'introduction débute par une rapide description physique du pays : configuration du sol, formation géologique, énumération des rivières, dont la pente générale indique l'inclinaison du terrain, du nord au sud, climat, productions, statistique des terres cultivées, etc., le tout en quelques lignes seulement.

Suit un aperçu historique assez court sur les premiers temps de l'Armorique et du Morbihan. Habité d'abord par la tribu des Vénètes (en celte *Gwened*), le Morbihan tomba sous la domination romaine, après la bataille navale racontée par César.

A l'époque gallo-romaine, sa capitale s'appelait *Dariorigum*. Quelle était cette ville ? Vannes et Locmariaquer se sont disputé l'honneur d'avoir pris sa place ; mais les savants du pays paraissent donner la préférence à la première. Le chef-lieu n'aurait donc pas changé depuis l'époque romaine, fait qui s'est produit, remarquons-le, dans la plupart de nos anciennes provinces. Vers le ^{ve} siècle, la ville prit le nom du territoire (Civitas Venetum) et *Dariorigum* devint Vannes. C'est ainsi que *Juliomagus* est devenu Angers, et *Cæsarodunum*, Tours.

A l'époque barbare, nous trouvons le nom de *Letavia* appliqué à l'Armorique. Ce nom vient-il de *Læti* et veut-il dire pays des Lètes, ou de *Letaw* (pays maritime, en celte) ; M. Rosenweig incline pour la première opinion. Pour moi, je préférerais la seconde avec M. Le Men, archiviste de Quimper : la Bretagne n'était

pas plus *létique* que les provinces du nord et même que beaucoup de provinces du centre. Le nom de *Letaw* ou *Lidaw* emprunté à sa langue nationale, lui convient au contraire parfaitement.

A cette époque obscure où se dissout la puissance romaine, l'Armorique tombe dans l'anarchie et se divise entre de petits tyrans locaux. Le règne d'Eusèbe, à Vannes, paraît antérieur à l'établissement des Bretons. Il est relaté dans la vie de saint Melaine.

Arrive ensuite l'établissement des Bretons insulaires dans l'Armorique continentale. M. Rosenweig place cette invasion dans la première moitié du ^ve siècle. Sur ce point, l'opinion du savant auteur ne me paraît pas d'une exactitude parfaite.

S'il est un point admis aujourd'hui de tous les historiens qui ne se laissent pas tromper par les fables des anciens chroniqueurs, c'est que l'établissement des Bretons en Armorique a eu pour cause unique la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons et les Angles.

Les exilés bretons, chassés de leur pays, vinrent successivement et par petites bandes chercher asile chez leurs frères du continent. Or l'invasion saxonne n'a commencé qu'en 455. C'est donc dans la seconde moitié du ^ve siècle et pendant les premières années du ^{vi}e qu'il faut placer l'établissement des Bretons sur le sol continental¹.

¹ Ce système repose sur les documents les plus sérieux : Bède, Gildas, Grégoire de Tours, les cartulaires de Landevenech et de Quimperlé, et quelques vies de saints bretons authentiques et fort anciennes.

En le plaçant au commencement du même siècle, l'auteur du dictionnaire paraît avoir cherché une opinion mixte entre l'école de D. Morice et celle de D. Lobineau, ces deux savants bénédictins si divisés sur les origines de leur province. M. Rosenweig n'admet pas avec le premier le récit fabuleux, répété par Nennius et Geoffroy de Monmouth, d'après lequel Conan Mériadec, à la suite du tyran Maxime, aurait créé dès l'an 383 une royauté bretonne en Armorique. Mais il paraît se rattacher à l'opinion intermédiaire de D. Le Gallois qui ne repose sur aucun document sérieux, et n'est qu'une pure hypothèse.

Il eût mieux valu rejeter ce compromis et proclamer, à la suite de D. Lobineau et de la plupart des écrivains modernes, la vérité complète sur les origines bretonnes ; il ne faut ni faire grâce aux fables historiques ni même se contenter d'une demi-vérité.

Les Bretons, établis d'abord sur les côtes du Nord et dans la Cornouaille, s'avancèrent ensuite sur Vannes, qui vers la fin du VI^e siècle, tomba au pouvoir d'un de leurs chefs nommé Waroch. De lui, le pays vannetais prit le nom de Browerech ; ce territoire correspond à peu près au Morbihan actuel. Plus tard, Nomenoë devait ajouter aux premières possessions bretonnes les comtés de Rennes, de Nantes et de Retz. Ce serait au IX^e siècle et par suite de ses conquêtes que la langue bretonne se serait étendue jusqu'à une ligne passant à l'est de la presqu'île du Croisic et à l'ouest de Rennes. Puis au X^e siècle, les invasions des Normands, qui dévastèrent la Bretagne, auraient fait reculer cette ligne vers l'ouest et l'auraient fixée au point où elle était

encore située au dernier siècle et au commencement de celui-ci¹.

Ce système, soutenu par M. de Courson dans son introduction au cartulaire de Redon et admis par M. Rosenweig, n'est peut-être pas exempt de critique. Il est peu vraisemblable que la conquête de Nomenoë ait donné à la langue bretonne une pareille extension. Ce fut une conquête purement politique, et non une invasion territoriale. Elle n'a pas plus imposé la langue celte aux Gallo-Francis du pays que la soumission de la Gaule par Clovis n'a imposé la langue franque aux provinces de la Loire.

Il est bien peu admissible aussi que les dévastations des Normands aient détruit l'usage de la langue bretonne dans toute la région intermédiaire dont il s'agit. Les dévastations ne sont jamais aussi complètes que le disent les historiens.

Les paysans bretons n'ont pas tous péri dans ces guerres, et lorsqu'Alain Barbe-Torte vint relever sa nation, il lui fut facile de former une armée, en appelant près de lui les fugitifs chassés de leurs foyers. Il est beaucoup plus probable que la limite des deux langues n'a pas été sensiblement modifiée par les invasions normandes, qu'elle ne s'est jamais étendue à l'est aussi loin que le pense M. de Courson; mais, que d'un autre côté, elle n'a pas reculé subitement devant les dévastations des pirates du Nord. Elle a dû reculer au contraire peu à

¹ Voir D. Vaissette, *Géogr. hist.* D'après ce savant bénédictin, la langue bretonne ne comprenait que les diocèses de Quimper, de Tréguier, de Saint-Pol de Léon et de Vannes (t. VI). Il faut ajouter la presqu'île de Guérande, du diocèse de Nantes.

peu devant l'ascendant de la civilisation française, et ce mouvement de retraite n'a pas été l'œuvre d'un jour, mais celle des siècles. Les conquêtes politiques ne changent que les chefs d'un pays et non le fonds de la population ; les invasions soudaines comme celles des Normands font périr des milliers d'habitants et font fuir les autres, mais ne les anéantissent pas. Le torrent passé, l'incendie éteint, les fuyards reviennent, relèvent leurs demeures et réparent leurs pertes sans avoir eu le temps d'oublier leur langue. Il n'y a que les expulsions régulières et systématiques, ou les colonisations opérées par des tribus émigrant en masse qui puissent changer la langue d'un pays. Elle peut se perdre aussi, mais avec la suite du temps, par l'influence d'une civilisation dominante. Or aucun de ces faits ne s'est produit en Bretagne, au ix^e et au x^e siècles.

Est-il bien certain d'ailleurs que ce soient les Bretons insulaires qui aient apporté en Armorique la langue celtique ? Assez nombreux pour soumettre le pays à leur domination, ce qui, du reste, leur a coûté plusieurs siècles de lutte, l'étaient-ils assez pour changer sa langue ? Il ne faut pas oublier qu'arrivés en fugitifs, ils étendirent peu à peu leur domination en se mêlant aux anciens habitants du pays. Les Normands de Rollon, tout autrement puissants et forts que les Bretons, perdirent promptement l'usage de leur langue nationale et furent absorbés par l'élément français. Les Francs de Clovis étaient promptement devenus Romains quant au langage. Il est probable qu'il en fût arrivé autant aux Bretons fugitifs et qu'ils auraient oublié au bout de deux ou trois générations leur langue nationale, s'ils ne s'é-

taient fondus avec une population restée elle-même celtique. Des textes des iv^e et v^e siècles nous montrent qu'à cette époque la vieille langue des druides était encore en usage dans certaines parties de la Gaule, et notamment dans les contrées reculées et éloignées des grands centres. Un grand nombre de mots celtiques est resté en effet dans nos patois du Midi et de l'Est. Sans doute le latin était partout la langue officielle et celle des écoles. Mais il ne serait point étonnant que le celtique se fût conservé dans les campagnes armoricaines comme dans celles de la Belgique et de l'Auvergne. Il faut remarquer d'ailleurs que les Bretons, arrivés par mer, ne s'établirent en masse que sur les côtes, et cependant le centre de la Bretagne, la région montagnueuse est tout aussi celtique par la langue, plus celtique peut-être par les institutions que la région maritime¹. Ils s'établirent surtout au nord, et c'est au sud que la langue celtique a le plus d'extension. La ligne de séparation fixée par D. Vaissette va en effet du nord-ouest au sud-est. Elle comprend des cantons, tels que celui de la Roche-Bernard, qui n'ont subi de la part des Bretons qu'une conquête purement politique ; et au nord, elle laisse en dehors d'autres cantons, où ont abordé des colonies bretonnes, telles que ceux de Dol, Saint-Malo, Aleth, etc. Les limites de l'invasion bretonne et celles de la langue celte ne se correspondent pas et cet état de choses remonte au vi^e siècle. Enfin les prêtres bretons prêchèrent dès leur arrivée les habitants

¹ Voir les usances du comté de Rohan, celles de Corley, celles de Bellec, Bégare, et de Ballacret (*Cout. gén. de Richebourg*. t. IV).

du pays, encore fort adonnés aux superstitions druidiques. On ne dit pas qu'ils eussent besoin d'interprètes; et si les Armoricaïns et les Bretons n'eussent pas déjà parlé la même langue, ces prédications suivies de succès si rapides eussent été impossibles. Les Gaulois et les Bretons parlaient à peu près la même langue. Tous les écrivains de l'antiquité en font foi. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle s'opéra l'établissement des Bretons au moment de leur arrivée.

Il me semble donc très-probable que les campagnes de l'Armorique étaient restées celtiques sous la domination romaine, par la langue et les coutumes, quoique les villes fussent devenues romaines. Quand les Bretons, chassés de leur île, arrivèrent sur le territoire lëtavien, ils y trouvèrent des frères qui parlaient la même langue qu'eux, avaient les mêmes mœurs et les mêmes lois. Peu à peu de fugitifs ils devinrent maîtres, se fondirent avec les Armoricaïns dans la partie occidentale, et leur imposèrent le joug par la force dans la partie centrale et orientale, puis engagèrent une longue lutte contre les Francs. Mais ce ne sont pas eux qui ont imposé à l'Armorique la langue celtique comme on le croit ordinairement : ils lui ont donné seulement, comme les Francs de Clovis à la Gaule, leur nom et des maîtres nouveaux.

Nous en avons assez dit sur les questions historiques. Continuons l'analyse du livre de M. Rosenweig. Après avoir parlé des premiers temps de la Bretagne, l'auteur explique l'organisation du pays avant la Révolution.

Sous le rapport religieux, Vannes était le chef-lieu d'un diocèse qui comprenait vraisemblablement l'ancien

territoire de la cité des Vénètes. Le Morbihan a été formé de ce diocèse et de quelques paroisses empruntées aux diocèses voisins, auxquels il en a cédé lui-même quelques autres.

Le diocèse de Vannes ne paraît pas avoir été divisé comme la plupart des diocèses français en archidiaconés; mais seulement en doyennés ou territoires. C'étaient ceux de Vannes, Pont-Belz, les Bois, Guemené, Porhoët, Carentoir, Redon, Rieux, Peaule, Belle-Ile, d'inégale étendue; les uns comprenaient trente et quelques paroisses, les autres dix, douze, Belle-Ile quatre seulement.

Les paroisses elles-mêmes se divisaient en *trèves* et en *frairies*. Les trèves sont mentionnées dans les plus anciens documents de la Bretagne.

Outre ses paroisses, le diocèse de Vannes possédait deux collégiales : Notre-Dame-de-la-Fosse, à Guemené, et Notre-Dame-de-la-Touchaye, à Rochefort; cinq abbayes, avec un grand nombre de prieurés, plusieurs communautés d'hommes et de femmes.

L'auteur, après avoir énuméré toutes les paroisses du diocèse, donne aussi les noms de celles des diocèses voisins (Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Cornouaille), qui en ont été détachées pour être réunies au Morbihan.

L'organisation féodale vient ensuite.

Les principales seigneuries du Morbihan étaient les suivantes :

Le comté de Broverech ou de Vannes, devenu comté de Bretagne sous Alain Barbe-Torte; la Bretagne devait être érigée en duché en 1297, puis réunie à la couronne au xv^e siècle;

La seigneurie de Kemenet-Heboë (Hennebont);

Celle de Porhoët, d'où la vicomté de Rohan fut démembrée au XII^e siècle, pour devenir plus tard un duché-pairie;

Celle de Kemenet-Guégant, ou Guémenée, et enfin celles de Malestroit, Rochefort, Rieux, Largouet, Kaër, sans parler des fiefs inférieurs qui relevaient de ces grandes seigneuries féodales.

Il faut remarquer que bien que plusieurs de ces grands fiefs portassent le même nom que les divisions ecclésiastiques du Broverech, elles ne leur correspondaient pas cependant d'une manière exacte. Il serait impossible du reste d'entrer dans le détail de l'enchevêtrement des inféodations et sous-inféodations.

Il est peut-être regrettable que l'auteur du Dictionnaire n'ait pas cherché à approfondir les origines de la féodalité bretonne. Il eût été intéressant de parler ici des anciens Mactierns, et puisqu'il s'agit principalement de géographie, de chercher à reconstituer les limites territoriales dans lesquelles s'exerçait l'autorité de ces vicomtes bretons. Nos anciens comtés francs étaient divisés en vigueries; M. Mabile dans son ouvrage sur la topographie de la Touraine a reconstitué les anciennes vigueries de cette province. Un travail de ce genre sur les subdivisions des comtés bretons eût offert un très-grand intérêt, notamment pour le Morbihan. Les grands fiefs bretons, sont sortis des *Mactiernats* comme les grands fiefs gallo-francs des vigueries et vicomtés carlovingiennes. C'est dans ces anciennes subdivisions des comtés qu'il faut aller chercher l'origine des premières divisions féodales des provinces.

L'organisation judiciaire fait suite à l'énumération des seigneuries. Vannes était le chef-lieu de l'un des quatre présidiaux de Bretagne. Les trois autres étaient Rennes, Nantes et Quimper. Ces présidiaux étaient subdivisés en sénéchaussées dont l'origine est du reste beaucoup plus ancienne. Le Morbihan comprend, outre la sénéchaussée de Vannes qui avait été unie au présidial, celles d'Auray, Rhuis, Gourin, Hennebont, Belle-Ile, et des portions de territoire qui faisaient partie de celles de Quimperlé, Guérande, Nantes, Rennes, Ploërmel. Ces sénéchaussées se subdivisaient elles-mêmes en bailliages et prévôtés.

L'auteur eût pu nous parler ici de la coutume de Broverech, dont les usages ruraux, essentiellement celtiques, méritent d'attirer l'attention des hommes studieux. Le Morbihan est encore à présent, en grande partie, pays de domaine congéable.

Sous le rapport financier le territoire, qui forme aujourd'hui le Morbihan, dépendait de la cour des comptes de Bretagne; cette cour changea plusieurs fois de résidence, fut fixée à Vannes vers le milieu du xv^e siècle, pour être transférée à Nantes en 1495. La division par bailliages, prévôtés, paroisses et frairies, servait à l'établissement et au recouvrement de l'impôt. La Bretagne était un pays d'États, et jouissait d'une certaine autonomie pour le vote des impôts.

L'administration de toute la province de Bretagne était soumise à un seul intendant. Elle se divisait en un grand nombre de subdélégations. Le département du Morbihan comprend aujourd'hui dix-neuf de ces subdivisions anciennes; quelques-unes sont entrées complètement dans son ressort; d'autres, pour partie

seulement comme cela a eu lieu pour les sénéchaussées. Ce sont les suivantes : Vannes, Auray, Belle-Ile, Callac, Corlay, Gourin, Guémené, Hennebont, Josselin, Lorient, Malestroit, Montauban, Plélan-le-Grand, Floërmel, Pontivy, Quimperlé, Redon, Rhuis, la Roche-Bernard.

La Bretagne était régie, comme toutes les provinces françaises, par un gouverneur militaire, chargé de la haute surveillance du pays et secondé par des lieutenants généraux. Au-dessous d'eux des gouverneurs particuliers commandaient les places d'Auray, Belle-Ile, Hennebont, Josselin, Malestroit, Floërmel, Port-Louis, Redon, Sarzeau, Vannes.

En 1790, lors de la création des départements, la Bretagne fut divisée en cinq départements; celui du Morbihan prit son nom du lac ou golfe du même nom (en breton *Mor bihan*, petite mer); il fut formé du Broverech ou pays Vannetais, correspondant à peu près au diocèse de Vannes, et de quelques paroisses voisines, comme on l'a déjà dit. Il fut divisé en neuf districts, soixante-neuf cantons, et deux cent trente-deux municipalités.

La constitution de l'an VIII et une loi de l'an IX ont remplacé les neuf districts par quatre arrondissements, et réduit les cantons au nombre de trente-sept; ce qui est encore l'organisation actuelle.

Toute la partie de l'introduction relative aux divisions religieuses et civiles du Morbihan, à son administration, tant avant que depuis la Révolution, est donc très-complète et fort intéressante. Mais la partie historique aurait pu être traitée par le savant auteur d'une manière plus étendue. Ce sujet, lorsqu'il s'agit d'un pays

qui a une histoire aussi intéressante que celle du Morbihan, demandait, suivant nous, un plus grand développement. Cela était d'autant plus désirable que le Dictionnaire lui-même est purement géographique. M. Rosenweig a été trop modeste peut-être, en resserrant son cadre dans des limites, à mon avis, trop étroites pour l'importance du pays.

§ II. LE DICTIONNAIRE.

Le *Dictionnaire topographique* renferme tous les noms de villes, paroisses ou communes, bourgs, villages, hameaux, anciennes seigneuries, domaines importants, abbayes, prieurés, localités célèbres, cantons ou régions, puis ceux des rivières, ruisseaux, cours d'eau, et même les noms des rues des villes.

Rien de plus curieux que l'étude de ces divers noms de lieux, dans un pays qui présente, comme le Morbihan, le spectacle si frappant de la juxtaposition et, en certains lieux, de la fusion de deux langues et de deux peuples. Ce contraste est visible surtout dans les noms des petites localités qui ont conservé bien mieux que ceux des grandes leur physionomie primitive. Il remonte à une époque fort ancienne ; car dans les actes du cartulaire de Redon, nous voyons, dès le ix^e siècle, des noms d'hommes ou de lieux à physionomie celte figurer à côté de noms d'hommes ou de lieux d'origine gallo-franque. Dans certains actes tous les noms sont bretons, dans d'autres tous sont gallo-francs, dans d'autres encore il y a mélange. Ici c'est un mactiern breton qui intervient, là c'est un comte ou un viguier français. La lecture de

quelques-unes de ces pièces fait naître dans l'esprit une idée plus nette et plus précise de la situation réciproque des Bretons et des Francs au moyen-âge, sur les bords de l'Oust et de la Vilaine, qu'une longue dissertation. Le Dictionnaire de M. Rosenweig produit à peu près le même effet, car les noms actuels de lieux du Morbihan présentent le même contraste saisissant qu'offrent les actes émanés des hommes du même pays, il y a dix siècles.

Nous trouvons donc dans le *Dictionnaire topographique* un grand nombre de mots formés de racines bretonnes. Les suivantes sont les plus usitées dans la composition des noms géographiques :

Coët ou *coât* (bois), *ker* (domaine), *ty* (maison), *mane* ou *mené* (montagne, colline), *pen* (tête), *pleu* ou *plou* (paroisse, village), *loc* (lieu, maison ou chapelle, très-souvent suivi d'un nom de saint), etc.

Mais à côté de ces noms tout celtiques, nous trouvons bon nombre de noms français, dont le sens correspond à celui des précédents, et qui admettent dans leur composition les mots : *maison*, *ville*, *pont*, *port*, *porte*, *mont*, *château*, *verger*, *val*, etc., comme dans le reste de la France.

Outre ces noms d'origine ethnographique, se trouvent en Bretagne, comme partout ailleurs, un grand nombre de noms de lieux formés avec le nom d'un saint, généralement celui du patron de la paroisse. Cet usage n'est pas spécial à la Bretagne, mais il faut remarquer cependant la physionomie de ces noms de saints parmi lesquels il y en a beaucoup de purement celtiques : Saint-Tugdual, Saint-Mac-Liave, Saint-Guenaël, etc.

Il est impossible de signaler tous les noms dont la physionomie présente le contraste de cette division ethnographique ; il faudrait pour être complet sur ce point citer le Dictionnaire tout entier. Mais une étude minutieuse faite sur une carte détaillée (celle de Cassini ou de l'État-major), permettrait de retrouver quelle était au moyen-âge la limite des deux langues celtique et française. Cette étude, poursuivie scrupuleusement, obligerait peut-être à reculer vers l'Ouest, la limite fixée par M. de Courson ; mais en admettant même qu'il ne fallût pas la placer aussi loin de ce côté que l'a fixée D. Vaissette, et qu'elle dût rester plus à l'Est, il n'en résulterait pas que l'établissement territorial des colonies bretonnes des v^e et vi^e siècles se fût étendu jusqu'à cette limite. La persistance de la langue celtique parmi les Armoricaïns pendant les premiers siècles du moyen-âge suffirait pour expliquer la conservation des noms de lieux celtiques dans certains territoires situés à l'Est de la Basse-Bretagne, dans la partie de la Haute-Bretagne qui s'en rapproche le plus.

Le *Dictionnaire topographique* est suivi d'une table des formes anciennes des noms de lieux. Cette partie est la plus courte du livre mais n'est pas la moins intéressante, par les conséquences historiques que l'on en peut tirer. Le relevé de ces formes prouve en effet que la plupart des noms géographiques n'ont subi que des variations d'orthographe ; il est facile de retrouver dans beaucoup de noms actuels les suffixes locaux d'origine bretonne : *ker, coat, pleu, etc.*

Les noms de lieux ont donc peu changé. Cette conclusion montre avec quelle certitude on peut se servir

de ces noms quand il s'agit d'établir les anciennes limites des deux langues, Beaucoup de noms modernes, de forme bretonne, ont le même sens que les noms correspondants des chartes et des anciennes chroniques; ce qui montre que les formes latines admises dans les chartes ne sont que la traduction des noms vulgaires. Aussi les noms bretons commençant par *ker*, commencent en latin par *villa* : *Villa-Andre* (Kerandré), *Villa-Cadoret* (Kerkadoret), *Villa-Christi* (Kergrist), *Villa-Connan* (Kergonan), etc.

Pour quelques noms il y a eu changement, et le vieux nom breton des anciens documents est remplacé aujourd'hui par un nom français. Lotudy est devenu Saint-Tudy, *Villa-Guen* (sans doute Kergouen) s'est transformé en la *Maison-Blanche*; *Kerpirhuiry* s'appelle aujourd'hui Beauregard. Mais au contraire un lieu nommé jadis la *Maison-Verte* s'appelle maintenant *Ty-Glas*, mot qui en breton a le même sens; probablement le mot vulgaire est bien *Ty-Glas*, mais dans un ancien titre français on aura tenu à en donner la traduction dans la langue officielle.

Il faut reconnaître que ces changements et traductions sont exceptionnels, et que sauf d'assez nombreuses variations d'orthographe, les noms anciens du Morbihan sont encore les noms modernes.

Nous adresserons au savant auteur une critique sur ce point. Pourquoi n'a-t-il pas cité les sources auxquelles il a puisé les anciennes formes des noms de lieux? Dans une étude de ce genre, il ne suffit pas de donner la liste générale des sources comme l'a fait M. Rosenweig, il faut, au moins pour les formes an-

ciennes, indiquer, pour chaque forme de chaque nom de lieu, à quel document on l'a empruntée et en donner la date. C'est la seule manière de faire sérieusement l'histoire topographique d'un pays. Qu'une forme soit empruntée à un acte du IX^e ou du XI^e siècle, ou qu'elle vienne d'un titre du XVII^e ou du XVIII^e siècle, il n'est pas du tout indifférent de le connaître.

Il peut être fort important de savoir si un nom a changé sa forme bretonne à une époque récente ou à une époque ancienne. La conclusion à tirer d'un fait de ce genre peut être fort différente, suivant la question de date. Il est inutile d'insister davantage sur ce point, si facile à comprendre. Le défaut des indications dont nous parlons enlève à cette partie importante du dictionnaire quelque chose de son intérêt scientifique.

Malgré ces critiques de détail, le livre de M. Rosenweig n'est pas moins une œuvre sérieuse, consciencieuse, et qui appelle les éloges de tous les hommes qui s'intéressent aux progrès de la science historique. Ce Dictionnaire, qui atteste de longues et savantes recherches, rendra de grands services à l'étude des origines bretonnes; il facilitera singulièrement la tâche de tous ceux qui voudront désormais creuser ces intéressantes questions touchant à la fois à l'histoire, à la géographie et à l'ethnographie de la France.

D'ESPINAY.

QUELQUES MOTS

ENCORE

SUR M. VILLEMAIN

Il vous a parlé, grand'mère,
Il vous a parlé !

Vous connaissez tous, Messieurs, ce refrain d'une chanson de Béranger, une de celles qui peuvent ici et partout être citées sans inconvénient, — ici, malgré leur caractère politique, un peu dans le genre *Chauvin* ou *Prudhomme*, — partout parce qu'elles ne disent rien qui soit de nature à blesser les plus délicates oreilles. Donc, répétons-le, ce refrain, en le modifiant à notre usage :

Il nous a parlé, confrères,
Il nous a parlé !

Oui, et nous en conservons précieusement le souvenir, *il nous a parlé* plus d'une fois, cet homme qui, pendant un demi-siècle, a donné en France à la critique littéraire une impulsion jusqu'alors inconnue, qui de

ce genre d'études longtemps secondaire, quoique dignement représenté par les Batteux, les Laharpe et tant d'autres, a fait un genre du premier ordre, qui, dans sa chaire de la Sorbonne comme dans son fauteuil de l'Institut, appelait avec une si ingénieuse habileté la philosophie et l'histoire au secours de la littérature, qu'on croyait entendre avec sa voix celle de ses deux illustres collègues Guizot et Cousin.

Il nous a parlé, confrères,
Il nous a parlé !

Vous me pardonnerez, je l'espère, Messieurs, de revenir encore un peu sur ce qui a été si bien dit de M. Villemain par deux d'entre vous. Ce sont là des titres de famille : y ajouter une feuille, si peu riche qu'elle soit de nouveaux détails, c'est un pieux devoir dont l'accomplissement porte, ce me semble, avec lui sa raison et au besoin son excuse. D'ailleurs, ce que je vais avoir l'honneur de vous raconter se rattache en même temps au récit, fait par notre cher président, de l'intervention de M. Villemain dans nos séances, et aux visites de l'illustre académicien à la bibliothèque municipale d'Angers avec M. Lemarchand pour guide.

En rendant compte de la dernière apparition de M. Villemain dans notre Société, M. Ad. Lachèse a reproduit de la manière la plus saisissante l'espèce de réveil de l'éloquent professeur, alors souffrant, quand, au sortir de la séance, il se trouva en présence du docteur Dumont, qui venait de lui adresser une pièce de vers grecs. Il y avait bien là en effet de quoi secouer chez le vieil admirateur d'Homère une torpeur trop

expliquée par des douleurs physiques et morales. Sous le coup de cette commotion d'électricité classique, le traducteur de Pindare, l'ancien acteur grécisant du Philoctète de Sophocle fut plus que galvanisé; nous fûmes témoins d'une sorte de résurrection. M. Lachèse ne s'est donc pas trompé dans la peinture qu'il a faite de cette scène vraiment curieuse; mais il a oublié ou peut-être ignoré que ce ne fut pas là, comme il paraît le croire, la première entrevue de M. Villemain et de M. Dumont. Voici comment elle avait eu lieu quelques années auparavant; ce souvenir n'est pas sans intérêt parce qu'il complète ceux de M. Lemarchand comme ceux de M. Lachèse, et surtout parce qu'il est une preuve, ajoutée à bien d'autres, de la prodigieuse mémoire de M. Villemain.

La première fois que le secrétaire perpétuel de l'Académie française vint à Angers, notre Société s'efforça de le recevoir aussi dignement qu'elle pourrait le faire. Alors eut lieu cette séance solennelle dont M. Lachèse a reproduit les brillants détails. Pendant qu'on en faisait les préparatifs, une commission, composée de notre regretté président d'alors, M. de Beauregard, de M. Godard-Faultrier et de celui qui a l'honneur de vous parler, fut chargée de faire connaître à l'hôte éminent que nous allions fêter quelques-unes au moins de nos richesses artistiques et archéologiques. En lui montrant le reste de mur gallo-romain qui se trouve au haut de la place Saint-Laud, nous lui dîmes: « Vous voyez, « Monsieur, que nous ne vous épargnons rien; nous ne « vous *faisons pas grâce d'une laitue.* » Le mot le fit rire, et il serait difficile de rendre le mélange de malice

et pourtant de bonhomie avec lequel il répondit : « Eh « mais, c'est très bon, les laitues ; je vous assure que « je les aime beaucoup. » Était-il vraiment bien séduit de l'aspect de nos laitues ? Je ne l'affirmerais pas ; mais lui, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et surtout membre de l'Académie des Inscriptions, il ne pouvait pas ne pas paraître friand d'un tel régal.

Toutefois son admiration fut bien plus évidemment sincère dans le musée Toussaint. Oh ! là, il n'y eut plus de doute. Il poussa de véritable cris d'enthousiasme en voyant ces restes de voûtes et surtout cette rosace si heureusement conservée, à travers laquelle brillait l'azur du ciel : *Sub dio*, répétait-il avec une sorte de joie d'enfant, ou plutôt avec ce sentiment du beau si profondément développé chez lui par l'étude de l'antiquité classique, *sub dio, sub dio!*

Il était encore sous le charme quand nous l'introduisîmes dans le musée David. J'essaierais vainement de redire, d'indiquer même, tout ce que lui inspira la vue de cette magnifique collection. Comment en effet reproduire cette appréciation si vive des beautés artistiques, mêlée à une foule d'anecdotes que lui rappelait la vue des médaillons où revivent tant de célébrités qu'il avait presque toutes personnellement connues ? Il faut y renoncer. Je me bornerai seulement à vous dire l'effet produit sur lui par deux figures, non contemporaines et dont une n'est pas œuvre de David.

En regardant la tête de Corneille conforme à celle de la statue faite pour la ville de Rouen : « C'est beau, « dit-il, c'est bien beau ; mais cependant est-ce exac- « tement le Corneille que nous connaissons par ses

« portraits? Je ne sais si je me trompe ; mais je trouve
« qu'il manque peut-être quelque chose à la parfaite
« ressemblance ; qu'est-ce donc ? » — Ne serait-ce pas,
lui répondit-on, que cette admirable tête, qui n'est
certes pas celle d'un homme jeune, est peut-être pour-
tant un peu moins âgée que la tête traditionnelle du
poète? — « C'est possible, reprit-il ; car il convient de
« représenter toujours Corneille très-âgé, conservant
« malgré les années cette expression de vigoureuse
« vieillesse qui était comme le symbole de son immor-
« talité. Il faut qu'au premier coup-d'œil sur un por-
« trait du *Corneille et du Cid et d'Horace*, on se rappelle
« aussitôt ces beaux vers que rugissait, pour ainsi dire,
« le lion à demi *vaincu du temps*, mais qui sentait tou-
« jours sa force :

Tel Sophocle , à cent ans, charmaient encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines ! »

En disant cela, M. Villemain nous parut faire un
retour sur lui-même. Il était comme transformé par
un double élan d'admiration pour Corneille et d'intime
révolte contre les détracteurs qui prétendaient que, lui
aussi, il commençait à baisser. Il n'alla pas, il est vrai,
jusqu'à continuer ainsi la citation :

Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent ;
Pour bien écrire encor j'ai trop longtemps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit :
Mais contre cet abus que j'aurais de suffrages !

.

Il y suppléa en redisant une seconde fois, après un

moment de réflexion, mais avec une nouvelle énergie de sentiment et d'organe :

Tel Sophocle, à cent ans, charmait encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines !

Je n'oublierai jamais l'impression que produisirent sur nous ces deux vers retentissant deux fois, deux fois roulant sous les voûtes du musée comme un grondement de tonnerre. Je n'oublierai pas non plus l'attitude et la physionomie de quelques braves gens, évidemment illétrés, amenés là par le hasard, et dont la stupeur admirative me donna l'idée de celle qui se manifeste, dit-on, dans les représentations gratuites quand les principaux acteurs de nos grands théâtres jouent devant le peuple les chefs-d'œuvre de notre littérature dramatique. Pour nous, Messieurs, nous ne pûmes que conduire silencieusement, avec respect, l'éloquent interprète de Corneille dans une salle voisine où nous attendait un autre et non moins curieux rapprochement.

M. Villemain parcourut rapidement la double galerie où, pour l'instruction de nos jeunes artistes et pour la satisfaction du public, sont rassemblées, avec quelques œuvres originales, les reproductions des principales œuvres de la sculpture ancienne et moderne. Il ne put s'empêcher, lui aussi (*tu quoque*), de donner un coup d'œil admiratif au magnifique buste de Canova représentant celui qui n'était encore que le Bonaparte précurseur de Napoléon. Puis tout à coup, comme fixé malgré lui devant un cippe portant un très-petit buste en marbre, il s'approcha de cette figurine de manière

à permettre à sa vue affaiblie de n'en pas perdre le moindre détail. Quel était donc cet objet si capable de préoccuper un tel juge? C'était le buste de Voltaire, réduit par Houdon lui-même à de minimes proportions d'après la statue, œuvre de cet artiste, que tout le monde a vue dans le vestibule du Théâtre Français. D'un mouvement pour ainsi dire instinctif, nous trois, qui suivions M. Villemain plutôt que nous ne le conduisions, nous arrêtâmes, et un signe mutuellement échangé nous transmit notre commune pensée. A la malicieuse vivacité du regard, à la singulière expression des rides qui plissaient le front, surtout au narquois rictus des lèvres, nous étions tentés de nous demander si c'était le marbre ou son contemplateur qui était Voltaire.

Cette illusion, simultanément éprouvée de nous trois, fut accompagnée pour moi d'une autre qu'éveillèrent les souvenirs de ma jeunesse. En quelques instants, je venais de retrouver M. Villemain sous les deux formes les plus profondément empreintes dans la mémoire de tous ceux qui comme moi l'avaient entendu à la faculté des lettres de Paris. Deux de nos plus grands écrivains (je dirais les deux plus grands, si je n'étais accoutumé à confondre leurs noms avec ceux de Corneille, Racine, Molière et Lafontaine), avaient au Plessis et à la Sorbonne le privilège d'échauffer spécialement la verve de M. Villemain et de faire de lui tour à tour le plus éloquent et le plus spirituel interprète de leurs immortels chefs-d'œuvre : ces deux inspireurs admirables d'un si admirable commentateur étaient Bossuet et Pascal. Toujours exerçant sur son auditoire une entraînant séduction, il ne le transportait jamais plus, jamais

autant que quand il appréciait l'un ou l'autre de ces deux géants de notre littérature. Avec Bossuet, il nous faisait frissonner sous la main de Dieu foudroyant la vanité des grandeurs humaines : avec Pascal, il les écrasait encore en les disséquant, pour ainsi dire ; ou bien (et c'était là le triomphe de sa malice !) changeant tout à coup de figure et de ton, il faisait succéder le plus plaisant, le plus mordant des satiriques au plus grave, au plus morose des penseurs. Eh bien ! Messieurs, tout cela, par un de ces bienfaits que la mémoire accorde aux vieillards en compensation de ce que les années leur enlève, tout cela venait de se renouveler pour moi. Deux vers de Corneille, dits comme personne autre que M. Villemain ne pouvait les dire, m'avaient fait entendre encore une fois le cri de Bossuet : *Madame se meurt, Madame est morte*, l'irrésistible commandement du temps poussant l'homme vers la tombe, *marche, marche*, et tant d'autres traits du même genre ; — puis, le sarcastique regard de notre hôte se confondant avec celui du buste qu'il admirait, je croyais entendre vibrer, comme le sifflement d'une flèche aiguë, *mes pères, mes révérends pères*. Car, j'ose l'affirmer, quiconque n'a pas vu (j'appuie à dessein sur ce mot) vu et entendu M. Villemain lancer *mes révérends pères*, ne comprend pas entièrement tout ce qu'il y avait de poignante malice dans ces mots tombant de la plume de Pascal. Et toutefois, Messieurs, ne vous inquiétez pas de ces réminiscences de ma jeunesse ; ne craignez pas que je vienne mêler à nos paisibles études les irritations d'une autre époque et peut-être un peu de la nôtre. Non ; si je cite les *Provinciales*, c'est seu-

lement comme œuvre d'art. Je n'oublie pas que la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers n'est ni janséniste, ni moliniste : il lui suffit d'être agricole à ses heures, scientifique parfois, artistique souvent, mais *surtout littéraire*, comme voulait bien l'appeler M. Villemain, peut-être encore avec une petite pointe de malice, car il y en avait toujours un peu dans tout ce qu'il disait.

Vous devez trouver, Messieurs, que je vous conduis par une route bien longue au but que j'ai annoncé. J'espère, il est vrai, que vous ne m'en saurez pas trop mauvais gré puisque je vous promène en compagnie de M. Villemain ; hâtons-nous pourtant avec lui d'arriver.

Quelques jours après sa visite du musée, je le revis. Il venait de recevoir une lettre qui le flattait beaucoup et ne l'intriguait pas moins. C'était une lettre grecque, anonyme, semblait-il, mais qui ne l'était qu'en apparence ; je vous expliquerai cela tout à l'heure. L'auteur avait vu, à la bibliothèque communale, M. Villemain tel que naguère M. Lemarchand l'a si heureusement peint, parcourant la salle, visitant chaque rayon, s'arrêtant devant certains livres, caractérisant les auteurs et leurs ouvrages par des jugements, effusions rapides et sûres de son érudition et de son goût, fidèlement recueillies par des oreilles charmées. Dans un langage qui exhalait le parfum de la politesse attique, l'helléniste angevin disait à l'helléniste du palais Mazarin combien notre ville avait lieu d'être fière de sa visite, combien surtout les anciens auditeurs du Plessis et de la Sorbonne étaient heureux de le retrouver dans notre

bibliothèque au milieu de ces auteurs anciens et modernes dont il leur avait autrefois développé les beautés. M. Villemain me fit l'honneur non mérité de me dire qu'il me soupçonnait de lui avoir adressé cette lettre. Je m'empressai de le détromper. « Eh bien ! reprit-il gracieusement :

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ;

« vous connaissez certainement tous les hellénistes
« d'Angers, veuillez m'aider à trouver parmi eux mon
« aimable correspondant. »

Naturellement ma pensée se porta sur les membres de l'Université. Elle s'arrêta tout d'abord sur celui qui était alors professeur de seconde dans notre lycée, M. Dubourg, dont on peut dire, comme d'un personnage fameux avec lequel d'ailleurs il n'a heureusement que cela de commun : *il sait du grec autant qu'homme de France*. Je lui communiquai la lettre mystérieuse ; il y eut à peine jeté un coup d'œil que dans la première ligne il me fit remarquer le mot ὄρεστης par lequel l'écrivain s'était désigné. Or, ni M. Villemain ni moi n'avions saisi le sens de ce mot. De la part de M. Villemain, l'erreur s'expliquait puisqu'il s'agissait d'une espèce de calembourg cachant un nom propre, inconnu de lui. J'étais moins excusable de ne l'avoir pas compris. Quant à M. Dubourg, il vit tout de suite que ce mot, qui, d'après l'étymologie, signifie littéralement *homme de la montagne*, était le nom grécisé de M. Dumont, professeur à l'école de médecine. Nous allâmes trouver le docteur, qui s'avoua l'auteur de l'épître, et nous le

conduisîmes chez M. Villemain. Ce fut la première entrevue de notre ami et de l'illustre académicien. Elle amena entre eux une suite d'agréables relations qui plus tard inspirèrent à M. Dumont la pièce de vers grecs dont M. Lachèse vous a rappelé l'effet. M. Villemain remercia vivement M. Dumont de sa lettre, puis elle lui servit de point de départ pour nous raconter ce qui suit. « Au moment où je venais de terminer mes « études, nous dit-il, je fus mis en relations avec le « célèbre Laënnec, plus âgé que moi d'environ dix ans. « On sait que sa première éducation avait été fort « négligée et qu'il eut le courage de la refaire lui- « même. Quand il sentit le besoin pour son instruction « médicale de remonter aux sources de la science, il « étudia le grec avec ardeur. Ce fut alors que je le « connus. Nous lûmes ensemble tout ce qui reste d'Hip- « pocrate et de Galien. Voici comment nous procédions. « Je lisais à haute voix l'auteur grec, Laënnec suivait « sur un autre exemplaire du texte, en jetant les yeux « sur une traduction latine, mais en se servant surtout « de moi comme dictionnaire et comme traduction. Je « pris un grand goût à notre exercice, et ces auteurs, « dont je n'ai jamais relu depuis les ouvrages, firent « sur moi une telle impression qu'elle ne s'est jamais « effacée. » Et là-dessus il se mit à nous analyser quelques longs passages de Galien. Il le fit avec tant de précision et de clarté que M. Dubourg et moi, étrangers à ces matières, comprenions comme si elles nous eussent été familières, et que le docteur Dumont, qui, lui, les connaissait bien d'après les textes mêmes, nous dit en sortant qu'il était émerveillé de cette puissance de mé-

moire, capable, à cinquante ans d'intervalle, de reproduire pareils détails comme si l'ancien collaborateur de Laënnec avait encore Galien sous les yeux.

Tel fut ce jour-là, M. Villemain, causeur charmant, tour à tour plein de grâce et de savoir ; tel fut-il aussi chaque fois que dans les séances de notre Société il voulut bien prendre la parole. Quand vint le jour où, malade et morose, comme l'a dit M. Lachèse, il crut devoir se borner au rôle de redoutable auditeur, ce fut pour nous plus qu'une privation momentanée ; son silence était un triste pronostic, annonçant que nous ne le verrions plus : le présage ne s'est que trop réalisé, la mort l'a rendu accompli pour jamais. Une consolation du moins nous a été réservée. La Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, a eu depuis quelques années le privilège, dont n'a joui aucune autre académie de province, d'entendre dans ses réunions trois membres éminents de l'Institut. L'un d'eux a disparu sans retour, et de lui tout se résume maintenant pour nous dans ces mots d'orgueil, de reconnaissance et de regret, *il nous a parlé*. Mais Dieu merci, les deux autres restent à la France et à nous. La bienveillance dont ils nous ont honorés jusqu'à ce jour nous permet d'en espérer la continuation, et d'eux encore nous pouvons dire, croyons-le :

 Ils nous parleront, confrères,
 Ils nous parleront !

J. SORIN.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LES ARTS EN TOURAINE

PAR M. GRANDMAISON.

La Société archéologique de Touraine vient de publier dans ses mémoires un fort remarquable livre de son Président, M. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire. Cet ouvrage, couronné cette année à la réunion de la Sorbonne, offre un vif intérêt et témoigne des patientes et sérieuses recherches auxquelles son auteur a dû se livrer.

L'histoire, après avoir tracé les grandes lignes qui doivent lui servir de cadre, tend aujourd'hui à pénétrer dans les détails archéologiques et intéressant la vie privée. En fouillant les actes, les comptes, les mémoires, les pièces anciennes que jadis on jetait au rebut comme de peu de valeur, les archéologues et les paléographes découvrent les petits faits à l'aide des-

quels s'écrit l'histoire des arts, des mœurs, des usages, de la vie privée en un mot.

C'est avec des documents de ce genre que M. Grandmaison a composé son volume sur les arts en Touraine. Cet ouvrage embrasse à la fois le moyen âge et la renaissance. La plupart des pièces mises au jour sont inédites, mais recueillies à des sources sûres : les archives de la préfecture et de la mairie de Tours, et les grands dépôts de Paris ; à ces documents qui constituent le fond de l'ouvrage, l'auteur en a ajouté quelques autres déjà publiés, mais qu'il était nécessaire de reproduire pour compléter le cadre du livre et n'y pas laisser de lacunes.

Ils consistent généralement en extraits de comptes ou de marchés, relatant le nom des artistes et leurs œuvres, quelquefois avec une description rapide du travail fait ou à faire, des quittances et enfin des actes d'acquisition ou autres, dans lesquels figurent les artistes célèbres de la Touraine. De courtes notices expliquent ces pièces et leur servent de liaison.

L'ouvrage comprend quatre parties : la première est consacrée aux peintres, la seconde aux architectes, la troisième aux sculpteurs, la quatrième aux orfèvres, brodeurs, tapissiers, en un mot à ces branches de l'industrie dans lesquelles l'art a souvent un rôle important à remplir.

Il nous serait impossible de donner une idée complète de ce livre qui renferme tant de détails, et de citer les noms de tous les artistes qu'il concerne. Nous mentionnerons seulement les plus célèbres.

Parmi les peintres : Jeanson Loyseau, Jehan Fouc-

quet, le plus grand peintre du xv^e siècle, Jean Perréal, dit Jean de Paris, Copin Delf, Jehan Riveron (tous du xv^e siècle), Jehan Bourdichon, Jehan Clouet, dit Janet, Benjamin Foulon (xvi^e siècle), une femme, Marguerite Bahuche, que le roi fit loger au Louvre, Claude Vignon, Eustache Lesueur, Abraham Bosse, Antoine Rougeot, fondateur de la célèbre école de dessin de Tours (xvii^e et xviii^e siècle). Qu'on ne s'étonne pas de trouver ici des noms qui appartiennent à l'histoire de l'art national en France. L'ouvrage ne s'occupe pas seulement des artistes originaires de la Touraine, mais de tous ceux qui ont travaillé dans ce pays et y ont laissé quelques-unes de leurs œuvres originales.

Les architectes les plus dignes d'être cités sont : Etienne de Mortagne, André Freredoux, qui au xiii^e et au xiv^e siècle construisirent la gracieuse cathédrale de Tours, Jehan de Dammartin et Jehan Papin, qui continuèrent au xv^e siècle le travail des siècles précédents ; les frères François, auteurs de la fontaine de Beaune ; Pierre Nepveu, dit Trinqueau, qui probablement bâtit le château de Chenonceau, Philibert de l'Orme, constructeur du pont et de la galerie qui relie ce magnifique édifice à la rive gauche du Cher ; Martin Beaudquin et Noël Thierry, architectes de Saint-François-de-Paule (ancienne chapelle des jésuites) ; Etienne Le Chevalier, auteur de l'arc de triomphe élevé à la gloire de Louis XIV et démoli pendant la révolution ; Etienne Fournier et Pascal Lescot, qui construisirent à la fin du dernier siècle le grand escalier de Marmoutiers, aussi démoli.

Nous nommerons les sculpteurs suivants : Guillaume

Brassefort, auteur des sculptures du clocher de la première chapelle de Paris, et auquel M. Grandmaison attribue la statue du tombeau d'Agnès Sorel, à Loches; Michel Colombe, qui fit tant d'œuvres remarquables et notamment le tombeau du roi François II, à Nantes; les frères François, célèbres à la fois comme sculpteurs et comme architectes; les frères Juste; Antoine Charpentier, qui termina le groupe de la descente de croix de Notre-Dame des cordeliers de Saumur, commencé par Biardeau; Claude Vinet, Vaugueil, Jean Roussel, Bonnechose.

Les pièces relatives aux arts industriels remontent au ve siècle, la série est ouverte par le testament de saint Perpet et ne s'arrête qu'à la fin du xvi^e siècle.

Il ne faut pas croire du reste que toutes les œuvres mentionnées dans les quatre parties de l'ouvrage aient la même valeur. Il en est beaucoup qui, bien qu'appartenant à des artistes rangés parmi les peintres et les sculpteurs, pourraient être attribuées aux arts industriels. Beaucoup de pièces relatées se réfèrent en effet à de simples décorations, telles que peintures de bannières ou de draperies employées à l'entrée des souverains ou des princes. D'autres sont relatives au contraire à des peintures sur verre, à des fresques, à des tableaux, à de véritables œuvres d'art en un mot. Il faut remarquer qu'au moyen âge la situation de l'artiste et celle de l'artisan n'étaient pas tranchées comme aujourd'hui, et qu'un grand artiste ne dédaignait pas de peindre des étendards ou de décorer une mairie.

Nous citerons enfin quelques pièces prises çà et là et qui nous ont paru curieuses. Le marché passé en 1482

au sujet de la peinture qui devait orner la chapelle de l'église Saint-Martin, entre dans les plus petits détails sur le sujet des fresques, sur les personnages, sur les couleurs de leurs vêtements.

« Item est à entendre que le champ de la Trinité entre les Chérubins et les Séraphins sera doré d'or fin et enliévé des rayes par dessus l'or aussi dorées. Et la robe de Dieu le père sera d'or semé de rouge cler, et le manteau de Dieu le fils de pourpre rehuché d'or. Item le Saint-Esprit sera au milieu en la figure d'un coulon, et tout au tour de lui ung souleil qui gestera des rayes d'or. »

Les chaises des personnes divines seront d'or; les Chérubins de rouge et les Séraphins d'azur, etc.

Après la peinture gothique se montre la peinture païenne de la renaissance. A l'entrée de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Tours, en 1500, Henri Mathieu doit peindre un Hercule enfant, tuant le serpent; auprès du jeune demi-dieu se voyaient Samson, Goliath et David. Le sacré et le profane se mêlent ici comme partout à cette époque.

Une des plus curieuses pièces du livre est relative à Lesueur. Le roi avait fait demander en 1785, aux moines de Marmoutiers des tableaux que Lesueur avait faits pour eux; le commissaire chargé de la négociation avait choisi les quatre suivants: le martyr de saint Sébastien, saint Louis pansant les malades, l'apparition de la sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul à Saint-Martin, et la messe de saint Martin. Ces tableaux ne furent pas jugés dignes de figurer dans les galeries du roi, et M. d'Augiviller, intendant des bâtiments royaux,

écrivait aux moines : « Que ces mêmes tableaux ne sont point de cette exécution absolument supérieure qui seule peut leur mériter place dans la collection du roi. » Deux de ces tableaux, ajouta-t-il, ne sont que *de ceux que l'on range dans la petite curiosité*. Toutefois, il trouva bon de garder ces derniers au moyen d'un échange avec les moines. Le roi pour récompenser ceux-ci de leur inutile bonne volonté, leur fit don de son portrait.

Les tableaux de Lesueur rejetés des galeries royales et trouvés tout au plus de la petite curiosité, voilà un jugement qui ne remonte pas à cent ans et qui certainement étonnera les hommes de notre temps.

Parmi les pièces relatives aux architectes, j'en ai remarqué une fort curieuse de laquelle il résulte que les architectes au xv^e siècle pouvaient être employés à fabriquer des machines de guerre, et qu'à cette époque, malgré l'invention de la poudre et des armes à feu, on faisait encore usage de la catapulte (en 1421) ¹.

Les nombreux documents relatifs aux orfèvres de Tours montrent quelle était alors la célébrité de ces sculpteurs sur métaux; nous voyons en 1470, un ambassadeur d'Espagne acheter un service en argenterie chez Jean Quétier, de Tours.

Une lettre de Louis XI, du 12 mars 1470, nous montre que des fabriques de soieries existaient à Tours dès cette époque, et que le roi s'intéressait à leur développement. Un autre document du même règne renferme la description de la grille en treillis que le roi

¹Page 124.

fit faire autour de la châsse de saint Martin (1478-79). Dans ce travail tout est donné à l'utile, au solide, presque rien au luxe et à l'ornement. Le caractère du roi donateur se retrouve dans ses dons.

Le trésor de Saint-Martin, dont l'inventaire fut dressé en 1493, était au contraire d'une richesse extraordinaire ; dons de princes et de souverains, les diamants, perles et pierres précieuses employés à l'ornement des châsses et des reliquaires, des vases et des ornements sacrés devaient éblouir la vue du spectateur. Toutes ces richesses ont été pillées en 1562 par les protestants.

Une autre pièce relate les dons de vaisselle plate, faits au roi en 1554-55, pour soutenir les frais de la guerre. Elle montre que l'aisance devait régner à cette époque parmi les bourgeois de Tours.

Plus loin, nous trouvons le procès-verbal des reliques et bijoux enlevés par les huguenots dans l'église Saint-Gatien de Tours (mai 1562), et qui durent servir à payer les frais de la guerre civile.

Le livre se termine par le résumé du compte des dépenses faites pour l'ornement du château d'Amboise (1493-96), ce qui nous montre que rien n'avait été épargné pour mettre cette royale demeure si pittoresquement située, en état de recevoir dignement le souverain.

Je n'ai fait qu'esquisser rapidement le plan du livre de M. Grandmaison, et citer quelques pièces qui pouvaient intéresser plus spécialement la Société qui veut bien m'accorder son attention ; mais il en est une foule d'autres qui présentent une importance tout aussi réelle pour l'histoire des arts en Touraine et que j'ai

dû passer sous silence. La méthode de M. Grandmaison est la seule qui conduise à la vérité; point d'hypothèses, point d'inductions hasardées, mais des actes et rien que des actes d'une authenticité toujours certaine. Cette manière de procéder n'a pas le côté brillant de celle qui consiste à dérouler un système en termes pompeux, mais elle est sûre et j'ajouterai fort attachante. Le lecteur que n'effraie pas l'étude de titres anciens, voit avec un vif intérêt apparaître à ses yeux tous ces détails relatifs à la vie privée et aux travaux des artistes du temps passé. En matière historique, il faut surtout être vrai, c'est là le grand mérite de l'archéologue comme de l'historien.

D'ESPINAY.

PYXIDE DU XIII^E SIÈCLE

PRÉSENTÉE A LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

PAR M. SAUVAGE.

Messieurs,

Le moyen âge nous a laissé un grand nombre de pyxides ou petits ciboires destinés à renfermer des hosties pour les malades.

Les plus anciennes étaient en ivoire; depuis le XII^e siècle on les fit en or, en argent ou le plus souvent en cuivre doré, enrichi d'émaux champlevés. Ces petits vases devaient être très-portatifs, aussi sont-ils tous d'une forme basse et trapue; quelques-uns cependant ont été montés sur des pieds de calice et se rapprochent ainsi des ciboires modernes, mais c'est une exception très rare. Leur décoration au contraire est d'une variété surprenante. Souvent, sur un fond d'azur ressortent des rinceaux d'or au milieu desquels s'épanouissent les *fleurs* les plus brillantes, image sans doute des grâces merveilleuses que produit dans l'âme du chrétien la réception de l'Eucharistie. Ailleurs, des *anges* entourés

de fines arabesques ; ne semblent-ils pas en traduisant ce passage du *Lauda Sion* :

Ecce panis angelorum, factus cibus viatorum....

rappeler au mourant qu'il a besoin de ce pain céleste pour le fortifier dans le terrible voyage de l'éternité ?

Quelquefois elles sont ornées de médaillons renfermant des rosaces émaillées de diverses couleurs, de monogrammes du Christ ou encore des emblèmes de l'Eucharistie.

Telle est, Messieurs, l'ornementation de la pyxide qui vous est présentée avant de prendre place au Musée de la ville. Le style de sa décoration, principalement des arcades trilobées, m'autorise à lui assigner la date du milieu du XIII^e siècle. En voici les dimensions : diamètre 0^m,09, hauteur 0^m,095, sans parler de la croix ou du petit fleuron qui la couronnait primitivement, car la croix actuelle, détachée par accident de la place où on l'avait soudée, me paraît dater tout au plus du XVI^e siècle. La forme de cette pyxide n'a rien de particulier, il en est autrement de sa riche décoration.

D'élégantes colonnettes surmontées d'arcades ogivales à trois lobes divisent toute la partie inférieure en neuf compartiments. Les sujets principaux sont deux têtes de Christ entourées d'un nimbe crucifère en forme de losange émaillé en rouge et vert sur fond bleu. Dans les deux arcades voisines de celles où se voit la tête du Christ, sont représentés deux anges debout, l'encensoir à la main. Enfin les trois autres compartiments renferment deux monogrammes du Christ et le pélican, symbole de la charité, tant de fois répété sur les vitraux, les

miniatures, les sculptures et les peintures du moyen âge.

La forme conique du couvercle n'a permis d'y tracer que six arcades ornées de deux têtes du Christ et de quatre anges semblables à ceux dont je viens de parler. Bien que l'exécution laisse beaucoup à désirer sous le rapport du dessin et de la ciselure, cette pyxide n'en est pas moins très-curieuse, et bien certainement la plus intéressante de celles que j'ai vues dans les musées.

Essayons maintenant d'interpréter ce que l'artiste a voulu faire comprendre en traçant ces divers sujets :

La tête du Christ, accompagnée de deux anges, me paraît résumer les souffrances du fils de Dieu dans sa passion et par suite convenir très-bien pour exciter le mourant à la contrition de ses fautes. Le pélican, auquel le moyen âge avait attribué le merveilleux pouvoir de ramener ses petits à la vie en les arrosant de son sang, n'est-il pas l'image de la résurrection du pécheur à la vie de la grâce par l'effusion du sang de Jésus-Christ ? Enfin, le monogramme du Christ est encore là pour rappeler au malade la toute-puissance de ce nom divin contre le démon et l'exhorter à l'invoquer avec confiance dans les dernières tentations.

Telle a été, si je ne m'abuse, la pensée de l'artiste du XIII^e siècle qui a fait cette intéressante pyxide, si digne de prendre place au Musée, près des crosses émaillées de Toussaint et de Fontevrault.

12 mai 1870.

L. DE FARCY.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

Messieurs,

Vous m'aviez chargé d'analyser une livraison des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, que vous aviez reçue dernièrement, je viens vous en rendre compte.

Cette première livraison du 28^e volume de la collection contient d'abord de longues recherches faites par M. du Fresne de Beaucourt, sur Guillaume, Alain et Jean Chartier.

« Vers le milieu du xv^e siècle, dit l'auteur, sous le
« règne de Charles VII, trois personnages du même nom
« acquirent, à divers titres, une notoriété considérable :
« l'un, Guillaume Chartier, évêque de Paris, dont les
« contemporains vantent la science, la sagesse et les
« vertus ; l'autre, Alain Chartier, poète illustre, *clerc*
« excellent, *orateur magnifique*, qu'Etienne Pasquier
« compare à l'ancien Sénèque romain ; le dernier, Jean
« Chartier, moine et chantre de l'abbaye de Saint-Denis,
« chargé officiellement par Charles VII d'écrire l'his-
« toire de son temps. »

Ce sont ces trois personnages sur lesquels on a fait des recherches biographiques en s'appuyant sur les ren-

seignements donnés par Morin, dans son Dictionnaire historique, Feller, dans la grande encyclopédie et autres, et en se servant de travaux plus récents, entr'autres de celui que fit M. Pézet, fondateur de la Société d'agriculture, sciences et arts de Bayeux, à l'occasion de la pose d'une inscription dans cette ville, le 30 octobre 1842, en l'honneur de Guillaume, Alain et Jean Chartier.

Suivons l'auteur dans les biographies de ces trois personnages en résumant autant que possible.

Guillaume Chartier naquit à Bayeux vers 1393, il était frère d'Alain. Elevé à la cour de Charles VII, il fut son premier écolier à l'Université de Paris; en 1432 il fut appelé par Charles VII à l'Université de Poitiers pour y professer le droit canon, et en 1433, reçu comme conseiller élève au parlement de Poitiers. En 1437, il fut nommé chanoine de Paris, et le 4 décembre 1447, évêque de Paris. En 1445, il fut l'un des commissaires délégués par Callixte III, pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc et prit une part active à ce grand acte de réparation. Les 6 et 7 août 1461, il assista aux obsèques de Charles VII et le 15 août suivant au sacre de Louis XI, dont il encourut la disgrâce pour avoir accepté une délégation vers les princes révoltés lors de la guerre du bien public. Il mourut le 1^{er} mai 1472, au retour d'une procession solennelle faite à Notre-Dame, « dont fut grand « dommage, dit le chroniqueur Jean Castel, car il était « saint, bonne personne et grand clerc, et par le peuple « fut moult piteusement pleuré et pour son âme dévotement prié.... » Son tombeau se voyait à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. Gaignières en donne le dessin à la page 251, vol. CLXXIV.

Alain Chartier naquit à Bayeux, au plus tard en 1395, fit ses études à l'Université de Paris et composa peu après la bataille d'Azincourt son premier ouvrage intitulé : Livre des quatre dames. Il fut secrétaire de Charles VII. Envoyé en Écosse en 1428 pour y négocier un renouvellement d'alliance avec ce pays et l'envoi de nouveaux secours armés, en même temps que le mariage du jeune dauphin alors âgé de cinq ans, avec Marguerite, fille du roi James I^{er} ; il régla de concert avec ses collègues d'ambassade Regnault de Chartres, archevêque de Reims et Jean Stuart, comte d'Evreux, les stipulations relatives au mariage et au renouvellement des alliances entre la France et l'Écosse. A cette époque il était qualifié du titre de chancelier de Bayeux. Il est l'auteur d'une histoire de Charles VII ; on croit qu'il mourut à Avignon entre les années 1449 et 1457 au plus tard.

Jean Chartier, né à Bayonne, n'était pas frère de Guillaume ni d'Alain. Il fut moine commandeur et chantre de l'abbaye de Saint-Denis ; en 1437 Charles VII l'investit des fonctions d'historiographe de France, il est l'auteur des grandes chroniques de Saint-Denis, réimprimées par D. Bouquet dans la collection des histoires de France. Il mourut peu après Charles VII.

Voici le titre du second article de la livraison : *Des trêves établies entre particuliers*, suivant le droit anglo-normand, par M. Jules Cauvet. Je le résume brièvement.

Dans certains cas prévus par les coutumes, les juges devaient, quand ils en étaient requis, ordonner des trêves entre les particuliers en litige et pouvaient punir

les infractions que celle-là aurait pu recevoir. Cette institution remontait aux premiers temps du moyen âge et fut conservée en Normandie jusqu'à la fin du xvi^e siècle, où elle tomba en désuétude.

L'Église la première avait cherché dans ses conciles, par des trêves que les seigneurs en guerre le uns contre les autres, étaient tenus d'observer sous peine d'excommunication, à modérer la coutume sauvage qu'avaient les seigneurs de guerroyer sans cesse les uns contre les autres dès qu'une difficulté surgissait entre eux. Ces guerres privées étaient interminables et couvrirent pendant plusieurs siècles l'Europe de carnage et de ruines. Les rois et les grands suzerains suivirent l'exemple donné par l'Église dans ses conciles, notamment en 1031 à celui de Bourges par l'établissement de la *Trêve de Dieu* et saint Louis rendit une fameuse ordonnance pour l'établissement d'une trêve commune à tout le royaume, appelée *Quarantaine du Roy*.

A la suite des guerres privées s'introduisit dans l'Europe féodale un usage presque aussi barbare, le duel ou combat judiciaire. Ce n'étaient pas seulement les barons et les chevaliers qui combattaient en champ clos pour terminer une querelle, cette coutume avait gagné les hommes des conditions inférieures, aussi, l'établissement des trêves ordonnées entre particuliers par l'autorité judiciaire fut-elle, après la cessation des guerres privées, fort utile à la paix publique, pendant la deuxième moitié du xiii^e siècle.

D'après le grand *Coutumier de Normandie*, l'homme qui craint quelque oppression, après avoir prêté un serment particulier, obtient d'un juge supérieur un ordre

de comparaître pour celui dont il redoute la vengeance ; au jour dit, il se présente lui-même au tribunal, puis les deux adversaires se tenant par la main, jurent respectivement de s'abstenir de toute violence et d'avoir uniquement recours aux voies légales pour vider le différend qui les sépare. Le magistrat donne acte de leur déclaration et la trêve se trouve ainsi *fiancée* entre eux, suivant l'expression des vieux auteurs.

Cette institution, malgré d'heureux changements faits dans la législation criminelle et les progrès incessants de la civilisation, fut maintenue par les rédacteurs de la Coutume de Normandie en 1583. L'adoucissement des mœurs publiques la rendit bientôt inutile, car moins d'un siècle après, Basnage, le plus illustre des commentateurs de la Coutume de Normandie, la déclarait *superflue* et sans *aucun usage*, tandis qu'elle fut conservée tout en prenant une physionomie plus moderne chez les Anglais.

Le troisième article a pour titre : *Epigraphie romaine* dans le département du Calvados, recueillie et décrite par M. Lambert.

Elle comprend la description des inscriptions de quinze pierres milliaires, de plusieurs stèles funéraires et de quelques autres monuments divers. Cinq planches gravées complètent ces recherches anciennes que je ne fais qu'indiquer, pensant qu'elles n'ont pas un intérêt direct pour notre Société.

Le quatrième et dernier article traite des Léproseries et Maladreries en Normandie.

L'auteur de ce travail, Ch. Renault, donne de nombreux détails sur des localités où se trouvaient ces

léproseries ; j'ai pensé parfaitement inutile de résumer cette longue énumération et je vais me borner à quelques remarques sur le commencement de son mémoire.

C'est une erreur de croire que la lèpre ait été rapportée d'Orient à la suite des croisades : dès le VI^e siècle, le nombre des lépreux était assez considérable pour appeler sur eux l'attention des conciles provinciaux. Celui d'Orléans tenu à cette époque impose aux évêques l'obligation de visiter les lépreux et de les assister des revenus de l'Église.

Plusieurs papes et beaucoup d'évêques rendirent des ordonnances qui révèlent leur esprit de charité pour ces malheureux.

On a prétendu qu'au XIII^e siècle les lépreux étaient conduits à leur retraite par des prêtres psalmodiant l'office des morts, puis dépouillés de leurs vêtements pour revêtir avec une robe d'uniforme noire, la livrée de cette mort anticipée. Ceci est faux, on voit au contraire dans divers rituels du XIV^e et du XV^e siècle, de combien de cérémonies consolantes l'Église les entourait.

Les lois civiles s'occupèrent de prendre des mesures pour arrêter les ravages de la lèpre qui diminua peu à peu par suite des travaux de dessèchement et de défrichement entrepris par des religieux et par l'amélioration progressive de la condition du peuple, si bien qu'elles furent successivement abandonnées. Louis XIV rendit en 1696 une ordonnance qui réunit les léproseries aux hôpitaux ou autres établissements les plus voisins des lieux où elles étaient situées.

LES COMTES DE PARIS

HISTOIRE

DE L'AVÈNEMENT DE LA TROISIÈME RACE,

Par M. MOURIN.

(Compte-rendu par M. D'Espinay).

Le x^e siècle est peu connu ; nos historiens ne lui consacrent que quelques pages , et cependant peu d'époques offrent un aussi grand intérêt historique.

La formation des principaux fiefs, la séparation définitive des nations occidentales réunies sous le sceptre impérial de Charlemagne, la chute de la dynastie carolingienne, l'avènement de la maison de France, la plus illustre des familles qui aient régné en Europe, et enfin la formation définitive de la nationalité française, tels sont les grands événements qui se déroulent entre la mort de Charles le Chauve (877) et les dernières années du x^e siècle. Cette révolution marque la fin de l'antiquité, la naissance du moyen âge. La société mo-

derne sort enfin de la longue période d'incubation, qui commence au règne de Constantin et se prolonge sous les barbares jusqu'au développement complet du régime féodal.

Beaucoup d'historiens n'ont pas compris l'importance des événements de ce temps; d'autres, tout en devinant leur haute portée, n'ont pas donné au récit des faits tout le développement nécessaire; mais ce qui peut leur servir d'excuse, c'était la rareté des documents relatifs à cette époque si tourmentée. Au x^e siècle, on agissait beaucoup, on écrivait peu; les hommes d'alors, au milieu des événements confus auxquels ils assistaient, ne se rendaient pas un compte exact de leur importance et prenaient à peine le temps de les consigner dans de sèches chroniques. La perte d'une partie de l'une des plus importantes, celle de Frodoard, forme d'ailleurs une lacune fort regrettable pour l'histoire du temps. Heureusement la découverte encore récente de la chronique de Richer est venue boucher le vide et jeter un jour nouveau sur cette période trop obscure.

Tel est le siècle que M. Mourin a voulu peindre, non dans tous ses détails, mais en s'attachant au fait capital, et qui domine tous les autres : l'avènement de la troisième race. Expliquer les causes de la grande révolution de 987, en chercher les origines, les progrès, les conséquences; c'était certes un beau sujet d'études, fait pour attirer un esprit éminent et qui possède à un haut degré le sentiment historique. Il fallait, avant de l'aborder, posséder déjà de solides connaissances qui ne manquaient point à l'auteur; il fallait en outre un certain courage pour creuser les chroniques et les docu-

ments du temps, qui sont généralement ou d'une sécheresse désespérante pour l'historien moderne, ou d'une confusion faite pour lasser la patience du chercheur le plus intrépide.

Il fallait faire un travail de mineur qui eût effrayé tout autre que M. Mourin.

Mais c'est assez sur les difficultés de l'œuvre ; parlons de l'ouvrage lui-même.

M. Mourin, après une introduction dans laquelle il expose l'objet de son livre et esquisse à grands traits les événements qui précèdent ceux dont il veut développer le récit, entre hardiment et sans hésitation dans le vif de son sujet. Il plante résolûment sa tente en plein x^e siècle, suivant son heureuse expression ; j'ajoute qu'il y campe comme en pays conquis et qu'il y domine en maître.

Son récit débute par l'histoire de Robert le Fort, comte d'Anjou, et par celle d'Eudes son fils, comte de Paris. Les horreurs de l'invasion des Normands, l'héroïsme du comte d'Anjou, qui commença à châtier ces redoutables pirates et à rendre courage à la nation affolée de terreur et de misère, sont peints avec énergie et forment un beau sujet pour l'entrée en matière du livre. La mort de Robert le Fort, tué à Brissarthe en combattant les barbares, offre un grand intérêt, surtout pour notre province.

Le récit du siège de Paris, si vaillamment défendu par Eudes et les Parisiens, nous initie à la vie guerrière de cette époque. Les débuts héroïques de la famille capétienne contrastent avec l'inertie du roi carolingien qui était alors l'incapable Charles le Gros.

La maison de France gagnait ses éperons dans cette lutte sanglante en faisant son devoir, ce que les rois d'alors ne savaient plus faire. C'est le dévouement à la chose publique, l'énergie, le courage, qui fondent les dynasties. M. Mourin met parfaitement en lumière cette grande vérité. Les premiers carolingiens avaient été des hommes d'une haute valeur ; mais à la fin du ix^e siècle la race était épuisée. Une famille plus jeune, plus vigoureuse, plus énergique, se faisait jonr à côté d'eux ; elle devait plus tard prendre leur place et ramasser le sceptre que leurs mains débiles laissaient échapper.

Lassés de l'inertie de Louis le Gros, qui n'avait pas craint de porter la couronne de Charlemagne, dont le poids avait écrasé sa faiblesse, les Français, les Teutons et les Italiens déposèrent le pauvre empereur et mirent à leur tête des hommes sortis de leur race. Eudes devint roi de France par l'élection ; mais ce prince, si populaire à son début, se trouva bientôt aux prises avec d'inextricables difficultés ; mal obéi au nord, en lutte avec Charles III, héritier des droits de la famille carolingienne, en guerre avec les seigneurs du Midi, dont il ne put jamais devenir le souverain effectif, obligé de combattre sans relâche les Normands, Eudes s'usa dans ces luttes journalières, et malgré sa valeur et l'énergie de son caractère, mourut tristement, laissant la France au rival qu'il avait vaincu.

Charles III, monté sur le trône, fit éclater aux yeux de tous sa faiblesse et son incapacité. Cette première restauration des Carolingiens ne fut pas heureuse. Un grand fait historique se rattache toutefois à Charles le

Simple : la formation du duché de Normandie, qui devait mettre un terme aux incursions jusque-là sans relâche des Danois sur nos côtes. Mais bientôt Charles fuyait devant Robert, frère d'Eudes, qui fut élu roi à sa place ; vainement voulut-il réclamer contre le chef électif sa couronne héréditaire, il se fit battre à Attigny par l'armée féodale sans oser payer de sa personne.

A Robert succéda Raoul, comte de Bourgogne, appelé aussi par l'élection, tandis que Charles III, pris dans un piège tendu par le comte de Vermandois, allait mourir en prison.

Mais déjà le système féodal portait ses fruits et les grands vassaux commençaient les uns contre les autres ces luttes qui occupent tant de place dans notre histoire. La rivalité des ducs de France et des comtes de Vermandois joua un grand rôle et eut une grande influence sur la marche des événements au x^e siècle. M. Mourin nous la fait connaître en sachant mettre l'ordre dans ces faits racontés assez confusément par nos vieux chroniqueurs.

La féodalité, déjà si puissante au commencement du x^e siècle, n'osa pas cependant encore s'emparer définitivement de la couronne. La dynastie carolingienne, protégée par le grand souvenir de Charlemagne, avait encore, dans sa profonde décadence, un certain prestige. Hugues, comte de Paris, rappela d'Angleterre Louis V, âgé de dix-sept ans, comptant sans doute régner sous son nom. Mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait failli se donner un maître ; car Louis avait l'énergie des chefs de sa race. Une prompte rupture en fut la suite ; de là une longue lutte entre le roi qui

n'avait que son activité et son titre, et le vassal, qui avait la puissance réelle : la terre et une armée. Le jeune roi s'épuisa en s'efforçant de regagner son pouvoir ; tantôt s'alliant avec un vassal, pour combattre les autres, tantôt cherchant à s'emparer d'un grand fief par des moyens peu honorables. Il dépensa ainsi des qualités réelles, dignes d'un meilleur emploi et d'un meilleur succès.

A Louis V succéda Lothaire, qui par sa faute, peut-être, laissa échapper la dernière chance de salut que le sort lui eût offert de ressaisir quelque pouvoir, en s'établissant en Lorraine. Mais ce prince mourut, laissant pour successeur un jeune homme, incapable et déconsidéré, Louis V, que nos historiens ont surnommé le Fainéant. Celui-ci n'ayant régné qu'un an, sans laisser d'enfants, Hugues Capet se fit couronner roi.

Toutefois, le parti carolingien avait encore des représentants, mais pas un chef capable de le diriger. Charles, oncle du dernier roi, avait reçu en fief d'Othon, empereur d'Allemagne, la basse Lorraine (Brabant et provinces rhénanes), que les Carolingiens de France n'avaient pas su reprendre ; il demeurait à Cambrai, où il menait une vie débauchée et indigne d'un homme qui a une couronne à gagner. Il voulut toutefois tenter un effort, s'empara par surprise de la ville de Laon et de celle de Reims ; mais pris lui-même par ruse, il alla mourir enfermé dans la citadelle d'Orléans. Ses fils obtinrent des fiefs de l'empereur d'Allemagne.

Hugues Capet n'avait plus de rival ; mais un événement grave et d'une nature fort délicate occupa la fin de son règne. L'évêque de Reims Arnulfe avait par

trahison livré sa ville épiscopale à Charles de Lorraine, dont il était parent par bâtardise. Hugues Capet le fit déposer par les évêques français au concile de Saint-Basle. De là une lutte avec Rome, qui annula la déposition et les actes du concile ; elle ne se termina que par le désistement de Gerbert, élu à la place d'Arnulfe, et qui devint évêque de Ravenne, puis pape sous le nom de Sylvestre II.

Après avoir raconté les faits qui accompagnèrent l'avènement de Hugues Capet ou en furent la suite immédiate, l'auteur termine par des considérations générales sur la féodalité, son organisation, son rôle politique.

Tel est donc le cadre, le canevas du livre de M. Mourin. Je regrette de ne pouvoir en faire connaître les détails. Je dois me borner à quelques appréciations générales sur le système historique de l'auteur, et sur la manière dont il a traité son sujet.

La question principale à élucider était celle de la cause même de la grande révolution de 987. M. Guizot l'avait à peine ébauchée. A. Thierry, dans une de ses *Lettres sur l'Histoire de France*, faisant à cette question l'application de son système général sur l'influence des divisions de races, en Gaule, attribuait à la lutte des Francs orientaux ou Tudesques avec les Gallo-Francs, ou Franco-Romains, pères des Français actuels, le renversement de la dynastie carolingienne. Pour lui, les événements qui suivirent la mort de Charlemagne, le partage de l'empire carolingien, la déposition de Charles le Gros, l'élection d'Eudes, de Robert et de Raoul, la lutte des grands vassaux contre Louis d'Ou-

tremer et Lothaire, et enfin l'établissement de Hugues Capet sur le trône de France, n'avaient eu d'autre cause que la haine invétérée des Francs de langue romane contre les Francs de langue teutonique. Hugues Capet en renversant les Carolingiens avait obéi au sentiment national français, jaloux d'assurer à jamais l'indépendance de la race, en chassant une dynastie d'origine austrasienne, c'est-à-dire allemande ¹.

On peut opposer au système d'A. Thierry de sérieuses objections. Si dès le ix^e siècle, on voit s'agiter confusément Teutons et Gallo-Francs, au nord de la Loire, Gascons et Gallo-Romains au sud, il n'est pas vrai cependant que le partage de 843 ait été fondé sur la distinction des races; il est évident, au contraire, que ce partage, basé sur des intérêts purement dynastiques, a violé toutes les lois de la géographie physique et de l'ethnographie. Toute l'histoire de France depuis dix siècles n'a été qu'une longue protestation contre cette division arbitraire et sans principes vrais. La division de 888 eut un caractère plus national; mais cependant elle ne détruisit pas tous les vices de la première. La géographie donnait à la France la rive gauche du Rhin, et l'ethnographie lui eût laissé au moins la Lorraine mosellane.

Et cependant jusqu'au règne d'Othon le Grand, les deux Lorraines passèrent des Teutons aux Français et des Français aux Teutons pour rester en définitive à l'Allemagne. Nulle part dans les chroniques on ne voit cette haine invétérée, cette antipathie de race des Francs

¹ A. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France* : XI^e et XII^e.

Neustriens contre les Carolingiens. Elle existait si peu, que Hugues le Grand lui-même rappela Louis V, qui eut deux successeurs de sa descendance. La déposition de Charles le Gros avait eu pour cause l'incapacité de celui-ci, et non la haine de race. Le sentiment national était encore si confus, si peu maître de lui à cette époque, que si les Carolingiens appelaient à leur secours les rois de Germanie leurs parents, contre les féodaux, ceux-ci les appelaient quelquefois aussi contre les rois héréditaires. Les empereurs d'Allemagne ne se faisaient pas plus scrupule de trahir les intérêts dynastiques de leurs cousins de France, que ceux-ci et les seigneurs eux-mêmes de violer les intérêts nationaux en appelant les Allemands en Gaule.

Le savant et inimitable auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* prétend que les Carolingiens du x^e siècle ne parlaient que la langue tudesque. Ce n'est pas admissible. Qu'ils entendissent encore cette langue parlée par leurs ancêtres au viii^e siècle, et par leurs parents d'outre-Rhin, c'est ce qu'établissent quelques textes; mais il n'en résulte pas qu'ils ignorassent la langue romane. Ils n'habitaient plus comme Pepin et Charlemagne sur les bords du Rhin; ils passaient leur vie à Laon, à Compiègne, à Reims, à Attigny, pays aussi français de langage qu'aujourd'hui. Il est impossible qu'ils n'entendissent pas la langue qui se parlait autour d'eux; les Vosges et les Ardennes marquaient dès lors la limite du roman et du tudesque.

A. Thierry, quoiqu'il ait exagéré sa thèse, n'en a pas moins rendu un grand service à la science historique en mettant en lumière le fait si intéressant de la dis-

inction des races, et en enlevant aux premiers siècles de notre histoire ce caractère terne et monotone que lui avaient donné nos historiens classiques qui ne voyaient que le même peuple et les mêmes mœurs, depuis Pharamond I^{er} jusqu'à Louis le Grand.

La thèse de M. Mourin n'est pas celle d'A. Thierry. Pour notre savant compatriote, la grande révolution de 987 a eu pour cause l'esprit provincial, la réaction des idées et des mœurs germaniques introduites chez nous par les barbares, contre la centralisation romaine.

La race carolingienne représentait l'empire rétabli par Charlemagne, avec l'aide du clergé, la monarchie absolue, unique et théocratique à la fois. Hugues Capet chef du parti féodal, représentait au contraire la décentralisation, le morcellement, l'indépendance locale, la liberté sous une forme essentiellement aristocratique, dans le domaine politique, et dans les rapports de l'État avec la papauté et le clergé. Loin donc que l'avènement de Hugues Capet marque dans notre histoire nationale une réaction de l'élément romain contre l'élément germanique, il marquerait plutôt une réaction des mœurs tudesques contre les institutions romaines. Là où A. Thierry voyait une question de races, un fait ethnographique, M. Mourin voit une question d'institutions et de gouvernement, un fait purement politique en un mot. Sa thèse est certainement plus vraie que celle du grand historien, plus conforme aux textes : nous devons remarquer toutefois pour justifier Thierry, qu'il avait écrit avant la découverte de la chronique de Richer, dans laquelle M. Mourin a puisé à pleines mains. Mais si M. Mourin a emprunté beaucoup à Richer, il faut dire

qu'il est un débiteur peu reconnaissant, car il ne cesse de combattre les idées du chroniqueur. Richer est un carolingianiste ardent, tandis que M. Mourin, après avoir rendu justice au génie de Charlemagne et au mérite de quelques-uns de ses successeurs, combat vivement la thèse carolingienne et adopte franchement le parti d'Eudes, de Robert et d'Hugues Capet.

M. Mourin voit dans la féodalité primitive une institution libérale qui, malgré ses vices et l'oppression qu'elle a fait peser sur le peuple des villes et des campagnes, renfermait le germe du gouvernement représentatif, au moins dans un de ses éléments essentiels. M. Mourin établit fort bien qu'elle a été le résultat d'un puissant mouvement de réaction contre la centralisation romaine, qu'à ses débuts elle a été populaire, si on peut appliquer ce mot à une époque où la classe des guerriers comptait seule pour quelque chose dans l'État ; et qu'à tout prendre elle valait mieux que ce qui l'avait précédée.

Toutefois, en ce qui concerne les origines féodales, M. Mourin me semble n'avoir mis en lumière qu'un des côtés de la féodalité, et pour cela il la juge peut-être trop favorablement. Il ne voit dans ce régime que la décentralisation, l'indépendance locale, l'engagement volontaire de vassal à suzerain, le jugement par les pairs ; en un mot le côté germanique et chevaleresque. Mais la féodalité a un double aspect ; si elle participe de l'élément germanique, elle tient plus qu'on ne le croit au césarisme romain. A bien des égards, le duc ou le comte qui régissait une province tenait la place du proconsul romain, dont il prenait même le titre. Ce n'était

pas un grand propriétaire dévoué à la chose publique, comme le lord anglais de nos jours, c'était un petit souverain, fort absolu, fort tyrannique dans ses domaines, qui percevait les mêmes tailles, les mêmes impôts vexatoires et écrasants que le fisc romain dont il était l'héritier, et qui levait les troupes avec la même rigueur que les recruteurs romains ¹. Les nobles vassaux qui lui étaient attachés en vertu du contrat féodal, formaient pour ainsi dire sa garde et commandaient ses troupes ; mais il lui fallait aussi des soldats ; il arrachait les vilains à leurs champs pour former le gros de son armée, ce qui était pour eux une charge écrasante au milieu des guerres perpétuelles de ce temps et des ravages qu'elles entraînaient. Et ces guerres, disons-le, n'étaient faites le plus souvent que dans l'intérêt privé des maîtres.

M. Mourin, d'autre part, me semble un peu trop sévère pour la monarchie carolingienne ; il ne la voit qu'à son époque de décadence et par son mauvais côté ; mais, l'unité politique, sinon du trop vaste empire de Charlemagne, au moins d'une France limitée par le Rhin, ou même par la Meuse, si elle eût été possible à cette époque, eût été certainement préférable au morcellement féodal.

Les institutions de Charlemagne, si elles eussent été respectées, portaient un germe de liberté politique qui n'était point sans valeur. Ces *placités* ou *parlements* où se réunissaient les évêques, les grands seigneurs (*maiores, magnates*), et même, d'après Hincmar, les sei-

¹ Voir Championnière : *De la propriété des eaux courantes.* — Laferrière : *Histoire des principes et des lois pendant la Révolution.*

gneurs d'un ordre inférieur (*minores*) auxquels seraient venus par la suite des temps s'adjoindre les députés des villes, renfermaient certainement le principe d'une constitution analogue à celles de l'Angleterre et de la Hongrie.

La monarchie carolingienne n'était pas purement césarienne; elle avait un côté germanique et déjà féodal que M. Mourin n'a pas assez mis en lumière. Sa thèse est à mon avis trop tranchée; il ne voit que l'élément byzantin dans la dynastie de Charlemagne, que l'élément germanique dans la féodalité. Je crois qu'il y a plus de césarisme dans la féodalité et plus de germanisme dans la monarchie carolingienne qu'il ne le pense.

J'aurai peu de chose à dire au sujet des idées religieuses de l'auteur : cette matière est délicate et le premier devoir du critique est de respecter la conscience de l'écrivain dont il analyse le travail. La thèse de M. Mourin me semble être sur ce point assez semblable à celle d'Augustin Thierry.

Pour lui, le Christianisme, enseigné dans les provinces de l'empire romain par les successeurs des Apôtres, a formé dans le principe des églises locales ou nationales, toutes unies entre elles et avec celle de Rome par le lien d'une foi commune et d'un même culte, mais sans subordination vis à vis du chef de l'Église romaine. Telle était la situation de l'Église primitive des Gaules. Mais cette situation a changé par l'influence croissante de la papauté, qui a peu à peu envahi le gouvernement de toutes les Églises nationales. L'auteur paraît regretter vivement l'état qui était à ses yeux l'or-

ganisation première de l'Église catholique. Sa théorie est le gallicanisme pur, non pas celui de Bossuet ou de Frayssinous, mais celui de Durand de Mayenne et de la Constitution de 1791 (en théorie pure, et sans aucun vœu intolérant de sa part, dois-je ajouter).

Suivre M. Mourin sur ce terrain, chercher à réfuter sa thèse nous entraînerait trop loin de l'histoire des comtes de Paris; il faudrait discuter les textes des Pères de l'Église, étudier les antiquités ecclésiastiques, interpréter des passages difficiles, et empiéter quelque peu sur le terrain théologique et canonique qui nous est interdit. Je me bornerai donc à formuler une réserve sans entrer dans une discussion, impossible à soutenir dans cette enceinte.

Toutefois, sans désertier le terrain historique et le x^e siècle, je ferai une simple objection à M. Mourin au sujet des fausses décrétales. Je m'associe au blâme dont il flétrit l'auteur de cette imposture. Je trouve fort regrettable sans doute que pendant plusieurs siècles elles aient été admises comme authentiques par les canonistes, qui n'en avaient pas reconnu la fausseté.

Mais M. Mourin n'en a-t-il pas exagéré un peu la portée? N'a-t-il pas adopté une opinion qu'il n'a pas suffisamment vérifiée? Les fausses décrétales ont pu contribuer à augmenter le pouvoir des papes sur certains points particuliers de discipline; mais elles n'ont eu, à mon avis, aucune influence sur la marche générale de la société. Bien avant les fausses décrétales, le pape Zacharie avait été consulté par Pépin le Bref et avait autorisé la déposition du dernier mérovingien; Léon III ne les avait pas attendues pour poser la cou-

ronne de l'empire d'Occident sur la tête de Charlemagne, ni les évêques français pour déposer Louis le Pieux. Le pouvoir des Papes sur le temporel des rois est sorti des idées et des besoins du moyen âge : la constitution moitié théocratique de la monarchie carolingienne en est une preuve suffisante. Je ne cite ces événements que pour montrer quelle était déjà l'immense puissance des Papes avant l'apparition des fausses décrétales ¹. L'auteur établit du reste très-bien le caractère semi-théocratique de la monarchie carolingienne et c'est même un de ses griefs contre elle. Il faut reconnaître toutefois que malgré ses sympathies pour l'ancienne dynastie, le clergé français se rallia promptement à la nouvelle, et que Rome ne lui fit pas une opposition bien sérieuse ; ces faits incontestables ressortent très clairement aussi du récit de M. Mourin.

Si une assez grande divergence me sépare de l'auteur sur le terrain de l'histoire ecclésiastique, je suis heureux de me retrouver avec lui sur le terrain philosophique. Ici, je n'ai plus de réserves à faire. M. Mourin

¹ S'il est un fait reconnu aujourd'hui, c'est que les fausses décrétales ont été fabriquées avec des documents tirés de toutes parts et que malgré la fausseté du titre elles n'en expriment pas moins le droit ecclésiastique des premiers siècles de l'Église. — On y trouve souvent des textes des Pères de l'Église et des anciens historiens faussement qualifiés décrétales, mais qui n'en sont pas moins des témoignages importants de l'ancienne discipline de l'Église. — Voir notamment au sujet du droit du Pape d'approuver les conciles provinciaux un passage de Sozomène et un passage de Socrate relatifs à Jules I^{er}, où se trouve relatée la même doctrine que dans la fausse décrétale qui lui est attribuée, et plusieurs autres textes sur le même sujet. (*Le Droit ecclésiastique*, par le docteur Philipps, traduit par l'abbé Crouzat, t. II, p. 521, note du traducteur.)

professe le spiritualisme le plus pur et le plus élevé. Pour lui, comme pour Bossuet, Dieu dirige les événements humains ; s'il ne répète pas le mot si connu de Fénelon, *l'homme s'agite et Dieu le mène*, cette pensée n'en domine pas moins tout son livre. Croire en Dieu et ne pas croire qu'il dirige les choses de ce monde, est un manque de logique, comme le remarque fort bien l'auteur. Rejeter Dieu du mouvement de l'humanité, c'est nier son existence même. Mais admettre cette intervention divine, ce n'est pas professer le fatalisme et anéantir le libre arbitre de l'homme.

M. Mourin nous explique les causes humaines et les conséquences des faits historiques. Il sonde les pensées des hommes, leurs motifs, le but caché de leurs actes ; il développe les secrets ressorts de leur politique, tâche difficile entre toutes au milieu de la sécheresse et de la confusion des textes.

Il laisse à chacun la responsabilité de ses actions. Il sait apprécier toujours les hommes et les choses avec une parfaite sincérité, une large impartialité. Il n'est ni un admirateur aveugle, ni un détracteur systématique du passé. Des hauteurs où il s'est placé, il sait juger sans haine, comme sans flatterie. Il n'appartient pas à l'école pour laquelle la fin justifie les moyens, et il flétrit les actes coupables de quelque côté qu'ils viennent et quel qu'en soit le but. M. Mourin n'admet pas la théorie des deux morales, ni celle de l'irresponsabilité des grands agents historiques. Pour lui, il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'un Dieu ; rois et peuples lui doivent obéir et sont coupables comme les particuliers quand ils en violent les lois. M. Mourin est à mon sens

pleinement dans la vérité. Je n'admets pas plus que lui qu'un acte honteux ou coupable soit jamais nécessaire, au milieu des complications de la politique. S'il parle de liberté, on voit qu'il la veut et l'aime sincèrement, pour les autres comme pour lui-même.

Quelques mots enfin sur la méthode de l'auteur. M. Mourin fait le récit complet et détaillé des événements; il raconte, il ne disserte pas; il appartient à l'école narrative plutôt qu'à l'école dogmatique; mais tout en racontant les événements, il en explique les causes et les effets; ses théories historiques se développent d'elles-mêmes avec la suite des faits. Cette méthode a l'avantage de laisser au récit toute son ampleur. On voit les événements s'enchaîner les uns aux autres; c'est un panorama qui se déroule devant les yeux du lecteur à mesure qu'il avance dans la lecture du livre; tout marche avec ordre; le mouvement est bien marqué, continu. On suit la marche des faits sans fatigue et avec un intérêt toujours croissant. Quelques parties présentent des scènes vraiment dramatiques et remarquablement peintes, notamment le siège de Paris par les Normands, la tentative de Louis d'Outre-Mer contre la Normandie et contre son jeune duc; l'assassinat de Guillaume de Normandie par les hommes du comte de Flandre, la déposition de l'évêque Arnulfe, la capture de Charles III, et tant d'autres encore; en un mot, toutes les scènes qui prêtent au récit sont décrites de main de maître et parfaitement mises en relief.

L'ensemble du livre lui-même présente comme les détails un grand mérite de mise en œuvre. Le plan est simple et largement développé. C'est un travail complet

et un, où la variété des détails ne nuit point à l'unité de l'ensemble; c'est une œuvre puissante et solidement construite. M. Mourin est un talent original; son style lui appartient comme ses doctrines et caractérise son œuvre; il est ferme et élevé comme ses idées. L'auteur s'échauffe quand le sujet l'entraîne; car chez M. Mourin, on voit toujours l'homme derrière l'érudit et le penseur. Et je dois dire qu'on est toujours heureux de l'entendre exprimer les nobles sentiments qui l'animent. Je regrette de ne pouvoir pas citer ici quelques-unes des belles pages de ce livre, que tous nous avons lu. J'aime mieux engager ceux qui n'auraient pas eu cette jouissance intellectuelle à faire promptement connaissance avec l'ouvrage. Ils ne regretteront pas le temps qu'ils lui consacreront.

Pour résumer en un mot mon avis sur ce grand travail, je dirai que le livre de M. Mourin est ce que nous possédons de meilleur et de plus complet sur l'ensemble des événements du x^e siècle, et sur les causes de la révolution capétienne; j'ajouterai que l'auteur a traité ce vaste sujet en véritable historien. La Société d'agriculture, sciences et arts portera certainement sur ce remarquable livre le même jugement.

D'ESPINAY.

LETTRES

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE.

PREMIÈRE PARTIE.

**Principes généraux sur le beau, exprimé par
la nature et les arts.**

PREMIÈRE LETTRE.

Mon cher ami, vous me demandez ce qu'il faut entendre par le beau en littérature? En quoi précisément il consiste? Quels caractères particuliers le distinguent? Pardonnez-moi, mais je suis tenté de vous répondre : le beau en littérature, c'est le beau en littérature, c'est-à-dire une chose en soi plus claire, plus saisissable, que toutes les explications et définitions que toutes les poétiques en pourront jamais donner; une fleur si délicate que la plus fine main ne la saurait toucher sans la flétrir. La rose analysée, disséquée, classée dans l'herbier, n'est plus la rose, elle a perdu sa grâce et son parfum. Soit prudence, soit

paresse, je suis d'avis que je ferais mieux de vous répondre ainsi sans répondre. Mais non, rhétorique oblige, amitié plus encore. J'essaierai donc une réponse à votre question, mais une réponse, s'il est possible, sérieuse et complète. Vous m'avez provoqué; au risque de vous laisser conduire plus loin que vous ne le pensiez peut-être, il faut que vous me permettiez de prendre mon temps, de choisir ma route, de remonter jusqu'aux principes généraux qui dominent et règlent tous les arts, dont le but premier est d'exprimer le beau, pour faire ensuite l'application de ces principes à la littérature. Sans nous lancer d'abord vers la métaphysique, que je redoute (plus tard nous essayerons, si la force et le courage nous viennent en marchant), commençons par déblayer le terrain, assez encombré de cailloux et de broussailles.

Généralement, les philosophes établissent tout au long que le beau n'est ni l'utile, ni l'agréable purement sensible : c'est-à-dire, que cette plume qui court présentement sur mon papier n'est pas belle, bien qu'elle me serve à vous écrire; qu'un prospectus de commerce, clair et complet, n'est pas une belle page de littérature; que tel mets n'est pas beau, pour être succulent.

Admirons, mon ami, la patience et la conscience des philosophes, et passons outre. Mais voici une page de Bossuet. Tout y est vrai, exprimé avec ordre, clarté, correction; de plus aucun homme de goût ne l'aura lue sans dire : oh ! que cela est beau ! Ici beauté signifie-t-il seulement correction, ordre, clarté, unité ? Non. Vous pourriez, en effet, parcourir vingt in-folio de thèses philosophiques ou théologiques, correcte-

ment écrites, clairement démontrées, disposées dans un ordre parfait, sans rencontrer une seule page, une seule ligne marquée de la véritable beauté littéraire. Vous dites partout : Cela est juste, clair, rigoureusement prouvé; jamais : Cela est beau. Et cependant une œuvre littéraire, où manquerait l'ordre, la clarté, l'unité, ne saurait être belle. Concluons que ces diverses qualités du style, nécessaires à l'expression du beau, ni ne le constituent par elles-mêmes, ni ne suffisent à l'exprimer. Cette page de Bossuet est-elle belle, précisément et seulement parce qu'elle est vraie? Non encore. Le beau ne diffère pas essentiellement du vrai, il en est la splendeur, le rayonnement, la grâce, le parfum.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Boileau a raison. Mais si le beau est toujours vrai, le vrai n'est pas toujours beau; et le vrai, même supérieur, même en soi poétique, ne produit sur l'âme l'impression du beau, qu'à la condition de lui être présenté sous une certaine forme. Le vrai que démontre le philosophe, l'artiste le *montre*, l'incorpore dans un signe naturel, le fait resplendir et vivre. Et comme la matière est de soi inerte, sans splendeur et sans vie, vous voyez déjà que toute œuvre d'art, littéraire ou autre, ne sera belle qu'autant qu'elle exprimera quelque chose de supérieur à la matière : l'intelligence et l'amour. Étudier, définir, analyser l'idée, le sentiment, la passion, c'est le travail du philosophe; donner à la matière je ne sais quelles formes, symboles parlants, vivants, des idées, des sentiments, des passions, de

toutes les qualités de l'invisible esprit, voilà le miracle de l'art. Je voudrais que quelque philosophe ou quelque littérateur, plus autorisé que moi, eût défini le beau exprimé par la nature ou les arts : l'être intelligent et aimant manifesté à l'homme dans un signe sensible et naturel.

Sans doute, le beau existe en soi indépendamment du signe sensible qui le révèle, et les purs Esprits le saisissent autrement que nous; mais je parle ici du beau manifesté à l'homme, esprit et matière; du beau produisant en notre âme, par l'intermédiaire des sens, cette impression particulière appelée impression esthétique.

Ainsi donc sans l'esprit, sans l'amour exprimé, point de beauté, point d'œuvres d'art : il ne reste que la pure matière : longueur, largeur, profondeur et mouvements mécaniques; d'un autre côté, sans forme matérielle, signe naturel de l'esprit, point de beau exprimé pour l'homme : il peut le concevoir encore, il ne le voit plus, il ne le goûte plus. Nous étudierons à part, avec quelques détails, chacun de ces deux éléments de toute œuvre belle : l'être exprimé, la forme expressive. Pour aujourd'hui, c'est assez de didactique et d'analyse. Oh! combien il est plus doux de jouir du beau que de se fatiguer à le définir, et que nous voilà loin de vos chers poètes! Ne sentez-vous pas l'odeur fade de l'herbier. Pour vous remettre, je vous conseille de respirer à loisir quelque fleur vivante : Virgile, Horace, Corneille, Racine ou La Fontaine.

DEUXIÈME LETTRE.

Mon cher ami, je vous disais donc : Si l'esprit, si l'amour ne sont pas exprimés, point de beauté, partant point d'œuvre d'art. Ceci mérite que nous nous y arrêtions quelque peu.

La matière a telles dimensions, telle ou telle forme, elle est ronde, plate, carrée, etc. Le géomètre la mesure, le physicien et le chimiste en étudient les propriétés et les lois; l'ouvrier, suivant son métier, l'approprie à quelque fin utile. Considérée sous ces divers points de vue, dans ces divers états, la matière n'exprime que la matière, ne dit que son nom; elle n'est à proprement parler ni belle, ni laide. Mais que la nature ou l'art lui donnent un certain arrangement, aussitôt elle devient apte à produire une impression particulière qui se traduit ainsi : Cela est gracieux, beau, sublime! Et pourquoi? La matière a-t-elle donc soudainement changé de nature? Non; seulement elle a commencé d'exprimer une chose supérieure à elle-même. Elle est devenue le symbole d'une idée, d'un sentiment, d'une passion, elle manifeste l'esprit à l'esprit, l'amour à l'amour. J'emprunterai quelques exemples à la peinture : dans cet art, l'imitation matérielle joue un rôle si grand que plusieurs, et parmi les habiles, semblent faire consister dans cette imitation même le principal mérite du peintre. Voici donc un peintre, pardon, on n'est pas peintre à si bon marché, voici un adroit copiste de nature morte, de matière. Il

met sous nos yeux un arbre, une maison. Son arbre est bien un arbre, sa maison est bien une maison : murs, portes, fenêtres, couvertures, tout y est, tout excepté le trait, le coup de l'artiste qui révèle le cœur au cœur, l'esprit à l'esprit, et parce que cela manque, j'oserai dire que sur cette toile où matériellement rien ne manque, pour le regard qui cherche le beau il n'y a rien, absolument rien. De bonne foi, si l'on est artiste lorsqu'on a fait avec des lignes et des couleurs la ressemblance d'une maison, l'ouvrier qui a construit le modèle, qui en a peut-être imaginé la forme, ne l'est-il pas à plus juste titre ?

Laissez venir le peintre. Il ne s'agit plus seulement de lever un plan, de copier une maçonnerie de tant de haut sur tant de large, mais d'abord, mais surtout de signifier, à l'aide de cette matière, quelques-uns des sentiments aimables et sacrés que peut éveiller dans l'âme la vue de la maison : abri du bonheur domestique, demeure des parents et des enfants. L'artiste sera moins inspiré par ce qu'il voit, que par ce qu'il sait et ce qu'il aime ; il peindra moins ce qui frappe ses yeux, que ce qui émeut et fait battre son cœur. Sans doute, il reproduira ce toit et ces murailles, mais en poète, non en copiste. Aussi les fera-t-il parler moins d'eux-mêmes, que de ce qu'ils cachent, protègent et rappellent : la table de famille, le foyer, les berceaux. Il faut que son tableau soit une idylle gracieuse, mélancolique ou souriante, non de la chaux, de la brique et de l'ardoise copiées. Si ce n'était que cela, s'il ne s'agissait que de tirer des lignes, de mettre blanc pour blanc, ombre pour ombre, vous ne verriez pas l'artiste méditatif, rêveur, quelquefois

inquiet et frémissant. Qu'a-t-il à craindre? Cette maison ne s'envolera pas. Non ; mais l'idéal invisible et charmant, que son esprit contemple, que son cœur et sa main poursuivent sans l'avoir pu saisir encore peut s'envoler soudain et pour toujours. Le copiste ne connaît point ces tourments : il a bien pris ses mesures, il a beaucoup de métier, des pinceaux solides, des couleurs de première qualité. Le maçon ne se met pas à la besogne plus tranquillement, sûr de sa main, de sa truelle et de son mortier.

Ut pictura, poesis. Gresset a fait de sa Chartreuse ce petit tableau :

Si ma chambre est ronde ou carrée
C'est ce que je ne dirai pas,
Tout ce que je sais, sans compas,
C'est que depuis l'oblique entrée,
Dans cette cage resserrée,
On peut former jusqu'à six pas.
Une table mi-démembrée
Près du plus humble des grabats,
Voilà les meubles délicats
Dont ma Chartreuse est décorée.

et le reste que vous savez.

C'est là de la poésie? Oui, mon ami, d'un genre peu élevé, mais franche et vivante. Et ce qui nous plaît ici serait-ce l'exactitude matérielle de la description? Non, évidemment non. Ce qui nous plaît ici c'est une chose toute spirituelle, exprimée à l'aide d'objets fort communs, en soi peu gracieux, mais présentés d'une certaine façon : c'est la gaité insouciante, l'aimable laisser-aller d'un homme d'esprit, trop poète pour savoir au juste comment il est logé, et ne pas

tourner en chansons sa gêne et sa misère. Remplacez cette vive boutade par une topographie précise de la cellule de Gresset, suivie du détail fidèle de son pauvre mobilier, — adieu toute poésie, — au lieu d'une œuvre d'art qui est l'insouciance même et la bonne humeur souriant et chantant, vous avez un inventaire exact, une besogne de notaire ou d'huissier.

Oui, me direz-vous, une maison, une cellule de chartreux n'offrant aux yeux rien de remarquable, je comprends que l'artiste prête à ces médiocres objets ce qui leur manque, les idéalise, leur fasse exprimer quelque chose de supérieur à la matière. Mais voici les montagnes, voici la mer, ces grandes œuvres de Dieu n'ont-elles pas en soi leur beauté? Non, mon ami, non. Seulement, elles expriment avec une rare puissance le beau qui de sa nature est en dehors, au-dessus de toute matière. Croyez-moi, l'homme qui n'a vu dans les Pyrénées et les Alpes que de hautes montagnes, dans l'Océan qu'une immense étendue d'eau (et matériellement ce n'est que cela), n'a jamais trouvé belles ni la mer, ni les montagnes. Qu'il ait appris à manier tant bien que mal le pinceau ou la plume, il pourra copier, décrire une vue à peu près exacte de la mer ou des montagnes, mais peindre un beau tableau, écrire une belle page, jamais. Si un peintre, un vrai peintre me disait : « Je vais prendre une vue de la mer : » je lui ferais l'honneur de ne pas le croire, au moins de ne pas entendre ses paroles à la lettre. Comment ! vous iriez employer votre temps, votre cœur, votre génie à copier des rochers, du sable, de l'eau et des bateaux ? Fi donc, poète ! Apprenez quelque métier humble et

utile, cela vaudra mieux. Mais non. Vous allez, au moyen de ces objets matériels, qui ne seront pour vous et pour tout homme digne de vous admirer, qu'un symbole, vous allez prendre une vue des choses *invisibles* que la mer révèle à qui sait la regarder et l'écouter. Vous allez chercher, donner un corps vivant à quelque sentiment, à quelque idée qui n'est pas plus dans cette eau, dans ce sable et dans ces rochers que sur votre palette, mais qui est en vous.

Vous avez laissé vos regards errer sur la vaste mer, vos oreilles se remplir de sa grande voix. — En effet, chose remarquable, vous peindrez presque autant ce qui frappera vos oreilles que ce qui sera sous vos yeux, et si tout à coup de Raphaël vous deveniez Mozart, ce que vous allez peindre vous le chanteriez — vous avez admiré, aimé l'Océan dans son actif et fier repos, vous l'avez admiré, aimé dans les formidables élancements de sa fureur. Tandis que vos yeux étaient fermés peut-être, votre âme contemplant une force invisible, sans limites, qui la tourmentait et la charmait. Délicieux tourment ! C'est l'inspiration, c'est le *Dieu* ; il faut que vous essayiez au moins, non de copier seulement des lignes, des couleurs, des effets de lumière et d'ombre, mais de dire ce que par delà la matière vous avez entrevu, ce que vous avez senti. Vous peindrez surtout votre âme. En vérité, lorsque la nature parle d'infini, que voulez-vous que la matière seule, l'inerte matière réponde ? Comment ferait-elle écho à cette voix amie qui chante sur un rythme céleste ? Vous, poète, vous composerez une œuvre d'art, et ce sera la réponse de l'homme à Dieu, de l'esprit à l'esprit, de l'amour à l'amour. C'est

cela, tellement cela, que si la matière trahit votre inspiration, refuse de prendre la forme qui exprimerait ce qui vit dans votre âme, quelque ressemblants que puissent être et vos rochers et vos vagues, par respect pour l'art et souci de votre gloire, vous ne consentirez pas à les montrer ; c'est tellement cela, que, demain peut-être, les montagnes éveillant en votre cœur les mêmes sentiments, vous ferez à peu près le même tableau, le signe matériel seul aura changé ; en revanche, cette même montagne, ce même océan, vus matériellement de la même façon, pourront vous inspirer autant de tableaux différents qu'ils peuvent susciter de pensées différentes, de sentiments divers. Cela est incontestable, et cela prouve jusqu'à l'évidence que l'art n'est pas d'abord matière, mais passion, idée, sentiment.

Aussi une œuvre d'art n'est pas plus estimable à prix d'argent qu'une pensée noble, un sentiment délicat, un acte de vertu. On peut acheter le droit d'avoir ici ou là tel tableau de maître ; le payer, cela est impossible, il ne vaut ni un million ni un centime. L'argent paye ce qui se mesure ou se pèse, la matière, non l'esprit, non l'amour. Quant aux œuvres de pur métier, elles aussi, me semble-t-il, n'ont aucun prix. Que pourrait valoir ce qui n'est ni beau, ni utile. Je veux bien trouver étonnante la dextérité de la main, étonnant le tour de force, si tour de force il y a, mais en définitive que voulez-vous que je fasse de ces rochers copiés, de cette flaque d'eau copiée, de cette poignée de sable copiée ? Ah ! je m'en veux d'avoir compris cela si tard, d'avoir si longtemps à peu près confondu, dans mon esprit le métier, le vil métier, avec l'art, l'art divin !

Cependant je prévois, mon ami, que vous me ferez une objection ; comme je me sens assez en veine aujourd'hui, permettez-moi d'y répondre d'avance.

J'admets, me diriez-vous, que toute œuvre d'art doit exprimer d'abord l'idée, le sentiment, la passion. Mais si le copiste reproduit fidèlement un objet matériel expressif, la copie, traduction exacte, exprimera le beau exprimé par le modèle, et l'émotion esthétique sera produite et nous aurons une œuvre d'art.

Entendons-nous, mon ami, entendons-nous. Jamais aucune copie purement mécanique, matérielle, ne méritera le nom d'œuvre d'art. Si de la machine photographique sort un portrait expressif, l'artiste, ce n'est pas le photographe, c'est la personne qui a su poser avec expression. La copie intelligente d'un beau modèle peut être belle et très-belle. *L'invisible* exprimé par le modèle a été saisi, il respire de nouveau et parle dans un signe semblable au modèle et cependant distinct du modèle. Ce n'est plus la main seulement qui a copié de la matière, c'est l'esprit qui a traduit l'esprit. Ici le peintre n'est plus un simple copiste ; bien que dans un rang inférieur, il est artiste, il est poète : autrement il lui eût échappé quelque chose, un rien, mais un rien qui est tout, le je ne sais quoi que la main la plus adroite, la plus exercée ne saisira jamais qu'imparfaitement si l'esprit, si le cœur ne la dirigent et ne l'inspirent. Nous parlons de la copie d'une œuvre d'art ; la main seule n'y suffira jamais. S'agit-il de copier la nature même, nous avons cent fois plus raison. Dans la nature, le beau, l'utile et l'inexpressif sont partout mêlés et confondus. Pour le bûcheron, un chêne est un morceau

de bois coiffé d'un feuillage inutile ; pour le voyageur fatigué, un agréable et vaste parasol. Le peintre, pur copiste, y voit des couleurs, de la lumière et des ombres. Tant qu'il n'y verra que cela, évidemment il ne mettra dans la copie que ce qu'il voit dans le modèle. La matière fournit seulement le signe de la beauté, ou plutôt, ordinairement elle ne fournit de ce signe que les éléments dispersés. C'est à l'artiste de les découvrir, de les séparer de l'inexpressif, de les harmoniser, de composer un symbole d'élégance, de grâce, de force, de grandeur. On peut dire que l'arbre expressif, *le beau chêne*, n'existe pas pour le pur copiste ; comment le copierait-il ? Le peintre, lui, le poète le voit. S'il emprunte beaucoup à l'arbre qui est là sous ses yeux, ces emprunts ne sont point faits au hasard. Un certain idéal qui est dans l'esprit de l'artiste les détermine, les règle, les approuve. D'instinct il suit le précepte d'Horace :

Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

Il accepte ceci, rejette cela, donne plus d'importance à cette partie, moins à cette autre ; néglige tel détail *insignifiant*, en un mot l'artiste ne copie pas, il imagine, il crée, il est poète (ποίησις).

L'art est donc supérieur à la nature ? Non. L'art est supérieur à la matière, comme l'âme est supérieure au corps ; l'art découvre dans la nature matérielle les formes expressives de l'esprit, saisit ces formes et les fait parler.

Ces principes sont applicables même au portrait.

Reproduisez le visage d'un homme matériellement aussi ressemblant que possible, tant que vous n'avez que le visage, vous n'avez pas le vrai portrait. Vous avez, passez-moi le mot, l'animal humain, qui est d'abord corps, matière, non l'homme qui est d'abord esprit et amour. Comment! Un visage de telles dimensions, de telle couleur, ce serait, par exemple, le portrait de Bossuet?

Le portrait de Bossuet, c'est le génie de Bossuet, rayonnant, vivant sur le front, dans les regards, sur les lèvres, dans tout l'air de Bossuet. Autrement, l'homme avisé qui le premier fit un miroir est resté le roi des artistes en portraits, jusqu'au jour où quelqu'un, qui fut encore mieux avisé, saisit l'image matériellement fidèle mais fugitive, et réussit à la fixer.

J'ai sous les yeux la photographie de ma chère et vénérée mère! Son portrait, son vrai portrait, le signe de son âme admirable, qui le fera? Qui le pourrait faire? Moi, si j'étais peintre; et ce portrait, celui-là seul, mes frères et mes sœurs le trouveraient ressemblant et beau!

Voici une longue lettre, mon cher ami; notre temps n'aura pas été perdu, si elle nous laisse bien convaincus l'un et l'autre de la dignité, de l'utilité supérieure de l'art véritable, qui n'est ni un vain jeu de la main, ni un vain amusement des oreilles et des yeux, mais l'expression la plus vive et la plus haute de l'intelligence et de l'amour.

Dans la prochaine, nous parlerons du signe sensible de l'idée, de sa forme expressive poétique.

TROISIÈME LETTRE.

Mon cher ami, nous devons nous occuper aujourd'hui du signe expressif de la beauté. Reprenons, s'il vous plaît, notre définition. Le beau exprimé par la nature ou les arts, c'est l'être intelligent et aimant manifesté à l'homme dans un signe sensible et naturel. Notre âme, esprit et amour vivant, aime et cherche l'esprit et l'amour. Exilée, emprisonnée dans la matière, séparée de l'invisible esprit par une barrière infranchissable, elle s'élançe vers lui, elle voudrait le voir face à face. Toujours impuissante à contenter ce désir toujours renaissant, d'un regard avide et sympathique elle poursuit dans les formes matérielles quelque lointaine image de l'immatérielle réalité.

Et notre joie la plus élevée, la plus exquise après celle que nous fait goûter la vertu, c'est de rencontrer l'être intelligent et aimant, de le voir, de l'entendre dans un symbole naturel. Oui, naturel. Ici je voudrais insister ; c'est en esthétique un point capital, généralement peu compris, parce qu'il a été peu étudié.

Nous disons donc que le symbole de la beauté doit être un symbole naturel. Tout signe éveille en nous quelque idée, tout signe pour cela n'est pas poétique. Cette table sur laquelle je m'appuie, ces chaises, ces murailles me rappellent mille charmants souvenirs.

Vous êtes venu dans cette chambrette de collége, nous y avons causé de longues heures. Tandis que je vous écris, il se forme en mon imagination un aimable tableau, d'autant plus aimable que vous en êtes le principal personnage. Disons-nous donc, que cette table est belle; que cette muraille, presque nue, est belle; que ce chétif mobilier, capable de mettre en humeur la muse de Gresset, est beau? Non; pourquoi? parce que ces objets ne sont ici que des signes occasionnels de la beauté; ils m'aident à former par association d'idées les plus agréables imaginations, ils ne les *signifient pas naturellement*.

De même ne confondons pas le symbole poétique avec les signes de convention et purement arbitraires.

Il est convenu que la Justice tient des balances,

Et que le Temps s'enfuit une horloge à la main.

Je ne demande pas mieux; mais ni les balances, ni l'horloge ne sont, ne peuvent être les signes naturels de ces deux idées : la Justice, le Temps.

Permis à l'artiste d'employer ces signes de convention comme moyen secondaire, inférieur, propre à jeter plus de clarté sur l'ensemble de l'œuvre; s'il prétend exprimer la beauté, il lui faut d'autres formes. Les balances ne sont qu'une enseigne. L'art mettra sous nos yeux la Justice même avec sa force calme, son impartialité, son regard pénétrant et sévère. L'horloge me fait penser au temps qu'elle mesure, elle ne me montre pas cette chose sérieuse et vaine, profonde et légère, qui s'élançe de l'éternité, passe d'un coup d'aile et rentre

dans l'éternité, parlant à la fois de fini et d'infini, de changement et d'immutabilité, en un mot, comme l'a dit admirablement le poète :

Cette image mobile
De l'immobile éternité.

Il ne suffit pas même que le signe, par exemple, les mots, dans l'œuvre littéraire, signifient exactement l'idée, le sentiment, la passion. Encore une fois, il faut qu'ils les signifient naturellement ; qu'ils leur fassent, non un vêtement seulement, mais un corps doué de mouvement et de vie, semblable en quelque manière à une personne qui aurait cette pensée, ce sentiment, serait agitée de cette passion. Je veux insister, je redoute moins, entre nous, l'inconvénient de quelques redites que celui de ne pas me faire suffisamment comprendre. Autre chose est une thèse philosophique, autre chose une œuvre d'art, une page littéraire. Le philosophe analyse les diverses facultés de l'âme, prouve l'existence de Dieu, sa justice, sa bonté, son infinie puissance. Il n'a qu'un but : démontrer clairement ce qui est vrai. Ce vrai que le philosophe, à l'aide de mots, signes arbitraires de la pensée, affirme, prouve, explique, le poète le fait resplendir et vivre, à l'aide des mots aussi, mais des mots dont il a su faire à force d'art les symboles naturels de l'idée, du sentiment, de la passion.

Je n'ai pas seulement la preuve de l'existence de Dieu ; Dieu m'est présent. Je n'apprends pas seulement ce qu'il faut entendre par l'infini ; j'en éprouve, pour

ainsi dire, la sensation ; ce que c'est que la puissance, la miséricorde, le dévouement, la colère, le calme, la gaieté, je les vois. L'invisible esprit, l'invisible amour respire dans la forme matérielle, il m'émeut d'admiration, de tendresse, de pitié, de terreur. Il est devant moi, il me regarde, il me sourit, il me parle. Pour mon compte, j'ai quelque peine à croire que Michel-Ange ait crié à je ne sais laquelle de ses statues : Parle donc. Si la statue n'eût pas parlé, Michel-Ange, vous l'auriez mise en pièces. Quelque apprenti, sans doute, croyant lui faire honneur, aura prêté cette parole au grand maître.

Dans l'œuvre d'art, la forme expressive est donc non la démonstration ou l'affirmation pure et simple de l'être, mais sa révélation, sa représentation naturelle et vivante. Aussi l'invisible exprimé par l'œuvre d'art et le signe sensible expressif sont-ils liés indissolublement. Ils restent distincts, et cependant ils ne font qu'un, laissez-moi dire qu'ils ne font qu'une personne. C'est l'âme unie au corps. Si vous touchez au signe naturel, surtout dans certaines parties, plus expressives, et, pour ainsi dire, vitales, aussitôt la beauté ou devient autre, ou disparaît. Voici une thèse philosophique : à tous les termes je puis substituer d'autres termes ; je puis l'abréger, la développer, renverser l'ordre des phrases. Les mots, quelque place que je leur donne, pourvu qu'ils gardent le sens convenu, continuent d'affirmer, de démontrer la même vérité. C'est toujours la même thèse. Soumettez à une épreuve semblable une fable de La Fontaine, une lettre de Sévigné, une page de Corneille, de Racine ou de Bossuet, elle pourra rester

vraie, elle cessera d'être belle, cessant d'être la forme naturelle de la vérité.

L'idée générale de grandeur, de grâce, de bonté, etc., peut être exprimée naturellement par mille et mille formes différentes, parce que chacune de ces idées générales peut être conçue à des degrés différents, nuancée jusqu'à l'infini. Mais telle forme naturelle, une fois déterminée par l'artiste, détermine elle-même absolument l'idée, l'individualise. Autant de formes naturelles différentes, autant d'idées différentes, ayant chacune sa physionomie particulière, sa vie propre. Ainsi perdre un tableau, une statue, une mélodie, une page poétique, c'est perdre et perdre irréparablement un rayon de beauté, une grâce, un sourire, un regard de l'intelligence et de l'amour.

De là vient que la question de forme, de style, secondaire pour le philosophe, est pour l'artiste la première, je voudrais oser dire, la seule question. Honnête homme, il doit assigner à ses œuvres un but moral; philosophe, il doit étudier le vrai; ce qui le fait proprement artiste, c'est la puissance, le privilège de saisir les formes expressives de la splendeur du vrai. Sans doute, il faut bien que l'artiste s'occupe du fond des choses, des idées, puisqu'il ne peut exprimer que des idées. Autrement, il ne serait qu'un misérable arrangeur de mots, un diseur de sonnettes et de mensonges. Hirondelle ou aigle, sous la cloche vide d'air, à quoi lui serviraient ses ailes? Mais s'il creuse l'idée, s'il la tourne et retourne mille fois, s'il s'en pénètre, s'il se passionne pour elle, s'il y absorbe quelquefois sa vie, c'est qu'il poursuit la meilleure forme de l'idée; or, il sait que l'idée seule

peut inspirer, dicter sa forme la plus naturelle, la plus expressive, et il sait aussi que la plus belle forme assurera mieux le triomphe de l'idée.

Ainsi pour l'artiste, étudier l'idée, c'est étudier la forme ; étudier la forme, c'est étudier l'idée, puisque, au point de vue de l'art, l'une n'est absolument rien que par l'autre.

Sans doute, la pièce la plus manquée de Corneille vaut mieux moralement, fait plus de véritable honneur à son auteur que tel conte de Voltaire, parfait de forme, immoral au fond. Cependant ne l'oubliez pas, artistes religieux et moraux, l'art veut d'abord des œuvres d'art. Un seul couplet bien tourné l'emportera sur vos grandes pensées, vos sublimes conceptions et vos moralités maladroitement exprimées. Vous ne l'ignorez pas :

Mediocribus esse poetis

Non di, non homines, non concessere columnæ.

Rien de plus juste ; ni les dieux, ni les hommes, ni les libraires ne peuvent permettre au poète d'être médiocre, c'est-à-dire, de n'être pas poète. Insensible à vos bonnes intentions, la muse détourne ses regards de vos œuvres manquées, elle ne vous connaît pas. Elle sourit et tend la main à Anacréon qui compose des poèmes de six vers sur une rose effeuillée ; à Horace, qui badine ; à Molière, qui plaisante ; à La Fontaine, racontant quelque naïveté. Oui, vos idées sont justes, profondes, morales, pieuses, tout ce que vous voudrez, mais elles ne vivent pas ; or sur le champ de bataille,

— c'est un mot de Joseph de Maistre — le cadavre, quelque grand qu'il soit, ne compte pas. Oh! qu'il serait à désirer que nos artistes chrétiens, riches d'un fonds inépuisable, fussent bien convaincus que, s'il y a des sujets capables de produire de fortes impressions, même sous une forme défectueuse, ce ne sont pas ceux qu'ils traitent, mais au contraire les sujets bas, dangereux, impies. La passion flattée, surexcitée, instinctivement complice ou ne voit pas les défauts de ces œuvres médiocres, mais immorales, ou les excuse :

Il peut bien m'ennuyer, pourvu qu'il m'empoisonne,

ou même leur prêtant ses propres mouvements, les embellit et les complète.

Pardonnez-moi cette petite digression. Je reviens à mon sujet.

La forme donnée par l'art à la matière est donc le signe non arbitraire, convenu, occasionnel, mais naturel de l'idée, du sentiment, de la passion. Aussi, placé en présence d'un symbole expressif de la beauté, le plaisir que j'éprouve ne ressemble point à celui que me donne ou la simple connaissance du vrai ou la possession de l'utile. Devant le vrai découvert comme vrai, la satisfaction que je ressens a quelque chose de plus personnel. Le principe du raisonnement, et partant ses conséquences, sont prises chez moi, c'est en moi que je les découvre. Lorsque je vois, lorsque j'affirme le juste, l'utile, le vrai, je raisonne avec moi-même, je suis seul. Que le beau m'apparaisse, il me semble que nous sommes deux êtres en présence, deux âmes vivantes et qu'un dialogue

s'établit. Mon âme ne voit pas seulement ce qui est, elle se sent portée vers quelque chose, ou plutôt vers quelqu'un, d'un mouvement sympathique et désintéressé. Oui désintéressé, et cela est tellement essentiel à l'émotion esthétique que, si, par un retour sur moi-même, je viens à considérer l'œuvre belle, sous un point de vue utile; si, par exemple, je l'étudie et l'analyse afin de saisir les règles de l'art, dans le même moment s'affaiblit l'impression du beau, elle peut même cesser tout à fait: ce qui nous explique fort bien pourquoi devant certaines œuvres simples, faciles à saisir, non-seulement l'amateur blasé, mais le critique délicat, habitué à considérer d'abord moins le beau exprimé que les moyens employés pour en obtenir l'expression, éprouve une émotion moins vive que l'homme de goût, ou même l'homme du peuple qui s'abandonne au mouvement sympathique sans défiance, sans retour sur lui-même, sans arrière-pensée d'aucune sorte. Et c'est alors que l'œuvre belle produit tout son effet. Quels frémissements d'enthousiasme, de terreur, de pitié! Quelles larmes sincères! quelle franche explosion de rire!

Molière, avant de présenter ses comédies au public, et ce public c'était d'abord Louis XIV et sa cour, les lisait, dit-on, à sa vieille servante. Boileau, sans doute, était plus capable d'apprécier le mérite profond du *Misanthrope* ou de l'*Avare*, et d'en écrire une critique solide, mais qu'à telle ou telle scène, l'auteur de l'*Art poétique* ait ri d'aussi bon cœur que la naïve servante, je ne le crois pas. Et ce franc rire était aussi une appréciation, une critique, que le grand artiste faisait bien de ne pas dédaigner.

Cependant, chose étrange, cette joie que nous cause l'apparition du beau est habituellement mêlée, surtout lorsqu'elle est vive et profonde, de je ne sais quelle tristesse confuse. Le vrai étudié et saisi comme vrai, l'utile considéré, mis en œuvre comme utile, ne laissent pas ainsi l'âme tourmentée et pour ainsi dire béante. Tout ce qu'ils peuvent donner, ils le donnent. Le plaisir que j'éprouve a quelque chose de complet, d'arrêté, de déterminé, c'est un contentement, une faim rassasiée. Devant la forme expressive de la beauté, surtout de la beauté sublime, il n'en est pas ainsi. Ce grand spectacle de la nature, cette peinture, cette musique, cette page poétique m'émeut délicieusement, en même temps elle m'embarrasse et me tourmente.

Je jouis, parce que je vois sous une forme naturelle l'être intelligent et aimant ; je souffre, parce que la forme matérielle ne peut qu'imparfaitement exprimer l'intelligence et l'amour. Ce que je vois est beau, ce que je cherche, ce que j'imagine est plus beau ; et cette imagination même, moins embarrassée de matière, s'exerçant encore sur des formes sensibles, je voudrais, et je ne puis, briser cette enveloppe, écarter ce voile, quelque brillant qu'il soit, et voir enfin et saisir et posséder l'Être intelligent et aimant parfait, l'Idéal personnel et vivant !

Ne nous plaignons pas, mon cher ami, ne nous plaignons pas de ce tourment. C'est la noble et infaillible marque de la sublimité de notre origine et de nos destinées.

L'émotion esthétique parvenue à son plus haut degré touche au sentiment religieux proprement dit, l'appelle,

le réclame. Élevé à ce sommet, l'homme retombe lourdement, douloureusement sur lui-même, si l'adoration et la prière, déployant leurs ailes, ne l'emportent plus haut, jusqu'à Dieu, type suprême de toute beauté ; si l'espérance ne lui dit qu'un jour il verra ce qu'il ne fait qu'entrevoir ; qu'un jour il possédera la vivante réalité dont il ne saurait saisir encore que l'ombre charmante. Oui, au nombre des plus malheureux parmi les hommes, je compte le vrai poète, l'artiste qui ne s'agenouille pas, qui n'adore pas, qui ne prie pas, qui n'aime pas Dieu. Aussi quels inconsolables soupirs, quels cris terribles de colère, de dégoût, de désespoir retentissent partout dans notre littérature contemporaine si généralement impie ou sceptique ! Sans doute, ces lamentations ne sont pas toutes sincères ; les poètes ne souffrent pas, ne pleurent pas autant qu'ils le disent, il faut bien poser un peu afin de plaire aux lecteurs sensibles ; cependant tout n'est pas ici métier, artifice, comédie. Il y a des cris qui s'échappent de l'âme déchirée, des larmes pleurées par le cœur. Et cela doit être. Quelle torture pour ces âmes choisies, ces âmes divines ! Emportées au-dessus de la terre par le mouvement naturel du génie ; impuissantes à voler jusqu'à Dieu, embarrassées qu'elles sont de doute et d'incrédulité, elles restent en l'air tourmentées, insouviées de beauté, d'idéal, d'infini !

Mais, hélas ! je me trompe, la plupart ne se tiennent pas ainsi longtemps entre ciel et terre, ne voulant plus monter, ils descendent. Les ailes qui ont cessé de les emporter toujours, toujours plus haut dans les régions de la lumière et de la pure beauté, ne servent qu'à les

précipiter plus vite et plus bas dans des abîmes de fange et de ténèbres. Et si l'art est tombé dans un discredit presque universel, s'il est relégué au rang des choses souvent nuisibles, toujours frivoles, bien loin après la science, même après l'érudition, même après l'industrie et la mécanique, à qui la faute? Mais, bref là-dessus. Il nous reste trop de choses à étudier encore, évitons ce lieu par trop commun.

L'abbé MÉRIT.

RAPPORT

SUR

UNE EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

(13 Juin 1870).

Messieurs,

Il y a quelques mois s'est reconstituée au sein de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers la commission d'archéologie, qui s'en allait mourant depuis que M. Godard-Faultier en avait, au grand regret de tous les membres, quitté la direction. Le nouveau président qu'elle s'est donné, M. d'Espinay, a inauguré ses fonctions en proposant à la Société de faire une excursion archéologique; cette proposition fut adoptée avec empressement. Le but de l'excursion était indiqué d'avance : Fontevrault, l'un des plus riches souvenirs de l'Anjou, Fontevrault choisi pour le lieu de leur sépulture par nos Plantagenêts, dont les tombeaux sur le point de nous être ravis, sont restés pour toujours

désormais sur notre sol, grâces peut-être aux nombreuses et actives démarches que la Société a faites pour les conserver.

Le lundi 13 juin fut choisi pour cette excursion, et à sept heures quatre membres seulement de la Société prenaient le train de Saumur, plusieurs autres membres se trouvant empêchés par diverses circonstances ; M. Victor Pavie, vice-président de la Société, était du moins représenté par son fils aîné. A la gare, nous faisons l'heureuse rencontre d'un homme dont le nom est toujours cher à l'Anjou, de M. Gauja, ancien préfet de Maine et Loire, et nous avons pu, jusqu'à la Menitriche où il nous a quittés, nous convaincre que l'Anjou est pour lui un pays de doux souvenirs ; ni les lieux, ni les personnes, il n'a rien oublié ; et sans vouloir aborder une question politique, je ne puis m'empêcher de regretter qu'un ancien magistrat qui connaissait si bien notre pays, qui l'aime toujours et dont le nom est toujours populaire, ne fasse pas partie des conseils du département. Est-ce oubli, indifférence ou système ?

Rien de particulier jusqu'à Saumur, mais partout et toujours des campagnes brûlées, des champs desséchés, des sables arides, au lieu de la végétation luxuriante des bords de la Loire. Déjà les foins sont fauchés et ils sont maigres et en petite quantité, bien insuffisants pour les besoins de l'agriculture ; dans les prairies desséchées, quelques bestiaux trouvent à peine une chétive nourriture, et nous ne sommes qu'au mois de juin ! Les céréales et les autres récoltes donneront au plus une demi-année ordinaire. Cette pensée et la perspective de l'avenir inspirent la tristesse.

A Saumur, nous trouvons M. d'Espinay et M. Joly, architecte diocésain, qui nous attendent avec une voiture. La rencontre de M. Joly était pour nous une bonne fortune ; les magnifiques travaux exécutés sous son habile direction sur divers points du département, tels que la restauration intérieure de Saint-Serge, la construction de la belle chapelle du Séminaire, la restauration de l'église de la Trinité, celle de Candes, et bien d'autres que je pourrais citer ici et qui toutes sont marquées au coin du meilleur goût ; la connaissance des lieux et le charme de sa conversation nous rendaient sa présence bien précieuse ; c'était le meilleur guide que nous pussions désirer. Nous nous installons, et nous roulons sur la belle mais poudreuse route de Montsoreau, et à dix heures nous descendons à Fontevault. C'était jour de marché, nous dit-on, et les rues étaient désertes ; mais pourquoi les paysans viendraient-ils, ils n'ont rien à vendre !!! Pendant qu'on prépare le déjeuner, M. Joly nous conduit visiter l'ancienne chapelle Sainte-Catherine. Au tiers à peu près d'une belle avenue qui conduit à l'église paroissiale, à droite en partant de l'église, au milieu d'un groupe de maisons qui la dérobent aux regards, se trouve une vieille chapelle, dont la crypte, de forme carrée et parfaitement voûtée en pierre du pays, le tuf blanc, a été évidemment remblayée en partie et a dû servir autrefois à la sépulture des morts de l'abbaye ; peut-être en creusant ces remblais trouverait-on quelques tombes, quelque indication certaine. Une large ouverture faisait communiquer cette crypte avec l'ancien cimetière au milieu duquel se trouve la chapelle. Au-dessus

existe une charmante pièce également de forme carrée, mais qui, à la naissance de ses voûtes parfaitement conservées et soutenues par de belles et élégantes nervures, comme celles du chœur de l'église de Saint-Serge à Angers, devient octogone; un affreux plancher la coupe en deux dans son élévation, et pour se rendre bien compte de sa partie supérieure, on est obligé de grimper par un escalier vermoulu jusqu'au *grenier*, ainsi que le nomme le propriétaire ou le locataire actuel, qui fait de cet ancien sanctuaire le dépôt des vieilleries d'un ménage fort peu luxueux. Au milieu de la voûte s'élève une tour carrée qui supporte une lanterne d'un effet pittoresque; cette lanterne servait-elle autrefois de clocher? était-ce un fanal? C'était peut-être l'un et l'autre; des traces nombreuses le long des parois prouvent du moins qu'on y montait assez souvent.

En quittant cette ruine, ou mieux ce monument, nous étions unanimes à exprimer le désir que la commune ou quelque propriétaire en fasse l'acquisition, et lui rende, pour une somme peu considérable, un aspect et un accès qu'il mérite à tous égards.

Nous entrons, en retournant à l'hôtel, dans l'église paroissiale dédiée à saint Michel. C'était l'heure où les enfants de la paroisse étaient réunis pour les exercices de la retraite qui précède la première communion. M l'abbé Chevalier, curé de Fontevault, était au milieu de sa petite famille, et dirigeait les chœurs. A la vue d'étrangers qui entrent *chez lui*, il s'approche, nous serre la main et s'excuse de ne pouvoir nous faire les honneurs de cette église qu'il a restaurée avec soin. Cependant nos regards se portaient sur un autre prêtre qui

était aussi dans le sanctuaire et qui se préparait à évangéliser le jeune auditoire. Ce prêtre, évidemment plus âgé que M. le curé, est le prédicateur de la retraite... Comme toujours, M. l'abbé Chevalier fait les choses en grand... A notre vue le bon prêtre s'est hâté de venir vers nous, et nous reconnaissons en lui M. le Directeur de la maison centrale, M. Christaud, ordonné prêtre il y a un an à peine, et qui aime à se délasser de ses lourdes et pénibles fonctions en annonçant la parole de Dieu aux enfants et aux fidèles. A bientôt, nous dit-il en nous serrant la main ; ici je suis l'abbé Christaud, dans une heure vous retrouverez le Directeur de la maison centrale qui sera heureux de vous être agréable et de vous diriger dans votre excursion.

Une heure passée à table au milieu d'une conversation des plus intéressantes, relevée par mille souvenirs, et par un toast *aux vieux monuments et aux jeunes institutions*, nous conduit à midi et demi. Nous nous rendons à la maison centrale ; notre nombre s'est accru de trois nouveaux visiteurs, amis de notre président, et parmi lesquels je retrouve un camarade de collège que je n'avais pas vu depuis bientôt quaranté ans. M. le Directeur, en costume civil, nous attend dans son salon, et il veut bien lui-même nous conduire comme il nous l'a promis. A sa suite, nous traversons un couloir qui coupe en deux la magnifique cour entourée des élégants cloîtres de l'ancienne abbaye ; couloir qui va bientôt disparaître et qui n'a été construit que pour les besoins du service. Nous arrivons à l'ancienne salle du chapitre. Cette salle qui sert aujourd'hui de prétoire aussi bien que le cloître qui y conduit a été depuis

quelques années restaurée avec le plus grand soin. Cette restauration comme toutes celles de l'abbaye, est due en grande partie à l'initiative de M. Christaud. Je n'entreprendrai point d'en faire moi-même la description. Je la trouve dans une excellente petite brochure de 1868, due à la plume de M. Malifaud, capitaine au 86^e de ligne, membre de la Société française d'archéologie :

« Chacun des couvents de l'abbaye possédait autrefois un cloître distinct : de ceux qui existent encore, un seul, celui du Grand-Moutier, est vraiment digne de fixer l'attention des visiteurs. Sa construction remontait au temps où les premiers bâtiments furent élevés, mais sous Renée et Louise de Bourbon de Lavedan, son état de délabrement était tel, que ces deux abbesses le firent entièrement rebâtir : aussi présente-t il le mélange de plusieurs genres-d'architecture dont l'ensemble ne manque pas de grâce.

« Le côté qui longe le réfectoire des religieuses est dû, comme ce bâtiment, à M^{me} Renée de Bourbon, les trois autres sont l'œuvre d'un architecte nommé La Barre, avec lequel M^{me} de Bourbon ¹ traita pour les réparations à effectuer dans le Grand-Monastère. Quoique exécutées à des époques très-rapprochées, ces restaurations présentent des différences notables, ce qui tient sans doute à ce que les architectes se sont attachés à reproduire les signes distinctifs du morceau dont la réparation leur était confiée. C'est ainsi que dans les trois côtés dus à M^{me} Louise, les voûtes sont à ogives sur-

¹ « Manuscrit de la Bibliothèque impériale. »

baissées, transition du roman au genre ogival, du plein-cintre à l'arc en tiers-point à peine sensible ici; tandis que celui de M^{me} Renée offre toute l'élégance, la légèreté et la hardiesse du style ogival. Les voûtes sont ornées d'arceaux ou nervures, construits en ligne diagonale, se réunissant en un fleuron qui forme clef de voûte.

« Les galeries du cloître donnent sur la cour par de larges ouvertures à plein-cintre, séparées à l'extérieur par des colonnes géminées d'ordre ionique, appartenant selon toute apparence au siècle de Louis XIV et qui produisent un assez bel effet. Ces colonnes sont remplacées du côté du réfectoire par des contreforts près de l'un desquels, on voit une sculpture qui paraît ancienne et représente le monogramme du Christ, figuré par deux poissons, emblème des chrétiens, régénérés par l'eau du baptême.

« En divers endroits du cloître et particulièrement du côté de la salle capitulaire, on remarque des sculptures récemment restaurées¹, représentant les attributs de la Passion; elles appartiennent à la Renaissance.

« Le réfectoire des religieuses dans lequel la tour d'Évrault est enclavée, mérite d'être visité, quoiqu'il ait été coupé par un plancher dans toute sa longueur: à l'une des extrémités, on voit les restes de la stalle dans laquelle se plaçait l'Abbesse, quand elle assistait aux repas; elle y avait sa table particulière. Les voûtes du

¹ « Les restaurations exécutées dans l'abbaye sont dues, en grande partie à l'initiative de M. Christaud, directeur actuel de la Maison centrale. »

réfectoire sont ogivales à nervures, comme celles du cloître. La partie inférieure est aujourd'hui encore un réfectoire, l'étage supérieur est un atelier de chaussures.

« La salle du chapitre est due, comme les bâtiments qui en dépendent, à M^{me} Louise de Bourbon de Lavedan. Elle appartient au genre ogival : les murs sont ornés de peintures en très mauvais état, représentant des sujets tirés de la Passion, avec les portraits de plusieurs abbesses. Elle s'ouvre sur le cloître par un portail chargé de sculptures de mauvais goût, qui, avec les fenêtres à plein-cintre reposant sur des colonnes d'ordre ionique, altère complètement le caractère de la salle ; deux piliers s'arrondissant en voûte ogivale, s'élançaient du sol ; la partie inférieure en a été brisée et remplacée par deux colonnes à chapiteau corinthien d'un effet déplorable. »

De la salle capitulaire, nous passons à l'église, dont je prends la description à la même source.

« Le plus beau reste de l'ancien monastère est l'église du Grand-Moutier, bien que ce remarquable édifice ait subi des transformations, qui ont complètement altéré sa physionomie primitive. Commencée en 1101 ou 1102¹ et achevée vers le milieu du xii^e siècle, elle appartient par ses caractères architectoniques à la période romane secondaire, époque à laquelle le style byzantin vint modifier profondément le roman. La seule partie qui ait été respectée, et qui comprend les

¹ « Chronique de Saint-Florent, citée par dom Chamard, *Vies des saints Personnages de l'Anjou*, p. 20. »

transepts et l'abside, sert aujourd'hui de chapelle aux détenus : une rangée de colonnes à chapiteaux frustes, supportant des petites arcades byzantines d'une élégante simplicité, règne autour du chœur et forme des bas-côtés sur lesquels s'ouvrent des chapelles rayonnantes. On sait que dans la symbolique des églises, cette disposition, commune au moyen âge, représente la couronne d'épines placée au-dessus de la tête du Christ, dont le corps est figuré par la nef et les bras par les transepts. Dans l'une de ces chapelles, on voyait avant Louise de Bourbon de Lavedan, le tombeau de Pierre II, évêque de Poitiers, ami de Robert d'Arbrissel : leurs cendres furent réunies par ordre de cette abbesse et placées sous un mausolée qu'elle fit construire en 1623.

« L'église du Grand-Moutier présentait autrefois cinq magnifiques coupes reposant sur d'immenses arcs à plein-cintre, dont une seule, celle du chœur, subsiste encore telle qu'elle était au ^{xii}^e siècle ; les autres ont été malheureusement coupées pour y asseoir un plancher¹.

« Ces voûtes gigantesques étaient sans doute autrefois ornées de peintures, effacées depuis par un badiage sacrilège. A l'époque où ce monument fut construit, la peinture et la sculpture polychromes étaient fort usitées et les traces que l'on peut constater sur les remarquables chapiteaux de la nef, permettent de supposer que l'intérieur de l'église était, au moins en partie, revêtu de ces fresques si précieuses pour

¹ « Trois planchers superposés coupent dans sa hauteur ce magnifique monument, dont le rez-de-chaussée sert de réfectoire, et les étages supérieurs de dortoirs. »

l'histoire de l'art et dont les vestiges épars çà et là font vivement regretter la perte.

« Il suffit d'examiner les chapiteaux de la nef et de les comparer à ceux du chœur pour se convaincre que ces deux parties de l'édifice n'ont été construites ni à la même époque, ni par le même architecte : ceux-ci sont frustes ou portent simplement trois feuilles lancéolées, que l'on retrouve dans la tour d'Évrault et dans les parties les plus anciennes du Grand-Monastère ; ceux de la nef offrent au contraire tout le luxe d'ornementation, qui caractérise à un si haut degré les artistes byzantins : feuillage, animaux et personnages fantastiques capricieusement enroulés, bandelettes entrelacées et profondément fouillées, tel est l'aspect gracieux et varié qu'ils présentent. »

Avant de quitter l'église, qu'il me soit permis de déplorer le triste état de délabrement où se trouvent et le chœur et les transepts. Pour donner quelques places aux détenus, on a établi au tiers environ de la hauteur de ces derniers un plancher qui sert comme de tribune mais dont la construction est déplorable à tous les points de vue : sous le rapport de l'art, il détruit tout l'effet que produiraient sans lui ces voûtes hardies et élégantes ; mais je le trouve plus déplorable encore si j'en considère l'aspect et l'ameublement. En dessus comme en dessous, des bancs grossiers scellés dans le dallage en ruines, une obscurité relativement profonde, un air concentré, des murs sombres et humides ; c'est bien là une prison ! L'autel lui-même, pauvre et nu, dont rougirait la plus pauvre paroisse ; tout dans ce triste lieu annonce la prison ! Est-ce bien là ce que doit

être la maison de Dieu ? Je m'empare ici de l'épigraphe de la brochure que j'ai déjà citée : « *Il est écrit, ma maison sera une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.* » On a transformé tous les bâtiments de l'abbaye, on a pris même pour avoir plus d'espace la nef de l'église afin d'y loger les condamnés, soit ; toutefois, on a voulu leur ménager un lieu pour la prière, où l'on pût parler à leur cœur, les ramener au bien par le repentir. Mais que leur répètent ces murs froids et humides, ces planchers lourds et épais qui leur ravissent l'air et la lumière ; cette pauvreté, ce dénûment du sanctuaire, sinon qu'ils sont des condamnés?... Tout dans ce triste séjour ne le leur dit-il pas assez ? Dans cette partie de la maison de Dieu qui leur reste, permettez-leur de relever vers le ciel leurs fronts penchés vers la terre, qu'ils y retrouvent avec l'air la lumière, les cérémonies saintes accomplies dans un sanctuaire, non pas riche, mais digne, et peut-être arrivera-t-on plus vite et plus sûrement à toucher ces âmes qui toutes ne sont pas corrompues entièrement, à faire vibrer en elles des sentiments enfouis et ignorés, à leur inspirer le repentir, le remords, l'espérance.

C'est dans le transept de droite que se trouve la petite chapelle où sont déposées les statues tombales des Plantagenets ; elles sont au nombre de quatre : toutes les autres ont été détruites pendant la Révolution. Dans la même petite chapelle on aperçoit encore une plaque de marbre noir qui se trouvait sur le tombeau de M^{me} Jeanne-Baptiste de Bourbon.

Voici ce que dit des statues l'auteur de la notice que j'ai déjà citée d'accord en tous points avec le *Bulletin*

des congrès archéologiques de France, tome XXVI, page 195 :

« Ces quatre statues, curieux spécimen de l'art au XII^e siècle, ont la couronne sur la tête ; elles sont couchées et de grandeur colossale, excepté celle d'Éléonore de Guienne, qui est de grandeur naturelle.

« Henri II, le sceptre à la main, est vêtu d'une tunique rouge, avec manteau bleu ; la tunique d'Éléonore de Guienne est gris-perle lozangée d'or ; son manteau est bleu.

« Richard Cœur de Lion est vêtu d'une tunique rouge avec manteau bleu.

« Isabeau d'Angleterre a une tunique bleue, avec draperie jaune doublée de vert ; elle tient un livre ouvert à la main.

« Trois de ces statues sont en tuf ; la quatrième, celle d'Éléonore, est en bois. »

L'exiguïté de la chapelle et l'obscurité qui y règne, nous ont à peine permis de distinguer les détails que je viens de donner ; nous exprimions notre étonnement et aussi notre tristesse de voir ainsi entassés et couchés sans honneur des monuments sinon précieux sous le rapport artistique, du moins chers à l'Anjou par les souvenirs qu'ils rappellent. « Elles ne sont ici que provisoirement, nous répondit M. le Directeur ; lorsqu'il fut décidé définitivement que ces statues ne seraient pas enlevées de Fontevrault, l'Empereur promit à la reine d'Angleterre de les placer convenablement dans l'église ; une somme de 34,000 fr. devait même être affectée à cet usage. Cette somme... votée alors... nous

l'attendons toujours. Mais si nous pouvions l'obtenir, elle suffirait à peu près à la restauration de la partie de l'église consacrée au culte; les statues seraient alors placées dans un autre lieu, et d'une manière plus digne; la promesse serait accomplie.»

La connaissance de cette promesse de l'Empereur, la vue de tous ces trésors de l'art menacés d'une ruine prochaine et irréparable, s'ils ne sont pas restaurés, nous a inspiré une pensée que nous devons vous soumettre, Messieurs. Si nous avons été assez heureux pour contribuer par nos efforts à conserver à l'Anjou ces statues qui lui appartiennent, ne pourrions-nous pas, ne devrions-nous pas même compléter notre œuvre, en faisant auprès de qui de droit les démarches nécessaires pour obtenir la somme promise et votée même? La sympathie que nous avons trouvée naguère, nous la retrouverons encore, et le succès ne paraît pas douteux. Une promesse est chose sacrée. On ne revient pas d'ordinaire sur un vote.

Je ne dirai rien de la tour d'Évrault que chacun de vous connaît ou peut connaître en consultant soit les *Annales archéologiques*, soit le *Répertoire archéologique de l'Anjou* de 1861, article Fontevrault, ouvrages qui sont déposés dans notre bibliothèque.

Notre visite à Fontevrault était terminée; nous prenons congé de l'excellent directeur-abbé, et une demi-heure après, nous roulions sur la route qui conduit à Candès dont nous voulions voir l'église. Au risque de passer pour plagiaire, je puiserai encore dans le *Bulletin des congrès archéologiques de France*, les quelques lignes qui sont consacrées à ce monument. L'au-

teur de cette description est bien plus compétent que moi, et tous nous gagnerons à cet emprunt :

« L'église de Candes, élevée sur le lieu où mourut saint Martin de Tours, a reçu depuis peu des réparations indispensables faites avec talent, et, ce qui est plus rare, avec sobriété. Bien connue par la hardiesse de ses trois nefs d'égale hauteur, par les élégantes statues qui décorent son porche, et par cet air de château que lui donnent des mâchicoulis élevés après coup, sauf une des absides latérales, reste d'un édifice plus ancien, elle appartient à la seconde moitié du-xiii^e siècle et reproduit le type de la cathédrale de Poitiers. Mais il y a là plus à admirer qu'à étudier. »

Nous nous arrêtons au retour pour jeter un coup d'œil sur le château de Montsoreau. Sa façade, bâtie comme toutes les constructions du pays en tuf blanc, est percée de nombreuses croisées ; les hautes tours dont elle est flanquée lui donnent un aspect imposant. Du haut du donjon le voyageur jouit d'un point de vue magnifique. A l'exception de quelques sculptures à l'extérieur et du grand escalier, ce château n'offre d'ailleurs rien de bien remarquable ; il est devenu la propriété de huit ou dix familles qui l'habitent. Ce sont peut-être les descendants des anciens serfs des comtes de Montsoreau. *O tempora !*

Nous revenions à Saumur et l'un de nous, M. Cosnier, portait sans cesse ses regards sur le coteau ; il voulait trouver parmi tant de ruines encore debout le petit château, où la fille de notre bon roi René, Marguerite d'Anjou, vint terminer dans la souffrance et presque dans la misère une vie marquée par tant de

vicissitudes. Enfin sur le coteau de Dampierre, un petit manoir nous apparaît. « C'est là, nous dit-on, le château, il serait mieux de dire l'humble logis de Marguerite d'Anjou. » Nous descendons, nous voudrions le visiter, y retrouver quelques traces du séjour qu'y fit l'infortunée princesse : impossible d'y pénétrer, la propriétaire actuelle habite Saumur et n'y vient que de temps en temps. Une femme du pays qui se rendait à Saumur et à qui nous offrîmes place dans notre voiture, nous dit que le château contenait seulement deux pièces à chaque étage, et il n'y en a que deux au-dessous des combles. Le domaine se compose d'un petit jardin formant terrasse à la hauteur du deuxième étage. « Ce serait mon affaire, s'écrie notre confrère ; une personne de ma famille m'a chargé de lui trouver un petit logis sur les bords de la Loire. J'y reviendrai. » Puisse-t-il l'acquérir bientôt ! Et le château de Marguerite d'Anjou ne resterait pas comme il est aujourd'hui ignoré et presque en ruines.

Il était près de six heures quand nous arrivâmes à Saumur. Cédant aux instances de notre Président, nous acceptâmes chez lui une gracieuse hospitalité, sa digne mère voulut que nous partagions avec elle et son fils le repas du soir ; nous passâmes là quelques instants qui nous remirent des fatigues de la journée. A 7 heures, nous prenions congé de notre hôte, nous reprenions le train qui nous ramenait à Angers et nous nous disions en nous serrant mutuellement la main : A bientôt !

M. CHOLLET.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1870.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté du Secrétaire.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Chollet, ancien Secrétaire général qui en présence du refus formel de M. le Dr Grille de se charger des fonctions dont le vote de la Société l'a investi dans la séance de décembre, consent à reprendre un titre que tous les membres présents sont heureux de lui conférer à nouveau, en reconnaissance des services qu'il n'a cessé de rendre à la Société dans cette charge importante.

M. de Mieulle fait part à la Société de ses observations sur le pied d'avoine recueilli par M. l'abbé Choyer à Champigné (Maine-et-Loire), en même temps que de ses appréciations sur les expériences agricoles du sieur Dormois, pour lequel M. Choyer a demandé l'appui moral de la Société d'agriculture.

M. Sauvage, membre titulaire, fait hommage à la Société de plusieurs objets qui prendront place dans le musée d'antiquités de notre ville.

M. Jouin lit une étude ayant pour titre : Alphonse Legeay, *histoire d'un poète angevin*. Il interrompt sa lecture à la moitié de son travail pour céder la parole à M. Affichard sur l'ouvrage de M. Carpentier, *Le droit payen et le droit chrétien*, qu'il analyse patiemment et avec un talent de critique remarquable.

Sa lecture achevée, plusieurs membres présents discutent verbalement un certain nombre des conclusions de M. Carpentier. Le débat se prolonge et M. Affichard propose d'en référer à M. Carpentier lui-même pour résoudre les objections soulevées par ses doctrines.

Cette observation est suivie de plusieurs observations relatives à la Commission archéologique. Rien de définitif au sujet de sa réorganisation n'est encore arrêté.

Ces pourparlers, d'ailleurs remplis d'intérêt, nous ont cependant obligés de remettre à la prochaine séance la suite de la très-intéressante *Notice sur le marquis de Contades*, par M. Léon Cosnier.

Espérons que cette fois l'ordre du jour lui donnera droit à être entendu le premier pour le dédommager, comme nous, d'une trop longue attente.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire, H. JOUIN.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1870.

A sept heures et un quart, M. le D^r Lachèse, président, ouvre la séance, assisté au bureau de M. Rondeau, trésorier. M. Chollet, sur l'invitation de M. le

Président, reprend les fonctions de Secrétaire général qu'une longue indisposition l'avait empêché de remplir et remercie la Société de l'honneur qu'elle lui fait de nouveau. M. Jouin, secrétaire, s'excuse par une lettre de ne pouvoir assister ce jour-là à la séance, retenu par une indisposition ; il a envoyé néanmoins le procès-verbal de la dernière réunion. Ce procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président donne connaissance à la Société des diverses lettres et envois qu'il a reçus. Ce sont :

1° Une petite brochure en vers sur la mort du chevalier Fernando de Luca, par Guiseppe de Leonardis, membre correspondant, en italien, et un discours également en italien prononcé par M. Antonio di Lombardi, membre d'une foule de Sociétés savantes d'Italie. Ces deux ouvrages seront envoyés à M. Th. Cosnier qui voudra bien en rendre compte ultérieurement ;

2° Un catalogue très-étendu de graines pour 1870, envoyé par M. Charles Huber, horticulteur à Hyères (Var). Ce catalogue sera déposé aux archives de la Société et mis à la disposition de tous les membres qui voudraient le consulter ;

3° Une lettre des secrétaires généraux du Congrès scientifique de France, annonçant que la 37^e session s'ouvrira cette année à Moulins, au mois d'août prochain, et contenant un programme du Congrès, avec prière à M. le Président de faire connaître le nom et l'adresse des membres de la Société qui désireraient y prendre part ou y souscrire ;

4° Une lettre de M. le chevalier de Rossi qui remercie en termes chaleureux notre président de l'envoi qui

lui a été fait de l'ouvrage de M. Godard sur le vase de Tunis, ainsi que M. Cosnier qui a traduit son travail sur le même sujet ;

5° Une lettre de M. le Préfet qui invite M. le Président à faire toucher par le Trésorier la somme de 500 francs votée par le Conseil général pour le prix spécial du concours ouvert cette année par la Société d'agriculture ;

6° Une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique informant les membres de la Société que le concours annuel et la proclamation du prix de 3,000 fr. institué en 1869 pour les Sociétés savantes, aura lieu à la Sorbonne le samedi 23 avril 1870, à midi, et sera précédé de trois jours de lectures et conférences publiques. Par cette même circulaire, M. le ministre invite M. le Président à faire connaître à tous ceux qui voudraient prendre part à cette solennité, les conditions nécessaires pour y être admis, et rappelle la nécessité de transmettre les manuscrits et mémoires relatifs à l'histoire de l'archéologie avant le 31 mars prochain, comme aussi Son Excellence demande avant le 31 mars l'envoi des listes des personnes qui seraient déléguées par la Société pour y assister, afin de leur délivrer les billets à prix réduits concédés par les chemins de fer à cette occasion.

M. le Secrétaire général propose alors de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion, la reconstitution de la Commission archéologique qui n'existe plus depuis la regrettable démission de M. Godard, et qui est un des principes de vie de la Société. Cette proposition est accueillie avec faveur, et à la commission déjà nom-

mée pour cette question et composée de MM. Rondeau et Port sont adjoints MM. Cosnier, Grille et Chollet qui devront aussi examiner une autre proposition de M. Grille tendant à instituer chaque année un ou deux prix de 100 francs chacun pour un travail de poésie sur l'histoire, la littérature ou la science. Cette commission devra présenter un rapport à la prochaine séance et le rapport sera inscrit à l'ordre du jour de la lettre de convocation.

M. L. Cosnier lit quelques passages de la notice qu'il écrit sur la famille de Contades. Ils s'excuse d'avoir presque un volume quand il avait eu d'abord la pensée de faire seulement une biographie, mais il trouve dans la vie de cette famille tant de choses intéressantes et spécialement pour l'Anjou, qu'il s'est laissé aller. La Société lui prouve par l'accueil empressé qu'elle fait à son travail qu'il a su lui inspirer aussi les mêmes sentiments, et prend acte de la promesse qu'il fait de continuer ultérieurement cette communication.

M. El. Lachèse a la parole pour lire une notice biographique sur M^{me} la baronne du Verger. Ce travail, où l'on aime à retrouver sous la plume élégante et fleurie de l'auteur, les pensées, les aspirations de l'artiste, est presque un chant où il célèbre tour à tour les dons de la Providence dans l'enfant, les progrès rapides, les succès brillants de la jeune fille ; les vertus, le cœur généreux, le goût admirable de la grande dame, le deuil profond, les larmes de regret et d'espérance chrétienne qu'a fait répandre dans notre pays la mort récente de cette éminente artiste.

M. le Dr Grille termine la séance par le compte-rendu

de deux brochures qui avaient été envoyées à la Société, et dont l'une, sur le bégaiement, par M. Chervin aîné, est vivement appréciée par notre aimable et spirituel confrère : la méthode de M. Chervin pour guérir cette infirmité est examinée scrupuleusement ; M. Grille la suit dans tous ses détails, et n'hésite pas après en avoir constaté les heureux résultats à la recommander chaleureusement et à demander pour M. Chervin les remerciements et les félicitations de la Société.

Ce rapport sera, ainsi que les travaux précédents, remis à la commission de rédaction, et la brochure de M. Chervin sera conservée aux archives de la Société.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire général, M. CHOLLET.

SÉANCE SOLENNELLE DU 11 MARS 1870.

A huit heures, M. Poriquet, préfet de Maine-et-Loire, accompagné de M. le président Lachèse, arrive dans la salle des réunions, où se trouvaient avec les membres de la Société, plusieurs membres du Conseil général, et un certain nombre de membres des autres Sociétés savantes de notre ville ; sur l'invitation qui lui en est faite, il occupe le fauteuil et après avoir, de la manière la plus aimable, remercié la Société de l'honneur et du plaisir qu'elle lui fait, il déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le docteur Grille, rapporteur de la Commission chargée d'examiner les tra-

vaux soumis au concours en 1869 pour le prix de 500 fr. donné par le Conseil général.

Ce rapport écrit, comme tout ce qui sort de la plume de M. le docteur Grille, avec la plus grande facilité, joint à un vrai charme littéraire le mérite de faire passer sous les yeux de la Société, avec la plus exacte vérité, les divers travaux des concurrents. Après avoir examiné chacun d'eux dans leur ensemble et dans tous leurs détails, et en avoir fait ressortir les mérites, il arrive à la conclusion que je ne puis mieux faire que de reproduire en entier :

« Le premier travail est l'œuvre d'un propriétaire agronome qui tient la charrue, veille à l'étable et dirige lui-même son exploitation. Il conclut *de visu* et peut dire : Je l'ai planté et je l'ai vu naître. C'est l'homme des champs, l'agriculteur pratique. *De bobus narrat arator.*

« Louange à lui !

« Le second émane d'un écrivain disert qui tient mieux la plume que la bêche, qui aime l'agriculture, en comprend les bienfaits et voudrait en vulgariser les enseignements et les méthodes, en mettant sous nos yeux de charmants tableaux où la leçon se détache au milieu de riantes images.

« Honneur au panégyriste judicieux !

« Nous demandons pour ce travail une mention très-honorable, l'insertion dans le bulletin de la Société et un tirage particulier pour les écoles rurales et les divers comices agricoles du département.

« Le troisième est dû à la plume d'un naturaliste distingué et érudit qui, en appelant notre attention sur un

des auxiliaires les plus utiles à l'homme dans les travaux de la campagne, et un de ceux dont il retire le plus d'avantages comme produit, va le chercher à l'origine du monde, le suit dans ses transformations successives jusqu'à nos jours et nous le présente enfin amélioré, perfectionné et capable de marcher côte à côte avec l'homme, comme un collaborateur aussi infatigable qu'intelligent. Ce travail, qui dépasse de beaucoup les limites exigées par le programme, ne peut être mis en parallèle avec les deux autres et mérite incontestablement le prix institué par le Conseil général de Maine-et-Loire.

« A lui donc la récompense ! »

En conséquence, M. le Président proclame l'auteur du mémoire n° 3, M. Bénion, membre de la Société, lauréat pour le prix du Conseil général et l'invite à venir recevoir des mains de M. le Préfet la médaille d'or frappée à son nom, et donne à M. Henry Jouin, secrétaire de la Société, la mention très-honorable demandée par la Commission.

M. le Préfet se lève alors et après avoir adressé au rapporteur de la Commission les compliments que mérite un travail aussi clair et aussi complet qu'agréable à entendre, à M. Jouin, auteur du mémoire n° 2, ses félicitations les plus vives, il s'adresse à M. Bénion et lui dit en lui remettant le prix qu'il a mérité combien il est heureux dans cette circonstance d'avoir à récompenser, lui administrateur d'un des départements les plus renommés sous le rapport de l'agriculture, un travail aussi important, aussi vaste et qui est si bien en rapport avec les besoins et les tendances du pays.... En

traitant cette question du cheval, et en la traitant comme l'a fait M. Bénion, non en connaisseur seulement, mais en homme profondément instruit, en savant, en naturaliste, l'auteur a mérité plus qu'une médaille, il a mérité la reconnaissance du pays tout entier; ce travail lui a été d'autant plus agréable que lui-même aime ce noble animal, cette conquête de l'homme, et ajoutera à l'éloge du cheval, que ce compagnon, ce collaborateur, ce soutien dans les travaux et les fatigues peut devenir aussi l'instrument de son salut, en l'aidant à repousser les attaques de l'ennemi, comme il l'est aussi de sa gloire dans les combats.

« Messieurs, dit-il en terminant et en s'adressant à la Société tout entière, je vous remercie de la jouissance que vous m'avez procurée. Je serai heureux de dire à MM. du Conseil général, comment sont noblement méritées les récompenses qu'ils peuvent instituer, et comment on sait dans votre Société apprécier les travaux d'un concours. »

La séance est levée à neuf heures.

Le secrétaire général, M. CHOLLET.

SÉANCE DU 23 MARS 1870.

A sept heures, M. le président Lachèse ouvre la séance. Présents au bureau : MM. Chollet, Jouin, secrétaires; Rondeau, trésorier. Le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire et celui de la séance solennelle du 11 mars, sont lus et adoptés.

M. le Président informe la Société qu'il a reçu depuis la dernière séance :

1° De M. Jouin, secrétaire, le Catalogue du musée d'Angers, et il adresse à l'auteur les remerciements qui lui sont dus pour un travail aussi éminemment utile que bien compris. M. Jouin a rendu un vrai service à la ville en répandant la lumière sur les richesses renfermées dans les galeries de notre musée, et qui depuis longtemps ne présentent plus l'attrait qu'elles méritent, puisqu'il n'existait pas une notice pour les faire valoir; s'il est permis d'avoir un regret, c'est que l'administration municipale n'ait pas cru pouvoir donner à ce travail tout le développement que lui avait donné l'auteur;

2° M. le Président de la commission d'enquête parlementaire sur le régime économique envoie un é circulaire par laquelle les membres de la commission demandent des détails statistiques et économiques sur les industries de la circonscription d'Angers et annoncent l'envoi prochain d'un questionnaire à ce sujet. M. le Président attendra pour répondre, s'il y a lieu, l'envoi du questionnaire;

3° Une invitation de la part de la commission des membres du Congrès des Sociétés savantes à assister au Congrès, dont la séance d'ouverture aura lieu le 4 avril et la clôture le 9. M. le Président prendra à la fin de la séance, les noms des membres qui désireront répondre à cette invitation, aussi bien que des membres qui voudraient représenter la Société aux grandes séances de la Sorbonne, les 21, 22 et 23 avril;

4° Le programme du Congrès scientifique de France

qui doit cette année se tenir à Moulins et dont l'ouverture est fixée au 1^{er} août ;

5° Une brochure ayant pour titre *La Société d'agriculture de la Nièvre et l'enquête parlementaire* ; c'est la réponse de cette Société à la lettre du président de l'enquête parlementaire.

Ces divers documents sont mis à la disposition de la Société.

M. Charles Giraud fait hommage à la Société d'une brochure écrite par lui sur la charrue romaine, et publiée par la *Revue d'Anjou* ; cette brochure, pour laquelle M. le Président a adressé des remerciements à l'auteur, est confiée à M. Grille pour qu'il ait à en rendre compte.

Un volume du *Bulletin des antiquaires de Normandie* est remis à M. de Farcy avec prière d'en rendre compte ultérieurement.

M. Lachèse signale à la Société un petit ouvrage d'un de nos compatriotes, M. Th. Soulice, sous le titre : *Entretiens familiers sur l'agriculture*. L'analyse qu'il fait de cet ouvrage, les quelques extraits dont il donne lecture, confirment les éloges qu'il en fait et la Société en remerciant l'auteur de son envoi, l'assure qu'elle le recommandera et qu'elle fera ses efforts pour répandre un ouvrage qui ne peut que rendre les plus grands services à l'agriculture.

L'absence de M. d'Espinay retenu chez lui par une indisposition, prive la Société du plaisir d'entendre les communications qu'il devait lui faire sur la découverte du tombeau présumé de Foulques-Nerra à Loches.

M. le Président communique à la Société un travail

important de M. Godard-Faultrier qui doit être lu à la Sorbonne au mois d'avril, et veut bien se charger de transmettre à M. Godard les remerciements de l'assemblée qui en autorise l'envoi.

L'Histoire d'un poète angevin, Alphonse Legeay, et dont une première partie avait été donnée à la dernière séance, est lue par l'auteur et écoutée avec le plus vif plaisir. Les renseignements qu'il donne sur ce jeune poète moissonné par la mort à vingt ans, les fragments qu'il lit de ses œuvres poétiques inspirent le plus grand intérêt; aussi la Société est d'avis d'envoyer à la commission de rédaction cette touchante notice.

M. Rondeau donne lecture du rapport qu'il a été chargé de faire sur la réunion de la commission qui avait été chargée de reconstituer la Commission archéologique. Ce rapport conclut à une convocation spéciale de la Société, sans autre question à l'ordre du jour.

Ces conclusions sont adoptées, et le jour de cette réunion est fixé au vendredi 4^{er} avril.

M. le Dr Grille lit le rapport qu'il a dû faire sur la proposition d'un double concours annuel, confié à la même commission. Ce rapport, concluant à l'adoption de ce double concours et de deux prix qui seront donnés en séance solennelle, est adopté, et la commission est chargée de choisir et d'indiquer les sujets de composition.

M. le Président prend ensuite le nom de ceux des membres qui désirent assister aux séances du Congrès des délégués des Sociétés savantes le 4 avril, et à celles

de la Sorbonne, afin de leur obtenir les lettres d'entrée qui sont offertes.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire, M. CHOLLET.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} AVRIL.

A sept heures et demie, conformément à ce qui avait été décidé à la séance ordinaire du 23 mars, les membres de la Société entrent en séance, sous la présidence de M. Victor Pavie, vice-président; M. le Dr Lachèse, président, se fait excuser de ne point y assister, pour cause d'indisposition. Au bureau siègent également MM. les Secrétaires et le Trésorier de la Société.

Après avoir exposé la question à résoudre, la réorganisation de la Commission d'archéologie, objet spécial de la réunion, et avoir donné, sur la demande de plusieurs membres, lecture des règlements de cette Commission, tels qu'ils avaient été formulés en 1846 et 1854, M. le Président prie les membres présents de donner leur avis. La discussion sur les divers points de ces règlements s'engage, et après avoir entendu les diverses opinions exprimées, la Société ne croit pas utile de former dans son sein une Commission spéciale, ayant sa vie, son budget, ses séances particulières, parce qu'une telle Commission pourrait oublier un jour qu'elle est un rameau de la Société d'agriculture, sciences et arts; il y aurait alors scission, et les réunions

déjà peu nombreuses, trop souvent, le seraient encore moins et deviendraient ainsi sans attrait.

Pour obvier à ce danger, de voir une scission se produire, la Société décide que les travaux archéologiques, les lectures, les séances, ne seront point spéciaux à un certain nombre de membres, mais que toute la Société aura le droit d'y prendre part. Toutefois, pour centraliser, unifier les travaux, leur donner l'attrait que comporte une branche aussi importante, il sera nommé un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un vice-secrétaire, à qui seront remis dans les intervalles des séances tous les travaux concernant l'archéologie. Chaque mois, ou plus souvent si le besoin s'en fait sentir, le bureau, à des époques bien déterminées, aura une réunion spéciale au local de la Société, réunion à laquelle seront admis tous les membres de la Société qui voudraient y assister, et qui seront informés des jours et heures auxquelles elle aura lieu par la lettre de convocation ordinaire. Dans ces réunions spéciales seront préparées et décidées les communications qui devront être faites à la Société dans les séances ordinaires. Point de cotisation particulière, point de caisse à part, mais la vie de la Société tout entière qui ne peut que profiter de cette nouvelle organisation.

La Société procède immédiatement à la formation du bureau et nomme :

Président : M. d'Espinay ;

Vice-Président : M. de Farcy ;

Secrétaire : M. Paul Lachèse ;

Vice-Secrétaire : M. Hector Faugeron.

Le bureau, quand il aura accepté les fonctions qui lui sont offertes, devra s'entendre pour fixer les jours et heures des réunions spéciales, et les faire inscrire sur les lettres de convocation ordinaires.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à neuf heures.

Le secrétaire général, M. CHOLLET.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1870.

La séance est ouverte à sept heures, sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de MM. Rondeau, trésorier et Jouin, secrétaire.

M. Célestin Port, nommé chevalier de la Légion d'honneur, reçoit les félicitations très-sincères de la Société pour sa récente promotion.

M. Sauvage, membre titulaire, offre par l'entremise de la Société une *custode* au musée des antiquités et un traité manuscrit des fortifications de Vauban à la bibliothèque de la ville.

M. Grille, lit un court rapport sur l'opuscule de M. Giraud, traitant de la charrue latine. Sur la proposition du membre rapporteur, M. Giraud est élu membre correspondant de la Société.

M. d'Espinay, fait un rapport verbal sur la découverte du tombeau de Foulques Nerra à Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire). — A la prière de M. le Président, M. d'Espinay veut bien promettre de résumer son dis-

cours par écrit pour qu'il puisse figurer dans nos *mémoires*.

M. Rondeau, rend compte de l'ouvrage de M. Elie Sorin intitulé *Suez*.

M. Rondeau signale également à l'assemblée l'état de délaissement des statues des Plantagenets à Fontevrault, malgré l'engagement pris il y a peu d'années par le gouvernement de les faire restaurer. La conclusion de M. le Trésorier tend à l'organisation d'un voyage archéologique de ce côté, au nom de la Société. Sa proposition rencontre d'unanimes suffrages.

M. Lachèse, propose au Comité archéologique de rechercher l'emplacement exact du tombeau du Roi René dans la cathédrale d'Angers. Rien de définitif n'est arrêté sur cette question.

M. d'Espinay, veut bien se charger de désigner les jours de séance mensuelle de la Commission archéologique.

M. Faugeron, directeur politique du Journal de Maine et Loire, exprime le regret qu'il ne soit pas fait mention des travaux de la Société, et cela d'une manière suivie, dans les colonnes du journal qu'il dirige. Le soin de signaler nos études au public revient, ce semble, plus naturellement à M. Faugeron lui-même qu'à tout autre membre de la Société.

La séance est levée à neuf heures.

Le secrétaire, H. JOUIN.

SÉANCE DU 25 MAI 1870.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté du secrétaire.

M. le Président fait précéder la lecture des travaux par un éloge succinct de M. Villemain, membre de l'Institut, président d'honneur de notre Société, mort depuis quelques semaines. Sous le titre modeste de *M. Villemain à Angers*, le travail de M. Lachèse est un portrait plein de vérité du célèbre académicien que tant de liens rattachaient à notre terre angevine.

M. le Recteur de l'académie de Rennes invite M. le Président à faire représenter la Société à une séance préparatoire qui doit avoir lieu à Rennes le 16 juin, pour l'attribution du grand prix récemment institué par M. Duruy. M. Nicolas sera prié de représenter les intérêts de la Société d'agriculture.

Deux pièces de vers, sans nom d'auteur, sont adressées de Laval à la Société en prévision du concours de poésie présentement ouvert.

M. Denais, répétiteur au Prytanée de La Flèche, sollicite son admission parmi nous au titre de membre titulaire. MM. Godard-Faultrier et Célestin Port acceptent d'être les parrains du candidat.

M. d'Espinay, fait un rapport verbal sur des pierres jadis appelées celtiques recueillies à Pressigny-le-Grand (Indre-et-Loire).

Un débat des plus animés suit la communication de M. d'Espinay.

M. le D^r Farge soutient la discussion de la façon la plus brillante à deux reprises différentes et nous regrettons que la rapidité du débat ne nous ait pas permis d'en suivre toute la marche précise pour le résumer ici.

M. de Farcy donne lecture d'une note rédigée par lui sur une livraison des Mémoires de la Société des antiquaires de France et sur la pyxide offerte au musée d'antiquités par M. Sauvage, membre titulaire de la Société.

M. Cosnier donne la suite de sa très-intéressante notice sur le marquis de Contades : son travail d'une haute portée historique acquiert une étendue qui nous promet un livre d'une grande valeur. Nous sommes fiers de l'en remercier à l'avance.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire, H. JOUIN.

SÉANCE DU 26 JUIN 1870.

La séance est ouverte à sept heures, sous la présidence de M. le D^r Lachèse, assisté du Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sauf rectification.

M. Nicolas, accrédité par la Société auprès de l'Académie de Rennes pour le Concours ouvert entre toutes les Sociétés savantes du ressort, rend compte des décisions prises à la séance du Jury d'examen du 16 juin.

M. Delon demande quelles sont les conditions du

Concours, ouvert par notre Société, dans le but d'y prendre part si cela lui convient.

M. Denais est reçu membre titulaire de la Société.

Une promesse d'abonnement sera faite par le Secrétaire, au nom de la Société, au *Journal des Sociétés savantes de provinces*, devant paraître deux fois par mois, au prix de 8 fr. l'an.

Son Exc. M. le Ministre de l'Agriculture écrit à la Société à l'occasion de l'enquête sur les procédés propres à distinguer, à première vue, les bonnes graines de vers à soie des mauvaises. M. le Président doit répondre à M. le Ministre.

M. Meulemans, vice-consul de la République de l'Équateur, à Bruxelles, fait hommage à la Société de quatre opuscules dont il est l'auteur : *le Maroc, l'Égypte, la Roumanie et la Serbie*.

M. d'Espinay lit une Note très-intéressante sur les *Documents inédits sur les arts en Touraine*, par M. Grandmaison. Ce travail succinct résume de la façon la plus heureuse le livre que vient d'écrire le Président de la Société archéologique de Touraine et qui, du reste, a été couronné par la Sorbonne au printemps dernier. Les critiques et les chercheurs liront avec fruit cet ouvrage, et M. d'Espinay ne sera pas étranger, croyons-nous, à sa légitime popularité.

Une étude rapide sur le *Dictionnaire topographique du Morbihan*, est lue par M. d'Espinay. Plus d'une remarque sur ce qu'on peut renfermer de défectueux le livre de M. Rosenzweig, archiviste du Morbihan, prouve avec quel soin notre collègue a parcouru ce volumineux travail.

Les arènes de la rue Monge, à Paris, dont le rachat reste pendant, obtiennent de la part de la Société une souscription de 100 francs.

M. Sorin lit un très-curieux article sur le passage de M. Villemain à Angers. Sa visite au Musée, sa critique élogieuse du Corneille de David et du Voltaire de Houdon; enfin sa rencontre avec le docteur Dumont, forment autant d'épisodes très-goûtés de ceux qui les recueillent des lèvres de M. Sorin.

M. Grille clôt la séance par une amusante bluette : *Les trois curés*, que La Fontaine n'eût pas désavouée.

M. le Président de la Commission archéologique dépose dans la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, année 1868; trois fascicules.

2° *Journal de la Société d'archéologie et du comité du musée lorrain*, mai 1870, in-8°.

3° *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} trimestre 1870.

La séance est levée à neuf heures.

Le secrétaire, H. JOUIN.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1870.

A sept heures et un quart, M. le Président, assisté au bureau de MM. les secrétaires et du trésorier déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté; puis la parole est donnée à M. Chollet, qui rend compte des incidents de voyage et des impressions éprouvées par les membres de la Société dans l'excursion archéologique accomplie le 13 juin dernier à Fontevrault. Ce rapport, accueilli avec bienveillance par la Société, ne donne lieu à aucune observation particulière, et il est renvoyé au Comité de rédaction.

M. l'abbé Mérit, professeur de rhétorique, est invité à lire un travail qu'il veut bien présenter à la Société, sur *le Beau en littérature*. Cet écrit est en forme de lettres. Les premières exposent *les principes généraux sur le beau, exprimé par la nature et les arts* et traitent *du signe expressif de la pensée*. Vouloir analyser ce vaste et beau travail, traité comme tout ce qui sort de la plume de M. Mérit avec le talent, le goût que chacun aime à reconnaître dans ses ouvrages, ce serait le dénaturer, et en faire perdre le prix et la saveur. Il suffira de dire que pendant une demi-heure qu'a duré cette lecture, l'assemblée entière était sous le charme de cette parole facile, tour à tour élégante, gracieuse, élevée, toujours en rapport avec les tableaux et les idées qu'elle présente. A la suite de cette lecture une discus-

sion s'est élevée entre des membres de la Société et l'auteur, sur plusieurs points de ce travail, je dirai sur quelques mots plutôt que sur le fond; discussion qui sera continuée sans doute, s'il y a lieu, plus tard, quand M. Mérit donnera la seconde partie de son ouvrage. M. le Président, interprète de l'assemblée, remercie en son nom M. Mérit du plaisir qu'il vient de lui procurer, lui exprime l'espoir de l'entendre bientôt et souvent et propose le renvoi de ce travail à la Commission de rédaction; proposition votée par acclamation.

L'ordre du jour indiquait ensuite un rapport de M. d'Espinay sur un ouvrage de M. Mourin, intitulé : *Les comtes de Paris, histoire de l'avènement de la troisième race.*

Après avoir donné un aperçu, un résumé du volume, le rapporteur apprécie le système historique de l'auteur et la manière dont il a traité son sujet. Sous le triple rapport, historique, politique et religieux, il le suit dans tout son ouvrage; en signale le mérite incontestable, comme aussi, critique consciencieux, il ne craint pas de dire que son appréciation n'est pas en tous points la même que celle de M. Mourin. Enfin abordant la question de la méthode, le rapporteur en reconnaît avec empressement l'excellence.

« L'ensemble du livre, dit-il, présente comme les
« détails un grand mérite de mise en œuvre. Le plan est
« simple et largement développé. C'est un travail com-
« plet et un, où la variété des détails ne nuit point à
« l'unité de l'ensemble : c'est une œuvre puissante et
« solidement construite. M. Mourin est un talent origi-
« nal; son style lui appartient comme ses doctrines et

« caractérisé son œuvre; il est ferme et élevé comme
« ses idées.

« Pour résumer mon avis sur ce grand travail, je
« dirai que le livre de M. Mourin est ce que nous pos-
« sédons de meilleur et de plus complet sur l'ensemble
« des événements du x^e siècle... J'ajoute que l'auteur
« a traité ce sujet en véritable historien. »

Ce compte-rendu, digne de l'ouvrage dont il parle,
est écouté avec un religieux silence et accueilli avec
reconnaissance par la Société, dont M. le Président se
fait l'interprète, en en proposant le renvoi au comité
de rédaction.

L'heure avancée ne permet pas d'entamer d'autres
questions. Elles sont remises à une de nos prochaines
réunions, si la voix du canon n'en vient pas interrompre
le cours.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire général, M. CHOLLET.





TABLE DES MATIÈRES.



Alphonse Legeay, poète angevin (1837-1858). — M. Henry JOUIN	5
M ^{me} la baronne du Verger. — M. E. LACHÈSE.....	37
Découverte d'un tombeau attribué à Foulques-Nerra, à Beaulieu, près Loches (Indre-et-Loire). — M. D'ESPINAY.....	48
Dictionnaire topographique du Morbihan, par M. Rozenweig, archiviste du département. — M. D'ESPINAY.....	53
Quelques mots encore sur M. Villemain. — M. J. SORIN.....	71
Documents inédits sur les arts en Touraine, par M. Grandmaison. — M. D'ESPINAY.....	83
Pyxide du XIII ^e siècle, présentée à la Commission archéologique par M. Sauvage. — M. L. DE FARCY.....	91
Bibliographie. Mémoires de la Société des antiquaires de Nor- mandie. — M. L. DE FARCY.....	94
Les comtes de Paris, histoire de l'avènement de la troisième race, par M. Mourin. — M. D'ESPINAY.....	100
Lettres sur le beau en littérature, première partie. — M. l'abbé MÉRIT.....	118
Rapport sur une excursion archéologique (13 juin 1870). — M. CHOLLET.....	142

Procès-verbaux des séances :

Séance du 26 janvier 1870.....	157
— 23 février.....	158
— 11 mars.....	162
— 23 mars.....	165
— 1 ^{er} avril.....	169
— 27 avril.....	171
— 25 mai.....	173
— 26 juin.....	174
— 26 juillet.....	177







1911

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADEMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUATORZIÈME (1871) — N° 1



ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1871

SOMMAIRE.

	Pages
Lettres sur le beau en littérature (Suite). — M. l'abbé MÉRIT.	1
Sœur Jeanne. — M. Léon COSNIER.....	93
Concours archéologique de Rennes. — M. A. NICOLAS.....	103
Congrès archéologique et Assises scientifiques d'Angers, en 1871. Programme.....	106
Patrie. — M. Henry JOUIN.....	111
L'Ambition d'Horace (satire vi ^e du II ^e livre); le Rat de ville et le Rat des champs. — M. le D ^r R. GRILLE.....	115
Procès-verbaux des séances :	
Séance du 1 ^{er} mars 1871.....	122
— 40 mai.....	126

S. 876

SOCIÉTÉ

Angers, le 19 février 1886.

AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS



M. M. Dulau & Co.
37. Soho Square
Londres.

M. M. Lachèse et Dolbeau m'ont
transmis votre réclamation en date du
3 courant.

J'y ai fait droit dans la
mesure de nos collections.

Le titre du tome XIV (année 1871)
n'existe plus et, je crois, n'a
jamais existé.

Je vais vous faire adresser,
d'ici à une quinzaine de jours environ,
les pages 1 à 16 (tome VIII, nouvelle
(série) et le titre du tome IX
(nouvelle série). Je vous ferai

adresser en même temps le tome
XXVII, sans préface, et qui
va paraître au premier jour.

Recevez, Messieurs, mes
salutations distinguées

J. Babinien

2. me Caris.

LETTRES

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE

(Suite).

QUATRIÈME LETTRE.

Mon cher ami, il reste, me dites-vous, quelques nuages en votre esprit. Que l'art doive exprimer le beau à l'aide de signes particuliers, appelés signes naturels ; que le signe naturel se distingue absolument des signes convenus, arbitraires, occasionnels, vous le voyez clairement. Mais enfin ce signe naturel, qu'est-ce donc ? Comment la matière signifie-t-elle naturellement l'immatériel, l'invisible ? Comment dans l'œuvre littéraire surtout, puisque nous parlons surtout littérature, les mots, signes arbitraires de la pensée, peuvent-ils en devenir les naturels symboles ? Je vous présenterai en toute simplicité les réponses que je me suis faites à ces questions. Sont-elles péremptoires ? Ai-je atteint le but ?

Vous en jugerez. Je crois au moins que je suis sur la voie.

Tout signe naturel doit présenter à *l'esprit pour lequel il est fait* quelque ressemblance avec la chose qu'il signifie. Entre l'idée de l'infini et la plus haute montagne considérée absolument, il est impossible de découvrir un rapport naturel quelconque. Mais cette masse énorme et sublime écrase ma petitesse, je ne puis en mesurer la hauteur ; elle a, *pour moi*, cette ressemblance avec l'infini, elle peut donc, *pour moi*, le signifier naturellement. Un signe naturel parfait serait à la fois semblable, égal en tout, à l'être exprimé et pourtant distinct de lui. Cette forme naturelle absolument parfaite existe-t-elle ? Oui. Nous, chrétiens, nous savons que Dieu le Père a son Verbe, expression vivante, personnelle, parfaite de son être parfait ! *Splendor gloriæ Patris* (je ne puis écrire ce mot sans me rappeler la fameuse définition de Platon : le beau est la splendeur du vrai), *Splendor gloriæ Patris, figura substantiæ ejus*. Je me contente de vous indiquer cette pensée, ne me sentant point de force à l'analyser à fond. Il y faudrait la plume d'un Augustin, d'un Thomas d'Aquin ou d'un Bossuet.

Descendons, parlons de l'homme, nous trouverons assez de difficultés à le faire dignement.

Si vous pouviez immédiatement voir ce que je pense, ce que j'aime, le degré dans lequel je pense et j'aime ; mon âme vous serait aussi connue, aussi présente que possible, vous la verriez telle qu'elle est dans son signe le plus naturel : sa pensée même et son amour. Et sans doute c'est ainsi que se connaissent entre eux les purs esprits. Mais votre âme est séparée de la mienne par

votre corps et par le mien ; et cette barrière restait infranchissable, si l'âme, en même temps qu'elle est unie au corps, ne recevait le pouvoir de se manifester, à l'aide de ce corps ; de faire passer dans la matière certaines modifications ; de l'animer de certains mouvements, semblables en quelque chose à ses propres modifications, à ses propres mouvements, à ses formes immatérielles.

Autrement, tout signe même arbitraire, toute société entre les hommes était à jamais impossible. Si vous insistez, si vous me poussez sur le comment et le pourquoi, je réponds : c'est le fait mystérieux de l'union de l'âme et du corps ; l'expliquer est difficile, le nier impossible, à moins de nier l'âme, expédient désespéré d'un esprit superbe qui se nie lui-même plutôt que de rester court devant le mystère.

Donc, il y a d'abord, et il le faut, quelque chose de l'homme qui dit naturellement à l'homme : Je te vois, je te connais, je t'aime, je souffre, je suis heureux, etc., etc. Ce que le poète latin a très-bien exprimé :

Format enim natura prius nos *intus* ad omnem
Fortunarum habitum.
Post effert animi motus.

La nature commence par nous rendre capables d'éprouver à *l'intérieur* tous les sentiments, puis elle porte *au dehors* les mouvements de l'âme, *interprete lingua*, ajoute Horace. Oui, mais la langue n'est pas le seul, ni le premier, ni même toujours le plus éloquent interprète de l'âme. Je la vois dans le regard, le sourire, les larmes, dans les attitudes et les mouvements du

corps. Avant de pouvoir donner un nom à notre mère, et comprendre ceux que son cœur nous donnait, nous l'avions reconnue et saluée d'un tendre sourire.

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

Instruites par la seule nature, l'âme de la mère et l'âme de l'enfant se sont fait signe, elles se connaissent, elles s'aiment, elles jouissent de cette connaissance et de cet amour. Telle est pour l'homme la première et la plus douce apparition du beau !

Mais je ne suis pas en rapport seulement avec des âmes personnellement unies à des corps, je suis en relation de voisinage, et d'une certaine façon, de société avec les êtres inanimés. Ma vie, par une infinité de liens, se trouve attachée à la pure matière, je l'emploie à mon utilité, à ma conservation, à mon plaisir. Dieu n'aurait-il point donné à cette créature inférieure quelque rôle plus noble à remplir envers moi ? De la vue de la matière, ne pourrai-je m'élever jusqu'à l'âme, jusqu'à Dieu ? ou ne le pourrai-je que par raisonnement, que par conclusion de l'effet à la cause ? Non, non. Les cieux et la terre racontent la gloire de Dieu ! *Invisibilia a creatura mundi conspiciuntur*. Dans le visible apparaît l'invisible. De l'être à l'être, de la matière à l'esprit, d'une extrémité à l'autre de la création, Dieu a établi une suite, une entente mystérieuse, une harmonie que notre intelligence ne peut analyser toujours, mais qu'elle peut saisir. Autrement, l'âme humaine serait en ce monde égarée, perdue, enfermée en son corps comme en un bas et noir cachot, sans jour aucun vers les régions supérieures où réside ce qui

doit avant tout occuper sa pensée. Et qu'on n'objecte pas qu'une foule d'hommes ne voient, n'entendent dans la matière que la matière même. Attachés tout entiers à l'utile, à la jouissance purement sensible, jé m'explique qu'ils n'entendent ni ne voient ce qu'ils n'ont souci ni de voir ni d'entendre. Ils ferment les yeux, ils se bouchent les oreilles. Voilà un grave témoignage ! Autant vaudrait faire apprécier le mérite de quelque peinture par un jury d'aveugles. Je me trompe, ce témoignage négatif prouve, et prouve fort bien, que le beau n'est pas dans la matière : s'il y était, ils auraient bien fini par l'y trouver, eux qui ne regardent, ne remuent, ne poursuivent que la matière, la tournent, la retournent, la tourmentent sans cesse et de mille façons. *Omnibus modis trahunt, vexant*. Le mot est de Salluste. Pour découvrir le beau dans les formes corporelles et le goûter, il faut le chercher, le chercher lui-même, lui seul ; il faut que l'âme, gardant sa dignité, son rang, tienne pour ainsi dire la matière à distance, ne lui demande que le signe expressif de l'esprit. Aussi le toucher, l'odorat, le goût, en contact immédiat avec les corps qu'ils saisissent surtout comme utiles et physiquement agréables, ne nous font point éprouver l'émotion esthétique. Seules, la vue et l'ouïe remplissent ce rôle plus digne. Situés à la place d'honneur, ces deux nobles sens reçoivent les impressions des corps sans se laisser approcher. Ceux-ci ne les atteignent, ne leur parlent qu'à l'aide d'un intermédiaire moins grossier, l'air et la lumière ; tout autre corps qui les touche les blesse ou les détruit. Chez les Grecs, délicats parleurs, le même mot, *κορη*, signifiait une vierge et la

prunelle de l'œil. Puisque nous voici sur ce chapitre, laissez-moi vous dire une pensée qui me vient. En général, la musique nous pénètre plus rapidement et plus vivement que les autres arts ; et pourquoi ? Parce que les signes qu'elle emploie sont aussi peu matériels que possible. Des sons, des mouvements diversement combinés, quelque chose de subtil, de mystérieux qui semble tenir autant de l'esprit que de la matière. Et puis, le signe musical est exclusivement expressif du beau ; impossible de le tourner d'aucune façon à l'utile proprement dit. La poésie ne me dit-elle rien comme poésie, je puis chercher dans le poète le moraliste et le penseur. Si je goûte peu la peinture, la ressemblance physique des portraits, du paysage, les costumes, mille détails peuvent piquer ma curiosité. Je n'ai pas de quoi admirer le peintre, je puis estimer l'habile décorateur. La musique a cela (contre elle, diraient quelques-uns, je crois qu'il faut dire pour elle), de ne pouvoir être saisie que par le beau qu'elle exprime. Que tirer, que faire de mouvements, de sons fugitifs qui échappent à mes sens au moment même où ils les frappent ? Aussi, pour ceux qui la goûtent, la musique est le plus touchant des arts ; pour les autres, elle est au-dessous du dernier des métiers, ils la méprisent, et tout le monde est d'avis qu'il n'y a rien de si rien qu'une musique manquée.

La matière, même inanimée, peut donc, en certaines circonstances, nous révéler naturellement les mouvements, les diverses manières d'être de l'invisible esprit.

Or, au point de vue de l'art qui seul nous occupe, je ne puis concevoir l'esprit vivant que dans l'un ou l'autre

de ces trois états : naissant, faible encore mais se développant selon les lois de sa nature, ou parvenu à sa perfection relative, ou possédant l'être, non à tel ou tel degré, mais l'être absolument parfait, infini. Ce n'est donc pas arbitrairement, mais fondé sur la nature même des choses, que l'on a distingué en esthétique le gracieux, le beau proprement dit et le sublime : ces trois mots expriment non des nuances seulement, le plus ou le moins dans le même genre, ils répondent à trois idées irréductibles, à trois catégories de faits logiquement distincts.

Suivant cette belle théorie spiritualiste, les formes sensibles que nous appelons gracieuses signifient naturellement les premiers et charmants essais de l'intelligence et de la volonté ; les mouvements spontanés, les élans instinctifs de l'être naissant presque étonné de penser et d'aimer, et qui n'éprouve et n'exprime bien encore que le naïf plaisir de vivre. Prenez garde, et vous verrez que tout objet, dont la grâce est le caractère unique ou dominant, éveille, en même temps qu'il nous charme, l'idée de mobilité, de légèreté, de quelque chose de faible qui semble chercher un appui, ou d'inachevé qui se forme, aspire à un état supérieur. L'idéal en ce genre, c'est l'enfant. N'est-il pas la grâce même, lorsqu'il regarde, sourit, balbutie de la voix et du geste, et jusqu'au jour où il sera un homme, se laisse aller dans la vie comme sur un plan doucement incliné, insouciant, joyeux, léger, suivant avec un moëlleux abandon la seule loi qu'il semble connaître, celle de vivre et de grandir ? Et si, dans la nature inanimée, les ruisseaux, les fleurs, les premiers souffles du

printemps, l'aurore, nous plaisent et nous émeuvent, c'est qu'ils signifient au naturel l'état, les mouvements de la pensée récemment épanouie, de l'âme encore enfant. Mais, de ma vie, dites-vous, je n'ai fait ce rapprochement, je n'y ai même pensé. Dites plutôt, mon ami, que de votre vie vous n'avez pensé que vous y pensiez. Le signe naturel et la chose signifiée sont tellement unis, qu'il faut un certain effort de réflexion pour ne les pas confondre et identifier. Le passage de l'un à l'autre est tellement rapide, que tous les jours vous le faites à votre insu. Nous attribuons la grâce à la fleur parce qu'elle en est le symbole naturel, comme nous attribuons au feu la chaleur parce qu'il nous en fait naturellement éprouver la sensation. Voyons, si les fleurs n'étaient pour votre esprit que des fleurs, vous arrêteriez-vous à les regarder, à les admirer ? Je ne le crois point, à moins que vous ne soyez botaniste ou amateur des espèces rares.

Si l'enfant est le type du genre gracieux, le type du beau proprement dit sera donc l'homme dans l'épanouissement complet de l'intelligence et de la volonté ; libre, fort, actif, d'autant plus fort que son activité est mieux réglée. Je me fais de l'homme un idéal que le mot gracieux ne suffit plus à exprimer.

Dire d'un homme seulement qu'il est gracieux ne sera jamais qu'un demi-compliment. Sans doute la variété, la spontanéité, l'élégance aisée, principaux attributs de la grâce, n'ont pas disparu, mais ils ont cessé d'être seuls, ils ne dominent plus, ils sont unis à des qualités supérieures qui les élèvent, les rectifient, les perfectionnent. Chez l'homme, je parle de l'homme

idéal, la variété énergiquement ramenée à l'unité n'est que le mouvement d'une vie bien ordonnée; la spontanéité, l'exercice facile, rapide, l'élan d'une liberté longuement exercée et sûre d'elle-même. La grâce seule ou dominante suppose faiblesse ou imperfection; unie à la force, elle est cette aisance avec laquelle une âme vigoureuse accomplit les actes les plus difficiles; elle devient cette chose exquise, *plus belle que la beauté même*, suivant La Fontaine, c'est-à-dire, le dernier trait d'une beauté achevée! puisque la perfection de la force consiste à produire aisément ses plus grands effets.

Et quelles formes sensibles exprimeront naturellement cette pleine possession de la vie, la beauté de l'être parfait en son genre? Pour l'homme ce sera d'abord l'homme même, l'homme bien élevé surtout, par ses paroles, son regard, ses mouvements, tout son air. Et dans la nature inanimée, nous en découvrons fréquemment les fidèles symboles. Voici l'un de ces paysages tels que Fénelon les rêvait et aimait à les décrire. Des campagnes couvertes de riches moissons, de vastes prairies arrosées d'un large fleuve, des collines couronnées de grands arbres forment un tableau que le regard embrasse sans effort et qui semble avoir été composé *à souhait pour le plaisir des yeux*.

Vous ne dites plus seulement : Cela est gracieux ! vous dites : Ah ! que cela est beau ! et vous avez raison, car cet ensemble achevé exprime à merveille la vie supérieure de l'âme dans son activité libre, régulière et féconde. Si vous étiez homme à ne voir en ce paysage que de la terre, de l'eau, des moissons et des arbres, vous diriez : Voici de bonnes terres, à vendre, à affer-

mer tant l'hectare ! et peut-être, hélas ! voici des chênes bons à couper. Mais non, vous dites : Ah ! que cela est beau ! et vos yeux ne peuvent s'arracher à cette beauté, et vous rêvez, et vous pleurez ! Vous avez donc vu une chose qui ne se vend, ni ne s'affirme, ni ne se mesure. Comment ! ces émotions, ce ravissement, ces larmes qui nous honorent, qui nous élèvent de terre, nous le sentons, vous les donneriez à l'herbe, aux chênes, à l'eau qui coule, au murmure du vent ! Allons donc ! s'il en est ainsi, *la bande noire* fait bien, et le fameux enthousiasme des artistes et des amants de la nature n'est que simplicité,

Simplicitas, cujus non audeo dicere nomen!...

Et si l'on s'obstine à ne pas reconnaître l'invisible dans les formes gracieuses et belles, comment ne le pas reconnaître au moins dans les formes sublimes, par lesquelles nous est manifesté l'être infini, l'être non-seulement supérieur à la matière, mais supérieur à l'homme ? A la vue de la mer, des montagnes, du firmament, lorsque

cette obscure clarté qui tombe des étoiles

permet à l'œil de s'enfoncer en ses splendides profondeurs, qui donc ne s'est senti pénétré d'admiration, de crainte religieuse, inondé de mélancolie ?

Or, encore une fois, nos yeux de chair n'ont vu, n'ont pu voir que la matière. « Cela est sublime, cela est sublime ! » Qu'appellez-vous sublime ? sinon l'être sans bornes, naturellement signifié par l'immeusité des mers, des montagnes, des espaces célestes, par les murmures et les silences de la nuit. Si ce n'est pas cela, décidément

ment il faut donner raison à ce philosophe anglais, Burke, qui ne voit dans le beau et le sublime qu'une dilatation ou une contraction particulière du nerf optique; si ce n'est pas cela, épargnez-vous la peine, mon cher ami, de rajeunir, pour me convaincre, les vieilles objections de l'école sensualiste. La grande théorie spiritualiste me convient, elle me paraît solidement fondée, elle est aussi dégagée que possible de tout matérialisme, l'ennemi, le seul ennemi de tout bien comme de toute beauté; elle me plaît, elle ne nuit à personne, je tiens à la garder. Je veux absolument avoir vu dans les Pyrénées autre chose qu'une immense motte de terre coiffée de blanc, avoir entendu dans les torrents et les cascades, non un bruit tumultueux seulement, un vacarme, mais une voix!

Il me semble que c'était hier! Le jour brillait splendide et charmant; la lumière renvoyée par la terre, les arbres et les rochers récemment mouillés d'une grande pluie, avait je ne sais quoi de plus riant et de plus moëlleux; les monts s'élevaient par degrés, les premiers n'étaient que de hautes collines, les derniers perdaient leurs cîmes dans les nuages et fermant le champ de la vue, ouvraient à l'imagination les espaces sans limites. Il semblait que la terre montât vers Dieu par un effort grandiose!

Elle se soulevait, s'inclinait pour se soulever et s'incliner encore, et s'élançait, et par un bond suprême, atteindre enfin jusqu'au ciel! Et de tous côtés les torrents bondissaient, bouillonnaient et chantaient! Oui, oui! l'on aura beau dire, il y avait là quelque chose, *quelqu'un* qui n'est rien de ce qui frappait mes sens; j'étais

tenté de l'appeler à grands cris, de lui tendre les bras ! Je fis mieux, je m'agenouillai ! Je voyageais avec un excellent ami au cœur très-vif, mais bien gardé d'habitude et par principe contre toute surprise d'enthousiasme. Là, surpris ou non, il fallut s'avouer vaincu et dire que c'était beau ! que nous avions bien fait de venir, et que nous reviendrions ! Il me montra une église qui était tout près. Avec quelle joie et quel respect nous y allâmes remercier et adorer le Dieu qui nous faisait un signe si naturel de sa puissance et de sa beauté !

Ici, afin d'écartier toute obscurité, je voudrais placer une remarque.

Le beau, dans son acception ordinaire, se dit de tout objet propre à émouvoir esthétiquement à quelque degré et de quelque façon que ce soit, et voici maintenant que nous distinguons le beau proprement dit du gracieux et du sublime. Ne faisons-nous point emploi arbitraire du même mot en deux sens différents ou même confusion d'idées ? ni l'un ni l'autre, du moins je ne le crois pas.

Le beau dans ces deux cas répond très-exactement à la même idée, il signifie toujours : l'être immatériel relativement ou absolument parfait, manifesté à l'homme dans un signe naturel. Le gracieux n'est pas *le beau*, parce qu'il révèle seulement l'être imparfait, et pourtant le gracieux est beau, parce qu'il révèle l'être imparfait encore, mais se développant régulièrement, c'est-à-dire parfaitement. L'enfant n'est gracieux que s'il manifeste la perfection inférieure qui convient à son âge. Le sublime est beau parce qu'il signifie naturelle-

ment l'être absolument parfait, il n'est pas *le beau* parce qu'il ne signifie qu'imparfaitement l'être infini. C'est une apparition faite de lumière et d'ombres ; de là cet embarras, cette tristesse étrange dont il remplit les âmes. Le sublime et le gracieux sont donc beaux en ce qu'ils ont de parfait, en cette chose par laquelle ils nous émeuvent esthétiquement. Si je les distingue l'un et l'autre du beau proprement dit, c'est qu'à l'un et à l'autre il manque quelque chose pour être *le beau* : au gracieux d'exprimer un être parfait, au sublime de me montrer parfaitement l'être absolument parfait qu'il exprime.

Je ferme cette lettre déjà longue ; dans la prochaine, nous parlerons des signes naturels littéraires.

CINQUIÈME LETTRE.

Mon cher ami, il semble bien, au premier abord, que la littérature n'est pas un art proprement dit. A la bonne heure la sculpture, la peinture, la musique ; elles donnent à la matière les attitudes, les regards, les mouvements même et les accents de l'âme. Elles montrent, elles animent ce que la littérature se contente de nommer. Par exemple ces mots : tendresse, puissance, mystère, Dieu, ni ne présentent une image, ni ne frappent l'oreille d'un son qui ait avec l'idée exprimée quelque ressemblance. Et puis, comment trouver un rapport naturel entre les idées invariables de leur nature et les mots qui vieillissent, meurent, varient de siècle à siècle,

de nation à nation? Embarrassés de cette difficulté, certains philosophes soutinrent qu'en effet, la littérature n'est pas, à proprement parler, un art. La solution était radicale, et vous entendez d'ici l'argument. L'art exige des signes naturels du beau; or, la littérature n'emploie que des signes convenus, donc, etc.... La première fois que je rencontrai ce terrible *atqui* et ce plus terrible *ergo*, je fus déconcerté. Je me rassurais cependant sur cette parole que j'ai ouï dire autrefois à un homme sage : « Dans les questions qui regardent tout le monde, si quelques philosophes voient autrement que tout le monde, tenez pour certain que ce sont les philosophes qui se trompent, fussent-ils allemands. » Je restais court devant l'objection, mais invinciblement convaincu que nos chers et grands auteurs, Virgile, Homère, Corneille, Racine, Bossuet, et tant d'autres, leurs frères et leurs rivaux, sont de merveilleux artistes, qu'ils ont fait resplendir le beau autrement que par des signes convenus.

Pour être artiste, il faut sculpter, dites-vous, il faut peindre; eh bien, ils sont sculpteurs, ils sont peintres; il faut chanter, ils chantent. Il ne suffit pas d'analyser l'idée, il la faut montrer; ainsi font-ils. Les mots pris en eux-mêmes, les mots, signes convenus, ne sont que la matière première de l'œuvre poétique : couleurs sur la palette, pierre ou marbre, indifférents à toute forme tant que le ciseau ne les a pas touchés.

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il dieu, table ou cuvette?
Il sera dieu !.....

Ainsi des mots, matière taillable à merci, prête aux usages les plus communs ou les plus élevés. Elle sera dieu, table ou cuvette ; tout dépend de la main qui l'emploiera. Corneille en fera *Polyeucte* ; Molière, le *Misanthrope* ; Racine, *Athalie* ; le premier venu, des tables et des cuvettes, et Pradon de mauvaises tragédies, c'est-à-dire, rien du tout.

Le littérateur choisit ses mots, comme le peintre ses couleurs, les dispose, les nuance, les harmonise suivant l'idée dont il faut trouver la forme naturelle. Vous avez beau insister, me dites-vous ; des mots, ne sont ni des formes visibles, ni des couleurs, ni des lignes, ils disent le nom des choses, ils ne les montrent pas. Allons, allons, Monsieur le philosophe, vous savez aussi bien que moi que c'est l'âme et non l'œil, qui voit les formes sensibles. Éloigné d'un tableau qui vous avait charmé, vous le regardez, vous l'admirez encore ; et le souvenir, s'il est clair et précis, suffit à vous rendre vos premières émotions. Dans cette image sensible, présentée seulement par le souvenir, votre âme voit le beau et le goûte. Eh bien ! ce que le peintre doit au moins une fois faire passer par les sens, du premier coup, le poète le présente à l'imagination. Que lui demandez-vous de plus ? Qu'importe le chemin, pourvu que le beau soit là et que je le voie, qu'il parle et que je l'entende ? Sans doute, le tableau, la statue, matériellement déterminés et présents, fixent mieux l'attention, frappent plus vivement l'esprit. C'est un avantage incontestable de l'image figurée sur l'image écrite ; mais enfin, ce que le poète veut montrer, il le montre, et le montre vivant dans un signe naturel et sensible. Je ne citerai

aucun exemple : ouvrez au hasard vos grands auteurs ; je vous les cite tous, depuis Homère jusqu'à Lamartine et Victor Hugo. Lisez, ou plutôt regardez.

Le littérateur, non plus que le sculpteur, non plus que le peintre, ne doit copier servilement la matière, et même je trouverais chez lui la faute plus grossière. Par de jolies couleurs et des lignes adroitement tracées, le peintre et le statuaire peuvent encore amuser au moins et flatter nos yeux ; mais que tirer, je vous prie, d'un tableau à la plume, offrant aux sens des mots, à l'esprit la pure matière ?

Puisque nous parlons de réalisme, entendons-nous une bonne fois sur la signification ou plutôt la double signification de ce mot. C'est une question sérieuse ; elle trouve sa place en ce lieu, aussi bien qu'en tout autre ; traitons-la sérieusement, nous éclairerons ainsi le chemin qui nous reste à faire.

Le réalisme pur, qui serait mieux nommé le matérialisme dans l'art, consiste à représenter un objet matériel tel qu'il est, sans rien montrer au delà, la nature corporelle servilement imitée, ou l'être intellectuel et moral totalement dégradé, sans beauté, c'est-à-dire, sans perfection d'aucune sorte. L'œuvre réaliste se compose ou plutôt se fabrique à la main ; il suffit de savoir le métier. Impossible d'imaginer rien de plus inutile, de plus honteux, de plus digne de risée, de plus ennemi de l'art véritable. Si l'art doit périr, voilà le monstre qui le tuera !

Et cependant, il est une école dite réaliste, justement célèbre, illustrée par de vrais artistes. Il y a donc un autre réalisme ? Oui ; mais celui-là ni ne copie pla-

tement la matière, ni ne s'arrête à de banales et insignifiantes réalités. Il exprime le beau, seulement il en cherche de préférence les signes naturels dans les scènes, je ne dis pas vulgaires, mais familières de la vie commune.

Le réalisme ainsi entendu et l'idéalisme (le mot est français, puisqu'il est nécessaire), forment deux écoles simplement distinctes, non opposées, non ennemies. L'une et l'autre, par des chemins différents, marchent au même but : l'expression du beau. L'auteur réaliste poursuit un idéal, sans cela il ne serait pas artiste. L'idéal, la perfection qu'il s'efforce de traduire en formes sensibles, c'est la perfection pour ainsi dire pratique, possible partout et toujours ; c'est l'âme engagée dans les soins, les embarras, les détails de la vie ordinaire. A ce genre, appartiennent les œuvres charmantes de l'école flamande.

L'idéaliste exprime la perfection possible en soi, le réaliste la perfection souvent réalisée. L'idéaliste vit enfermé en lui-même, il y contemple les idées inaltérables, étudie les forces, les besoins, les aspirations infinies du cœur humain ; le réaliste, observateur curieux, sympathique, des phénomènes complexes de la vie, se plaît à regarder au dehors, et raconte volontiers ce qu'il a vu, ce qui passait, et l'a intéressé, ému. Il est le miroir fidèle (miroir cependant qui saurait choisir ses tableaux) d'un monde changeant et nuancé. En un mot, les personnages du réaliste sont des hommes de telle condition, de tel pays, de telle famille ; les personnages de l'idéaliste sont l'homme même ; jamais je ne le rencontrerai peut-être, mais je l'imagine très-bien. L'un est en général plus animé, plus intéressant, plus gracieux ;

l'autre, simple, grand, sublime, et ses œuvres toutes pénétrées d'une beauté solide, comme la beauté même de l'éternelle vérité! Quelquefois le même auteur se montre dans le même ouvrage idéaliste et réaliste. Ainsi Molière place Philinte à côté d'Alceste : Philinte poli, serviable, tout doux à tout le monde, et qui trouvera moyen de louer même le sonnet d'Oronte, n'est pas le flatteur idéal ; le flatteur c'est Narcisse, Œnone, Mathan. Au fond, cet homme du monde ne fait que les compliments et les révérences en usage à la cour comme à la ville. Qui ne connaît Philinte, et même qui ne l'est un peu ? Alceste est peint d'autres couleurs ; c'est une idée plutôt qu'un homme. Et, pour le dire en passant, Molière, rangé d'habitude parmi les réalistes, me paraît au contraire s'être élevé vers l'idéal beaucoup plus haut qu'il n'était permis de l'attendre d'un poète comique. Ce que le grand Corneille est dans un autre genre, Molière l'est dans le sien. Alceste n'est pas un misanthrope, il est le Misanthrope ; Harpagon n'est pas un avare, il est l'Avare, l'avarice même, abjecte, ridicule, empreinte cependant de je ne sais quelle monstrueuse grandeur, comme toute passion mauvaise, mais franche et absolue.

L'idéaliste, si le bon sens ne fait contre-poids à l'imagination, court risque de se perdre dans les nues, dans l'inintelligible et l'impossible ; pour trop simplifier le signe, de laisser échapper l'idée, de la présenter inanimée, informe. Cependant, les dangers du réalisme me paraissent plus nombreux, surtout beaucoup plus redoutables. S'égarer dans l'idéal est une faute grave, qui suppose pourtant certaines qualités assez rares ; mais descendre

la pente et tomber, est un péril, pour ainsi dire, à la portée de tout le monde. Voyez le théâtre et le roman modernes presque exclusivement réalistes, la plupart des auteurs qui s'y sont fait un nom, ou même une renommée, n'ont-ils pas fini par glisser au réalisme pur, à la plate copie, aux banalités insignifiantes, quelquefois répugnantes? Quel désordre! quel abaissement moral! et pour rester dans notre sujet, quelle misère d'esprit et de sentiments et de forme!

Je ne parle pas de tous, mais du plus grand nombre. Impuissants à jeter la sonde jusqu'en ces profondeurs d'où jaillirait la vie, ils se fatiguent ridiculement à peindre, pardonnez-moi le mot, les alentours de l'homme, plutôt que l'homme même.

Sous prétexte de couleur locale, on m'apprendra cent particularités dont je n'ai que faire, travail d'érudit, non œuvre de poète. Que vos personnages parlent, marchent, dînent, s'habillent, préparent un mariage à la turque, à l'espagnole ou à la française, me voilà bien avancé! Littérature de théâtres d'enfants et de journaux de mode! La poésie, la vraie poésie réclame autre chose! Sans doute, un auteur habile ne néglige point de marquer de quelques traits bien choisis les circonstances importantes, le cadre dans lequel ses personnages parlent et agissent, mais ni l'art, ni le bon sens n'admettront jamais que l'on puisse sacrifier le principal à l'accessoire; or le principal, c'est ici le sentiment même et la passion, qui ne changent pas de nature à telle date de l'histoire, ne varient pas avec les coutumes, les usages et les degrés de latitude.

Cette superfluité de détails et de couleurs, insuppor-

table s'il s'agit de peindre directement l'âme, sa vie, sa beauté, est déplacée même dans le genre descriptif, lequel supporte cependant plus de décor et de mise en scène. Ce n'est pas la même chose de faire un tableau pour l'imagination seule ou de le faire pour les yeux et l'imagination. Transporter à la poésie les procédés de la peinture, c'est le moyen de tout gâter. Chacun des arts a ses lois, le génie ne les saurait violer impunément. Les violant, s'il manifeste encore sa force, ce sera par l'éclat même de la faute. Je comprends que le peintre se donne libre carrière. Supposez la veine la plus abondante, l'imagination la plus variée, la plus soudaine, la plus capricieuse; il n'y a pas à dire, il faut que tous les caprices, tous les élans se déterminent dans un dessin précis; que les couleurs teintes et demi-teintes, et nuances et reflets finissent par prendre corps, et corps qui tienne et demeure sous mon regard. Quelque compliquée que soit l'œuvre plastique, je puis, avec un peu d'attention et d'habitude, la ramener à l'unité, à l'idéal cherché, exprimé par l'artiste. Ce que mon imagination, aidée de mes yeux, peut, sans trop de fatigue, accorder au peintre; que le poète se garde bien de le demander à mon imagination seule. Voilà du bleu, du blanc, du vert, du rouge, toutes les couleurs mêlées, nuancées, et mille et mille reflets, c'est à merveille, mais je n'y suis plus. *Trop de lumière nuit*, remarquerait Pascal; *c'est si biau que je n'y vois goutte*, s'écrierait le père Lucas. Artistes, artistes, Pascal et Lucas, même séparés, sont de graves autorités; lorsqu'ils s'accordent contre vous, soyez sûrs que ce n'est pas eux qui se trompent.

Voyez du reste : les écrivains de premier ordre, poètes ou prosateurs, tous sans exception, Victor Hugo lui-même dans ses belles pages, ont plutôt dessiné, gravé, sculpté les formes de la pensée, qu'ils ne les ont peintes; s'ils ajoutent la couleur, c'est avec une telle sobriété, suivant des procédés si particuliers à la littérature, que le peintre le plus habile désespérerait de reproduire ces tableaux écrits sans sortir des conditions essentielles de son art, sans cesser d'être peintre.

La littérature peut donc, suivant une méthode qui lui est propre, donner aux idées relief et couleur, formes visibles (au moins à l'imagination) et les signifier ainsi naturellement. Et ce n'est pas tout, elle leur donne aussi la voix et le rythme. Si Virgile est frère de Raphaël, il est frère aussi de Mozart.

Ceci demande quelques détails, à bientôt donc et prenez courage. J'ai plaisir à causer de ces choses avec vous. Je me hâte lentement.

SIXIÈME LETTRE.

A l'aide des sons et du nombre, la littérature exprime naturellement les divers mouvements de l'âme. Autant de syllabes, autant de sons de mille manières combinés. L'écrivain les rapproche, les oppose, suspend la phrase ou la prolonge à son gré. Si le mot n'est que le signe arbitraire de la pensée, l'inspiration seule du poète détermine les divers arrangements des mots,

des membres de phrase et des phrases entre elles. Les traités élémentaires de littérature s'occupent fort au long, et avec raison, de l'harmonie dite mécanique, qui n'est autre chose que la combinaison agréable des mots considérés comme sons. Cette question de métier très-importante ne rentre pas dans le plan que nous nous sommes tracé. Nous étudions les signes littéraires au point de vue de l'expression du beau; or, l'harmonie purement mécanique, séparée de l'image et du rythme, ne suffit pas d'ordinaire à l'exprimer. Je n'en dirai donc qu'un mot.

Ecrivain, je puis flatter mécaniquement l'oreille, sans faire œuvre d'art, mais je ne puis la blesser ou seulement l'importuner, sans manquer mon but. L'esprit ne saisit plus le beau ou ne le goûte qu'imparfaitement,

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit si l'oreille est blessée.

Sans doute, la souffrance physique occasionnée par la plus atroce cacophonie, en soi est peu de chose, et du reste l'émotion esthétique diffère essentiellement de l'impression sensible. Toutefois cet ennui des sens, cet agacement, parce que c'est le signe même, et le signe naturel de l'idée, qui le produit, devient vite intolérable. Mon esprit ne séparant pas à première vue le signe naturel de l'objet signifié, si l'un me choque, comment l'autre pourrait-il me charmer? Point de beau tableau pour l'œil qu'il blesse, point de belle musique pour l'oreille qu'elle déchire, cela est évident. Et si le défaut d'harmonie est grave au point d'exciter le rire, plus l'idée était gracieuse, touchante, sublime, plus je

souffre. C'est un ami qui se présente dans un costume extravagant.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Oui, poètes, commencez par ne point dédaigner ce précepte du maître le plus sûr, au moins dans les questions de métier; et le nombre, le rythme, si vous l'avez, et vous l'avez ou vous l'aurez acquis bientôt, si vous êtes vraiment poètes, fera de votre œuvre le signe le plus vivant de la beauté.

Le rythme, c'est l'âme même, le mouvement, le battement de la vie. Le vrai nombre vient de l'âme, de l'âme seule, et celui-là seul se communique à l'âme, la remue et l'entraîne. A force d'exercice, ou seulement avec un peu d'oreille, j'éviterai certaines fautes grossières : les chutes trop fréquentes qui brisent le style, le font sautiller ou trébucher à chaque pas; les cadences monotones qui l'endorment, et ces interminables périodes, vrai coche de La Fontaine. L'attelage sue, souffle, et l'on n'arrive jamais au haut.

. Vitavi denique culpam,
Non laudem merui...

Mais le nombre, le vrai nombre, ni Aristote, ni Cicéron, ni toutes les poétiques et rhétoriques du monde, n'ont jamais appris, n'apprendront jamais à personne l'art de le trouver. Encore une fois, il y faut l'âme, l'âme émue, passionnée; c'est le sang qui bat dans l'artère. Je dois connaître l'âme au rythme de la phrase, comme le cœur, au mouvement du pouls.

Le poète, le vrai poète a cela au moins, grâce à Dieu, que le phraseur et le versificateur et le copieur ne déroberont pas sans se trahir, ne déshonoreront pas, en l'imitant à demi; car ici il faut prendre tout ou rien, phrase à phrase, mot à mot, syllabe à syllabe!

Je crois n'avoir pas abusé des citations. Ecoutez le chant des libres viveurs déjà sur le déclin. C'est le rythme de l'insouciance et de la folie, avec une nuance pourtant, si je ne me trompe. La folie commence à raisonner, et la pensée de la mort retarde un peu sur la fin le mouvement d'abord très-vif :

Rions, chantons, dit cette troupe impie,
De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs
Promenons nos désirs.
Sur l'avenir insensé qui se fie,
De nos ans passagers le nombre est incertain :
Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie ;
Qui sait si nous serons demain ?

Et les justes répondent :

Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte,
Ces malheureux qui de la cité sainte
Ne verront point l'éternelle splendeur.
C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Les clartés immortelles,
C'est à nous de chanter tes dons et tes grandeurs !

Comme il est large et calme, ce mouvement des âmes sûres du Dieu à qui elles se confient !

Chimène et don Diègue plaident devant le roi don Fernand qui va prononcer sur le sort de Rodrigue :

CHIMÈNE.

Il a tué mon père !

DON DIÈGUE.

Il a vengé le sien !

.
Qu'on est digne d'envie
Lorsqu'en perdant la force on perd aussi la vie !
Et qu'un long âge apprête aux hommes généreux
Au bout de leur carrière un destin malheureux !

.
Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois,
Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois,
Ce bras jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils digne de moi !

Don Diègue a parlé de son fils, de son vengeur. Le rythme lent d'abord, et comme embarrassé de douleur et de honte, s'anime tout à coup ; c'est la joie fière, ardente d'un noble vieillard, tout à l'heure écrasé sous l'insulte, maintenant vengé, et vengé par son fils ! Le vers palpite, bouillonne, s'élançe en jets presque lyriques :

Si je n'eusse produit un fils digne de moi,
Digne de son pays, et digne de son roi !
Il m'a prêté sa main, il a tué le comte,
Il m'a rendu l'honneur, il a lavé ma honte !

Quelques feuilles jaunies, un souffle d'automne ont ému l'âme de Lamartine. Prêtez l'oreille à ce rythme mélancolique, facile comme la rêverie, et si doucement brisé par des soupirs à demi-retenus :

Voici les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon ;
Voici le vent qui s'élève
Et gémit dans le vallon ;
Voici l'errante hirondelle

Qui rase du bout de l'aile
L'eau dormante des marais ;
Voici l'enfant des chaumières,
Qui glane sur les bruyères
Le bois tombé des forêts.

C'est alors que ma paupière
Vous vit pâlir et mourir,
Tendres fruits qu'à la lumière
Dieu n'a pas laissé mûrir.
Quoique jeune sur la terre,
Je suis déjà solitaire
Parmi ceux de ma saison ;
Et quand je dis en moi-même :
Où sont ceux que ton cœur aime ?
Je regarde le gazon !

J'ai entendu critiquer ces vers. En somme, disait-on, ils renferment beaucoup d'images assez communes et moins de pensées que de mots. Peut-être. Mais nierez-vous que l'âme rêve et soupire en ce rythme ? Vous ne le pouvez. Il y a donc ici mieux que la pensée, il y a l'être même qui pense et qui aime ! Poète, pour moi je te tiens quitte du reste. Quand je voudrai de la philosophie, j'aviserais à qui m'adresser.

Vous le voyez par ces exemples, c'est le rythme, plus encore que le son des mots, qui communique à l'œuvre littéraire la vraie harmonie imitative, imitative, d'abord et surtout, de l'accent et des mouvements de l'âme.

Je n'ignore point que les plus grands poètes ont reproduit d'une certaine manière les sons et les mouvements physiques ; mais, même en ce dernier cas, ils ne se sont point abaissés jusqu'à l'imitation purement extérieure et sensible. Ils ont fait un choix ; ils ont cherché, saisi dans la nature matérielle autre chose

que la matière. Ne multiplions pas les exemples, arrêtons-nous à un seul, c'est le plus connu :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Voyons ce vers, ce cheval de bataille des partisans de l'imitation matérielle. D'abord je dirai avec les meilleurs critiques, que ce vers admirable ne saurait cependant être mis en comparaison avec le *Pontum adspectabant flentes*, le *Femineo ululatu*, le cri, l'élan de Nisus :

Me, me, adsum qui feci, in me convertite ferrum,

imitations directes des mouvements du cœur. Et puis, ces fameux dactyles, s'ils font un si beau vers, c'est justement qu'ils ne reproduisent pas servilement le bruit du galop, c'est qu'ils disent autre chose qu'un grossier *petati, petata, petati, petata*.

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Qui entend ici le galop du cheval, a l'oreille plus fine que moi, ou plus complaisante ; et, entre nous, je n'y tiens guère, j'aime mieux voir ce que j'y vois : le souple et rapide mouvement de la vie, l'élan d'une force régulière et libre. Voyez comme je crois être certain de mon fait. Virgile serait là en personne, m'assurant (ce qui me semble impossible), qu'il n'a eu d'autre intention que de faire galoper son vers à force de dactyles, que je lui tiendrais tête. Admirable poète, lui dirais-je, ce que vous composez si parfaitement, vous l'analysez mal. L'inspiration de l'artiste a corrigé l'intention pre-

mière totalement indigne de vous. Mais non ; ceux qui ont de pareilles intentions et cherchent de pareils effets, s'y prennent autrement.

Il m'est resté en mémoire depuis le collège je ne sais quel latin. Ecoutez cela. Vous pourrez comparer ce qui s'envole de l'âme de Virgile avec ce qui tombe de la mécanique imitative. L'auteur, prenant d'abord ses licences de poète, fait parler un moulin, peut-être la meule :

Te hic, te hac, frumentum terò, te hic, te hac.

Faites l'élision :

T'hic, t'hac, frumentum tero, t'hic, t'hac.

Est-ce cela ! Lequel choisissez-vous ? Si *t'hic t'hac* est bon, *quadrupedante putrem* ne vaut rien.

Je m'arrête. La littérature s'adresse trop directement à l'esprit, pour qu'un aussi grossier réalisme puisse lui faire courir de sérieux dangers. Mais si j'avais l'honneur d'être musicien, que de choses j'ajouterais contre cet insolent machinisme qui prétend substituer ses bruits et ses mouvements à la voix, aux émotions du cœur ! Si les amis sérieux de la musique n'y prennent garde, on peut leur prédire qu'ils en entendront de belles. Admettre en principe que l'art consiste à copier la nature telle qu'elle est ; admettre seulement que l'art permet cette imitation matérielle au delà de certaines limites fort restreintes et déterminées par l'expression même du sentiment, c'est tout perdre ; c'est ouvrir une porte par laquelle entreront beaucoup d'artisans, pas un artiste ; par laquelle finalement, l'art, s'il ne sort de lui-même,

sera jeté dans la rue. Ce sera le jour de gloire pour ces ingénieux maîtres d'orchestre, lesquels chantent le réveil des oiseaux à l'aide de rossignols et de fauvettes en terre cuite, et font l'orage avec deux plaques de tôle et une grosse caisse, pour les roulements lointains ! Moi qui vous parle, j'ai entendu cela, et dans notre cité Angevine, amie des arts. Tandis que le virtuose principal, le Jupiter Tonnant, le premier venu éclate et bourdonne de son mieux, cordes et cuivres crient, grincent, tourbillonnent comme au hasard à seule fin d'imiter le désordre de la nature. Il faut être nature ! Il faut être nature ! c'est leur mot. Eh ! oui, poète, eh ! oui, musicien, soyez nature, nous vous en conjurons ; mais l'imagination, mais l'esprit, mais le cœur, sont nature aussi, et la belle nature ! Exprimez-les, c'est votre rôle, et que nous importe le reste ? Vous copiez le réveil des oiseaux, Mozart eût chanté le réveil de l'âme au réveil des oiseaux. Cela seul met entre vous et lui un monde.

Parlant de l'harmonie et du nombre poétique, il faut bien que nous disions quelques mots de la rime. Pourquoi la rime ? Est-ce un ornement de pure fantaisie, une difficulté toute gratuite, propre seulement à faire briller la dextérité du poète ? Plusieurs semblent le croire (comment peut-on se faire de l'art une si basse idée !). Ainsi ne pensait point l'auteur de Faust. Hélène, l'art antique, la beauté grecque, a été transportée par les génies dans un manoir d'Allemagne, où la poésie moderne s'empresse de la recevoir et de la fêter en sa langue nouvelle. « J'ai été saluée, dit Hélène, dans un langage « inouï, le son se mariait délicieusement au son : D'où « vient ce charme nouveau ? » — « Il vient du cœur, »

répond Faust. Le mot est parfait. Le cœur donne la rime comme il donne le nombre poétique.

La rime, à la fin du vers, marque la mesure remplie, avertit l'oreille, lui fait sentir le rythme avec plus de force et de précision. La rime, désespoir du faiseur de vers, est la joie, l'enchantement du poète. C'est le frein et le coup d'éperon qu'il faut au pégase moderne. Tandis que la bête de somme geint et regimbe, le cheval de race s'élançe, et le retentissement cadencé de la course l'anime et l'enivre. C'est par la rime que le poète saisit le lecteur, le tient, l'abandonne, le reprend, et d'une main aussi sûre que souple et rapide, lui communique à son gré les mouvements les plus variés de son rythme.

Relisez les vers que je citais tout à l'heure, ceux de Lamartine, qui valent surtout par l'harmonie et le nombre ; faites disparaître la rime, du même coup, avec le mouvement et la vie disparaît la beauté. D'ailleurs l'expérience n'en est plus à faire. Au siècle dernier, certains versificateurs, attribuant leurs infortunes littéraires aux caprices de la terrible *quinteuse*, essayèrent quelques pièces sans rimes. Cette entrave de moins, tout devait marcher à souhait. En effet, ils composèrent sans peine des vers sans poésie. Huit, dix, douze syllabes, correctement alignées et scandés, point d'hiatus et rien que des mots pris au dictionnaire poétique ; une merveille inouïe, une chose que M. Jourdain eût payée gros : ni vers, ni prose !

Et cependant nos pauvres écourtés ne firent point école.

Prétendre ôter la rime eût été temps perdu,
La mode en fut continuée,

si bien que notre siècle est le siècle de la rime riche, et par une raison qui tient à notre sujet.

Notre grand vers classique, il faut le reconnaître, s'il n'est travaillé de main maîtresse, a bientôt fait de traîner lourdement, ou bercé d'un hémistiche à l'autre il s'endort et m'endort.

L'ennui naquit un jour *du vers Alexandrin*.

Sous prétexte de le tenir éveillé, l'École nouvelle le tortura, le disloqua, le mit en pièces. On ne tient nul compte des repos convenus, on enjambe à outrance. Et si Boileau fut coupable d'avoir écrit :

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos,

il faut avouer que nos oreilles ont rudement expié ses torts. Heureusement, parmi ces novateurs sans pitié, se rencontrèrent de vrais et grands poètes. Ceux-là sentirent d'instinct que le nombre, en des vers ainsi hachés, devenant presque insensible, il fallait remédier au mal en frappant l'oreille de rimes toujours riches. Victor Hugo appliqua le remède de main de maître, et de tous les poètes, le plus libre d'allures est le plus scrupuleux des rimeurs. Se contenter de ce qui avait si bien suffi à Corneille, à Molière, à Racine, n'eût-il pas été plus simple et plus sage ? Je ne dis pas non. J'ai voulu seulement constater un fait qui appuie très-bien, me semble-t-il, ce que nous venons de remarquer sur le rôle important de la rime dans la littérature moderne.

La prose rejette la rime, non qu'elle puisse se passer du nombre, mais elle ne doit pas le faire sentir avec

tant de force et de régularité que la poésie. Le poète chante, qu'il marque, qu'il batte sa mesure, c'est dans l'ordre. Le prosateur converse, raconte, discute; ce qui dans l'un me charme, serait dans l'autre prétentieux, bizarre, insupportable. Il n'y a que les tailleurs de Molière pour saluer les gens et leur parler en cadence.

Le prosateur cependant, non plus que le poète, n'a le droit de rythmer sa phrase au hasard. Il doit exprimer le beau, les mouvements de l'âme, ce qu'il ne saurait faire sans un rythme convenable, moins mesuré que le rythme poétique, mais également juste, précis, ennemi de l'à peu près. Du reste, la langue harmonieuse et rythmée de nos grands prosateurs, s'éloigne beaucoup moins de celle de nos poètes qu'on ne le pense communément. Comparez :

RACINE Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre ;
Pour dissiper leur ligue, il n'a qu'à se montrer,
Il parle, et dans la poudre, il les fait tous rentrer ;
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble,
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux, comme s'ils n'étaient pas.

Bossuet enseigne Louis XIV et sa cour sur ce rythme royal :

« Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent
« tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la
« majesté, l'indépendance, est aussi le seul qui se glo-
« rifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand
« il lui plaît, de grandes et terribles leçons. Soit qu'il
« élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il com-
« munique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire

« à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse,
« il leur apprend leurs devoirs d'une manière souve-
« raine et digne de lui ; car, en leur donnant sa puis-
« sance, il leur commande d'en user comme il fait lui-
« même pour le bien du monde, et il leur fait voir en
« la retirant, que toute leur majesté est empruntée et
« que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas
« moins sous sa main et sous son autorité suprême.
« C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par
« des discours et des paroles, mais encore par des effets
« et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite ; erudi-*
« *mini, qui judicatis terram.* »

Les vers de Racine n'ont-ils pas la grande aisance de la prose de Bossuet ; la prose de Bossuet, la profonde et majestueuse harmonie des vers de Racine ? Et si l'on croit qu'il y a beaucoup plus d'hommes capables d'écrire cette prose que ces vers, on se trompe.

Sans doute, s'il s'agit d'écrire au jour le jour, à bride abattue, des articles de journaux, des dix, des vingt volumes de roman ou d'histoire, la prose se plie avec moins de résistance à quelque forme passable, elle court plus vite, mais nous parlons d'une œuvre de style, non de ces médiocres ou misérables ébauches, honte de notre littérature contemporaine et qui menacent d'en devenir la ruine.

Les règles qui serrent plus rigoureusement le poète, l'aident à observer les lois supérieures de l'art. Il tend l'arc, et la flèche vole ; le prosateur lance son javalot à force de bras : d'habitude, il vise moins haut, moins loin et le but est plus apparent, mais encore faut-il l'atteindre. Et puis, si le poète est moins libre d'un

côté, de l'autre il l'est davantage. En somme, son vocabulaire est plus riche, sa langue plus dégagée, on lui passe des hardiesses, des élans qui ne siéaient point à la prose. La prose est une grave matrone; pour prendre certains ébats, elle attend qu'il soit jour de fête et qu'on l'en prie,

Ut festis matrona moveri jussa diebus.

Comptez les littérateurs de premier ordre, vous trouverez moins de prosateurs que de poètes.

Le littérateur donc, prosateur ou poète, a sous la main tous les signes naturels du beau : image, rythme, harmonie. Abusé par ces paroles, n'allez pas croire que la littérature ne soit, comme on l'a dit, que la traduction des autres arts, un art d'emprunt, moitié peinture, moitié musique. De même que la littérature est absolument distincte des arts plastiques, elle se distingue également de la musique, et par sa nature et par ses procédés et par ses effets.

La poésie est une parole, la musique un chant. Or la parole a ses lois et le chant les siennes. Si l'on dit, si j'ai dit moi-même tout à l'heure : le poète chante, c'est en ce sens seulement que son langage est plus cadencé que le langage ordinaire.

Poésie et musique sont sœurs; oui, parce qu'elles naissent l'une et l'autre, harmonieuses et mesurées, des mêmes mouvements du cœur. Mais chacune a son domaine bien délimité, bien clos. Ce sont deux sœurs devenues bonnes voisines. Elles ont gardé d'une origine commune quelques traits ressemblants et des goûts pa-

reils. Elles aiment à se visiter, se rendent volontiers quelques petits services, mais ne consentent point à demeurer sous même toit, et vivent séparées pour rester amies. Ne vous récriez point, ne dites pas qu'on a vu de tout temps la poésie et la musique marcher ensemble, la main dans la main, aimant à unir leurs voix et jalouses seulement de se faire valoir l'une l'autre. Et moi aussi je l'ai dit, et je le dirais encore, si, quatre années durant, je n'avais été chargé, pour mon plus grand bien en l'autre monde, de composer des poésies-cantates, sur commande. Oh! mon ami, que ma pauvre muse se sentait petite personne devant sa grande et terrible sœur. Je présentais mon œuvre harmonisée et rythmée avec soin, l'autre coupait là-dedans où elle voulait, comme elle voulait, suivant des lois et des idées à elle, qui n'étaient point les miennes ; sans trop de respect du sens, sans nul souci de ma voix, ni de mon rythme qu'elle couvrait et emportait à son gré.

Je compris alors que poésie et musique ne font point un duo. La musique substitue sa forme à l'autre forme, et seule se fait entendre : de la poésie, il reste l'image, à laquelle on prend peu garde ; et le fond, l'idée, non l'idée esthétique, remarquez-le bien, mais l'idée logique, le vrai, à la musique d'en faire éclater la splendeur. Je ne trouve pas cela mal, je crois, au contraire, qu'il ne saurait en être autrement. Quand les violons chantent, nul ne s'avise de se faire admirer en les accompagnant d'un discours, même en vers. Donnez à Rossini quelques paroles bien ou mal tournées, peu importe ; pourvu qu'elles aient un sens et déterminent une situation dramatique, Rossini vous fera des merveilles. Racine

ou Lamartine traduits en médiocre musique deviennent insupportables.

De cette remarque, et de ce qui a été dit dans la lettre précédente, ne vous hâtez pas de conclure que la poésie est inférieure aux autres arts. Oui, l'image figurée aux yeux et la mélodie musicale impressionnent plus vivement les sens, remuent l'âme plus fortement que l'image et l'harmonie littéraire; cependant, je persiste à penser que le premier des arts, c'est la poésie! Ce qui forme la physionomie de chacune de ses sœurs n'est qu'un trait de la sienne. Sa beauté se compose de tous les traits charmants, séparés chez les autres, et pourtant sa beauté ne ressemble à nulle autre.

Elle esquisse un dessin rapide, grave sur l'airain avec l'acier et le diamant, colore ses tableaux d'une main discrète, mais sûre et brillante, et leur donne certaines nuances à elle, si délicates, si fugitives que l'imagination seule peut les rêver et les saisir. Et cette image vivante a le rythme et la voix! Si la poésie parle moins haut que la musique, elle articule mieux. Elle dit précisément ce qu'elle veut dire et juste comme elle le veut dire. Elle effleure à peine l'idée, glisse et disparaît, s'il le faut; s'il le faut, elle insiste et revient et se commente sans se répéter, ou réussit à se faire de la répétition même une grâce nouvelle.

Son clair regard a horreur des ténèbres et les dissipe. Le charme profond de la musique, je ne l'ignore pas, est dans le mystère même qui l'enveloppe. Précisant le moins possible l'expression du sentiment, la musique permet à l'imagination ce vague et libre essor,

cet indéfinissable laisser-aller, si cher à l'âme impatiente de tout frein et de toute limite.

Je connais ces vers charmants :

Harmonie ! Harmonie !

Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,
Passe en gardant son voile et sans craindre les yeux.

Mais la poésie peut s'envelopper aussi d'ombre et de mystère, elle sait voiler son regard et son sourire, elle sait l'art de dire à moitié et de se taire pour exprimer davantage. D'un mot, d'un mouvement, d'un silence, elle ouvre à l'esprit les libres espaces. Le sentiment n'a point de nuances qu'elle ne puisse traduire avec une incomparable précision.

Elle le fait éclater jusqu'au sublime, ou cache sous l'herbe la fleur pudique et ne l'épanouit qu'à demi. Elle sait donner à la fantaisie même et au rêve, les formes indécises qui leur conviennent, et les distinguent cependant du désordre et des ténèbres. Le même vers, parfois le même mot, précise ce qui doit être précisé, laisse flotter vaguement ce qui doit flotter dans le vague. La poésie n'a d'autres limites, que les limites mêmes de la pensée et du sentiment. Comme l'ombre suit le corps, ombre lumineuse elle suit l'âme, dont elle reproduit tous les mouvements et jusqu'aux intentions presque imperceptibles. Il n'est pas dans toute la nature un rayon de beauté, que ne puisse refléter ce pur miroir ! Ce que la poésie, verbe sensible, expression immédiate de la parole intérieure, ne saurait exprimer, nul artiste ne l'exprimera jamais. Le beau révélé par les autres arts a d'abord été poésie

dans le cœur de l'artiste. La poésie est une image mélodieuse, elle peut ne l'être pas, sans cesser d'être belle. Que dis-je ! Perdant toute ressemblance avec ses sœurs, elle brille de la suprême beauté ! Elle prononce quelques paroles, une seule. C'est un coup magique, l'âme évoquée répond : me voici !

Μησαι πατρός σοῦ

Haud ignara mali miseris succurrere disco !

.
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui !

.
Je suis chrétien !

. Qu'il mourût !

O Poésie ! Poésie ! Tu es si belle que tes sœurs envient surtout d'être appelées de ton nom ; le leur donner, c'est la louange suprême ! C'est le nom de tout ce qu'il y a d'aimable et de beau dans la nature ou les arts, c'est le nom même de la beauté ! Parole intérieure que Raphaël peindra, que chantera Mozart ; la vertu elle-même ne fera, ne dira rien de beau qui ne s'appelle poésie ! Tu as une forme préférée ; sous toutes les formes parfaites je te retrouve et te reconnais. Ceux qui croient ne pas t'aimer se trompent, ils n'aiment rien autant que toi, ils n'aiment d'amour vrai que toi, et ce qui est exprimé par toi, puisque tu es la plus fidèle image de l'âme ; et l'âme est l'image de Dieu !!!

SEPTIÈME LETTRE.

Mon cher ami, laissez-moi reprendre une pensée à peine indiquée à la fin de ma dernière lettre : elle mérite quelque développement.

La littérature est si bien un art et un art distinct de tous les autres, qu'elle possède un moyen appartenant à elle, à elle seule, d'exprimer naturellement le beau. Que de beautés et beautés de premier ordre, dont il est impossible de rendre compte à l'aide simplement de l'image, de l'harmonie et du rythme!

Quelques paroles, parfois une seule, prononcées en telle circonstance, par tel personnage, deviennent immédiatement signe naturel non de la pensée même exprimée, mais de l'esprit, de la volonté qui les inspire. Ces mots, *qu'il mourût*, signe arbitraire de l'idée de mourir, révèlent l'âme héroïque du père des Horaces, la signifient naturellement.

Le tyran Macbeth a fait assassiner les enfants de Macduff. Macduff, lui disent ses amis, vous vous vengerez! et tout le cœur du malheureux père et du farouche soldat s'échappe en ce cri profond, tendre comme l'amour paternel, cruel comme la vengeance : Il n'a point d'enfants! Dans un autre genre, Chrysale, le débonnaire époux de la femme savante, a pris enfin sur lui de promettre sa fille Henriette à Léandre. Mais Philaminte tient pour M. Trissotin. Elle crie, tempête,

et le pauvre mari qui tout à l'heure disait si dignement :

Du côté de la barbe est la toute puissance,

se laisse, passez-moi le mot, se laisse raser. Survient un incident indépendant tout à fait de la volonté de Chrysale, Trissotin se retire ; Léandre épousera donc Henriette. Aussitôt Chrysale à son futur gendre :

Je vous l'avais bien dit que vous l'épouseriez.

Oh ! bonhomme, que Molière vous connaissait bien !

La Fontaine, Sévigné, Molière surtout et Corneille nous frappent à chaque page de ces traits soudains, vifs comme l'âme même. Sous ce rapport, Corneille est sans rival. Je cède au plaisir de vous rappeler quelques-uns de ces vers forgés, pour ainsi dire, d'honneur et de vertu.

RODRIGUE, au père de Chimène :

Qui m'ose ôter l'honneur craint de m'ôter la vie.

CURIACE, à Camille, son amante :

Avant que d'être à vous, je suis à mon pays.

LE VIEIL HORACE, à Julie :

Non, non, cela n'est point : on vous trompe, Julie,
Rome n'est point sujette, ou mon fils est sans vie.

POLYEUCTE, à Pauline :

Je vous aime
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même !

PAULINE :

Où le conduisez-vous ?

LES BOURREAUX :

A la mort !

POLYEUCTE :

A la gloire !

A de pareils traits, la critique ne sait quelle louange, ni même quel nom donner. C'est le comble de l'art, direz-vous. Oui, et pourtant l'on voudrait un autre mot. L'art éveille toujours quelque idée de procédé ; ici, je ne vois que la nature aussi naïvement que merveilleusement belle. Pour nous ravir, il lui suffit de se montrer. J'ai vu, dit un auteur, à ces grands mots de Corneille, le théâtre entier non content d'applaudir, se lever d'un seul mouvement. Je le crois sans peine. L'âme, soudain rappelée à toute sa dignité, donnait au corps la plus noble posture. Comme si le grand roi eût fait son entrée, on se levait ! et certes, ce qui entraît (le Cid, Curiace, Nicomède, Polyeucte) était plus grand que le grand roi. C'était l'homme avec toute sa beauté se présentant à l'homme.

Cependant, de même qu'un beau jour n'est pas fait d'éclairs, un bel ouvrage ne se compose pas de ces coups rapides. La révélation immédiate de l'esprit, du cœur, du caractère résulte habituellement de développements plus ou moins prolongés. L'effet alors moins saisissant est d'ordinaire plus solennel, et beaucoup plus

compliqués sont les moyens de l'obtenir. Il y faut, avec toute la force du génie, toutes les ressources, toutes les ruses d'un art consommé. Racine, moins soudain que la plupart des poètes de premier ordre, excelle en ce genre d'expression. Nul, mieux que l'auteur d'*Athalie*, nul aussi bien peut-être n'a su poser un tout. Le rôle de Joad, par exemple, me semble sous ce rapport un véritable prodige. C'est le sublime soutenu et avec quelle merveilleuse aisance, depuis le premier vers jusqu'au dernier ! L'image, l'harmonie, le rythme, les traits de caractère s'unissent pour composer un ensemble non-seulement correct et régulier, mais admirablement expressif. Si Polyeucte s'élève plus haut et d'une aile plus rapide, s'il est plus naturellement, plus franchement beau, c'est devant Joad qu'il faut dire : Voici le comble de l'art ! L'art, c'est l'avis des critiques les plus compétents, n'a rien produit de plus extraordinaire ni de plus parfait.

Ainsi donc, signifier et les forces et les diverses manières d'être de l'invisible esprit, soit à l'aide de l'image, de l'harmonie et du rythme, soit immédiatement, comme nous venons de le dire, c'est tout l'art littéraire. Ouvrez un de nos bons auteurs, et sans peine (un peu d'attention suffit), vous pourrez éprouver la justesse de ces principes ; cependant ne vous fatiguez pas à les appliquer à tels ou tels vers isolés, pris au hasard. Habituellement les vers, même les plus heureux, ne sont beaux que par leur rapport avec ceux qui les précèdent ou les suivent ; et puis, la poésie, même la plus pure, accepte nombre de vers qui *disent* et ne *montrent* pas, nombre de mots, *philosophes*, *géomètres*, comme parle

Lacordaire, propres à préparer, à préciser, à éclairer le fond de l'idée. Il faut, mais il suffit que de tous les détails plus ou moins expressifs, résulte un ensemble qui ait couleur, mouvement et vie, quelque ressemblance naturelle avec la pensée et le sentiment, seules véritables formes de l'esprit.

Encore une fois, tout est là. Le naturel ainsi entendu n'est pas simplement une qualité, mais l'essence même du style littéraire. La poésie est ainsi ou n'est pas. Et toutes les autres qualités, clarté, harmonie mécanique, correction, variété même et unité n'ont de valeur poétique qu'autant qu'elles contribuent à rendre le signe du beau plus intelligible et plus naturel. Ce sont des moyens quelquefois nécessaires, toujours utiles, jamais suffisants à faire d'une composition littéraire une œuvre belle.

Pour quel défaut me condamnez-vous, dira quelque Pradon sifflé? Ma pièce est conduite d'après un plan très-sage. Il y a une exposition, une intrigue, un dénouement; le tout bien proportionné. Vous y voyez scrupuleusement observées les règles des trois unités et toutes les règles écrites. Point de graves incorrections ni cacophonie, ni mauvais goût d'aucune sorte. Que me demandez-vous? Rien, Pradon, rien! Les règles, nous les demanderons à Boileau qui ne les a pas mises en cinq actes. La poésie à quelque écolier, s'il le faut, qui parle et marche un peu de travers, mais qui parle et qui marche et qui est en vie. Vous n'êtes point difforme, ô Pradon, hélas! vous êtes mort!

Faut-il donc mépriser les règles? Non, mille fois non. D'ailleurs, il y a règles et règles ou plutôt règles

et lois. Celles-ci, fondées sur la nature même des choses, on ne les saurait impunément violer, et les chefs-d'œuvre n'en sont que l'application plus juste, la réalisation puissante et vivante. Les règles proprement dites, les règles de métier soutiennent, guident l'esprit et l'aident à observer les lois. Elles n'ont, elles ne peuvent avoir d'autre rôle. Si je vois, si je goûte le beau, je m'inquiète peu du reste. Je sais que les vraies règles ont été suffisamment observées. Shakspeare semble n'avoir pas soupçonné les fameuses unités de temps et de lieu, et pourtant il est l'auteur d'*Hamlet*, du *Roi Lear*, de *Macbeth*, etc.

Imaginez le regard du vieux poète anglais tombant sur quelque amateur de Ducis, fermement convaincu que c'est grand dommage que *Macbeth* n'ait pas été composé à la grecque ou à la française. Je ne dis pas que Shakspeare n'aurait pu le faire ainsi, et très-bien ; mais enfin, tel qu'il est, il est admirable. Faut-il passer d'Ecosse en Angleterre, d'Angleterre en Ecosse et vivre en quelques heures vingt années, c'est l'affaire du poète. S'il m'emporte si rapidement et doucement sur ses ailes que je ne sente que le plaisir du voyage, quel reproche pourrais-je lui adresser ? et m'obligera-t-on à complimenter quelque fâcheux classique, parce qu'il saura me tenir dans le même lieu, d'un minuit à l'autre, grelottant ou dormant ? Vous allez trouver que ce n'est guère l'heure, lorsque le relâchement et la fausse indépendance sont en train de nous faire tant de mal, de parler contre l'obéissance même exagérée aux vieux réglemens littéraires. Je crois, mon cher ami, qu'il est toujours l'heure de dire : Etudions les règles, suivons-les

lorsqu'elles nous conduisent au naturel, mais détestons le convenu, le factice, l'observance des règles pour l'observance des règles. D'autant que ces indisciplinés dont vous parlez, affranchis du vieux code classique, sont esclaves de tous les codes et de tout le convenu romantique. Ils ont fui l'école d'Aristote, non pour suivre plus pieusement les leçons de la nature, mais pour écouter des maîtres nouveaux, tendre le cou à leur joug, et se laisser lier par eux. Je voudrais que quelque Molière nous fît une belle comédie de ces auteurs qui écrivent sans nul souci des vraies lois de l'esprit et du cœur et de l'ennui qu'ils nous causent ; assez consolés, assez triomphants, pourvu que tout se soit passé suivant les règles de l'école, soit ancienne, soit moderne. On dirait qu'ils ont fait le serment d'Argan. S'ils l'ont fait, ils le tiennent bien : « Jurasne de n'employare que les remedias de la Faculté, le malade dut-il en crevare? — Juro! »

Pendant, disons à la décharge des classiques outrés qui se croient poètes pour être réguliers et corrects, qu'en somme, ils ne font pas courir grand risque à la littérature. Ils endorment le lecteur, mais on n'en meurt pas. Si dès l'entrée ils arrêtent la poésie, au moins ne l'engagent-ils pas dans une fausse route. Le vrai poète, fût-il encore collégien, rit, leur échappe et s'envole.

La manie de philosopher, d'analyser, me paraît bien autrement dangereuse. Les autres artistes ne sauraient donner aussi facilement dans ce travers ; les signes qu'ils emploient ne sont rien, s'ils ne sont naturels. Le poète, lui, peut dire le vrai, l'expliquer, sans le faire resplendir et vivre. Quelle tentation de

dogmatiser, de moraliser, de faire preuve de sagacité et de profondeur philosophique! de préférer à l'honneur de captiver les cœurs prompts à l'enthousiasme, celui d'étonner les cerveaux sérieux! Et cependant, il n'y a pas à dire, l'analyse la plus complète, la plus fine du cœur humain, ne vaut pas, poétiquement, une seule de ces belles paroles que nous admirions tout à l'heure. Oui, poètes, étudiez, analysez, soyez philosophes, moralistes, théologiens, établissez-vous solidement et largement dans le vrai. Mais voici l'heure de prendre la lyre, de grâce laissez le scalpel, et que je ne vous voie pas disséquer. Vous avez beau faire, à toutes vos thèses versifiées, à toutes ces minutieuses analyses du sentiment, je suis de glace. Je jouirais de pleurer voyant couler de vrais pleurs, les vôtres sortent de l'alambic, et j'apprends, l'œil sec, de quels éléments se compose une larme!

L'auteur qui analyse au lieu de peindre, et démontre ce qu'il devrait montrer, faisant encore œuvre d'esprit, de raisonnement et de bon sens, peut aisément abuser le lecteur et s'abuser lui-même et tourner contre l'art, croyant le servir, toutes les forces d'un beau génie. La littérature n'a pas de plus dangereux ennemi. Elle en a un autre cependant, et celui-là, sans l'engager aussi dangereusement, la discrédite davantage. C'est le phraseur, l'homme plus occupé de la phrase que de l'idée, l'homme du mot et de l'arrangement des mots. Mauvais calcul. Qui cherche d'abord le mot ne trouvera pas même le mot, moins encore la couleur et le rythme. Ne disons pas qu'il y a ici difficulté, disons qu'il y a impossibilité. Des mots, avec beaucoup de lecture et de

mémoire, il en aura toujours ; avec un peu d'oreille, il parviendra même à leur donner un certain tour, un certain ronflement académique propre à émerveiller le lecteur naïf, que Bossuet ennue et qui trouve son journal si bien écrit. Pour vous qui n'acceptez les mots que s'ils ont le poids, le poids de l'idée, sa physionomie, son mouvement, son accent, regardez cette phrase harmonieuse, solennelle, vibrante, si correctement élégante, vous verrez qu'elle n'a point de visage ou qu'il est d'emprunt. Bagatelles sonores, des mots, des mots, et puis rien.

La phrase rude, presque sauvage d'un homme qui n'ouvrit jamais un livre, mais parle à *la bonne franquette*, selon ce qu'il pense et ce qu'il sent, me paraît infiniment moins éloignée de la véritable beauté littéraire que cette phrase retentissante, reluisante et vide, laquelle pourtant éveille tant de bravos et fait tant de jaloux. J'aime mieux un auteur extravagant et grotesque. Mettons-nous à l'abri sous l'autorité de Boileau :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace.

Au moins je puis protester, discuter ! au moins ai-je quelqu'un devant moi, un homme, non un automate. Au-dessous de cette littérature, de cette fade tisane, je ne mets que la littérature immorale et impie, le poison !

Comment se défendre d'un peu de vivacité lorsque l'on pense que cette manie de faire couler la phrase faillit un moment tarir la veine française ? Pourquoi le XVIII^e siècle est-il resté si loin de son illustre devancier ? Sans doute parce qu'il eut moins d'idées

justes, moins d'amour de la vérité. C'est l'époque des phrases vertueuses remplaçant la vertu, et c'est l'époque aussi de *la phrase poétique*, remplaçant la poésie : jamais on ne fit davantage le métier littéraire pour le métier. La forme belle qui doit jaillir de l'idée, qui n'est que le signe sensible de la forme intime, invisible de l'idée, on crut pouvoir l'apporter toute faite du dehors et la plaquer sur l'idée à force de périphrases et d'épithètes, comme on plaque l'argent sur l'étain. Voltaire, qui n'échappe pas toujours à ce défaut, surtout dans ses grands poèmes, a beau crier à ses amis de prendre garde et que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif, bien qu'il s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas, rien n'y fait. Pour profiter des bons avis, on suivait trop bien les mauvais exemples. Un vers lâche, mollasse, empêtré de périphrases a remplacé le vers rude parfois, mais plein, franc et vaillant de Corneille et de Molière. L'adjectif étouffe, dévore le verbe, le substantif, c'est-à-dire la moëlle, le sang, la *substance* du discours. Qu'est devenue la noble muse de Corneille, cette grande dame si ferme, si digne en sa simplicité ? Et cette vive Perrette met-elle encore, pour être plus agile :

Cotillon simple et souliers plats ?

Non, elle s'allanguit et s'affaisse, surchargée d'ornements d'emprunt. Je suis de ceux, je l'avoue, qui prennent assez gaiement leur parti de cette furieuse guerre faite à l'école classique. En somme, ce qui devait rester debout est resté debout ; les statues de mar-

bre et d'or sont encore sur leur piédestal, plus aimées, plus et mieux admirées que jamais! Ce qui devait tomber est tombé, ce qui n'était que plâtre et moulage, et fard et ressorts, a été brisé, mis en poussière, balayé, autant en emporte le vent! Je suis étonné seulement qu'il ait fallu tant de fracas, un combat si rude contre cette muse, mal nourrie et lymphatique. Elle devait mourir d'humeur froide, sa mort naturelle. Et puis n'est-ce pas un soulagement de n'avoir plus sous les yeux tant de faux imitateurs de Racine, tous ces visages pleins d'ennui avec un faux air de ce cher et admirable poète.

Mais lorsque sur les gens on prétend se régler,
C'est par les bons côtés qu'il leur faut ressembler.

Eh! trouvez-vous donc quelque mauvais côté en Racine? Oh! mon ami, quelle indiscretion! et que nous voilà mal engagés!

Je crois la critique à jamais fixée sur ces deux points : Racine est un des plus grands poètes de tous les temps et de tous les pays, et ses soi-disants imitateurs forment la plus pitoyable école qui ait jamais abîmé une langue et discrédité les lettres. Rendre Racine responsable pour les Campistron, les La Harpe, les Joseph Chénier, les Delille, les Saint-Lambert, etc., etc., ce serait une niaise injustice. Quelle nuée de bois vert l'auteur des *Epigrammes* et des *Plaideurs* eût fait pleuvoir sur ces versificateurs ingénus qui se croyaient de la famille de Racine, eux les héritiers directs de Boyer, de Longepierre, de Pradon et de Fontenelle!

Et pourtant l'oserais-je dire ? Et pourquoi ne l'oserais-je pas ? Il me semble entrevoir par ci par là dans l'œuvre de Racine quelque commencement de cette triste suite. Dussiez-vous m'accuser de lèse-majesté, vous aurez toute ma pensée bien réfléchie et, je crois, bien arrêtée. Pour moi (quelle énormité dans la bouche d'un professeur !), pour moi, Racine commence un mouvement de décadence, ou tout au moins le prépare, ou tout au moins l'annonce. Le fruit est délicieux, exquis, parfumé, il me semble pourtant qu'il a dépassé quelque peu le point de maturité parfaite. Je crois sentir je ne sais quelle fermentation douceuse qui déjà l'amollit, et bientôt le gâtera. Il suffira que Campistron y mette un instant la main. Pour mon goût, le fruit mûr à point ce serait plutôt Virgile. Vous connaissez le parallèle fameux établi par Châteaubriant entre Virgile et Racine ; certainement peu de parallèles littéraires sont aussi solidement fondés que celui-là. Cependant je trouve en général chez Racine plus de convenu que chez Virgile, plus de phrases, plus de traces de métier ; il a, pour mes yeux du moins, plus de traits de ressemblance avec Cicéron. Mêmes qualités, mêmes défauts qui sont encore des qualités aux yeux du plus grand nombre, et leur gloire est semblable. Idoles des collèges, des puristes, de tous ceux à qui un peu de poudre ne déplaît pas, et cependant admirés des esprits les plus indépendants et les plus hardis. Quel choix de pensées fines, délicates, élevées ! Quelle incomparable habileté ! Quelle voix enchanteresse, habituellement signe naturel de l'âme, écho du cœur ! Quel art merveilleux ! Il n'a d'autre défaut que de ne pas toujours se cacher assez ; il

me semble voir parfois cette fine main qui travaille ; je puis y trouver encore plaisir et profit, mais enfin j'aimerais mieux ne la pas voir. O Cicéron, ô Racine, laissez-nous dire : Votre part est belle, et nul écrivain n'est sûr autant que vous de garder toute sa gloire. Vous avez jeté un double filet dans lequel tout le monde sera pris ; les uns parce que vous êtes d'ordinaire franchement et admirablement naturels ; les autres parce que vous ne l'êtes pas toujours assez. Bref, j'admire Cicéron et plus encore Racine, et ne suis point surpris que nombre d'excellents critiques aient préféré à Cicéron Démosthènes et Bossuet, à Racine Homère, Virgile et Corneille. Mais vous parlez du métier, me direz-vous, avec je ne sais quel mépris et vous paraissez faire à Cicéron et à Racine un reproche sournois d'y avoir excellé. Cependant il faut du métier, la forme ne vient pas d'elle-même, et nous savons à quoi nous en tenir sur ces libres génies follement persuadés que pour faire merveille, il suffit d'ouvrir la bouche et de parler, de prendre la plume et d'écrire. Permettez, je ne reproche ni à Cicéron ni à Racine d'avoir excellé dans le métier littéraire, je crois seulement qu'ils se complaisent un peu dans la phrase, et je regrette qu'ils le laissent voir un peu, non par défaut d'habileté et de goût (qui jamais en eut davantage ?), mais par défaut de naturel, pour n'avoir pas toujours livré leur génie assez entièrement, assez naïvement, à l'idée, au sentiment qu'ils s'étaient donné à exprimer.

Et pourtant il faut du métier, et beaucoup, et beaucoup. L'ingrate matière ni ne se façonne d'elle-même, ni ne se laisse aisément manier. Le métier fait-il défaut,

l'idée impuissante à prendre la forme rêvée, poursuivie, toujours fuyante, retombe sur l'âme. Oh! la terrible épreuve! Se sentir au cœur, au cerveau, quelque chose qui voudrait chanter, resplendir, s'envoler et ne trouver ni l'accent, ni la couleur, ni le mouvement! Le plus beau génie, s'il n'a fait un long et dur apprentissage, balbutie, s'embarrasse, s'agite en stériles efforts.

Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina.

Çà et là quelques élans, secousses violentes d'Hercule enchaîné plutôt que libres mouvements de la force; çà et là quelques éclairs, mais en somme moins de lumière que de fumée. Le facile La Fontaine fut un travailleur acharné. M^{me} de Sévigné qui semble n'avoir eu qu'à tendre la main et choisir en son esprit charmant, se forma longuement et à son insu près du meilleur des maîtres. Jamais peut-être les hommes n'ont conversé dans une langue plus correcte, plus fine, en même temps plus libre et plus polie que la langue qu'elle entendit et parla toute sa vie.

Je suis enclin à penser que les choses les plus belles ont été dites, non écrites, qu'elles ont jailli de la conversation des hommes d'esprit, surtout des hommes de cœur. Mais un ouvrage soutenu, littéraire, exige toujours pour être mené à bon résultat, une main naturellement adroite, et longuement et laborieusement exercée, si bien exercée, qu'elle ne laisse pas marque de son passage, qu'il semble qu'elle n'ait pas touché la matière et que la forme soit sortie toute faite de l'idée. Ceci bien admis, l'on ne saurait trop condamner la

phrase pour la phrase, le métier pour le métier. L'art ayant pour but d'exprimer le beau, la fameuse formule *l'art pour l'art* peut se comprendre, à condition que l'on n'entende pas que l'artiste ait le droit de donner une forme à tout ce qui traverse son esprit, sans nul souci ni de Dieu ni des lois morales et sociales, doctrine abominable et absurde, doctrine de sauvages raffinés et fardés, sacrifiant tout aux sensualités, aux débauches de l'esprit. Mais le métier pour le métier, quel sens donner à ces paroles ?

Et pourtant, mon cher ami, beaucoup de personnes ne se font guère une autre idée de l'art littéraire. Si la rime, l'épithète, la périphrase, l'emploi de certains mots appelés poétiques, n'est pas à leurs yeux toute la littérature, c'en est du moins la partie principale, ce qui la distingue de l'expression simple de la pensée.

Ils ont gardé cela du collège, où l'on ne peut guère s'occuper que des questions de métier et avec cette étrange idée, un mépris raisonné de la littérature, sans se douter qu'ils font eux-mêmes de la littérature et quelquefois de très-belle. Si vous les complimentez, ils s'en défendent : « J'étais pénétré de cette pensée et je l'ai dite, de ce sentiment et j'ai laissé parler mon cœur bien simplement et bien naturellement. » Eh ! mon ami, la littérature c'est cela et pas autre chose : toute périphrase, toute épithète, toute figure de mots et de pensée qui n'aboutit pas là n'est rien, absolument rien. Ce rien qui s'appelle une cheville.

Avant donc que d'écrire, apprenons à penser.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.

A demain le commentaire de cette belle maxime.

HUITIÈME LETTRE.

Avant donc que d'écrire, apprenons à penser.

Cherchons d'abord le vrai, cherchons-le patiemment, ardemment ; aimons-le ; n'aimons, ne poursuivons que lui. Les formes invisibles de la beauté ne se découvrent qu'au regard amoureux de la contemplation. Et ces formes, si nous parvenions à les saisir, à montrer le vrai dans sa splendeur, à le faire aimer ! après la joie de le voir et de l'aimer soi-même, saurait-il y en avoir de plus enviable !

Si le succès pourtant se refuse à la peine,
L'artiste, sans regret de sa poursuite vaine,
Béniit en soupirant l'idéal envolé ;
Il ne l'a pas atteint, mais il l'a contemplé !

Voilà de beaux vers, mon ami, leur auteur en a fait d'autres et en grand nombre aussi beaux et plus beaux. Illustre prosateur, il n'est pas encore reconnu poète, mais vous verrez que cela viendra.

L'art découvre ses secrets à celui-là seulement qui étudie d'abord à fond l'idée, et qui l'ayant trouvée juste et belle, s'y attache et s'y dévoue. Avec quelle ardeur le véritable artiste consulte, interroge l'idée ; avec quelle patiente et pieuse attention il attend qu'elle réponde, qu'elle l'inspire ! Il la regarde, pour ainsi dire, et l'é-

coute. Si elle donnait enfin le mot, l'accent ! Si elle faisait le signe désiré ! Les yeux fixés sur le cher idéal, il attendra des jours, des semaines, des années peut-être. Enfin un regard a répondu à son regard, un sourire à son sourire, un mouvement au mouvement de son cœur, et la matière a reçu et gardera la ressemblance de ce regard, de ce sourire, de ce mouvement de l'idéal. Et toute peine est oubliée, et l'artiste sent que sa joie est digne d'un homme, qu'elle l'honore et l'ennoblit. Au contraire, qui donc mille fois ne s'est senti humilié de n'avoir à chercher, à arranger que des mots ?

Dans l'œuvre d'art, tout ce qui n'est pas inspiré ou ne vaut rien, ou ne sert que de moyen secondaire d'expression. Que l'idée présente sans retard sa forme naturelle ou se laisse plus longtemps consulter, c'est elle, on ne saurait trop le répéter, elle seule qui la donne parce que seule elle peut la donner. Dans le premier cas, la forme moins correcte est d'ordinaire plus belle ; elle sort toute vive, toute brûlante d'une âme dont l'ardeur ne s'est pas refroidie encore. Elle naît pure de ces scories que ne manquent jamais d'y mêler à la longue, les préoccupations de métier, d'école et d'amour-propre. L'illusion la plus commune et la plus dangereuse est celle qui nous distrait de la simple vue de l'idée en nous montrant comme premier but à atteindre telle ou telle qualité du style. On se dit : Soyons élégant, énergique, sublime, original. Mauvais système, sûr moyen de n'être franchement rien de tout cela ou de l'être outre mesure et à contre-temps. C'est lâcher la proie pour l'ombre.

Le vrai seul mérite nos hommages, seul a le droit d'être cherché et montré. Poursuivre d'abord un autre but, c'est manquer au lecteur et trahir la vérité. Grave désordre, presque toujours immédiatement puni ; et son châtement est en lui-même. Je veux d'abord frapper fort, je ne frappe pas juste ; je veux d'abord être élégant, je n'ai que des *élégances* froides, plaquées, officielles. Roses de papier teintes et découpées suivant la formule ! Oh ! que la moindre petite fleur cueillie en quelque frais endroit du cœur et parée seulement de ses grâces naissantes, me plairait davantage !

Les meilleurs écrivains n'échappent point toujours à ce perfide écueil. Or regardez bien, au moment où la plume fourche, toujours vous pourrez noter quelle préoccupation étrangère à l'idée détourna l'auteur du seul but qui devait fixer ses regards et diriger son vol, et du même coup arrêta ou faussa l'inspiration. En ces sortes de questions, c'est une bonne fortune d'avoir pour soi Horace :

Maxima pars vatum
Decipimur specie recti. Brevis esse laboro,
Obscurus fio ; sectantem lævia nervi
Deficiunt animique ; professus grandia turget ;
Serpit humi tutus nimium timidusque procellæ.
Qui variare cupit rem prodigialiter unam
Delphinum silvis appingit

C'est ainsi, toujours ainsi, — et pour ne citer qu'un exemple, — ce dernier mot d'Horace n'a-t-il pas de nos jours été justifié de la manière la plus éclatante et la plus regrettable ? Si Victor Hugo, au lieu de se laisser égarer par la recherche à peu près constante du nou-

veau, de l'extraordinaire, du gigantesque, eût imposé à son génie la seule loi d'être vrai, la place au premier rang que plusieurs lui assignent un peu prématurément, il l'occuperait déjà sans conteste, et la postérité la lui laisserait ; cette postérité qui pourrait bien, tout compte fait, placer notre *grand* Hugo moins près du grand Corneille que du *grand* Ronsard.

Je voudrais que l'on se défiât même de la préoccupation d'être simple. Soyons simples à la manière du vrai, c'est-à-dire simplement. Je me plais à la lecture de certains auteurs comme en la compagnie de ces naïfs prétentieux dont chaque mot, chaque geste soigneusement négligés, semblent dire : Admirez combien je suis naturel et simple. Il y a là un raffinement qui agace. J'aimerais mieux un peu de vanterie et de franche enflure.

L'œuvre parfaite sort de l'idée, comme la fleur de la tige, comme la chaleur du foyer, comme l'eau coule d'elle-même de l'urne trop pleine. Telle page de Racine, telle lettre de Sévigné, telle fable de La Fontaine, paraît aussi facile à composer, qu'il est facile de penser et d'aimer. On est tenté de prendre la plume afin d'écrire aussitôt quelque chose en ce style, que chacun aime et complimente.

S'il en faut faire autant afin que l'on me flatte,
Cela n'est pas bien malaisé.

Propos de l'âne qui ne manque guère d'y joindre le geste et la musique.

Ne nous y fions pas. Rien au contraire de plus diffi-

eile et de plus rare. Une belle ode, sur la prise de Namur par exemple, avec l'invocation d'usage et les écarts pindariques convenus, n'est rien au prix de cette page de Racine, de cette épître de Boileau, de cette lettre, de cette fable où l'auteur a su donner ou plutôt laisser à l'idée son mouvement naturel et ses grâces ingénues. Mais alors, direz-vous, c'est à désespérer. Les œuvres plus faciles, les œuvres de métier ne valent rien ou si peu de chose qu'elles ne sont pas dignes d'occuper les plus libres loisirs d'un homme, devoirs d'écoliers bons seulement à former la main ; les autres, les grandes œuvres littéraires, quelques artistes choisis seuls les essaieront avec chance de succès. Mon cher ami, sans être ou Bossuet ou Racine, nous avons l'occasion tous les jours, souvent le devoir de parler, d'écrire, de donner une forme à notre pensée. Pour composer des chefs-d'œuvre, il faut la vocation. Cette vocation nous manque-t-elle, nous avons au moins celle de faire de notre mieux ce que nous pouvons faire. Or pour cela, l'homme simplement de cœur et de bon sens a les mêmes moyens à prendre que l'homme de génie : s'exercer au métier de parler et d'écrire, et puis ne voir, n'aimer que le vrai, nourrir le seul désir de le faire voir et aimer en l'exprimant tel qu'il est. Et plusieurs qui l'auraient à peine entrevu dans les œuvres des maîtres, le découvriront peut-être et le goûteront sous une forme moins élevée, juste cependant, vive et naturelle. Oh ! que d'orateurs et de poètes inconnus ont fait de beaux discours et de belle poésie !

Si notre esprit est bien pénétré de l'idée, à son tour il la pénétrera de lui-même, et la forme sensible pren-

dra la marque particulière de ce bon sens, de ce cœur qui est nous. Sans prétention d'être nouveaux, nous le serons; sans prétention d'être originaux, nous aurons la saine originalité. Or, le vrai est de soi si aimable qu'il ne saurait se montrer naturellement et sous des traits nouveaux, sans renouveler l'ardeur des âmes qui le connaissent et l'aiment déjà, sans éveiller au moins chez les autres le désir de le connaître et de commencer à l'aimer. En général, la parole n'est funeste ou vaine que si elle ment, ou se trompe, ou cache le vrai sous de fausses couleurs. Il en est de la beauté comme de l'amitié, il suffit qu'elle se montre pour être la bienvenue. En certaines circonstances, le cœur se manifeste par d'éclatants témoignages qui sont les monuments, les chefs-d'œuvre d'une amitié entretenue et charmée tous les jours par mille petits services et toutes les marques ordinaires de la tendresse et du dévouement. Un geste, un mot de l'ami le plus connu nous est une joie nouvelle, un motif nouveau de l'aimer davantage.

Le grand écrivain parle au monde entier, son influence est profonde et s'étend au loin. C'est une rivière, un fleuve, un océan. Les fontaines cependant, les ruisseaux et les gouttes d'eau ne sont point inutiles : elles entretiennent la fraîcheur des prairies, l'insecte et l'oiseau s'y désaltèrent. Soyons, mon ami, soyons au moins cette goutte d'eau, mais fraîche, saine et naturelle!

De la nécessité de chercher d'abord et d'aimer le vrai, de calquer sur l'idée même la forme sensible de la beauté, résulte rigoureusement au simple point de

vue littéraire, l'importance pour l'écrivain d'avoir en morale, en politique, en religion, de justes et solides principes. Tout ce qui est beau, même dans l'ouvrage le plus mauvais, le plus immoral, le plus impie, est vrai. Nier cette conséquence, ce serait nier qu'il y ait une vérité, ou nier que l'art ait pour but d'exprimer le beau inséparable du vrai. S'il en était ainsi, l'art ne mériterait pas qu'on lui sacrifiât une heure de travail ou seulement une heure de bon sommeil. Le meilleur traité de littérature supérieure, c'est le meilleur traité de morale et de théologie ; et pour qui a reçu le don d'écrire et en sait le métier, le meilleur exercice, c'est la pratique du bien, l'exercice sincère, généreux, soutenu de la vertu.

Notre siècle, la bouche toujours ouverte à l'interrogation, l'oreille toujours fermée à la réponse, niant ou doutant, et proclamé par ses oracles les plus écoutés, indépendant de Dieu et de la morale, devait donner naissance, crédit et popularité à la théorie de l'indépendance absolue de l'art, théorie anti-littéraire, autant qu'immorale et absurde. L'art indifférent à la religion, à l'ordre, à la vertu, donc indifférent à la vérité, donc indifférent à la beauté. Ainsi le veut l'inflexible logique. Aussi des partisans de cette chère indépendance, destinée, disait-on, à porter de si beaux fruits, la plupart n'ont rien produit qui vaille ; ceux qui laisseront quelque œuvre remarquable, se trouvent avoir obéi aux principes d'honnêteté naturelle, ou même à quelques restes de conscience chrétienne. Enfin le monde épouvanté en a vu quelques-uns, les plus indépendants sans doute, miner, incendier les mo-

numents élevés sur notre sol par un art qui reconnaissait des lois supérieures aux siennes.

Malheureusement notre grand dix-septième siècle n'avait point opposé d'avance à cette erreur radicale, le poids de son immense autorité. Au contraire, il accepta, nourrit, défendit avec ardeur une idée assez innocente au premier abord, et qui contient cependant la fatale théorie de l'art indépendant, le germe de cet arbre maudit qui n'a poussé que de folles branches et des fruits empoisonnés.

Défendre la gloire outragée des anciens, remettre les Perrault à leur petite place, et leur fermer la bouche et les empêcher de dégrader les vénérables statues d'Homère et de Virgile, rien de mieux assurément : mais aller pour cela jusqu'à dire, enseigner *ex professo*, en un siècle de foi, en pays chrétien, que le christianisme est moins favorable à l'art, en particulier à la littérature, que le paganisme, cela confond l'esprit ! Il faut que la cause soit bien mauvaise, car le grave et sensé Despréaux y perd tous ses moyens, et donne pour raisons de véritables enfantillages, que nous avons tous appris par cœur, et récités et fait réciter peut-être sans sourciller :

De nos dogmes chrétiens *les mystères terribles*
D'ornements égayés ne sont point susceptibles :
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités.

Quatre méchants vers et voilà une question tranchée pour deux siècles !

Oh ! maître, maître Boileau ! j'en appelle de vous à

vous-même, à votre jugement si droit et si ferme. Poésie et ornements égayés sont-ils donc inséparables? et des mystères terribles ne seront-ils poétiques qu'à la condition d'être égayés d'ornements? Et la religion chrétienne n'est-elle donc que mystères terribles, pénitence et châtimens mérités? N'a-t-elle pas ses mystères de douceur et d'allégresse, ses larmes et ses sourires? Et même la pénitence, même les châtimens mérités ne peuvent-ils donc avoir leur poésie?

Comment! les idées, les sentiments, les saintes passions évangéliques, le vrai surnaturel ajouté au fond premier des connaissances humaines, les élargissant, les rectifiant, les éclairant, aurait moins de splendeur que des vérités en lambeaux, embarrassées, tachées de mille erreurs ou puérides ou infâmes! Comment! l'homme païen, et tous ces dieux païens, dont pas un n'a seulement la taille d'un honnête homme, seraient plus beaux à montrer que le chrétien idéal, l'apôtre, la Vierge, le martyr, le frère de Jésus-Christ, que Jésus-Christ lui-même, le Dieu éternel des siècles, l'enfant de Bethléem, de Nazareth, la sainte victime du Calvaire attendu que

De nos dogmes chrétiens les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles?

Mais quelle idée se fait-on de la poésie et de la beauté? Comparé à cela tout ce que Perrault et Lamothe ont eu le mauvais goût de se permettre contre Homère n'est que pure innocence. Je crois bien que jamais plus grossière erreur ne fut plus tranquillement formulée, ni plus tranquillement et plus longuement acceptée!

Quelque habile homme pourrait composer sur ce sujet un beau dialogue des morts, par exemple entre Virgile et Boileau. Permettez-moi d'en essayer au moins la synopse. Boileau se ferait un titre à la reconnaissance de Virgile d'avoir si bien défendu les gracieuses divinités païennes contre certains barbares venus en son temps, qui ne parlaient de rien moins que

D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
De chasser les Tritons de l'empire des eaux,

et de remplacer par une divinité nouvelle, peu favorable à la poésie, Neptune et Pluton et Jupiter même, suivant eux totalement discrédités et risibles.

VIRGILE. — On pourrait rire à moins. Mais auriez-vous donc inventé des fables plus grôtesques et plus infâmes que les nôtres ? Etes-vous Egyptien ?

BOILEAU. — Non, je suis chrétien. — Et là-dessus Boileau en sincère et bon catholique qu'il était, exposerait à Virgile la vérité évangélique ; les primitives et vénérables traditions, gardées et chantées par des poètes qui s'appellent David, Isaïe, Jérémie, etc., puis les grands traits de l'histoire de l'Homme-Dieu, puis les grands traits de l'histoire de l'homme chrétien.

VIRGILE. — (Avec un inexprimable sourire d'admiration et de tristesse de n'avoir pu contempler, aimer et peindre cette beauté). — Poète chrétien, j'entrevis une fois quelque commencement de ces siècles nouveaux et bénis, quelques traits lointains de cette pure beauté, et je chantai, et il me sembla que ma voix n'avait rien chanté jamais, ni de plus sublime, ni de

plus doux. Cependant nos dieux me paraissent plus favorables à la chanson que votre Dieu. Proposez donc vos idées à quelque poète érotique ou bachique, il y entrera sans doute; pour moi, je ne puis les goûter.

Vous trouvez que Virgile aurait grandement raison, et pourtant vous hésitez encore. Que reste-t-il donc en votre esprit contre une idée si simple, si évidemment juste? Il reste, direz-vous, il reste le fait : la supériorité littéraire des anciens sur les modernes, des païens sur les chrétiens. A votre tour que répondrez-vous au fait? Je réponds au fait qu'il n'est qu'un fait, par cela même inférieur aux principes, contre lesquels il ne saurait prévaloir. Si le fait doit résoudre ces questions, il faut dire que la molle Bérénice, que Phèdre, que l'horrible Cléopâtre, sont en soi des personnages plus poétiques que notre Jeanne d'Arc, puisque cette fille des champs, cette vierge, ce soldat, ce martyr, n'a rien inspiré encore, si ce n'est à Chapelain ses *douze fois douze cents vers*, à Voltaire des rimes impies et d'obsènes ricanements.

Et puis expliquons-nous un peu sur ce fait.

Je trouve la littérature *païenne* des anciens en général supérieure à la littérature *païenne* des modernes, mais non certes l'*art chrétien* inférieur à l'*art païen*. Ou plutôt pour aller au fond de la question et parler proprement, il n'y a pas, il ne saurait y avoir d'art païen, attendu qu'il n'y a pas de beauté païenne, c'est-à-dire fausse, tandis qu'il y a vraiment un art chrétien, parce qu'il y a une vérité, partant une beauté chrétienne.

La poésie vit de fictions. Entendons-nous. La poésie

vit, ne peut vivre que de vérités naturellement ou surnaturellement connues. La fiction n'est qu'un symbole, un voile transparent ou plutôt le miroir dans lequel la vérité reflète son visage aimable et vivant. Les auteurs anciens travaillaient sur le fond inépuisable des idées et des sentiments naturels, et aussi sur les restes flottants des primitives traditions. Et quiconque a seulement ouvert Eschyle et Sophocle sait quels monuments, le génie a su élever avec ces débris épars. Que penserait l'auteur de Prométhée, l'auteur d'Œdipe, d'Antigone, d'Electre, que penseraient Homère et Virgile de quelque rhéteur, hôte obstiné de l'Olympe, croyant et expliquant sérieusement que l'immortelle beauté, la supériorité de leurs œuvres tient surtout à l'observance pieuse de toute la rubrique païenne, à la présence des nayades, des nymphes, des tritons, et de tous ces dieux, dont ils ne parlent dignement et poétiquement que lorsqu'ils semblent penser à Dieu?

Que certaines allégories qui n'engagent aucune vérité d'aucun ordre, aient en maintes circonstances favorisé le travail du poète, communiqué à son œuvre plus de mouvement, de couleur, de vie, on ne saurait le nier, et la plupart de ces ingénieuses fictions sont encore aujourd'hui parfaitement de mise, surtout dans le genre gracieux et badin. C'est un jeu très-innocent, auquel, pour ma part, je ne trouve que le tort de ressembler au *jeu de l'oie* de la comédie, *renouvelé des Grecs* et partant un peu usé.

Les anciens sont restés les vrais modèles, les plus sûrs guides en l'art littéraire, non parce qu'ils étaient

païens, mais parce qu'ils sont plus simples, plus naturels, et (*pudet dictu*) habituellement plus chastes que leurs imitateurs modernes. Une idée très-juste de l'art et très-élevée, semble inspirer toujours et soutenir leur génie. Ce sont des artistes d'une sincérité admirable. Tout entiers à l'idéal qui les a charmés, ils ne paraissent jamais préoccupés de philosopher, de phraser, de créer une difficulté pour conquérir l'honneur de la vaincre, de faire ce que l'on appelle le tour de force. Parmi les illustres, vous ne verrez guère qu'Euripide qui trop souvent se détourne de l'idée et froidement la coupe au plus bel endroit, à l'effet évidemment calculé de paraître ou profond ou plaisant.

Corneille et Racine exposent le sujet de la pièce, en font connaître dès l'abord les principaux personnages avec une habileté supérieure et dépensent des forces infinies à nouer vigoureusement l'intrigue. Ils attachent un grand prix à éveiller, à surexciter, à satisfaire enfin la curiosité. C'est très-bien. Les anciens me paraissent plus occupés de la simple expression du beau, et je trouve cela mieux. Ils ont moins recours aux coups de théâtre, à toutes les complications, à toutes les ruses de métier, dont l'effet principal est de tenir le lecteur en haleine. S'ils l'émeuvent, c'est d'admiration, de tristesse, de terreur, de pitié; rarement ils cherchent à exciter cet intérêt palpitant, cette curiosité haletante qui poursuit le dénouement de l'intrigue plutôt que la vraie beauté. La pièce grecque est peu embarrassée d'incidents, aussi le poète y entre-t-il si aisément qu'il semble n'y mettre aucun art. Mais suivez-le; à peine avez-vous commencé de regarder et d'écouter, que vous êtes

ému par le seul plaisir de voir et d'entendre. Dès le seuil la beauté se montre, sourit et vous tend la main. Elle vous fera les honneurs de sa noble demeure avec l'aisance majestueuse d'une reine. Point de longues explications, point de sous-entendus, point d'effets préparés, point de ces surprises qui du même coup étonnent et désenchantent. Vous sortez émerveillé et pourtant reposé, l'oreille remplie de cette voix harmonieuse et si juste et si discrète, l'œil rempli de cette grâce qui n'a fait d'autres frais pour vous charmer que d'être et de rester toujours elle-même, simple, élégante et digne !

Comparez les belles expositions de Racine, chefs-d'œuvre en leur genre, avec l'entrée d'Œdipe-Roi, d'Œdipe à Colonne, d'Electre, d'Hippolyte, et vous resterez convaincu que si nos modernes déploient plus d'habileté, sont plus piquants, plus intéressants que les anciens, ils leur cèdent de beaucoup pour l'entente de l'art et la sincérité de l'inspiration, d'où découlent la simplicité, la pureté, le naturel parfait de la forme, qualités que ni l'Évangile ni les *mystères terribles* n'interdisent aux auteurs chrétiens. Oh ! s'ils avaient osé l'être assez chrétiens ! s'ils avaient été mieux pénétrés de cette pensée que toute question d'art est d'abord une question d'idée, et que la forme la plus belle répond nécessairement au vrai le plus beau, nous les aurions vu plus souvent égaler et dépasser les anciens, parfaits artistes sans doute, mais qui n'eurent sous la main qu'un fond appauvri, infiniment moins riche, moins neuf, moins poétique que le fond chrétien. En voulez-vous quelques preuves ? Pour vaincre leurs modèles, il a suffi

à nos poètes, même dans les œuvres d'imitation, de se laisser inspirer par la conscience chrétienne. Châteaubriant remarque très-justement que si notre Phèdre, frémissant d'horreur à la seule pensée du crime :

Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux !

et bourrelée de remords, agitée toujours de quelque désir de vertu, l'emporte sur la Phèdre d'Euripide, c'est qu'elle a les hésitations et les remords d'une chrétienne et le désespoir du damné. Et c'est ainsi, Boileau, que les tourments mérités peuvent devenir poésie. J'oserai ajouter une remarque. Dans la même pièce de Racine, Hippolyte amoureux d'Aricie, comme caractère en soi et comme contraste avec Phèdre, est incontestablement inférieur à l'Hippolyte grec voué à Diane et inébranlablement fidèle à son vœu. Relisez les premières scènes de la pièce moderne et comparez avec cette entrée de la pièce d'Euripide :

HIPPOLYTE est accompagné de ses jeunes amis, il porte à la main une couronne de fleurs. — « Suivez-moi, suivez-moi, et chantons la céleste Diane notre protectrice.

LES SUIVANTS D'HIPPOLYTE. — Auguste et vénérable enfant de Jupiter, nous te saluons, nous te saluons, ô la plus belle de toutes les vierges, toi qui habites dans le vaste ciel la noble cour de ton père et son palais étincelant d'or.

HIPPOLYTE. — Salut, ô Diane, la plus belle des vierges qui habitent l'Olympe ! O ma souveraine, je t'offre cette couronne tressée par mes mains dans une prairie in-

tacte, où jamais le berger n'ose faire paître ses troupeaux, que le tranchant du fer n'a jamais violée, et où l'abeille seule voltige au printemps et que la pudeur arrose d'une eau pure. Ceux à qui la nature inspire la sagesse en toutes choses, ceux-là seuls ont le droit d'en cueillir les fleurs interdites aux méchants. O souveraine chérie, reçois donc d'une main pure cette couronne pour ta chevelure dorée. Seul en effet parmi les mortels je jouis de ce privilège, je suis admis dans ta familiarité et je converse avec toi, entendant ta voix sans voir ton visage. Ah ! puisse la fin de mes jours répondre au commencement !

UN SERVITEUR. — Pourquoi ne rends-tu pas hommage à une véritable déesse ?

HIPPOLYTE. — Laquelle ?

LE SERVITEUR. — A Vénus.

HIPPOLYTE. — C'est de loin que je l'adore, car je suis pur ; je n'aime pas une divinité qui craint la lumière. Qu'elle cherche un autre adorateur. »

Ce fier et chaste jeune homme n'est-il pas plus beau que l'Hippolyte français ? Oui, sans doute, et pourquoi ? Parce qu'il est plus grec ? Non ; parce qu'il est plus pur, plus vertueux, *plus chrétien*. Quand nos grands poètes ont-ils composé leurs œuvres les plus fortes, les plus sublimes, les plus originales, Polyeucte, Athalie ? Quand ils ont été non à demi, mais franchement chrétiens. Racine, dit Châteaubriant, est supérieur à Virgile parce qu'il a fait Athalie ; oui, également Corneille, parce qu'il a fait Polyeucte.

Et du reste, quand nous n'aurions ni Polyeucte, ni Athalie, ni la Divine Comédie, ni la Jérusalem délivrée,

ni le Paradis perdu, ni telles pièces choisies de Victor Hugo et de Lamartine, l'œuvre de nos grands écrivains catholiques, prédicateurs, philosophes, moralistes, l'œuvre de Bossuet, fût-il seul, suffirait à prouver que ce n'est pas la poésie qui a manqué au poète moderne, mais le poète à la poésie.

Louons nos auteurs du xvii^e siècle d'avoir fait ce qu'ils ont fait, louons-les d'avoir imprégné de christianisme même leurs œuvres payennes, mais déplorons comme un irréparable malheur qu'ils n'aient pas fait davantage, qu'ils n'aient pas payé un plus large tribut à la religion, la mère de leurs âmes, l'institutrice de leur génie, qu'ils n'aient pas couvert d'avance, de leurs chants immortels, les cris, les insultes, les moqueries de l'impiété. Si, par exemple, l'auteur de Télémaque eût placé son héros dans les conditions faites par le christianisme, avec un Bossuet ou Fénelon lui-même pour mentor, si cette voix enchanteresse s'était inspirée de l'Évangile plus encore que de l'Odyssée; si les tableaux chrétiens offerts de tous côtés à ce riche et délicat pinceau par notre vieille et catholique patrie, eussent remplacé les descriptions des fêtes payennes, de la grotte de Calypso, du char d'Amphitrite, serait-il téméraire de penser que l'illustre et saint prélat eût fait un livre plus beau, plus original et surtout plus utile? Il me semble que les jeunes âmes, embaumées dès l'enfance de ces dictames sacrés, nourries de cette moelle chrétienne, auraient moins facilement pris goût aux poisons que d'autres mains allaient bientôt leur verser, se seraient trouvées mieux prémunies contre les idées anti-religieuses et anti-sociales, déjà prêtes à fondre

sur le monde pour l'égarer, le gâter et peut-être le perdre. Oh ! sans doute, ils valaient mieux que nous ces grands écrivains, et comme chrétiens et comme artistes ; mais s'ils eussent été dans leurs ouvrages plus chrétiens encore et plus français, peut-être serions-nous meilleurs. La vérité aurait en nous des amis plus fermes et plus fortement armés pour la défendre.

P. S. — Si je n'ai pas opposé à la littérature dite payenne nos livres inspirés ou seulement nos prières liturgiques, ce n'est point un oubli. J'ai pensé qu'il valait mieux, restant jusqu'à la fin sur le terrain profane, se taire de cette beauté incomparable et divine, que de n'en parler qu'incidemment. Cette sainte matière demande à être traitée avec plus de soin et de respect. C'est une œuvre de méditation et de prière qu'il faudrait composer le front découvert et à genoux, non en causerie courante et par comparaison avec la littérature humaine. Il me répugnerait de peser dans la même balance David et Pindare, une lettre de Cicéron et une épître de saint Paul. L'adorable visage qui m'apparaît dans les récits évangéliques, je n'ai pas besoin de le rapprocher du visage d'Homère ou de Platon ou de Virgile, pour savoir que les traits de l'Homme-Dieu sont plus beaux que les traits de l'homme payen !

NEUVIÈME LETTRE.

Mon cher ami, je croyais ma tâche terminée, et voici que vous me relancez de plus belle ! Au moins ne sera-t-il pas dit que vous ayez demandé grâce le premier.

Comment le discours public et l'histoire, comment surtout tant d'œuvres purement littéraires, peintures des passions mauvaises de l'homme, de ses égarements, de ses douleurs, peuvent-elles être classées parmi les œuvres d'art, lesquelles, d'après nos principes, ont pour caractère essentiel d'exprimer le beau ? Voilà qui devient inquiétant, et j'entrevois dans le lointain quelque chose qui pourrait bien être de la métaphysique ! Parlons d'abord du discours public et de l'histoire, nous essaierons ensuite une réponse à cette dernière question laissée de côté ou à peine touchée en passant par les auteurs qui ont traité de ces matières.

L'orateur a pour but premier de convaincre les esprits et de persuader les volontés, non d'exprimer le beau ; non de faire éprouver à l'auditeur l'émotion esthétique, mais de l'amener à quelque résolution sincère et pratique. Raisonnement, mouvements passionnés, agréments du style et de l'action, convenances et précautions oratoires, toutes les forces de l'orateur doivent se ramasser sur un seul point : persuader. S'il manque

ce coup, eût-il été d'ailleurs beau comme Virgile ou Racine, il a tout manqué. L'orateur n'est pas au carrousel, à la parade, il est au combat. Ce que vous penseriez d'un général plus occupé de son uniforme, et de ses décorations, et de son beau cheval, et de prendre des attitudes martiales, que de préparer et d'assurer les mouvements propres à décider la victoire, pensez-le de l'orateur qui oublie et perd sa cause pour *faire le beau*. Interrompu soudain lorsque ses périodes s'étendent et ronflent au loin, l'Intimé s'écrie avec indignation :

C'est le beau !

— C'est le laid !

répond Dandin, seul mot de bon sens qu'il dise en toute la pièce. Mais ce mot vaut un discours ; oui ce beau, c'est le laid ! Malheureusement l'auditoire aime cela.

A-t-on jamais plaidé d'une telle méthode !
Mais qu'en dit l'Assemblée ?

LÉANDRE.

Il est fort à la mode.

Quand donc viendra la mode d'avoir assez de raison et de courage pour faire d'abord ce que l'on fait, assez de goût et de sincérité pour applaudir ceux-là seulement qui ont ce courage et cette raison ?

Cependant, remarquons-le bien, si l'expression du beau n'est pas le but premier de l'orateur, elle est pour lui le moyen le plus sûr d'atteindre le but, c'est-à-dire de pénétrer dans les âmes et d'y faire triompher la vé-

rité. Les grandes œuvres d'éloquence, sans appartenir d'abord à l'art proprement dit, sont toutes de grandes œuvres littéraires, et il me semble qu'il n'y a pas de noms dans les lettres au-dessus des noms de Démosthène et de Bossuet.

Le beau, c'est l'esprit, c'est le cœur, manifesté dans un signe naturel ; or, quel moyen plus puissant de convaincre et de persuader, que de montrer à l'âme une âme convaincue et persuadée, la conviction, la persuasion vivante, vivante jusque dans le raisonnement le plus sec et le plus serré, vivante surtout dans la passion, dans le geste, le son et toutes les inflexions de la voix ? L'orateur ne fait pas d'abord œuvre d'art et il est l'artiste par excellence, et son art est le plus compliqué, le plus étendu, le plus difficile de tous les arts, d'autant plus difficile, qu'il doit plus que tous les autres, ne pas paraître ; précisément parce que son but est tout pratique, parce que l'expression du beau n'est, ne peut être chez lui qu'un moyen. On passe au poète, à l'acteur surtout certains tours de métier que l'orateur qui se respecte et respecte son auditoire, devrait ne se jamais permettre. Et c'est là ce qu'on applaudit davantage, comme si l'orateur cessant d'être ce qu'il doit être, se mettait au-dessus de lui-même. Que par de longs exercices, il forme son geste, sa voix, son style, très-bien ; *funt oratores* ; et c'est un travail trop généralement négligé. Que de personnes pourraient avec quelques efforts, réussir à parler en public agréablement et utilement, et ne le font pas même convenablement ! Mais avez-vous commencé de parler, je ne veux plus voir l'artiste, je voudrais, s'il était possible, ne plus

voir même l'orateur. Vous connaissez le mot si fin de Pascal : « Mon ravissement est extrême ; je m'attendais à entendre un orateur, j'ai entendu un homme ! » C'est alors qu'il n'est rien de comparable au charme de l'éloquence. Toutes les forces humaines sont en même temps en action pour saisir de tous les enchantements à la fois, l'esprit, le cœur, les oreilles et les yeux de l'auditeur !

Venons à l'histoire. Exposer dans leur vérité certains événements d'un intérêt général, montrer les causes immédiates qui les ont amenés, et les résultats qu'ils ont eux-mêmes produits, et découvrir le lien par lequel toute la vie d'un homme ou d'un peuple se rattache aux principes supérieurs de l'ordre religieux et moral, telle est l'idée que je me forme d'un travail historique sérieux. Appuyée sur les faits constatés et collectionnés par l'érudition, l'histoire enseigne autant qu'elle raconte, enseigne même lorsqu'elle semble seulement raconter. Elle est la mémoire des peuples, elle est aussi leur expérience ; par elle, ils doivent s'instruire ou plutôt se souvenir de l'influence des principes sur les faits, apprendre que les peuples vivent de leurs idées ou en meurent.

L'historien fait donc œuvre de science, d'exactitude et de sincérité, non d'abord œuvre d'art. Et s'il s'avise de sacrifier la simple vérité à l'expression du beau, il cesse d'être historien pour devenir romancier, et le dernier des romanciers. Il écrit l'histoire-roman, œuvre pire même que le roman historique. A l'historien comme à l'orateur, nous dirons donc : *Age quod agis*, fais ce que tu fais, de l'histoire. Sois exact, qu'aucune consi-

dération ne te détourne du vrai, ne t'empêche de le dire. (Je parle bien entendu du vrai utile à dire.) Toute cause juste ne redoute que le mensonge ou l'interprétation menteuse du vrai.

Et cependant n'oublie pas que l'on ne compose point une grande œuvre historique sans du même coup composer une œuvre d'art. L'histoire n'est pas un registre, un catalogue de dates, de noms propres et de faits; elle n'est pas un ossuaire, elle est le tableau ressemblant d'un siècle, d'un peuple, d'un personnage considérable; et comment le tableau de ce qui a vécu sera-t-il fidèle, si lui-même il n'est vivant?

Les œuvres historiques, longues et détaillées, peuvent être fort intéressantes et fort utiles. Il est rare qu'elles méritent de prendre rang parmi les monuments littéraires. Elles peuvent avoir une très-grande valeur, mais point celle-là; soit que les forces humaines ne suffisent pas à colorer, animer un vaste travail d'érudition, soit plutôt qu'il y ait contradiction entre l'exposition trop détaillée, trop réaliste des faits et l'expression de la beauté. L'œuvre historique, même réduite aux proportions agréées par l'art, parce qu'elle doit être parfaitement exacte et belle cependant, oppose à l'écrivain des difficultés presque insurmontables. Aussi la littérature compte-t-elle beaucoup moins de grands historiens que de grands poètes. Le poète prend de l'histoire ce qu'il lui plaît, ou s'en passe au besoin. Il taille à son aise ses personnages et leur prêtant son cœur d'artiste, fait parler et agir en eux ses propres idées et ses passions. Le premier devoir de l'historien est de s'oublier lui-même; il doit me montrer des hommes vivants,

mais vivants de leur propre vie, non de la sienne.

Quelle œuvre presque surhumaine ! Bossuet seul me paraît l'avoir conçue et réalisée dans sa grandeur idéale. Reproduire l'action, le mouvement et pour ainsi dire l'accent de tant de personnages mêlés à tant d'événements, obéissant à la passion, à l'intérêt, à la vertu, souvent à toutes ces forces à la fois ; dans cet enchevêtrement de faits de toute nature que l'on dirait jetés par le hasard, puis embrouillés par le caprice, dans ce pêle-mêle, découvrir le principe d'ordre, d'unité, et le faire voir ; saisir et faire entendre aux autres le concert qui naît de ce tumulte de voix discordantes ; ressusciter un siècle, un peuple mort et de nouveau en cet immense cadavre faire circuler la vie ! et cette vie, il la faut répandre d'une main discrète, la calculer, la distribuer dans une mesure précise. Restez-vous en deçà ? Le grand défunt continue à dormir son sommeil ; allez-vous au delà ? Il ne reste plus au point convenable, au point historique ; il perd son aspect sérieux et sa grave parole, se rapproche de nous, se familiarise, raconte l'anecdote, babille, entre dans mille détails propres à piquer la curiosité, non à instruire. Et si l'écrivain est doué d'imagination, nous aurons l'histoire pittoresque. De notre temps, il en est du pittoresque comme de la muscade du repas ridicule : *On en a mis partout*. Je le trouve excellent, mais à sa place, non dans l'histoire. Lorsque de toutes les rumeurs confuses commençait à se former une voix qui allait m'instruire et sur les siècles écoulés et sur les temps présents, et sur moi-même, et porter ma pensée jusqu'à Dieu, lorsque je commençais à m'orienter en

ce monde obscur et lointain, en cette *nuit des temps*, étoilée et sereine, vous venez tout à coup me tirer sous le nez un feu d'artifice. Au moins ces pittoresques à outrance devraient avertir les gens. Lorsqu'on se prépare à faire du Saint-Simon, on ne s'annonce pas en Tacite et en Bossuet, on n'intitule pas son livre : *Histoire de France*.

L'œuvre historique doit être vivante et garder cependant quelque chose de la belle sérénité d'une grande mort.

Je m'attarde, et pourtant je veux encore dire un mot. L'œuvre historique, fondée d'abord sur le vrai, ne s'en écartant jamais, ne sera belle, sérieuse et utile qu'à la condition d'être composée avec une certaine passion. Si les faits ont le droit, pour parler ainsi, d'être exactement racontés, les principes, règles et juges des faits, ont le droit aussi d'être aimés et défendus!

La partialité révoltante de tant d'auteurs, avocats d'un parti ou d'un homme plutôt qu'historiens, a fini par jeter d'excellents esprits dans l'excès contraire. La partialité passionnée et menteuse a créé l'impartialité froide, sèche, louant le bien sans ardeur et comme à regret, blâmant le vice avec mollesse, ne prenant jamais qu'à demi le seul parti dont le triomphe importe à l'humanité, le parti de Dieu et de la vertu. La morale condamne ces œuvres, infidèles même au simple point de vue historique et lâches à force de prudence, et l'art les condamne aussi. L'ardeur, la passion, au sens acceptable de ce mot, seule peut élever le récit, lui communiquer la vie, sans lui rien enlever de son exactitude. Et moi lecteur, je ne suis pas informé seulement qu'un tel est venu au monde, qu'il a vécu,

et qu'il est mort en tel lieu et telle année. Je reçois une instruction plus haute. Je vis avec des hommes, je plains leurs malheurs, je m'indigne de leur tyrannie, j'admire leurs vertus. Je n'entends plus seulement retentir ces mots de vertu, de religion, de liberté, de patriotisme, qui finiront par n'avoir plus aucun sens tant l'ignorance et la passion leur en donnent à porter. Je vois des hommes, des peuples prospères, glorieux, sublimes jusque dans les revers et jusque dans la mort, s'ils ont aimé la religion, la liberté, la patrie ; sinon, mourant de toutes les morts et les plus terribles et les plus honteuses, et horribles encore même dans le succès, même dans la gloire.

L'histoire fausse et immorale a fait dans les esprits plus de ravages que le journal même et que la mauvaise littérature, fournis par elle de leurs armes les plus funestes. A l'histoire donc il incombe surtout de réparer le mal dont elle a été, dont elle est encore ou cause principale ou complice. Quand Dieu nous donnera-t-il enfin un vrai et grand historien, digne d'élever à la vérité un impérissable monument ? Hélas ! s'il parle, sera-t-il seulement écouté ?

J'arrive à notre dernière question. Comment rattacher à l'art proprement dit, tant d'œuvres littéraires, expressions naturelles des égarements, des vices, des douleurs, de l'intelligence et de la volonté ? Donner une forme aux passions mauvaises, à l'ambition, à la vengeance, aux amours coupables, emportés jusqu'à la folie, dégradés jusqu'à la fange, peindre les travers et les ridicules de l'homme, ses hontes, ses misères, c'est-à-dire toutes ses laideurs morales, est-ce donc expri-

mer la beauté? Vous êtes, me semble-t-il, fortement tenté de répondre non. Ne vous hâtez pas trop, mon ami, car alors, ni Electre, ni Œdipe roi, ni Œdipé mendiant, ni Macbeth l'assassin, ni la monstrueuse Cléopâtre, ni Hermione, ni Phèdre, etc., ne sont des personnages esthétiquement beaux; ni Térence, ni Juvénal, ni Cervantès, ni Molière, à proprement parler des artistes. L'énormité de pareilles conséquences nous oblige à serrer de plus près les principes, à essayer au moins de nous faire une idée précise de ce qu'il faut entendre par le beau en soi. La définition déjà donnée : le beau, c'est l'être intelligent et aimant, pourrait à la rigueur suffire; ne nous en tenons pas là, creusons, ou plutôt montons, le beau habite les hauteurs.

Le beau est la splendeur du vrai. Ce mot digne de Platon, le plus philosophe des poètes, et le plus poète des philosophes, tous les spiritualistes l'ont accepté. Acceptons-le nous aussi, tout en usant de notre droit d'inventaire.

Cette parole : Le beau est la splendeur du vrai, équivaut à celle-ci : Le beau est la splendeur de l'être. Mais un être ne peut avoir de splendeur que par ce qui est en lui vivant et parfait. Evidemment l'être ne saurait resplendir par ce qui lui manque, par ses défauts. La splendeur c'est donc la vie, la perfection relative ou absolue.

Dieu, le Vrai, l'Être absolument parfait possède ou plutôt est donc la beauté même, absolue, sans tache et sans limites, le beau nécessaire, vivant et permanent, auteur et type de toute beauté passagère et finie.

Les créatures reçoivent toute leur beauté de celui

qui leur communique tout leur être; et leur beauté naturelle est égale à la perfection dans laquelle Dieu les a créées, à la ressemblance qu'il leur a donnée ainsi avec lui-même. Or Dieu est tout intelligence et tout amour; il n'y a donc, il ne peut donc y avoir de beauté proprement dite que dans l'être qui pense et qui aime, et seulement en ce qu'il y aura de parfait dans cette pensée et cet amour. La créature la plus intelligente et la plus aimante est naturellement la plus belle, et ainsi de degré en degré jusqu'à la matière. Là avec la pensée et le sentiment disparaît la perfection, disparaît la beauté. Toutefois comme la matière est encore l'être, et que tout être, s'il n'est esprit, doit au moins servir à l'esprit, autrement où serait sa raison d'exister? la matière sera mise au service de l'homme pour la gloire de Dieu; et sa plus noble attribution, sa beauté inférieure, si l'on veut, sa splendeur, sera d'exprimer pour l'homme la véritable beauté qu'elle n'a pas en elle-même.

Connaître et aimer est la beauté naturelle de l'être, aimer ce qu'il doit aimer, et comme il doit l'aimer constitue sa perfection, sa beauté morale. La beauté morale suppose la beauté naturelle, ainsi l'être créé le plus beau est celui qui aime Dieu davantage. Mais l'être libre qui se détourne du souverain bien, aime ce qu'il doit ne pas aimer, ou l'aime autrement qu'il ne doit l'aimer, cesse-t-il d'être beau? Non, il perd la beauté morale, il devient laid dans le degré dans lequel il devient coupable; mais il garde la beauté naturelle. C'est une force désordonnée, renversée, qui poursuit en bas ce qu'elle devrait chercher en haut; qui aime un

objet indigne. En cela elle est horrible; mais elle aime, et rien ne peut faire que l'amour ne soit l'amour et que l'amour ne soit beau. Laideur et beauté dont la forme expressive devra porter la double marque; il le faut, sous peine de manquer à toutes les lois morales et à toutes les lois de l'art. Impossible par exemple de représenter un homme vicieux sans dégrader la forme humaine idéale. Pauline parfaitement belle, et naturellement et moralement, ne saurait être figurée que sous des traits parfaitement réguliers et purs; Phèdre sous des traits à la fois horribles et beaux.

Les vrais poètes, les poètes chrétiens surtout, remarquez-le bien, comme s'ils ne détournaient qu'à regret les yeux de la beauté morale, nous montrent d'ordinaire les âmes les plus perverses, les plus scélérates, maudissant le mal au moment où elles le commettent, dévorées de remords, tourmentées d'un invincible besoin de se tourner vers le bien, d'aimer la vertu. Souvenez-vous de cette épouvantable lady Macbeth. Elle conseille et pratique l'assassinat avec un sans-*façon* infernal, mais à peine le sommeil a-t-il endormi l'ambition qu'un reste de conscience s'éveille, et du fond de ce cœur où se cachent tant de crimes transsudent le remord et l'épouvante :

Tacita sudant præcordia culpâ.

« Ce n'est pas un médecin qu'il lui faut, dit le docteur appelé auprès de cette étrange malade, c'est un prêtre. »

Cependant quelques poètes ont osé peindre une

âme tout entière livrée au mal, sans remords, sans arrière-pensée de vertu ou de repentir. Corneille qui jamais n'a reculé devant une idée, tenta ce coup d'audace et en vint à son honneur. Vous avez lu le cinquième acte de *Rodogune*. Cléopâtre est l'ambition et la vengeance sans frein ; elle a assassiné son mari, assassiné un de ses fils ; elle prépare la mort de son dernier enfant. Elle est calme, ni les hommes, ni les dieux ne la font trembler. La force de volonté, la beauté naturelle resplendit d'un tel éclat que la laideur morale qui est monstrueuse en devient supportable. Retournez cette âme, et le monstre est un héros :

Et toi que me veux-tu,
Ridicule retour d'une sotte vertu ?.....
Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge !
J'en recevrai le coup d'un visage remis ;
Il est doux de mourir après ses ennemis !

Auprès de ce tigre, le Néron de *Britannicus* n'est qu'un chat. Et cependant il n'y avait que Racine peut-être qui fût capable de répandre sur un fond aussi laid assez de beautés de détail pour rendre tolérable la vue de Néron, de ce personnage sans fierté, sans grandeur et sans grâce aucune ; cruel, lâche, faible, homme à se cacher derrière un paravent pour surprendre un secret : toute la laideur morale avec le moins de beauté naturelle possible. Cent fois Racine a été plus beau ; a-t-il jamais donné preuve plus éclatante de son incomparable habileté ?

Victor Hugo a sa manière à lui de faire servir la

peinture du vice à l'expression de la beauté. Elle est trop originale, trop considérable comme tentative littéraire, pour que nous n'en disions pas un mot. Le poète entasse sur le même personnage laideurs physiques, laideurs morales, monstruosité de tout genre et ne réserve à la beauté qu'un seul point : jaillissant de là il faut qu'un seul trait de lumière illumine tout le reste. C'est un rayon dans un cachot, un sourire angélique sur un visage d'enfer. Et l'on ne saurait nier que souvent le rayon de beauté ne reçoive de ce fond ténébreux un merveilleux resplendissement. Malheureusement l'esprit de système, la poursuite de l'extraordinaire a gâté presque toujours cette inspiration si neuve, si féconde et bien digne d'un aussi puissant génie. Afin de produire plus d'effet, l'auteur commence par exagérer les ombres, ce qui l'oblige ensuite à exagérer la lumière. Tels de ses personnages sortent du vrai par les deux portes opposées, ils sont en même temps trop laids et trop beaux.

Je comprends le plus hardi contraste établi de personnage à personnage, d'Hippolyte à Phèdre, de Joad à Mathan. Le vice de l'un fait ressortir la vertu de l'autre sans la pouvoir gêner d'aucune façon. Mais si vous posez le contraste dans la même âme, prenez garde, auriez-vous plus de force que Corneille, plus d'habileté que Racine vous ne pliez pas la nature à votre fantaisie. Dans l'âme, les bons sentiments se tiennent et s'encouragent. Toute faiblesse, tout vice même n'exclut pas toute vertu. Mais lorsque le vice descend à de certaines profondeurs, se permet de certaines vilénies, vous essayerez en vain de me montrer dans la même âme une vertu parfaite,

dans votre Triboulet, par exemple, toutes les délicatesses de l'amour paternel.

Quodcunque ostendis mihi sic incredulus odi.

Non, non, je ne puis croire que le plus infâme des hommes puisse être le meilleur des pères.

Mais pourquoi un Macbeth, une Phèdre, une Cléopâtre, etc., qui nous font horreur vus dans l'histoire, si l'art nous les présente, nous causent-ils une émotion agréable? Loin de détourner les yeux, nous lisons, nous relisons, nous regardons avidement. C'est que dans l'histoire, comme dans la vie ordinaire, nous voyons d'abord l'homme moral, l'homme usant bien ou mal de sa liberté. La force de l'intelligence et de la volonté ne peut guère me charmer, si je la considère comme un fléau pour le monde, ou comme un péril pour moi-même. Dans l'œuvre d'art, ces mêmes personnages se présentent comme possibles, non comme réels. Je vois plutôt la beauté naturelle que la laideur morale. Devant cette ambition, cette ardeur de vengeance et toutes ces passions effrénées, qui ne parlent et n'agissent que pour me distraire, m'instruire et m'émouvoir, je jouis d'admirer le talent du poète, de découvrir les ressources infinies de l'âme, si forte encore et si grande jusque dans ses faiblesses et ses égarements. Et si l'auteur n'a pas trahi la vérité, s'il a marqué le vice du trait qui lui convient, je jouis encore de sentir que le vice est assez puni d'être si laid. Je serais désolé d'avoir à passer un jour seulement avec quelque Harpagon vivant. L'Avare de Molière m'intéresse et me plaît. J'y vois

l'homme aimant de travers, mais aimant en homme, avec une ardeur infinie, et puisqu'il place si mal son affection, je suis ravi de le trouver horrible et ridicule; et là encore la beauté m'apparaît. En effet, remarquez-le bien, le poète n'exprime pas le beau seulement par les traits qui révèlent la splendeur du vrai et du bien; il l'exprime, et la satire et la comédie n'ont guère d'autres moyens d'expression, par ces coups vengeurs qui dégradent, enlaidissent la forme idéale jusqu'à ce que le mal se montre avec son visage à lui, son accent et ses mouvements. La laideur d'un vice correspond à la beauté de la vertu opposée. C'est la même inspiration qui fournit au poète et les traits de l'incestueuse Phèdre et les traits du chaste Hippolyte. La main qui a su peindre Joad de couleurs célestes est toute préparée à flétrir Mathan du trait satanique qui convient au prêtre apostat. Et si Tartuffe est le plus laid, le plus répugnant des hommes et le plus haïssable, c'est qu'il n'est rien ni de plus aimable, ni de plus digne de respect que la vraie piété.

Allez au plus bas. Prenez l'ivrogne; non le gai Sganarelle, dont la naïveté ferait sourire le plus rigoureux moraliste : « Buvons un coup; voici du bois qui est salé comme tous les diables; » non l'ivrogne abruti, l'âme ne se montre plus, mais l'ivrogne non encore terrassé par son dieu. Prenez-le dans toute l'ardeur inassouvie de son ignoble passion, Que le peintre, le statuaire, ou le poète nous montre cette pauvre grande âme détournée du vrai bien, se précipitant avec sa force infinie d'aimer sur ce misérable objet, cherchant le bonheur où il n'est pas, irritée de ne le pas

trouver, le poursuivant avec une impétuosité toujours trompée, toujours renaissante. Impossible de le nier, cette œuvre sera une œuvre d'art. Exprimant la force naturelle de l'âme humaine elle exprimera le beau.

Hélas ! je ne l'ignore point, la plupart de ces peintures du vice ne sont pas tant aimées, recherchées et applaudies, parce qu'elles expriment la beauté naturelle de l'âme, que parce qu'elles sont une école pratique de désordres, de mauvaises joies et d'impiété ; le regard tentateur et complice, le cri d'appel du vice libre et satisfait à l'âme tentée et impatiente de la loi. Ces esprits corrupteurs et corrompus, malades et ardents, comme parle Tacite : *Corruptus et corruptor, æger et flagrans animus*, ces auteurs qui achètent leur renommée d'artistes au prix de l'innocence et de la beauté des âmes, la morale et le bon sens les réprouvent ; les lois humaines, même les plus tolérantes, les devraient punir ou du moins obliger à se taire. L'art, détourné de son noble but, rougit et s'indigne de servir à de telles œuvres, et proteste contre cette immoralité qui le condamne d'avance à ne rien faire de parfaitement beau. Et cependant là même, je ne le dis qu'à regret, dans cette fange, la beauté se retrouve ; l'œuvre immorale, infâme, systématiquement immorale et infâme peut être une œuvre d'art. Oh ! certes, si nous étions plus délicats, plus vertueux, plus saints, la laideur morale nous offusquerait, nous indignerait à tel point que nous ne pourrions ni goûter, ni voir même cette hideuse beauté. Elle y est cependant, l'âme est aussi impuissante à se défaire de sa beauté naturelle qu'à s'anéantir elle-même. Elle la garde dans

les égarements et tous les abaissements du crime, elle la gardera même en enfer.

Si le vice n'enlève pas à l'âme sa beauté, comment la douleur la lui ferait-elle perdre? la douleur est la grande révélatrice de tout le trésor de l'âme, de la patience, du courage héroïque, de la tendresse, du repentir, auquel un accent de tristesse, une larme suffisent à rendre la beauté de la vertu. Ce n'est pas lorsque nous possédons l'objet de notre amour que cet amour éclate avec plus de force; c'est à l'heure où nous souffrons de l'avoir perdu. La douleur ouvre l'âme tout entière et montre combien elle aime, c'est-à-dire combien elle est belle. Le sourire d'une mère heureuse est beau, moins beau cependant que les larmes de Rachel *pleurant ses fils et ne voulant pas être consolée parce qu'ils ne sont plus*. Il y a des personnes que nous avons bien connues, que nous avons commencé d'aimer seulement à leur première peine. Lorsqu'elles étaient heureuses, nous les croyions rudes, froides, égoïstes. La douleur est venue, et le fond du cœur s'est découvert, bon, tendre et généreux, et ce fond du cœur, c'était la beauté.

Mais alors, direz-vous, comment distinguer dans l'art une œuvre belle d'une œuvre laide? La forme laide, est-ce la forme inexpressive? Non. Proprement, la forme sensible qui n'exprime rien, n'est, au point de vue de l'art, nous l'avons remarqué déjà, ni belle, ni laide, elle est nulle. Est-ce donc la forme qui exprimerait absolument la laideur naturelle et morale? Moins encore. La forme de la laideur absolue ne saurait pas même se concevoir, attendu que laideur est un terme

négatif, comme ténèbres, mal, erreur. Imaginez, si vous le pouvez, un tableau sans lumière, un morceau de musique composé de silences.

Il y a laideur dans un être, lorsqu'il y a défaut d'une qualité qu'il devrait avoir ; or, l'art doit exprimer le beau, et le beau est inséparable de la perfection absolue ou relative ; il y aura donc défaut dans l'œuvre d'art et par conséquent laideur, toutes les fois qu'elle n'atteindra pas par sa forme la perfection de l'être qu'il faut exprimer. Dès que l'artiste a posé son sujet, le sentiment, la passion bonne ou mauvaise, qui va recevoir, avec la forme naturelle, couleur, mouvement et vie, je me fais un idéal. (Tel sentiment, telle passion dans telle circonstance, doit agir, doit parler de telle façon ; mon idéal, c'est la perfection que je conçois dans un genre donné.) Ce qui dans la forme exprime cet idéal, je l'appelle beau ; ce qui ne l'exprime pas est défectueux, laid par conséquent, au moins à mes yeux. Nisus et Euryale répondent parfaitement à l'idée que je me fais de deux jeunes et généreux amis, heureux de combattre et de mourir ensemble, plus heureux s'ils pouvaient mourir l'un pour l'autre. Mon idéal est exprimé. Nisus et Euryole sont beaux, Et de même Cléopâtre, Athalie, Macbeth, Trissotin, monstrueux ou ridicules, mais parfaits dans leur genre. Et pourquoi le pieux Énée, chanté en si beaux vers, me déplaît-il en maintes circonstances ? C'est que je me fais d'un héros qui porte, pour ainsi dire, tout le passé d'Ilion et tout l'avenir de Rome, un idéal auquel l'amant de Didon, l'adversaire de Mézence et de Turnus ne répond pas toujours. Pour apprécier l'œuvre d'art et

dans son ensemble et dans ses détails, notre idéal est notre règle, notre seule règle ; nous ne pouvons en avoir d'autre.

Si l'auteur a placé la perfection là où elle n'est pas, par exemple la force dans l'enflure, la forme expressive de ce faux idéal, quelque mérite qu'elle ait d'ailleurs, clarté, correction, harmonie, ne saurait être belle. Elle est entachée d'une laideur indélébile. Tous les poètes du monde travailleraient en vain à la corriger, à l'embellir, elle est à refaire. Au contraire, si la forme exprime l'être parfait, atteint l'idéal, incorrections grammaticales, solécismes, barbarismes, fautes de prosodie, rien ne peut faire qu'elle ne soit belle. Si quelque poète allait nous présenter un chef-d'œuvre en vers de treize pieds, il faudrait bien en passer par là, et trop simple qui se refuserait le plaisir d'admirer, alléguant la coutume et l'usage. Voltaire aura beau avec tout son esprit et sa rage jalouse, charger de réquisitoires chaque page de *Nicomède*, gratter chaque vers et crier partout : Tournure vicieuse, cacophonies, mot qui n'appartient pas à la langue poétique, *Nicomède* est beau ! Il fait quelques fautes de français, mais il est le courage même et la grandeur d'âme ! Tandis que la grammaire boude et grommelle en son coin, l'honneur reconnaît son héros, le salue et l'applaudit ; et l'art désarmé pardonne sans peine quelque rudesse de langage à ce jeune prince si franc, si noble, si digne de régner. Sans doute ces imperfections de détail sont regrettables toujours, et la critique de métier fait très-bien de les noter, de les relever, et d'inculquer de bonne heure aux jeunes gens qu'un auteur

ne saurait être trop sévère pour lui-même, que l'art et la grammaire étant de vieux et fidèles amis, il est bien difficile de choquer l'un sans déplaire à l'autre. Mais je crois qu'il est bon de leur inculquer aussi que la critique d'art doit considérer les choses de plus haut.

Si les fautes sont assez nombreuses, assez grossières pour nuire sensiblement au naturel, à la clarté du signe expressif; pour importuner le lecteur sérieux et l'empêcher de goûter la beauté, alors l'art lui-même ne saurait trop fortement réclamer. Mais lorsque le beau apparaît resplendissant et vivant, détourner la vue pour peser des mots et compter des syllabes, et remarquer, par exemple, que le *tout beau* de Polyucte à Pauline n'appartient pas à la langue poétique; que dans ces paroles de Don Diègue à Rodrigue :

Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir !

venger et punir n'ont pas de régime. Cette note est de l'Académie. C'est pur enfantillage, c'est dégrader la critique, ce serait à décourager les plus grands poètes, s'ils avaient le malheur d'y prendre garde. Sous prétexte de former les jeunes esprits et de les diriger, c'est le sûr moyen de les égarer, de les accoutumer à confondre les petites questions avec les grandes, le convenu avec le beau, le métier avec l'art, et de les dégoûter ainsi à jamais et de l'un et de l'autre.

Résumons en quelques mots et concluons :

Dieu, tout intelligence et tout amour, est le beau absolu; il n'y a de beau relatif que dans l'être qui res-

semble à Dieu ; il n'y a de formes belles, sensibles, que les formes qui nous révèlent naturellement ou la splendeur de Dieu, ou la splendeur de l'être fait à l'image de Dieu. Donner à la matière ces formes expressives, cette ressemblance lointaine et pourtant naturelle avec l'être pensant et aimant absolument ou relativement parfait, tel est le but premier de l'art, son noble et auguste rôle.

Oh ! mon cher ami, que l'art est grand ! Au-dessus, je ne vois que la religion, parce qu'elle me fait connaître mieux encore et l'homme et Dieu, et la beauté de Dieu et ma propre beauté, parce qu'elle m'apprend mieux à glorifier Dieu, à l'aimer, à garder pure et parfaite mon âme, l'image de l'éternelle beauté.

L'abbé MÉRIT.

SOEUR JEANNE

Les morts vont vite. Après ce sinistre hiver qui vient de finir, que de deuils autour de nous, dans nos relations les plus proches, sans compter les innombrables martyrs de la guerre ! Jamais, peut-être, nous n'avons vu se succéder, dans un temps si court, tant de pertes irréparables.

Le funèbre cortège s'ouvre par Alfred Ménard, le peintre de l'idéal, qui ne pouvait résister à l'invasion croissante du froid matérialisme. Il est bientôt suivi par Florestan Hébert, le doux et loyal fondateur de notre conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; M. Vignais qui paya de sa vie son dévouement aux pestiférés de l'hôpital, après avoir employé au service des ouvriers, ses anciens compagnons, l'aisance gagnée par sa laborieuse économie ; le capitaine Belon, digne petit-fils de Mercier la Vendée ; M. de Quatrebarbes, dont la chevaleresque figure nous initiait aux vertus d'un autre âge ; M. Moutet, type du commerçant probe et honorable ; M. Duterme, si obligeant, si discret et si bien-faisant ; enfin M. Stanislas de Vauguion, qui, après avoir laissé les plus vifs regrets dans la marine, s'était

ouvert une carrière nouvelle qu'il devait parcourir, comme la première, avec non moins d'aptitudes diverses que d'intrépidité. Combien de noms pourrait-on ajouter à cette liste déjà trop longue? Aujourd'hui nous nous contenterons d'un seul.

Le 18 avril, à Angers, par une radieuse matinée de printemps, un cercueil, que portaient six religieuses, semblait glisser, sous l'un des cloîtres, vers la chapelle de Sainte-Marie. Après l'office divin, on le posa sur le corbillard des pauvres, et il fut accompagné jusqu'au cimetière par la communauté, sa digne supérieure, M^{me} de la Grandière, en tête. Venaient ensuite tous les indigents recueillis dans l'hospice, les jeunes filles de l'ouvroir, et un grand nombre de personnes qui avaient connu et aimé celle qui allait retrouver ses compagnes, moissonnées avant elle, dans le petit enclos où un groupe de modestes croix indique le paisible séjour des membres de la pieuse famille.

Sœur Jeanne, où mère Jeanne, comme on se plaisait à l'appeler, laisse un grand vide dans notre colonie de filles de Saint-Vincent. Elle n'en était pas l'aînée, mais elle y fut toujours remarquée. A peine âgée de dix-sept ans quand elle vint dans notre ville, et ne l'ayant pas quittée depuis 1810, elle y était la plus ancienne. On la considérait comme la gardienne tutélaire des plus doux souvenirs et des plus édifiantes traditions.

La popularité de sœur Jeanne date de bien loin : elle commença en 1814, à cette époque désastreuse qui eut plus d'un rapport avec la nôtre. Les armées ennemies foulaient aussi le sol de la France, et les suprêmes efforts du génie ne suffirent pas à les repousser. Des

provinces de l'Est, ravagées par la guerre, les blessés et les prisonniers refluaient sur nos contrées. Des ambulances furent créées dans les édifices publics. La plus considérable s'ouvrit à Saint-Nicolas. L'ampleur du local et la pureté de l'air avaient engagé à y conduire les plus malades ; mais la détresse était extrême ; on manquait d'objets essentiels. Le nombre de ceux qui en avaient besoin était si grand que beaucoup arrivaient mourants, privés de presque tout secours antérieur.

Au typhus se joignit la fièvre purulente. La mort sévissait avec fureur au milieu de ces infortunés. Les internes Maillocheau, Thouet et Godefroy, l'aumônier Leroy, ne tardèrent pas à succomber. Ils furent suivis de près par le docteur Mirault. La jeunesse et les qualités sympathiques de M. de Mantelon, adjoint du maire, ne conjurèrent point l'impitoyable fléau. Plusieurs dames de la ville périrent aussi victimes de leur sacrifice, et l'on pense bien que les sœurs de Saint-Vincent ne furent pas épargnées.

Sœur Jeanne avait alors vingt ans. Son visage était si jeune et si gracieux qu'on ne lui en aurait pas donné quinze. D'abord envoyée comme auxiliaire à cette grande bataille de la vie et de la mort, elle se trouva bientôt au premier rang par la disparition de ses compagnes plus expérimentées. Mettant alors de côté une timidité extrême que l'on croyait insurmontable, elle parvint tout d'un coup à la hauteur de sa sublime mission.

Il semblait à tous ces malheureux, que la santé, la famille, la patrie, allaient leur être rendues rien qu'à voir cette petite sœur, à l'air d'enfant, à la voix si

douce, au regard si caressant. Tous, Français, Russes, Espagnols, obéissaient à cette messagère charmante, venue du ciel pour leur consolation. Pendant trois mois, légère et souriante, sans se préoccuper de fatigues ni de dangers, elle passait de lit en lit, portant aux uns des aliments, aux autres des potions, à tous de fortifiants et persuasifs encouragements; et quand, après la guérison ou le trépas de tous ses protégés, l'ambulance fut fermée, rentrant la dernière à Saint-Jean, elle put se dire — mais l'humble fille n'y pensa même pas, — elle put se dire, comme le maréchal Ney, enveloppé de son manteau, attendant au bord de la Bérésina le passage du dernier de ses soldats : « Moi aussi, j'ai sauvé mon armée! »

L'intelligence, l'instruction et l'esprit d'ordre de sœur Jeanne la placèrent à la tête de la pharmacie qui était alors confiée entièrement aux sœurs. Ce fut là, dans une pénombre mystérieuse, au centre de meubles gothiques plus reluisants qu'au premier jour, entourée de ses collections de vases multiformes et de plantes aromatiques, ce fut en cette sorte de sanctuaire de la science charitable que la plupart de mes contemporains ont vu sœur Jeanne fonctionner, du pas discret et vif particulier aux religieuses hospitalières, s'avancant avec son gracieux accueil, toujours avec des paroles aimables, répondant aux questions infinies, à demi-voix, sans que l'on se doutât un instant que sa bonté affectueuse pût se changer en patience.

C'était alors l'usage, bien digne d'être renouvelé, dans beaucoup de familles, d'aller au moins une fois par an visiter l'hôpital. Les enfants étaient ainsi initiés

de bonne heure à l'aspect et à la compassion des souffrances et des misères humaines. On se présentait d'abord à la supérieure, sœur Cellier, de bienveillante mémoire, que l'on trouvait en compagnie de sœur Manin, sa digne doyenne et amie, alors en retraite, et à qui elle avait succédé; puis on parcourait respectueusement la grande salle; on admirait la lingerie; on s'agenouillait dans la précieuse chapelle; les cloîtres avec leurs arcades festonnées de verdure faisaient rêver aux beaux temps des monastères, et l'on terminait le pèlerinage par une station chez sœur Jeanne qui avait toujours des friandises incomparables, pour rendre la force aux petites jambes et pour assaisonner son attachante conversation.

L'aimable sœur n'avait pas d'attrait que pour les enfants, elle inspirait le même sentiment aux générations successives et plus difficiles des internes et des élèves. Le souvenir en était si vif que nos célébrités médicales, MM. Béclard, Ollivier, Bérard, Hourmann, Menière, ne manquaient jamais, quelle que fût la rapidité de leurs excursions à Angers, d'aller présenter leurs devoirs à leur respectable amie. C'était l'occasion d'entretiens intarissables, car elle n'avait cessé de s'intéresser à leur renommée croissante, se rappelant leurs études, leurs succès, aussi fidèlement qu'eux-mêmes, et n'ayant pas moins de bonheur à plaisanter de leurs anciennes espiègeries.

L'histoire de sœur Jeanne est l'histoire de notre vieil Hôtel-Dieu dans ses cinquante dernières années. Il n'y survint pas un événement, il n'y éclata pas une épidémie, on n'y vint pas en aide à une catastrophe, sans

qu'elle n'y remplit un des principaux rôles. A la chute du pont de la Basse-Chaine, le 16 avril 1850, elle accourut des premières au bord de la Maine, munie d'une provision de cordiaux et de toniques. On la voyait passer de l'un à l'autre des asphyxiés, à mesure qu'on les arrachait à l'abîme, s'efforçant de leur rendre la vie, appelant des auxiliaires, enseignant comment faire pour ne pas perdre une seconde. Puis, aussitôt que les pauvres naufragés reprenaient leurs sens, elle les enveloppait de chauds vêtements, les faisait porter à l'hôpital, et ne quittait la scène de désolation qu'après s'être assurée que la mort ne lui céderait plus une seule de ses victimes.

C'est ici le moment de révéler une innocente conspiration qui fut ourdie contre la bonne sœur Jeanne et dont nous ne rougissons point d'avoir été un peu complice. Quand le président de la République vint à Angers en 1849, plusieurs croix d'honneur furent décernées aux plus méritants de nos concitoyens. On en demanda une à M. de Falloux pour sœur Jeanne, est-il besoin d'ajouter, à son insu. Le préfet, Bordillon, qui était aussi un de ses nombreux amis et admirateurs, s'associa de grand cœur au complot. Pendant la revue de la garde nationale et de la garnison, le maire, Camille de la Tousche, devait aller chercher sœur Jeanne, l'amener au Champ-de-Mars, et là, au milieu de l'immense carré formé par les troupes, au bruit des fanfares et des acclamations, offrir solennellement l'étoile des braves à la pauvre religieuse. On se réjouissait d'avance de sa confusion et de l'effet salutaire de ce touchant spectacle sur les populations accourues de toutes parts.

Par malheur on crut devoir demander l'agrément de M^r Angebault. Notre vénérable évêque pensa que ces honneurs rendus avec tant d'éclat pouvaient porter atteinte à l'humilité de la règle de Saint-Vincent, et malgré de vives supplications, contre-ordre fut donné à l'émouvante cérémonie.

Sœur Jeanne ne connut l'existence de cette conspiration que bien longtemps après son insuccès. Nous devons avouer qu'elle n'en parut point offensée. L'idée même l'en fit sourire, soit qu'elle ne la crût pas sérieuse, soit qu'elle pensât que cet hommage dont la sainte fille n'avait nul souci personnel, eût probablement tourné au profit de la religion.

Le regret de cette occasion évanouie, en supposant qu'il en pénétrât une ombre dans son cœur, s'effaça vite ; mais ce qui lui causa une affliction profonde, dont la piété ne put adoucir qu'avec peine l'amertume, ce fut l'émigration de Saint-Jean à Sainte-Marie. On ne vit pas un demi-siècle dans une maison bénie, consacrée par cinq cents ans de bienfaits, qui reçut le premier essaim de la ruche fondée à Paris par saint Vincent et abrita le fondateur lui-même, sans concevoir pour cet asile un amour presque filial.

La douleur de ce changement à ses derniers jours fut si poignante pour sœur Jeanne, que sa santé en fut gravement altérée. Une fois le sacrifice consommé, elle n'osa jamais revoir son ancienne demeure. Résignant ses fonctions trop actives à la pharmacie centrale, elle en établit une petite au milieu des infirmes et des vieillards de Sainte-Marie et dépensa le reste de ses forces à leur soulagement. Elle y fut entourée des

mêmes bénédictions qu'au temps où elle prodiguait ses soins aux malades civils, et surtout aux militaires qui furent toujours ses protégés de prédilection et sur lesquels, comme presque toutes les sœurs du reste, elle exerçait un empire irrésistible.

La plus pompeuse oraison funèbre n'égale pas la naïve expression du chagrin de ses derniers amis. — Ah ! si celle-là ne va pas tout droit dans le Paradis, disait l'un, c'est qu'il n'y a plus une seule place. — Sœur Jeanne y entrera, répondait un camarade, et nous y fera tous entrer, car elle faisait de nous, qui ne valons guères, tout ce qu'elle voulait. Comment veux-tu que Dieu, qui est la bonté même, lui refuse quelque chose ?

Celle qui obtenait si facilement l'obéissance, avait toujours eu pour principe de se soumettre à l'autorité légitime avec l'empressement d'un enfant. C'était le secret de son ascendant sur les autres. Elle ne se permettait pas la plus légère liberté en dehors de l'habitude, même pour des actes de piété, sans consulter sa supérieure et sans demander son agrément. La dernière fois que je la vis, n'ayant déjà plus la force de se lever, elle se tenait assise dans son lit : nulle trace de déclin n'altérait la sérénité de son beau visage. Il était empreint de la pureté et de la candeur d'une jeune fille. Elle se plut à passer en revue nos anciennes et communes connaissances, depuis les grands parents jusqu'à leurs petits rejetons, et sa mémoire et son cœur avaient un souvenir et un mot aimable pour chacun, comme si elle faisait provision de leurs chères images pour les emporter de cette terre d'exil à la terre promise.

La chambre contenait trois autres lits. Les rayons du

soleil en faisaient resplendir la blancheur de neige. Ce petit dortoir était tenu avec ce goût simple et cette exquise propreté qui caractérisent les couvents de femmes. Deux religieuses contemporaines de sœur Jeanne, même un peu plus âgées, partageaient son appartement. L'une, très-infirme, la considérait avec une inquiétude attendrie ; l'autre, privée de sa raison, mais inoffensive, s'agitait doucement autour de nous. Sœur Jeanne lui adressait de temps en temps un signe d'indulgence maternelle. Je me disais que la bonne sœur, en nous quittant, serait bientôt suivie de ses deux compagnes, ses deux dernières malades, respectable arrière-garde de tous ceux à qui elle a consacré tant de sollicitude et d'amour.

Sœur Jeanne était si connue pour la tendresse de son cœur, qu'après le patronage des êtres humains les plus disgraciés de la maison, on lui confiait encore la protection des animaux souffrants et abandonnés.

Son testament est une preuve touchante de son inaltérable penchant à défendre la cause des faibles et des opprimés. Après avoir réservé la part des enfants de son neveu, honnête cultivateur aux environs de Montluçon, elle divisa sa petite bourse en quatre fractions : la première est destinée à ses plus vieux clients de Sainte-Marie, la deuxième à la Propagation de la foi, la troisième à l'œuvre de la Sainte-Enfance, et la dernière à l'Association des prières pour les âmes du purgatoire.

La sainte fille conserva sa douce intelligence jusqu'au moment suprême. Ses adieux furent émus et simples comme pour un heureux voyage. On la vit avec admiration atteindre sans angoisse le seuil de l'éternité.

A peine la vie fut éteinte dans son chaste corps, que son visage fut illuminé comme d'une auréole céleste, et dans la foule de ceux qui vinrent s'agenouiller au pied du lit funèbre, plusieurs durent penser : — L'expression ravie de ses traits démontre qu'elle est au nombre des bienheureux. Elle aura obtenu de la miséricorde divine la grâce de beaucoup de ceux qu'elle aimait. Peut-être, jointe à nos autres patronnes, a-t-elle obtenu celle de la France.

LÉON COSNIER

5 mai 1871.

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE

Rennes, le 10 novembre 1870.

Monsieur et cher Président,

C'est avant-hier, 7 du présent mois, que se sont réunis pour la dernière fois les membres de la Commission auprès de laquelle vous avez bien voulu m'accréditer au nom de notre Compagnie.

Nous avons entendu le rapport de la sous-commission et, après la discussion que ce rapport a provoquée, le prix de mille francs, attribué cette année au meilleur ouvrage d'archéologie, est resté acquis à M. Gautier du Mottet, de Saint-Brieuc, pour son travail sur les voies romaines des Côtes-du-Nord.

Le rapporteur de la sous-commission, composée de MM. Ramé, Roparz et du Châtellier, a d'abord établi les principes qui ont présidé au classement des œuvres, imprimées ou manuscrites, envoyées au Concours.

La supériorité devait être accordée au concurrent qui, par la nouveauté de son étude, par l'originalité d'une découverte, aurait apporté à la science archéolo-

gique un progrès véritable. Une autre maxime, adoptée comme la précédente par la Commission entière, est celle-ci : La préférence doit être donnée aux écrivains qui auront formulé une appréciation critique et personnelle sur les monuments, objets de leurs recherches. Ainsi, découverte de faits nouveaux et d'une valeur réelle, aperçus individuels sur ces faits, tels sont les deux caractères que l'on demandait à chaque auteur.

La faible importance du sujet traité, le défaut de nouveauté incontestable, l'absence d'une critique sérieuse et comparative, ont fait, malgré d'heureuses qualités, écarter successivement un certain nombre de travaux. De huit, le chiffre des concurrents a été réduit à cinq, puis à trois, et la rivalité la plus active s'est enfin produite entre MM. Fornier et Gautier du Mottet. C'est sur le mérite relatif de ces deux habiles archéologues que la discussion s'est maintenue.

M. Fornier avait envoyé un manuscrit accompagné de plans, sur le *Fanum Martis*, voisin de Corseul. Les pans de muraille qui restent encore à la surface du sol et qui représentent les débris d'une tour, étaient connus depuis longtemps ; mais, convaincu par la comparaison avec d'autres constructions analogues, que la partie apparente n'était qu'une faible portion de l'édifice primitif, M. Fornier a dirigé des fouilles intelligentes, et l'on peut dire qu'il a fait sortir de dessous terre le plan du monument entier dont son ouvrage donne le dessein et qui égale en étendue la place du Palais de Justice, à Rennes. C'est là une œuvre originale, un pas nouveau et important que la science doit au patient réparateur.

Ce que M. Fournier avait entrepris sur un monument isolé, M. Gautier du Mottet l'a tenté sur tout un ensemble, sur le réseau des voies romaines dans le département des Côtes-du-Nord. Il y a là aussi une restauration critique, sérieuse, de monuments souvent inconnus ; et, malgré plusieurs points controversables, elle contient des résultats d'une haute valeur, tout un système de documents précieux, et forme un progrès sensible pour l'archéologie.

Après une mûre délibération, c'est à ce dernier mémoire, imprimé et orné d'une carte fort curieuse, que le prix académique a été décerné par la Commission.

Je dois encore ajouter un mot : c'est que, par œuvre d'archéologie, la Commission ne peut entendre une étude sur un monument quelconque, autrement une monographie sur un édifice dont l'origine ne remonterait qu'à un ou deux siècles aurait droit de figurer au Concours. Suivant la Commission, sans faire reculer l'archéologie jusqu'à l'époque gallo-romaine, tout au moins les mémoires, sauf de rares exceptions, ne devraient pas rouler sur des monuments postérieurs au xv^e siècle. Dans les trois derniers siècles, les données sont presque toujours trop nombreuses et trop élucidées pour laisser beaucoup d'initiative à la critique et à l'originalité individuelles.

Recevez, je vous prie, Monsieur et cher Président, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus affectueux.

A. NICOLAS.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

ET

ASSISES SCIENTIFIQUES D'ANGERS

EN 1871

Angers, 5 mai 1871.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que M. de Caumont, directeur de l'Institut des provinces et de la Société française d'archéologie, tiendra à Angers cette année une session d'Assises scientifiques et une session archéologique. M. de Caumont m'ayant chargé d'organiser dans notre ville cette réunion scientifique, je viens vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien en donner avis aux membres de la Société que vous présidez. Nous espérons qu'ils nous feront l'honneur, ainsi que vous, Monsieur, de nous prêter

leur concours auquel nous attachons une véritable importance.

Le programme des Assises scientifiques, qui vous sera envoyé d'ici quelques jours, comprendra plusieurs questions intéressant l'agronomie et les sciences naturelles dans leur application à notre pays. Le Congrès archéologique s'occupera surtout des découvertes nouvelles et des monuments dont l'étude présente encore quelques difficultés.

Les Assises scientifiques ouvriront le 16 juin et le Congrès archéologique le 19 du même mois.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel.

ASSISES SCIENTIFIQUES.

PROGRAMME.

1^o AGRONOMIE.

1. Quels ont été les progrès accomplis en Anjou par les agriculteurs depuis une vingtaine d'années? — Quelles améliorations pourrait-on introduire encore dans la culture des terres?

2. Exposer un plan d'études sur la constitution tellurique, applicable à un arrondissement ou à un canton et pouvant servir d'avant-projet à la carte

agronomique d'une circonscription de même étendue.

3. Quelle a été la marche de la peste bovine en Anjou et dans le Maine ?

2^o SCIENCES.

1. Déterminer l'âge relatif des diverses roches éruptives qui ont soulevé les terrains siluriens et dévoniens de Maine-et-Loire.

2. Les quartz de ces terrains ont-ils été formés par la voie plutonienne ou par la voie neptunienne et par des actions chimiques ?

3. A-t-il été fait des découvertes nouvelles intéressant les progrès de la géologie et de la paléontologie ?

4. A-t-il été fait des découvertes intéressant les progrès de la botanique ?

5. Dans quelles limites est-il raisonnable d'admettre le système relatif à la migration de certaines plantes, et à leur station dans les localités habitées à l'époque où elles sont présumées avoir été introduites en France ?

6. Les bibliothèques des départements ne devraient-elles pas employer une portion de leurs ressources à former des portefeuilles topographiques de dessins, gravures, lithographies, cartes et plans se rapportant à la circonscription dont elles font partie ?

7. Quels ont été depuis une vingtaine d'années en Anjou, les progrès des études littéraires, artistiques et scientifiques ? — Quels sont les ouvrages les plus importants publiés dans le pays ?

8. Quels sont les progrès de différents genres les

plus désirables et les plus immédiatement réalisables en Anjou? — Comment pourrait-on en hâter la réalisation?

3^o ÉCONOMIE POLITIQUE.

1. Quel est à l'heure qu'il est l'état moral des populations de la France? — L'intelligence s'est-elle développée chez elles en raison de l'instruction reçue?

2. La décentralisation étant un besoin généralement senti, comment doit-on la comprendre aux points de vue scientifique, littéraire, artistique, économique, pour qu'elle produise des résultats utiles?

CONGRES ARCHÉOLOGIQUE.

PROGRAMME.

1. A-t-on découvert depuis quelques années en Anjou des objets appartenant aux âges anté-historiques? — Existe-t-il dans le pays des stations remontant à ces époques reculées?

2 A-t-on découvert des objets de l'époque gallo-romaine?

— Les enceintes connues sous le nom de camps romains avaient-elles toujours une destination militaire? — N'auraient-elles pas eu aussi pour objet de réunir les populations dans un but purement civil?

3. Les dessins qui ornent les cercueils de plomb trouvés dans le cimetière gallo-romain à la gare d'Angers sont-ils des signes chrétiens?

4. A quelles époques doit-on rapporter les tombes

trouvées à Angers sur la place du Ralliement et dans divers autres endroits? — Quel est l'âge des objets renfermés dans ces tombes?

5. Les sirènes sculptées sur certains chapiteaux à Notre-Dame de Cunault et à Saint-Maur-sur-Loire, où l'on en a découvert de nouvelles, ont-elles un sens symbolique?

6. Peut-on déterminer l'âge précis de l'église de Savennières?

7. Faire connaître les monuments de l'Anjou antérieurs au XIII^e siècle. — Déterminer dans nos plus anciens édifices les portions appartenant à l'époque carolingienne et celles d'une époque postérieure. — Le roman primitif et le roman secondaire ne sont-ils pas liés par une transition insensible dont beaucoup d'édifices du XI^e siècle portent les traces?

8. Existe-t-il en Anjou dans les églises les plus anciennes des ouvertures pratiquées dans les murs et ayant pu servir de confessionnaux?

9. Les emplacements de châteaux forts antérieurs au XIII^e siècle en Anjou, offrent-ils des particularités à signaler?

10. Quels sont les débris de châteaux forts qui peuvent, en Anjou, remonter au XI^e siècle.

A MONSIEUR VICTOR DE LAPRADE.

PATRIE

Gallia patiens quia æterna.

Lève-toi donc, Jeunesse, et descends dans la vie ;
 Va, n'attends pas l'âge viril,
Méprise des plaisirs ta soif inassouvie,
 Marche avec la soif du péril.
Jette ton bras nerveux au cou de la Vengeance ;
 Arrière les tremblants essais.
En avant ! suivons tous et délivrons la France,
 O mes braves, soyons Français !
Plus de lits moelleux, notre terre est souillée ;
 Par la plaine et par le coteau
Tous nous irons coucher sur la glèbe mouillée,
 Sans paille et parfois sans manteau ;
Et nous le baiserons ce sol de la patrie
 Que nos pères ont défendu,
Que contemplait l'Europe avec idolâtrie,
 Que notre indolence a perdu.
La vieille Gaule est morte, on a fait sa conquête.
 Partout des charbons et du sang ;

Chaque village en feu porte un nom de défaite,
Le géant s'affaisse impuissant...

Nous le relèverons, enfants de forte race,
Travailleurs, riches desœuvrés,

Nous voilà! Le pays peut nous suivre à la trace
Sur des cadavres éventrés.

Qu'il pèse le courroux d'un peuple qui se lève,
Ce dévastateur insolent;

Atteint par la mitraille et percé par le glaive,
Qu'il s'en retourne pantelant!

Le droit des gens pour nous est inscrit dans l'histoire,
Du vandale il reste ignoré;

Harcelons ce vainqueur inconnu de la gloire
Jusqu'à son toit déshonoré.

Un ulhan qui partout brûle, viole ou pille,
Comme un type l'a précédé :

Attaquons sans merci ce peuple sans famille,
Ce bâtard sale et dégradé.

Jeunes gens, oublions nos foyers et nos femmes,
Courons à l'ennemi brutal,

O mes frères, pour nous, c'est la lutte des âmes,
Eux n'ont en main que du métal.

Ils ont cru que pour nous, élevés sous l'empire,
La Patrie était un vain mot :

Du vieux arbre gaulois qui sous la hache expire,
Restons un vivace rameau.

Donnons un libre cours à notre sève ardente,
Qu'ils soient nuit et jour sans abris;

Comme des chiens suants, et la langue pendante,
Qu'ils rampent sous notre mépris.

Mais lorsque des blessés perdus au pied des haies
 Nous suivront d'un œil languissant,
Quel que soit leur drapeau, soldats, devant leurs plaies
 Nous nous courberons en passant.
Car il est d'un grand peuple, ô vaillante jeunesse,
 De respecter le sang versé ;
Ce Hun, qui porte envie à votre droit d'aïnesse,
 N'a pas le culte du blessé.

Vieille mère-patrie, idole de nos pères,
 Toi pour qui nous restions muets,
Quand l'amour de tes fils eût fait tes jours prospères,
 Accueilleras-tu nos regrets ?
Te voilà dans la boue insolemment jetée,
 Sur toi roulent de lourds caissons,
Et dans ta gorge en feu ta voix s'est arrêtée
 Sous le pied ferré des Saxons.

— Dieu puissant ! à leur mère épargne un tel outrage. —

 Ils ont déchiré tes seins nus !
Ah ! je sens dans mon cœur tout frémissant de rage
 Des bouillonnements inconnus...
Mais tu t'es relevée, ô robuste Déesse,
 Fière d'avoir tant allaité ;
Tu souris à tes fils dont la main vengeresse
 Vient te rendre à la liberté...

Seigneur ! dernier rempart des villes opprimées,
 A travers le bruit du canon,
Seigneur ! Dieu de justice et maître des armées,
 Laisse-moi prononcer ton nom.

Athène eût supplié la Paix et la Concorde
D'abréger nos jours assombris,
Nous t'en prions, Seigneur, chasse au loin cette horde
Qui met notre France en débris.

Puisque nous combattons pour notre indépendance,
Comme un peuple de vétérans,
Des soldats de Clovis resté la Providence,
Donne la victoire à nos rangs.

Quand les Juifs s'épuisaient en luttes formidables
Moïse élevait ses deux bras,
Reconnaissant ainsi la loi des douze Tables :

« Le Seigneur ton Dieu tu prieras ! »

Mais chez nous ce n'est pas seulement un Moïse
Qui pour prier tombe à genoux,

C'est une nation en qui la foi promise

S'éveille au cri : « Pardonnez-nous ! »

Pardonnez-nous, Seigneur, et que votre colère
Contre Lazare enseveli

Cède au cri suppliant de la foi populaire

Honteuse de ses jours d'oubli.

— Comme il purifia la grande repentie,

Lorsque Madeleine eut pleuré;

Après avoir baisé la main qui te châtie,

Vieux peuple, sois régénéré.

HENRY JOUIN.

28 novembre 1870.

L'AMBITION D'HORACE

(SATIRE VI DU II^e LIVRE)

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

*Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus
Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons.*

Mon rêve de bonheur, voulez-vous le connaître ?
Un domaine assez grand pour les besoins d'un maître,
Un jardin riche en fruits, près d'une humble maison,
Un limpide ruisseau courant sous le gazon :
Les dieux en ma faveur ont passé la mesure,
Je les bénis. Et toi, daigne, ô puissant Mercure,
De leurs dons gracieux te faire le gardien ;
Mes vœux sont à leur comble, il ne me faut plus rien.

Pour monter aux honneurs, acquérir la richesse,
Me voit-on oublier les lois de la sagesse ?
Prodigue, ai-je livré ma fortune aux plaisirs ?
M'entendit-on jamais former ces vains désirs...
Hélas ! pourquoi ce champ n'est-il pas mon partage ?
Comme li arrondirait mon petit héritage !

Que ne puis-je, aussi moi, découvrir un trésor;
Comme l'heureux mortel qui paya de cet or
La terre, où pour un autre il jetait la semence,
Et dont le fit jouir sa nouvelle opulence!
Enfin, si de mon sort mes vœux sont satisfaits,
Fils de Maïa, sur moi répandant tes bienfaits,
Féconde mes troupeaux, veille à mes pâturages,
Et de l'esprit attique aiguise mes ouvrages.

Quand, sous le toit rustique, où fleurit ma santé,
Je viens chercher la paix si rare à la cité,
Où s'agite à grand bruit la passion humaine,
Que m'importent les vents qui désolent la plaine,
Et ce miasme impur, véritable poison,
Que l'automne avec lui ramène en sa saison?
Là je laisse mes doigts aux cordes de la lyre
Soupirer les accents que la muse m'inspire :
A toi d'abord ces chants, ô Père du matin,
Préside à mon réveil, protège mon destin.
Des soucis avec toi se lève le cortège.
Suis-je à Rome? En dépit du froid et de la neige,
Debout! dis-tu; va, sauve un ami du malheur,
Et par ta caution garantis son honneur!
Surtout ne tarde pas; par sa prompte assistance
Qu'un autre n'aille pas te vaincre en prévenance!
Après avoir pour lui répondu sur ma foi
(L'ingrat aura-t-il même un souvenir pour moi?)
Au milieu de la foule à grands pas je m'engage,
Je pousse l'un et l'autre et me fraye un passage;
On me pousse, on m'entoure. — Qu'a-t-il de si pressé,
Cet étourdi, par qui chacun est renversé?
Laissez, laissez passer cette ombre de Mécène,

Ce flatteur du pouvoir que l'intérêt entraîne !
— Que ton injure, ami, m'inspire de fierté !
Sur le mont Esquilin je ne suis pas monté,
Qu'un millier d'importuns s'élancent à ma suite ;
A ma droite, à ma gauche, on prie, on sollicite.
— Roscius, cher Horace, au siège du préteur
Vient de ton témoignage implorer la faveur.
— Les scribes du trésor, pour affaire d'urgence,
Au rendez-vous donné réclament ta présence.
— Que Mécène à ta voix signe ce parchemin.
— Je ferai de mon mieux. — Tu lui guides la main,
Que te refuse-t-il ? — On insiste, on me presse.
Le grand homme, il est vrai, me comble de tendresse,
Bonheur dont je jouis depuis bientôt huit ans ;
Qu'il voyage parfois, de tous ses courtisans
Moi seul ai jusqu'ici monté dans sa litière,
Et mes soins ont gagné sa confiance entière.
Il me dit ses secrets... et des plus sérieux...
Quelle heure est-il?... Lequel sera victorieux
Des deux gladiateurs, de Syrie ou de Thrace?...
Le vent souffle du Nord, un froid piquant nous glace,
De l'hiver il est temps d'endosser le manteau ;
Gardons notre santé du rhume de cerveau...
Et dans le même goût, mille choses pareilles,
Qu'on pourrait confier à toutes les oreilles.
A ces mots si naïfs échangés entre nous,
Entendez s'écrier un essaim de jaloux !
— Servile adulateur, voyez-vous cet Horace
Toujours à ses côtés, s'attachant à sa trace ?
Ses plaisirs et ses jeux, il en a la moitié ;
De quel prix est pour lui cette illustre amitié !

Quelque sinistre bruit vient-il à se répandre ?

— O toi, si bien en cour, daigne donc nous apprendre
Le fait dont il s'agit ! Des Daces que dit-on ?

— Que sais-je, moi ? — Pourquoi répondre de ce ton,
Quand le premier de tous ?... — Si je ne suis sincère,
Puisse des dieux sur moi retomber la colère !

— Mais tu sais que César va doter ses guerriers ;
Ajoutant la fortune à leurs nobles lauriers,
Il leur donne des biens ; est-ce dans l'Hespérie,
Est-ce dans la Sicile ? En vain je me récrie
Que ce héros jamais ne livre ses secrets,
Tous les fâcheux sur moi de décocher leurs traits.
Ce sont là mes ennuis dans la cité romaine.

Oh ! quand viendra le jour où, libre de ma chaîne,
Je volerai vers toi, chère maison des champs !
Quand pourrai-je à loisir, maître de mes instants,
Au milieu des douceurs d'une aimable nature,
Des auteurs de mon choix savourer la lecture,
Prolonger à mon aise un sommeil bienfaisant,
Et du monde oublier le fardeau trop pesant !
A ma table frugale, oh ! quand pourrai-je encore,
Rigide observateur des lois de Pythagore,
Servir la simple fève, et du sage estimé,
Un humble plat de choux qu'on mêle au lard fumé ?
Délicieux loisirs, ô jours dignes d'envie !
Que le dieu du foyer, protecteur de ma vie,
Préside à ces banquets qu'anime la gaité,
Et que le serviteur partage en liberté !
Ici point d'étiquette et de gêne au service ;
Le convive n'y suit que son goût, son caprice ;
Et chez moi sans façon, plus grand ou plus petit,

Le vase se mesure au gré de l'appétit.
Le langage est sans fiel, on n'y sait point médire,
Ni contre le prochain s'armer de la satire ;
Et, laissant de côté les futiles objets,
On réserve l'honneur aux plus graves sujets.
Est-ce par les vertus, est-ce par la richesse
Qu'un mortel est heureux ? Qu'en pense la sagesse ?
Dans toute liaison est-ce l'utilité
Que l'on doit rechercher avant l'honnêteté ?
Quel est donc ici-bas le bien par excellence ?
Cervius nous l'apprend : il sait à la science
Unir avec esprit l'aimable fiction.
Pour peindre les soucis nés de l'ambition,
Écoutons le récit de ce conteur habile.

Le rat des champs un jour reçut le rat de ville
Dans son trou misérable ; or par les plus doux nœuds
L'amitié dès long temps les unissait entre eux.
Le premier, quoique chiche, et faisant maigre chère,
Renonçant en ce jour au régime sévère,
A son hôte servit de l'air le plus courtois
Sa réserve en avoine ainsi qu'en menus pois,
Trésors pour l'avenir gardés par sa prudence ;
Et quelques raisins secs, sans compter la dépense.
Il ajouta, dit-on, certain morceau de lard
Un peu rongé déjà par notre campagnard ;
Et, variant ainsi les produits de la terre,
Pourvut avec largesse aux besoins de son frère.
Pendant qu'auprès de lui, sur la paille installé,
Grignotant dans son coin des grains d'orge et de blé ;
Il fête de son mieux l'illustre personnage,
L'autre, ému de pitié, lui tient ce doux langage :

Perdu dans ce désert d'un si pénible abord,
Peux-tu t'y plaire, ami? Quel est ton triste sort!
Viens voir notre cité, sa riche architecture,
Quitte ces bois affreux et ta demeure obscure.
La voix de l'amitié te conseille, suis-moi.
La mort n'est-elle pas notre commune loi?
Grands ou petits, chacun doit subir la sentence;
Sachons mettre à profit notre courte existence.
Que dure une heure, hélas! dans sa rapidité?
Ce récit entraînant du rustique est goûté.
Hors de son trou d'un bond il saute, et, pleins de joie,
Nos deux trotte-menu s'élancent sur la voie.
Se glisser sous les murs, dans l'ombre de la nuit,
Tel est leur plan. Bientôt, quand a cessé tout bruit,
Le couple arrive; on entre; un palais se présente;
On pénètre aisément à travers une fente.
Quel luxe les entoure, éblouissant leurs yeux :
Lits d'ivoire et tapis aux tissus précieux!
Les restes succulents qui gonflent des corbeilles
D'un splendide souper rappellent les merveilles.
Allons! établis-toi sur ce riche coussin,
Dit à son compagnon l'orgueilleux citadin.
Il se fait son valet; il va, vient, et s'empresse,
Et, servis tour à tour, les mets passent sans cesse;
En vrai maître d'hôtel, il goûte à tous les plats.
Le rat des champs joyeux se livre à ses ébats,
Dévore à belles dents; pour lui quelle fortune!
Quand la porte soudain, oh! l'alerte importune!
S'ouvrant avec fracas, fait sortir de leurs lits
Nos pauvres commensaux, effarés, interdits.
Hors du logis bientôt la peur les précipite,

Et l'aboïement des chiens active encore leur fuite.
Mon ami, dit alors l'humble habitant des bois,
Loin de moi de ton monde et les mœurs et les lois !
Adieu, ce qu'il me faut, c'est mon séjour champêtre,
Ton luxe vaut-il donc ma paix et mon bien-être ?

D^r R. GRILLE.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 1^{er} MARS 1871.

A sept heures la séance est ouverte par M. le Président assisté au bureau des secrétaires et du trésorier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Mérit, présent à la réunion, promet de donner prochainement la suite de son travail sur le *Beau en littérature*.

M. le Président, d'une voix émue, retrace en quelques paroles les calamités affreuses qui, depuis sept mois, sont venues fondre sur notre patrie, et s'excuse de n'avoir pas convoqué depuis le mois de juillet la Société, même pour élire son bureau, conformément aux statuts. Il a pensé que tous les membres étaient comme lui sous le coup de la douleur au milieu de nos désastres, et incapables de s'occuper d'agriculture, de sciences et d'arts, quand l'ennemi ravageait nos campagnes, quand tonnait autour de nous le canon des armées allemandes.

Il s'empresse de rentrer dans le règlement, dès que les horreurs de la guerre ont cessé, et que la paix, toute désastreuse qu'elle soit, a été rendue à notre malheureuse France.

Depuis la dernière réunion, la Société a perdu un de ses membres les plus anciens et les plus honorés, M. Boutton-Levêque, dont la longue carrière a été presque exclusivement consacrée à la grande culture et à l'élevage des animaux les plus utiles à l'agriculture, c'est-à-dire des chevaux et des bœufs. Les nombreux succès, les prix d'honneur que M. Boutton a su conquérir maintes et maintes fois dans les grands concours, témoignent hautement des services qu'il a rendus au pays, comme aussi les regrets unanimes qu'a excités sa mort, sont une preuve des sentiments qu'il avait inspirés par sa bienveillance et par ses relations toujours aimables.

M. le Président informe la Société d'une visite qu'il a faite à M^{sr} Freppel, évêque d'Angers, et dans laquelle Monseigneur, dont tout le monde connaît et apprécie la haute intelligence, les immenses talents, le grand cœur et l'activité, a exprimé le désir de faire partie de notre Société, et de contribuer pour sa part autant qu'il le pourrait, par des travaux et autrement, à son existence et à son éclat. La Société, honorée d'une telle demande, l'accueille avec acclamation et proclame M^{sr} Freppel membre titulaire.

M. Jouin fait hommage à la Société d'un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul.

M. le Président fait part à la Société de l'allocation de

300 fr. qui lui avait été accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique, le 12 août 1870. Les bouleversements survenus depuis cette époque, n'ont pas permis d'en opérer l'encaissement; M. le Trésorier se charge de faire le possible pour l'obtenir au plus tôt.

M. Blavier, ingénieur des mines, ne pouvant prendre part aux travaux de la Société, donne sa démission; cette démission est acceptée.

Lecture est ensuite donnée d'un intéressant rapport de M. Nicolas, membre correspondant de la Société, sur le concours archéologique ouvert à Rennes dans le cours de 1870; huit concurrents s'étaient présentés; après de longues et sérieuses délibérations, la Commission a attribué le prix de 1,000 fr. à M. Gautier du Mollet de Saint-Brieuc, pour un travail sur les voies romaines des Côtes-du-Nord.

M. le Président fait part à la Société d'une *Instruction relative au typhus contagieux des bêtes à cornes*, émanée de Paris le 11 septembre 1870, et transmise par M. le Préfet à tous les maires et autorités du département, ainsi qu'aux sociétés savantes. Cette brochure sera déposée dans la bibliothèque de la Société, et à la disposition de chacun des membres.

M. Jouin lit une pièce de vers dont le titre est *Patrie*, et portant pour épigraphe ces mots : *Gallia patiens quia æterna...* Ce morceau, d'une vive actualité, au moment où il a été écrit, le 28 novembre 1870, répond toujours aux sentiments du plus vrai patriotisme et est accueilli par tous avec la faveur qu'il mérite.

M. le Trésorier rend compte de l'état de la caisse, dont l'actif en ce moment est de 1853 fr. et dont le budget

pour l'année prochaine présente un boni assez considérable sur les dépenses présumées. Interprète de la Société, M. le Président remercie M. le Trésorier de son active et intelligente gestion.

Le renouvellement annuel et réglementaire du bureau est ensuite proposé. Plusieurs membres proposent de proroger d'une année les fonctions des membres à élire ; l'année qui vient de finir ayant été si malheureusement interrompue. Cette proposition est accueillie, et M. le Président, au nom du bureau, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et accepte l'honneur qu'elle lui fait. Le bureau reste donc constitué cette année comme l'année dernière.

A propos de l'élection du bureau, on demande que le comité de rédaction dont il avait été question dans le cours de l'année dernière soit définitivement constitué. Cette demande est accueillie et il est procédé à l'élection de ce comité par scrutin de liste.

MM. d'Espinay, Léon Cosnier, Lemarchand, Victor Pavie, Port, sont nommés à la presque unanimité des suffrages, membres de ce comité.

Au moment où la séance va être levée, M. Chapin expose que, par suite du manque de bras dans les campagnes, du chômage forcé, et des gelées tardives qui ont détruit une partie des grains ensemencés, l'agriculture et le pays vont se trouver dans des circonstances difficiles ; et demande si la Société ne pourrait pas, par voie de conseils ou autrement leur venir en aide. Touchée de cet appel, la Société l'accueille favorablement et nomme une commission de trois membres : MM. Chapin, J. de Mieulle et Parage-Farran, qui devra s'occuper de cette

question, et décide que sur l'avis de cette commission, une réunion de la Société sera convoquée d'urgence s'il y a lieu.

La séance est levée à neuf heures.

Le secrétaire général, M. CHOLLET.

SÉANCE DU 10 MAI 1871.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de M. le Trésorier et du Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Trésorier informe la Société que la subvention de 300 fr. du Ministère de l'Instruction publique, en date du mois d'août 1870, n'a jamais été touchée, et que, selon toute apparence, après la guerre malheureuse que nous venons de traverser, il y a lieu de ne plus compter sur cette somme.

M. le Président, en quelques paroles émues, annonce à l'Assemblée que la Société vient de faire plusieurs pertes douloureuses :

M. le comte de Quatrebarbes, dont l'éloge est sur toutes les lèvres et que rattachaient à plusieurs d'entre nous les liens d'une amitié aussi forte qu'ancienne ;

M. Stanislas de Vauguion qui emporte avec lui les

regrets unanimes de la Société dont il était un des membres les plus assidus.

A la suite de cette pénible communication, M. Célestin Port émet le vœu que des notices soient écrites sur chacun des membres que nous perdons.

M. le Président répond que M. le comte de Falloux veut bien se charger de la notice sur le comte de Quatrebarbes. M. J. de Mieulle sera invité à retracer la vie de M. de Vauguion, et M. Parage sera prié d'écrire celle de M. Boutton-Lévêque, mort récemment.

M. Quelin envoie sa démission de membre titulaire.

M. d'Espinay prend la parole, et annonce à la Société l'ouverture prochaine dans notre ville des *Assises scientifiques* et du *Congrès archéologique* sous la présidence de M. de Caumont. Nous recevons communication du programme des Assises et du Congrès.

M. Mérit donne lecture de la seconde partie de son travail sur le *Beau en Littérature*.

M. Léon Cosnier lit à la Société une étude pleine de délicatesse sur la *Sœur Jeanne* très-connue en Anjou, et qui vient de s'éteindre octogénaire au milieu des malades parmi lesquels s'est écoulée sa vie de dévouement.

M. le Dr Grille lit une élégante traduction de la 6^e satire du 2^e livre d'Horace.

Une question est soulevée par le Secrétaire : celle de savoir si le Comité de rédaction peut juger en premier et dernier ressort un travail qui n'a pas été lu devant la Société, et décréter son insertion dans les *Mémoires*. Après débat, l'Assemblée est d'avis qu'un travail aride de sa nature, tel qu'un catalogue, un inventaire, etc.,

peut être de suite soumis au Comité de rédaction, mais que toute étude, supportant la lecture, doit d'abord être lue en réunion.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

Le secrétaire, H. JOUIN.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

NOUVELLE PÉRIODE

TOME QUATORZIÈME (1871) — N° 2

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEVRE ET DOLBEAU
Chaussée Saint-Pierre, 13

1872

SOMMAIRE.

	Pages
Mademoiselle Z. Fleuriot. Du rôle des femmes dans la littérature populaire. — M. Henry JOUIN.....	129
Typhus des prisonniers de guerre à Angers, en 1814. — M. le D ^r . A. LACHÈSE.....	240
Compte-rendu de la session du Congrès Archéologique de France, tenue à Angers en 1871. — M. L. RONDEAU.....	255
Note sur l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort. — M. EL. LACHÈSE.....	266
Paul Flandrin à Angers. — M. Henry JOUIN.....	274
De la Captation ou de l'Art de s'enrichir (II ^e livre, satire X ^e); — Quel bonheur de vivre aux champs! Le rêve d'un usurier. — M. le D ^r . GRILLE.....	288
La Maison Abraham et le logis de la Voute.....	291
Nécrologie. F.-A. Morren, doyen de la Faculté des lettres de Marseille. — M. L. DE LENS.....	300
Renaissance de l'Université d'Angers. — M. Léon COSNIER..	319
Procès-verbaux des séances :	
Séance du 28 juin 1871.....	341
— 26 juillet.....	342
— 30 août.....	343

MADemoiselle
Z. FLEURIOT

DU ROLE DES FEMMES

DANS LA

LITTÉRATURE POPULAIRE

Les femmes ne sont pas condamnées à la médiocrité, elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin.

J. DE MAISTRE.

I

Il est remarquable que les lettres modernes n'ont su créer aucun genre d'ouvrages. La rhétorique, qui est d'origine grecque, renferme toutes les lois de l'art de bien dire, quelle que soit d'ailleurs la forme sous laquelle il plaise à l'écrivain de présenter sa pensée. Les Grecs ont fait plus, ils ont joint l'exemple au précepte, et

jusqu'ici leurs immortels chefs-d'œuvre, causes d'enthousiasme et de désespoir pour nous, n'ont pas été surpassés par nos plus grands génies. Cependant l'Antiquité qui nous a légué ses poèmes, ses livres de philosophie et d'histoire, ne nous a pas laissé de romans.

Il faut entrer dans notre ère et descendre au moins quatre siècles pour rencontrer à grand'peine deux ouvrages qui seront susceptibles de porter le nom de romans. Longus et Héliodore écrivent à quelques années de distance *Daphnis et Chloé* et les *Amours de Théagène et de Chariclée*. Toutefois, ces deux livres seront encore écrits dans la langue de Platon, afin, sans doute, de mieux tromper les générations à venir, et de compléter pour elles l'héritage qu'elles devaient conserver un jour avec orgueil en prononçant les noms de Smyrne et d'Athènes.

Ce fut au XII^e siècle que Guillaume de Lorris et Jehan de Meung, enfants de l'Orléanais tous les deux, composèrent le célèbre roman de *la Rose*. De notre temps, on eût appelé ce livre poème, et avec raison, car il est écrit tout entier en vers de huit syllabes.

Guillaume de Lorris mourut jeune, et son poème ne comptait pas plus de quatre mille vers à sa mort. Jehan de Meung, reprenant vingt ans plus tard la trame interrompue, compléta l'ouvrage qui renferme dans son ensemble vingt-deux mille vers.

Ce roman de *la Rose* est un poème érotique où, sous l'allégorie d'une fleur, la femme se trouve constamment en scène. Jehan de Meung surtout s'est montré d'une grande liberté d'expressions, et son œuvre, sou-

vent licencieuse, n'a véritablement de mérite que par son étendue et la date qu'elle rappelle.

Il appartient donc à la France d'avoir produit le premier ouvrage auquel se soit attaché dans les temps modernes, le titre de roman.

On distingue de nos jours huit ou neuf sortes de romans, mais ces divisions pleines d'arbitraire et de subtilité, ne sont admises que par les rhéteurs. Il n'y a guère à proprement parler que trois classes de romans : le roman historique, le roman de mœurs et le roman philosophique.

Le roman historique porte en lui tous les défauts d'un récit inventé et n'a jamais les qualités de l'histoire. Pour juger d'une époque par ses détails, par ses personnages secondaires et oubliés, il est plus sage de recourir aux mémoires des contemporains qu'aux fictions des romanciers, car les écrits de ceux-ci sont plutôt faits, selon nous, pour égayer l'esprit sur le vrai caractère des hommes et des choses que pour le guider.

Le roman historique présente de nombreux écueils à son auteur. L'écrivain qui entreprend de peindre une époque avec ses personnages connus auxquels se mêleront des personnages imaginaires, dès lors qu'il abandonne le sol ferme de l'histoire pour entrer sur la terre mouvante de la fiction, est tenu d'ajouter à son récit des scènes de mœurs qui exigeront de sa part un talent d'une extrême souplesse. Tout au contraire du roman de mœurs et du roman philosophique, qui ne se rattachent par aucun point au roman historique, ce dernier n'est jamais complètement séparé des deux autres auxquels il lui faut emprunter leurs ressources habituelles

pour captiver son lecteur. Walter-Scott, Bulwer, Manzoni, pour ne parler que des plus célèbres, se sont acquis un juste renom dans ce genre. Pourtant, nul n'oserait dire que la lecture de leurs ouvrages pût suppléer à l'étude de l'histoire. C'est un genre incomplet qui ne saurait suffire à l'esprit, devant lequel il entr'ouvre des horizons réels sans les peupler avec vérité. On dirait une plante parasite, un rameau rapporté qui ne tire sa sève que de l'arbre sur lequel il est greffé, sans que jamais le point de jonction qui l'attache au tronc nourricier disparaisse totalement sous l'écorce.

MM. Alexandre Dumas, Erkmann-Chatrion et bien d'autres, n'ont pas même pris le soin d'étudier avec un peu de sérieux les temps qu'ils ont racontés. Leurs types historiques, s'ils pouvaient être un seul jour privés du nom qu'ils portent, ne seraient certainement reconnaissables pour personne. Le plus spirituel comme le plus érudit des lecteurs, après avoir suivi pas à pas les fantômes que ces habiles conteurs mettent en mouvement, ne se douterait pas qu'il vient de coudoyer Louis XIII, Henri IV ou François I^{er}, si ces personnages n'étaient prudemment empanachés de leurs noms. Que l'on tente au contraire une épreuve semblable en lisant nos modernes historiens, M. Thiers par exemple. Il ne sera pas besoin du nom pour qu'à la fermeté du dessin vous reconnaissiez aussitôt Mirabeau, Kléber ou le maréchal Ney. Mais ceci j'en conviens, n'est qu'une critique personnelle qui s'adresse à des écrivains trop empressés de produire, et qui ne peut influer en rien sur la valeur du genre de composition qu'il leur plaît d'aborder.

Walter-Scott, Bulwer et Manzoni ont suffisamment prouvé qu'on pouvait captiver des lecteurs sérieux avec des romans historiques ; mais il serait encore utile de se demander avant de faire l'éloge de ce genre, si la fiction, et, ce qui vaut mieux, les pensées philosophiques n'ont pas une part égale à celle de l'histoire dans l'attrait qui s'attache à leurs ouvrages.

Le roman de mœurs est le plus vrai, le plus complet et aussi le plus généralement goûté. Devenu un besoin, il est une arme ; notre époque ne le sait que trop. Le roman de mœurs prend l'homme tel qu'il est dans la vie de tous les jours et observe ses travers comme ses vertus. Il n'a rien d'héroïque dans les actes qu'il raconte, s'il faut entendre par héroïsme les hauts faits de ces hommes que la naissance ou le génie élève au-dessus de leurs semblables, car il y a des situations inconnues, des sacrifices ignorés qui n'ont que Dieu pour témoin, et qui dépassent souvent en grandeur les plus éclatantes victoires.

Le cœur humain tient au sublime par tous ses côtés, et, pour peu que l'écrivain qui l'interroge soit honnête, le cœur de l'homme sera pour lui une source inépuisable en magnifiques inspirations. Ce qui fait l'intérêt puissant et toujours nouveau du roman de mœurs, c'est que les personnages qu'il met en scène sont à notre taille ; nous les connaissons, nous les avons rencontrés mainte fois ; que dis-je ? c'est nous-mêmes qui agissons dans ce livre où l'auteur semble avoir pris à tâche de reproduire nos pensées, nos paroles et jusqu'aux circonstances de notre vie intime qui est tout pour nous et que nous savons être si peu de chose pour les autres

C'est là, n'en doutons pas, ce qui nous rend si chers ces tableaux tracés le plus souvent par la plume d'écrivains qui nous sont inconnus. De nos jours, c'est-à-dire depuis trente ans, M^{me} Sand et M. Feuillet à des titres divers, sont restés les maîtres du roman de mœurs.

Il y a plusieurs façons de comprendre le roman philosophique ; un livre dans lequel l'auteur se fait le défenseur d'une thèse sociale ou religieuse, en lui donnant pour cadre une intrigue imaginaire, peut être mis au rang des romans philosophiques. Un ouvrage dans lequel la fiction, sans concourir au développement d'un problème, forme un récit que l'auteur prend soin de rehausser par des réflexions fréquentes, des pensées dites avec concision, peut être également décoré du même titre.

L'Emile de Jean-Jacques Rousseau, *La Case de l'Oncle Tom* de M^{me} Beecher-Stowe, sont des spécimens du premier genre, et les romans de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, de M^{me} de Staël surtout, sont des modèles du second.

L'Emile traite de l'éducation, *la Case de l'Oncle Tom*, de l'esclavage ; le récit proprement dit n'occupe donc dans ces ouvrages qu'une place secondaire, tandis que rien ne distingue, au premier coup d'œil, du roman de mœurs ou même du roman historique, *Atala*, *le Dernier Abencerage* de Châteaubriand, *l'Histoire d'une Servante* de Lamartine, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, et *Corinne* de M^{me} de Staël. Le style seul en fait des romans philosophiques. Relisez-les, vous ne suivrez pas impunément l'auteur dans une série d'aventures

sans que, se retournant de votre côté, il n'ait fréquemment le long de la route un mot à votre adresse. Ce sera parfois une plainte, parfois un sourire, toujours un cri de l'âme. Et comme l'âme humaine est partout la même, vous accueillerez ce mot plein de sens dans sa brièveté, qu'il vous semblera quelquefois avoir pensé le premier ; et ce miroir qui vous renvoie soudainement votre image, cette eau limpide dans laquelle vient se réfléchir une partie de votre être s'appellera pour cette cause dans la langue de tout le monde une *réflexion*. Les ouvrages des philosophes en sont remplis, et c'est ce qui a mérité à leurs auteurs le glorieux titre de sages et de penseurs. Je ne comprends pas la langue écrite d'une autre manière, toutes les fois qu'un écrivain n'est pas assujéti à traiter un sujet scientifique, car les sciences, il faut le reconnaître, ne permettent guère de développements de ce genre dans les exposés qui en sont faits. La clarté du langage leur suffit et les ornements du style deviennent alors superflus. Mais nous parlons du roman, ne l'oublions pas, et puisque toute latitude reste à l'écrivain sur le choix du style, nous avouons que de longs récits à travers lesquels se succèdent des faits de toute nature, sans que la pensée trouve sa place à des heures marquées ; que l'analyse même des sentiments éprouvés par les personnages mis en jeu, qui ne serait point relevée, à des temps justes, par une réflexion de l'auteur ; des descriptions de vêtements ou de lieux, si riches fussent-elles en expressions heureuses, ne nous satisferaient point.

Nous ne voulons pas dire que ces sortes de maximes, toujours destinées au lecteur, doivent s'adresser à lui

directement. Au contraire, étant placées sur les lèvres des héros de l'ouvrage, elles anoblissent leurs discours et paraissent souvent ainsi bien plus naturelles.

M^{me} de Staël que nous venons de nommer n'est peut-être pas un auteur à imiter. Quoique son style soit au-dessus de tout éloge, et de nature à captiver des intelligences élevées, chez elle, le philosophe l'emporte toujours sur le romancier, et le récit, de quelque nature qu'il soit, ne tient jamais dans ses livres qu'une place amoindrie. C'est Joseph de Maistre en turban, moins la foi. Elle a toute la puissance d'un penseur de premier ordre, et ses livres sont remplis de je ne sais quel souffle viril, à travers lequel on chercherait inutilement ces délicatesses de conception qui révèlent ordinairement l'âme d'une femme.

Nous venons d'esquisser à grands traits les caractères du roman, demandons-nous maintenant si la lecture de cette sorte d'ouvrages peut être profitable à l'esprit.

Tout d'abord, il convient de dire que les lecteurs se divisent en deux classes qui n'ont entre elles aucun point de ressemblance. Il y a les gens instruits et ceux qui ne le sont pas : les gens riches et le peuple.

Les romans que se disputent de nos jours tant d'hommes désœuvrés sont assurément pour leur intelligence une nourriture sans vigueur et, le plus souvent, dangereuse. Dieu, si prodigue de la plupart de ses dons, s'est montré avare envers nous dans le don du temps ; il a donc droit d'attendre, de la part de ceux qu'il a gratifiés de cette richesse, un emploi sérieux de ces mêmes

heures que l'immense majorité du genre humain est tenue de dépenser à la poursuite du pain de chaque jour. Ceux-là que l'or met à l'abri de la malédiction tombée sur Adam, ceux qui peuvent vivre sans connaître la sueur du travail, ne sont pas à ce point maîtres de leur vie, qu'il leur soit permis d'en disposer sans but.

La société, la patrie, la famille, tel est le triple champ dans lequel chacun de nous doit descendre pour chercher, selon ses moyens, à améliorer le sort de ses proches. Les uns n'apporteront dans cette lutte que leur force physique, ce seront les gens de peine, les ouvriers. D'autres, en moins grand nombre, y viendront avec des bras incapables de manier l'outil, mais en revanche la vie intellectuelle aura progressé chez eux, et, faibles en apparence, ce seront en réalité les forts et les puissants. Ils porteront en eux à un plus haut degré ce moteur invisible qui s'appelle *âme* chez le pauvre, et qui peut s'appeler *esprit* chez le riche toutes les fois qu'il le veut. Le pauvre a droit à la protection du riche, l'ignorant, à celle du savant, le faible, à celle du fort. L'âme a donc droit à la protection de l'esprit qui n'était lui-même qu'une âme avant qu'un rayon de l'intelligence d'en-haut n'en eût fait un esprit. Celui qui voit se doit à celui qui croit; c'est la grande solidarité voulue par Dieu.

Lors donc qu'un homme a reçu en partage le don du temps, sachant que tout homme est fatalement un être enseigné, l'étude s'impose à lui comme un devoir. S'il veut approfondir sa propre destinée, la philosophie occupera ses pensées. S'il veut sonder le mécanisme de tout de qui se meut ici-bas dans l'ordre-physique ou

dans l'ordre moral, il interrogera les sciences. S'il veut savoir ce qui peut, après Dieu, adoucir les mœurs, élever les cœurs et diminuer l'immense ennui qui, de l'aveu d'un orateur chrétien, fait le fond de toute vie humaine, il apprendra ce précieux secret dans le culte des arts et des lettres. Et s'il comprend bien sa mission, c'est au foyer même de la philosophie, de la science, des arts et des lettres, qu'il ira chercher ces solides enseignements, afin de pouvoir éclairer à son tour dans le rayon que la Providence lui aura tracé. Car tout esprit ici-bas se trouve, sans qu'il s'en doute, au centre d'une circonférence dont Dieu seul mesure l'étendue, et c'est de là qu'il envoie sa part de lumière à d'autres esprits, qui seront à leur tour les phares amoindris, mais toujours lumineux, d'une classe d'hommes plus déshérités.

Dans aucun cas, pour ceux dont je parle, le roman ne peut être un foyer ; il n'est jamais qu'un reflet.

Pour ceux que la fortune ou le degré d'intelligence appelle à rayonner sur le peuple, à diriger, à instruire les classes pauvres, la lecture des romans ne devrait être qu'un passe-temps accidentel. Ils ne puiseront là que des forces trop factices pour être en mesure de donner à d'autres une impulsion sérieuse. Que ce soit l'exercice d'un moment, la causerie vague et sans but qui vient après les heures de travail détendre l'esprit et le retremper, d'accord ; mais, encore un coup, fasse Dieu que ce ne soit jamais le souci durable de tous ceux qui peuvent aller plus haut chercher des inspirations plus profondes.

D'ailleurs, nos romanciers les plus en renom manquent dans leurs ouvrages de ce sens philosophique qui

pourrait être l'excuse des gens sérieux qu'ils captivent. M^{me} Sand et M. Feuillet sont d'admirables narrateurs, dit-on ; j'avoue qu'à mon sens, l'élément descriptif domine beaucoup trop dans leurs œuvres au détriment d'une analyse approfondie du cœur humain, et d'une élévation de pensées toujours rare sous leur plume. J'incline à croire que leur vogue sera de courte durée quand ils auront cessé de produire. M^{me} Sand est un naturaliste avant d'être un philosophe ; elle aime la campagne et peut vous dire le nom, la couleur et la forme de toutes ses fleurs. M. Feuillet, plume onctueuse et redondante, serait d'une étonnante vulgarité sans le secours de ces incidentes, tour à tour légères ou graves, dont il émaille tout ce qu'il fait, et avec un talent égal à celui de son maître, Marivaux.

Puis, est-il besoin de le rappeler ? puisqu'il faut posséder plus pour donner moins, si l'on veut être un jour en mesure d'écrire soi-même, à moins de se condamner d'avance au rôle d'imitateur, il est nécessaire d'avoir médité sur d'autres livres que sur des romans.

Mais nous avons dit tout à l'heure que le roman est devenu de nos jours un besoin ; il est de notre devoir d'y répondre en renouvelant sans cesse un genre d'ouvrages, pâture journalière d'une foule innombrable de lecteurs. Il faut donc écrire des romans, et si ce n'est pour l'homme riche et instruit que de pareils livres seront écrits, ce sera pour l'homme du peuple. Nous avons à parler ici de l'instruction et des délassements des classes pauvres.

Je prends l'ouvrier, de l'un ou l'autre sexe, à quinze ans. L'école est déjà loin ; elle n'a guère laissé qu'une

science élémentaire dans l'esprit de l'enfant : la lecture. A cet âge qui marque l'adolescence, la volonté fait entendre ses premiers commandements. Chez les uns, le désir de compléter une éducation dont ils mesurent déjà les lacunes, les invite à dévorer sans discernement tous les livres qui portent avec eux quelque cachet d'utilité ; chez d'autres, ce sont les sens qui parlent, et la soif de tout approfondir leur suggère l'amour des lectures passionnées ; chez tous, une curiosité naturelle, abstraction faite de l'instinct de chacun, communique à cet âge une activité fiévreuse toujours en quête d'inconnu.

Ces jeunes gens sans loisirs, pour qui les jours s'écoulaient invariablement dans le travail des mains, iront-ils pendant leurs courtes soirées puiser aux grandes sources de la philosophie ou des lettres l'enseignement qu'ils poursuivent ? Ils ne le peuvent pas, faute de temps ; et, de plus, on le sait, pour celui qui n'est pas précédé d'un pionnier, on dirait aujourd'hui d'un éclaireur, sur le terrain toujours incomplètement défriché de la science, elle est aride et rebute quelquefois les plus ardents chercheurs. La science veut être pétrie et dispensée prudemment si l'on veut qu'elle porte des fruits. On la comparerait avec justesse à l'eau d'un fleuve qui dans sa course déracine de ses rives les mousses mal afferries dans le sable, tandis que, filtrant goutte à goutte, ces mêmes vagues deviendraient salutaires pour la plante frêle qu'elles inondaient tout à l'heure sans la nourrir.

L'histoire est de toutes les sciences la plus accessible à l'ouvrier, cependant il n'est pas encore superflu d'écrire pour le peuple des livres d'histoire dans un style

simple que le peuple lira de préférence. Je maintiens toutefois mon opinion première sur le roman historique et je m'y attache d'autant plus fortement qu'un plus grand nombre de jeunes gens de la classe pauvre sont tous les jours victimes de nos romanciers qui dénaturent chez eux, sans espoir de retour, le vrai sens de l'histoire. Que l'enseignement en soit proportionné à l'âge et à la condition des lecteurs, ce n'est qu'une question de forme ; mais qu'un livre tronque les faits, présente les caractères sous un jour inventé afin d'être plus dramatique, c'est là ce que je ne puis admettre, car les lecteurs ignorants d'un pareil ouvrage ne seront pas en mesure de connaître jamais ce que le rêve peut avoir ajouté à la réalité, et leur jugement en restera faussé. Il y a des cas où ce qui ne serait qu'une amusante fiction aux yeux du savant peut devenir un mensonge pour l'homme du peuple.

Mais, en dehors de l'histoire proprement dite, la difficulté cesse d'exister. Qu'un romancier s'empare d'une application scientifique quelconque, que ce soit l'invention des aérostats ou celle de la vapeur, qu'il presse les siècles pour me présenter brièvement la genèse de ces utiles découvertes, qu'il fasse mouvoir autour d'Étienne Montgolfier ou de Robert Fulton des personnages de son choix, je ne me plaindrai pas qu'il m'ait captivé en m'instruisant. C'est même dans ce cadre, pour le dire en passant, que devraient se renfermer, selon nous, les écrivains qui se sentent attirés du côté de l'histoire, toutes les fois qu'ils ne se croient pas suffisamment maîtres de leur outil, pour donner aux hommes et aux

événements historiques le caractère de vérité qui leur appartient.

A plus forte raison la philosophie, et cette autre science qui les domine toutes, la théologie, ne peuvent-elles guère être apprises au peuple que par fragments. Il est nécessaire que la main qui les porte prenne soin de les distiller afin d'en rendre le breuvage plus substantiel pour ceux qui ne peuvent s'en nourrir qu'à la hâte et rarement.

C'est ici que commence la mission vraie, complète et presque sublime du roman. Si les poètes, si les penseurs voulaient regarder le peuple quand ils écrivent, s'ils savaient se proposer un but honnête toutes les fois qu'ils commencent un livre, la presse qui est aujourd'hui le plus actif dissolvant, deviendrait promptement un levier pour la moralisation des classes pauvres. Je sais que c'est la tâche admirable que se sont choisie un certain nombre d'hommes qui consacrent leur talent à la composition d'ouvrages exclusivement destinés au peuple. Mais ne dirait-on pas à leur petit nombre que la cause du bien ne compte plus d'adeptes? Ces hardis croyants qui savent mettre leurs œuvres en harmonie avec leur foi, ne rappellent-ils pas à l'esprit attristé ce mot du poète qui peint si bien un naufrage :

Rari nantes in gurgite vasto?

La presse sans honneur, celle que dévore le peuple de nos villes, fait plus de ruines partout où elle passe que la plus terrible des invasions. Il y a des hommes qui se croient simplement écrivains et qui sont démolisseurs. Que de mal accumulé tous les jours par les

œuvres souillées des romanciers de bas étage ! Le venin qui sort de leur plume se boit à longs traits dans leurs livres, pendant que leurs journaux laissent échapper le poison par doses légères ; mais quelle que soit la coupe, le breuvage qu'ils débitent est toujours le même.

Je n'ai pas à sonder la conscience de ceux qui veillent en haut lieu sur les productions de l'esprit. Bien que la censure soit abolie depuis bientôt un demi siècle, nous avons eu des preuves récentes de son existence, et ses sévérités, souvent trop promptes en matière politique, auraient bien dû parfois s'étendre aux livres malsains qu'elle n'a cessé d'encourager par une immunité blâmable.

Les fauteurs de l'abaissement du peuple sont eux-mêmes incapables de comprendre la terrible portée de leurs œuvres ; ils ne se mettent point en peine d'expliquer leur mission. Mais j'ai rencontré plus d'une fois des hommes, bien intentionnés d'ailleurs, qui, n'ayant pas vécu en contact avec des ouvriers, s'étaient formé une opinion singulière sur le degré d'intelligence auquel on peut atteindre sans instruction. Pour certaines gens, l'individu qui n'est point passé par l'école doit fatalement ignorer toutes les notions du beau, et volontiers ces hommes pardonnent aux écrivains dont nous parlions tout à l'heure, de gâter l'esprit du peuple par des publications de haut goût, parce que, pensent-ils, des écrits composés selon les règles reçues, ne seraient pas appréciés par lui.

C'est une erreur. Depuis cinq ans, que l'on nous par-

donne ce souvenir personnel, nous avons la bonne fortune de faire chaque semaine, pendant l'hiver, une conférence historique ou scientifique devant un modeste auditoire d'ouvriers. Nous avons coutume de commencer chaque séance par une lecture de quelques secondes, tout à fait étrangère au sujet que nous devons traiter. Or, la pensée nous est venue d'user de ce prologue hebdomadaire comme d'un thermomètre moral, en graduant le sérieux de nos lectures. L'épreuve, cent fois renouvelée, nous a toujours amené au même résultat qui est celui-ci :

Ce que l'esprit de l'ouvrier sent le mieux, c'est le sublime. Toutefois ce n'est pas à proprement parler le sublime de l'expression qui le frappe, c'est le sublime de la pensée, ou mieux encore, celui du sentiment. On pourra toujours dire de lui ce que Musset a dit de Byron dans sa Lettre à Lamartine.

Je ne sais si du style il comprit la richesse,
Mais, laissant dans ses yeux sourire sa tristesse,
Ce qui venait du cœur lui fut le bienvenu.

Le sens esthétique est le plus souvent très-développé chez l'homme du peuple, et le beau intellectuel, lorsqu'il tient plus au cœur qu'à l'esprit, ravit l'ouvrier avec une intensité de jouissance aussi profonde qu'elle peut l'être chez l'homme d'étude.

Je fis un jour la rencontre d'un jeune homme, fumiste de son état, entre les mains duquel un exemplaire de *Polyeucte* était tombé par hasard. Il avait lu cet ouvrage en son entier, et, de lui-même, sans affectation, il me récita les premiers vers de la superbe entrevue

de Pauline et de son époux, qui ouvre si magistralement le quatrième acte :

O présence, ô combat que surtout j'appréhende !
Félix, dans la prison j'ai triomphé de toi,
J'ai ri de ta menace et t'ai vu sans effroi.
Tu prends pour t'en venger de plus puissantes armes ;
Je craignais beaucoup moins tes bourreaux que ses larmes.
Seigneur, qui vois ici les périls que je cours,
En ce pressant besoin redouble ton secours!...

La deuxième scène du cinquième acte entre Polyeucte et Félix l'avait également frappé :

Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage,
Mais sans attachement qui sente l'esclavage,
Toujours prêt à la rendre au Dieu dont je la tiens.

Il me rappela encore ce beau vers que Corneille a mis dans la bouche de Félix :

Oui, ma fille, il est vrai qu'un père est toujours père.

J'avoue qu'au premier moment cette admiration me trouva quelque peu surpris, mais à la réflexion je dus reconnaître qu'elle était naturelle.

Il y a plusieurs sortes de sublime : Joseph de Maistre a parlé quelque part de ce qu'il nomme le sublime féminin. Ce mot ne saurait être une critique chez un homme de son caractère, et nous devons entendre par là tout ce qui est sublime en fait de sentiments, parce que la femme, être formé comme nous d'une intelli-

gence et d'une volonté, laisse dominer en elle la volonté, c'est-à-dire le cœur qui est le véritable siège du sentiment. Ce sont les beautés de cet ordre qui tombent plus spécialement sous le sens de l'ouvrier. Et les passages de *Polyeucte* que nous venons de rappeler, si étrange que puisse paraître ce mot, appliqué au mâle génie de Corneille, se rattachent précisément au sublime féminin. Corneille a ainsi très-souvent remué les fibres les plus délicates du cœur humain. L'ampleur de son style qui ne cesse jamais d'avoir quelque allure martiale, a pu tromper la critique sur le vrai caractère de son magnifique talent, mais les passions de l'esprit ne jouent qu'un rôle secondaire dans ses ouvrages, c'est le cœur et ses drames les plus ordinaires, mais agrandis, qu'il a racontés dans des termes et avec des pensées toujours empreintes d'une émotion juste.

Bossuet n'a point connu ces mouvements du cœur ; il plane sans cesse dans les régions du raisonnement qu'il pare de la plus riche éloquence, mais rien ne le rapproche des souffrances de l'homme. On dirait qu'il emprunte aux rois dont il fut le contemporain quelque chose de leur majesté dont il ne se sépare pas. Les gens du peuple ne le goûtent point.

Le génie de Fénelon, au contraire, beaucoup plus tendre que celui de Bossuet, convient, par sa tournure, à l'esprit de l'ouvrier.

Racine est trop fini ; les ciselures de son style, en voilant sa pensée pour des intelligences non préparées, ne lui permettent guère de les captiver, si ce n'est toutefois dans *Andromaque* et dans certaines pages

d'*Athalie* où son génie, parvenu à son apogée, se rapproche souvent de celui de Corneille.

La Fontaine est trop rapide dans sa manière d'observer. La plupart de ses apologues ne comptent guère que quelques vers, et la finesse des pensées peut alors échapper aisément au lecteur.

Molière a mis trop de profondeur dans ses analyses, où, du reste, le cœur trouve rarement sa place. Je sais pourtant que l'on raconte à son sujet qu'il avait coutume de consulter sa servante avant le public sur la valeur de ses pièces ; mais il ne lui demandait pas sans doute d'admirer la beauté des vers ; il devait faire appel à son bon sens avant tout ; puis, les *Femmes savantes*, dans la bouche de Molière, devaient trouver en lui un interprète tellement supérieur, qu'il lui était possible de soumettre un pareil ouvrage à l'appréciation d'une femme du peuple.

Jean-Jacques et Bernardin de Saint-Pierre, à la fin du dernier siècle, familiarisèrent les esprits avec l'étude de la Nature. Châteaubriand, l'héritier de leur génie, et le père de nos lettres contemporaines, épura les doctrines de Jean-Jacques, mais il n'enleva rien à l'auteur de *Paul et Virginie* de ses chaudes et naïves aspirations vers l'état primitif de l'homme.

L'un et l'autre avaient sincèrement ému toute une génération de lecteurs ; Châteaubriand mit le dernier coup à la révolution qu'ils avaient préparée, et son puissant génie fortifié dans sa voie par l'exemple de ces poètes, ne se dépouilla jamais de cette tristesse mâle, de cette douce pitié, comme dirait Shakespeare, qui fait le fond de tous ses écrits. La route était tracée, le

lit du fleuve était à la fois large et profond, aussi tous les poètes, tous les écrivains de notre siècle y passèrent sur les traces de Lamartine, qui fut lui-même le premier disciple du maître. Le pathétique dans les lettres avait reconquis ses droits à notre admiration, après un très-long exil marqué par le règne de Voltaire. Sans doute, on abusera de ce précieux filon ; à côté de l'émotion réelle, il y aura l'émotion malade et larmoyante dont Musset a bien dit :

Moi, je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascates,
Cette engeance sans nom qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.

Mais, à côté de cette parodie, combien de virils talents, combien d'ouvrages qui laisseront après eux de salutaires impressions dans les âmes sans les abattre ! Ce que nous sommes convenus d'appeler avec Joseph de Maistre le *sublime féminin* peut engendrer l'amour, l'honnêteté, le courage, la piété, mais il reste étranger aux lassitudes du cœur. Élément nouveau, parce que sa renaissance a fait croire à sa récente création, ce genre de sublime est très-accessible à l'esprit de l'ouvrier. Mainte fois, nous l'avons éprouvé nous-même dans les modestes conférences dont il est question plus haut. Nous pourrions citer des pages entières de Châteaubriand et de Lacordaire, de longs fragments de l'*Art d'être heureux*, de Droz le philosophe, des *Pensées* de Joubert, des chapitres de Lamartine, de l'abbé Perreyve, d'Alfred Tonnellé, que nous avons vu spontanément applaudir par un auditoire d'ouvriers. Et nos

poètes ! Ce fut une bonne fortune pour ces jeunes gens d'entendre l'épître *A un voyageur* ou le *Louis XVII* de Victor Hugo. De la première de ces pièces, ils retenaient ces vers :

Où donc ton père ? où donc ton fils ? où donc ta mère ?
Ils voyagent aussi.

Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune ;
Nul homme n'y peut rien porter de sa fortune,
Tant le maître est jaloux.
Le voyage qu'ils font est profond et sans bornes,
On le fait à pas lents, parmi des faces mornes ;
Et nous le ferons tous..

De la seconde, ils aimaient de préférence le touchant début :

En ce temps-là du ciel les portes d'or s'ouvrirent...

Puis, c'étaient les *Adieux* si connus de Gilbert à la vie, dont la poignante tristesse les tenait haletants ; ou encore ce délicieux fabliau d'Hégésippe Moreau : *La Fauvette du Calvaire* où se trouve ce passage qui est resté gravé, depuis le jour où j'en fis la lecture en public, dans l'esprit de plusieurs de mes auditeurs :

Sortant d'un bois en fleurs, au pied de la colline,
Une fauvette pèlerine
Pour consoler Jésus se posa sur son front..
Oubliant, pour la croix, son doux nid sur la branche,
Elle chantait, pleurait et piétinait en vain,
Et de son bec pieux mordait l'épine blanche,
Vermeille, hélas ! du sang divin ;
Et l'ironique diadème
Pesait plus douloureux au front du moribond,
Et Jésus, souriant d'un sourire suprême,

Dit à la fauvette : A quoi bon?...
A quoi bon te rougir aux blessures divines?...
Aux clous du saint gibet à quoi bon t'écorcher ?
Il est, petit oiseau, des maux et des épines
Que du front et du cœur on ne peut arracher...

Ce sont des beautés de cet ordre qui peuvent émouvoir l'homme du peuple, et j'ai tenu à m'étendre longuement sur ce point, pour démontrer clairement l'erreur de ceux qui pensent que l'ouvrier ne peut être relevé par une littérature saine et choisie.

A côté des spéculateurs du scandale qui rabaisent l'art d'écrire au niveau du plus vil métier, il y a des gens qui, par ignorance, prodiguent au peuple des enseignements sans dignité. On a le droit de maudire les premiers, mais il faut plaindre les seconds.

Nous avons vu à quelle élévation de sentiments et de pensées un poète, un prosateur peut se tenir sans cesser d'être goûté par l'ouvrier ; tout au contraire, il l'emporte avec lui dans son vol, et personne n'oserait dire quelle sera la portée morale d'un pareil bienfait, pour celui qui en subit le charme. Laisserons-nous plus longtemps, sans y prendre garde, les obscurs propagateurs de la débauche et des passions subversives continuer à leur aise leur travail de destruction ? Ne se formera-t-il point une imposante assemblée d'écrivains populaires, se partageant entre eux le sublime enseignement du vrai, du bien, du beau dans ses applications les plus diverses ?

Ne se trouvera-t-il pas un homme possédant l'autorité que donne le génie pour commander le *Sursum*

corda dans les rangs pressés de tous ceux qui emploient leur temps à l'amusement du peuple?

Les journaux à cinq centimes, les livres de colportage dans lesquels la frivolité des pensées ne le cède qu'à la pauvreté du langage, auront-ils toujours l'appui du capital, au détriment des œuvres morales et chrétiennes qui devraient prendre leur place? Certes, le champ est vaste, et puisque le style de Jean-Jacques et celui de Châteaubriand ne cesse pas d'être clair pour l'ouvrier, les poètes n'objecteront plus que le soin du peuple les obligerait à se priver de leurs ailes, à rapetisser leur génie. Non, plus grande sera leur force et plus grand sera le nombre des âmes qui les suivront dans leur marche, comme autant d'invisibles satellites. Magnifique entraînement de la pensée, fascination splendide et presque divine, que les anges doivent envier à l'homme, car ils savent que sa puissance est peu de chose et que les âmes ne lui sont point soumises.

Le mouvement de retour que nous appelons de tous nos vœux, semble devoir être aujourd'hui l'œuvre de la femme. Le sublime féminin, le sublime du cœur n'est-il pas plus facilement accessible pour elle, à mérite égal, que pour l'homme?

Il y a d'ailleurs dans la tâche glorieuse que nous venons de définir une mission de charité, et la femme est naturellement charitable. Mais il est nécessaire pour que l'édifice commencé par elles ne soit pas à reconstruire plus tard, que les femmes qui entreprendront de moraliser le peuple, de distraire et d'instruire l'ou-

vrier, ajoutent au don naturel de leur esprit de sérieuses connaissances philosophiques, littéraires et même artistiques. Il leur faut acquérir avant de dépenser.

L'émotion factice se mêle à notre insu à l'émotion vraie dans les replis du même cœur, et pour que le lecteur soit remué par nos accents passionnés, il nous faut auparavant ressentir ce que nous voulons faire passer dans notre langage. Celui qui ne possède pas un fonds sérieux est impuissant à satisfaire des esprits, même superficiellement développés. Il y a donc à craindre que les femmes ne se croient destinées à tenir la plume avant d'avoir eu le rare courage de méditer longuement sur ce qu'elles diront au lecteur. Rien n'est plus fade, plus incolore qu'un livre sans valeur écrit par une femme. Le style en est lâche et maniéré, l'intrigue en est vulgaire et le raisonnement y fait toujours défaut. Je ne veux pas dire tout ce que coûtent d'ennui certains livres signés par des femmes et publiés par la *Bibliothèque* de Tours et celle de Lille. Dieu préserve jamais un homme privé de la foi d'ouvrir un de ces ouvrages insipides, à travers lesquels la religion comme la vertu n'apparaît que sous des dehors rebutants.

Mais s'il est besoin de le rappeler, Madame Swetchine, Eugénie de Guérin, Madame Augustus Craven, la princesse de Broglie et bien d'autres, dans ces derniers temps, ont noblement vengé leur sexe sous le rapport du talent.

Je sais que leurs écrits, souvent très-philosophiques, seraient, aujourd'hui du moins, trop relevés pour l'ouvrier, mais il ne faut pas désespérer que l'esprit du

peuple, préparé par d'autres mains plus attentives peut-être aux blessures des déshérités, et de ceux-là seulement, sera quelque jour assez robuste pour user de cette nourriture substantielle. Or, ce sont ces écrivains plus humbles — je ne veux pas dire de second ordre — qui méritent d'être étudiés, et si notre éloge pouvait être de quelque poids, nous ajouterions qu'il est de notre devoir de les encourager.

Au premier rang, dans cette armée de romanciers qui se chargent de préparer le sol pour de plus fortes études, à la façon d'un homme qui précéderait le semeur dans son champ pendant les jours d'automne, il faut placer M^{lle} Zénaïde Fleuriot, aussi connue peut-être sous le pseudonyme d'Anna Edianez. Ses ouvrages me semblent être des modèles du genre. Compris de l'enfant ou de la jeune fille, ils peuvent encore satisfaire l'homme d'étude qui y découvre alors tout ce que l'auteur y a déposé de philosophie chrétienne. Comme nous le verrons dans le cours de ce travail, les éléments que l'auteur met en œuvre sont des plus variés. Tout en ne craignant pas de citer parfois M^{me} Swetchine, Joseph de Maistre, Bossuet ou même Georges Sand, elle possède une richesse de pinceau qui en fait un maître.

Je ne nie pas que malgré cela, ses œuvres ne paraissent écrites avec une grande simplicité, et c'est ce qui me pousse à en essayer l'analyse. C'est parce qu'il semble aisé de l'imiter, que je serais fier de lui trouver des imitateurs.

Je passerai donc en revue les ouvrages qu'elle a signés de son nom et, je chercherai à me définir l'enseigne-

ment qui peut jaillir de chacun d'eux. Je les examinerai sans ordre d'importance ou de dates, à peu près comme on a coutume d'en user avec une galerie de tableaux, et vraiment la comparaison n'est pas dénuée de justesse, car il y a beaucoup du peintre et du sculpteur dans ce romancier si éminemment populaire.

II

YVONNE DE COATMORVAN.

Yvonne de Coatmorvan, tel est le titre de la première toile, je me trompe, du premier livre que je voudrais étudier.

Le vieux comte de Coatmorvan vit avec sa fille, tranquillement retiré dans son manoir breton, et tout occupé d'agriculture. Survient un neveu qu'il n'avait jamais vu, le fils de sa sœur, Lionel de Chastenay, rompu aux habitudes de la vie parisienne. Ce sera là tout le drame : Yvonne de Coatmorvan, comme une honnête bretonne, est catholique en pensées et en œuvres ; Lionel, lui, est sceptique en paroles et peut-être en pensées. Tout d'abord l'attitude des deux jeunes gens sera pleine de réserve, elle ira même jusqu'à la froideur et à l'ironie, lorsque le parisien semble sourire des pieuses coutumes du château. Puis voilà que ce libre-penseur s'avise par désœuvrement, oh ! non, par bonté d'âme, en allant à la chasse, de laisser dans une pauvre cabane, aux mains d'une vieille femme infirme,

tantôt ses provisions de la journée, tantôt quelques pièces d'or. Et, s'apercevant que l'intérêt qu'il témoigne à sa vieille protégée, double à ses yeux la valeur des présents qu'il lui fait, le voilà qui s'assied sous ce chaume déshérité de la joie, pour écouter, des lèvres tremblantes de la vieillesse, le récit vingt fois entendu de ses infortunes.

Ils sont tous les mêmes, ces cœurs droits et sincères ; parce qu'ils blasphèment dans l'atmosphère troublée de nos villes, comme des enfants tapageurs, ils se croient athées, et dès les premiers pas, dans une vie calme et reposée, vous les retrouvez faisant le bien selon les préceptes de l'Évangile.

Yvonne ne connaissait rien des retours de Lionel, mais elle avait une confidente de son âge, nommée Loëïzan, dans cette rude langue celtique qui n'est plus guère connue que des savants. L'auteur les représente marchant dans un étroit sentier, « l'une suivant l'autre, lestes et gazouillantes comme ces jolies mésanges qui, oubliant qu'elles ont des ailes, s'amuse à laisser trotter sur terre leurs petits pieds. »

Or, ce fut Loëïzan qui se chargea de révéler à M^{lle} de Coatmorvan les charitables industries de son cousin. « La vie est lourde parfois, lui dit-elle, on n'est pas trop de deux pour porter ce fardeau, et, pour s'entr'aider efficacement, il faut avoir la même foi et les mêmes espérances. Mais, Yvonne, laissez-moi vous le dire, vous vous abusez étrangement sur le compte de M. Lionel, il ne manque ni de générosité, ni de bonté, ni de foi comme vous paraissez le croire. »

M^{lle} de Coatmorvan qui lutte intérieurement contre

l'amour qu'elle ressent pour Lionel, cesse de se contraindre en sa présence, et le jeune homme déjà captivé par l'aumône l'est bientôt après par la prière. « Quand la cloche tinta pour rassembler les domestiques, M. de Coatmorvan et Paëroun se levèrent et quittèrent le salon. Yvonne demeura un instant sur le seuil de la porte ouverte, et regarda Lionel. C'était une muette invitation qui avait bien son éloquence, il se leva et la suivit; et ce soir-là, pour la première fois depuis son arrivée, sa voix se mêla à la prière commune, et c'est par la prière, ajoute l'auteur, que s'opère la véritable fusion entre les âmes. »

On était alors en 1832, et la duchesse de Berry faisait dans la Vendée cette apparition soudaine qui devait se terminer, le 20 novembre, par son arrestation. Lionel jusque-là sans principes politiques, ramené par l'amour à la foi, devient royaliste par amour. C'est le coup de clairon de ce duo champêtre, et je vous assure qu'il est nettement donné. Cette partie de l'ouvrage de M^{lle} Fleuriot est d'une rapidité toute virile, et on la dévore d'un trait.

Tout ce livre est fait sans bruit, et on le lit de même. L'enseignement qu'il laisse après lui est fortifiant. Lionel blasé, oisif, égoïste, redevient au contact de cette jeune fille, qui sera sa femme, un chrétien actif, jeune de cœur, et capable de convictions. Tout près de lui René, qui jamais n'a quitté le sentier du devoir, meurt violemment à la veille d'être heureux, et ce spectacle du sacrifice, supporté par une âme qui semblait à l'abri de ses atteintes, renferme encore une touchante leçon.

Les esprits sérieux aimeront ce livre, dans lequel il

est parlé avec respect de tout ce qui est honnête et utile. « Lionel, nous dit l'auteur, ne connaissait l'agriculture que de nom, et il était imbu de tous les préjugés qui ont cours dans le monde d'où il sortait. Aussi, en entendant son oncle développer ses théories appuyées sur les résultats donnés par la pratique, il s'étonnait. Était-ce donc un être inutile et inintelligent que celui qui, malgré sa fortune modeste, fournissait de l'ouvrage à tous ces bras, et qui rendait productif ce terrain stérile? Ce vieillard, vivant de sa vie austère et retirée n'était-il pas un membre mille fois plus utile à la société que lui, dont l'esprit s'endormait dans une vie molle et oisive, dont l'intelligence s'inutilisait, dont l'énergie s'émoussait dans le désœuvrement?

« Tout cela éveillait en lui un monde de pensées; l'air âpre et sain de la lande semblait ranimer en lui une puissance toute nouvelle de réflexion. Appuyé contre le tronc lisse d'un énorme hêtre, il creusait son passé, et y recherchait en vain un acte utile de quelque nature qu'il fût. »

Et je n'ai pas dit sans raison que la plume de l'auteur vaut parfois un pinceau : je n'en veux pour exemple que les trois lignes suivantes, par lesquelles je termine, et qui, dans leur brièveté, renferment tout un tableau de genre.

« Contre les marches sombres d'un escalier en spirale se détacha une silhouette de femme. D'une main elle relevait sa robe, et de l'autre elle s'appuyait contre la pierre, dans l'attitude d'une personne qui prépare une fuite. Et, de fait, un de ses pieds était déjà posé sur la première marche. »

Le *Plaisir des dieux* est une courte nouvelle publiée dans le même volume que le roman dont nous venons de parler. Nous y voyons la vengeance réprimée par la foi dans une âme tout d'abord inaccessible aux sentiments de mansuétude et de pardon. Ainsi, toujours fidèle à son principe de réhabilitation morale, l'auteur, ingénieux à varier les événements qui forment la trame de ses récits, se plaît à conduire invariablement ses héros vers un but unique qui est Dieu.

MON SILLON.

Mon Sillon. Six grands garçons groupés autour de leur père, agriculteur laborieux, et de leur mère, qui leur a fait une jeunesse chrétienne, telle est la famille Després.

Les gars vont atteindre à l'âge d'homme ; l'un est sur le point d'entrer dans les ordres sacrés, et les cinq autres ont déjà nettement affirmé leur vocation. Du reste, la paix et l'accord règnent dans cet intérieur où la beauté des âmes ne le cède pas à la vigueur des corps. « Il arrive ainsi très-souvent, dit l'auteur, que ce sont les forts qui sont doux. »

Il faut pourtant une ombre au tableau. Charles, l'un des fils, est sourdement rongé par cette ambition basse que soufflent les sens, et il part pour Paris. Avec lui, René Bonnelin, jeune clerc de notaire de l'endroit, qui avait été le collègue de Charles, prend le coche et gagne la capitale. Les voilà tous les deux partis du même point, et suivant en apparence une même route, pour atteindre deux buts opposés.

René, sans vocation pour le notariat, rêve de s'occuper d'industrie, et, comme Alfieri qui se fit poète par amour, ayant laissé derrière lui à Damper une affection pure et profonde qui sera l'étoile de sa vie, le voilà qui cherche à creuser son sillon.

Longtemps il fut rebuté dans ce Paris, peu clément aux vocations naissantes ; mais, dès le premier jour de son arrivée, nous l'avons vu écrire à sa sœur, la confidente de ses rêves :

« Je n'ai qu'un désir. Qu'un travail utile et conforme à mes aptitudes remplisse ma vie et la consume s'il le faut ; » aussi après un pareil aveu nous ne redoutons rien pour lui d'une inaction de quelques mois. Volontiers même nous le suivrons du regard dans ses excursions de touriste, à travers cette ville étonnante où le bien comme le mal se montre parfois avec des proportions gigantesques. « J'ai le cœur un peu triste, dit-il un jour, mais la tête est haute et le domine. Dans la vie nous ressemblons bien un peu au nageur. Plongés jusqu'au cou dans un océan de difficultés, de soucis, d'inquiétudes, nous avançons péniblement et nous luttons contre tous les courants ; mais notre corps seul est englouti, nos bras divisent vigoureusement l'eau et nous avançons, la tête libre et tournée vers le ciel. » « Attendre, dit-il encore, attendre, ma sœur, être patient !... Que c'est difficile à vingt-cinq ans ! »

Puis, le voilà qui observe Paris, et le juge tour à tour en philosophe et en artiste. « Paris a un défaut capital, il ne se tait jamais. Endormi ici, il veille là. La mort, cette grande silencieuse, a beau faucher, abattre, la vie machinale surabonde toujours. Ce qui frappe, ce qui

fatigue, ce qui plaît, ce qui use dans Paris, c'est cela, la surabondance de mouvement, l'excès de vie. Quand, dans ces rues presque trop encombrées de vivants, j'ôte mon chapeau devant un corbillard noir qui passe, emportant un être sans vie, je suis blessé du contraste. La mort, dans Paris, étonne comme quelque chose d'anormal. C'est comme la faiblesse et la maladie.

« Cette foule, ce flot qui roule, ne sont pas faits pour les faibles et les souffrants. On voudrait en écarter le vieillard, la femme malade, l'enfant débile, le malheureux infirme ! Mais, eux aussi aiment le vertige, ils s'y complaisent. Ma sœur, tu vis au milieu des visages doucement pétrifiés, simplement contents ou franchement joyeux de Damper, tu ne te figures pas ce que c'est que l'aspect général des physionomies dans Paris.

« Un mot le rend : la fièvre, la fièvre partout et toujours. Chaque machine humaine semble recevoir je ne sais quelle impulsion qui en fait marcher les mille ressorts. Chez les heureux, chez les forts, chez les jeunes, chez les étrangers, elle se dissimule, et quand elle se montre, elle ne déplaît pas, car elle s'appelle inexpérience, délire, joie, curiosité, vie. Chez les autres ! ah ! chez les autres, à l'extrémité de l'échelle du bonheur, elle est navrante !

« C'est que personne ici ne marche à son pas, tout le monde court. Mais pour courir, il ne faut pas que l'haleine manque. Et elle manque à beaucoup, hélas ! Le mouvement, le bruit, l'agitation réveillent en eux la vie, les galvanisent ; mais que cette vie factice est douloureuse ! Que d'hommes hâves, aux yeux sombres, à la barbe sale, au paletot troué ! Que de femmes aux traits

flétris, au regard ardent, à la robe souillée ! Hier, j'ai fait deux rencontres qui m'ont donné beaucoup à penser : une jeune fille, sale, déguenillée, s'était arrêtée devant un mur chargé d'affiches ; elle avait ramassé quelque part un chiffon de papier, et elle comparait les lettres qui s'y trouvaient avec celles de l'affiche. Pauvre ! pauvre jeune fille, elle était sans doute allée au théâtre, elle avait pris la fièvre parisienne, et elle désirait ardemment apprendre ce mystérieux langage imprimé qui frappait partout ses yeux. L'autre était moins jeune. Elle se glissait tête nue et grelottante le long des murs humides, se parlant tout haut, gesticulant avec force. Hélas ! cette pauvre imagination battait la campagne, échauffée par cette vie parisienne qui allume des convoitises de tout genre chez les plus déshérités. »

Je devrais m'excuser d'une aussi longue citation, mais j'ai dit plus haut quelle était la place que la philosophie doit occuper dans le roman, et je ne pouvais trouver un exemple mieux pensé, pour asseoir mon opinion. Je me refuse à parler plus longuement de Paris avec M^{lle} Fleuriot ; nous eussions retrouvé l'artiste sous l'écrivain, si nous l'avions accompagnée au jardin des Tuileries. « Ta lettre lue, dit René à sa sœur, j'ai arpenté pendant une heure l'allée que j'appellerais volontiers l'allée des *Désespérés*, d'après les statues qui en sont les muettes mais éloquents sentinelles. »

Le *Philopœmen* de David d'Angers reçoit ici son éloge brièvement exprimé, mais sincère, comme la statue du général Gobert se trouve signalée et décrite dans une autre lettre du jeune breton, qui vient de visiter en artiste et en chrétien la bruyante nécropole du Père-

Lachaise. J'avoue que l'éloge du grand artiste dont moi-même je voudrais recomposer la vie, m'a fait prendre en amitié toute particulière ce philosophique roman *Mon Sillon*.

Mais hâtons-nous dans cette critique. René entre enfin dans les bureaux d'un ingénieur, M. Brastard, et, promptement estimé selon sa valeur, il est sur le point de se procurer par le travail ce que la fortune donne à tant d'autres sans effort : une position.

Pendant ce temps, Charles Després, menant la vie à grand'guides, danseur émérite, causeur distingué, doit épouser la fille de M. Brastard.

René apprend que Charles a joué à la Bourse, s'est ruiné, et fait de son mariage une *bonne affaire*, pour rétablir l'équilibre dans ses opérations malheureuses.

René, cœur loyal, redevable de son bonheur présent à M. Brastard, ne peut supporter la pensée que cet honnête père de famille soit trompé par un intrigant. Il va droit à Charles, le somme de dire toute la vérité sur sa position, s'il ne veut pas que lui-même la révèle. Econduit, insulté par son audacieux compatriote, il découvre à l'ingénieur le danger qui le menace. En retour de ses avis courageux, il est brutalement jeté hors des bureaux qui étaient sa vie ; sans argent, sans défenseur, sans amis.

Fort de sa conscience, il attend.

Justice se fait à la dernière heure. M. Brastard apprend que ce qu'il avait cru une calomnie dans la bouche de son employé, n'avait été qu'une révélation opportune de la vérité ; il lui demande pardon, et lui laisse même entrevoir que la main de sa fille pourra

lui être accordée quelque jour, s'il le désire. René décline tout espoir de ce genre ; il a fait son devoir et n'en attend point de récompense.

Le crédit de M. Brastard lui fait rencontrer un industriel désireux d'établir une usine en province, et c'est à Damper, dans sa chère Bretagne, qu'il revient chef d'usine, et prêt à épouser sa fiancée d'autrefois, humble et vaillante bretonne comme lui.

Or, il y a tout un enseignement dans ce retour au pays, quand le pays est un village et quand celui qui en est sorti jeune homme, a posé le pied sur le sol brûlant de nos villes. La dépopulation des campagnes, qui ne le sait ? est un problème qui va s'aggravant chaque jour au détriment de la foi, des mœurs et du travail. C'est donc une leçon donnée à l'ouvrier que cet amour du pays natal chez un jeune homme ayant traversé de dures épreuves, et parvenu enfin à ce point décisif de la vie où il lui est permis de planter sa tente librement. Telle est l'explication du titre de l'ouvrage, titre modeste en apparence, et pourtant caractéristique, car tout homme devrait se rappeler à chaque heure de sa vie qu'il est tenu de bien tracer son *sillon*.

Je ne puis m'arrêter sans dire un mot de plus sur le sens artiste qui vraiment surabonde à certaines pages de ce livre.

« Elle s'accouda sur la fenêtre le plus naturellement du monde, dit l'auteur en parlant d'une jeune fille, et ainsi posée dans son attitude gracieuse, sous son rayon de soleil et son berceau de feuilles de vigne, elle aurait pu servir de modèle dans quelque fontaine allégorique représentant le Printemps souriant à l'Été. » Je ne suis

pas encore certain que ces lignes ne soient la traduction écrite de quelque toile de Quentin Matsys ou de Paul Potter.

Voici plus loin une miniature élégante aux teintes chaudes que j'attribuerais facilement à Crayer.

« A quelques pas derrière le fauteuil du vieillard, appuyée contre la boiserie sombre, et soutenant dans ses mains un bol de faïence bleue, d'où s'échappait une légère vapeur, une femme se tenait debout. Un rayon qui trouvait un passage de hasard à travers un petit carreau fraîchement remplacé dans la fenêtre poussiéreuse, mettait en lumière sa tête et la partie supérieure de son buste, et son immobilité était telle, qu'une personne arrivant du dehors eût pu croire un instant qu'elle avait un portrait devant les yeux. C'eût été un rayonnant portrait. »

Suivons l'auteur devant l'église Saint-Augustin, le plus récent ouvrage de l'éminent architecte Victor Baltard : « C'est une très-grande église du nouveau Paris sur laquelle beaucoup de gens formulent des critiques qui ne t'amuseraient pas, écrit René à sa sœur. Ce qui t'intéresserait, ce seraient les grands évêques, les prophètes au front pensif ou au regard inspiré, qui la décorent extérieurement. L'un d'eux produit entre ses deux colonnes un très-grandiose effet. Je verrai longtemps sa tête chauve sur laquelle il avance un pan de son manteau, les orbites creux de ses yeux, son front bosselé de rides. Il regarde les passants, et il y a une pensée de curiosité étrange au fond de son regard. Les autres sondent les grands problèmes ou se perdent dans leurs extases; lui, voit, étudie les grains de poussière animée qui fourmillent à ses pieds... »

Certes, c'est bien ainsi qu'on développe le sens observateur chez les intelligences tant soit peu diligentes. Des tableaux et des réflexions de cette nature élèvent l'âme et la rendent meilleure, parce que tout y est profit pour l'esprit. Souhaitons au peuple cent volumes par an de cette portée morale, et son retour vers tout ce qui est noble et bon ne se fera pas attendre.

SANS BEAUTÉ.

Sans Beauté. Ce livre est moins un roman qu'une savante analyse des douleurs et des mécomptes que peut rencontrer dans la vie une jeune fille à qui la nature a refusé sa part de beauté. Il n'y a pas d'hommes beaux ; l'harmonie des traits capable de produire l'amour est le privilège de la femme, et nous savons tous l'importance qu'elle attache à ce sceptre fragile qui lui tient lieu de force. Etre laide pour une femme, c'est quelque chose de plus qu'être pauvre pour un homme. La beauté ne s'acquiert pas, l'argent se gagne toujours ; puis, d'ailleurs, si l'homme pauvre peut être brave et honnête, cela lui suffit ; et l'or, qui se pèse, ne vaudra jamais à ses yeux cette fortune impalpable, dont la libre possession n'est point soumise aux retours du temps.

M. Emile Augier, dans ses meilleurs jours, a choisi le même thème que M^{lle} Fleuriot, et, ce qu'elle a renfermé dans un livre, lui, l'a transporté sur la scène. Mais, bien que *Philiberte*, ou *la laide* soit une des plus charmantes conceptions du poète, je lui préfère encore *Sans Beauté*.

La première de ces deux œuvres est écrite avec l'esprit, c'est le cœur qui domine dans la seconde.

M. Perceval reste veuf avec une enfant qu'il confie aux soins d'une vieille tante. Quelque temps après, remarié à une anglaise dont il a fait la rencontre dans la société bruyante de Paris, il amène sa jeune femme dans sa propriété de Ville-Daniel, en Bretagne. Sitôt installé, il rappelle sa fille alors âgée de 7 ou 8 ans.

Gabrielle, c'était son nom, était fort laide. M^{me} Perceval dédaigna de s'occuper de l'enfant dont le caractère entier ne se plia pas aux traitements maladroits de sa hautaine belle-mère.

C'est dans cette première partie de l'ouvrage que l'analyse est poussée jusqu'au naturel le plus frappant, et si toutes les jeunes femmes chargées du soin d'un enfant qui n'est point le leur, pouvaient connaître les pages instructives que M^{lle} Fleuriot a écrites en pensant à elles, il y aurait, croyons-nous, de profondes réformes apportées dans plus d'un ménage. Gabrielle, entre au couvent, d'où elle sort jeune fille. Elle doit se marier avec son cousin René du Bressy, lorsqu'un nouveau personnage entre en scène ; c'est Sara, une amie de pension de Gabrielle, et la propre sœur de M^{me} Perceval, sa belle-mère. Sara est d'une éclatante beauté, et pendant une courte maladie de Gabrielle, son fiancé René du Bressy, dont les visites à la Ville-Daniel sont devenues quotidiennes, se trouve tout-à-coup amoureux de l'agacante jeune fille.

Les souffrances morales de l'héroïne à la vue de la préférence dont elle mesure la portée, sont étudiées et décrites avec une rare habileté. C'est pour le lecteur

sérieux, pour le philosophe, la seconde partie de l'ouvrage, et les personnages étant alors tous de même taille, la peinture de leurs luttes est palpitante d'intérêt. Cette jeune fille qui pleure en secret de se voir délaissée pour une question d'harmonie dans les traits, est superbe de noblesse sous la plume de l'écrivain. Nous avons étudié l'enfant, voilà que la jeune fille nous est apparue, et, tout à l'heure, la femme forte va se révéler à nous.

Sara épouse René du Bressy et l'entraîne à Paris. M. Perceval est mort ; sa femme a suivi en Angleterre quelque vieux lord qu'elle finit par épouser. Peu après René du Bressy est ruiné, et Sara reste seule, sans fortune, sans appui, avec un chétif enfant qui lui est né. Vers qui se tournera-t-elle dans sa détresse ? Vers Gabrielle, la laide mais l'excellente bretonne, qui la recueille et la soigne comme une sœur. C'est entre ses bras que Sara vient mourir. Je renonce à dire l'émotion du lecteur en parcourant ces pages délicieuses, faites de cuisants souvenirs, d'oubli et d'inépuisable charité.

Elle, morte, son enfant grandit habituée aux délicates attentions de celle qu'elle ne cesse d'appeler *maman Gabrielle*. René revient au pays, et les années parvenant peu à peu à cicatriser des plaies trop vives au début, voilà que ce jeune homme, vaincu par tant d'amour, reprend son roman d'autrefois, dont il fera pour le coup une douce réalité : il épouse Gabrielle.

Et c'est de la sorte que l'auteur laisse encore à sa lectrice une aimable leçon : elle lui montre tout ce qu'il faut porter en soi de désintéressement et de

chaude affection, avant d'accepter le rôle toujours délicat de belle-mère.

MARQUISE ET PÊCHEUR.

Marquise et Pêcheur est le titre d'un volume qui renferme quatre nouvelles d'inégale importance.

La jeune marquise de Montaillé, retirée du monde après des revers de fortune, vit dans un humble château sur quelque grève bretonne, entre sa petite fille Alice et son mari. Non loin d'elle, une femme de pêcheur est mourante. Le père est parti; on le dit naufragé, et personne ne peut recueillir l'enfant âgé de quelques mois à peine, que va laisser orphelin la mort de Madeleine. M^{me} de Montaillé visitait chaque jour la malade. Sans revenus pour elle-même, elle prend à sa charge l'enfant du matelot, et Madeleine meurt tranquille, pendant que la marquise emporte son fils en le réchauffant. Mais la charité de la noble femme ne devait pas s'arrêter là. Alice, sa fille, était bien venue et en âge d'être sevrée; elle la priva de son lait pour le donner à l'enfant du pauvre.

Il fallait s'attendre à de graves objections de la part de M. de Montaillé, et ce fut ce qui arriva; mais sa jeune femme s'y prit d'une façon très-adroite pour l'amener à recevoir ce deuxième enfant sous son toit. C'est une scène qu'il faut lire en entier que celle où M^{me} de Montaillé fait à son mari l'aveu de ses projets. On ne saurait en quelques lignes donner le juste sentiment de toute la poésie intime que l'auteur a déposée dans cette partie de son livre. C'est à peu de chose près,

en changeant les personnages, la scène magistrale des *Pauvres gens*, dans la *Légende des siècles*, et la prose de M^{lle} Fleuriot n'est pas moins émouvante que les vers de Victor Hugo.

Cependant Guillaume, le matelot, celui qu'on croyait mort, reparait au pays après une longue traversée. Sa porte est fermée, et l'herbe pousse sur l'étroit sentier qui mène à la cabane de la Roche-Longue ! Il s'enquiert du sort de sa femme et de son enfant : on le renseigne, et bien vite il accourt chez la marquise. Le tableau de la reconnaissance de ce rude marin est encore une scène superbe qui appelle des larmes.

Claude grandit et devient, à l'école de son père, un vigoureux pêcheur. Alice grandit aussi, et un jour qu'elle s'était aventurée sur les grèves, pour recueillir des coquillages, la marée survint et l'emporta.

Déjà la pauvre enfant affolée perdait pied, et, dans quelques secondes, elle allait mourir, sans le dévouement précoce de son frère de lait, qui vole à son aide et la saisit dans ses bras au péril de sa propre vie. Puis Guillaume survint lui-même aux cris de M^{me} de Montailié, qui se tordait de désespoir sur la plage, et il sauva les deux enfants.

Il y a dans ces pages un souffle de sacrifice qui élève l'âme, et l'on se sent heureux des compensations terrestres accordées par Dieu à cette mère charitable et chrétienne.

C'est à peine si l'on remarque que le profil de M. de Montailié n'est pas assez fermement accusé dans ce délicieux tableau de genre, qui n'a que des gens honnêtes pour personnages à chacun de ses plans.

Matoche la maudite est une courte légende bretonne à laquelle il serait superflu d'accorder plus d'importance qu'elle n'en mérite. Elle n'a que quelques pages, et le lecteur peut en retirer un enseignement sur le respect que l'on doit avoir de la parole donnée.

Deux Destinées nous présente deux jeunes gens, fiancés l'un à l'autre par la mère de la jeune fille, alors qu'elle était sur son lit de mort. Blanche de Plainville, heureuse de la promesse qu'elle vient de faire à sa mère, porte toutes ses pensées vers le noble jeune homme qui sera son mari. C'est Raoul de Chaillant, brillant officier de notre armée. La guerre d'Orient se déclare, et Raoul meurt glorieusement pour la France. — Que pensez-vous que fera la jeune fille ? — Elle l'oubliera, dites-vous ; c'est du moins l'issue naturelle de toute peine de cœur, et peu d'années après son premier chagrin, nous la verrons épouser quelque gentilhomme...

— Vous vous trompez, l'auteur a trop de tact pour en agir ainsi avec ses personnages. Blanche se fait religieuse, et c'était en effet le seul baume possible à sa douleur. Lorsqu'un cœur noble est demeuré plein d'une pensée, d'une image bien-aimée, pendant de longues années, si la mort vient brusquement rompre le charme, Dieu seul est capable de combler l'immense vide qui se fait à tout jamais dans cette âme.

La vie édifiante et cachée de M^{lle} de La Vallière serait une preuve historique de cette vérité, s'il était besoin de preuves pour avancer que l'auteur qui nous occupe possède à un haut degré la connaissance du cœur humain.

Une heure d'entraînement est une rapide nouvelle que plus d'un lecteur du grand monde trouvera romanesque parce qu'il n'en comprendra pas le sens éminemment élevé. Adrien de Kerdour, sur le point d'épouser Emma Rivarieu, se rend de la Bretagne à Paris, pour hâter la corbeille de sa fiancée. Un ami le rencontre et l'entraîne dans une maison clandestine : une heure après, il était ruiné. Loyalement et sans retard, il informe son beau-père de l'événement qui l'atteint, et le mariage est rompu. La jeune fille s'en attriste ; elle serait assez riche pour deux, pourvu que son mari consentît à vivre en province. Elle fait observer à son père qu'Adrien s'est montré plein de délicatesse en l'instruisant d'un moment de faiblesse, la veille même de leur union ; un jour de silence eût pu le sauver en lui assurant une fortune à la place de celle qu'il venait de perdre. M. Rivarieu réfléchit, prend en considération le bonheur de sa fille qui aime ce jeune homme, et, quand il a bien constaté que son gendre n'est pas joueur, qu'il est tombé dans un piège qu'on lui tendait, le mariage se conclut. Et, cet amoindrissement de fortune qui pour tant d'autres eût été une douleur et un ennui, parce qu'il les privait du séjour tumultueux de la capitale, fut au contraire pour ces gens simples de cœur le principe de leur bonheur terrestre. Il leur apprit à goûter cette vie modeste et utile que la province rend toujours facile, et dont le poète romain disait si justement : *aurea mediocritas*.

UN CŒUR DE MÈRE.

De toutes les œuvres qu'a laissées Mme Emile de Girardin (Delphine Gay), je n'en connais pas de plus simplement émue que son drame en un seul acte : *La joie fait peur*. L'histoire en est demeurée vivante dans tous les esprits. Veuve et mère, une femme a ouï dire que son fils était mort dans un naufrage. Ce fils revient, et l'entourage de la mère désolée redoute, pour son cœur et pour sa tête, le coup terrible que va lui porter ce retour depuis longtemps inespéré. La joie fait peur.

Il n'y a pas loin du récit touchant de Delphine Gay au roman de Mlle Fleuriot intitulé : *Un cœur de mère* ; dans l'un et l'autre ouvrage, une femme en larmes occupe le premier plan, mais le romancier a poussé plus loin que le poète dramatique l'analyse du cœur humain, car, Mme Garnier, après avoir appris par un journal la mort de son fils, jeune officier de l'armée d'Italie, et se trouvant tout à coup en face de lui, tombe folle. Un aliéniste distingué consent à lui donner ses soins, et le type plein de rudesse et de bonté de ce vieux médecin, forme un charmant épisode dans ce livre de quelques pages. L'ingénieux traitement qu'il applique à la malade, la métamorphose qu'il fait subir au jeune homme, la joie qu'il éprouve en rendant une famille heureuse, toutes ces choses le font aimer du lecteur, bien autrement que Mme de Girardin n'a su faire à l'égard de Noël.

Ajoutons que les pensées chrétiennes ne sont point exclues, bien entendu, de ce récit où l'intrigue est ce-

pendant si mouvementée, qu'elle laisse à peine place aux réflexions de l'auteur. L'amour filial, mis en regard de l'amour maternel, n'est pas inférieur à celui-ci en tendresse, et ce n'est point par un hasard heureux que l'auteur a conçu son œuvre ainsi, mais bien avec une intention louable, dont la critique doit lui tenir compte, car le personnage d'Arthur Garnier pourrait servir d'exemple à plus d'un fils.

Quand nous avons ouvert le trop court volume que M^{lle} Fleuriot intitule : *Le premier Tableau*, nous n'avons été surpris ni du ton de l'ouvrage, ni de son existence. Ce que que nous avons lu jusque-là de l'auteur d'*Yvonne de Coatmorvan* nous avait révélé ses préférences très-marquées pour les arts du dessin.

Le premier Tableau était donc une œuvre attendue, pressentie depuis longtemps, et nous l'avons saluée comme un délicieux croquis, relégué dans un coin de la galerie, et qui semble avoir été dessiné par l'auteur dans une heure de loisir et de délassement.

Maurice Davenant est pauvre; il grandit entre sa mère et sa sœur, et parvenu à l'âge d'homme il se sent artiste. Paris l'enlève à sa famille, mais, on le sait, les jeunes vocations sont soumises à de rudes combats dans cette capitale insouciant qui brûle tout ce qu'elle n'adore pas : et ses dieux sont l'argent et la gloire.

Notre ami, car, au bout de trois pages, nous nous étions attaché à ce jeune homme qui nous rappelle plus ou moins notre portrait à vingt ans, notre ami tombe malade. Un riche personnage, Léonce de Dangeard, vient lui rendre visite et trouve un prêtre à ses côtés,

dans sa froide mansarde d'artiste. Il offre au malade quelque argent, mais afin que le livre soit utile au lecteur jusque dans ses plus petits détails, Maurice n'accepte pas ce secours extraordinaire; il se relève péniblement de sa maladie, suite de trop grandes privations, et gagne avec son pinceau, comme peintre de portraits, l'argent nécessaire à l'achèvement d'une grande et superbe page d'histoire qu'il destine au prochain Salon.

L'auteur n'a qu'un but bien indiqué dans tout ce qu'il écrit : demeurer dans la vie réelle pour ne jamais induire en erreur le public qu'il veut distraire en l'instruisant. C'est pourquoi ses personnages ne sont point dispensés de souffrir, et leur vie n'offre pas l'exemple de ces étonnantes fortunes, de ces bonheurs princiers dont les romans en renom sont remplis, et qui ne peuvent que fausser les imaginations faibles, qu'ils détournent du milieu naturel et pénible dans lequel agit l'humanité. Maurice Davenant se présente au Salon et y remporte un succès marqué, mais avant même qu'il ait pu jouir de son triomphe, une lettre pressante l'appelle au chevet de sa mère qui se meurt. Léonce de Dangeard, son meilleur protecteur et son ami, part avec lui. Les premiers instants de séjour en Bretagne sont attristés par la mort de M^{me} Davenant, il y a là plusieurs scènes à lire dans le texte original : l'analyse n'en pourrait être faite convenablement, tant l'auteur y a déposé de délicatesse et de fraîcheur.

A dater de ce retour momentané, la scène change, et Louise Davenant, la sœur de notre peintre, devient le principal personnage du livre. Mais, pour la présenter

au lecteur, je demande la permission d'emprunter à M^{lle} Fleuriot ses propres paroles. Nous allons être témoins d'une scène toute simple qui s'était passée naguère entre Louise et son frère, alors que ce dernier comptait à peine vingt ans, et le jour même de son départ pour Paris.

« En entrant dans la cuisine, où Maurice espérait trouver sa sœur, il se prit à sourire en voyant le tableau qui s'offrait à lui.

« La porte vitrée qui donnait sur une petite cour, précédant le jardin, était ouverte.

« Une jeune fille y apparaissait ; un de ses bras était passé dans l'anse d'un panier, dans lequel elle puisait de sa main restée libre, et on la voyait répandre autour d'elle une poignée de grains que des poules avides et de gracieux pigeons aux pieds roses, s'empressaient de becqueter.

« Légèrement penchée en avant, on ne voyait d'elle qu'une taille frêle et souple, et de magnifiques cheveux noirs négligemment relevés, et dont la masse tombait à demi sur son cou. Mais elle fit tout à coup un mouvement pour chasser un coq de basse-cour, qui éloignait impitoyablement les plus faibles à grands coups de bec, et elle se trouva dans l'espace éclairé par un rayon de soleil qui s'allongeait jusqu'à cet endroit.

« C'est alors que Maurice apparut sur le seuil de la porte.

« La jeune fille sembla deviner sa présence, car elle se redressa et tourna les yeux vers lui...

« Que fais-tu là, Maurice ? demanda-t-elle en secouant son panier, dont les derniers grains tombèrent en

pluie sur le plumage bigarré de ses pensionnaires.

« — Je te regarde, ma sœur, répondit en souriant le jeune homme. Un peintre, tu le sais, trouve partout des sujets de tableaux.

« — Oh ! fit Louise avec un frais éclat de rire ; mes poules, mes pigeons et moi, ne pouvons prétendre à cet honneur.

« — Pourquoi pas ? Rosa Bonheur n'est-elle pas devenue célèbre seulement par ses animaux ? Il y avait là, tout à l'heure, et je te le jure, un charmant sujet pour un tableau de genre. Le cadre est pittoresque, les prairies sont si vertes en ce moment, et la petite cascade si écumeuse ! Sur le premier plan, tu apparaîtrais enveloppée dans ton rayon de soleil et inclinée vers ces gentilles bestioles, que de très-bons peintres n'ont pas dédaigné de reproduire sur leurs toiles... »

Comme on vient de le voir, Louise Davenant avait la grâce et la distinction en partage, et lorsque son frère, à Paris, composa son premier tableau pour le Salon, ayant à présenter *Esther aux pieds d'Assuérus*, il se souvint de sa sœur ; et, l'amour guidant son pinceau, Louise Davenant, sans cesser d'être elle-même, apparut transfigurée sous les traits de l'intéressante juive, qui obtint jadis du roi de Perse le pardon des douze tribus. Ainsi que la jeune Esther, dont le nom signifie *cachée*, Louise avait vécu dans l'ombre auprès de sa mère, charitable et pieuse, sans ambition et sans regrets.

La vue de cette belle et honnête personne produisit l'effet d'une révélation sur Léonce de Dangeard qui déjà n'était plus très-jeune ; et, sans hésiter davantage,

lui offrant son titre et sa fortune en échange de ses vingt ans, il cimentait l'affection qui l'unissait à Maurice en devenant son beau-frère.

Singulier dénoûment, et qui n'est point dans les allures accoutumées de l'auteur. Rarement dans ses livres les bergères deviennent princesses ; M^{lle} Fleuriot ne flatte pas l'envie : elle sait que c'est la plaie du pauvre et elle n'a garde de l'élargir par des tableaux inventés en dehors des situations ordinaires de la vie. Mais, que l'on y regarde de plus près, et l'on verra qu'ici le blâme serait déplacé sous la plume du critique. Si Louise Davenant se trouve tout à coup enlevée à sa position modeste, et en possession d'une fortune et d'un nom qu'elle n'avait pas le droit d'espérer, n'oublions pas qu'elle n'a point rêvé ces splendeurs relatives ; elle était heureuse et contente de la place que Dieu lui avait faite, elle ne demandait rien, elle n'avait pas d'ambition. Le bonheur qui est venu à elle est un bonheur gratuit, et pas un jeune lecteur en quête d'avenir ne pourra trouver dans cette élévation subite une réponse et un encouragement à ses rêves. La fortune ici couronne une existence calme que les rêves n'ont jamais troublée. Je vois plutôt un enseignement dans l'exemple de Léonce de Dangeard qui descend quelque peu de sa place, en mémoire de services anciens, rendus par le père de Louise à ses propres parents, et qui, arrivé à l'âge mûr, *dimidium vitæ*, trouve que c'est encore une chose rare que de rencontrer sur une même tête la jeunesse, la beauté, l'intelligence et l'amour tel qu'il fleurit au soleil bienfaisant de la foi chrétienne.

« Quand je me recueille en moi-même, dit Louise

Davenant, et que je compare la pauvreté, l'isolement, qui devaient être notre partage, avec notre position présente, je me sens le cœur envahi par une reconnaissance immense envers la Providence, et je me demande ce que nous avons fait pour mériter tant de bonheur.

« — Rien, dit Maurice, dont l'œil rêveur était fixé sur le firmament azuré, mais oublies-tu, Louise, que notre mère était une sainte sur la terre, et qu'elle est maintenant une sainte au ciel ? »

C'est ainsi que se termine l'ouvrage.

LA GLORIEUSE.

Nous venons de voir un homme cherchant l'honneur et le repos de sa vie au-dessous du rang où le plaçait sa fortune ; voici maintenant un spectacle moins consolant, celui d'une femme d'ouvrier élevant sa fille dans un milieu qui n'est pas le sien, et lui ménageant pour l'avenir le dégoût du travail, les rêves insensés et une mort précoce après de violents chagrins. *La Glorieuse* (c'est le titre du livre) est une étude d'une réalité saisissante et en même temps d'une grande hardiesse. L'auteur a poussé l'analyse de son sujet jusqu'aux extrêmes limites, sans jamais écrire un seul mot, ni suggérer une pensée dont le lecteur le plus chaste eût à rougir.

C'est un livre d'actualité, et je le voudrais dans toutes les mains d'ouvriers parvenus à une aisance relative. Sous une forme attrayante, il offre une grande leçon d'éducation à tous les hommes, fils de leurs œuvres, et qui, partis d'un rang modeste, veulent que leurs enfants

grandissent et vivent plus tard dans une sphère plus élevée, dont les exigences ne leur sont point connues. L'instruction n'est pas une arme vulgaire, et pour charger de jeunes mains de ce puissant et redoutable levier, il faut auparavant savoir dans quelles limites il sera permis plus tard à la personne que l'on élève, de se servir de la science, surtout s'il s'agit d'une femme. Un homme déclassé se tire de peine avec de l'audace ou du savoir-faire, une femme, dans les mêmes conditions, a bien rarement le même bonheur.

Abandonnant la plume du conteur pour celle de l'historien, M^{lle} Fleuriot termine le volume de *La Glorieuse* par le récit attachant de *Deux Fêtes populaires*.

L'une est le couronnement de Notre-Dame-d'Espérance à Saint-Brieuc, fête nationale et chrétienne qui remua toute la Bretagne il y a quelques années.

L'autre est l'inauguration de la gare de Brest et le baptême de la frégate cuirassée, *La Gauloise*.

Les quelques pages où sont renfermés les gracieux épisodes de ces fêtes solennelles, présentent un ensemble de faits que l'on aime à méditer. En effet, tandis que l'Église est ailleurs en butte à tant d'outrages, elle nous apparaît encore, en Bretagne, comme l'inséparable compagne du peuple, de l'industrie et des arts qu'elle vient bénir.

Dieu veuille que ce soit un présage, et que la France, si rudement secouée par des guerres sanglantes, voie tout son peuple, à l'exemple de la presqu'île bretonne, se rallier bientôt sous un drapeau de foi, de paix et de progrès.

NOTRE PASSÉ.

La Glorieuse, avons-nous dit, est un traité d'éducation à l'usage de la petite bourgeoisie. Voici que dans son livre *Notre Passé*, la même thèse est reprise par l'auteur, avec de nouveaux arguments qui, cette fois, s'adressent à la classe la plus élevée. Trois nouvelles, également attrayantes, sont autant de plaidoyers en faveur d'une triple cause que l'auteur veut gagner après avoir convaincu son lecteur. La première qui s'intitule *Trop heureuse*, s'adresse aux jeunes filles riches et désœuvrées. Elle a pour but de faire apprécier le bienfait du travail. La seconde, le *Rêve de l'Oncle Maurice* pourrait bien avoir pour thème le sujet éternel qui fait le fond du *Banquet* de Platon, avec cette différence essentielle que l'écrivain moderne n'a rien mis dans son œuvre qui ne puisse être lu et compris par son lecteur, quel qu'il soit. Si dangereuse qu'elle ait été, la passion de l'oncle Maurice, alors qu'il était étudiant, n'a rien eu que de chaste et d'avouable ; mais pendant ses vieux jours, il raconte avec une grâce pleine d'émotion, les périls que lui ménageait ce beau rêve, dénoué tragiquement par la mort prématurée de celle qu'il eût voulu appeler sa fiancée !

La dernière nouvelle a pour titre : *Contre une Vocation*. C'est plus qu'une nouvelle, c'est un drame. Tout y est palpitant de vérité. Il n'y a pas un des ridicules reproches que nous entendons chaque jour à l'adresse des couvents, qui n'ait été relevé et victorieusement combattu par M^{lle} Fleuriot. Cette partie de son livre est des plus achevées. Il y a des scènes reposées qui

rappellent de loin *le Village* d'Octave Feuillet, le meilleur de ses proverbes, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre. Comme lui, l'auteur de *Notre Passé* met en scène deux hommes d'un âge mûr, anciens amis de collège, et l'un d'eux est un esprit fort. Toutefois les rôles sont changés, c'est le voyageur, l'homme du dehors qui voit juste, et c'est le villageois qui s'est faussé l'esprit avec les tirades anti-religieuses de son journal. La conversion n'en sera que plus difficile, mais l'auteur ne recule pas devant l'obstacle. Moins sincère que le Rouvière du proverbe, Taverdan ne reviendra pas lui-même sur ses préjugés; il lui faut un grand coup pour l'émouvoir et l'éclairer. C'est alors que le drame, un vrai drame avec ses épouvantements parfaitement amenés et conduits, présente le tableau des châtiments qui peuvent être réservés, même dans le temps, aux âmes restées sourdes à l'appel de Dieu.

LES PRÉVALONNAIS.

Les Prévalonnais, scènes de province, est une étude de mœurs d'une grande beauté. Il ne faut pas chercher dans les deux volumes de cet ouvrage le cadre et l'intrigue qui d'ordinaire sont le fond d'un roman. Les scènes nombreuses qui se déroulent sous l'œil du lecteur ont bien pour théâtre habituel le village imaginaire de Prévalon, en Bretagne, mais deux générations de personnages se succèdent dans le cours du livre. Au milieu d'incidents coordonnés avec art, tous les types sont mis en lumière. Il y a surtout comme héros principal une figure d'avare que Molière eût voulu connaître. Je ne crois pas écrire une phrase banale en disant que la plus

grande partie des détails qui servent à faire ressortir ce personnage, d'une réalité vivante, ne se retrouveraient ni dans Plaute, ni dans Molière, et que ces deux poètes se seraient certainement applaudis de les avoir inventés. L'analyse poussée jusqu'à ses extrêmes limites ne cesse pourtant jamais d'être de bon goût, et le châtement par lequel se termine brusquement la vie honteuse de l'avare, donne à cette étude une haute portée morale. L'Harpagon de Molière est désespéré qu'on lui ait ravi son or; Jérôme Villéandré s'apprête une nuit à compter les rouleaux de sa cassette, et pour être bien seul, il a verrouillé toutes les portes. Le coffre-fort est ouvert, les sacs sont dénoués, les pièces d'or remuées avec soin font à peine entendre ce léger bruissement, si doux à l'oreille du capitaliste par vocation. Mais un bruit insolite effraie notre homme, et tout à coup une face humaine apparaît de dessous le lit de l'avare. C'est un fort matelot dont la mère, vieille et infirme, était morte la veille, après avoir été jetée hors de sa cabane, qu'elle n'avait pu payer au sordide receveur de Prévalon. L'avare se trouble et veut appeler à son aide, mais son débiteur est là qui le bâillonne et le lie fortement, puis sous ses yeux, ô supplice ! il plonge sans compter dans les piles d'or, jusqu'à ce qu'il ait rempli un énorme sac qu'il emporte avec lui. Le lendemain, la justice fit ouvrir la maison de Jérôme : on trouva dans une pièce du rez-de-chaussée le sac d'or du matelot, qui était un honnête garçon, et qui jugeait avoir assez fait puisqu'il avait effrayé le meurtrier de sa mère.

L'avare fut trouvé mort de désespoir au milieu de ses sacs ouverts et en désordre.

Le résumé même succinct de ce remarquable ouvrage exigerait bien des pages, et je ne puis raconter les événements qui se pressent sous la plume de l'écrivain. Mais pour donner une juste idée de la perfection de détail qui caractérise ce beau livre, que son auteur a dû caresser, je veux lui emprunter un court dialogue dont les héros se trouvent être deux adolescents : Paul et Virginie à quinze ans.

« Claire Beautier, un paquet d'herbes à la main, était debout appuyée contre un saule, au tronc tortueux et crevassé.

« — Que fais-tu là ? demanda Joseph, qui en quelques bonds l'eut rejointe.

« — Tu le vois, je cherche du cresson d'eau. Papa l'aime beaucoup, il y en a de très-bon dans le ruisseau ; seulement il est sale, je vais le trier et le laver. Veux-tu m'aider ?

« Joseph, sans répondre, alla s'asseoir près d'elle sur l'herbe, à l'ombre du plus beau saule dont les branches pressées, dressées verticalement, formaient de loin comme une épaisse gerbe de verdure.

« — Les Dartel m'ont-ils reconnue ? demanda Claire tout en faisant son triage.

« — Oui. Pourquoi t'échappes-tu toujours comme ça ?

« — Parce que je suis sauvage et qu'ils me font peur.

« — Oh ! par exemple ! »

Claire regarda Joseph, et, se penchant pour tremper dans l'eau du ruisseau un brin de cresson, lourd de boue :

« C'est comme cela, reprit-elle, il n'y a que toi qui ne me fasses pas peur. Quand tu es arrivé, je me défiais, je te trouvais si grand ! mais j'ai vu que tu étais resté aussi prévalonnais que moi, et maintenant, comme autrefois, je te regarde comme mon frère.

« — Et moi comme ma sœur. Tiens, Claire, je t'aime comme Titine, pareil, et je suis bien aise de te voir quitter tes airs réservés et tes mines de grande personne.

« — Devant moi tu n'es pas timide, n'est-ce pas, Joseph ?

« — Non.

« — Ni moi devant toi, et je te parle, tandis qu'avec les autres je ne sais que dire. Toi seul, vois-tu, Joseph, es resté le même ; les autres ont changé. Pourquoi n'avons-nous pas fait comme les autres ? Je n'en sais rien. C'est peut-être parce que nous sommes plus simples qu'eux.

« — Plus simples, oui, dit Joseph en secouant la tête, mais entendons-nous, ma chère.

« — Je ne veux pas dire plus sots, reprit Claire en souriant finement. Mais nous sommes timides et pas façonnés. Alors ils nous regardent du haut de leur aplomb, et cela déconcerte.

« — Je ne veux plus être timide, dit résolument Joseph.

« — Tu le seras toujours à Prévalon. C'est l'habitude du monde qui triomphe de cela. Avec les Prévalonnais que je vois fréquemment, je ne songe pas à m'intimider. Il est vrai que la plupart n'ont rien d'intimidant. Mais avec les étrangers quels qu'ils soient, mais surtout avec

ceux qui ont dans les manières, dans le regard ou dans la voix, je ne sais quoi qui plaît et qui impressionne, parce que cela révèle les natures vraiment délicates, les intelligences vraiment distinguées, avec ceux-là je demeure bâillonnée, et j'ai beau me révolter au dedans, mon cœur va son train et bat d'une façon absurde. Il faut le dire, je me trouve rarement exposée à ce supplice, qui pourrait, je le sens, se changer en une grande jouissance, si j'osais davantage. Mais, continua Claire, en s'interrompant elle-même, n'est-ce pas une mouche qui vogue sur cette branche? Pauvre bête! ses petites pattes sont prises dans ce feuillage gluant et elle navigue malgré elle; comme elle se débat! Tiens ma robe, Joseph, empêche-moi de glisser, je vais la sauver.

« Elle se pencha, saisit la branche et la rejeta sur l'autre bord. Mais son mouvement avait été brusque et un cahier cartonné tomba de la poche de son tablier dans l'eau.

« Joseph, par un geste aussi rapide que la pensée le repêcha.

« — Tiens! dit-il, en essuyant à son pantalon de cou-til le carton qui ruisselait d'eau, tu t'amuses à faire des recueils de poésies. Je les aime beaucoup les recueils de poésies. Tu permets, Claire?

« — Non, dit Claire d'un ton bref en saisissant précipitamment le cahier par l'autre bout.

« Mais Joseph ne lâcha pas.

« — Tu as rougi? s'écria-t-il; ces vers sont de toi, je les lirai.

« — Joseph c'est mal; tu es un indiscret, dit Claire qui devenait plus rouge.

« — Et toi une trompeuse. Tu m'appelles ton frère, et tu me caches tes secrets. Si Titine faisait des vers, elle me les montrerait bien, va.

« — Non... car tu te moquerais !

« — Quant à cela, j'ai bien permis qu'on se moquât des miens.

« — Ah ! tu en as fait aussi ?

« — Trois pièces... »

Nous avons montré plus haut avec quelle vigueur l'écrivain a su peindre l'avarice : l'idylle qui précède est une preuve de la délicatesse de pinceau qui règne en plusieurs parties de son œuvre.

L'ONCLE TRÉSOR.

L'Oncle Trésor est le surnom d'un oncle d'Amérique qui revient en France, précédé par la renommée d'une fortune colossale. La course aux écus se trouve présentée dans ce livre sous une forme des plus attrayantes. Un neveu dépensier et une nièce ennuyeuse, forment pendant de longues pages un duo d'une vérité saisissante, mais à côté de ces types égoïstes, le dévouement, l'abnégation silencieuse, l'affection désintéressée, occupent une large place dans la personne d'une jeune fille. Comme il advient toujours dans la vie, ce sont les violents et les tapageurs qui triomphent tout d'abord, et M. Bérrouville, *l'Oncle Trésor*, se laisse surprendre aux apparences ; puis, le jour se fait, et les déshérités de la première heure deviennent les heureux au moment décisif, parce qu'ils sont doux et humbles de cœur. C'est ainsi que l'auteur, toujours philosophe et chrétien, a su faire passer dans ce livre, en lui donnant un vêtement

moderne, le beau précepte évangélique : *Beati mites et humilés corde.*

Nos Ennemis intimes est le titre d'une courte et rapide nouvelle où la faiblesse d'un mari amène sa femme à préférer la vie parisienne à la vie de province qui lui est commandée par sa position. L'ennemi intime, après les complaisances du mari sans prévoyance, c'est un mauvais livre et plus tard une soubrette. Mais la foi jetait encore quelques lueurs vagues dans cette maison troublée, et, au premier enfant, la joie rentra dans le foyer qui ne fut plus témoin que du bonheur intime d'une honnête famille.

SOUVENIRS D'UNE DOUAIRIÈRE.

Souvenirs d'une Douairière est l'un des premiers ouvrages, sinon le premier, qu'ait publiés l'auteur. Je possède une deuxième édition de ce livre, datée de 1860.

Ces *Souvenirs* sont une gerbe de fraîches nouvelles, sans autre lien visible entre elles que cette aimable parenté qui relie toutes les œuvres dont la morale et la religion chrétienne forment le fond. *Une page de la vie d'une femme à la mode* nous dévoile une âme mondaine dans sa sécheresse et dans sa laideur, mais, comme tous les personnages que M^{lle} Fleuriot met en scène, M^{me} de Tracy n'est pas foncièrement mauvaise, l'orgueil et le bruit l'ont dévoyée ; et, après avoir préféré le bal à son enfant qui va mourir, et qu'elle laisse entre les mains du médecin, la mère se retrouve dans la femme,

et un mal étrange, la folie, vient secouer cette frêle créature qu'elle abat. Puis la souffrance et le remords font leur œuvre, la raison revient, et cette fois son règne doit être durable ; la paix, la simplicité, l'amour maternel, toutes les vertus domestiques en un mot, qui n'avaient pas trouvé d'asile aux jours fougueux de la jeunesse dans la famille de M. de Tracy, feront l'honneur et la joie de son âge mûr.

L'Heureux Hasard est l'histoire d'une femme dont on ignore le passé. Elle a d'ailleurs toutes sortes de motifs de jeter un voile sur son premier mariage, puisqu'elle est sur le point d'épouser un jeune et honnête garçon qui l'adore. La mère du jeune homme (toutes les mères ont de ces inspirations secrètes) s'opposait pourtant à cette union, sans qu'il lui fût possible de se définir à elle-même les craintes qu'elle ressentait, lorsque,

Par un chemin montant, sablonneux, malaisé,

son voisin de coche lui révèle l'histoire déshonorante de sa future belle-fille. C'est la rencontre opportune et inespérée de cet ami par M^{me} Belnau, qui décidera de l'avenir de son fils et du titre du roman.

« Qu'avait donc fait, bon Dieu, le mariage à la littérature pour être traité ainsi ? » s'écriait M. Saint-Marc-Girardin en 1834, à la suite d'une énumération savante des drames, des vaudevilles et des romans de cette époque romantique. C'est en effet le thème favori des écrivains légers, et, sans être ingénieux, il est aisé de trouver des arguments contre la sévérité du mariage.

M^{lle} Fleuriot n'a garde d'oublier que ce sacrement, base de la famille et de la société, est sans cesse l'objet d'attaques insensées, aussi, avec quel soin nous la voyons s'appliquer à rehausser la sainteté de l'union conjugale ! *Le Bouquet fané*, après vingt autres de ses romans, renferme le tableau vivant d'une union solide et chrétienne sur laquelle Dieu fait resplendir l'auréole du sacrifice, afin qu'il reste compris du lecteur que jamais, ici-bas, quelles que soient ses vertus, l'homme ne peut goûter le bonheur dans sa plénitude.

Un pèlerinage breton, avec son origine légendaire, a servi de sujet à la touchante et courte histoire de la *Fontaine du Moine rouge*.

Le même écrivain dont je parlais tout à l'heure a dit quelque part :

« Peu de justesse de sentiments joint à beaucoup de faiblesse, cela ne fait point, selon moi, un bon cœur : cela fait une âme sensible, et Dieu nous garde des âmes sensibles ! » Élise, le principal personnage du petit roman la *Nuance d'un ruban*, est une enfant gâtée et une âme sensible ; mais, par une adroite et sérieuse causerie, une amie, plus raisonnable, guérit cette nature malade. « Élise a pleuré depuis lors, et parfois bien amèrement, mais jamais pour un sujet futile. » Telle est la conclusion du livre que nous pourrions conseiller à bien des mères, malgré sa trop grande concision.

Un Prêtre breton nous reporte aux jours sanglants de 1793. La Bretagne nous apparaît dans ce récit avec son dévouement et sa foi. Le vieux recteur, Alix de Kernor

et René de Coatmen, sont des types achevés. Pênru, le bandit, le sanguinaire, est bien de la race de Carrier, et son profil audacieux se dessine magistralement sur la porte sculptée du vieux manoir qu'il vient réclamer. C'est une belle page de plus dans les œuvres de M^{lle} Fleuriot, qui, à tant de titres, aurait le droit de porter le nom d'historiographe de la Bretagne. Un grand nombre d'écrits tapageurs, à commencer par le *Lion amoureux* de M. Ponsard, qui pourtant reçut asile aux *Français*, sont loin de posséder les mêmes caractères de vérité.

Ah ! Monsieur Ponsard, que n'avez-vous lu l'histoire avant d'écrire vos drames !

PETITE BELLE.

Petite Belle est un étrange roman. Une jeune fille élevée sans mère, sur les grèves, entre une domestique égoïste et un vieux matelot, grandit dans l'ignorance complète des usages de la vie, et avec la naïve candeur de l'enfance dont elle n'est pas sortie. De vieux parents établis à Rennes s'inquiètent un jour de son sort et l'appellent chez eux. M^{lle} Madelon, la tante de Petite Belle, n'avait de vieux que son front ridé, et (peut-être en mémoire de ses souffrances de jeunesse), nous la voyons compatir à la noble passion d'un clerc d'avoué, Francis Lanceneur, qui se sent entraîné malgré lui vers la sculpture. L'atelier du jeune homme est dans les combles de la maison ; il y passe ses heures de loisir, toujours trop brèves.

C'est lui qui sera chargé d'aller quérir la jeune fille, et c'est un des meilleurs chapitres de l'ouvrage que la première rencontre de ces deux jeunes gens, dont l'un doit être du premier coup le protecteur de l'autre.

Petite Belle vient à Rennes, et la curieuse enfant ne tarde pas à découvrir l'atelier de son ami. Là se passe un épisode qu'il faut raconter.

Belle, dont le nom véritable est Isabelle, ne se rendait pas compte de l'affection qu'elle éprouvait pour Francis, et le sentiment qui l'envahissait s'était déjà mainte fois trahi, pour des yeux clairvoyants, par des marques répétées d'une jalousie profonde; lorsqu'un jour, n'ayant pas eu la joie de se rencontrer avec son ami depuis une semaine, elle s'en fut discrètement à l'atelier, pour jouir de sa présence par les œuvres qui s'y trouvaient.

Francis travaillait alors quand il avait du temps, à une statue de *Mignon*, d'après Ary Scheffer. L'œuvre était à peu près achevée; il n'y manquait plus que ce dernier coup du maître qui doit donner le mouvement, la vie, à la matière inerte, et faire passer dans la pierre ou le marbre une étincelle de ce fluide étrange et capricieux qui s'appelle l'inspiration.

Plusieurs fois l'artiste s'était approché de sa statue, et ne se croyant jamais sûr de sa main, il hésitait...

Belle s'était donc aventurée dans l'atelier du jeune homme, et là, malgré la défense de Francis, « soulevant avec précaution la toile humide qui peu à peu se déroula sous ses doigts, elle demeura en contemplation devant la statue. Tout à coup le pas sonore de Francis fit crier les marches vermoulues de l'escalier. Belle rejeta préci-

pitamment sur la statue la toile tombée à ses pieds, et, tremblante, resta clouée à sa place.

« Sa rougeur, son air interdit frappèrent Francis qui entraînait.

« — Belle, que faisiez-vous là? lui demanda-t-il brusquement.

« Son ton impératif acheva de déconcerter Belle.

« Elle répondit en baissant la tête comme une coupable :

« — Je... je... je regardais *Mignon*.

« Francis jeta un cri et dépouilla vivement la statue.

« — Vous l'avez découverte? s'écria-t-il.

« — Oui.

« — Et vous l'avez laissée ainsi devant ces fenêtres ouvertes, sous cet air desséchant? reprit-il avec colère, et en foudroyant d'un regard la pauvre enfant.

« — Je ne pensais pas que cela lui eût fait mal, Monsieur Francis. Est-ce que cela lui a fait vraiment du mal?

« — Oui, répondit-il durement. Éloignez-vous et une autre fois ne venez jamais ici sans moi.

« Et sans même regarder Belle que ces paroles dures et violentes avaient terrifiée, il passa sa blouse et saisissant ses ébauchoirs, il se mit à travailler.

« On n'entendit plus que le bruit sec de ses outils se heurtant les uns contre les autres, et le bruit beaucoup plus léger des soupirs étouffés qui partaient d'un coin de l'atelier et qui sortaient du cœur cruellement blessé de la pauvre Belle. Une demi-heure s'écoula ainsi. Francis avait oublié la présence de Belle, il croyait même qu'elle avait quitté l'atelier, quand un de ses

soupirs frappa tout à coup son oreille. Il leva les yeux et l'aperçut assise sur le marchepied qui lui servait à atteindre les plâtres appendus contre la muraille. Les coudes posés sur la dernière marche, la tête appuyée sur ses deux mains jointes, elle regardait le ciel avec des yeux humides et désolés. Par un effet du hasard ou peut-être par l'habitude qu'elle avait prise de regarder sa chère statue, elle se trouvait sur ce marchepied dans la pose de *Mignon* sur son rocher, et elle lui ressemblait tellement en ce moment, que Francis, saisi d'une inspiration subite, s'écria d'une voix vibrante :

« — Belle ! oh ! Belle, restez ainsi, je vous en supplie, ne bougez pas.

« Belle ne fit pas un mouvement, mais son regard triste se tourna vers lui.

« — Oh ! pas moi ! reprit-il vivement ; ne me regardez pas ; regardez encore le ciel, de grâce. Très-bien ! Charmant ! Oh ! chère Belle, ne bougez pas.

« Il courut à elle, enleva rapidement son peigne, sa résille et les longues épingles qui retenaient ses cheveux. Ses cheveux couvrirent ses faibles épaules. Il les disposa à son gré, revint à sa place, saisit son ébauchoir et répéta sa phrase impérative et émue :

« — Ne bougez pas.

« Belle resta immobile ; mais à son insu sa physiologie désolée changea d'expression. Un rayon de joie traversa le voile de larmes étendu sur ses grands yeux et leur donna un vif éclat, l'arc de ses lèvres se détendit doucement, elle releva imperceptiblement sa tête fatiguée. Francis la contemplait avidement, et son pouce se promenait sur la face d'argile de *Mignon*.

« Enfin sa main retomba inerte à son côté, il recula de quelques pas, examina, compara, et un cri, un véritable cri de triomphe lui échappa.

« L'expression si laborieusement cherchée était trouvée, l'expression naïve, profonde, vraie, saisissante. Le cœur de l'artiste battait à lui briser la poitrine, son sang courait enflammé dans ses veines. Sa statue pensait, sentait, vivait, il avait fait son chef-d'œuvre. »

On devine le reste.

Belle deviendra la femme de Francis. Mais l'auteur tient à demeurer dans la raison ; le romanesque n'est point son fait. Aussi lorsque le patron de Francis qui, ne l'oublions pas, est toujours resté clerc d'avoué, voudra lui céder son étude, le jeune homme pèsera toute chose et ne se prononcera pour la carrière aventureuse des arts qu'après le succès assuré de sa statue. En un mot il attendra de l'art lui-même la sanction de ses aspirations qu'il n'ose encore décorer du nom de talent. Et d'ailleurs Belle qui n'a que son cœur naïf et sa jeunesse, ne lui paraît pas être la femme qui lui convient, malgré la droiture de son cœur et l'élévation de ses pensées. Mais l'amour doit opérer la transformation de la jeune fille. Trois ans de travail suffiront à la rendre aussi lettrée et aussi adroite dans la vie usuelle, qu'il sied à une femme de son rang, et nous verrons, après cette courte séparation, ces deux jeunes gens confondre leurs destinées.

DEUX BIJOUX.

Je me souviens d'un vieil auteur qui commence la préface d'un de ses livres par cet aveu plein de fran-

chise : « Il m'est souvent arrivé, ce qui ne me plaisoit
« pas, que j'ay esté forcé par la loy du discours et la
« suite du narré, de couler contre mon sens et mon
« opinion, mais pour des raisons qui ont été prises pour
« bonne monoye par des juges moins sévères, non tou-
« tefois reçues par d'autres, selon que chacun abonde
« en son sens ; mais au moins les reprenneurs, s'ils eus-
« sent leu les préfaces, y eussent recogneu que je n'es-
« tois pas si aveuglé en mon propre faict, que je ne visse
« bien le poinct sur lequel ces Archimèdes pouvoient
« asseoir le pied de leurs artifices pour enlever toute la
« machine de mon ouvrage, et la mettre hors de son
« vray centre ¹. »

Ces paroles m'ont été remises en mémoire par la lecture de l'ouvrage de M^{lle} Fleuriot intitulé : *Deux Bijoux*. Ce n'est pas que l'auteur se soit, en aucun lieu de son livre, écarté de la ligne toujours recommandable du devoir. Non, ce roman, comme ses devanciers, reste irréprochable sous le rapport de la morale et de la saine doctrine ; mais nous pouvons assurer sans craindre de déprécier en rien le riche talent de l'auteur, que « la loy du discours » a légèrement fait dévier sa plume en ce sens qu'elle ne garde point ici son allure ordinaire. Pour le dire en un mot, les incidents, les faits qui tiennent à l'intrigue sont ici plus rares que de coutume, et la voix du maître, toujours si habilement couverte par celle du conteur, se fait entendre plus volontiers dans cet ouvrage que dans ceux qui l'ont précédé. L'auteur y reprend l'étude d'un problème qui semble lui être

¹ J.-P. Camus, Evêque de Belley.

cher, et que pour notre part nous aimons singulièrement à voir approfondir. Le héros de son livre est une jeune fille laide et infirme. On se rappelle le roman que nous avons analysé plus haut : *Sans Beauté*. C'était, si vous le voulez, l'esquisse de *Deux Bijoux*. L'absence de beauté n'est plus ici l'unique sujet de répulsion, il s'y joint une infirmité ; et, en se plaçant ainsi au vif de la question, l'auteur n'a pas trop préjugé de ses forces ; il a fait preuve d'une rare puissance d'analyse qui donnerait à penser qu'il a dû lire de bien près dans le cœur d'un déshérité du genre de ceux qu'il met en scène, pour être aussi bien renseigné. Les lecteurs sérieux aimeront ce livre que les esprits légers trouveront un peu long, parce qu'à la place d'événements imaginaires, l'écrivain a jeté des pensées vraies, justes et profondes, qui éveillent à leur tour d'autres pensées.

ALIX.

En 1868, quand l'auteur publia *Petite Belle*, il dédia son livre à *Alix*, et voici dans quels termes :

« Souvent, ô sœur bien-aimée, tu m'as demandé d'écrire ton nom à la première page d'un de ces livres dont tu avais pu suivre les développements dans ma pensée, et sur lesquels j'avais parfois appelé les lumières de ton esprit pénétrant, de ton jugement si sûr, si ferme, si droit.

« Je te répondais : Plus tard ! comptant sur l'avenir.

« L'avenir est à Dieu !

« L'éternité a touché du doigt ta jeunesse éclatante ; le bon Dieu t'a cueillie heureuse, aimée ; dans ta beauté, ta sève, ton parfum ! »

L'année suivante, le romancier livrait au public une œuvre qui s'appelait comme la morte : *Alix* ! Le poème — c'en est un — compte deux volumes, comme si le cœur du poète eût été impuissant à résumer ses regrets. Le tableau qu'il avait sous les yeux était trop riche de détails charmants, pour qu'il pût trouver place dans un cadre restreint ; il fallait à l'artiste l'espace et toutes les ressources de l'art afin de rappeler à la vie cette plante frêle qu'il nous montre *en bourgeon, en fleur et cueillie* ! Comme l'auteur ne s'est pas préoccupé de faire un livre, il a fait un chef-d'œuvre. Rien ne remplace l'âme quand on veut créer, et M^{lle} Fleuriot, dans ce livre plus qu'en aucun autre, ayant laissé parler son âme, elle émeut et transporte son lecteur à la suite de cette jeune fille de vingt ans, emporté par un mal étrange qui la saisit sur les marches du Vatican.

C'est avec ces amours purs, intimes et sincères, que l'on improvise les œuvres durables. N'est-ce pas ainsi qu'Ary Scheffer peignait autrefois une jeune morte, la fille de Daniel Manin, le proscrit, pendant le temps que les fossoyeurs mettaient à lui creuser sa tombe ? Ary Scheffer avait vu pleurer le vieux Vénitien, et la douleur d'un père qui, déjà sans patrie, allait se trouver sans foyer, lui inspira la pensée de rendre l'existence à l'enfant, autant du moins qu'il est permis à un homme de tenter ce grand travail, et il fixa vivante sur la toile, l'image de l'absente.

Jè ne raconterai pas, même en l'effleurant, ce remarquable roman. Que les mères, que les poètes et les artistes lisent cet ouvrage, et tous, à des titres divers, y trouveront un attrait inépuisable. Je sais plus d'un cri-

tique d'art en renom qui n'a pas eu à son service la plume de M^{lle} Fleuriot, si jamais il a dû parler du *Napoléon mourant*, de Vela, ou de la *Pieta* de Dupré qui furent les événements artistiques de l'Exposition universelle de 1867. De même, on le pense bien, l'auteur n'est pas muet dans son livre sur les beautés de tous genres de la Ville Éternelle. On le pourrait prendre pour guide dans les galeries du Vatican, au Colysée, à Saint-Pierre.

Et que de choses charmantes et utiles pour une femme du monde dans les scènes d'intérieur où M^{me} de Guenharic apparaît entourée de ses filles, ingénieusement surnommées les Béatitudes!

Mais je veux dire deux strophes de cette élégie non rimée qui clôt l'ouvrage et qui s'intitule : *Le Lis brisé*.

« Ah! comme on souffre et comme on pleure sur cette terre d'épreuves, quand Dieu vient cueillir nos fleurs vivantes pour parer son ciel!

« Bien peu la connaissaient. On ne pénétrait pas facilement dans cette âme délicate, facile à effaroucher, et qui se fermait naturellement devant tout regard étranger, tant elle se défiait de l'inconnu. On n'arrivait pas vite jusqu'à son cœur; mais comme elle aimait ses choisis, comme elle aimait bien autour d'elle, comme elle savait fidèlement aimer! Son cœur détestait la perfidie, ses lèvres ignoraient le mensonge et la flatterie, elle avait l'amour des grands caractères et des grandes choses, elle avait l'amour saint de la vérité.

« Aussi était-elle sincèrement, profondément aimée : aimée par le monde qui recherche la distinction et la

beauté ; aimée par les petits, qui appréciaient sa justice et sa noble simplicité ; aimée par tous ceux qui l'avaient approchée de loin ou de près, car si elle était parfois sérieuse jusqu'à la tristesse, elle était, à ses heures, gaie jusqu'à l'abandon, et alors elle laissait deviner les trésors de raison, de bonté, de tendresse que renfermait son âme.

« Et Dieu, qui lui avait donné d'être difficile en fait de bonheur humain, l'a prise jeune et aimée.

« Ah ! comme on souffre et comme on pleure sur cette terre d'épreuves, quand Dieu vient cueillir nos fleurs vivantes pour parer son ciel !

« Elle est morte portant haut dans sa belle main le calice de la-vie plein jusqu'aux bords ; elle est morte sans avoir vraiment souffert, sans avoir vraiment lutté ; elle est morte, et un concert de regrets, de bénédictions, de louanges vraies et méritées, s'est élevé autour d'elle. Ah ! bien pleurée ! Pleurée par ceux qui ne la connaissaient pas, mais qui voyaient qu'elle était belle, qui sentaient qu'elle était bonne ; pleurée par ceux qui la connaissaient et qui avaient goûté le charme entier de son esprit, touché la délicate bonté de son cœur ; pleurée par ceux qui l'aimaient...

« Ceux-là l'aimeront et la pleureront toujours.

« Ah ! comme on souffre et comme on pleure sur cette terre d'épreuves, quand Dieu vient cueillir nos fleurs vivantes pour parer son ciel ! »

ÈVE.

Eve est le titre d'une corbeille de nouvelles écrites en 1861. *Ève* est l'histoire touchante d'un philosophe converti. *Heur et malheur* m'a rappelé le vieil adage : « Entre la coupe et les lèvres il y a place pour un malheur. » *Le Fou du bois* est l'œuvre d'un archéologue et d'un chrétien. *La dernière Cause* est un drame plein d'angoisses. *Ce qui console* amène le sourire sur les lèvres et fait songer à l'enfance. *La première Visite* renferme une adroite critique de la prétention chez les femmes.

SANS NOM.

Sans Nom. Le héros de ce livre est un enfant trouvé, que sa mère adoptive se plaît à nommer Edmond du Portgamp, tandis que ses ennemis, — et qui n'en a pas quelques-uns ? — l'appellent prosaïquement M. Ducoin. Un parent de M^{me} du Portgamp, jaloux de voir dans l'avenir la fortune de la vieille dame passer aux mains d'un intrigant, provoque Edmond en mainte occasion. Mais l'auteur a doté son héros malheureux d'une double cuirasse. Elle l'a fait honnête et chrétien. Touchante leçon donnée aux parias de ce monde pour leur apprendre à supporter leur infortune : une âme haute, un cœur religieux, voilà le bouclier qui protège dans toutes les situations de la vie. Edmond dédaigne les provocations de son adversaire et ne lui oppose qu'une inaltérable dignité. Ce n'est pas qu'il soit insensible à l'obscurité de son origine et aux obstacles qu'elle apporte à son bonheur. De fréquentes

confidences nous révèlent le mal dont il souffre, mais sa patience et sa foi le font supérieur à toute faiblesse. Un incendie s'allume. M^{me} du Portgamp, sa mère adoptive, vieille et infirme, est au milieu des flammes : il accourt, il vole à la chambre de sa mère et l'emporte évanouie dans ses bras. Elle meurt peu après, tandis que l'hôtel achève de brûler. Et le loyal jeune homme laisse à dessein détruire par le feu les titres écrits qui le faisaient l'héritier de sa protectrice. Les parents de la morte, ignorants de son sacrifice volontaire, s'applaudissent d'un désastre qui les replace dans leurs droits. Edmond prend un engagement dans l'armée ; la guerre d'Orient se déclare, il part aussitôt, et, à Constantinople, son père et sa mère se découvrent à lui, riches et honorés. Il était le fils de M. du Portgamp, beau-frère de celle qui l'a élevé comme son enfant, et par cette rencontre il constate que le nom des du Portgamp lui appartient et, avec ce nom, la fortune de sa mère adoptive, dont il est le plus proche parent. L'amour filial, l'oubli de soi, un grand empire sur son âme et sa volonté, enfin le désintéressement le plus difficile et le plus complet, tels sont à grands traits les côtés saillants de ce personnage chevaleresque qui occupe tout le livre et qui le fait plein d'intérêt.

UNE ANNÉE DE LA VIE D'UNE FEMME.

Voici maintenant un livre écrit pour les gens de la classe riche. Il eût pu s'intituler : *La Vie de château* ; il s'appelle : *Une Année de la vie d'une femme*. La scène se passe alternativement à Angers et dans une gentil-

honnîère au bord de la Loire. Il n'y a pas un personnage dans ce livre qui touche de près ou de loin au peuple, et je gagerais pourtant que, lu par des ouvriers, ce roman les intéressera vivement. Ce qui domine à travers les mille événements de cette *année* remarquable, c'est l'analyse du cœur humain. Rien de plus aimable que ces types de jeunes filles qui forment l'entourage de la mondaine M^{me} de Champtereux, en son vaste hôtel de la rue des Lices. Il n'y a pas deux têtes qui se ressemblent, de même qu'il n'y a pas deux âmes qui se confondent dans ce brillant essaim. Yseult, Boule-de-Neige, Mimi, tante Aimée, sont autant de personnages vivants que l'on suit et que l'on aime malgré soi. M^{me} Ferdinand, l'historiographe de cette belle et nombreuse famille, et le Monsieur aux yeux tristes, qu'elle a rencontré sous le péristyle de la gare d'Angers, et qui devient le Jardinier de la rue du Silence, forment à eux deux un groupe auquel on s'attache dès le début de l'ouvrage, sans pouvoir le quitter avant la dernière ligne. Là encore de belles vertus s'épanouissent. C'est la charité qui est personnifiée dans tante Aimée, le dévouement dans Marie, plus souvent appelée Mimi, qui se fait la garde-malade de Renaud, le paladin, lorsqu'il a rapporté des blessures inguérissables d'un accident terrible dont il a été victime. Enfin, c'est la délicatesse et l'élévation des sentiments qui se résument dans cette jeune femme, la mère d'Anne, aussi adroite à découvrir et à panser les plaies de l'âme, que d'autres celles du corps.

Ce livre agréable ne renfermât-il que ces deux types achevés, le Jardinier et la jeune veuve qui doit devenir

sa femme, il ferait encore grand honneur au talent de M^{lle} Fleuriot, car plus d'un moraliste serait fier d'avoir raconté d'une manière aussi naturelle et aussi palpitante, les souffrances intimes de deux âmes ; chose toujours difficile à peindre avec tact et mesure.

AU HASARD. — CAUSERIES ET NOUVELLES.

Au Hasard. Causeries et Nouvelles est un livre qui rappelle singulièrement le *Voyage* de Xavier de Maistre, avec un thème plus large et plus varié d'incidents. Ce genre d'ouvrages diffère beaucoup du roman, car dans le roman, tout écrivain qui comprend son rôle s'éclipse et apporte tous ses efforts à ne point se laisser deviner du lecteur. Dans les causeries-mémoires, au contraire, l'auteur se met en scène ; c'est lui qui parle, c'est lui qui écrit, et, le plus ordinairement, il entretient ses lecteurs de lui-même.

Dans les *Causeries d'hiver* qui ouvrent le volume et au milieu desquelles se trouve cachée la gracieuse nouvelle : *Un premier-Nuage*, M^{lle} Fleuriot a trouvé le secret de la conversation à deux sur un brouillard qui s'élève, sur un souvenir qui revient, sur un projet abandonné, sur un fauteuil historique, ou le bureau paternel. En un mot, c'est la vie intime, la vie du cœur et de l'esprit. Aussi, l'art et la poésie tiennent-ils une large place dans ces pages d'une exquise fraîcheur. Quoi de plus riant que ce coquet tableau de genre que j'appellerais les *Vanneuses*, si je pouvais le transporter sur la toile : « Un jour je rencontrai deux femmes

dans un chemin bordé de grands peupliers. Elles secouaient la paille hachée et lui arrachaient ses derniers grains. Un peintre se fût arrêté devant la plus jeune de ces femmes. Sa taille, haute et bien prise dans un corset de toile, se cambrait avec grâce ; elle penchait légèrement la tête à droite, et entre ses bras nus, beaux de forme, on apercevait un visage brun aux lignes pures, éclatant de santé, brillant de cette fraîcheur hâlée qui ne dépasse guère vingt ans, chez les travailleurs des champs. Le vent, en chassant les pailles d'or, dégageait les épaules de la vanneuse du mouchoir de coton bleu et dérangeait sa coiffe. Une ligne sombre produite par ses cheveux noirs et crépés, estompait ses tempes et les contours de son beau front ; sur son cou bruni descendait, déroulée à demi, une mèche épaisse et souple à laquelle un rayon de soleil donnait le brillant du jais. »

Qui donc pourrait encore lire sans émotion l'histoire de Jean Louche le sculpteur, sorte de *Quasimodo* champêtre et chrétien ?

Les Causeries d'été n'offrent pas le tableau de la vie intime et reposée. Nous sommes à Vichy, et l'existence aventureuse du touriste sert de cadre aux événements racontés par l'auteur, devenu tout-à-coup historien, antiquaire et critique. Il y a des détails charmants et d'une vérité palpitante, dans cette peinture de la foule hétérogène et bigarrée d'une ville d'eaux.

La Mariée de la mort est une nouvelle de circonstance que M^{lle} Fleuriot dit avoir entendu raconter à

Vichy, par une dame amie d'un homme de lettres. Quelle que soit la source de cette histoire — et nous ne la cherchons pas, — c'est un récit qui captive et qui, à lui seul, eût pu faire la fortune de l'ouvrage.

LE CHEMIN ET LE BUT.

Le Chemin et le But nous présente le portrait lumineux de deux jeunes filles très-différentes de caractère. L'une est volage et l'autre sérieuse. La première aime le monde et la seconde recherche les joies du foyer. Telles elles se sont montrées jeunes filles, et telles nous les retrouvons mariées. Laure de Boismorel épouse Georges Marival, son cousin, employé de Préfecture, plus tard avocat distingué, et enfin député. L'ordre, l'économie, les habitudes religieuses sont demeurés les hôtes de la maison, aussi les affaires du jeune ménage ont-elles prospéré. Trois beaux enfants élevés par leur mère complètent cet intérieur calme et souriant. Fanny, la sœur de Laure, s'est éprise d'un jeune banquier, Ludovic Delcour, très-éventé et sans caractère. Libre d'elle-même et croyant aux capitaux inépuisables de son mari, Fanny devient une femme à la mode, amie du luxe et de toutes ses extravagances. Ses enfants....., elle n'en veut pas prendre le soin, et ce sont des gens à gage qui les élèvent. Son mari....., elle lui préfère ses diamants ou sa toilette, et dans cette maison troublée, la femme est souvent retirée dans son boudoir alors que l'homme se distrait à son cercle. La ruine arrive. Mais il ne pouvait se faire que le ménage uni et charitable n'exerçât pas sur les époux divisés sa bienfaisante in-

fluence à cette heure décisive. Georges combat Ludovic qui déjà prépare une fuite coupable à Jersey, et Laure s'empare enfin de la confiance de sa sœur. Fanny, retirée chez M^{me} Marival, veut racheter son passé en conquérant, si tard qu'il soit, les vertus domestiques qui l'eussent faite heureuse, si elle ne les eût méconnues. La parole vive et colorée de Ludovic lui permet de se faire une place honorable dans le barreau, à l'exemple de son beau-frère, et, Dieu aidant, nous le voyons, à la fin de l'ouvrage, en bon chemin pour relever sa fortune.

C'est un livre à travers lequel circule une philosophie nourrissante et vraie. Sa lecture ne sera pas sans profit pour les jeunes filles qui le trouveront, et plus d'une mère, à cet âge où le monde excite encore tant de convoitises, y recueillera de salutaires enseignements.

Une Saison au bord de la mer est une nouvelle qui tient à la fois de la causerie et du drame. On aime vite le caractère de Charlotte, une jeune fille de dix-huit ans, qui est un jour sur le point d'épouser un intrigant, et le lendemain disposée à se faire religieuse, parce qu'elle a vu mourir une amie sous ses yeux. Cette promptitude à rechercher les extrêmes est prise sur le fait, et donne une nouvelle preuve du talent d'observation de l'auteur.

UNE FAMILLE BRETONNE.

De tous les écrivains du siècle dernier, celui qui dans ce siècle a été le plus fréquemment imité par les femmes auteurs, c'est Berquin. Sa morale toujours

saine, son style enjoué, facile, ses enseignements remplis de simplicité l'ont fait aimer et rechercher comme modèle. Mais, par un étrange mystère, plus on a pris soin d'étudier les œuvres de Berquin, et moins on est parvenu à le faire revivre. Les copies que nous offrent de lui nos modernes romanciers ne sont ni ressemblantes ni même réussies comme œuvres d'art. Il fut le poète de l'adolescence, et ce n'est pas chose si facile que de tenir à l'extrême jeunesse un langage qui ne soit ni inférieur à la somme de ses connaissances acquises, ni trop élevé pour son degré d'intelligence. On ne revient pas sans mal à ses quinze ans par la pensée. L'homme a trop de choses à jeter le long de la route pour redevenir enfant, et rien qu'enfant. C'est ce qui explique le petit nombre des livres qui peuvent être lus avec plaisir et avec fruit par les tout jeunes gens.

Une Famille bretonne (ouvrage dédié à l'adolescence), est un roman qui justifie pleinement son double titre. La famille bretonne, c'est-à-dire chrétienne, nombreuse, unie laborieuse, est là tout entière. On lit, et on aime à relire ces pages où l'éducation circule ; et, malgré soi, on est tenté de s'attendrir devant les délicatesses de pensées, devant les pieuses industries de ces enfants qui font, pour ainsi dire, leur entrée dans la vie sous le couvert de la charité. Amour, travail et aumône résument ce beau livre, qui ne peut être trop recommandé aux éducateurs de l'enfance, au premier rang desquels il faut placer la mère de famille.

LA VIE EN FAMILLE.

Ce n'est pas sans hésitation que j'aborde un ouvrage qui a eu l'honneur d'être présenté au public par un maître, Alfred Nettement. *La Vie en famille*, au dire de l'illustre critique, serait le chef-d'œuvre de M^{lle} Fleuriot. Nous aurions mauvaise grâce à contredire sur ce point ; aussi bien, nous ne sommes pas fâchés de voir un autre que nous-même faire un choix, et se prononcer entre un si grand nombre d'excellents ouvrages, qui nous semblent à peu près tous mériter une égale sympathie.

La Vie en famille est, si vous le voulez, le sanctuaire intime dont une *Famille bretonne* reste le portique. C'est un livre parfait de goût, de style et de pensées. C'est une peinture vraie de la famille avec ses joies, ses peines et ses sacrifices ; car il n'y a point de place ici-bas pour la joie toute seule. Mais ce n'est pas à nous d'analyser cette œuvre nouvelle ; laissons parler Alfred Nettement :

« Le talent, j'ai dit le grand mot, le talent avec lequel on peut tout, le talent sans lequel on ne peut rien, a été donné à M^{lle} Fleuriot, et toutes les circonstances accessoires que j'ai énumérées venant en aide à son talent, elle a produit déjà, elle produira encore des œuvres remarquables. Si, parmi ces œuvres, il fallait indiquer celle qui a ma préférence, je nommerais sans hésiter la *Vie en famille*. »

.

L'habile écrivain donne ensuite le résumé succinct et

lumineux de l'ouvrage de M^{lle} Fleuriot, mais sa critique est celle d'un philosophe. « Au lieu d'écrire la vie d'une famille, c'est la vie en famille elle-même que l'auteur a écrite. La première unité sociale, ce n'est pas la commune, comme l'a dit un législateur, c'est la famille. Avez-vous réfléchi quelquefois au doux et puissant attrait qui attache l'homme de toutes les conditions, le pauvre comme le riche, peut-être plus encore le pauvre que le riche, au foyer domestique ? »

M. Alfred Nettement termine en ces termes : « L'histoire que j'ai essayé d'esquisser et que M^{lle} Fleuriot a racontée, touche à sa fin. De tous les empires, la famille est le plus petit, non-seulement le plus petit, mais le plus éphémère. Une heure fatale arrive, l'heure que nous avons connue, que nous connaissons, ou du moins que nous connaissons tous, la dernière heure, l'heure de la dissolution, la fin de ce petit monde. La ruche, naguère encore pleine de mouvement, de vie, de bourdonnements sonores et de doux murmures, est devenue silencieuse et déserte. Les essaims se sont envolés ; les jeunes filles vont devenir mères de famille à leur tour, ou bien Dieu les appelle dans un de ces sanctuaires où les héritiers des grandes races se confondent avec les filles du peuple pour servir les pauvres. Les jeunes hommes sont dispersés aux quatre points de l'horizon par la diversité des carrières. Le père, cassé par l'âge, reste solitaire dans son foyer vide, comme un vieux chêne dépouillé de ses rameaux, heureux s'il garde avec lui la compagne de sa vie pour parler du passé. C'en est fait, je vous l'ai dit, c'est la fin du monde. L'horizon se ferme du côté de la

terre ; grâce à Dieu, pour les chrétiens, il reste ouvert du côté du ciel.

« Voilà l'intérêt, voilà la beauté morale du livre de M^{lle} Fleuriot ; voilà les émotions qu'il donne, voilà le secret de l'impression profonde qu'il m'a laissée. C'est ou ce sera votre histoire, c'est la mienne, c'est notre histoire à tous, car c'est l'histoire de la famille. »

Je m'arrête dans ce rappel d'un éloge mérité et qui n'a rien d'exagéré. Je n'y veux ajouter qu'un mot : Alfred Nettement n'a pas dit que cette famille dont le touchant tableau nous est offert, n'est pas complète. Il manque dès le début le personnage principal, si l'on compte pour ce qu'elle vaut la vie du cœur. Je veux dire une mère. M. Duchatenel est veuf à la première page du livre, et cependant sa nombreuse famille grandit et s'élève presque sans secousses, jusqu'au jour où lui-même tombe aveugle, et trouve dans sa fille aînée un dévouement aussi grand que son malheur. Le secret d'une telle conduite et d'une aussi complète harmonie n'a qu'un nom : la foi.

CE PAUVRE VIEUX.

Ce pauvre Vieux ! Si vous aimez les contrastes, ouvrez ce livre et vous serez satisfait. C'est le plus récent qu'ait publié l'auteur. Polyxène et M. de Prévaneau, la fille et le père, l'impertinence jalouse et la paresse, habitent ensemble avec un pauvre vieux professeur, M. Blouan, qui n'a commis qu'une faute dans sa vie, celle de donner sa fille en mariage à M. de Prévaneau. Sa fille est morte, M. de Prévaneau s'est remarié et de sa se-

conde union il lui reste une fille, Polyxène, dont les Grecs n'eussent pas manqué de changer le nom pour celui de Tisiphone. Le vieux beau-père a recueilli son ancien gendre chez lui, celui-ci s'étant ruiné et ne sachant rien faire. Mais M. Blouan a aussi une petite fille. Polyxène n'est pas l'unique héritière de M. de Prévaneau, qui, du reste, ne possède rien. *Marga*, Marguerite est auprès d'une tante, à l'ouverture du roman, et elle n'entre en scène que quelques mois plus tard. C'est là que véritablement commencé la lutte et le contraste. Marguerite simple et bonne ; Polyxène méchante et rusée. — C'est de cette étude profonde et vraie de deux cœurs féminins que naît tout le principal attrait du livre. Ajoutez à cela que l'intrigue, rendue très-touchante par ce charme irrésistible qui s'attache toujours à la vieillesse, fait de cet ouvrage un roman populaire dans le meilleur sens du mot.

Qu'il nous soit cependant permis de regretter que le seul mariage dont il est parlé dans ce livre, vienne couronner deux existences vulgaires. *Marga* qui, durant tout le cours de l'histoire, a si vivement intéressé le lecteur, méritait une récompense terrestre pour son dévouement, dès lors qu'il n'était point dit qu'elle eût embrassé une vocation religieuse. Je sais que M^{lle} Fleuriot a tenu à suspendre le fil des événements, pour n'avoir pas à raconter celui qui semble imminent à chaque page du livre, la mort de M. Blouan ; mais il y a quelque chose d'austère dans le silence de l'auteur à l'égard de son personnage principal. Marguerite a vingt ans, et le lecteur, avant de prendre congé, serait heureux de savoir quelle route elle suivra dans la vie.

Un des plus gracieux épisodes de ce livre, c'est la visite du pauvre vieux et de Marga au tombeau du poète Brizeux. Le lecteur sait sans doute que le chancre de *Marie* et de la *Fleur d'or* repose sur la grève lorientaise, à deux pas de la mer, qui est le charme et la grandeur de la Bretagne. Vraiment ces poètes de l'Armorique ont bien compris qu'ils ne devaient pas se séparer après leur mort de cet hôte grandiose et terrible, qui, tant de fois durant leur vie, avait bercé de son fracas monotone les rêveries tumultueuses de leur esprit. Châteaubriand et Brizeux, bretons l'un et l'autre, ont voulu que le bruit des flots se mêlât sur leur tombe au retentissement de la gloire.

« Arrivé là, c'est-à-dire sur la tombe du poète, le pauvre vieux s'assit épuisé sur la marche de pierre, et Marguerite resta debout devant lui, appuyée sur la grille de fer.

.

« On ne saurait rêver pour une tombe de poète une situation plus en harmonie avec les idées et les sentiments qui ont dû remplir une tête ardente et un cœur aimant.

« La mer borne l'horizon, rien ne trouble le silence; nous disons : rien, car les bruits de la nature sont eux-mêmes une mélodie pénétrante qui accompagne bien le repos, une sorte de cantique auquel l'âme humaine associe ses élans muets et ses aspirations infinies. Le mausolée est simple, presque trop modeste. Une croix tréflée, de forme byzantine, se dresse à la tête du sarcophage de granit, sur lequel est sculptée une large couronne d'immortelles traversée par un style. Dans le fût

de cette croix est enchâssé un médaillon en marbre blanc, et le profil tourmenté du poète s'abrite sous l'épais feuillage de deux branches de chêne et de bruyère. Un arbre domine le tout. Les restes du barde breton ne pouvant être déposés auprès des forêts qu'il a chantées, sous les landes dont il a peint, dans ses tableaux ravissants, l'âpre et solitaire beauté, on s'est du moins conformé à ses désirs en donnant à sa tombe l'ombrage aimé d'un chêne.

« Marguerite et son grand-père commencèrent une conversation à voix basse sur le monument, et Marguerite regretta que le regard mélancolique du poète ne se tournât pas vers la mer, et le pauvre vieux se rangea sans peine de son avis. Et du tombeau ils passèrent à l'homme. Ils parlèrent de son talent si gracieux et si pur, de son caractère malheureux, des ténèbres qui avaient envahi son âme, de sa vie de souffrances. Hélas ! hélas ! le suprême malheur pour des âmes comme celles-là est de se séparer de Dieu. Que leur reste-t-il à offrir à cette soif d'infini, si impérieuse, si ardente en raison de la vaste capacité de leur esprit et de leur cœur ? Le néant des joies périssables, des plaisirs sitôt évanouis ? Hélas ! hélas ! trop d'exemples viennent prouver de quelles erreurs elles sont les victimes. »

Voilà, certes, de nobles et grandes pensées virilement exprimées, et, cependant ce n'est pas sur une page, si belle qu'elle soit, qu'on peut juger tout un livre.

HISTOIRES POUR TOUS.

Histoires pour tous, est un ouvrage que M^{lle} Fleuriot a écrit au début de sa carrière de romancier, et déjà le

lecteur découvre, au milieu de certains détails dont il serait aisé d'émonder chaque nouvelle sans lui nuire, le germe de tous les caractères qui distinguent aujourd'hui son talent remarquable. *Gothon*, c'est le dévouement aveugle de la femme du peuple pour ses maîtres. Le *Voyage de Pierre* est une adroite critique du vertige qui affole tant de pauvres jeunes gens des campagnes et les pousse vers les grands centres, où ils trouvent la mort sous toutes ses formes. La *Pupille de Jacques Hubert* est un habile plaidoyer en faveur du travail, de l'obéissance et de la conduite ; trois vertus qu'il faut présenter avec de grands ménagements, et un choix d'incidents capable de leur donner, dans la forme, un air de nouveauté qui rende aimables ces éternelles vérités.

Ma voisine Marguerite est une paraphrase en action du quatrième commandement. Le *Maître maçon*, c'est la défense de la richesse bienfaisante présentée à des ouvriers, par un ouvrier qui n'a que leur savoir, mais qui s'inspire de sa foi et de sa raison, tandis que ses adversaires laissent parler une sourde envie au dedans d'eux-mêmes. Comme on aime, sans y prendre garde, la *Fille du Serrurier*, que les intrigues d'un vaurien menacent d'attirer dans le piège, et qui, grâce à Dieu, finit par épouser un brave et loyal garçon, ouvrier chez son père ! C'est la vie réelle, c'est une morale vivifiante qui réjouit. Quel enseignement pour les jeunes gens pauvres qui se croient artistes, que cette touchante histoire d'*Alanik* ! Être artiste et demeurer volontairement dans une humble sphère, dans un milieu ordinaire, voilà ce que bien peu comprendront, tant il est vrai que

l'ambition, souvent demesurée, est la compagne habituelle du moindre talent.

Une Héroïne de roman, qui clôt cette gerbe d'histoires attachantes, renferme un éloge superbe de la vie réelle, sans rêves exagérés, sans situations risquées, telle enfin que la conçoivent les cœurs droits et les esprits laborieux.

Tel qu'il est, ce livre est à placer dans toutes les mains d'ouvriers, et sa lecture laissera certainement après elle un parfum de christianisme bien fait pour ramener dans le bon sentier toute une classe d'hommes dont l'Église déplore l'éloignement et dont la société redoute les colères insensées.

UNE CHAÎNE INVISIBLE.

C'est un étrange roman qu'*Une Chaîne invisible*. On dirait la toile d'un habile peintre de genre avec deux plans bien marqués. Sur le premier : la jeunesse et son joyeux rire. Sur le second : l'âge mûr et ses angoisses secrètes. Il y a dans ce livre de la poésie champêtre et de la tragédie. Lamartine et Byron, s'ils eussent été romanciers, auraient pu l'écrire en collaboration. Le premier n'a rien imaginé de plus suave que les portraits d'Armelle de Boisfort et de Charles de la Follière ; le second, l'auteur de *Lara*, n'a rien vu de plus fantastique dans ses nuits d'insomnie que la mort de M^{me} de Boisfort, son ensevelissement par les mains de son mari et d'un vieux domestique, à la clarté vacillante des flambeaux. Quoi de plus poignant, dites-moi, que l'instant fatal où le cercueil est jeté dans les flots discrets

de la mer, qui venait battre le pied du morne château de la Haute-Butte?

Le titre de l'ouvrage est deux fois justifié. C'est par une chaîne invisible, je dirais volontiers inconsciente, que ces cœurs de vingt ans s'éprennent d'une affection vivace qui doit aboutir un jour au mariage de Charles et d'Armelle. Et c'est aussi par un lien secret que le sombre châtelain de Boisfort se sent à toute heure appelé dans sa mystérieuse résidence. Nul ne comprend ses allures fantasques, sa vie retirée, presque sauvage. Mais ce n'est pas dans l'invention des incidents, si émouvants qu'ils soient, que réside le principal mérite de cette œuvre : c'est dans l'étude savante du cœur de deux jeunes gens, et dans l'habileté avec laquelle l'auteur prend soin de nous initier au travail intérieur qui s'opère dans ces âmes, que tant de causes imprévues semblaient devoir séparer à tout jamais. L'invisible apparaît et prend une forme; l'impalpable se touche, et le lecteur assiste à l'une de ces transformations intimes que soi-même on ne saurait dépeindre, mais dont on reconnaît bien vite la vérité pour les avoir éprouvées, au moins à un degré quelconque. L'âme humaine, comme la plante, est soumise à une germination divine que l'homme ne voit pas, mais dont il ressent les effets vivifiants. Et, cette seconde création n'ayant eu que les anges pour témoins, il est toujours malaisé à l'homme d'en parler avec justesse. Toutefois, certains écrivains paraissent doués d'une seconde vue, qui les sert merveilleusement, quand ils traitent de semblables sujets, et l'auteur d'*Une Chaîne invisible* a sa place au premier rang parmi ceux-là.

RÉSÉDA.

Réséda est une composition mouvementée à travers laquelle l'œil se repose tout d'abord sur un intérieur paisible, où un vieillard élève une enfant. Puis, la scène se transforme, le vieux grand-père est mort, l'enfant est devenue jeune fille, et la voilà, par une suite inexplicable de circonstances très-vraisemblables, dans un *cottage* de la Grande-Bretagne, auprès d'une aimable protectrice, Miss Térésa, qui lui sert de mère en attendant que Madame Lemoyne, la vraie mère de cette enfant, à qui l'on conserve sans y prendre garde le coquet surnom de *Réséda*, se rencontre enfin à Paris avec sa fille qu'elle croit morte depuis dix ans.

Beaucoup d'action, beaucoup de vérité dans la peinture de trois types de femme, et une science rare dans l'étude de mœurs qui fait pénétrer le lecteur au plus intime d'une famille protestante, riche et désunie; tels sont les caractères généraux de ce livre attrayant.

LA CLEF D'OR.

La Clef d'or devrait être le livre à la mode, car c'est un produit de notre temps. Il nous met en scène, nous, hommes d'un siècle financier; et le principal personnage, un homme cette fois, est peint de main de maître. Il n'y a pas seulement de la fiction dans cet ouvrage, il y a surtout de hautes leçons de morale. Il faut lire pour en juger, ce que dit l'auteur des unions entre les membres d'une même famille. Qui ne sait que le ma-

riage, aux yeux de l'Église, a pour but immédiat le mélange des sangs, et que cette Mère prudente, fidèle aux préceptes du Livre par excellence, n'accorde qu'à regret les dispenses qu'on lui demande pour satisfaire à des mariages de convenance, qu'elle n'approuve jamais qu'avec une grande retenue ?

J'avoue que dans *La Clef d'or*, ce n'est pas le moindre intérêt que celui qui s'attache à cette enfant muette, issue d'un père et d'une mère mariés ensemble par dispenses. La dureté du cœur, la soif de l'or, l'orgueil, sont aussi reproduits dans ce livre avec une rare fidélité de pinceau. Mais le charme, c'est-à-dire l'attrait qui va droit au cœur et s'en empare, vient surtout de cet être faible et malheureux, mais chrétien, qui s'appelle Hippolyta. Sa vie traversée, sa résignation dans l'adversité, son attitude humiliée, quoique toujours digne, devant son riche parent Raoul de Morinville, qui refuse de lui venir en aide lorsque ses enfants et son mari peut-être vont mourir de faim ; tout cela se lit par les yeux et par l'esprit, tandis que le cœur serré, pressentant le dénouement heureux de ce drame plein d'angoisses, se répète encore à lui-même cette divine parole de l'Évangile : « Heureux les doux et humbles de cœur ; parce qu'ils posséderont la terre. »

HISTOIRE INTIME.

Histoire intime. — Ce livre, à proprement parler, n'est pas une histoire. Les événements n'y occupent qu'une place très-effacée. En revanche, les pensées fourmillent à chaque pas. C'est un long monologue,

pour ainsi dire, mais le lecteur venant se mettre de moitié dans la confiance, il en résulte pour lui, s'il est sérieux, un entretien des plus attachants. M^{lle} Fleuriot a soin de prévenir son public au début de l'ouvrage qu'il ne s'agit point ici d'une histoire vraie, encore moins d'une maladroite imitation, la majeure partie du récit ayant été écrite deux ans avant l'apparition du *Journal d'Eugénie de Guérin*. Il n'en reste pas moins vrai qu'il existe une grande similitude de pensées entre les deux auteurs, et nul ne les lira sans leur trouver une étroite parenté. Le talent et la foi ont fait cette merveille.

Analyser un pareil livre est une tâche difficile. La trame du récit est trop peu de chose pour que le critique s'arrête à en suivre le fil. Les pensées, je dirais aussi bien les pulsations de l'esprit et de l'âme, sont trop nombreuses pour qu'il puisse les compter.

Écoutons l'auteur, dont M^{lle} Fleuriot a fait une jeune et sérieuse châtelaine vivant en Bretagne, tout occupée des soins dont elle entoure son vieux père. La voici qui regagne sa maison.

« En revenant, j'ai trouvé dans la cour un pâtre qui m'attendait. Il était nu-tête malgré la pluie, il est venu à moi timidement, tenant des deux mains les bords de son chapeau de feutre qui étaient pressés l'un contre l'autre. Il m'a dit bravement :

« — Mademoiselle, achetez-moi ce petit lièvre.

« Mes yeux ont plongé au fond du chapeau et ont rencontré le captif. Il agitait sa jolie tête grise et couchait ses longues oreilles. Je l'ai pris et j'ai demandé : Combien ? — Trois sous, a répondu l'enfant.

« J'ai payé et j'ai déposé sur l'herbe mon petit pri-

sonnier qui faisait d'énergiques efforts pour se sauver. Se sentant libre, il a pris sa course, et je me suis amusée à le regarder fuir, ivre de liberté. Pauvre animal ! s'il grandit, ce ne sera qu'une proie de plus ménagée aux chasseurs, mais il aura, grâce à moi, joui plus longtemps de la vie. Pour ces êtres dévoués au néant c'est tout. »

Je tourne quelques pages et voici que je trouve dans son *Journal* le nom glorieux de M^{sr} Dupanloup.

« Quel athlète que cet évêque ! Sa parole, aidée de la grâce, ferait des martyrs. En le lisant, se réveille dans toute sa force le sentiment religieux que nous portons tous au fond de notre être, sentiment que les souffrances, les ennuis, les bonheurs de la terre peuvent étouffer, mais non éteindre. »

Passant, d'un jour à l'autre, aux occupations les plus différentes, elle raconte les menüs soins qu'elle apporte au coucher d'un petit enfant, son neveu, qui vient de passer quelques jours auprès d'elle :

« Peu à peu ses yeux se sont vitrés, ses longues paupières frangées ont battu comme les ailes fatiguées d'un oiseau, enfin il a croisé les bras, comme quand il dit sa prière, il a penché sa tête, et rien n'a plus bougé dans le petit lit auprès duquel il me semblait voir l'innocence priant et veillant.

« Dans huit jours, il n'y aura plus pour moi de ces petits bonheurs intimes. Tout me manquera à la fois : les doux entretiens de la mère, les joies folles du fils. Que ne puis-je les retenir, les fixer auprès de moi, voir grandir sous mes yeux cet enfant que j'aime avec une tendresse presque maternelle ! Vains désirs ! »

Une autre fois c'est le spectacle d'un pauvre dans une église qui l'émeut :

« Ce matin je suis arrivée tard dans la chapelle qui a mes préférences, elle était vide ou à peu près. Un vieux prêtre aveugle disait la messe, et, comme il est très-lent, peu de personnes aiment à la suivre. Cette solitude convenait beaucoup à la disposition d'esprit dans laquelle je me trouvais ; le calme et le silence d'ailleurs donnent de véritables ailes à l'âme. La messe finie, je me suis trouvée seule, avec quelques pauvres. La vue des pauvres à l'église m'a toujours touchée. C'est le seul lieu de ce monde d'où ils ne soient pas repoussés, et puis ils sont sûrs de n'inspirer à Celui qu'ils visitent ni répulsion, ni impatience, ni dégoût. Instinctivement ils le sentent, ils se trouvent là chez eux, et cela se voit à leur allure, à l'expression de leur physionomie. Le vieux pauvre placé devant moi ce matin était à peindre. L'espace ne manquait pas, et il s'était bien commodément établi. Auprès de lui étaient jetés sa besace, son bâton à nœuds, le morceau mou de feutre noir qui lui servait de coiffure. Ces belles dalles polies lui paraissaient de velours, auprès du pavé humide et irrégulier de la rue, et il se prélassait dessus. Assis sur ses talons, sa tête blanche levée vers la statue de la sainte Vierge qui domine l'autel, ses mains jaunes et sèches jointes avec ferveur, il priait, et sur sa figure ridée il y avait un contentement, un repos, une confiance qui ne se voient pas toujours sur des visages d'hommes puissants et réputés heureux. Cela paraît étrange à dire, mais c'est parfois du cœur des déshérités des biens de ce monde, du cœur de ceux qui semblent voués fatale-

ment, ou plutôt providentiellement, à porter pendant le cours de leur misérable vie le fardeau de l'expiation de la faute originelle, que s'échappent les prières les plus ferventes et les plus reconnaissantes. L'ingratitude du riche envers l'Auteur de tous les dons se trouve ainsi compensée par la soumission du pauvre qui espère les joies du ciel et qui a une foi inébranlable dans le repos d'une heureuse éternité. »

La mort d'une amie lui inspire ces nobles réflexions :

« Oh! consternation! Marthe est morte, morte à vingt ans sous ce ciel du Midi où elle était allée chercher la santé! On la croyait guérie, sauvée, mais la mort ne se dérouta pas ainsi. Une fois qu'elle a choisi sa proie, elle l'attire, elle la suit, elle s'attache à ses pas, et quand la pauvre victime a l'air de se reprendre à vivre, quand l'espoir est presque revenu au cœur de ceux qui l'aiment, elle l'étouffe. Cette mort cruelle avait bien choisi cette fois. Une longue vie semblait promise à cette jeune fille. Elle était grande, forte, belle. En la voyant, on pensait : « Elle en reviendra, elle doit en revenir, ce n'est pas là une poitrinaire. » Hélas! je la vois encore la semaine qui avait précédé son départ. Son grand œil gris au regard profond et velouté avait une indicible expression de tristesse, sous son épaisse chevelure noire; ses larges tempes se creusaient d'amaigrissement, son sourire faisait mal à voir, car elle souriait encore, elle souriait souvent. L'espérance est vivace dans les cœurs de vingt ans, et elle vivait si heureuse entre cette tante qui l'avait élevée avec tant d'amour, et ce frère dévoué qui l'aimait de tout son cœur! Elle est morte! Faut-il la pleurer? Au fond, et l'œil de l'âme ouvert sur les

choses visibles de cette vie et sur les promesses de la mystérieuse éternité, est-il regrettable de voir la mort se présenter au seuil de la jeunesse ? Que donne la vie en définitive, et surtout que dure-t-elle ? »

Enfin, et c'est par ce tableau que nous voulons clore à la fois l'étude de ce beau livre et celle de tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour par M^{lle} Fleuriot, voici comment elle raconte le départ d'un ami, le recteur de sa paroisse, qui était pour elle un appui dans sa vie de sacrifices :

« Nous venons, mon père et moi, de conduire notre bon curé jusqu'aux limites de la paroisse. Deux charrettes emportaient son pauvre mobilier, et il marchait derrière, son bâton de houx à la main, suivi par la foule de ses paroissiens. Ce n'était pas un brillant cortège, mais il y avait derrière ce char rustique bien des cœurs qui saignaient. Les larmes coulaient à flots mais discrètement sur les joues hâlées des femmes, et quelle gravité était empreinte sur les durs visages des hommes ! Arrivé à la croix qui s'élève auprès du chemin qui sépare les deux paroisses, le curé s'est arrêté, il est monté sur les degrés de pierre, et il nous a adressé ses adieux. Sa voix forte ne tremblait pas, mais ses épais sourcils gris voilaient en quelque sorte ses yeux dont la flamme intelligente jetait un grand éclat. Il a mis toute son âme dans ces quelques paroles, il y a mis tout son cœur, et un grand cœur se cache sous cette austère enveloppe. « J'ai voulu que ma tombe s'élevât auprès de mon berceau, a-t-il dit en finissant, j'ai voulu exercer mon ministère sacré dans l'église où j'ai chanté mon premier *Credo*, mais les enfants que je vais évangéliser

ne me feront pas oublier ceux qu'ici j'ai enfantés à la grâce. Le cœur du prêtre est vaste et vous êtes tous dans mon cœur, tous depuis le vieillard, dont les cheveux sont, comme les miens, devenus blancs, jusqu'au petit enfant que j'ai baptisé hier. »

« Après ces paroles, il s'est recueilli un instant et il nous a bénis, puis il est descendu d'un pas ferme, a serré la main de mon père et de tous les hommes, a envoyé une dernière bénédiction aux femmes et aux enfants, et il s'est éloigné seul en lisant son bréviaire! »

.

III

Nous voici parvenus au terme de notre excursion. La *Galerie*, parcourue en son entier, nous avons pu dire notre sentiment sur toutes les toiles qu'elle renferme. Depuis la page d'histoire aux tons fortement accusés, jusqu'aux pastels délicats et aux médaillons imperceptibles, nous avons tout jugé; et notre examen nous a laissé convaincu de la vérité de cette parole que nous empruntions à Joseph de Maistre, en commençant ce travail : *Les femmes ne sont pas condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin.*

J'ajoute que le sublime féminin n'est pas le seul privilège des femmes auteurs : elles en possèdent un autre très-rare à notre époque et éminemment précieux, je veux parler du sens chrétien.

On ne sait plus guère de nos jours affirmer ses croyances religieuses dans un livre qui n'est pas écrit avec l'intention directe de défendre ou de servir l'Église. Un catholique sera républicain, monarchiste, classique ou romantique, partisan de la ligue ou de la couleur s'il cultive les arts, et, à tout propos, dans ses œuvres écrites comme dans ses discours, il saura ménager une place à ses opinions politiques, littéraires ou artistiques : un seul des côtés de cet homme sera le plus souvent sacrifié, ce sera le côté religieux. Les croyances, en ce temps de froid calcul, sont devenues pour nous une affaire intime, toute d'intérieur et de conscience, sans que le plus grand nombre se croie tenu de leur faire une part dans les actes de sa vie publique. Combien de fois nous est-il arrivé, pour ne parler que des écrivains, de supposer tel poète, tel historien, tel romancier en communion d'idées avec nous, parce que son allure effacée, la timidité de ses paroles le faisait trop semblable à d'autres écrivains dont les convictions religieuses nous avaient été révélées par leurs proches ou leurs amis ! Les femmes ont sur nous cet avantage qu'elles ne peuvent prendre une plume sans laisser voir dès la première ligne ce qu'elles pensent sur Dieu et la foi catholique. Leur nature essentiellement religieuse, ne leur permet pas d'user à l'égard des divins problèmes de cette souplesse féminine passée en proverbe, et qui rend la femme plus adroite mais moins grande que l'homme en mainte circonstance. Chrétienne ou anti-chrétienne, amie ou ennemie, tel est le dilemme dans lequel se renferment les femmes vis-à-vis de Dieu. Et, à tout prendre, mieux vaut cette

attitude franchement accusée que la tenue pleine d'hésitations de tant d'écrivains, catholiques à l'église et dans le secret du foyer, mais toujours indifférents et muets devant le public. Ce sont ceux-là qui donnent à penser à nos ennemis que le peu de bruit que nous faisons doit être l'indice de notre faiblesse et de notre petit nombre. Ce sont eux qui nous méritent l'épithète insultante de « membres d'un parti, » alors que nous sommes vraiment les catholiques, c'est-à-dire les *universels*.

Faut-il l'avouer ? les païens n'apportaient pas autant de retenue à parler des dieux et de la morale.

J'ai lu quelque part, dans les œuvres du prince de Broglie, cette parole qui serait presque une accusation pour nous : « Sans vouloir prêter trop de force à des preuves douteuses par leur nature, il est certain qu'à tout instant, dans la lecture des poètes antiques, du sein même des impuretés qui leur sont trop habituelles, s'élèvent tout d'un coup de singuliers souffles du christianisme. »

Ailleurs, c'est le P. Lacordaire qui écrit à l'un de ses jeunes gens : « Je vous supplie, mon cher ami, de ne pas vous laisser séduire aux écrits modernes. Presque tous sont infectés d'orgueil, de sensualisme, de doute, de prophéties qui n'ont d'autre valeur que l'audace des poètes qui se les permettent. Étudiez beaucoup les anciens. Les païens eux-mêmes, tels que Platon, Plutarque, Cicéron et beaucoup d'autres, sont mille fois préférables à la plupart de nos écrivains modernes ; c'étaient des gens religieux, pénétrés de respect pour la tradition, et n'attendant la perfection de l'homme que

de sa communication habituelle avec la divinité. »

Toutefois, il ne serait pas juste de dire que les lettres modernes, et nous entendons parler ici spécialement du roman, aient toujours été anti-religieuses ou empreintes d'une coupable indifférence. A Dieu ne plaise que j'oublie tant de louables tentatives faites, depuis vingt ou trente ans, pour ramener la littérature populaire aux saines doctrines; mais ce que l'on peut affirmer sans crainte d'erreur, c'est que les hommes sur ce terrain osent toujours trop ou trop peu. La foi, sous la plume d'un romancier chrétien, prend trop aisément l'apparence d'une thèse philosophique que l'on va défendre. L'onction chrétienne ne coule pas d'elle-même dans le style de l'auteur, lorsque l'auteur est un homme; tandis que les ouvrages écrits par des femmes, répandent presque tous un insaisissable parfum de christianisme, dont on ne les sépare point, parce qu'il est admirablement mélangé avec les pensées de l'écrivain, et qu'il est souvent la base la plus solide de ses opinions.

Pendant que l'Église décrète au nom de Dieu, les hommes (je parle ici des laïques) luttent contre les ennemis de l'Église pour défendre ses lois, et les femmes possèdent l'art merveilleux de rendre ces lois accessibles aux plus humbles, par la grâce qu'elles apportent à l'exposé des divins préceptes.

Nous avons vu en analysant les ouvrages de M^{lle} Fleuriot, quel parti avantageux un esprit d'élite peut tirer de l'étude saine de la famille, de la société, de l'Église, du pays; nous avons vu combien peut être féconde la représentation variée des scènes morales qui ont leur place naturelle dans ce quadruple champ. Si nous vou-

lons remarquer que ce vaste ensemble d'ouvrages, si divers de pensées et d'allure, a été l'œuvre d'une femme, et seulement pendant dix ans de sa vie, nous resterons surpris de la puissance que pourrait acquérir une association de femmes auteurs, qui se donneraient pour but unique d'élever l'homme du peuple en consacrant leur vie à la composition de romans chrétiens, aussi châtiés de style que de pensées. Je ne demanderais autre chose à cette association que d'exister, et je suis certain que l'autorité morale dont elle jouirait dès son début lui amènerait sans tarder de nombreux adhérents. L'engagement d'écrire, et d'écrire beaucoup pour le peuple, serait l'unique promesse à obtenir des sociétaires. Nous sommes dans le siècle de l'association ; il n'y a plus guère dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique de force isolée ; l'influence est à la force collective, nous n'avons plus d'homme, mais nous avons des hommes ; le soldat a fait place aux armées ; l'unité au nombre.

Pourquoi donc, en face des sociétés dissolvantes, qui, de toutes parts, surgissent de terre et poussent le peuple à sa ruine, ne se trouverait-il pas une association bienfaisante, établie au grand jour et répandant sur le peuple plus de bons livres que les propagateurs du mal ne pourront en jeter de malsains ? Douterait-on du résultat ? Que l'on regarde l'Angleterre pour juger de la puissance de l'association. N'est-ce pas l'*Association Catholique* qui obtenait hier l'émancipation des catholiques d'Irlande ? Et qui oserait penser que la presse ne doit pas être combattue par la presse ? Les anciens disaient : « Œil pour œil, dent pour dent. » Virgile a

dit : « *Hæret pede pes,* » que ce soient là nos maximes. Au journal sans mœurs et sans principes, opposons le journal chrétien; aux chants obscènes, les cantiques et les suaves chansons du foyer; aux romans de cour d'assises ou de ruelle, les romans qui feront aimer la famille et le Dieu qui l'a créée chaste, nombreuse et croyante.

Traduisons en chiffres, si vous le voulez, pour les rendre plus saisissants, les immenses bienfaits qui pourraient résulter de cette association que nous appelons de tous nos vœux. L'écrivain que nous venons d'analyser n'a pas produit moins de trente volumes en dix années. La moyenne de la vie laborieuse pour un homme est de trente années — de vingt-cinq à cinquante-cinq ans. — Un auteur dont le génie ne se lassera pas de produire pendant trente ans, dans la proportion citée plus haut, aura donc mis au jour quatre-vingt-dix volumes! Supposons maintenant cent écrivains d'égale force parmi les membres de l'association dont nous parlons, nous atteignons pour la même période de temps au chiffre énorme de neuf mille volumes, soit trois cents volumes par an, presque un volume par jour.

Sans doute, les esprits ne se comptent pas comme les corps, et cent écrivains, pris au hasard, ne seront pas doués des mêmes facultés d'invention, de style et de fécondité; mais pourquoi voudrait-on limiter à ce chiffre modeste de cent membres, le nombre des adhérents à une association chrétienne qui aurait pour but d'entreprendre le plus urgent des apostolats à notre époque?

Je ne comprendrais pas, toutefois, que cette association, toute gratuite pour ses membres, pût leur confé-

rer la plus petite protection vis-à-vis des éditeurs, car dans ce cas, elle deviendrait vite le refuge de demi-talents, plutôt faits pour tout perdre que pour rien gagner.

Que l'influence morale qui s'attache à l'association en elle-même, soit un appui pour quiconque fera partie de la ligue que nous proposons, il n'y a rien de plus naturel; mais il importe que chacun des écrivains, après avoir soumis son œuvre au comité central, soit encore tenu de trouver lui-même l'éditeur de son livre.

Il ne faudrait pas que le placement difficile d'un ouvrage pût occuper un seul jour le comité de lecture, uniquement chargé d'approuver et non de vendre.

Dans un seul cas, les auteurs associés pourraient retirer un véritable profit matériel de l'union à laquelle nous convions tous les romanciers de talent : ce serait lors de la publication des catalogues de la Société, sur lesquels ne figureraient, à aucun titre, des ouvrages écrits au dehors.

Ce n'est pas ici qu'il nous est possible de jeter solidement les bases d'une pareille association, mais ces quelques lignes feront peut-être surgir une femme énergique et dévouée, qui entreprendra cette œuvre nouvelle.

Dieu le veuille ! Il n'est que temps de combattre l'influence pernicieuse des livres honteux. Et, pour le dire en passant, ce que des femmes chrétiennes peuvent entreprendre pour relever le roman, des hommes pourraient également le tenter afin d'assainir le journal populaire, la petite feuille quotidienne à cinq centimes.

Que pourrait-il manquer aux femmes de notre temps ? — Des modèles ? Mais n'est-ce pas une femme,

Frédérique Bremer, qui a écrit sous le ciel brumeux de la Norvège *Les Voisins* et *Guerre et Paix*, deux chefs-d'œuvre ?

Lady Georgiana Fullerton, l'auteur de *Plus vrai que vraisemblable*, de *La comtesse de Bonneval*, et de tant d'autres livres ; n'est-ce pas une vaillante catholique, et n'est-il pas reconnu qu'elle a su conquérir en Angleterre, sa patrie, une autorité sérieuse ?

Qui ne connaît la comtesse Drohojowska avec ses deux livres, entre vingt autres : *Conseils à une jeune fille* et *Les Soirées de charité* ? la comtesse Ida Hahn-Hahn et les *Pères du désert* ? M^{me} Ida Pfeiffer et ses *Deux Voyages autour du monde* ?

Mais à quoi bon sortir de France pour trouver des exemples d'apostolat et de talents féminins ? M^{me} d'Altenheim, née Soumet, l'auteur des *Anges d'Israël* et des *Marguerites de France* ; M^{me} de Bassanville qui a écrit *Les Salons d'autrefois* ; M^{me} Bourdon, l'un de nos plus féconds romanciers, l'auteur de *La Vie réelle* ; M^{me} Boyeldieu-d'Auvrigny, *Le Bonheur dans le devoir* ; M^{me} de Bray, *L'Ange du pardon* ; la princesse de Broglie, *Les Vertus chrétiennes* ; M^{me} de Chabannes, *Les Fleurs de la foi* ; M^{me} Craven, *Récit d'une Sœur* et *Adélaïde Capèce Minutolo* ; M^{me} de Flavigny, *Le Livre de l'enfance chrétienne* ; M^{lle} Julie-Gouraud, *Petites Vérités aux jeunes personnes* ; la marquise de La Rochejaquelin, *Mémoires* ; la comtesse de la Tour du Pin, *Les Ancres brisées* ; la comtesse de Mallerai, *Castel aux chênes* ; M^{me} de Marcey, *De la Vie de famille et des moyens d'y revenir* ; la comtesse de Mirabeau, *Les Veillées normandes* ; M^{lle} Monnot, *Simple tableaux d'éducation maternelle et chré-*

tienne ; M^{me} Récamier, *Souvenirs* ; M^{me} Raymond, *Journal d'une jeune fille pauvre* ; M^{me} de Sainte-Marie, *Espérances trompées* ; M^{me} de Sapinaud, *Mémoires sur la Vendée* ; M^{me} Swetchine, *Lettres, Méditations et prières* ; M^{lle} Ulliac-Trémadeure, *Secrets du foyer domestique, Scènes du monde réel* ; M^{me} Woillez, *Souvenirs d'une mère de famille* ; et bien d'autres auteurs que j'oublie, peuvent donner la mesure de l'activité des femmes à notre époque, pour la régénération du peuple.

. Je ne puis oublier, en présence de cette lutte incessante que tant de femmes soutiennent ardemment pour la cause du bien, la divine parole tombée des lèvres du Créateur sur le serpent, dans le Paradis terrestre ; sublime anathème que les femmes catholiques de tous les temps, depuis la Vierge Marie, ont mission d'exécuter :

« J'établirai une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius.* »

Que faudrait-il encore pour doubler les forces de ces apôtres ? L'autorité, l'élan que donne l'association. Le secours d'en haut et les grâces qu'il confère sont acquises d'avance à ces écrivains moralisateurs, car c'est en parlant de leurs efforts que le P. Ventura dit dans ses homélies : « Lorsqu'on n'entreprend le travail qu'au nom de Dieu, qu'on l'offre à Dieu, lorsqu'en travaillant on élève souvent l'esprit et le cœur et qu'on s'y entretient avec Dieu, alors il est certain qu'on sanctifie le travail, qu'on le convertit en prière ; et c'est ce qui en théologie ascétique s'appelle *la prière par le travail*, car travailler ainsi c'est vraiment prier..... »

Et dans une autre partie de son discours, le même

orateur dit encore en s'adressant aux femmes chrétiennes qui l'écoutent :

« Vous ne serez pas seulement des Madeleines contemplantes aux pieds de Jésus-Christ, vous serez aussi des Marthes agissantes pour Jésus-Christ. Sans sortir de votre rang et de votre condition, vous serez aussi d'une manière invisible, mais réelle, de vrais prédicateurs, de vrais missionnaires, de vrais apôtres, de vrais évangélistes, coopérant avec Dieu même au salut des âmes : ce qui, d'après saint Denis l'Aréopagite, est la plus divine entre toutes les œuvres divines¹. Et, en concourant ainsi à détruire, à effacer les péchés des autres, vous détruirez, vous effacerez devant Dieu vos propres péchés (*Jac.*, v) ; et en coopérant ainsi au salut des autres, vous ferez, vous assurerez votre propre salut (*Eccli.*, xxiv)². »

Que pourrais-je ajouter après la parole autorisée du savant théatin ? Rien sans doute, car il n'est aucune considération humaine qui pût l'emporter sur les motifs spirituels que l'illustre orateur place en première ligne. Il nous faut l'applaudir d'exhorter ainsi les catholiques à ne point ménager leurs forces, dans ce divin travail de régénération, qui doit être la tâche de tout homme sous une forme ou sous une autre.

Je m'arrêterai donc sur ces pensées, plus concluantes cent fois que tout ce que j'ai pu écrire moi-même, en faveur de la thèse que je défends.

¹ *Omnia divinorum divinissimum est cooperari Deo in salutem animarum*

² *Les Femmes de l'Évangile*, dixième homélie, par le R. P. Ventura de Raulica.

Il me reste à dire maintenant en peu de mots pourquoi, ayant à parler du rôle des femmes dans les lettres, j'ai cru devoir donner la préférence aux ouvrages de M^{lle} Fleuriot, dans l'examen qu'il me fallait faire d'un certain nombre de modèles.

Voudrais-je conclure que cet écrivain demeure supérieur à tous ceux dont les noms se trouvent cités plus haut? Non certainement.

Ai-je eu le dessein de présenter ses œuvres comme des types devant être exclusivement imités? Sans doute la plupart de ses romans, tant pour le style que pour l'intrigue, peuvent servir d'exemples à nos modernes conteurs populaires, mais je n'oserais avancer qu'il ne fût possible à un homme de talent de se frayer une route parallèle à la sienne.

Les raisons qui m'ont amené à la critique détaillée des écrits de ce romancier sont d'un ordre supérieur, et je les dirai pour clore cet ouvrage.

Lisez M^{lle} Fleuriot, si ce n'est déjà fait, ou rappelez-vous les héros de ses livres. Ce qu'elle aime le plus, ce qu'elle sait avant toutes choses, et ce qu'elle raconte sans se lasser jamais, c'est la jeunesse. Tous ses personnages sont jeunes, et lorsqu'il est besoin pour le développement de l'intrigue que les années aient passé sur le front dépouillé de l'un de ses héros, elle se trouve impuissante à le priver de cette jeunesse immortelle que le temps n'atteint pas, et qui vient du cœur.

« Vous avez en vous la matière dont on fait tout, la jeunesse. Profitez-en. » Cette parole est de Lamartine; il l'écrivait à un jeune homme de nos amis, qui, à dix-huit ans, s'était permis de lui adresser de mauvais

vers. Oui, c'est en effet une matière impalpable et toujours précieuse que la jeunesse. C'est un trésor dans lequel nous avons tous plongé la main, pour la retirer avant l'heure que nous avons marquée, et peut-être, hélas! sans en avoir rapporté rien d'utile et de sérieux. Voilà pourquoi le spectacle de la jeunesse nous plaît toujours. Il n'y a pas d'homme qui n'ait eu ses vingt ans!

Un autre caractère du magnifique talent de M^{lle} Fleuriot, c'est l'honnêteté. Regardez encore, tous ses héros sont honnêtes gens ; et ce n'est pas peu de chose, je vous assure, pour un lecteur honnête, que de se voir constamment en honnête société. Encore qu'un romancier chrétien ne manque jamais de donner tort au vice, le voisinage des gens vicieux, si court qu'il soit, choque les esprits délicats. Vous n'aimeriez pas dans une foule l'approche des gens grossiers ; vous n'aimerez pas davantage, même en imagination, si vous avez le sens élevé, la compagnie des créatures dépravées. Que penser après cela de cette soif ardente de romans abjects qui dévore tant de pauvres jeunes gens?... C'était en 1860 : un romancier, M. Ernest Serret, venait de publier un ouvrage de valeur, presque un chef-d'œuvre : *Perdue et Retrouvée*. Nous étions nous-même dans le salon de la vieille M^{me} Ampère, morte aveugle et nonagénaire il y a peu d'années. On lui demandait ce qu'elle pensait de l'ouvrage. — « Je l'aime beaucoup, dit-elle, parce qu'il repose : il n'y a que des gens honnêtes dans ce livre. »

M^{lle} Fleuriot est encore estimable comme écrivain parce qu'elle développe le goût du beau, l'amour des

arts chez son lecteur. Elle ne craint pas, et en cela nous l'applaudissons de toutes nos forces, de parler de tableaux et de statues. Pourquoi donc le peuple ne serait-il pas initié aux enseignements féconds que portent avec eux les arts du dessin ? Quel magnifique et délicieux apostolat nos peintres, nos dessinateurs et nos graveurs pourraient entreprendre s'ils le voulaient ! L'homme lit, mais non sans travail et sans étude préalable ; tandis que l'homme voit naturellement, à tout âge et dans toutes les conditions. Il n'y a pas d'ignorant qui ne soit sensible à l'entrevue d'Eudore et de Cymodocée dans la forêt, si cette scène se trouve habilement reproduite par le burin, tandis que la prose admirable de Châteaubriand lui-même peut laisser échapper quelque détail à l'esprit d'un lecteur mal préparé. On ne saurait avec la plume raconter que successivement les diverses phases d'une même action, le pinceau et le crayon possèdent le rare privilège de présenter dans leur ensemble, et du même coup, toutes les parties d'un tableau. Il y aura beaucoup de bien de fait au peuple le jour où le dessin sera définitivement entré dans nos mœurs.

Jusqu'à présent, les œuvres dessinées ne sont vraiment goûtées que des gens lettrés ; et lorsque l'ouvrier se prend à rechercher des estampes, ce sont, le plus ordinairement, de grotesques images qui l'attirent. Nous appelons de tous nos vœux le règne de la ligne et de la couleur sur les masses, parce que les arts du dessin, soumis à une sage direction, deviendront un puissant auxiliaire pour le bien. M^{lle} Fleuriot aura beaucoup aidé par ses écrits

à rendre populaire le respect et l'amour de l'art ; tout homme sérieux doit lui en savoir gré.

L'art ne se sépare pas de la poésie, aussi notre auteur est-il poète dans sa prose. Aucun écrivain populaire n'a fait preuve de plus d'audace que M^{lle} Fleuriot, pour parler à l'ouvrier une langue nouvelle et inconnue, qui devrait être la sienne, comme elle est celle des gens délicats et instruits ; car la poésie, à l'exemple de la vérité, se rencontre partout et doit être le patrimoine de tous.

Les plus sublimes leçons que peut inspirer une philosophie toute chrétienne forment le fond des ouvrages de M^{lle} Fleuriot. La foi religieuse est en quelque sorte la trame de ses romans. C'est sur ce canevas qu'elle travaille, et jamais sa main ne s'égaré au delà. Elle sait que l'écrivain remplit une mission, et qu'il n'a pas atteint son but

Quand des grâces d'un vers gémissant ou moqueur
Il a charmé l'esprit sans agrandir le cœur.

Chrétienne comme Châteaubriand, son compatriote, qui n'eût pas désavoué, nous en sommes convaincu, certaines pages de ses romans populaires, elle est restée bretonne comme Brizeux. Aimer la France notre grande patrie est un devoir, mais conserver, à travers les vicissitudes de la vie, l'amour de la province natale, ce n'est pas seulement un devoir, c'est presque une vertu. Quoi donc ? Serait-ce par hasard et sans un but surnaturel et caché que Dieu donnerait à chacun de nous tel coin de terre pour berceau ?

Devons-nous, est-il même en notre pouvoir d'abandonner impunément le lieu de notre naissance, pour aller grossir ces agglomérations humaines que l'on appelle les grandes cités ? N'y a-t-il pas dans ce seul fait une violation des décrets de Dieu ? Je ne saurais le dire, mais ce que j'affirme, c'est que des bénédictions certaines restent attachées à l'amour du foyer et de la maison des ancêtres.

Il y a un problème qui préoccupe à l'heure qu'il est tous les esprits tant soit peu clairvoyants, c'est celui de la dépopulation des campagnes, dont nous avons déjà dit un mot dans le cours de ce livre. Or, ce problème, difficile à résoudre, n'existerait pas si l'homme des champs était resté fidèle à la charrue de ses pères ; si le méridional ne s'était pas fait citoyen du Nord, et si de faux apôtres n'avaient pas semé, jusque dans les landes de la Bretagne, de ridicules idées de bonheur matériel et d'émancipation individuelle, qui ont eu pour effet d'arracher à la vie paisible et loyale des campagnes, des milliers de créatures ignorantes, devenues les honteuses victimes de la civilisation dévorante des grands centres. M^{lle} Fleuriot a constamment chanté la Bretagne, et sa plume rend cher au lecteur cet antique berceau de la foi et de la probité. Elle n'a donc cessé de rendre service à l'Église et au pays en agissant ainsi.

Qu'elle suive la voie commencée, qu'elle ajoute les livres aux livres, qu'elle répande à pleines pages les enseignements qui élèvent les âmes, et un jour, — souhaitons qu'il se fasse attendre longtemps, — à

l'exemple du poète des *Bretons*, que nous rappelions tout à l'heure, elle pourra dire, elle aussi :

. J'arrive au terme de ma route,
Long chemin qu'un plus fort eût trouvé court sans doute,
Mais ronces et graviers entravaient tant mes pas,
Que souvent je-disais : « Je n'arriverai pas ! »
Seule alors vous m'aidiez, ô puissance cachée,
Humble force du cœur qu'en partant j'ai cherchée !
Et vous, l'inspirateur, mon Dieu, je vous bénis :
J'ai commencé par vous, et par vous je finis ¹ !

¹ A. BRIZEUX, *les Bretons*, chant XXIV.

HENRY JOUIN.

TYPHUS
DES
PRISONNIERS DE GUERRE
A ANGERS, EN 1814.

Dans un discours prononcé, l'année dernière, sur la tombe du Dr Bigot, M. Mirault ne fit commencer la carrière médicale de notre ami commun, qu'au moment où il entra comme interne à l'hôpital Saint-Jean, c'est-à-dire en 1818. Bigot avait cependant payé de sa personne et presque de sa vie, dans une circonstance grave dont une partie de notre population conserve encore un triste souvenir. Je serais trop heureux si je pouvais vous intéresser en vous communiquant les détails que j'ai pu recueillir aux archives de la Préfecture, dans le registre des délibérations de la Commission administrative des Hospices, dans le *Journal de Maine-et-Loire* et dans mes propres souvenirs, sur le typhus des prisonniers de guerre à Angers en 1814.

Après la désastreuse retraite de Moscou, après l'horrible passage de la Bérésina, la magnifique armée, avec laquelle Napoléon I^{er} avait conquis la vieille capitale de la Russie, était presque entièrement détruite. Il fallut, pour résister à l'Europe coalisée contre nous, créer une nouvelle armée, et imposer à la France d'énormes sacrifices en hommes ¹ et en argent ².

¹ Le 11 janvier 1813, le sénat vote une levée de 350,000 hommes.

Le 3 avril. — — 180,000 —

Le 9 octobre. — — 280,000 —

Le 15 novembre: — — 300,000 —

Total. 1,110,000 hommes.

Sans compter 30,000 hommes recrutés en vertu du décret du 24 août, pour être répartis entre les corps de l'armée d'Espagne.

² Un décret en date du 11 novembre portait :

DÉCRET IMPÉRIAL.

Au palais de Saint-Cloud, le 11 novembre 1813.

Napoléon, Empereur des Français, roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc., etc., etc.

Sur le rapport de notre ministre des finances,

Vu l'urgence des circonstances,

Notre conseil d'État entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il sera perçu trente centimes additionnels au principal de la contribution foncière, des portes et fenêtres et des patentes de 1813. Lesdits centimes seront payables, par tiers, dans les mois de novembre et de décembre 1813, et janvier 1814.

Art. 2. La contribution personnelle et la partie de la contribution mobilière qui se perçoit par des rôles, sera perçue en principal au double pour l'année 1813; le doublement sera levé dans les termes fixés par l'article précédent.

Art. 3. Les remises des percepteurs et celles des receveurs sur les contributions extraordinaires ci-dessus, ne seront imposées que sur ce pied : pour les percepteurs, du quart, et pour les receveurs, de moitié du taux fixé pour le recouvrement du principal.

La ville d'Angers eut à payer la part qui lui incom-
bait dans ces lourds impôts, et bientôt elle fut obligée
d'en supporter d'autres qui lui étaient particuliers.
C'est ainsi que le 19 janvier 1813, le Conseil municipal
décida, sur la proposition de M. de la Besnardière, maire,

Art. 4. A compter de ce jour, il sera perçu deux nouveaux dé-
cimes par kilogramme de sel, et dix centimes par addition, tant
aux perceptions de la régie des droits réunis non assujettis au dé-
cime de guerre, qu'aux tarifs des octrois autres que ceux par abon-
nement et cotisation.

Art. 5. Le droit additionnel sur le sel sera perçu sur les sels
existants dans les magasins, conformément à l'article 8 de la loi du
24 avril 1806, et au décret impérial du 11 juin suivant.

De plus, un décret du 9 janvier portait :

DÉCRET IMPÉRIAL.

Au palais des Tuileries, le 9 janvier 1814.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la
Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc.,
etc., etc.

Sur le rapport de notre ministre des finances,

Vu notre décret du 30 décembre dernier, le compte de l'admini-
stration des finances à nous présenté par notre ministre de ce dé-
partement; et attendu l'urgence des circonstances,

Notre conseil entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le compte de l'administration des finances sera im-
primé et rendu public par les voies ordinaires.

Art. 2. Notre ministre des finances fera, sans délai, dresser les
rôles nécessaires pour la perception des contributions extraor-
dinaires suivantes, pour l'exercice 1814 :

1° De 50 centimes du principal de la contribution foncière.

2° Du doublement de la contribution personnelle et mobilière,
tel qu'il a eu lieu pour 1813.

3° Du doublement de la contribution des portes et fenêtres.

Un centième en sus desdites contributions sera compris dans les
rôles pour les non-valeurs, décharges et modérations, et pour les
frais de confection desdits rôles.

que 45 chasseurs à cheval, habillés, montés et équipés, seraient offerts à S. M. par la bonne ville d'Angers « comme un hommage des sentiments de dévouement, de respect et d'amour que lui ont voués les habitants d'Angers. »

Cette armée combattit avec héroïsme à Dresde, à Lutzen, à Leipsick, mais elle fut obligée malgré tout de battre en retraite. Les frontières de la France furent franchies ; et avec l'année 1814 commença la campagne de France.

Chaque jour, car alors on se disputait le terrain pied à pied, chaque jour, à la suite de terribles collisions où se rencontraient 60 et 80,000 combattants, il y avait un grand nombre de blessés qu'il fallait soigner, des prisonniers qu'il fallait loger et nourrir. Les villes les plus rapprochées du théâtre de la guerre furent bien vite encombrées, et on dut faire refluer sur les villes du centre les malheureux que le sort des combats avait mis entre nos mains. Des dépôts furent successivement formés à Angers, à Nantes, à Saumur, et les hôpitaux de ces différentes villes furent presque immédiatement obligés de recevoir un grand nombre de pauvres étrangers qui mouraient loin de leur patrie, de fatigue, de misère et de chagrin.

Dès le 10 janvier 1814, M. le préfet Hély d'Oissel donna avis que le gouvernement, désirant se procurer par la voie du commerce la charpie et le linge nécessaires aux hôpitaux et aux ambulances de l'armée, il serait établi dans l'une des salles de la Préfecture un dépôt où les marchands et les particuliers pourraient apporter le linge dont ils voudraient se défaire.

Le prix, dit M. le Préfet, sera au-dessus de celui du commerce, et le paiement en sera effectué sur-le-champ en monnaie de billon.

M. le Dr G. Lachèse, attaché au Lycée impérial d'Angers, fut chargé de l'examen et de la réception des livraisons; M. de Jully, membre du conseil de Préfecture, de la direction du dépôt, et M^{me} Fremond, mar chande revendeuse, du soin à donner au linge.

Le 5 mars, la Commission des hospices, après en avoir conféré avec M. le Maire et M. le Préfet, « considérant que la quantité des lits destinés aux prisonniers malades n'est plus en rapport avec celui des prisonniers détenus dans la ville ;

« Arrête que jusqu'à nouvel ordre, la salle destinée aux femmes malades à l'hôpital Saint-Jean, sera destinée à recevoir des hommes ;

« Les femmes seront transférées de suite à l'Hôpital général ;

« Le dépôt des enfants trouvés et les orphelines seront transférés dans les appartements de la Croix. »

Le 24 mars M. le Préfet établit dans la maison de Saint-Nicolas un hôpital provisoire et le plaça sous la surveillance et l'administration de la Commission des hospices.

On ne peut trop louer le zèle et le courage que déploya en cette grave circonstance, pour se conformer aux intentions du gouvernement, l'Administration des hospices, secondée de la manière la plus énergique, la plus généreuse, par l'Administration municipale.

Les hommes honorables qui ont signé la délibération

par laquelle les Administrateurs acceptaient la lourde mission que leur imposait M. le Préfet, étaient :

MM. Charles Montault, évêque d'Angers ; Baranger ; F. Grille ; Desmazières ; Joûbert-Bonnaire ; Gaudais ; Barelhier, secrétaire. — Ils furent bientôt obligés, pour répondre à tous les besoins et surveiller presque jour et nuit tout ce qui se faisait, de s'adjoindre trois nouveaux membres :

MM. Montalant, Gontard des Chesnais et Huard, économe des hospices.

L'administration municipale d'Angers se composait, depuis le 5 mai 1813, de MM. Papiou de la Verrie, maire, de Mantelon, fils, Joûbert-Raymbault et Ayrault du Tertre, adjoints.

Une complication menaçante se présenta lorsqu'on voulut commencer l'aménagement des bâtiments de Saint-Nicolas, et elle doit d'autant plus être constatée ici qu'elle fait connaître d'une manière certaine l'époque où se développa l'épidémie qui, pendant plusieurs mois, a sévi sur notre cité.

Depuis quelque temps des forçats avaient été évacués de Wilvorde, près Bruxelles, sur la ville d'Angers, et placés dans les bâtiments de Saint-Nicolas, bâtiments qui devaient plus tard être occupés par un dépôt de mendicité sous la direction de M. de Barbazan. Vers la fin du mois de mars, une épidémie se manifesta parmi ces malheureux, et le 30, MM. les administrateurs des hospices écrivirent à M. le Préfet qu'il leur était impossible de loger des militaires dans des salles où régnait une maladie grave qui outre les détenus, dont plusieurs avaient succombé, avait déjà frappé le garde-

magasin, la fille du guichetier et plusieurs employés. L'administration demandait qu'on transportât les forçats à Fontevrault ou dans le château d'Angers; ils furent conduits au château.

Pour assurer le service dans l'hospice qu'il formait et dans les autres hôpitaux, M. le Préfet prit, le 1^{er} avril, l'arrêté dont voici les principaux articles :

« Nous, Préfet, etc.

« Arrêtons par mesure d'urgence :

« ART. 1^{er}. Les malades civils seront évacués de l'hôpital Saint-Jean et transférés à l'hospice dit des Renfermés, de telle manière que jusqu'à nouvel ordre les lits qu'il sera possible d'établir à l'hôpital Saint-Jean soient exclusivement consacrés aux militaires.

« ART. 2. Un hôpital sera établi dans les bâtiments du dépôt de mendicité, à l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas; il y sera formé deux divisions à chacune desquelles un médecin, un chirurgien en chef seront attachés avec un nombre suffisant d'aides, sous-aides et élèves en chirurgie.

« ART. 3. L'Administration des hospices prendra sans délai des mesures pour faire établir les chaudières, les fourneaux et le mobilier nécessaires dans ces divers établissements, et pour faire disposer dans les salles les effets de couchage provenant de l'appel fait aux habitants.

«

« ART. 6. Le service de santé sera établi ainsi qu'il suit :

« Une première division à l'hospice Saint-Jean pour

le traitement des malades militaires, sera desservie par

« MM. Guérin, médecin en chef.

Mirault, père, chirurgien en chef.

Lhéritier, aide-major.

Brouillet, sous-aide.

Leroux, Benjamin, *id.*

Bussièrè, élève.

Germanicus Mirault, *id.*

François, *id.*

Hautreux, *id.*

Esquet, *id.*

Tertrais, de Châteaugontier, *id.*

« Une seconde division à l'hospice des Renfermés pour les malades civils :

« MM. Esnault, médecin en chef.

Garnier, chirurgien en chef.

Meslier, aide-major.

Moreau, sous-aide.

Moreau, Simon, *id.*

Ecot, élève.

Chaillou, *id.*

Lemonnier, *id.*

Burgevin, *id.*

« Une troisième division à Saint-Nicolas, pour les militaires :

« MM. Maillocheau, médecin en chef.

Laroche, chirurgien en chef.

Maillocheau, fils, aide-major.

Ratouis, sous-aide.

Béclard, Philippe, *id.*

Lemercier,	élève.
Th. Bigot,	<i>id.</i>
Branger,	<i>id.</i>
Nepveu,	<i>id.</i>
Godillon,	<i>id.</i>
Goussin,	<i>id.</i>

« Une quatrième division à Saint-Nicolas, pour les militaires :

« MM. G. Lachèse,	médecin en chef.
Ças. Lachèse,	chirurgien en chef.
Thouet,	aide-major.
Lemotheux,	sous-aide.
Godefroy,	<i>id.</i>
Robin,	élève.
Moreau, Abel,	<i>id.</i>
Lesné,	<i>id.</i>
Compagnon,	<i>id.</i> »

Grâce au zèle de l'administration des hospices ; grâce à l'admirable dévouement du jeune de Mantelon, ad-joint ; grâce à l'empressement charitable que mirent les habitants à fournir des lits, des matelas, des cou-vertures, dans les premiers jours d'avril, plus de 500 hommes prisonniers, blessés ou malades, purent être couchés à Saint-Jean et à Saint-Nicolas.

J'étais alors pensionnaire au Lycée, et un jour qu'on nous avait conduits en promenade sur les hauteurs des Champs Saint-Martin, nous vîmes (je le vois encore) plusieurs de ces grands bateaux de Loire qu'on appelle des *sapines*, remonter lentement et silencieusement, chargés d'hommes, la Maine fortement débordée.

Qu'est-ce que cela ? demandâmes-nous à notre capitaine, le bon père Klein. Ce sont des prisonniers de guerre qu'on nous envoie, répondit-il, et nous recommençâmes, insoucians, nos conversations et nos jeux.

Plus tard, nous apprîmes que ces bateaux contenaient en effet les malheureux pour lesquels on avait préparé l'hôpital Saint-Nicolas.

L'élévation de la rivière avait permis d'organiser un service aussi hygiénique que commode, pour débarquer et nettoyer les militaires dont les vêtements étaient d'une malpropreté extrême et couverts de vermine. Les bateaux, au lieu d'être remorqués jusqu'aux quais de la ville, venaient s'amarrer le long du mur des bâtimens qui formaient alors l'établissement de toiles peintes de la famille Lesourd-Delisle, et qui appartiennent aujourd'hui au couvent du Bon-Pasteur. Au moyen d'un double escalier provisoire, chaque homme, en débarquant, passait par-dessus le mur, et se rendait dans l'ancien atelier de teinture où existaient plusieurs vastes cuves et de grands fourneaux. Là il était complètement déshabillé ; ses effets les plus sales, les plus en contact avec la peau, étaient brûlés ; les autres étaient mis de côté pour être désinfectés. Après lui avoir coupé les cheveux et l'avoir baigné à grande eau, on lui donnait un habillement complet d'hôpital, et on le conduisait à son lit, où il était de suite examiné, et pansé s'il y avait lieu.

A la tête de ce dernier service se trouvait une bonne et sainte sœur de Saint-Vincent, toute jeune encore : c'était sœur Jeanne, qui vient de mourir, et à laquelle,

dans notre dernière séance, on a rendu un si juste et si touchant hommage.

L'épidémie qui avait été signalée le 30 mars comme sévissant déjà sur les forçats de Wilvorde, avait pris le caractère le plus alarmant. Le typhus, cette horrible maladie que la privation des aliments, les fatigues excessives, la malpropreté, les affections morales tristes concourent à produire, nous disait dans ses leçons le savant et respectable professeur Chomel, éclatait avec les symptômes les plus caractéristiques et faisait de nombreuses victimes. Bientôt il frappa les hommes généreux qui s'étaient dévoués pour le combattre.

Le 2 avril, M. Chevalier, chef d'atelier au dépôt de mendicité, succombait à Saint-Nicolas.

Le 4 avril, M. de Mantelon fils mourait à l'âge de 36 ans. M. de Mantelon avait accepté dans le mois de mai 1813, comme je l'ai déjà dit, d'entrer dans l'Administration municipale d'Angers. Chargé en sa qualité d'adjoint de présider à tous les travaux qui se faisaient dans les hôpitaux, il le fit avec un tel dévouement, une telle abnégation, qu'après plusieurs jours passés dans les endroits infectés, au milieu des hommes les plus gravement atteints, il fut frappé lui-même et succomba ¹.

¹ Le 24 février 1869, notre conseil municipal, sur la proposition de M. le maire, a décidé que la rue qui conduit du faubourg Saint-Lazare à la place Sainte-Thérèse, porterait le nom de M. de Mantelon, qui en 1831 a donné 150,000 fr. au bureau du Mont-de-Piété et imprimé ainsi, par l'importance de son bienfait, une activité nouvelle à l'établissement fondé par le généreux évêque Arnault. Le nom de M. l'abbé de Mantelon est donc inscrit parmi ceux des bienfaiteurs de la ville d'Angers, et c'est justice. Mais M. de Mantelon, son neveu, n'a-t-il pas aussi bien que son oncle

Le 8 avril, c'était l'abbé Urbain Leroy, âgé de 69 ans, qui mourait en donnant les dernières consolations de la religion aux malades qui succombaient dans les salles de l'hôpital Saint-Jean.

Le 9 avril, c'était Jean-Baptiste Maillocheau, élève en médecine, qui tombait frappé à côté de son père dont il était aide-major ; il n'avait que 21 ans ¹.

Les 9 et 11 avril disparaissaient M. Thouet, aide-major, et M. Théodore Godefroy, sous-aide dans la division de mon père.

Théodore Bigot fut pendant six semaines entre la vie et la mort. Burgevin donna les plus vives inquiétudes, et l'épidémie se répandit dans tous les quartiers de la ville et surtout dans les quartiers de la rive droite, où elle fit pendant plusieurs mois de nombreuses victimes.

Pour mieux apprécier la marche de la maladie, j'ai recherché dans les actes de l'état-civil combien il y avait eu en 1814 de décès dans les hôpitaux, en ville et au château où on avait envoyé les forçats de Wilvorde. Pour avoir un état égal à celui de la Mairie, j'ai tenu compte des Angevins morts loin de leur pays et enregistrés à Angers plus ou moins longtemps après leur

droit à notre reconnaissance, lui qui a perdu la vie en remplissant avec un véritable héroïsme le devoir de charité que lui imposaient les fonctions municipales qu'il avait acceptées ?

¹ Deux années après, je suivais comme étudiant le cours de M. Maillocheau père, et je n'oublierai jamais la tristesse profonde qui se peignait sur ses traits lorsqu'il se trouvait au milieu de nous qui aurions dû être les camarades de son fils.

Retiré dans sa campagne de la Haie-Longue, M. Maillocheau y a terminé sa mélancolique carrière ; il était oncle de M^{me} David, la femme de notre célèbre sculpteur.

mort. J'ai enfin mis en regard, comme point de comparaison, un relevé des décès en 1869 :

	MILITAIRES aux hôpitaux.	CIVILS. aux hôpitaux.	EN VILLE.	ENREGISTRÉS.	AU CHATEAU.	Garçons au- dessous de 7 ans.	Filles au- dessous de 7 ans.	Totaux en 1814.	Totaux en 1869.
1814 Janvier.....	3	18	47	»	2	12	10	92	113
Février.....	11	16	26	3	1	15	8	80	108
Mars.....	26	31	48	1	14	20	16	156	174
Avril.....	117	15	36	3	25	23	17	236	142
Mai.....	67	24	54	9	22	16	11	203	159
Juin.....	15	20	30	12	5	21	12	115	52
Juillet.....	6	14	17	4	3	15	17	76	124
Août....	1	11	23	10	»	11	11	67	141
Septembre....	4	18	27	6	»	19	12	86	145
Octobre.....	1	18	30	11	»	9	13	82	135
Novembre....	»	11	11	2	»	10	12	46	120
Décembre....	9	14	19	1	1	12	13	69	166
	<u>260</u>	<u>210</u>	<u>368</u>	<u>62</u>	<u>73</u>	<u>183</u>	<u>152</u>	<u>1308</u>	<u>1579</u>

D'après ce tableau, on voit quels ravages exerça le typhus pendant les mois de mars, d'avril et de mai. 210 militaires moururent dans les hôpitaux sur une population de 6 ou 700 hommes au plus. 61 forçats moururent au château sur une population de moins de 200.

L'hôpital provisoire de Saint-Nicolas fut évacué les 2 et 3 juin, mais la mortalité n'en continua pas moins dans la ville.

Le 26 août, M. le Dr Mirault père, médecin en chef de la 1^{re} division, succomba. Quoique dans les derniers jours il ait présenté des symptômes qui n'étaient plus ceux du typhus, le respectable docteur Chevreul prononça sur la tombe de M. Mirault les paroles suivantes,

qui donnent à sa mort sa véritable cause : « Victime de son zèle pour les malheureux blessés qui encombraient nos hôpitaux, il respira le germe d'une maladie d'autant plus délétère, qu'ayant pénétré d'une manière insensible dans les plus petits vaisseaux, elle finit par affecter le principe de la vie et amena peu à peu les angoisses de la mort. »

En résumé, dans le courant de l'année 1814, il est mort à Angers 1,308 personnes.

Dans le courant de 1869 il en est mort 1,579.

La population d'Angers étant en 1814 de 20,000 environ, c'est 1 sur 24. La population d'Angers étant officiellement en 1869 de 54,791, c'est près de 1 sur 35.

D'après un relevé statistique publié par un de nos compatriotes, la moyenne des décès de 1810 à 1822 a été de 1,018 ; l'année 1814 a donc présenté 290 décès de plus que la moyenne.

Lorsque j'ai commencé le travail que je viens d'avoir l'honneur de lire devant vous, ma première pensée avait été de compléter l'éloge que je venais d'entendre sur la tombe de mon vieil ami Bigot, et lorsque j'eus pris connaissance des pièces officielles, c'est avec un cordial empressement que j'ai cherché à tirer de l'oubli des faits qui ne pouvaient qu'honorer des hommes qui devenaient quelques années plus tard mes maîtres, mes camarades. J'attendais pour le terminer que quelque circonstance vînt lui donner un peu d'opportunité, et cette circonstance s'est produite d'une manière terrible, navrante.

A la suite d'événements dont je ne veux pas parler, nous avons vu aussi arriver dans notre cité, en 1871, de

malheureux soldats victimes des horreurs de la guerre. Ce n'était plus, comme en 1814, des prisonniers, c'étaient des Français, de valeureux jeunes gens qui, à la voix de la patrie envahie, avaient tout quitté pour aller, mal organisés, mal armés, mal commandés, affronter des troupes aguerries, supérieurement dirigées, ne manquant de rien. Ils nous revenaient par milliers porteurs de blessures affreuses, épuisés par la fatigue, par la misère, et pour secourir sans retard ces braves enfants de la France, il fallut une activité sans relâche, un dévouement sans bornes. Grâce à la noble initiative de notre pieux évêque, qui trouva bien vite autour de lui de puissants auxiliaires dans un savant chassé de Paris par les événements, dans plusieurs de nos plus généreux concitoyens, l'ambulance de la gare fut organisée et reçut du zèle charitable de la ville entière, une organisation qui lui permit de suffire largement à tous les besoins.

J'ai pensé que l'histoire du typhus des prisonniers de guerre en 1814 pouvait servir pour ainsi dire de préface à une histoire d'ensemble de l'ambulance de la gare, et je me suis décidé à vous donner lecture de la première, en vous demandant la permission de vous présenter plus tard la seconde. Au milieu de toutes les calamités qui nous accablent, au milieu de tant de lâchetés, d'inepties, de trahisons, on est heureux de pouvoir retremper son courage en parlant d'actions héroïques parfois, généreuses toujours, inspirées par le sentiment profondément religieux du devoir, et par l'amour sacré de la patrie.

A. LACHÈSE.

COMPTE-RENDU

DE LA SESSION

DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

TENUE A ANGERS EN 1871.

Messieurs,

Par une saison des plus rigoureuses, de longs et mortels jours venaient de s'écouler féconds en ruines et en désastres. A l'épouvantail de l'étranger avait succédé le hideux et sanglant règne de la Commune. Les cadavres de la Roquette n'étaient pas refroidis, Paris fumait encore, qu'à quinze jours de date, Angers est désigné, hors tour, aux pacifiques assises des sciences, aux calmes études de l'archéologie dans la tenue du Congrès annuel.

Qui osera dans un pareil moment s'éloigner de foyers plus ou moins menacés ? Comment se défaire d'émotions et présenter son esprit libre à des travaux si étrangers aux passions du moment ?

Ce n'était pas sans une inquiétante appréhension qu'on

voyait approcher le jour fixé. Chacun redoutait l'isolement de la réunion, l'insuccès de séances jusque-là si fructueuses en résultats.

Ce jour est venu, et comme aux heures les plus calmes on accourt en foule, haletants du désir de retrouver sa vie d'autrefois, de délasser son esprit et son cœur aux séductions de la science.

Aux côtés de nombreuses illustrations étrangères viennent se grouper de nombreux Angevins. Noblesse oblige. Les antécédents glorieux de notre cité ne pouvaient la laisser indifférente à ces solennités. Elle devait à ses hôtes les honneurs du foyer, les hommages de la bienvenue. Qui les pouvait mieux exprimer que notre évêque ? Angers le possède depuis peu ; mais quelle place s'est-il fait dans nos jours d'angoisses ? Qui s'est montré plus patriote que lui, plus français, plus angevin ? Ambulances et fourneaux économiques le proclament assez.

Nous l'avions entendu dans nos églises, et si chacun de nous avait pu admirer son talent oratoire, goûter son esprit et son cœur, la renommée seule nous avait révélé le professeur de Sorbonne. Il s'est brillamment manifesté dans ce discours d'inauguration. On le voit dans son élément. Quelle science et quel coup d'œil ! Comme il est à l'aise en cet auditoire d'intelligence et comme il est angevin, quand il indique nos richesses locales et surtout quand il fait l'éloge de notre vieille cité, l'Athènes de l'Occident, selon sa poétique et flatteuse expression ! L'auditoire est enlevé par ce captivant préambule, c'est avec ardeur qu'on abordera les travaux du Congrès.

La première présidence, qu'il vient d'ailleurs de conquérir, avait été gracieusement offerte à M^{sr} Freppel.

A-t-on découvert depuis quelques années en Anjou des objets appartenant aux âges anté-historiques ?

C'est la première question du programme à laquelle répondra M. Farge.

Il arrive armé de toutes pièces. Une énorme caisse garnie de nombreux spécimens est livrée aux regards avides de l'assemblée. Primitifs couteaux de silex, ossements d'animaux les plus variés, depuis le renne du Nord jusqu'à l'éléphant africain, sont étalés sur la table présidentielle.

C'est à Chalennes, sur les bords du Layon, dans une anfractuosité cachée entre des couches de calcaire, qu'ont été recueillis ces précieux débris.

Avec l'ordre et la lucidité que nous connaissons tous au professeur de l'École supérieure, chaque objet passe successivement à l'analyse pour arriver à cette conclusion : que l'antiquité la plus reculée, l'âge de formation de notre globe doit être attribuée à ces objets d'une si étrange variété.

A quelle couche de terrain toutefois appartient l'ancre qui nous a livré ce trésor ? M. Farge n'hésite pas à le ranger dans les quaternaires ; et la discussion qui s'engage entre l'auteur et le président ne laisse aucun doute à l'hypothèse.

M. Lebœuf, commissaire de police de Baugé, lit un travail sur des découvertes d'objets variés qu'il a faites dans diverses communes de l'arrondissement de Cholet. La plus remarquable serait celle opérée au Fief-Sauvin, à l'ancienne station romaine Ségora, déjà connue.

Dans une pièce de terre de 115 mètres de long, il a trouvé un mur sans ciment. Dans les interstices des pierres de ce mur étaient plantées perpendiculairement à 60 centimètres l'une de l'autre, quatre vingt-dix fiches en fer, semblables à celles trouvées dans le rempart gaulois de Bibrarte. Elles ont 30 centimètres de long et 2 centimètres carrés dans leur partie supérieure. M. Leboeuf soumet à l'examen de l'assemblée l'une de ces fiches qu'il avait déjà présentée à M. de Saulcy. D'après ce savant archéologue, elles étaient destinées à retenir les pièces de bois qui entraient dans la construction des murs gaulois, décrits par Jules César.

Si je n'ai pu, Messieurs, assister à toutes les séances du Congrès, il m'a été donné d'en suivre les excursions répondant d'ailleurs au reste du programme.

Permettez-moi de vous promener dans notre vieil Angers, sous la direction du secrétaire du Congrès, M. d'Espinay. L'âge plus ou moins controversé de nos monuments en recevra une nouvelle consécration.

L'enceinte gallo-romaine nous livre, à intervalles irréguliers, ses traces irrécusables quand, sur son périmètre vient à se produire une démolition ou la fouille du sol. Des jalons nombreux, rue Toussaint, dans le chœur de la cathédrale, rue Baudrière, rue du Château, permettent d'en tracer les lignes d'une façon certaine. Deux magnifiques spécimens, à l'évêché et place du Château, en sont perpétuellement exposés aux regards des archéologues. Le Congrès dans sa visite, confirme encore leur antique origine.

Une obscure question se présente à cette occasion. L'opinion s'était accréditée que, originairement, avant

l'évêché du XII^e siècle, avant le palais des comtes abandonné par eux en 850, et dont le Congrès retrouve des traces, existait une construction primitive qu'on disait être le Capitole gallo-romain.

Cette prétention avait son origine dans l'expression *capitolium* donnée à l'évêché. M. d'Espinay s'élève contre cette croyance et démontre que le mot *capitolium* s'applique au chapitre.

Les soubassements de la tour d'angle et ceux du mur Nord appartiennent à la première enceinte.

Quelques fragments plus récents sont du palais des comtes et tout le reste est de construction du XII^e siècle. Tout le monde connaît notre évêché : Crypte, salle synodale, salon, etc., plan général et magnifique ornementation.

Le Congrès ne peut quitter ce lieu si fécond en souvenirs sans jeter un coup d'œil sur notre cathédrale. Les divers âges de son édification en sont incontestablement avérés. Serait-il possible, toutefois, de discerner les traces d'une église primitive se limitant au mur de ville qui traverse le chœur actuel? Déjà des archéologues angevins avaient hasardé l'opinion que les soubassements de la nef actuelle étaient les murs latéraux d'une plus ancienne église sans doute à trois nefs. A l'examen de la partie inférieure du mur Nord, le Congrès se range à cette opinion.

Un de nos confrères, le savant et trop modeste M. de Farcy, se propose, dit-on, dans un travail d'ensemble, d'élucider cette question encore obscure.

Aux cloîtres Saint-Julien existait autrefois une église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, et une abbaye fondée au

vii^e siècle par saint Lézin. Un reste de mur amplecton d'époque mérovingienne, est reconnu devoir appartenir à cet édifice.

Quel est le touriste, quel est l'amateur de l'histoire et des arts qui n'ait visité notre vieux et imposant château? Tout a été dit sur son compte. Et cependant comment une société savante, comment un Congrès archéologique résisterait-il à son attrait? L'étude isolée de ses pierres ne pourra-t-elle lui révéler encore quelques secrets inconnus ou au moins inédits?

Ce sera le primitif évêché récemment mutilé par le génie militaire, qu'il pourra mesurer encore dans sa proportion. Ce sera le palais de Geoffroy-Martel et Foulques-Nerra, remanié par Geoffroy Plantagenet qu'il ressuscitera. Ce sera enfin la demeure d'Yolande d'Aragon qui nous séduira par ses élégants détails. Comtes et ducs ont tous ici laissé leur cachet. Et ces importantes tours, œuvre de saint Louis, n'est-ce pas la merveille du genre en notre pays de France?

Vient ensuite Saint-Martin, que la chronique fait remonter à Louis-le-Débonnaire. Cette église existait toute entière il y a vingt-cinq ans. La porte d'entrée de très-caractéristique construction en a été détruite pour l'édification de la maison qui la masque sur la place. Le Congrès trouve des points de repaire qui permettent de mesurer le plan de l'édifice entier.

Sans remonter à Hermengarde pour la construction, on ne peut cependant se dispenser d'assigner à la base des piliers du transept une époque antérieure au x^e siècle, si ce n'est au ix^e. La nef était vraisemblable-

ment du même temps. Coupole et transept sont du x^e siècle, le chœur de la fin du xii^e.

Il est à Angers un monument ignoré, le plus magnifique peut-être qui existe de son temps : c'est le Ronceray de Foulques-Nerra. Foulques-Nerra et Henri II, illustrations angevines du moyen âge, leurs œuvres font encore notre gloire.

Au premier nous devons la deuxième enceinte, le Ronceray, la coupole de Saint-Martin, Saint-Nicolas, les grands ponts.

Au deuxième le pont des Treilles, l'Hôtel-Dieu, et par extension le chœur de Saint-Serge, la Trinité, Saint-Maurice.

L'église du Ronceray tout entière, suivant la charte de 1028, serait de Foulques-Nerra. A l'inspection du mur Sud dans la partie extérieure, quelques archéologues croient voir dans le petit appareil des fractions antérieures à l'an 1000. Suivant eux, la brique employée symétriquement avec moyen et petit appareil, indiquerait l'époque carlovingienne, le petit appareil sans briques le x^e siècle, et le schiste à l'état de moëllon ne serait pas trouvé avant le xii^e.

D'autres au contraire moins exclusifs dans la forme prétendent que la charte de Foulques-Nerra doit être prise dans son sens rigoureux sans distinction d'appareil. La nef centrale seule est restée consacrée au culte et forme la chapelle de l'École des Arts ; les nefs latérales font des servitudes ; le transept et le chœur sont en ruines ; la crypte récemment restaurée par M. Joly n'a pas d'emploi. On y pénètre par un couloir souterrain débouchant au bas de la nef de la Trinité.

Cette crypte a les dimensions du chœur entier. Deux fenêtres latérales à hauteur du sol éclairent l'autel. Deux rangs de colonnes la divisent au milieu. Quelques fûts et chapiteaux ont été précieusement conservés, les autres imités avec soin ainsi que l'autel, dont le primitif en ruines, offrait un précieux modèle.

Au-dessus du couloir souterrain sus-indiqué, s'en trouve un autre sans objet présent.

Il communiquait à l'église du Ronceray et servait aux solennelles entrées de l'abbesse. Cette dignitaire avait en l'église paroissiale souveraine autorité; elle nommait et installait le curé. Considérez ce buste au seuil de ces portes, c'est celui de M. Gruget, mort en 1840. C'est M^{me} d'Aubcierre, dernière abbesse, qui en 1784 lui conféra solennellement ses pouvoirs de curé. Quel souvenir et quel contraste!

La crypte exceptée, tout l'édifice est du domaine de l'École des Arts, dont le directeur nous fait gracieusement les honneurs.

Quelle magnificence de construction dans ce chœur! Le moyen appareil losangé est à la base surmonté d'exagones de mêmes dimensions, rendus saillants par des joints en ciment de teinte rosée passés au fer plat, le tout entremêlé de pilastres et cordons à grand appareil sans ciment. Les ruines du transept sont sans couverture et présentent à l'extérieur, dans le voisinage de la grande porte de la Trinité, les grandioses proportions de leurs colonnes et cintres. Les voûtes plein ceintre, sans aucun ornement, des nefs latérales, sont admirées de l'assemblée. Ces constructions très-rares à cette époque sont d'une exécution presque impossible à dé-

faut de contreforts. Ici la difficulté a été littéralement tournée. C'est en sens inverse, c'est-à-dire en forme de pans qu'elles sont établies.

La nef du milieu, avons-nous dit, est la seule partie de l'édifice consacrée au culte. Déparée de bas-côtés, sans transept, sans chœur, sans abside, elle ressemble à la chapelle d'une prison. Si au contraire on réunit toutes les parties désagrégées, on retrouve la plus splendide église du XI^e siècle. Foulques-Nerra ressuscite ici dans toute sa splendeur.

La visite à Saint-Jean qui n'avait que l'inconvénient d'être trop connue, pouvait seule offrir un intérêt progressif. La perle de Henri II après le joyau de Nerra. C'était bien marcher de merveille en merveille. Beau idéal du Plantagenet; l'ogive peut naître, elle n'enlèvera pas ta séduction! Pourquoi faut-il qu'un silence de mort règne en ce palais du pauvre, et pourquoi par une grossière industrie, compromettre la splendeur des greniers?

Oublierons-nous cet autre chef-d'œuvre du style Plantagenet, Saint-Serge, de la fondation de Clovis II? Non, c'est lui qui va clore le programme des excursions.

Quatre âges de construction ont ici leur évidence :

Le carlovingien,

Le XI^e siècle,

Le XII^e siècle,

Et le XV^e siècle.

Les piliers du transept, surmontés dans les combles de l'amorce d'un clocher, des fractions de mur de la croisée, une fenêtre au-dessus des voûtes, XII^e siècle, sont assurément antérieurs à l'an 1000.

Les bras de croix s'achèvent au xi^e siècle. Le xii^e voit l'édification de son splendide chœur, accompagné de ses chapelles, auquel par des reprises en sous-œuvre, on harmonise la croisée par des arcs en ogive et des rosaces.

Le xv^e siècle construit la nef et ses chapelles rayonnantes et remplace la coupole du transept par une voûte du même âge.

Indiquons en hors-d'œuvre au xvi^e siècle l'atrium et la chapelle privée de l'abbé, vis-à-vis le presbytère.

Malgré ces parties disparates, cette église présente la plus séduisante harmonie. Du seuil de la porte, la perspective du chœur et de l'autel est des plus gracieuses. Toutefois, la restauration si habilement conduite par l'architecte diocésain secondé de l'intelligent curé, a besoin de se compléter à l'extérieur bien loin de révéler l'intérieur.

De ces études il résulte :

A l'évêché, que la partie basse de la tour et du mur sur la place Neuve serait gallo-romaine; que divers fragments indiqueraient une habitation de nos comtes antérieure à l'an 1000; que le Capitole serait une chimérique idée;

Que les soubassements de l'ancienne église Saint-Jean sembleraient remonter à l'époque mérovingienne;

Que les piliers de la tour centrale de Saint-Martin, ceux de Saint-Serge ensuite, seraient du ix^e au x^e siècle;

Que le Ronceray dans son ensemble au moins serait de l'édification de Foulques Nerra suivant la charte de 1028;

Enfin que les soubassements des murs de la nef de la

cathédrale appartiendraient à une église primitive.

Le Congrès avait une médaille d'argent à donner. Quel en serait le lauréat ? Le zèle des archéologues n'a jamais fait défaut en notre ville. L'exposition universelle de 1867 l'attestait hautement. Les tapisseries du roi René en faisaient l'admiration. Il convenait d'en rechercher l'obscur et modeste restaurateur. C'est M. l'abbé Joubert que cette distinction vint trouver. Aux applaudissements de l'assemblée, la médaille lui fut décernée en récompense de ses patients et intelligents travaux.

L. RONDEAU.

NOTE

SUR

L'HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU

DE BEAUFORT .

M. Joseph Denais, habitant la Flèche, qui eût été autrefois angevin et qui, malgré les changements de circonscriptions, semble l'être encore, vient d'adresser à notre réunion une brochure dans laquelle il raconte la fondation d'un hôpital peu éloigné de nous, celui de Beaufort-en-Vallée. Dès ce titre, un certain intérêt s'attache à son œuvre. Si l'intelligence, en effet, si le génie même se reflète plus ou moins fortement dans les créations industrielles ou scientifiques, l'esprit seul, fût-il frappé jusqu'à l'admiration, prend part à ces révélations diverses ; mais le cœur sent, au seul mot de charité, qu'il se trouve là quelque chose à son adresse. Quelles bonnes et pieuses pensées ont dû guider notre collègue dans le choix d'un tel sujet ! Et puis, il savait qu'outre la nature élevée des actes de dévouement qui font la base de son récit, il rencontrerait dans le cours de son examen plus d'un nom digne

de provoquer une profonde sympathie et d'être salué à son passage par nos plus reconnaissants souvenirs.

Songe-t-on à ce que devait être, au xv^e siècle, la création d'un hospice dans une petite cité comme l'était Beaufort ? Car, ce lieu n'avait pas encore été enrichi par la seconde femme du roi René, Jeanne de Laval, cette reine sans royaume mais non sans bienfaits, dont le nom est resté populaire et dont l'image révérée domine le vieux château d'où la ville prend son nom. Dans quelques grandes cités seulement, l'idée, si éminemment chrétienne, d'un refuge offert aux malades indigents, avait pu devenir une réalité, et Angers devait s'enorgueillir de l'asile dont la munificence royale d'un Plantagenet l'avait dotée depuis près de trois siècles déjà. Mais, que ne peut l'amour persévérant du prochain ? Il vaut ce souffle divin sous l'action duquel le gland devient un chêne.....

Or, en 1412, deux simples bourgeois de Beaufort, Jean Joanneaux et sa femme, « pour l'honneur et révérence de N.-S. Jésus-Christ, de la benoîte Vierge « Marie » et de plusieurs saints qu'ils désignent, se décident à faire de leur demeure un *hôtel* ou *maison-Dieu*, qu'ils dédient à saint Jean l'Aumônier. Leurs modestes biens sont abandonnés pour subvenir à cette fondation... Qu'on n'ait nul dédain pour cette concession en apparence bien minime ! De nos jours beaucoup d'œuvres, celle, entr'autres, de Jeanne Jugan, ont commencé avec moins encore.

Nous sommes d'autant plus heureux de citer le nom de ces deux personnages, que, bientôt, ce nom fut éclipsé par une grande illustration. Le maré-

chal de Boucicault, ce glorieux élève de Duguesclin, gouverneur de la Guyenne et du Languedoc, gouverneur temporaire de Gênes, et, déjà, zélé bienfaiteur de l'hospice de la Sainte-Baume, à Marseille, était devenu, par son mariage avec Antoinette de Turenne, seigneur du comté de Beaufort. En 1413, on mit sous sa protection la maison naissante, et cette protection se signala par de telles largesses, qu'en peu de temps Jean Joanneaux parut oublié de tous. Mais le maréchal, mieux inspiré, s'empressa, par une charte que l'évêque d'Angers, Hardouin du Bueil, homologua, de confier à ce fondateur la direction à vie de l'établissement.

Quelques autres personnes avaient contribué à doter l'hospice ; malgré cela, à la mort des époux Joanneaux, vinrent de mauvais jours ; la plus grande partie des immeubles avait été aliénée ; tout était en mauvais état : peu de malades et, pour eux, peu de soins de la part de servantes gagées.

Bientôt, une nouvelle ère commence pour la maison. Quittant la demeure donnée par Jean Joanneaux, l'hospice est transféré dans une habitation du faubourg des Moulins, achetée aux religieuses du tiers-ordre de Saint-François, de la Flèche. Là encore, le dénûment, le désordre régnaient toujours, et une affreuse peste vint à trois reprises, augmenter les misères. Au commencement de l'année 1669, Henri Arnault, depuis 20 ans déjà évêque d'Angers, se rendit à Beaufort et s'efforça de démontrer à tous que les soins donnés par des mercenaires n'équivaudraient jamais à ceux offerts par des mains pieuses. Il indiqua les sœurs hospitalières de Saint-Joseph.

Eclairés par cette parole éloquente, les habitants résolurent de s'adresser à la Flèche pour demander l'assistance de ces religieuses. Cinq d'entr'elles partirent sous la conduite de la sœur Bérault des Essarts, et, d'abord, s'arrêtèrent à Baugé. Là, elles trouvèrent Marthe de la Beauce, fondatrice de l'hôpital de cette résidence, et Anne de Melun. — Vous nous pardonnerez sans doute, de nous arrêter un instant sur ce dernier nom.

Descendant d'une aïeule angevine et fille de Guillaume de Melun, prince d'Epinoÿ, Anne était née en 1618, au château d'Ubies, près de Mons. A six ans, elle était chanoinesse de Sainte-Vautrude, bientôt après, marquise de Richsbourg. Douée d'une suprême beauté, riche d'une instruction qui donnait un nouveau charme à la grâce de son langage, elle fut, on le comprend, l'objet de nombreux hommages à la cour de Bruxelles et vit sa main cent fois sollicitée. Mais, un invincible penchant l'entraînait vers la vie pauvre et dévouée de la sœur hospitalière, et elle obtint que son frère, le prince d'Epinoÿ, voyageât avec elle, à la recherche d'une communauté qui lui convînt. Venue à Saumur, où l'avait attirée la grande renommée de la chapelle de Notre-Dame-des-Ardilliers, Anne entra au couvent de la Visitation de cette ville, y resta quelque temps, puis se rendit à l'hôpital Saint-Joseph, de la Flèche. Une robe de bure avait depuis longtemps remplacé les brillantes parures ; la marquise de Richsbourg était devenue la sœur de La Haye ; le prince d'Epinoÿ s'appelait simplement M. de Baumé. Sachant quelles peines inouïes supportait la sœur Marthe pour soutenir sa fondation

de Baugé, la princesse était venue dans cette ville pour éclairer de ses conseils, toucher de ses pieux exemples et y laisser un souvenir qui ne s'affaiblira jamais.

Ce n'est pas, certes, en se rendant à Beaufort qu'elle allait dire adieu aux difficultés et aux pénibles travaux. Pénurie, empêchements matériels, mauvais vouloir des habitants, tout semblait conspirer contre la pieuse maison, dans laquelle plusieurs des sœurs de la Flèche devaient mourir après un court séjour. Les obstacles devinrent tels que, pressée par les sollicitations des religieuses, M^{lle} de Melun crut devoir demander à l'Évêque l'autorisation de se retirer et d'emmener ses compagnes avec elle. M^{sr} accourut, mais, résistant à toutes les prières, il répondit qu'il fallait persévérer. « Dieu sait
« bien comment il agit, leur dit-il, *laissons le faire* ¹ ! »

La fermeté du prélat releva le moral des hospitalières, dont la mère des Essarts, il faut le dire, n'avait jamais partagé les craintes. On redoubla de zèle, et, si désormais le pauvre esquif, construit et entretenu avec tant de peines, eut à soutenir plus d'une nouvelle rafale, il ne fut plus, du moins, jusqu'à la Révolution, menacé de sombrer.

Mais, nous venons de prononcer un mot qui indique à lui seul de tristes changements.....

Nous avons tous appris, dans notre enfance, que l'Église, telle qu'elle est, et telle qu'elle sera, doit son institution au Sauveur lui-même. Non contents de porter atteinte aux lois humaines les plus respectables, les novateurs, les Sganarelle politiques du temps avaient

¹ Lettre de M^{me} de Sévigné, 30 octobre 1669.

*changé tout cela*¹. Seulement, à la différence du joyeux docteur de Molière, c'est par l'exil, la spoliation et la violence qu'ils imposaient leurs systèmes. Les religieuses de Beaufort trouvèrent là une première cause de persécution. Le chanoine Hugues Pelletier, curé de leur résidence, était devenu, en 1791, évêque *constitutionnel* de notre diocèse, à l'exclusion de M^{gr} Couet-du-Viviers de Lorry. L'abbé Vergne fut nommé, de son côté, curé *constitutionnel* de Beaufort. Les sœurs, ne pouvant soumettre leur conscience à ces innovations impies, furent dépossédées de leurs biens, puis ne tardèrent pas à voir l'émeute armée, avinée et dévastatrice comme toujours, envahir plus d'une fois leur humble demeure.

C'est dans ces circonstances pénibles et périlleuses que se révéla le grand caractère d'une simple religieuse de l'Anjou, Jeanne Cîret, née à Saint-Ellier, près de Brissac. Inébranlable aux sollicitations et aux menaces de toute sorte, elle sut, en 1793, dompter la colère aveugle de plusieurs soldats qui venaient d'envahir l'hospice, en s'avançant vers l'un d'eux et lui disant : « Mais, citoyen, tu es gravement blessé à la main ; viens que je te panse ! — Quel dommage si nous t'avions tuée ! » dirent les cavaliers stupéfaits ; et, bientôt ils s'éloignèrent en répétant : « Quelles femmes ! quelles citoyennes ! »

Malheureusement, quelques soldats n'étaient pas le Pouvoir, et celui-ci, dominé par le génie du mal, fit arrêter les religieuses le mardi-saint de l'année 1794.

¹ Acte II, scène vi^m^o.

On les conduisit brutalement à Angers, où elles refusèrent de nouveau de trahir leur conscience. Condamnées dès lors à un bannissement perpétuel, elles furent déposées à la prison, où on leur enleva leurs « marques de fanatisme » non sans les soumettre à une fouille honteuse. Le 24 juin, jour de la fête de leur mère Jeanne Ciret, elles furent mises en route pour la Guyane.

Nantes, Savenay, la Roche-Bernard, Vannes, Auray, Hennebont, Lorient furent les diverses stations de ce pénible voyage.

L'ordre d'embarquement venait d'arriver dans cette dernière ville : cet ordre, paraît-il, en cachait un autre, celui de noyer les passagers quand le vaisseau serait assez loin en mer... Le secret fut divulgué ; les capitaines refusèrent de s'associer à ce crime ; un d'eux fut sommé d'obéir, sous peine de mort. De son côté, l'agent maritime du port refusait d'autoriser le départ... La perplexité était extrême, lorsque, subitement, les choses changèrent...

Dans un livre récent ¹ où l'écrivain a fait, selon son habitude, preuve à la fois, d'un incontestable génie et d'une bizarrerie audacieuse, Victor Hugo nous montre son héros, un marin, enserré tout à coup par les bras visqueux d'un animal immonde, qui le saigne en l'étouffant. Mais, au moment de succomber, la victime coupé la tête du monstre, les affreuses tentacules se détendent, et l'homme est sauvé... N'est-ce pas là, Messieurs, l'histoire du 9 thermidor ? La tête de Robes-

¹ *Les Travailleurs de la mer.*

Pierre tombait; cent bras prêts à frapper du glaive, s'abaissaient désarmés, et l'on se reprenait à vivre..... pour, hélas! oublier bientôt le passé de la veille, essayer çà et là de nouveaux troubles, et, enfin, préparer à nos jours ces ruines brûlantes dont l'écroulement sinistre semble retentir encore!..

Libérées par cet événement, Jeanne Ciret et ses compagnes purent, après de nouveaux délais, s'embarquer, regagner Angers par la Loire et, enfin, rentrer dans leur communauté de Beaufort, au mois d'avril 1795; leur absence avait duré un an!

— Tels sont les faits qui forment le sujet du récit remis entre nos mains. Certes, de plus salutaires exemples ne pouvaient être donnés; ils ne pouvaient, non plus, être éclairés de plus intéressants détails, ni présentés en un plus convenable langage. Mais, combien nous sommes heureux de pouvoir dire au zélé narrateur, que ces exemples étaient à peine utiles ici et que, dans une circonstance récente, la ville d'Angers s'est conduite comme si, à l'avance, elle avait lu les pages encourageantes de son livre!

Qui ne se souvient, en effet, du jour où, il y a neuf mois, à la suite de nos premiers revers, on annonça que des blessés devaient arriver au milieu de nous? Non seulement les hôpitaux, mais les communautés, les somptueux hôtels se transformèrent en ambulances; les maisons particulières voulurent avoir leur part dans cette hospitalité et Thémis elle-même se logea à l'étroit pour recevoir les nouveaux venus. L'oriflamme portant la croix, enseigne éloquente de ces *Maisons-Dieu*, se rencontrait à chaque pas dans nos

rues, dominait les portiques et flottait au sommet de nos monuments. Les membres du corps médical semblaient se multiplier ; chacun se faisait infirmier : les dames les plus élevées par le rang ou la naissance donnaient l'exemple en venant, dès l'aube, nouer sur leur vêtement de soie l'humble tablier des servantes. Dites ! noble et touchante Anne de Melun, n'avez-vous pas cru alors, reconnaître parmi nous plus d'une de vos sœurs ?...

Et, comme si ces douleurs ne suffisaient pas, l'hiver, l'invasion spoliatrice avaient augmenté la misère du pauvre. On vit alors, aux accents d'une voix persuasive et respectée ¹, des hommes de toutes conditions se faire les commis de débits quotidiens où de saines substances, préparées par des mains pieuses, étaient vendues à perte aux ménages nécessiteux.

Qui regrette aujourd'hui ces peines ? qui même n'affronterait encore ces périls auxquels, pourtant (chose profondément triste !) les victimes n'ont pas manqué ? Ah ! Messieurs, voyez combien la bonté, la charité créent un bienfaisant souvenir ! Qu'elles créent aussi un entraînant exemple ! On nous cite de nobles modèles ; imitons les ! Quelque jour, aussi, l'on fera notre histoire ; préparons-nous, dès ce moment, à un tel examen ; et, pour ne nous placer qu'à un point de vue tout-à-fait terrestre, tâchons que nos fils, que nos neveux puissent, dans leur temps, reconnaître notre bon vouloir et penser un peu de bien de nous !

E. LACHÈSE.

¹ M^r Freppel.

PAUL FLANDRIN

A ANGERS.

Parler d'art en ce moment, dira-t-on, c'est s'exposer grandement à être accusé de folie. Il est pourtant malaisé de garder longtemps un silence complet sur les arts quand on les aime ; et comment vivre sans les aimer ?

— Prenez mieux votre temps, diront les censeurs, les arts sont amis de la paix et ne sauraient fleurir en nos jours d'émotions politiques.

— Ce que vous avancez là pourrait bien être vrai, mais alors il faudrait convenir que le mot révolution veut toujours dire en France bouleversement ; et ensuite que nous n'avons pas le tempérament artiste. Ouvrez l'histoire grecque et vous y verrez que le plus beau siècle au point de vue des arts, celui de Périclès, fut aussi l'un des plus agités ; la Chersonèse de Thrace, l'Eubée, Samos, Potidée, Mégare et presque toutes les villes du Péloponèse devinrent le théâtre de luttes sanglantes.

Cependant Athènes voyait s'élever le Parthenon, et Phidias, sculpteur et peintre, avait pour émules Zeuxis,

Parrhasius, Polygnote, Callicrate, Ictinus et d'autres encore. C'est le spectacle de cet âge lointain qui a fait dire à l'un de nos poètes :

Salut, fiers précepteurs des grandes Républiques,
Sophocle, Zeuxis, Phidias !
Temple de l'Acropole, ô marbres pentéliques,
Vers vous je reporte mes pas...

Non-seulement, il faut bien l'avouer, nous ne savons pas produire dans la tempête, tant il est vrai que nous sommes peu maîtres de nos esprits, mais nous n'avons pas même pour nos artistes cette attention qui ne serait que justice, et dont les Grecs se montraient si prodigues. Je viens d'écrire le nom de Polygnote ; qui ne se rappelle que les Athéniens, en retour d'une fresque offerte par cet artiste, décidèrent que durant toute sa vie, dans les villes où il passerait, il serait reçu aux frais du Trésor ? La France n'en est pas là, et si pareil honneur était jamais fait à quelqu'un, ce serait certainement un soldat qui, chez nous, en recevrait le bénéfice.

Dans une famille de sept enfants dont le chef était un peintre en miniature, il se trouva que trois jeunes gens se sentirent secrètement appelés vers la carrière des arts. Ceci se passait à Lyon en 1825. L'humble peintre qui voyait ainsi trois de ses fils se prononcer pour la peinture, qui ne lui avait point donné la fortune à lui-même, s'appelait Flandrin.

Vers la fin de mars 1829, Hippolyte et Jean-Paul Flandrin partirent à pied de Lyon pour se rendre à Paris. A peine arrivés dans cette ville de plaisir où ils ne venaient chercher que le travail, nous les voyons écrire

à leur père cette lettre charmante que signe Hippolyte, l'aîné des deux frères :

« Je vais te dire comment nous vivons : levés à cinq heures, nous allons sentir le bon air au Luxembourg, qui n'est pas loin ; à six heures au travail. A huit ou neuf heures nous déjeûnons. Malheureusement le pain n'a jamais été aussi cher qu'il est à présent. Ensuite nous travaillons jusqu'à six heures... Tu me disais de ne pas contracter de dettes. Oh ! de ce côté-là tu peux être tranquille ; j'aimerais mieux faire les plus grands sacrifices. Sois bien persuadé de l'amour de tes enfants. Malgré leur éloignement de toi, ils ne feront rien que tu puisses désapprouver, et ils tâcheront de te soulager. »

Ils entrèrent l'un et l'autre dans l'atelier d'Ingres et suivirent leur maître à l'école de Rome, en 1832. A dater de leur séjour dans la Ville Éternelle, Jean-Paul Flandrin, dont le talent avait grandi presque à l'égal de celui d'Hippolyte, peignit indifféremment l'histoire et le paysage, selon son inspiration. Toutefois, son frère s'étant exclusivement prononcé pour la peinture religieuse et le portrait, il aborda résolûment le paysage, genre dont il ne se sépara guère depuis. *Les Adieux d'un Proscrit*, *les Pénitents de la campagne de Rome*, une *Vue de Rivoli* qui fut acquise par la reine Amélie, la *Promenade du Poussin sur les bords du Tibre* ont donné la mesure du mâle et sobre talent de Paul Flandrin, sans que jamais on ait pu lui reprocher la dureté ni la sécheresse, qui sont les plus ordinaires défauts du paysage historique.

De retour en France, Hippolyte et Paul Flandrin eu-

rent la douleur de voir mourir, dans la force du talent et des années, leur frère aîné, Auguste Flandrin, l'un des maîtres de l'école lyonnaise, et l'auteur justement apprécié d'une toile superbe, *les Baigneuses*.

En ce temps-là vivait le duc de Luynes qui se faisait gloire de dépenser chaque année son million et demi de revenu à encourager les sciences, les lettres et les arts. Il appela dans sa ducale résidence de Dampierre, les deux Flandrin, qui l'ornèrent de leurs fresques, tandis que Rude y taillait dans un bloc d'argent massif sa belle statue de *Louis XIII*, que Cavelier tirait du marbre sa *Pénélope*, et que Simart reproduisait la *Minerve* antique en se servant de pierreries, d'ivoire et d'or.

Si maintenant je presse les années, j'assiste à la mort chrétienne d'Hippolyte Flandrin, membre de l'Institut et officier de la Légion d'honneur, et par-dessus tout peintre sans rival dans sa frise de *Saint-Vincent-de-Paul*, dans ses décorations de *Saint-Germain-des-Prés*, de *Saint-Séverin* et de *Saint-Paul* de Nîmes.

Paul Flandrin, le dernier survivant de cette trinité artistique, n'a cessé depuis la mort de son frère d'ajouter à sa réputation par des œuvres nouvelles. Non moins habile dans le maniement du crayon que du pinceau, nous avons admiré de lui, en 1867, à cette tapageuse Exposition universelle, trois dessins bien cachés, bien silencieux que, du reste, il nous avait été donné de remarquer quelques années auparavant. Deux paysages et deux nouveaux portraits au crayon figurèrent sous son nom au salon de 1868. L'année suivante une *Idylle* d'un goût exquis et un élégant paysage, *Pendant la nuit*, réjouirent une fois encore les yeux de ses admira-

teurs. Il y a tant de repos dans ses toiles qu'elles versent à l'âme une fraîcheur vivifiante. Deux portraits, on dirait aussi bien deux silhouettes, tant il met de légèreté à promener son crayon sur le papier, rappelaient cette même année le mérite de leurs devanciers.

L'année terrible de 1870 le trouva fidèle à sa tâche, et le *Palais des Papes à Avignon* ainsi qu'un *Groupe de Chênes*, et deux dessins aussi fermes, aussi transparents que le maître a coutume de les faire, furent envoyés par lui au dernier salon.

Le siège de Paris le poussa vers Angers. Se souvenait-il que notre musée possède de son frère Hippolyte l'esquisse du *Saint Clair guérissant les aveugles*, qui décore la cathédrale de Nantes, et a-t-il voulu nous remercier, en devenant notre hôte, d'avoir donné asile dans nos galeries à ses *Environs de Marseille*?... Je ne le crois pas. Des rapports d'intimité et d'amicales relations, bien plus que ces motifs personnels, l'ont conduit en Anjou. Or, depuis qu'il s'est fait angevin, le soleil aidant, le voilà qui promène discrètement son crayon et produit chaque semaine un nouveau portrait, que les amateurs savent découvrir derrière la vitrine où il stationne juste assez pour éveiller la curiosité angevine et la transformer en éloges. Personne n'ignore combien il est difficile de rendre le jeu de la lumière sur la physiologie humaine avec de simples valeurs; or, nous ne craignons pas de le dire, il y a dans les dessins de Paul Flandrin une vérité de coloris surprenante qui les rend sinon supérieurs à la peinture elle-même, au moins aussi beaux et plus précieux peut-être que des œuvres peintes, parce qu'il y a dans le dessin un

cachet artistique et primitif qui en double le prix aux yeux des vrais connaisseurs.

Eh ! bien, ces œuvres gracieuses produites dans notre ville seront un jour, je le crains, un sujet de tristesse et de regrets pour nous. Paul Huet avait exposé, en 1841, à Angers, l'un de ses meilleurs paysages, et la Municipalité ne l'ayant pas acquis pour notre Musée, le paysage s'en retourna ; Paul Huet mourut, et maintes fois, depuis, nous avons regretté de n'avoir pas mieux accueilli l'artiste parisien, lorsqu'il était venu à nous. La situation n'est plus là même à l'égard du peintre que le siège de Paris vient de faire notre compatriote de passage ; mais je ne voudrais pas qu'il lui fût possible de regagner la capitale, après avoir enrichi nos salons de ses remarquables dessins, sans qu'il emportât avec lui un Diplôme d'honneur décerné par nos Sociétés de sciences et d'arts. De semblables hommages, nous le savons tous, honorent moins celui qui les reçoit que ceux qui les confèrent.

En conséquence, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir associer le nom de M. Paul Flandrin, parmi les membres honoraires de notre Société, aux noms de MM. Lenepveu, membre de l'Institut, Beulé, membre de l'Institut, Vitet, membre de l'Académie Française, de Falloux, Dufaure, commandeur Rossi, etc.

HENRY JOUIN.

Cette lecture, très-favorablement accueillie par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, fut aussitôt suivie de la nomination de M. Paul Flandrin au titre de membre honoraire.

Le Président de la Société,

A. LACHÈSE, d.-m.

DE LA CAPTATION

OU

DE L'ART DE S'ENRICHIR

(II^e LIVRE, SATIRE V^e.)

*Hoc quoque, Tiresia, præter narrata petenti
Responde...*

ULYSSE.

Toi qui de l'avenir possède la science,
Enseigne-moi comment recouvrer l'opulence.
Tu ris, cruel !

TIRÉSIAS.

- Après tant de revers passés,
Revoir Ithaque, ô roi, ce n'est donc pas assez ?

ULYSSE.

Tu me l'avais bien dit, et, suivant ton présage,
Pauvre et déshérité j'aborde à ce rivage.

D'avidés prétendants de mon bonheur jaloux,
Gorgés à mes dépens, outragent un époux.
A quoi m'ont-ils réduit ? Monarque sans richesse,
Que puis-je faire, hélas !

TIRESIAS.

Si tu crains la détresse,
Pour t'enrichir, d'un sage écoute la leçon.
D'un ami tu reçois du gibier, un poisson ;
De ton riche voisin, qu'il aille orner la table,
S'il est gourmand, caduc, et d'âge respectable.
Prodigue-lui tes soins ; à lui les meilleurs fruits,
De tes féconds jardins délicieux produits !
Comme aux dieux du foyer qu'on veut rendre propices,
De tes riches vergers offre-lui les prémices.
Est-il traître, assassin, sans vertu, sans honneur,
A-t-il rompu sa chaîne, esclave déserteur ?
N'importe, auprès de lui ton intérêt t'appelle,
Serviteur empressé fais éclater ton zèle.

ULYSSE.

Moi, flatter un Dama, lorsque tant de héros
Sous les murs d'Ilion, marchèrent mes égaux !

TIRESIAS.

Reste pauvre.

ULYSSE.

Eh bien donc ! oublions la noblesse,
Sous les coups du destin dont la rigueur me presse ;
Mais tes moyens sont vils. N'est-il pas, cher devin,
Pour atteindre mon but un plus digne chemin ?

TIRESIAS.

Tu m'as compris, je pense, il faut d'un art habile
Du vieillard expirant capter l'esprit débile.
Si le piège est flairé par quelque vieux routier,
Ne va pas pour cela renoncer au métier.
Qu'il se plaide ou se forme une importante affaire,
Rechercher le bon droit ce n'est pas nécessaire.
L'un des plaideurs est-il un riche sans enfants,
Invoque en sa faveur des moyens triomphants.
Il a tort, j'en conviens, eh quoi ! poursuivre un père
Et toute une famille en proie à la misère,
Une femme pleurant sur sa fécondité !
Mais nul espoir de gain pour toi de ce côté.
Un indigent peut-il te payer un service ?
Or donc, laissant à part l'équité, la justice,
Seigneur Quinctus, dis-tu, (c'est flatteur un beau nom !
Il a pour toute oreille un agréable son ;)
Je connais la chicane, et veux dans ce dédale
Vous guider sûrement d'une ardeur sans égale.
Qu'on m'arrache les yeux, que je perde la voix,
Si l'on vous appauvrit d'une coque de noix !
Moi souffrir qu'on vous raille et surtout qu'on vous vole !
Puis en le caressant d'une douce parole,
Rentrez chez vous, cher maître, allons, soignez-vous bien.
Tu grandis en faveur, quel crédit est le tien !
Pour lui tu braves tout ; « soit qu'au soleil torride
« Le bronze des héros coule en nappe liquide, »
Nous dit certain poète ¹, « ou qu'au sommet des monts
« Le dieu du sombre hiver crache de blancs flocons. »

¹ Furius Ribaculus, mauvais poète latin au 1^{er} siècle av. Jésus-Christ.

Chacun de s'écrier : Quel ami ! L'on t'admire.
Voyez quel dévouement dans ce cœur d'or respire.
O prince, c'est ainsi que tu prends le gibier,
Et que le gros poisson afflue dans ton vivier.
Des garçons aux époux étends ta clientèle,
De succès assurés quelle source nouvelle !
Tâche de te passer dans un riche logis
Où, chétif et malade, il n'existe qu'un fils.
Du père il faut capter la faiblesse sénile,
Qu'il teste en ta faveur dans quelque codicile.
La mort un jour s'abat sur l'héritier du sang,
Et le sort aussitôt te place au premier rang.
Quel bonheur est le tien ! veut-il te faire lire
Un legs après lequel ton cœur ardent soupire ?
Non, diras-tu, d'un air de profonde douleur,
Puis, lançant un coup d'œil rapide et scrutateur,
Regarde au second trait de la première page
Si tu figures seul, ou s'il est un partage.
Tu pourras te heurter à quelque esprit malin,
Devinant tes projets et jouant au plus fin ;
Gardes-toi des douceurs de son langage aimable,
C'est le renard flattant le corbeau de la fable,
Ou le juif Nasica raillé par Coranus.

ULYSSE.

Quelle énigme, qu'entends-je ? et quels noms inconnus,
O devin, je t'en prie, éclaircis ce mystère.

TIRESIAS.

L'avenir m'apparaît tout brillant de lumière,
Prophète d'Apollon, tu le sais, le destin
Se décèle à mes yeux par un pouvoir divin.

ULYSSE.

Qu'est-ce que Coranus ? conte-moi cette histoire.

TIRESIAS.

Je vois venir un temps, un règne plein de gloire,
Ou du pieux Enée, un noble descendant.
Doit soumettre à ses lois tout l'univers tremblant.
Pour sauver d'un procès l'honneur de sa famille,
Nasica l'endetté fait épouser sa fille
Au riche Coranus, espérant que ses biens
Par l'intrigue obtenus feront retour aux siens.
Qu'arriva-t-il ? un jour, rencontrant le beau-père.
Le gendre dit : — Lisez ma volonté dernière,
Voici mon testament tout écrit de ma main.
Le voyant hésiter : — Ouvrez ce parchemin !
— Moi ! non, jamais ! en vous j'ai pleine confiance,
A quoi bon ? — Lisez donc ; il cède à l'insistance.
En croira-t-il ses yeux ?... il reste confondu ;
Il est pris au filet par lui-même tendu.
Ecoute encore ici l'avis que je te donne.
Qu'un esclave rusé, qu'une adroite friponne
Abusent de leur maître affaissé sous les ans,
Secondent leurs projets par des soins complaisants.
Concertez vos moyens et luttez d'artifices,
Marchant au même but, n'êtes-vous pas complices ?
Exploite les penchants, les vices du vieillard.
Fait-il de mauvais vers ?... c'est un chef-d'œuvre d'art ;
Et ta louange alors d'éclater sans mesure.
Serait-ce un libertin ? pour tenter sa luxure,
Livres ta Pénélope à ses désirs ardents.

ULYSSE.

Quoi ! l'austère vertu, l'effroi des prétendants
Qu'admire l'univers, cette épouse fidèle,
De son sexe à jamais le plus parfait modèle !

TIRESIAS.

Il est des traits divers au carquois de l'amour.
Que voulait cette troupe affamée à la cour ?
Vivre dans les festins, sans toucher à la reine.
Dès lors à se défendre elle n'eut pas de peine.
Mais survienne un Crésus, à la main pleine d'or,
Te promettant aussi ta part dans le trésor,
Bientôt comme une lice à la chasse excitée...
Ecoute cette histoire à la Grèce empruntée :
Une vieille Thébaine avait ainsi testé :
D'un liquide onctueux que mon corps soit frotté
Sitôt après ma mort, et que mon légataire
Sur son épaule nue, au convoi funéraire,
Me porte; que ne puis-je, au moins pour cette fois,
M'échapper, disait-elle, en glissant de ses doigts !
Sous son étreinte, hélas ! j'ai vécu si captive !
Donc, ami, dans tes soins point d'ardeur excessive.
Quel tact, quelle finesse il te faut déployer
Dans ton manège occulte, ô futur héritier !
A l'air de ton client accorde ton langage,
Devine ses besoins, consulte son visage,
Tiens-toi le cou tendu, guettant sa volonté,
Prêt à tous ses désirs, veille sur sa santé.
Maître, couvrez-vous bien, le vent souffle du pôle ;
Dans la foule pour lui tu fais le coup d'épaule,
Sache prêter l'oreille à tous ses vains discours,

Prodigue-lui l'éloge et ton encens toujours ;
Gonfle cette outre, au point que d'orgueil il en crève,
Ou que, de guerre lasse, il implore une trêve.
Enfin lorsqu'à sa mort, grand jour de liberté,
Ce mot retentissant, par l'écho répété,
T'éveillera soudain : Ulysse je te laisse
Le quart de tous mes biens, pour prix de ta tendresse,
Fais éclater l'accent d'une vive douleur :
Cher Dama, tu n'es plus ! Du sort quelle rigueur
Et de chagrin pour moi quelle source éternelle !
Verse un torrent de pleurs à l'heure solennelle !
Et sous un deuil profond déroband ta gaité,
Elève un monument dans le marbre sculpté ;
Qu'aux sentiments pieux partout on rende hommage.
Appelé comme toi dans ce riche partage,
Un homme vieux, souffrant d'abcès dans les poumons,
Désire-t-il ta part du logis ou du fonds,
Traite avec lui, sa mort va bientôt te le rendre.
Mais adieu, chez Pluton j'ai l'ordre de descendre.

D^r R. GRILLE.

ÉPODE DEUXIÈME.

QUEL BONHEUR DE VIVRE AUX CHAMPS !

LE RÊVE D'UN USURIER

Beatus ille qui procul negotiis.

Heureux qui délivré du tracas des affaires,
Cultive, en liberté, les champs héréditaires

Avec des bœufs par lui-même élevés !

Il ne s'éveille point au son de la trompette,
Tranquille il ne craint pas, dans sa douce retraite,

Les flots contre lui soulevés.

Qu'importe le vain bruit des discordes publiques,
Le luxe des cités, les fastueux portiques !

Il donne au sol son temps et ses travaux.

La vigne, en ses vergers, à l'orme se marie,
La greffe par ses mains sur l'arbre fructifie,

Il voit bondir ses chers troupeaux.

Pour lui d'un miel exquis la ruche est toujours pleine,
La brebis, au besoin, fournit la blanche laine

Dont le tissu formera ses habits ;

Et quand le riche automne étale ses merveilles,
Quel bonheur est le sien de remplir ses corbeilles

Des dons à ses sueurs promis !

Au pampre jaunissant cueillir la grappe mûre,
Les fruits nouveaux où l'art a vaincu la nature,

C'est le plaisir qu'apportent tous les ans.

O Priape, ô Sylvain, gardiens des héritages,
Accueillez ces produits, à vous ces purs hommages,

Tendres prémices de ses champs.

Lorsque dans les longs jours, sous l'ombre du vieux chêne,
A chercher le repos la fatigue l'entraîne,

Cédant au poids de pénibles labeurs :

Pendant que l'oiseau chante et que l'onde murmure,
Mollement étendu sur un lit de verdure,

Du sommeil goûte les douceurs.

Mais sitôt que le Dieu qui commande au tonnerre
D'un manteau de frimas a revêtu la terre,

La scène change, écoutez cette voix !

C'est le chasseur ; des chiens il excite la rage,
Et surprend au filet le sanglier sauvage

Qu'il a dépisté dans les bois.

Sur de faibles supports tendant l'appât perfide,
Quelle adresse à tenter la grive trop avide !

L'oiseau gourmand vient tomber dans ses rêts.

Le lièvre, au pied léger, qu'une feuille épouvante,
La grue, au vol pesant, dans nos climats errante,

Comblent ses vœux à peu de frais.

Les soucis dévorants n'assiègent point sa vie ;
Son cœur ne connaît pas la sombre jalousie,
 Dans la maison nombreux sont les enfants.
A son chaste foyer sa compagne fidèle
L'accueille à son retour, et dans l'âtre étincelle
 Un feu de rameaux pétillants.

Ainsi qu'aux champs Sabins, active ménagère,
Aux soins de chaque jour donnant sa vie entière,
 La voyez-vous tarir dès le matin
La source d'un lait pur que la génisse donne,
Puiser le vin du crû débordant de la tonne,
 Cueillir les fruits de son jardin ?

Mets succulents venus des plages étrangères,
Huitres du lac Lucrin à nos festins si chères,
 Poissons fameux, sargets, turbots,
Non, vous ne valez pas les fruits que je cultive,
L'ache, la douce mauve, et l'onctueuse olive,
 Ni la chair des tendres chevreaux !

Oh ! qu'il est doux, assis à sa modeste table,
De voir les blancs agneaux regagner leur étable,
 Les bœufs lassés revenant du labour ;
Les esclaves nombreux, ce gage de richesse,
Dont la foule, le soir, à mon logis se presse
 Après les fatigues du jour !

Ainsi rêve Alfius, il lui faut un domaine ;
Il fait, pour l'acquérir, rentrer tout son argent ;
Mais bientôt l'usurier que son penchant entraîne
Se dit : Si je cherchais un meilleur placement !

Dr R. GRILLE.

LA MAISON ABRAHAM

ET LE LOGIS DE LA VOUTE.

Le mois de mai 1871 a vu disparaître l'un des plus précieux vestiges de notre vieille cité, le dernier souvenir de la porte Girard.

Cette irréparable perte souleva de patriotiques protestations auxquelles la Société d'agriculture devait joindre sa voix trop méconnue.

Nos Mémoires conserveront l'expression de ces regrets. C'est une satisfaction bien stérile, mais du moins elle constatera qu'il existe encore un profond et général attachement à nos traditions locales.

Monsieur le Maire,

C'est avec un vif regret que la Commission archéologique a appris la vente de la maison Abraham qui doit être prochainement démolie. Les constructions civiles de la Renaissance qui donnaient à la ville d'Angers un caractère si curieux et si intéressant disparaissent tous les jours. Leur destruction afflige les amis des arts et de la science archéologique, tandis que leur conserva-

tion attirait les touristes et les voyageurs intelligents et instruits dans notre ville.

S'il n'est pas possible de revenir sur la décision prise par l'Administration municipale, la Commission archéologique vous prie instamment, Monsieur le Maire, de conserver les morceaux de sculpture si curieux de la maison Abraham, et de les faire transporter au musée de la ville, pour conserver à tout le moins le souvenir de cette ancienne et curieuse construction.

Agrérez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission archéologique,

D'ESPINAY.

P. S. — Auriez-vous la bonté, Monsieur le Maire, de joindre la présente lettre au dossier de la cession de la dite maison ? Je désire que la réclamation que j'ai l'honneur de vous adresser au nom des archéologues de la ville soit conservée, et qu'il ne soit pas dit que nous voyons avec indifférence la disparition des édifices qui intéressent l'art ou l'histoire du pays.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,

La Société d'Agriculture, sciences et arts d'Angers avait présenté l'année dernière de respectueuses observations à l'administration municipale au sujet de l'aliénation dès lors projetée de l'ancien hospice des Pénitentes. Le projet avait été ajourné, et l'on pouvait espérer qu'il n'y serait pas donné suite. Mais aujour-

d'hui il paraît avoir été repris et être destiné à recevoir son exécution. La Société d'Agriculture, sciences et arts a l'honneur de vous adresser, Messieurs, ses respectueuses mais très-vives réclamations à ce sujet. Le logis des Pénitentes, œuvre des premières années du xvi^e siècle, mérite à tous égards d'être conservé. Le mérite artistique de ce petit édifice est incontestable, et il rappelle le souvenir de l'évêque Arnauld, si célèbre par ses œuvres de bienfaisance, qui l'acheta au xvii^e siècle pour y établir les Pénitentes.

La destruction des édifices anciens, des œuvres d'art, des monuments rappelant les souvenirs historiques d'une ville n'est pas sans de grands et sérieux inconvénients. Les monuments sont l'histoire écrite des localités ; ils rappellent les vicissitudes que la cité a traversées, sa vie dans le passé ; ils lui donnent sa physionomie, son caractère propre, ce qui constitue son individualité.

La beauté d'une ville consiste surtout dans les édifices remarquables qu'elle possède, et sa célébrité dans les souvenirs historiques qu'elle conserve. Détruire les uns, effacer les autres, c'est amoindrir la ville, c'est lui ôter une partie de son importance, aux yeux de l'histoire et de la postérité.

Il serait facile d'ailleurs de trouver pour les Pénitentes une destination utile pour les habitants du quartier de la Doutre. Il ne nous appartient pas de vous indiquer, Messieurs, ce qu'il conviendrait de faire à ce sujet, mais il nous semble qu'en employant cet édifice soit à une bibliothèque populaire, soit à des cours publics ou à des conférences pratiques, ce qui n'entraîne

nerait que peu de dépense, vous prendriez une décision avantageuse pour la population du quartier ; vous pourriez assurer la conservation d'une œuvre d'art qui intéresse la ville d'Angers tout entière.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération respectueuse.

Le Président de la Société d'agriculture,

A. LACHÈSE.

Angers, le 28 août 1871.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire parvenir la pétition rédigée par la Commission archéologique de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, relative à la conservation par la Ville de la maison de la Voûte, ancien hospice des Pénitentes, dont l'aliénation aurait été projetée.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la question dont il s'agit n'a pas encore été tranchée par le Conseil municipal, et que vous pouvez être certain que l'Administration, qui désire vivement conserver les monuments historiques et archéologiques de la Cité, ne se résignerait à ce sacrifice que dans le cas où le Conseil considérerait que les finances de la ville l'exigent impérieusement.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

JULES GUITTON, *adjoint.*

Nous tenons à protester contre un acte de vandalisme qui n'est pas accompli encore aujourd'hui 25 avril 1871, mais qui va l'être demain, au vif chagrin de tous les amis des arts et des traditions angevines.

L'élégant et vénérable logis en bois surnommé la maison Abraham, le digne pendant de la maison Adam, n'existera plus dans quelques heures peut-être. Les matériaux en ont été vendus jeudi, nous assure-t-on, à l'amiable, sans publicité. L'administration municipale a usé d'un droit strict, puisqu'une adjudication avait été affichée et fixée pour le 3 décembre dernier. La vente fut empêchée, par les événements sans doute. Rassurés par cet ajournement, nous nous plaisions à croire qu'il était indéfini.

Par malheur, il n'en est rien, et les exigences de la ligne droite ont consommé le sacrifice du pauvre chef-d'œuvre de l'architecture civile du xv^e siècle (1598), de ce glorieux vétéran de notre histoire qui, sous une forme naïvement martiale, gardait la porte Girard, l'une des principales issues de notre seconde enceinte, tracée, on le sait, par Foulques-Nerra.

En déplorant la disparition de ce précieux vestige de l'ancien temps, qui ne nuisait à rien et qui charmait tant de regards, nous n'intentons point de procès à la mairie actuelle ; elle a exécuté une mesure arrêtée en principe par sa devancière. Celle-ci, il est vrai, appréhendant des critiques trop justifiées, après avoir acheté l'innocente condamnée, en avait délogé le locataire et s'était contentée de la tenir fermée, mais debout. Pourquoi n'a-t-on pas imité cette réserve ? Est-ce par économie ? Assurément non ; la destruction

de la maison Abraham enlève à la ville un revenu annuel de quinze cents francs. Est-ce pour satisfaire un besoin croissant de circulation ? La voie est un peu étroite, d'accord ; mais en est-il résulté le moindre accident ? Depuis trois siècles, on traverse ce défilé sans péril, et l'on continuerait longtemps encore à jouir de la même sécurité. Enfin allègue-t-on des considérations d'effet pittoresque, de beauté de coup d'œil ? Les partisans les plus passionnés du goût moderne avoueront que le précieux logis, reproduit comme un modèle du genre dans les Guides de l'étranger, et notamment dans celui de Murray, offre à l'extrémité de la nouvelle rue une perspective plus agréable que celle d'une vulgaire bâtisse.

Ah ! que nous sommes prodigues, ou plutôt que nous sommes indifférents et imprévoyants ! Nous passons sans même jeter un regard d'intérêt devant des merveilles de l'art que l'on abat avec une cruelle persévérance. La perte de ces types irréparables et leur remplacement par des constructions uniformes, feront bientôt ressembler notre ville, naguère empreinte d'une physionomie si originale, à la première bourgade venue, sans souvenirs comme sans caractère.

Si les Anglais et les Allemands avaient possédé nos richesses monumentales, ils les eussent entourées d'une sollicitude jalouse, et Angers serait, comme York et Nuremberg, un des buts de prédilection des voyageurs intelligents. Pour nous, du moins, qui datons du commencement du siècle, nous conservons pieusement au fond du cœur l'image de notre vieille et illustre cité, mais à nos enfants que laisserons-nous

pour charmer leur pensée et servir de jalons à leurs études historiques ?

Hélas ! M. Haussman compte plus d'imitateurs qu'il n'a jamais osé l'espérer. Il semble que son funeste exemple a frappé d'aveuglement la plupart de nos édilités de province. La lumière se fera bientôt, mais trop tard ; il n'y aura plus de place que pour de stériles regrets.

L. COSNIER.

Cette note de l'un des membres de notre Société avait été insérée dans le *journal de Maine-et-Loire* et dans l'*Union de l'Ouest*. Elle provoqua la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec une tristesse sincère, dans votre dernier numéro, la lettre de M. Cosnier au sujet de la maison Abraham.

Bien que je ne sois qu'un simple ouvrier, j'attache autant d'intérêt que les personnes plus instruites que moi à tout ce qui constitue la physionomie, la beauté et la réputation de notre ville.

Ce sentiment a été développé aussi, sous le rapport artistique, chez une foule de mes camarades par notre excellente école municipale de dessin, et, s'il en était besoin, je pourrais apporter une pétition revêtue de centaines de signatures pour réclamer la conservation du charmant édifice si malheureusement menacé.

Il y a plusieurs années, je l'avais esquissé sur mon album, et je l'avais emporté à Paris en commençant mon tour de France. Tout imparfait qu'est ce croquis, le modèle en fut souvent admiré, et mon patron en fut si épris, qu'il engagea M. Davillier à le choisir, comme motif de fabrique, dans le parc de son château de Pierrefitte.

Mais ce n'est qu'une imitation ; il serait bien plus important de conserver l'original que nous avons entre les mains. S'il faut absolument un sacrifice à la ligne droite, à la passion du cordeau, ne pourrait-on pas reculer de quelques centimètres la double façade de l'inappréciable logis ? Je me souviens avoir vu à Rouen couper ainsi, et démonter pièce à pièce, une construction en bois plus ancienne et moins intacte que la nôtre. La maison voisine avait été acquise, et on plaqua devant, avec beaucoup de soin et sans grande difficulté, sa vénérable aînée. La réussite de ce travail satisfit ainsi les admirateurs des belles œuvres de l'antiquité tout en ménageant les finances de la ville, qui recouvra amplement, dans la location de la maison sauvée, les frais de son habile déplacement.

Je suis convaincu que la disparition imminente de la maison Abraham afflige beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit.

Pour conjurer cette perte, ne pourrait-on pas solliciter M. le Maire de vouloir bien surseoir à son exécution ? L'adjudicataire n'ayant fait encore aucuns frais, consentirait peut-être, devant une réclamation générale, volontiers à cet ajournement. Quelle que soit la valeur de l'idée que j'expose, ou le mérite de celles qui sur-

giront, il serait désirable qu'elles fussent soumises à une commission composée d'architectes, de nos principaux artistes, de quelques chefs d'atelier, au besoin de plusieurs ouvriers qui seraient flattés de cette preuve de considération et la justifieraient parfaitement.

Oserai-je encore émettre la proposition de confier la présidence de cette commission, sous les auspices de la municipalité, à M. Jules Lenepveu, notre illustre peintre, que j'ai eu l'honneur de saluer dernièrement non loin de l'objet de nos doléances? Des autorités si compétentes s'accorderaient certainement pour une conclusion qui concilierait les intérêts privés avec le sentiment public.

Je vous prie, monsieur le Directeur, d'agréer, etc.

CH. L.

Angers, le 26 avril 1871.

NÉCROLOGIE

F. - A. MORREN

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN PROFESSEUR ET ANCIEN PROVISEUR DU COLLÈGE ROYAL D'ANGERS.

Le 25 octobre 1870, est décédé subitement à Marseille, à l'âge de 66 ans, un homme du commerce le plus aimable, de l'esprit le plus distingué, qui a parcouru à Angers une très notable partie de sa carrière et y laisse après lui de tendres affections et de profonds regrets. Les malheurs de la patrie qui fixaient particulièrement l'attention sur les événements militaires, les morts si multipliées alors parmi les défenseurs de la France, ont fait ombre à sa mémoire et la dette de notre ville envers elle a été nécessairement ajournée. Le présent anniversaire offre à la Société d'agriculture, sciences et arts l'occasion d'en acquitter sa part. Elle a reçu les prémices des travaux scientifiques de notre ami; elle ne veut céder à personne le privilège d'enregistrer la première les faits de cette existence presque toute angevine et de constater ce que son ancien collaborateur a fait pour l'accomplissement d'une tâche qui, à

des degrés différents, est commune à tous ses membres : la propagation des connaissances humaines, la direction morale et intellectuelle du pays.

François-Auguste Morren est né à Bordeaux le 3 mai 1804, d'une famille originaire d'Ecosse, mais habitant en grande partie la Belgique, alors réunie à la France. L'éducation maternelle, qu'il partageait avec un frère et une sœur, assura ses premiers pas dans la vie. Lorsqu'il fut en âge de commencer utilement les études, son père, qui avait fait dans l'arme du génie les guerres de la République et de l'Empire, obtint pour lui, par la protection de Carnot, son ancien général, la concession d'une bourse de l'État dans un lycée. L'arrêté de nomination du jeune Morren désignait pour le recevoir notre établissement d'instruction secondaire d'Angers. Entré en jouissance le 1^{er} juin 1815, c'est-à-dire pendant les Cent-Jours, l'enfant se retrouva, à l'issue des vacances, élève du collège royal. Le cours de ses études, de la septième à la philosophie, fut une suite non interrompue de succès, d'autant plus solides qu'Angers comptait alors d'excellents professeurs, MM. Gavinet, Mazure, Penjon, Pilatte, de Condren, pour ne nommer que ceux dont le souvenir vous est demeuré présent et cher. Parmi les émules d'Auguste Morren, je ne puis me dispenser de mentionner particulièrement deux hommes qui ont depuis marqué haut leur place, MM. Bineau et Saillart, devenus, l'un ministre des finances et l'autre président à la cour d'appel de Paris. D'autres élèves, MM. Ad. Lainé, Louvet, Lemotheux, Th. Jubin, Dubreil, Cosnier frères, Léon Boré, Edouard Laroche, restés ses amis dans le monde après

l'avoir été au collège, le suivaient à peu de classes d'intervalle, ainsi que T. Lardin et Eugène Talbot, descendus prématurément dans la tombe.

Sa vocation le destinait à l'instruction publique et il eut la bonne fortune d'être guidé dans les débuts de sa carrière par un maître en fait d'éducation, M. l'abbé Régnier, parvenu depuis au faite des dignités dans l'Église et alors proviseur du collège. Après plusieurs années de noviciat comme maître d'études et comme surveillant général, M. Morren se fit recevoir, au mois de novembre 1827, à l'École normale, rétablie précairement et provisoirement déguisée sous le nom d'école préparatoire, mais qui devait reprendre avant son départ un nom justement honoré. Là aussi il donna la mesure de ses remarquables facultés. Sorti en septembre 1830 le premier de sa section et avec le titre d'agrégé, il fut choisi pour remplacer à Angers même son ancien professeur de physique, M. Barré, que l'âge condamnait au repos. C'est peu de dire qu'il renouvela l'enseignement de sa chaire : cet éloge appartient à tous les jeunes hommes qui, vers cette époque, allèrent répandre en province les découvertes des Gay-Lussac et des Thénard, des Dulong et des Pouillet. Il fit goûter et aimer une science qui devait, à son tour, éclairer et stimuler notre industrie locale ; et parmi les chefs des manufactures d'Angers, plusieurs reconnaissent qu'ils doivent en partie aux leçons et aux conseils de M. Morren la position qu'ils se sont faite.

Après huit années de professorat, sa réputation, son influence dans la ville et le département s'étaient assez étendues pour que, en 1838, le ministère crût pouvoir

lui conférer les fonctions de proviseur à Angers. Il n'avait pas encore trente-quatre ans accomplis. La confiance publique le suivit dans ce nouveau poste, et le lauréat de 1821 et 1822 qui avait toujours allié depuis le culte des lettres à celui des sciences, l'élève de l'abbé Régnier, notre confrère ou collègue parut tout à fait à sa place comme directeur de l'éducation et des études de tout l'établissement.

Mais il regrettait, à part lui, ses recherches scientifiques ajournées et le plaisir que, pendant ses années d'enseignement, il goûtait à éveiller, pour la satisfaire, la curiosité de ses jeunes disciples. L'administration, dont il avait maintenant toute la responsabilité, ne lui offrait plus le même attrait qu'au temps où il s'y exerçait sous une solide et sûre direction. Former dans l'enfant l'homme tout entier, élever à la fois son cœur et son esprit, assurer son développement physique et répondre de sa santé devant d'anxieuses sollicitudes, c'est une tâche complexe, difficile, incessante. Elle effrayait, elle accablait par instants l'imagination de M. Morren, à mesure qu'il s'y livrait davantage. Il voulut redevenir professeur et, dans ce but, il alla, au commencement de 1841, soutenir à Paris ses thèses de docteur.

La fondation récente de la Faculté des sciences de Rennes fournit presque aussitôt à l'Université l'occasion d'employer ses talents. M. La Provostaye, destiné par l'Administration à l'Inspection générale, n'avait fait que passer dans la chaire de physique. M. Morren l'y remplaça au mois d'octobre 1841 et cumula un an après les fonctions de doyen avec celles de professeur.

Sa nomination à Rennes, ville si voisine de la nôtre, n'avait, pour ainsi dire, pas interrompu ses relations avec Angers, habité par les membres d'une famille amie dont son mariage avec M^{lle} Derobert Duchâtelet avait fait la sienne ¹.

Mais, plus tard, un nouveau déplacement, une de ces missions de confiance qu'un fonctionnaire dévoué n'a garde de décliner, quelque violence qu'elle fasse à ses plus chères habitudes, vint accroître encore la distance qui séparait de nous M. Morren. A la fin de 1854, il fut chargé d'organiser la Faculté des sciences qu'un décret impérial créait à Marseille.

Le doyen de Rennes accepta résolument cette tâche et y mit toute l'ardeur qui distinguait son caractère. Une expérience de vingt-cinq ans d'administration et d'enseignement lui en aplanit les difficultés. En moins de dix-huit mois, on eut élevé, d'après ses plans, un élégant édifice en rapport avec l'importance de la cité. Le mobilier, les collections et appareils choisis par ses soins y furent installés et, dans les premiers jours de décembre 1856, les différents cours s'ouvrirent devant de nombreux auditeurs empressés à les suivre. Marseille possédait sa Faculté des sciences et, dotée déjà d'une école de médecine, elle pouvait rivaliser complètement pour les institutions universitaires avec Aix, le chef-lieu de l'Académie.

¹ La famille Leduc - Latournelle, dont le principal représentant, M. Dainville, a été longtemps secrétaire de la mairie d'Angers. Les liens qui unissaient M. Morren à cette famille se sont resserrés encore depuis par le mariage de sa seconde fille avec M. Edouard Dainville, architecte à Paris.

Le prix de ses labeurs intelligents, M. Morren le recueillit en considération publique et, je dirai même, en popularité. A défaut d'un avancement hiérarchique dont il était digne et qui semblait ne devoir pas manquer au couronnement de sa carrière, de plus hautes distinctions honorifiques lui furent accordées. La ville et les particuliers s'adressaient surtout à lui pour avoir la solution des questions scientifiques d'intérêt local ; le public affluait à ses leçons ; et l'on nous a raconté que, la veille de sa mort, comme il considérait, le soir, aux allées de Meilhan, une splendide aurore boréale, la foule, qui l'avait reconnu, s'amassa autour de lui et voulut entendre de sa bouche l'explication de ce phénomène.

Ces succès, et en même temps l'accueil que lui faisaient la société et les autorités marseillaises, devaient attacher M. Morren à sa nouvelle résidence. Aussi, pendant quelques années, le vit-on moins souvent dans nos contrées de l'Ouest.

Il céda d'ailleurs davantage au goût qu'il avait eu de tout temps pour les excursions lointaines et en fit l'emploi habituel de ses vacances. Indépendamment de la Corse et de l'Algérie qu'il parcourut en tous sens, profitant à cet effet de ses tournées d'examineur, il alla admirer en Italie les chefs-d'œuvre des arts et retremper sa foi aux sources les plus pures du christianisme. Il revit l'Allemagne, le pays natal de sa mère ; la Belgique, où il se trouvait encore en famille, grâce à l'hospitalité de M. Charles Morren, savant naturaliste, associé à ses premiers travaux d'analyse ¹. L'Angleterre,

¹ M. Morren a fait à l'Académie de Marseille, sous le titre de
SOC. D'AG.

enfin, cette terre classique de l'industrie et des sciences appliquées, l'attira à plusieurs reprises par ses expositions de produits et ses congrès. Norwich et Exeter reçurent communication de ses plus récentes recherches et l'Association britannique l'inscrivit au nombre de ses correspondants.

La France, à qui il rapportait l'honneur et le fruit de tous ses travaux, n'était cependant pas négligée. Le palais de l'industrie, celui du Champ de Mars, comptaient M. Morren parmi leurs visiteurs les plus compétents et la Sorbonne le voyait assidu aux assises annuelles des sociétés savantes.

Ses voyages de Paris le ramenaient naturellement aussi en Bretagne et en Anjou. Il allait revoir à Rennes M. Alexandre Nicolas ; celui de ses camarades d'école normale dont les circonstances l'avaient le moins séparé, les familles Delaunay et Dupré, et le savant doyen de la Faculté des lettres, M. Martin, tous fidèles à l'amitié comme aux vieilles mœurs universitaires. Il venait ici se remettre au courant des changements qu'avait subis cette aimable société angevine dont, aux jours de sa jeunesse, il avait été l'un des ornements. Si, dans la génération qui s'était élevée avec lui, il constatait des vides pénibles à son cœur, il retrouvait, d'autre part, ces doux souvenirs et ces précieuses sympathies qui nous deviennent plus chers à mesure que nous avançons dans la vie.

Souvenirs de voyage, une lecture relative à l'un de ses voyages en Belgique. — Dans son discours de réception à cette Société, il a décrit une visite faite par lui aux catacombes de Rome, en compagnie de M. de Rossi.

Au commencement de 1866, un heureux événement rattacha plus étroitement M. Morren à la ville où s'étaient passées ses meilleures années. Il eut la satisfaction d'y marier sa fille aînée avec un de ses jeunes amis de Marseille, ancien élève de l'école polytechnique, M. Favier, qu'un ministre appréciateur du mérite venait d'enlever au service de la marine et dont il avait fait le directeur de notre École des arts et métiers. La part d'Angers dans les voyages du père de famille devint dès lors plus assurée. C'est ici désormais que Morren se délassait des fatigues de l'année écoulée et préparait les travaux de la campagne suivante. Il y est venu une dernière fois en septembre 1870, chercher, avec la compagne de sa vie, les distractions et le repos accoutumés. Mais l'âge avait affaibli peu à peu sa constitution de tout temps délicate. Les douleurs patriotiques exercèrent sur elle un sensible contre-coup, et son âme brisée la première ne sut pas rendre à un corps languissant la force et la santé.

S'il parvint, au milieu d'octobre, à regagner Marseille et s'il y reprit ses études en prévision de la prochaine rentrée, cette fidélité scrupuleuse au devoir donna le change aux siens, sans peut-être l'abuser entièrement lui-même. Avant la fin de ce mois, la mort le surprenait dans son cabinet, occupé à préparer sa leçon d'ouverture. Une mesure prise, sans le consulter, par l'autorité locale et qui lui parut atteindre la dignité de sa Faculté, lui avait, nous a-t-on dit, causé la veille une vive contrariété. Elle a pu hâter le terme de sa vie.

Cette mort soudaine consterna les habitants de la grande cité, où M. Morren comptait de nombreux amis,

où beaucoup avaient eu avec lui des relations de société ou d'étude. Le *Journal de Marseille*, le *Courrier*, le *Sémaphore*, ont payé à l'envi au savant doyen et à sa famille la dette de la sympathie publique. Le corps a été conduit à son lit de repos par le recteur de l'Académie, venu d'Aix pour présider aux funérailles, et marchant à la tête du corps universitaire. M. l'abbé Aoust, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences, et le président de l'Académie de Marseille, ont prononcé chacun un discours devant sa dépouille mortelle. Rien n'a manqué à son éloge et rien non plus au concours du public, si ce n'est la présence de ses amis angevins retenus par la distance et par la difficulté des communications à travers des départements que la guerre avait déjà envahis. Mais la piété des siens nous a depuis offert un dédommagement, en choisissant définitivement sa tombe parmi nous.

Il nous reste, avant de terminer cette notice, à passer rapidement en revue les rares dispositions qui, chez M. Morren, caractérisaient l'homme et le savant, à rappeler ce que nous avons aimé et admiré en lui, *quidquid in eo amavimus, quidquid mirati sumus*, pour lui appliquer, après son collègue de Marseille, les touchantes expressions de Tacite.

S'il nous fallait, à si peu d'intervalle de temps et pendant que son image nous est encore toute présente, dépeindre en quelques mots l'homme extérieur, nous n'y éprouverions, ce nous semble, aucun embarras. Mais c'est une tout autre tâche que d'analyser et de définir les qualités morales et sociales de M. Morren. On doit craindre, en l'essayant, de rester inférieur à

son modèle, de ne pas pénétrer assez au fond de cette nature aussi honnête et aussi pure que sensible et délicate. Une sincérité profonde et le désir de rendre hommage à un ancien ami seront ici notre inspiration et notre règle ; qu'ils soient, au besoin, notre excuse !

Une grande facilité à entrer en relation avec ses semblables, l'aménité la plus bienveillante comme la plus affable, étaient les dehors de cette âme affectueuse ; et, comme on l'a dit ailleurs, « M. Morren a laissé des amis partout où il a passé. » Sa conversation était aussi attachante que variée et solide. Causeur brillant, il savait parler de tout, et, à chacun, de ce que celui-ci connaissait le mieux. Observateur sagace, critique plein de finesse, s'appliquant d'ailleurs à guérir par quelques mots aimables les petites blessures qu'avait pu faire une pointe d'esprit un peu maligne, il réussissait dans les salons et y était toujours goûté et désiré. Mais ce monde auquel il convenait si bien ne lui suffisait pas. Souple et léger comme lui, en apparence, il le jugeait sévèrement et sainement, et ceux qui voyaient de plus près M. Morren, s'apercevaient parfois, à la teinte mélancolique de son visage et de ses discours, que le bonheur n'était pas pour lui dans cet échange apprêté de sentiments et d'idées, ni dans ces relations fugitives qui laissent après elles tant de vide et souvent de déception.

Il le trouvait bien autrement complet dans son intérieur, resté simple, malgré l'élévation progressive de son rang et de sa fortune ; dans la tendresse de sa femme et de ses deux filles si bien faites toutes les trois pour le comprendre ; dans l'attachement d'un petit nombre d'amis unis à lui par la conformité des goûts,

des études, des opinions et qui venaient familièrement, ou s'asseoir à son foyer et à sa table, ou causer avec lui dans son laboratoire. C'est en présence de ces témoins que s'épanchait la sympathie de son cœur aimant et que se manifestait tout entière sa vive sensibilité également facile au rire et aux larmes. Là sa perte a creusé un vide que le temps aura peine à combler. Mais l'honnêteté de son caractère et la pureté de sa vie, mais la foi chrétienne consolidée en lui par les réflexions de l'âge mûr et ramenée dans ses dernières années à la ferveur de l'adolescence, toutes les vertus et les pensées qui élèvent l'âme au-dessus de la terre et du moment présent, protègent le souvenir que nous gardons de notre ami et assurent à ceux qui le chérissaient des consolations ineffables.

J'arrive à ce qui concerne le professeur et le savant.

Esprit ingénieux et fécond, M. Morren avait développé avec beaucoup de soin les aptitudes à peu près universelles qu'il tenait de la nature. Les lettres comme les sciences, les arts d'agrément et les travaux sérieux de l'esprit l'occupaient tour à tour et trouvaient en lui un intelligent interprète. A une parole élégante et persuasive il joignait des sens exercés et la main la plus habile. Son maintien, d'ailleurs, était correct et sa mise soignée. Sa taille souple et dégagée, sa physionomie ouverte, sa bouche spirituelle et habituellement souriante, ses yeux fins et caressants, tout en lui attirait le regard et commandait l'affection. Par ces qualités diverses, il était, on peut le dire, prédestiné à l'enseignement public et à celui vers lequel l'ont particulièrement porté ses études.

Entre toutes les branches de la science du monde extérieur, la physique est la plus accessible au grand nombre des esprits et aussi la plus goûtée de tous ceux qui ont une certaine culture. Élevée sans être sèche, pénétrant dans l'étude de la matière sans s'y laisser absorber, frappant les sens par de lumineuses expériences et se prêtant à une exposition brillante en même temps que raisonnée, elle convenait de tous points à l'organisation physique et morale de M. Morren, et l'on fait le portrait du professeur en décrivant les qualités de la science qu'il enseignait.

Toujours attentif à se tenir au courant des découvertes nouvelles, et excluant d'ailleurs de ses leçons publiques les calculs longs et difficiles, Morren ne pouvait manquer d'attirer à lui, avec les jeunes gens pour qui l'instruction spéciale est un besoin de la profession et une condition d'avancement, les hommes et les femmes jouissant de loisir qui tiennent à être de leur siècle, à suivre les progrès de la science contemporaine. Des expériences bien préparées captivaient ceux que n'auraient pas seuls réussi à convaincre l'ordre méthodique et l'extrême clarté de son exposition. Parfois, d'ailleurs, en esquissant à l'aide de quelques traits le côté poétique de la science mis en regard de son utilité pratique, ou en s'élevant aux considérations religieuses que suggère l'étude des lois providentielles de la nature, le professeur complétait son tableau et achevait de porter dans les esprits la lumière et la persuasion.

Tout particulièrement livré aux travaux de l'enseignement, M. Morren n'a cependant pas omis de

payer aux sciences physiques le tribut de ses propres recherches. Pionnier infatigable, il a élargi la route qu'avaient ouverte d'heureux devanciers et, fouillant en tous sens un sol vierge encore sur quelques points, il en a fait sortir des trésors ignorés. Observateur curieux et patient, il ne s'est pas borné à vulgariser par ses leçons les nouvelles théories, il en a fait d'intéressantes applications; il en a rendu la démonstration plus saisissante par d'ingénieux appareils. La nomenclature des mémoires qu'il a lus aux sociétés savantes, des notes qu'il a publiées dans les journaux scientifiques, est longue et comprend les sujets les plus divers. Il résulte toutefois, à première vue, de son examen que l'analyse des gaz, l'électricité, la lumière, et les rapports mutuels de ces différents agents ont obtenu de M. Morren une prédilection toute spéciale. On aime à penser que le public savant et, plus que tous les autres, ses collègues des Facultés et des Lycées apprécient ses travaux et lui tiennent compte de ses efforts ¹.

Pour moi, messieurs, que mon incompetence empêche de poursuivre plus loin cette étude, Auguste Morren demeure dans mon souvenir comme un type d'homme aimable autant qu'honnête et comme la per-

¹ Les indications contenues dans la liste ci-après sont dues pour la plupart à M. Gripon, de la Faculté des sciences de Rennes, et à M. Decharme, professeur à l'école d'enseignement supérieur d'Angers, qui, tous les deux, ont occupé après M. Morren la chaire de physique de notre Lycée.

Nous apprenons, au moment de terminer cette notice, que M. Terquem, son successeur à la Faculté de Marseille, doit donner, dans la séance de rentrée de l'Académie d'Aix, un aperçu sur les travaux de notre ami.

sonnification du professeur accompli. Puisse le double éloge qui résume la pensée de ce discours être sanctionné par vos suffrages et répondre ainsi mieux à la juste ambition de sa famille!

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE M. MORREN.

1835. — Examen comparatif des eaux de la Maine et de la Loire, ainsi que de celles de plusieurs puits et fontaines d'Angers.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, première série, t. II, p. 125 à 139. — *NOTA.* M. Morren s'en réfère à ce premier travail dans des mémoires subséquents.

— Note sur un procédé pour percer parfaitement le verre.

Id. — Id., p. 141 à 142.

1836. — Note sur un morceau de fer météorique.

Id. — Id., p. 344 à 346.

— Observations faites à Angers des étoiles filantes de la nuit du 12 au 13 novembre 1836.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, t. III, p. 631.

1837. — Aurore boréale observée à Angers le 6 avril 1837.

Comptes-rendus, t. IV, p. 589.

— Sur l'aurore boréale du 12 novembre 1837.

Id., t. V, p. 726.

- Rapport sur cette question : les eaux pluviales qui coulent sur les toitures en zinc peuvent-elles être employées comme boisson?

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, t. VIII, p. 173-175.

1840. — Remarques concernant la manière dont se déposent les vapeurs du camphre sur les parois d'un vase transparent qui ne reçoit la lumière que d'un seul côté.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. XII, p. 221.

1841. — Sur un météore lumineux observé le 9 juin 1841 à Angers.

Comptes-rendus, t. XII, p. 4191.

Bulletin de la Soc. industrielle, t. XII, p. 345

- Rapport sur les moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion. (Emprunté en partie aux mémoires de l'Académie de Bruxelles).

Bulletin de la Soc. industrielle, t. XII, p. 203-227.

- Recherches sur l'influence qu'exercent et la lumière et la substance organique de couleur verte souvent contenue dans l'eau stagnante, sur la quantité des gaz que celle-ci peut contenir. (Thèse pour le doctorat.)

Annales de physique et de chimie, troisième série, t. 1^{er}, p. 456-489.

- Aperçus sur la théorie des caustiques en optique. (Deuxième thèse pour le doctorat), in-4^o, 39 pages.

- Recherches sur la rubéfaction des eaux et leur oxigénation par les animalcules et les

algues. (En collaboration avec M. Ch. Morren de Liège), in-4°.

Mémoires de l'Académie de Bruxelles, 1844.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. XIII, p. 484.

1843. — Notes sur un nouveau procédé pour produire au moyen de l'électricité des images analogues à celles de Moser.

Comptes-rendus, t. XVI, p. 4098; XVII, p. 4303 et suiv.

Journal de l'Institut, t. II, p. 208-232.

1844. — Recherches sur les gaz que l'eau de mer peut tenir en dissolution en différents moments de la journée et dans les saisons diverses de l'année.

Journal de l'Institut, t. XII, p. 235.

Comptes-rendus, t. XVII, p. 4359 et XIX, p. 86.

Annales de physique et de chimie, t. XII, p. 5-57.

1845. — Sur la diminution dans les proportions d'oxygène dissous dans l'eau, considérée comme pouvant amener rapidement la mort des poissons.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. XX, p. 252.

1851. — Sur la répétition de l'expérience de M. Foucault.

Comptes-rendus, t. XXXIII.

Journal de l'Institut, t. XIX, p. 235.

1853. — Modification apportée à la machine pneumatique.

Comptes-rendus, t. XXXVI, p. 698.

1854. — Absorption de l'azote par les animalcules et les algues.

Journal de l'Institut, t. XXII, p. 488.

Comptes-rendus, t. XXXVIII et XXXIX.

1855. — Pile thermo-électrique.

Le Cosmos, première série, t. VII, p. 548.

1857. — Figures électriques.

Id. — Id., t. X, p. 182.

1859. — Stratification de la lumière électrique.

Id. — Id., t. XIV, passim ; t. XV, p. 178.

1861. — Phosphorescence des gaz.

Le Cosmos, id., t. XIX, p. 529, 725.

- Sur les phénomènes lumineux que présentent quelques milieux raréfiés, pendant et après le passage de l'étincelle électrique.

Revue des Sociétés savantes, t. I^{er}, p. 109.

Annales de physique et de chimie, mars 1865, p. 293 à 305.

Le Cosmos, première série, t. XIX, passim ; t. XX, p. 387-483.

1862. — Synthèse des carbures d'hydrogène.

Le Cosmos, t. XXI, p. 44, 103, 708.

1862. — Spectre de la vapeur de carbone.

Les Mondes, t. I^{er}, p. 580 ; t. III, p. 321.

- Des phénomènes lumineux que présentent quelques flammes et, en particulier, celles du cyanogène et de l'acétylène ; constitution de la flamme des gaz carbonés.

Revue des Sociétés savantes, t. III, p. 408 et suiv.

Annales de physique et de chimie, mars 1865.

Les Mondes, t. IV, p. 417. — Le Cosmos, t. XXI et XXII, passim.

- Fabrication de l'acide sulfurique.

Les Mondes, t. I^{er}, p. 395.

- Remarques sur le travail de M. Félix Bernard relatif aux bandes d'interférences.

Revue des Sociétés savantes, t. IV, p. 8.

1864. — Liquides dans les gaz.
Le Cosmos, t. XXIV, p. 702
- Recherches touchant la conductibilité électrique des gaz sous de faibles pressions.
Revue des Sociétés savantes, t. V, p. 352.
Annales de physique et de chimie, mars 1855, p. 325-352.
Les Mondes, t. V, p. 209, 349.
1865. — Sur une nouvelle machine pneumatique.
Annales de physique et de chimie, mars 1865, p. 320-325.
1866. — Procédé pour extraire les gaz des liquides.
Le Cosmos, deuxième série, t. IV, p. 716.
1867. — Eclipses du 6 mars.
Les Mondes, t. XIII, p. 491.
1868. — Action de la lumière sur le chlorure d'argent.
Les Mondes, t. XVI, p. 117.
1869. — Raies spectroscopiques du chlore.
Id., t. XIX, p. 277.
- Phosphorescence des gaz raréfiés.
Id., t. XIX, p. 670 ; t. XX, p. 39, 186, 230.
Le Cosmos, troisième série, t. IV, 473, 527.
- Sur la réaction chimique de la lumière découverte par M. Tyndall. (Communication à l'Académie des sciences, et analyse d'un mémoire lu par l'auteur à l'Association britannique pour l'avancement des sciences, dans sa réunion d'Exeter, août 1869.)
Les Mondes, t. XX, p. 659 ; XXI, p. 421.
Le Cosmos, troisième série, t. V, p. 176.
- Résumé d'une communication sur les travaux de M. Morren faite à l'Académie de

Marseille par M. l'abbé Gras, l'un de ses membres.

Mémoires de l'Académie de Marseille, années 1868-1869,
p. 455-457.

1870. — Note sur la combustion du diamant.

Les Mondes, t. XXII, p. 378.

Novembre 1871.

L. DE LENS,

Inspecteur honoraire d'Académie,
ancien professeur au collège royal d'Angers.

RENAISSANCE DE L'UNIVERSITÉ

D'ANGERS.

Notre ville, ainsi que la France entière, est le théâtre d'une grande activité. Les projets y abondent, un peu plus que les actes il est vrai; néanmoins on ne peut disconvenir que l'on passe assez rapidement des uns aux autres. Notre mollesse proverbiale a décidément fait placé au mouvement. C'est une nécessité de la situation. Tous doivent concourir à cette impulsion qui nous entraîne à la délivrance, si les honnêtes gens s'entendent, mais qui n'aboutira qu'à la ruine définitive, si les passions égoïstes et envieuses viennent entraver ces préludes d'un avenir consolateur.

Malheur à ceux qui resteront en arrière, ou qui, spectateurs inertes, se contenteront de dénigrer et de railler les élans sympathiques, les dévouements pour le salut commun! Sans doute, plus d'une de ces aspirations se ressent de la confusion générale, et la mise en pratique manque parfois de maturité; mais nous est-il possible d'attendre comme aux époques sereines? Il faut que nous fassions vite et beaucoup, pareils à des navigateurs pendant la tempête. Ce n'est qu'après avoir

arraché le navire à la fureur des éléments qu'ils pensent à ranger les agrès dans un ordre symétrique. Les idées dont se préoccupe l'opinion dans notre sphère provinciale et locale ont des origines assez diverses, mais elles émanent presque toutes d'un sentiment généreux, sinon suffisamment éclairé, et, à ce titre, elles ont droit à la sollicitude des amis de leur pays.

Entre toutes les ambitions qui dirigent les regards angevins vers des perspectives meilleures que le présent, nulle n'a le don de les charmer plus que l'espérance de voir reflleurir notre antique et glorieuse Université. Les regrets causés par sa suppression le 20 mars 1794 ne sont point encore étouffés ; ils n'ont failli à aucune occasion de se ranimer et de se faire entendre. Qui eût pensé, il y a six mois, le lendemain de tant de désastres, que nous touchions au jour, peut-être, où renaîtra de ses cendres l'institution qui, pendant six siècles au moins, jeta sur Angers tant de lustre et de prospérité ? A peine eut-on pressenti que le rêve si longtemps déçu, avait des chances sérieuses pour devenir réalité, tous les esprits, même les plus rebelles à la première rumeur, s'enflammèrent d'un beau zèle, et, l'on peut aujourd'hui l'affirmer, la grande question n'en est plus une pour personne. Tout le monde désire l'établissement d'une Université libre à Angers. Les avantages intellectuels et matériels qui en résulteraient pour notre ville sont d'un intérêt si majeur que tous les dissentiments doivent se confondre pour aviser aux moyens de l'emporter sur des rivalités redoutables, et pour rouvrir parmi nous la principale source de la renommée et de la fortune de nos ancêtres.

Les journaux du 22 décembre dernier contenaient cette nouvelle de l'Assemblée nationale :

« La Commission spéciale, chargée d'étudier les questions relatives à l'enseignement supérieur, a admis le principe d'après lequel les Facultés, Universités et écoles libres, pourront délivrer tous les diplômes littéraires et scientifiques aux mêmes titres que l'Université, et sans que le contrôle de l'État soit nécessaire. »

Ces simples mots sont toute une révolution, mais celle-ci pacifique et libérale. C'est la fin d'un régime de monopole et de routine, fatal même à qui semblait en profiter, puisque le niveau des études s'abaissait graduellement. C'est le début d'une nouvelle ère non moins favorable aux anciens qu'aux nouveaux venus, tant le vrai progrès dépend de l'émulation. A notre époque surtout, passionnée pour l'égalité et le droit commun, le succès et la vie sont incompatibles avec le privilège.

En souhaitant avec ardeur que notre ville soit choisie pour siège d'une des universités libres dont la France va s'enrichir, nous sommes constants dans nos prédilections. Il y a 25 ans, le 1^{er} août 1847, s'il est permis de nous citer, une députation, élue par nos trois Sociétés académiques, fut chargée de remettre au Maire un mémoire dont la rédaction nous avait été confiée, sur la création d'une Faculté des sciences à Angers. Il va sans dire que l'Administration municipale s'empressa d'accepter la patriotique mission de faire valoir nos titres près de l'autorité supérieure. Mais ses efforts furent dépassés par les protecteurs d'une puissante cité, et en dépit de nos droits,

Bordeaux partagea avec Marseille et Strasbourg, les trois Facultés, essai trop timide, que le gouvernement d'alors tenta, pour décentraliser l'enseignement supérieur. La Révolution du 24 février ne tarda pas, en nous rejetant en arrière, à distraire les esprits de ces bienfaisantes pensées, et à reculer l'occasion d'une revanche.

Le mémoire fut donc peine perdue, pour le moment du moins. Cependant, en le relisant après bien des années, il m'a semblé qu'à part les différences de temps et de situation, il contient des vérités toujours irrécusables et dont la répétition ne paraîtra peut-être pas dépourvue d'intérêt. D'ailleurs, quand on défend une thèse juste, l'adage : On prend son bien où on le trouve, n'est-il pas applicable, surtout quand ce bien, quelque minime qu'il soit, vous appartient d'ancienne date ? On nous pardonnera donc de reproduire des fragments de notre ex-plaidoyer. Presque tous les arguments nous en semblent aussi péremptoires que jadis, et quoique fort imparfaitement présentés, on y sentira, peut-être, une verve de jeunesse qu'il nous serait difficile, hélas ! de retrouver aujourd'hui.

*A Monsieur le Maire et à Messieurs les membres
du Conseil municipal.*

« Messieurs,

« M. le Ministre de l'Instruction publique annonça dernièrement, dans une séance de la chambre des Pairs,

la création de trois facultés des sciences. Emues à cette nouvelle, les sociétés académiques de notre ville exprimèrent unanimement le désir de posséder une de ces institutions. Elles élurent des commissions chargées d'agir de concert pour atteindre un but si désirable. Ces commissions, composées chacune de neuf membres, ont montré le plus vif empressement à se réunir ; et, d'un parfait accord, elles ont adopté les motifs et les conclusions de l'exposé que nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillant concours.

« Quels seraient les avantages d'une faculté des sciences pour notre ville ? A-t-elle des droits à la préférence du gouvernement ? Pour résoudre ces deux questions, nous faisons appel à vos lumières et à votre patriotisme.

« Une faculté des sciences pour Angers serait non-seulement un avantage, mais une nécessité.....

« Cette création, favorable à notre Ecole de médecine, à notre Collège, à nos sociétés, le serait à un grand nombre de nos concitoyens, non moins dignes de votre intérêt. Il est inutile, messieurs, de vous dire combien la révélation des secrets de la physique et de la chimie, l'explication des découvertes dont elles enrichissent chaque jour l'industrie, sont utiles aux professions, même les plus modestes, qui ont pour base l'emploi des substances animales et végétales. La connaissance des divers règnes de la nature inspirerait des améliorations, dont auraient également à se féliciter producteurs et consommateurs. Et si un cours de mathématiques appliquées à la mécanique était mis à la portée de nos ouvriers, le bénéfice qui en résulte-

rait pour ceux qui le suivraient avec intelligence, serait incalculable.

« Malgré les avantages évidents d'une faculté des sciences, plusieurs pourront s'affliger de ce que nous ne réclamions pas d'abord une faculté des lettres. Si les résultats de la première sont positifs, la poésie, la philosophie, l'histoire ont à coup sûr plus de charme et de séduction. Mais nous ne pouvons prétendre à l'acquisition immédiate de tout ce que nous désirons. L'initiative du ministre nous a tracé la ligne à suivre. Un premier succès ne sera pas stérile : et les autres facultés, à la suite de leur sœur aînée, viendront plus tard, avec les immenses progrès accomplis depuis un siècle, nous ramener les beaux jours de notre Université.

« Oui, messieurs, quand à force d'énergie, de persévérance et d'une hâte salutaire, nous aurons conquis une des facultés des sciences que l'on fait briller à nos regards comme la récompense du plus digne et du plus habile, nous pourrons compter peu après sur le magnifique corollaire d'une faculté des lettres, et, avec moins de certitude peut-être, mais sans un fol espoir, sur une École de droit. Vous êtes émus comme nous, messieurs, en entrevoyant cet avenir, qui n'a rien d'imaginaire. Vous êtes sensibles au bonheur qu'éprouverait notre commune patrie à devenir le rendez-vous d'une jeunesse nombreuse, active, brillante, attirée par les plus purs intérêts, ceux de l'intelligence. Quel mouvement dans notre ville ! quelle existence nouvelle pleine de sève et de fraîcheur ajoutée à la sienne, trop souvent languissante et monotone ! Et,

si des travaux les plus sérieux, nous passons aux plus nobles plaisirs, ne trouverons-nous pas en cette jeunesse un puissant auxiliaire ? Nous nous affligeons de la décadence du culte des arts parmi nous, et particulièrement de la musique : peut-on espérer une occasion meilleure pour la relever plus florissante que jamais?...

« Mais sans avoir épuisé l'énumération des avantages que nous procureraient des cours publics, arrivons à une plus grave et dernière considération. Angers, sous peine d'un abaissement rapide et prochain, doit se retremper dans une source nouvelle, se transformer pour ainsi dire. Au milieu de notre époque dévorante, les éléments qui le faisaient vivre ne vont plus lui suffire. Il est menacé dans sa constitution actuelle par l'avenir inquiétant des chemins de fer. Il faut indispensablement lui ouvrir une carrière nouvelle, qu'il puisse parcourir seul, dans tout le déploiement de sa force et de sa liberté, sans peur des déceptions, résultat fatal d'une position intermédiaire, et d'une irrésistible concurrence avec Nantes et Paris. Cette carrière, messieurs, que nous invoquons de toute la force de nos vœux, celle qui doit changer nos craintes en espérances et notre affaiblissement en prospérité, n'est pas difficile à découvrir : notre histoire nous l'indique à chaque page, c'est en la suivant qu'au moyen âge, pendant la renaissance et jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'Université d'Angers jeta un si vif éclat sur notre vénérable cité.

« Est-il en effet une ville en France mieux posée par la nature et l'histoire pour devenir un centre de mouvement intellectuel ? Tandis que Nantes, notre

rivale dans cette grande question des facultés, resserrée entre la Bretagne, tributaire de Rennes, et la Vendée qui appartient à Poitiers, n'aurait qu'elle-même pour soutenir ses cours scientifiques, nous aurions d'abord notre département qui forme un tout parfaitement homogène ; puis, sans compter les *quatre nations* qui affluaient jadis vers nos cinq facultés, nous verrions venir à nous la jeunesse de la Sarthe et celle de la Mayenne, toutes disposées à reconnaître Angers pour leur capitale.

« Les avantages de ce haut enseignement pour nous sont tellement sensibles qu'il suffira de vous les indiquer. De quelle utilité ne serait pas, même en dehors de la chaire, cette réunion de savants qui viendraient nous offrir le tribut de leurs études ! Quel agrément ils communiqueraient à nos relations sociales ! Ces cours publics, vraiment libéraux, répandront les plus précieuses connaissances avec un ordre et un ensemble parfaits ; sous une forme variée, toujours justement et éminemment commode, ils nous rappelleront les notions oubliées, et nous enrichiront d'une infinité d'autres qui, sans leur assistance, seraient perdues pour nous.

« Par tous ces motifs, il nous semble indispensable, et nous désirons ardemment que vous partagiez notre conviction, de combler le grand vide qui existe dans l'instruction supérieure presque partout en province, et particulièrement à Angers. Pour atteindre ce but, aucune mesure ne serait plus efficace que la création de facultés. Le moment est favorable pour en réclamer une. Saisissons-le donc avec ardeur, car, peut-être, il ne se représentera jamais.

« Maintenant, messieurs, veuillez nous permettre de passer en revue les droits que possède Angers à la préférence du gouvernement.....

« On sait que, dès le temps de Blanche de Castille, tel était le renom de notre Université, que les professeurs de celle de Paris, contraints de s'exiler, vinrent lui demander asile. Cette hospitalité la couvrit d'un si glorieux éclat que, plus de quatre siècles après, au commencement du dix-huitième, elle comptait encore plus de mille étudiants. Sa réputation traversa la Terreur, et vint forcer un pouvoir jaloux de lui rendre hommage. Un décret impérial fonda une faculté des sciences à Angers, en instituant M. Bénaben pour son doyen. Mais le temps manqua au fondateur, et la faculté d'Angers, comme tant d'autres créations de son génie, disparut au milieu de la poussière de ses dernières batailles.

« Chose étrange, le décret du 17 mars 1808, qui constituait une faculté des sciences et une faculté des lettres près de chaque académie, fut abrogé en partie par une ordonnance royale, en date du 18 janvier 1816, qui supprima un certain nombre de facultés à cause de leur peu d'utilité et de la pénurie du trésor; mais Angers ne fut point compris dans cette proscription, si bien qu'on pourrait soutenir, jusqu'à un certain point, qu'en droit il possède encore cette double institution. Du reste, la Restauration reconnaissait si volontiers nos titres à sa préférence, qu'à la répartition malheureusement éphémère, du royaume en dix-sept universités, Angers occupa le premier rang dans la liste des chefs-lieux choisis immédiatement après Paris.

« Le gouvernement de Juillet ne put nier des titres qu'avaient spontanément reconnus ses devanciers. Angers et sa banlieue immédiate comptent 50,000 âmes, c'est-à-dire plus qu'ils n'en ont jamais eu, et ce chiffre s'accroît journellement. Grâce à la sociabilité de ses habitants, à la douceur de son climat, à la beauté de ses campagnes, les étrangers s'y plaisent et en regrettent le séjour un peu plus, soit dit sans vanité, que celui de Rennes ou de Poitiers. Une situation heureuse, l'aisance qui donne le loisir, l'aménité des mœurs qui inspire des goûts distingués, rien ne lui manque pour apprécier les bienfaits de l'instruction supérieure. Il réunit plusieurs caractères sans en affecter aucun. Il n'est point maritime ni militaire, et sa nature s'oppose à ce qu'il devienne jamais purement industriel. Toutes les fois qu'un sujet digne d'attention se présente, un moyen d'augmenter la somme de ses connaissances, il les accueille avec empressement.

« En face de notre musée, sous l'inspiration de ses chefs-d'œuvre, de nombreux disciples de l'art le plus idéal, presque tous cependant issus de la condition la plus humble, travaillent avec ardeur, stimulés par un maître qui sait communiquer à tous les saines traditions et la ferveur dont il est pénétré. Aussi chaque année voit-elle éclore quelque vocation sérieuse, dont l'illustration rejailit sur la ville qui l'a développée avec une prévoyante intelligence.

« Nous pourrions encore vous citer plus d'un exemple, mais vous les avez aussi présents que nous à la mémoire.

« Une faculté des sciences se compose de quatre

cours principaux : cours de physique, de chimie, d'histoire naturelle et de mathématiques ; mais ce cadre peut être élargi. Ainsi la faculté de Rennes compte deux professeurs supplémentaires : un, pour la seconde branche des mathématiques, et un autre pour la zoologie.

« Nous n'avons plus, messieurs, qu'à vous faire connaître le prix auquel est accordée une pareille institution. La demande doit en être accompagnée d'un engagement de fournir tout le matériel nécessaire aux cours, tels que collections de minéralogie, de zoologie, herbier, cabinet de physique et laboratoire de chimie....

« Quant au local, permettez-nous, messieurs, d'appeler votre préférence sur un édifice qui semble créé pour cette destination ; c'est le couvent de Toussaint. Nous l'avons visité et il nous a semblé que la ville, en recouvrant à peu de frais cette importante propriété, y pourrait installer une et même plusieurs facultés de la manière la plus avantageuse. Les bâtiments en sont si considérables, qu'ils permettraient de donner au superflu une destination productive, en les affectant, par exemple, à l'habitation des professeurs, etc. Toussaint forme peut-être le plus vaste édifice d'Angers ; ses murs sont très épais, ses planchers sont solides, ses planchers très secs, ses toits en bon état ; il ne manque que des châssis aux fenêtres, et quelques couches de chaux aux cloisons. Son architecture est monumentale, parfois même majestueuse.

« L'escalier, entre autres, est le plus beau de notre ville, il rappelle ceux des palais de Gênes. On y reconnaît enfin partout la grandeur et le goût que les dis-

ciples de saint Benoît ont imprimé à leurs œuvres. En conséquence, messieurs, nous vous prions d'utiliser Toussaint, non en le renversant pour y tracer une rue, ce qui serait barbare et de plus inutile, mais en le conservant avec respect, et en adaptant cet ancien asile d'une pieuse science aux besoins de notre jeune institution. Les jardins pourraient être confondus avec ceux qui les avoisinent, et former tous ensemble la plus délicieuse promenade de la ville, digne pérystyle du temple des arts et de celui des lettres, de nos musées, de notre bibliothèque et de notre Université future.

« Cette transformation de Toussaint aurait encore plus d'un avantage. La manutention des vivres pourrait être établie dans la caserne du Petit-Séminaire, très-malsaine pour les habitants, très-incommode pour les voisins, insupportable près de notre bibliothèque. Elle contient encore des appareils pour cette destination qu'elle a remplie autrefois. Les compagnies peu nombreuses qui l'occupent seraient aisément transférées à la Visitation....

« Veuillez, messieurs, vous figurer l'ensemble formé par tous nos établissements de sciences et d'arts, liés dans le même faisceau, dominés par les ruines de Toussaint, les flèches de Saint-Maurice et la tour Saint-Aubin. Telle serait la perspective d'un admirable jardin, à l'abri de l'outrage des vents de l'ouest et du nord. Angers compterait assurément peu de rivales en France, et les colonnes de voyageurs promises par les chemins de fer, loin d'y passer avec dédain, y prolongeraient un séjour bienfaisant à plus d'un titre, pour saluer notre merveille à nous, d'autant plus précieuse,

qu'elle aurait été élevée sans regrettables sacrifices....

« Maintenant, messieurs, vous avez entendu notre cause, qui est encore plus la vôtre ; vous en êtes les juges suprêmes. Nous vous la remettons avec confiance, parce que nous la croyons digne de votre sollicitude éclairée à l'égard des intérêts matériels et surtout des intérêts moraux de vos concitoyens. Pourvu que vous en adoptiez les principes et les conséquences, quelle que soit votre décision, vous aurez acquis de nouveaux droits à la gratitude de notre cher et vieil Angers, car vous aurez assuré ses premiers pas dans l'ère nouvelle qui va s'ouvrir.

« LES COMMISSAIRES DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE,
DE MÉDECINE, ET INDUSTRIELLE.

Société d'Agriculture.

MM. De Beauregard, président ; Beraud, secrétaire ; Castonnet ; Godard ; Hunault ; Lachèse, Éliacin ; Millet ; Sorin.

Société de Médecine.

MM. De la Tousche ; Dumont ; Lachèse, père ; Laroche, Édouard, président ; Logerais, Victor, secrétaire ; Lefrançois ; Négrier ; Ponceau ; Renier.

Société Industrielle.

MM. Bigot, président ; Boreau ; Chauvin ; Cosnier, secrétaire ; Daviers ; De Lens ; Guettier ; Godfroi ; Trouessart ¹. »

¹ M. Trouessart aîné, qui porta très-haut l'enseignement des sciences physiques au Collège royal, décédé il y a deux ans, doyen de la Faculté des sciences de Poitiers.

Si, depuis 1847, certaines formes de cette question capitale ont changé, le fond est resté le même pour la revendication de notre Université. La pensée en paraît bien ambitieuse, et cependant aucune époque ne semble plus propice à son accomplissement. La restitution de la liberté à l'instruction supérieure, comme en jouit tout autre degré de l'enseignement, ne peut tarder plus de deux ou trois mois. Pour être juste, nous devons ajouter qu'elle était arrêtée en principe, dans les derniers temps de l'Empire. Une association indépendante d'hommes éminents : MM. de Broglie, Cochin, Cornudet, de Melun.... et présidée par M. Dariste, sénateur, préparait la réalisation de cette grande mesure.

Si nous sommes bien informé, on avait déjà débattu, au sein de ce conseil, le choix d'un établissement libre dans chacune des quatre principales régions de la France, et pour l'Ouest on était resté indécis entre Nantes et Angers. Toutefois, les préférences penchaient vers nous, à cause de nos traditions et de notre situation plus centrale.

Ces titres étaient si bien reconnus par les autorités les plus étrangères à notre pays, qu'en 1849, lors de la division des vingt-deux académies, le bien regretté M. de la Tousche, maire d'Angers, alla en réclamer une à Paris. Le ministre, M. Fortoul, lui répondit que notre ville était trop près de Rennes et de Poitiers, chefs-lieux déjà arrêtés, mais qu'en faveur d'un passé plaidant notre cause avec tant de force, si la ville voulait s'engager à construire des bâtiments d'une valeur de cinq cent mille francs, la

concession demandée serait accordée. Le prix sembla un peu élevé et la négociation en resta là. Aujourd'hui l'obstacle peut être plus aisément surmonté. D'abord nous sommes moins effrayés de la mise en question d'aussi grosses sommes, et pour une si belle conquête, une Université qui attirerait dans nos murs un corps nombreux de professeurs et un personnel d'étudiants, au moins égal aux trois premiers chiffres de la somme exigée, tout bon Angevin serait disposé à ouvrir une de ses veines, sans être contraint de sacrifier les trois autres. Quant aux moyens de réalisation, ils sont beaucoup plus encourageants qu'au temps de Camille de la Tousche. Le choix des bâtiments n'offrirait plus de difficultés aussi insurmontables. Ayant la perspective d'entrer en possession de la Cour d'appel, en attendant son transfert au Champ de Mars, on pourrait réunir les diverses facultés soit à la Manutention, soit à l'hôtel de Gohin. Assurément cette installation ne s'exécuterait pas sans frais, mais qui seraient bien loin de monter à l'engagement réclamé par M. Fortoul.

Comme éléments du budget de la bien désirée institution, la Ville affectant un crédit de 15,350 francs à l'École préparatoire de médecine en outre de la subvention de 3,000 du Conseil général, et un autre de 13,000 francs à l'École supérieure des lettres et des sciences, serait invitée à les appliquer au traitement des professeurs de l'Université. Nul ne s'en plaindrait, pas plus les contribuables que les membres de notre barreau, que nos docteurs en médecine ou autres facultés, parmi lesquels se recruteraient naturellement les titulaires des principaux cours, puisqu'ils

présenteraient tout d'abord les garanties essentielles de savoir et d'honorabilité. Le montant de la dépense annuelle serait bientôt complété, et au delà, par les inscriptions des élèves, qui ne manqueraient pas d'affluer de nos provinces de l'Ouest, si fidèles encore aux saines traditions. Enfin pour ressusciter, entre autres titres de noblesse, l'Université d'Angers, qui eut l'honneur de fournir le texte des Ordonnances de saint Louis et d'enseigner, la première du royaume, le droit français, il ne faudra qu'un consentement, celui de M^{gr} Freppel, à venir en aide au comité de citoyens influents, jaloux de doter leur pays d'un si grand bienfait.

N'est-ce pas une fortune singulière pour nous, dans cette circonstance critique où il s'agit de remporter sur nos rivaux un magnifique prix de sacrifices à la vraie science, n'est-ce pas un premier gage de succès d'avoir pour initiateur un docte Alsacien qui sait à fond pourquoi les universités sont la première cause de la supériorité intellectuelle des Allemands, un évêque qui, hier encore, doyen de la Faculté de théologie, a jeté l'éclat le plus pur sur l'enseignement de la Sorbonne? Rapprochement digne d'admiration! ce fut à l'un de nos évêques, à Hubert de Vendôme, en 1010, que notre vénérable Université dut sa naissance, la première après Paris et Bologne, antérieure à celle d'Oxford et de Pavie; ce fut à l'un de ses plus illustres successeurs, le savant Ulger, qu'elle dut sa constitution, et, nous osons l'espérer, ce sera encore à un évêque, véritable *defensor civitatis*, suivant le noble titre de ses prédécesseurs, que le célèbre et populaire foyer de lumière devra la majeure part de sa résurrection.

On n'a pas oublié que les étudiants qui affluaient au pied de ses chaires étaient répartis en dix sections appelées *nations*. En 1383, elles furent réduites à cinq qui prouvent que sa renommée s'étendait encore aux confins du royaume, et même au delà. La première nation était celle d'Anjou qui comprenait la jeunesse de l'Anjou, de la Touraine et des nations étrangères. Les quatre autres portaient les noms de Bretagne, du Maine, de Normandie et d'Aquitaine.

Comme un souvenir persistant de ces anciennes relations, à peine le bruit du rétablissement possible de l'Université d'Angers a-t-il été murmuré que, des extrémités de la France, et de divers personnages respectables, des félicitations et des promesses de concours sont parvenues au point de départ de l'heureuse nouvelle. Elles ne cessent de s'y succéder et sont la meilleure garantie de l'avenir. Nous ne pensons pas être indiscret en révélant ces présages ; ils répondent aux inquiétudes de ceux qui, tout en applaudissant à l'idée magistrale, s'informent des voies et moyens pour la mettre en œuvre. Sans doute, il faudra de l'argent, beaucoup d'argent, moins cependant que n'en demandait M. Fortoul. Ce n'est pas encore le moment de publier la combinaison qui procurera le capital nécessaire à la sympathique entreprise : qu'il nous suffise d'affirmer que si le bon vouloir des principaux intéressés persévère seulement quelques semaines, toutes les ressources pour la fondation sont assurées, sans risque pour personne. Du moment que l'on sera en mesure de la décider, le succès en sera aussi certain que celui de toute autre innovation bienfaisante, parais-

sant sous les auspices les plus favorables. On sait que la plupart des universités d'outre Rhin, et des plus florissantes, appartiennent à des villes ou à des particuliers et sont pour les uns et pour les autres des trésors inépuisables.

Il est superflu de faire valoir en ce moment les avantages scientifiques que comporte un aussi vaste projet ; pour en démontrer l'importance, il suffira d'indiquer les points les plus saillants. Jamais les circonstances n'ont été plus propices à une réussite rapide, en raison des conditions nouvelles où se trouve la société française.

En s'éloignant de Paris, l'Assemblée nationale avait préservé la France. Pendant le second siège, cette assemblée, la plus librement élue qui fut jamais, la plus patriote, la plus honnête, la plus sincèrement libérale, ajoutons, la plus calomniée que nous ayons eue, avait voté une loi qui assurait, dans les justes limites, l'autonomie municipale. Elle continua ses travaux de réorganisation du pays, de concert avec le gouvernement qui, de son côté, faisait les plus utiles efforts pour la délivrance des départements occupés par l'ennemi.

Une loi de décentralisation administrative, depuis longtemps réclamée vainement par les amis de la vraie liberté, fut préparée, élaborée, abondamment discutée, et, malgré les objections des autoritaires de la gauche, établie. Cette loi a subi l'épreuve de la pratique, et, en dépit des essais d'envahissement et des écarts politiques de quelques Conseils, elle a donné d'excellents résultats. C'est une œuvre qui restera sans doute et aidera à la renaissance de la vie provinciale, trop longtemps

étouffée par l'extrême centralisation. « Si ces assemblées départementales, tout-à-fait compatibles, quoiqu'on ait pu dire, avec l'unité politique de la grande patrie, écrivait naguère un publiciste éminent, peuvent susciter çà et là des foyers de haute culture et ranimer les cendres depuis tant d'années éteintes de nos anciennes universités locales, elles auront rendu au pays un inappréciable service. »

D'un autre côté, l'obligation du service militaire réduira nécessairement la période des études classiques. A la fin de sa seizième année, le lycéen devra avoir achevé ses humanités, et même sa philosophie, pour aborder l'enseignement supérieur dont il quittera les bancs à l'époque fixe de son envoi sous les drapeaux. Combien de familles chrétiennes appréhenderont de confier les chers objets de leur sollicitude, dans un âge si tendre, aux hasards de l'éducation de Paris, excellente pour quelques-uns, mais funeste au plus grand nombre !

Bien que les cours des collèges ne se terminent pas aujourd'hui si tôt qu'on l'exigera dorénavant, l'indice de ces craintes des parents vigilants se fait déjà sentir. Notre École préparatoire de médecine compte quarante-cinq élèves, plus que le double des années précédentes, et depuis la dernière révolution, on observe avec bonheur qu'en général, le zèle des étudiants suit la progression du chiffre des inscriptions.

Il est incontestable que les facultés officielles de province, si elles sont confiées à une direction habile, vont prendre un développement considérable. Elles rechercheront davantage les notabilités pour lutter à la fois

et contre la prééminence, moins invincible qu'autrefois, des chaires de la capitale, et contre la rivalité des universités catholiques qui ne brilleront pas par moins de talents, sans nul doute, tout en présentant plus d'unité de doctrine.

Pour satisfaire aux désirs des familles, près de ces grands établissements se multiplieront probablement des institutions mixtes où les jeunes gens trouveront des guides et des exemples qui, en leur laissant une sage liberté, sauront les préserver des entraînements de l'inexpérience. Dans l'impossibilité de prévoir, après les bienfaits moraux, tous les avantages qui résulteraient pour notre ville de la création d'une Université libre, comme celle de Louvain, renfermant les cinq Facultés, de droit, de médecine, de théologie, des lettres et des sciences, qu'il nous soit permis de nous livrer à un simple calcul. A la veille de sa suppression, notre ancienne Université comptait plus de mille étudiants, malgré la concurrence voisine de Rennes, d'Orléans, de Poitiers, de Nantes, de Bourges, etc. Si nous employons pour la relever autant d'intelligence que de promptitude; elle sera pendant longtemps unique de son genre dans l'Ouest, et par conséquent on ne peut admettre que tout d'abord, elle ne réunisse au moins cinq cents élèves. La dépense moyenne de chacun d'eux sera de deux mille francs. Voilà donc un million versé chaque année dans maints canaux du commerce local. Si nous comptons ensuite les professeurs, les répétiteurs, les employés, les serviteurs que cette invasion bienfaisante attirera dans nos murs, la sécurité que lui devra notre Cour d'appel, l'extension que prendront

les divers établissements d'instruction primaire et secondaire, la plus-value qu'acquerront une infinité d'immeubles, notamment dans le quartier délaissé aujourd'hui du Palais de Justice, on ne peut s'empêcher d'appeler de tous ses vœux une transformation capitale de notre chère cité qui serait, pour elle, à coup sûr, le plus grand événement du siècle. Ce n'est pas une illusion de prédire que la renaissance de l'Université, de concert avec le développement commercial, imprimerait à notre population un essor incalculable. De même que dans certaines villes des Etats-Unis, il ne serait pas impossible qu'elle ne fût doublée dans vingt ans.

Un de nos plus éminents compatriotes exprimait naguère le sentiment général, en nous disant : « Quand j'aurai vu rouvrir les portes de l'Université d'Angers, je n'aurai plus qu'à mourir. » Dieu me garde d'ajouter de longs raisonnements à ce touchant langage !

Pour tous les hommes de notre génération dont l'histoire eut des fortunes si tourmentées, quel héritage plus précieux que l'Université pouvons-nous laisser à nos descendants ? et quel honneur pour nous s'ils pouvaient répéter d'âge en âge :

Les années 1870 et 1871 ont été cruelles à nos aïeux comme au reste de la France. Elles ont été précédées de bien des erreurs, de bien des défaillances, de bien des oublis de nos plus respectables traditions ; mais notre province a noblement vengé la cause nationale. Pendant que sa jeunesse entière accourait sur les champs de bataille, toutes les classes de la population rivalisaient de charité envers les défenseurs du sol natal

et les victimes des malheurs publics. Sans se laisser abattre par tant de calamités, du sein des épreuves nos pères ont su rendre à notre ville plus de fierté que jamais, en abritant leurs jeunes institutions sous la plus illustre de nos vieilles gloires. Ils ont bien mérité de la patrie angevine !

L. COSNIER.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 28 JUIN 1871.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de M. Rondeau, trésorier, et de M. Jouin, secrétaire.

Il est fait hommage à la Société par M. Denais de son récent ouvrage : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée*. M. Eliacin Lachèse accepte de faire un rapport sur ce travail.

La Société Industrielle de Mulhouse ayant fait l'envoi de son bulletin de juin 1870 à février 1871, M. le Président doit écrire à cette Société que nous continuons de regarder ses membres comme des compatriotes, et que nous serons fiers de conserver des relations avec eux.

M. Rondeau fait un compte-rendu verbal d'une partie des séances du Congrès archéologique qui vient d'avoir lieu dans notre ville.

M. le Dr Lachèse donne lecture d'un remarquable travail sur le typhus des prisonniers de guerre à Angers en 1814.

M. l'abbé Mérit termine la série de ses Lettres sur *le Beau en littérature*.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire, H. JOUIN,

SÉANCE DU 26 JUILLET 1871.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de M. Jouin, secrétaire.

M. Paul Flandrin assiste à la séance.

M. le docteur Mirault fait hommage à la Société de son opuscule sur *l'Occlusion chirurgicale temporaire des paupières dans le traitement de l'ectropion cicatriciel*.

Un volume des Mémoires de la *Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts* de Lille, offert à notre Société, paraît renfermer un remarquable travail du général Faidherbe sur le Sénégal.

M. E. Lachèse donne lecture d'une intéressante critique du récent ouvrage de M. Denais : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée*.

Le Secrétaire émet le vœu, dans un rapport écrit, que M. Paul Flandrin soit nommé *membre honoraire* de notre Société. L'assemblée ratifie avec joie cette proposition.

Le Secrétaire lit ensuite une étude ayant pour titre : *Mlle Zénaïde Fleuriot, Du rôle des femmes dans la littérature populaire*.

M. le docteur Grille termine agréablement la séance par la lecture d'une épode et d'une satire d'Horace qu'il a traduites en vers avec le talent que nous lui connaissons tous et dont nous sommes heureux de le féliciter.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire, H. JOUIN.

SÉANCE DU 30 AOUT 1871

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le docteur Lachèse président, assisté de M. Jouin secrétaire.

M. Chollet, secrétaire-général, adresse à l'Assemblée sa démission, et la prie de le remplacer comme secrétaire-général, l'état de sa santé ne lui permettant pas d'assister régulièrement à nos séances. Le Président est chargé d'exprimer à M. Chollet tout le chagrin que nous fait éprouver sa détermination et surtout la cause qui la motive.

M. le Maire répond à la pétition de notre collègue M. d'Espinay, écrite dans le but de sauvegarder l'ancien hospice des Pénitentes. Lettre et pétition devront trouver place dans les Mémoires de la Société.

M. Cosnier lit un travail sur les transformations subies par notre ville sous la dernière Administration municipale.

M. Jouin donne lecture de deux notes sur l'érection de la statue de Greuze à Tournus, et sur l'inauguration du monument de Charlemagne à Liège.

La séance est levée à neuf heures et demie.

• *Le Secrétaire*, HENRY JOUIN.







MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADEMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUATORZIÈME (1871) — N° 3



ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1872

LES PEINTURES
DE
M. LENEPVEU

Membre de l'Institut

AU THÉÂTRE D'ANGERS

Les lois de la décoration ne relèvent presque jamais du génie de l'artiste. Antérieures à l'inspiration personnelle, elles s'imposent au peintre toutes les fois qu'il lui faut orner un édifice public. Ces lois ont pour base deux principes, essentiellement vrais et respectables, que l'artiste ne doit jamais oublier. Je veux parler de l'architecture, et plus encore de la destination du monument qu'il se propose de décorer.

L'art dramatique, qui nous vient des Grecs, subit une singulière transformation lorsqu'il passa de la Grèce en Italie. Tandis que le théâtre, chez les Grecs, n'avait jamais cessé d'avoir un caractère profondément reli-

gieux, il ne fut, chez les Romains, qu'un plaisir délicat, une récréation d'où le divin se trouva promptement banni, et après lui les hautes leçons de philosophie et de morale qui avaient fait de la scène antique, pendant des siècles, une tribune puissante pour la propagation des croyances religieuses dans toute la Grèce et l'Asie-Mineure. Qui ne se souvient que les Grecs avaient coutume de construire leurs théâtres sur le versant de l'Acropole ? C'est là, dans la partie sainte de la ville, au pied des Propylées, où l'on plaçait les chefs-d'œuvre des maîtres, à quelques pas du temple qui pouvait s'appeler le Parthénon, et où l'image des dieux était entourée de respect et d'amour, c'est là que l'on taillait dans le roc les gradins de cet autre temple grandiose et toujours ouvert, le théâtre antique. C'était dans cette enceinte de marbre et de porphyre, ayant le ciel pour coupole, dominant la cité qui se déroulait au loin en un panorama borné le plus souvent par les flots de la mer, c'était là, qu'aux grands jours, le peuple venait applaudir aux élégants récits de ses poètes, à travers lesquels il aimait à suivre la genèse de ses croyances.

Lorsque le théâtre eut abdiqué son rôle sacré pour devenir à Rome ce qu'il est resté chez nous, c'est-à-dire un jeu, un amusement, l'architecture simple et austère, en honneur chez les Grecs, fit place à une magnificence de décoration qu'ils n'avaient pas même soupçonnée.

En même temps que l'art dramatique se transformait entre les mains des poètes, l'action que l'on se proposait d'avoir sur le peuple n'était plus la même qu'autrefois. En Grèce, les législateurs et les prêtres s'étaient appliqués en ouvrant des théâtres à rendre le peuple

plus croyant. A Rome, où la politique était au-dessus des croyances, on fit des représentations dramatiques l'instrument ordinaire de la popularité. Les édiles, les consuls et les empereurs construisirent à l'envi de magnifiques théâtres au prix de prodigalités sans nom, dans le but vénal et mesquin de conquérir quelque autorité sur le peuple, dont ils flattaient ainsi les penchants à l'oisiveté et au plaisir. De ce nombre, fut le théâtre de Scaurus, l'édile, où 80,000 spectateurs pouvaient aisément prendre place.

Chez les modernes, le théâtre est affranchi, quant aux apparences du moins, de toute propagande politique. Nous ne connaissons pas en France les représentations gratuites offertes au peuple, si ce n'est à de rares intervalles, aux jours de joyeux avènement ou de réjouissance publique. C'est à peine si dans notre histoire il se trouve une seule pièce qui ait eu son influence sur les événements politiques : *le Mariage de Figaro*, et encore est-il juste d'ajouter que ce ne fut que l'étincelle qui hâta de quelques heures peut-être l'embrasement général, préparé depuis longtemps. Mais nous sommes restés les descendants des Romains, dans la question du théâtre, par la somptuosité des ornements et l'architecture toujours plus élégante que grandiose avec lesquelles nous aimons à concevoir une salle de spectacle. Ce que nous cherchons avant tout, dans ce genre d'édifices, c'est à la fois le confortable et la coquetterie. Je n'ai point à rechercher dans ce travail si le goût moderne a tort ou raison, je ne veux que constater l'existence d'un état de choses, regrettable peut-être à plus d'un point de vue, mais contre lequel

il n'appartient pas aux artistes de réagir. Je suppose, d'ailleurs, que des architectes habiles mis en présence d'une édilité qui ne fût ni étroite dans ses vues, ni divisée dans ses opinions, ni arrêtée dans ses dépenses par l'état de son budget, que laissant le champ libre à leur inspiration, ces hommes de génie élevassent un temple magnifié à la muse du drame, de la comédie, de la musique et de la danse ; je suppose encore que le style sobre et sévère du monument permît à des peintres sans rivaux d'orner l'édifice, à l'intérieur et au dehors, de fresques superbes comme cela se pratiquait pour les temples d'Athènes, d'Épidaure, de Sycione, de Corinthe et d'Éphèse ; où trouverait-on, dites-moi, dans la littérature de nos jours des poètes dignes de se faire entendre dans l'amphithéâtre sacré ? Où seraient les Sophocle et les Eschyle, Aristophane et Ménandre ? Tout au plus Mozart et Rossini seraient-ils assez inspirés pour que leurs chants ne fussent pas déplacés dans un pareil monument, mais qui nous rendrait, je vous le demande, la procession du *Peplum* et les danses des *Panathénées* ? A une littérature amoindrie et à des mœurs nationales plus empressées de se procurer un délassement que de recevoir une leçon, il fallait des édifices coquets plutôt que grands par le style, et nos théâtres, depuis deux cents ans, ne sont pas autre chose.

Certes, il n'est point aisé de faire de la grande peinture dans un monument coquet. Si encore le théâtre moderne avait toujours sa destination bien précise, bien nette ; mais, le plus souvent, c'est une action multiple, variée à l'infini, qui se déroulera sous ses voûtes. Tout ce que le poète inventera de plus terrible, fera place

sur cette même scène aux délirantes folies du vaudeville. La sonate sévère y précédera le retrain bruyant de l'opérette. En France, sauf le Grand Opéra, dont la décoration, pour le dire en passant, va devenir un nouveau titre de gloire pour M. Lenepveu, tous nos théâtres sont appelés à servir aux représentations les plus diverses et du caractère le plus opposé.

Un temple chrétien, quel que soit d'ailleurs le style architectonique dans lequel on l'a conçu, ne présente pas de ces difficultés au décorateur, parce que l'action divine dont il sera le lieu, variée dans ses formes, ne cessera jamais d'être la même. Ainsi en est-il encore des Cours de Justice dont les palais réclament une décoration qui rappelle toujours à l'esprit la mission sublime du législateur et du juge.

Mais dans quel ordre d'idées l'artiste chargé de la décoration d'un théâtre devra-t-il chercher le sujet de son œuvre? Le demandera-t-il à l'épopée? Mais le drame moderne n'a plus rien d'héroïque. Sera-ce l'histoire qu'il interrogera? Mais les scènes historiques sont trop sévères, trop réelles, trop simplement humaines pour que leur voisinage avec les fictions des poètes, qui chanteront demain dans la lumière et le mouvement à cette même place, n'ait rien de heurté et de disparate. Est-ce la muse légère qui l'inspirera? Mais si l'édifice n'a rien de grave dans aucune de ses parties, comment le drame terrible avec ses haines et ses épouvantements y sera-t-il en son lieu? Je le vois, la scène attend des spectacles de tous genres, et l'artiste, pour être toujours en harmonie avec le spectateur dont les émotions suivront le poète dans ses caprices, devra méditer son

œuvre de telle sorte qu'elle soit tout ensemble terrible et suave, grandiose et familière ; il lui faudra rapprocher les scènes douces ou joyeuses des tableaux effrayants ou sublimes. Remarquons en passant que nous n'entendons parler ici que de la décoration de la salle elle-même. Les conditions sont changées s'il s'agit de l'ornement de toute autre pièce, un foyer, par exemple. Les peintures du foyer peuvent être plus homogènes, plus pensées, parce que le foyer d'un théâtre n'est pas autre chose qu'un salon dans lequel les spectateurs se promènent et se reposent à loisir, pendant les intervalles qui servent à couper l'action. Ici l'examen peut donc être plus soutenu, et le sujet, fût-il grave, austère même, n'a rien de déplacé. Dans la salle, au contraire, le bruit de l'orchestre, les voix confuses de l'auditoire, la lumière, le chant, le mouvement du drame, tout cela ne permet au spectateur de juger l'ornementation qu'à la hâte, et avec un esprit distrait. C'est par désœuvrement, semble-t-il, qu'il jette un rare coup d'œil sur la coupole qui l'abrite, et s'il n'y rencontre cette vie, ce tapage, ce frémissement dont il est lui-même agité, l'œuvre lui paraîtra froide et vide ; l'artiste n'aura pas atteint son but.

Or, la critique doit en prendre son parti, le paganisme seul, avec ses élégants et nombreux symboles, offre une suffisante variété de sujets à l'artiste chargé de la décoration d'un théâtre. M. Lenepveu l'a compris et, mieux que nous avec notre plume, il a su le dire avec son pinceau sur la coupole du théâtre d'Angers.

D'ailleurs, qu'on ne s'y méprenne pas, le paganisme, la mythologie sérieusement étudiée dans ses rites et les

fables gracieuses qu'elle offre à notre admiration n'est pas une religion vide de sens. Encore moins, se résumerait-elle en un culte sensuel. Sans doute, ce ne sont plus les divins enseignements du Sinaï, mais à travers la trame dorée, tissée par les poètes de la Grèce, il est aisé de retrouver l'idée première des dogmes révélés à l'origine des temps. Qu'est-ce que le supplice de Prométhée, sinon la tradition défigurée de la chute du premier homme? Qu'est-ce encore que cette fable parfumée, l'histoire de Psyché, sinon la notion vague et demi-perdue de l'immortalité de l'âme? Les rapprochements seraient aisés, mais ce n'est point ici le lieu d'entreprendre une pareille étude. Toutefois, parlant au nom de la poésie et des arts, nous ne craignons pas de dire que les plus beaux livres que possède l'humanité sont, après la Bible, les livres d'Homère, d'Eschyle et de Platon, autant d'œuvres où circule le vrai souffle de l'antiquité.

La coupole du théâtre d'Angers a été divisée par l'artiste en quatre groupes d'égale importance. Apollon, Vénus et Mars, Proserpine, Bacchus et son cortège vont remplir le vaste périmètre de la voûte hardie qui surmonte la salle de spectacle.

Un motif d'architecture, très-ingéieusement compris, surmonte l'entablement de la salle elle-même, et borde la coupole à sa base, en lui donnant une élévation fictive du meilleur effet. De loin en loin, les frises, les colonnes et jusqu'aux piédestaux de cette galerie cir-

culaire se trouvent coupés par des nuages, des flots de fumée, des fleurs qui tombent, une draperie qui s'envole, un jeune faune chevauchant sur sa chèvre rétive. C'est ainsi que le peintre a su échapper à la monotonie qui pouvait résulter de l'ornementation adoptée par lui pour fermer son plafond.

Apollon *Musagète*, porté sur des nuages, s'élève majestueusement dans les airs avec un regard inspiré, le front haut, la chevelure flottante et le bras tendu vers l'Olympe, comme s'il avait hâte de prendre les dieux à témoins de l'harmonie terrestre dont ils doivent sans doute recueillir les échos, et dont il a été l'inspirateur parmi les hommes. Ses lèvres vont parler, sa tête noble et rayonnante dans toutes ses parties, comme il convient au dieu des arts, respire une joie pleine et satisfaite. C'est le bonheur calme de l'être supérieur qui vient d'accomplir une mission de paix et d'amour. Des muses lui font cortège, et leur visage reste empreint d'extase et de méditation pendant qu'elles s'éloignent des régions humaines où tout à l'heure encore elles ont fait vibrer des âmes. Au-dessous de ce groupe plein de majesté, une figure aérienne, que sert un génie-enfant, répand des fleurs à pleines mains sur les interprètes de l'art, *manibus date lilia plenis*.

Cette composition remarquable se distingue par la grandeur, la beauté des types et la majesté des attitudes. Sa place naturelle était immédiatement au-dessus de la scène et le peintre n'a eu garde de l'oublier.

Vénus *Anadyomène*, ayant émergé des flots, reçoit des nymphes qui l'accompagnent la célèbre ceinture de beauté qui doit rendre ses charmes irrésistibles. M. Le-

nepveu s'est très-heureusement acquitté de cette scène qu'il a faite aussi élevée, aussi chaste que l'exigeait l'idée sublime à laquelle cette fable sert de vêtement. Le culte de la beauté, chez les Grecs, n'était-il pas un culte idéal, et serait-ce comprendre les sublimes enseignements que nous fournissent encore aujourd'hui leurs sculptures, si austères parfois jusque dans leur inconsciente nudité, que de ne pas se préoccuper, en les imitant, des divins préceptes de la pudeur ? La figure penchée sur Vénus, et qui attache sa ceinture, est surtout digne d'éloges pour le naturel de sa pose et la pureté de son type. Tout près de ce groupe, Mars, le dieu de la guerre, le pied posé sur un cadavre, est violemment désarmé par des génies qui jettent au vent son manteau, emportent son bouclier et dispersent ses armes. C'est la puissance sanglante vaincue par la puissance pacifique entre toutes, la Beauté. C'est le terrestre dompté par l'idéal ; le bras qui tue brutalement, mis en regard de la forme parfaite qui repose et ravit. Et à la suite du dieu des combats, les génies malfaisants s'acharnent avec des torches et des marteaux sur les colonnes d'un temple qu'ils vont détruire. L'un d'eux, entre tous, celui qui apparaît portant une torche enflammée, la bouche rugissante, l'œil injecté de sang, les cheveux perdus dans la fumée de l'incendie, est superbe de mouvement et d'expression. Autant Vénus et ses femmes offrent un assemblage de lignes simples et de couleurs harmonieuses, autant Mars et les génies qui l'accompagnent présentent un drame agité et des tons vigoureusement accusés.

Proserpine, nous disent les poètes, était fille de

Jupiter et de Cérès. Un jour qu'elle errait, entourée de ses compagnes, dans la vallée de l'Enna, en Sicile, respirant le parfum des fleurs, Pluton, le dieu des Enfers, l'aperçut et l'enleva pour lui donner place à sa droite dans l'Érèbe.

Pluton, monté sur son char que des chevaux, noirs comme l'ébène, entraînent rapidement aux Enfers, emporte dans ses bras la belle Proserpine affolée. La vigueur des muscles, l'amour violent, la colère, l'impuissance, donnent aux membres et à la physionomie de ces deux êtres je ne sais quelle beauté farouche qui retient longtemps le regard. Toutefois, ce n'est pas sans peine que l'on essaie d'analyser ce groupe en détail, car dès le premier coup d'œil, on croit qu'il échappe et se dérobe à la vue du spectateur tant il y a de vérité dans la fuite du dieu. C'est l'éclair qui passe, c'est la chute vertigineuse dans l'abîme, c'est le mouvement senti plutôt que vu.

Après le désespoir de Proserpine, si magistralement rendu par le geste des bras, celui de ses compagnes est digne d'être remarqué. L'une d'elles s'attache à la déesse, l'autre pousse des cris déchirants, et deux autres confondent leur douleur dans un même embrasement. Ce dernier fragment de groupe offre encore un type très-largement rendu dans celle des deux femmes qui jette ses bras avec un affaissement douloureux au cou de sa compagne.

Enfin, Bacchus couronné de lierre, est porté en triomphe à travers les airs, monté sur un char attelé d'agiles léopards. Près de lui Silène aviné a renversé son âne, et au milieu du désordre général de cette

cour en délire qui accompagne le dieu créateur du théâtre antique, un jeune faune dompte sa chèvre au premier plan. Bacchus avait sa place nécessaire dans une décoration de cette nature. Il est resté pour nous le dieu du vin, le patron des joyeux banquets, mais l'historien et l'archéologue savent que la tragédie et la comédie antique ont pris naissance dans les fêtes de Bacchus.

Tel est, dans ses épisodes principaux, le plafond, ou pour mieux dire, la coupole du théâtre d'Angers. Mais ce que je n'ai point dit en cette critique c'est le mouvement, l'ampleur des gestes, la science des perspectives, le tumulte apparent et pourtant coordonné qui donne la vie et l'attrait à tout cet Olympe éternellement jeune et beau, quand ses fastes sont habilement scrutés par un peintre de génie. Je n'ai rien dit non plus des personnages secondaires jetés ici et là dans l'espace par la main puissante de l'artiste. Comment ne pas signaler au moins le poète Orphée tenant dans ses bras Eurydice son épouse qu'il vient de perdre pour la deuxième fois ; et ces rudes travailleurs armés de marteaux qui font songer aux Cyclopes ; et les Furies aux mains chargées de serpents, qu'elles agitent en signe de triomphe autour de Proserpine, et les génies qui voltigent auprès de Mars et de Vénus, et ceux qui symbolisent la Danse et la Musique, ainsi que les Renommées qui complètent la cour d'Apollon ?

L'artiste a déposé partout le même talent, le même souffle inspiré, et presque chaque figure de sa coupole mériterait une étude spéciale.

Comment dire encore la richesse de coloris qui fait

de ce vaste travail un tout harmonieux ? Ne puis-je pas citer ici ce que l'un de nos plus grands peintres français du xvii^e siècle disait en face d'un chef-d'œuvre : « Les couleurs ressemblent dans cette toile à des flatteries qu'on a employées pour persuader les yeux comme la beauté des vers persuade l'esprit dans la poésie. »

Rien n'est plus vrai que cette parole appliquée à l'œuvre de M. Lenepveu. Elle résume en un seul mot tout ce qui peut être dit sur chacun des groupes que nous avons essayé d'analyser. D'ailleurs, il est superflu de rappeler que le jeu des couleurs ne saurait être désormais un péril pour notre éminent compatriote. Nous pouvons donc le féliciter sans restriction sur son travail, et notre devoir est de le remercier au nom de sa ville natale, d'avoir ajouté la générosité au talent, en offrant à ses concitoyens, comme une preuve d'estime, une page aussi considérable et aussi complète que la coupole du théâtre d'Angers.

HENRY JOUIN.

LES PEINTURES

DE

M. J. DAUBAN

AU THÉÂTRE D'ANGERS

I

LE DRAME.

L'homme, a dit Pascal, est un roseau pensant. Cette parole, comme toute parole humaine, ne peut pas être vraie dans son sens absolu : il y a des hommes qui ne pensent pas. Mais elle demeure profondément juste partout et toujours, si l'on veut admettre, ce qui est exact, que l'homme qui ne pense pas n'a point ici-bas de puissance durable, et que c'est au contraire la pensée qui seule a le don de survivre au caprice, à la vogue du moment, aux révolutions qui s'opèrent dans les arts comme dans les empires, parce qu'elle est la seule force.

Toute puissance effraie par son côté supérieur avant de convaincre. Il y a même des natures obstinément jalouses ou incapables que la puissance de l'homme ne dompte jamais.

Dans les arts, ceux qui placent la pensée au-dessus de la couleur ou de la forme, ceux qui en font la *vie* de leurs œuvres, ceux-là voient rarement la considération et la renommée accourir au-devant de leurs travaux. Trop peu d'hommes se sont fait une habitude de penser, et ce leur est une chose plus commode de regarder un bras, une jambe habilement peints, que de contempler une œuvre dans son ensemble, de la méditer, et dans un retour sur eux-mêmes, de s'édifier sur la pensée de l'artiste par le bruit que feront leurs propres pensées.

Il est raconté dans la vie de Nicolas Poussin, que le pape Clément IX, alors cardinal, lui demanda un jour de faire des tableaux qui exprimassent une pensée morale et philosophique. Il avait deviné la trempe de génie du grand peintre, et le Poussin devait répondre en maître et en philosophe à cette noble invitation. C'est à dater de cette époque que la *Peste des Philistins*, la *Branle de la vie humaine*, la *Vérité découverte par le temps*, et l'*Arcadie* occupèrent l'imagination de l'artiste qui sut fixer dans chacune de ses pages des pensées tour à tour viriles ou mélancoliques.

Mais s'il était besoin d'un exemple à l'appui de l'opinion que nous avons émise tout à l'heure, sur le peu de crédit immédiat qu'obtiennent habituellement les œuvres sérieusement pensées, nous pourrions ajouter que la grande et superbe toile la *Peste des Philistins*

ne rapporta que soixante écus au Poussin, tandis que le duc de Richelieu devait l'acheter plus tard mille écus.

Trop aisément, l'art décoratif s'est borné depuis longtemps à reproduire des amours ou des fleurs. Un heureux chatoïement de couleurs, un choix harmonieux de draperies, beaucoup de lumière, je ne sais quoi de gai, de paisible, de moelleux à l'œil, voilà tout ce qu'ont cherché les peintres du dernier siècle dans la décoration de nos édifices, et spécialement dans les plafonds. Fragonard et Boucher, quand ils ont consulté la mythologie, l'ont toujours fait avec plus de sensualisme que de philosophie.

Il appartenait à notre siècle que Châteaubriand a défini « le siècle des faits, » de revenir au culte de la pensée dans ses productions intellectuelles ou artistiques. Pour ne parler que d'une fresque bien connue, le plafond de l'*Apothéose d'Homère*, par Ingres, le peintre le plus éminent et le plus incontesté de notre âge n'a-t-il pas fait rentrer l'art dans le domaine de l'histoire par la poésie ? Et qu'est-ce que la poésie, qu'est-ce que l'histoire, sinon le lieu par excellence de la pensée. Il ne faut pas médire de l'antiquité ; ses fables ne cessent pas d'offrir à l'artiste une mine féconde, mais selon les tendances de son époque et surtout selon sa trempe d'esprit, l'artiste puise dans ces fables des scènes morales, philosophiques ou vulgaires.

M. Jules Dauban, conservateur du Musée d'Angers, connu depuis vingt ans par une longue série de travaux recommandables, avait accepté de peindre le Foyer du nouveau théâtre que l'on vient d'élever à Angers.

Pour qui connaît ses œuvres, il est superflu de le

rappeler, M. Dauban s'est constamment préoccupé de mettre une pensée dans tout ce qu'il a signé. Ses fresques de l'église Sainte-Marie, à l'Hospice général d'Angers, offrent des preuves frappantes et nombreuses de la vérité de notre dire. Quand on a trouvé sa voie et qu'on y a marché, on ne la quitte plus. Ainsi a fait M. Dauban dans ses plafonds du théâtre : il est resté philosophe et penseur au premier chef.

Anankè ! La Fatalité ! Tel est le mot qui tout d'abord s'offre au regard et sert de frontispice à l'œuvre de l'artiste. Nous mettons le pied dans la Tragédie grecque, et c'est Eschyle qui sera notre guide, comme autrefois le poète de Mantoue fut le compagnon du Dante à travers les cercles de l'Enfer.

Anankè ! Je trouve ce mot terrible écrit sur un bandeau qui recouvre les yeux d'une figure vieille et austère comme l'éternité. Aveugle, la Fatalité est encore muette et inerte, car ses bras immobiles et repliés sont ramenés sur ses lèvres. Ainsi l'implacable divinité n'a point de regard par où la pitié pourrait trouver accès sur son cœur ; elle n'a plus de geste pour commander le pardon, plus de parole capable de révoquer ses arrêts. C'est le dieu de marbre, c'est l'être abstrait et sans entrailles qui n'est même pas témoin du mal qu'il a voulu. C'est la Fatalité.

Descendons. Prométhée, la grande victime des anciens, est cloué sur son rocher. Des menottes aux pieds et aux mains, un anneau de fer autour du corps,

il nous apparaît couché, avec un raccourci très-bien rendu. Sur sa cuisse déchirée, un vautour s'est fièrement posé, et de son bec sanglant il dévore éternellement le cœur du condamné. Mais celui-ci, victime d'un supplice qui ne l'a point dompté, relève sa tête dans une énergique secousse, et soutient sans peur le regard fauve de l'oiseau, qui semble étonné de tant de courage et suspend un moment son lugubre travail. Il y a dans ce colloque muet, dans ce langage des yeux quelque chose de saisissant qui appelle le frisson. Bien que placé au second plan, le corps de Prométhée très-étudié est remarquable de force. On sent que les muscles sont en jeu sous cette chair tendue et bronzée qui prend par instant le ton de la pierre elle-même, théâtre de son supplice.

Au premier plan, à droite, l'Océan est assis sur un triton, à peine indiqué. C'est un mâle vieillard que l'on reconnaît bien vite à sa chevelure et à sa barbe limoneuses, ainsi qu'aux algues vertes qui le couronnent. Il tient ses yeux levés, et contemple d'un regard de pitié Prométhée, son neveu, pour lequel il est impuissant. On ne se lasse pas de regarder cette tête de vieillard, tant elle est empreinte de douce mélancolie.

Voici maintenant les filles de l'Océan, ces blondes et jeunes Océanides à la pitié tourmentée, pleines de mouvement et d'agitation. Elles sont trois ; le nombre aimé des anciens qui n'avaient voulu que trois Grâces et trois Parques. Elles sont enlacées les unes aux autres dans des poses naturelles et ingénieuses, et l'œil qui est satisfait de la beauté de leurs formes se reporte aussitôt sur les têtes de ces jeunes filles, précisément parce

que leurs poses n'ont rien de lascif, rien qui éveille les sens, rien qui trouble l'esprit. Leur pitié sans doute appartient à leur âge ; il y a plus de sensibilité que de raison dans la douleur qu'elles témoignent, mais faut-il reprocher à la jeunesse le plus beau de ses apanages, la vivacité de ses sentiments ?

La jeune Océanide qui occupe le milieu, porte des ailes dont la teinte verte rappelle suffisamment son humide demeure. Elle penche la tête de gauche à droite, et son regard intelligent est d'une rare beauté. Plus courageuse que ses sœurs, elle ne cesse de regarder le condamné. La seconde, vue de dos, renversée par la douleur, a détourné le regard du funèbre échafaud. De ses deux bras elle s'attache à ses sœurs afin, sans doute, de retrouver en elles une force qu'elle-même ne possède plus. Elle représente l'abattement. La troisième s'est relevée avec toute l'énergie de la colère pour mieux fixer le supplicié. Ses mains ramenées avec effort au-dessus de sa tête contrastent avec le calme apparent de son visage, et indiquent qu'elle couve une rage sourde. Elle me rappelle le désespoir.

Il y a dans ce groupe de trois femmes exprimant une même pensée comme une gamme, un *crescendo* de la douleur dont la dominante est le désespoir, et l'ensemble en est plein d'effet.

Le groupe que nous venons d'analyser est à la fois simple, chaste et grand. M. Henri Lehmann a traité le même sujet dans un tableau que tout le monde a vu au Luxembourg, et que la lithographie a rendu populaire ; mais si son œuvre est admirable de coloris, nous ne craignons pas de dire que ses Océanides aux poses ris-

quées manquent complètement l'effet qu'elles devraient produire. Le drame de Prométhée demandait plus d'unité et plus de grandeur. M. Dauban l'a senti, et nous devons le louer de s'être pénétré si complètement du caractère de la tragédie grecque, ordinairement très-sobre et se prêtant fort peu à la manière, au genre et à ce que nous appelons, en critique, *le pittoresque*.

L'artiste passe de l'antiquité aux temps modernes. Une difficulté très-grande s'offrait à lui pour rendre palpable et compréhensible l'idée vague qui nous est restée du théâtre au moyen âge. Aucune œuvre marquante n'a surpassé les autres pendant plusieurs siècles, et le temps des mystères, des farces, ne nous est connu que par de rares fragments à travers lesquels l'érudit a seul le talent de se diriger, et de retrouver parfois les grandes lignes de l'édifice disparu. Cette époque eut pourtant son mérite. D'abord, les poètes qui se signalèrent à l'attention de leurs contemporains sont les pères de notre langue française, et à ce seul titre ils ont droit à notre estime. De plus, le théâtre au moyen âge, plus que jamais peut-être, fut créateur, et toute œuvre d'où l'imitation et le plagiat sont absents, est *originale*, c'est-à-dire qu'elle renferme le plus souvent des expressions, des cris de l'âme ou des traits de l'esprit saisis sur le vif. C'est ce qui constitue le caractère.

L'art du peintre est peu fait pour reproduire des idées abstraites. Il faut à l'artiste, quoi qu'il fasse, une forme sensible pour exprimer sa pensée. L'allégorie n'est qu'une ruse au moyen de laquelle le peintre essaie de tourner la difficulté qui fort souvent l'embarrasse, mais toutes les fois que l'allégorie peut être rem-

placée par les personnages eux-mêmes que l'on veut rappeler, il y a tout avantage pour l'artiste et pour le public.

Ici je vois la Satire qui flagelle l'Hypocrisie et la Luxure. La première fuit avec son masque dans la main et la seconde m'est signalée par ses bijoux, ses oreilles de faune et l'aspic enroulé sur son bras. La Satire est alerte, vive, dégagée dans le geste et l'allure, elle a les cheveux au vent et brandit un fouet dans chaque main. Dans un angle l'Usure sous les traits d'un juif, tient serrées des pièces d'or.

Voilà bien la devise du théâtre moderne rendue vivante : *Castigat ridendo mores*. Je n'oserais affirmer que tout spectateur, instruit ou non, comprendra le vrai sens de cette allégorie, mais étant donné ce sujet impersonnel : « Le théâtre au moyen âge, » je ne sais comment on aurait pu faire plus saisissable, que M. Dauban ne l'a faite, l'idée incomplète et multiple que ce mot laisse dans l'esprit.

D'ailleurs, voici l'avocat Patelin, coiffé d'une peau de renard. Je m'arrête à contempler sa tête intelligente encadrée de ses longs cheveux, pendant que son œil scrutateur et rusé ne cesse de suivre la Satire dans sa marche, comme s'il avait quelque chose à craindre de son fouet.

Voici la farce du *Cuvier*. Jeannicot s'est marié et il n'est plus le maître chez lui. Sa femme, exigeante plus que de raison, le harcèle à toute heure pour qu'il lui rende maints services. Jeannicot se fâche et l'on convient d'un contrat écrit, rédigé d'un commun accord et sur lequel seront consignés les genres de travaux imposés

quotidiennement à Jeannicot. Voilà qui est fait, et Jeannicot, fidèle aux conventions stipulées, retrouve un peu de calme au prix d'une existence laborieuse. Grand émoi ! La femme de Jeannicot tombe dans un cuvier, et la voilà de s'écrier : *Tôt penser à me secourir, allez !* Mais Jeannicot consulte malicieusement son contrat, et répond à sa femme avec beaucoup de philosophie : *Ce n'est pas dans mon rolet.* Enfin la pauvre inondée ne cessant de crier, quand elle a promis d'annuler le contrat, Jeannicot heureux et content la retire du cuvier.

Cette aimable *sotie* et l'avocat Patelin suffisent grandement à replacer la scène à sa date pour le spectateur le moins exercé ; mais le peintre ne s'est pas tenu là, et ajoutant un dernier trait à son œuvre, il a représenté Gringoire le front rêveur, l'œil au ciel et ayant dans ses mains sa devise digne de Platon : *Rien que raison, raison partout !* Gringoire porte une tête exquise qui rappelle par sa forme la tête de Pérugin. Ses traits expriment la souffrance, et l'on se sent devant lui en face d'un vrai poète, pris de cette divine nostalgie que les âmes délicates seules connaissent.

Shakespeare va nous occuper maintenant. Aucun homme peut-être n'a porté plus haut que lui la puissance du drame. Poète et moraliste sans rival, il a été tour à tour dans ses œuvres le chantre de l'idéal et le peintre du réalisme, selon que son inspiration du moment le poussait à affirmer sa puissance dans des genres opposés. M. Dauban l'a représenté assis sur des nuages, le regard légèrement relevé vers le ciel, et ayant auprès de lui le masque du drame et celui de la comédie.

Au-dessous de lui je vois Othello qui s'approche discrètement d'une couche sur laquelle repose Desdémone. Les mains noires du spectre de la jalousie se détachent sur l'oreiller. La femme, enveloppée, repose sans trouble, et lui la contemple avec hésitation. On sent que sous sa haine il y a place encore pour l'amour, et peu s'en faut que son œil farouche qui semble s'être adouci tout à l'heure ne se remplisse de larmes.

Falstaff, le gros plaisant vêtu d'étoffes criardes et la figure avinée, danse le gobelet en main, auprès de son compère. Ophélia dans sa robe de roseaux s'en va jetant des fleurs le long du fleuve qui doit l'emporter... Mais voici la scène magistrale, la plus belle de tout l'ouvrage, voici Roméo, voici Juliette, voici Shakespeare dans son génie.

Qui de nous ne se souvient des vers de l'un de nos poètes commençant ainsi :

Quinze ans ! — O Roméo, l'âge de Juliette !

Et qui de nous n'a pas lu cette admirable entrevue des deux jeunes gens, si chaste et pourtant si passionnée.

JULIETTE. Il est jour, il est jour ; va-t-en, hâte-toi de fuir ; c'est l'alouette dont la voix perçante fait entendre ses sons les plus discordants. Oh ! comment ont-ils pu dire que son chant est plein d'harmonie ! Quelle harmonie, grand Dieu ! que celle qui nous sépare !... Fenêtre, ouvre-toi ; laisse entrer la lumière du jour et partir ma vie.

ROMÉO. Adieu ! adieu !...

Ils sont là tous les deux sur le balcon plein de fleurs. Juliette enveloppée dans les longs plis de sa robe virgi-

nale que recouvre un manteau de soie légère, brodée d'or, laisse flotter au vent du matin son voile de jeune fille pendant qu'elle tient dans ses mains la tête de Roméo sur le front duquel elle a posé ses lèvres chastes et fermées. Et lui, suspendu dans le vide, à peine assis sur le rebord du balcon, lestement vêtu d'un pourpoint de velours rouge et d'un court manteau, sa dague au côté, silencieux et muet, il est tout à sa fiancée. Le regard des deux jeunes gens, pensif, plein de douce rêverie, mais sans mollesse, indique qu'ils savourent la joie de leur union délicieuse. Pas une ride ni une contraction dans le visage ne révèle la passion charnelle. Les corps ne sont ici que le vêtement indispensable de deux âmes, mais ils ne sont pas émus. Les âmes seules parlent et sont unies. Elles seules débordent d'un amour supérieur aux sens.

Il y a dans ce groupe quelque chose d'aérien, de céleste qui traduit parfaitement l'impression chaste et élevée que laisse après elle la lecture de l'œuvre de Shakespeare. Or ce n'est pas seulement aux nobles pensées de l'artiste qu'il faut attribuer ce charme, c'est surtout à la manière heureuse dont il a traité son sujet. M. Dauban n'a peut-être jamais trouvé sur sa palette de plus fraîches couleurs, des tons plus doux et plus harmonieux que ceux qui distinguent la scène de Roméo et Juliette entre toutes les parties de son œuvre. Si Prométhée est une page plus grandiose, Roméo nous paraît être une page exquise et sans reproche. Et ce n'est pas sans motif que l'artiste a placé Desdémone auprès de Juliette, l'amour romanesque auprès de l'amour idéal. Il a voulu montrer, après le poète, les an-

goisses inséparables du premier et la quiétude du second.

Après la poésie, l'analyse. Après la harpe, le scalpel. Shakespeare a chanté toutes les joies de l'âme, voici Molière qui nous dira ses travers et ses fautes. Sans doute, il le fera dans une langue admirable, et son talent d'observation donnera souvent la mesure d'un immense génie, mais ce ne sont plus la lumière et les chants qui nous inondaient tout à l'heure; ce n'est plus l'homme transfiguré, c'est l'homme tombé. Ce n'est plus le ciel, c'est notre monde terrestre.

Molière assis sur des nuages, domine au second plan, la triple scène qu'il a conçue le premier, et que l'artiste a voulu fixer sur sa toile. A côté de Molière, la Vérité.

Alceste, le misanthrope, est assis, le coude appuyé sur le dossier de sa chaise, la jambe gauche relevée sur le genou droit, et la main crispée. Tout, dans sa pose, exprime le mécontentement. Il n'y a rien de digne ni de paisible dans ce torse tourmenté, et si je scrute cette tête aux sourcils inquiets, au nez fortement arqué, à l'œil vague, à la pensée sans but, il m'est impossible de ne pas reconnaître aussitôt l'ennui solitaire et orgueilleux du *Misanthrope*. Il n'y a pas jusqu'aux traditionnels rubans verts qui ne complètent le costume et facilitent la reconnaissance du personnage.

Plus loin, c'est Tartuffe à genoux et rampant aux pieds d'Elmire. Sa longue veste noire que complète le manteau de l'époque, sa gorge pendante et lascive, ses pommettes injectées de sang, ses yeux vils, font de lui le type de l'hypocrite. Ce front qui fuit, ces tempes sail-lantes, ces cheveux plats ajoutent encore à la laideur bien comprise du personnage.

Le jugement populaire est aujourd'hui complètement faussé sur le compte de Tartuffe ; on s'imagine aisément que Molière a créé ce type en haine de la religion. Si tel eût été son but, il n'eût fait qu'une œuvre mesquine, tandis qu'il a bien réellement écrit un chef-d'œuvre. C'est qu'en effet, Tartuffe n'est pas la caricature du prêtre comme on se plaît à le répéter : c'est le portrait vivant de l'hypocrisie et pour que son personnage eût plus de relief, le poète l'a compris avec le masque de la religion, ce qui le place au comble de l'audace et de l'abaissement, car plus on avance dans le crime et plus on descend : mais Tartuffe n'est revêtu d'aucun caractère religieux. M. Dauban a jeté sur son personnage un costume sévère qui sied parfaitement aux airs mystiques qu'il se donne, mais ce costume (et cela devait être) est l'habit de ville qui se portait au temps de Louis XIV.

Sa main s'est posée sur le genou d'Elmire et ses lèvres sensuelles vont atteindre au visage de la jeune femme, qui dans son maintien digne repousse du regard et du geste l'imposteur, tandis qu'elle saisit le bras d'Orgon, qui se découvre, et dont le visage exprime tout ensemble la surprise et l'irritation. Peut-être y a-t-il dans la tête d'Orgon un peu trop de cette bonhomie qui rappelle le paysan. On se demanderait volontiers comment il se fait qu'Elmire, femme distinguée et séduisante, soit l'épouse de cet homme au type franc et honnête sans doute, mais trop loin d'elle par la distinction des traits.

C'est le tour de l'Avare. Harpagon pauvrement vêtu d'un pourpoint rouge porte une calotte usée sur sa

chevelure grisonnante. De ses doigts crispés il presse sur son cœur sa cassette, sa chère cassette ! Et son œil hagard, effaré, ses joues sèches et ridées qui font penser à la rudesse du parchemin, ses orbites fortement creusés disent assez les angoisses qui le torturent sans relâche. L'artiste mettant à profit d'une manière très-ingénieuse, selon nous, la disposition même du plafond, a donné à son héros une posture gênée qui accuse encore plus sa rapacité.

Ici, nous venons de le voir, c'est la réalité de la vie, La poésie rêveuse, la mélancolie charmante qui ailleurs nous ont captivé ont fait place ici au travail positif de l'observateur et du moraliste. Le peintre ne l'a pas oublié et les tons de sa palette, plus fortement accentués sans être heurtés, nous rappelleraient au besoin que nous sommes redescendus sur la terre. Elmire, seule, de tous les personnages reproduits pour caractériser l'œuvre de Molière, a conservé quelque chose d'idéal, et si M. Dauban a eu l'intention de rendre plus parfait ce type, parce qu'il est ici le symbole de la fidélité et du devoir, il y a lieu de le louer d'avoir obéi à une pensée aussi élevée.

Telle est l'œuvre dans ses détails. La pensée qui a présidé à l'ensemble est juste, et si nous considérons, un à un, chacun des groupes qui composent cette grande fresque, nous sommes amenés à reconnaître que les divisions de la pensée principale sont également bien choisies. L'exécution nous a paru sérieusement rendue. Ce ne sont pas les menus détails qui ont préoccupé l'artiste dans son travail. Il avait une œuvre grande à faire et il l'a comprise largement.

Au début de cette étude, nous avons évoqué le souvenir de Nicolas Poussin. Nos lecteurs ignorent peut-être que le Poussin qui fut tour-à-tour architecte, sculpteur et peintre, était encore écrivain. Je retrouve dans ses œuvres écrites ces nobles préceptes :

« Le sujet sur lequel le peintre doit se fatiguer étant élevé, le premier soin qu'il doit avoir, est d'éloigner de toutes ses forces toutes les minuties ou tous les petits détails, afin de ne pas contrevenir aux règles que demande la dignité de l'histoire ; il faut aussi qu'il parcoure, avec un pinceau prompt et animé, les choses grandes et principales, en négligeant celles qui sont vulgaires et de peu de valeur. »

A coup sûr, ces leçons du maître que l'on a surnommé si souvent « le peintre des philosophes, » doivent être familières à M. Dauban, car il restera sensible pour tout le monde que la nouvelle fresque qu'il vient de mettre au jour est vraiment l'œuvre d'un pinceau *prompt et animé*, comme le recommandait Nicolas Poussin.

II

LA MUSIQUE.

De tous les arts, la musique est sans conteste le plus étrange et le plus puissant. C'est un art étrange, parce que le sens des sons, perçu par notre esprit au moyen de l'organisme qui lui sert d'enveloppe, reste indécis, discutable, multiple et toujours difficile à analyser.

C'est en même temps l'art puissant par-dessus tous, parce qu'il émeut avec promptitude et avec violence, de telle sorte que son action sur la volonté de l'homme peut enlever à l'homme sa propre liberté dans une certaine mesure.

Tous les arts sont appelés à produire l'extase : la musique produit l'entraînement. Un portrait de Greuze vous arrête, une figure palpitante de Puget vous retient ; l'hymne de Rouget de l'Isle vous fait prendre une arme et descendre dans la rue. Chose étonnante ! les sons, comme les couleurs, ne nous parviennent que portés par les molécules de l'air, mises en vibration d'après des lois reconnues et immuables. Les couleurs agitent l'atmosphère avec durée, leur action s'effectue sur le plus subtil de nos sens, l'œil, et cependant, si vif que soit le plaisir qu'elles procurent à l'esprit, elles n'ont pas la puissance fascinatrice de la musique. Celle-ci, au contraire, rapide et fugitive dans ses effets, n'a pas le don d'ébranler pendant des jours et des années les atomes complaisants de l'air qui nous entoure ; le son ne s'est pas plutôt fait entendre que déjà l'oreille avide de le retrouver, le cherche en vain. Soit infériorité dans cet organe, soit pesanteur dans l'atmosphère qui baigne notre globe terrestre, il est certain que la musique se trouve placée, par rapport aux arts graphiques, dans des conditions de succès secondaires, parce qu'il manque à son expression la durée. Or, c'est avec le temps que l'esprit se pénètre des beautés d'une toile, d'un paysage, d'un monument. Quiconque n'a pas été saisi peut devenir convaincu. L'œil apportant au cerveau le tableau fidèle et persévérant d'un même

spectacle, contraint ce dernier à en analyser les différents modes. En présence de l'art des sons, la réflexion n'est plus possible, et c'est à cause de cela sans doute que l'intelligence de la musique est le privilège d'un si petit nombre d'esprits. Tandis que la force du dessin est faite de repos et d'étude, la force de la musique est faite de mouvement. Aussi arrive-t-il que quiconque entend une page de musique se sent ému; mais cette émotion est-elle réglée, est-elle intelligente, a-t-elle conscience d'elle-même? L'organisme seul est affecté, et les sensations qu'il éprouve sont agréables ou pénibles, mais l'esprit, l'âme humaine, ne ressent de la secousse matérielle qu'un contre-coup à peine perceptible, et dont le sens exact lui échappe.

Comment, en présence de cette difficulté de perception intellectuelle, le critique et le peintre oseront-ils traduire avec la plume ou le crayon la pensée du compositeur? Que veut dire dans sa langue mystérieuse telle page de Weber, de Beethoven ou de Mozart? Ému d'une certaine manière à l'audition de ces gammes habilement construites, je suppose chez l'artiste une pensée triste; tout un drame intime se déroule sous mes yeux, les personnages s'agitent et parlent; je me mêle à leurs discours, je prends part à leurs frayeurs, je les écoute pleurer et je pleure avec eux. Puis voilà que l'archet s'est arrêté, le clavier s'est tû, la corde a cessé de frémir, le charme est rompu. Je m'éveille et j'interroge. Ceux qui comme moi viennent d'entendre l'œuvre du maître lui ont trouvé un caractère grandiose, énergique, plein de verve joyeuse. Aucun n'a ressenti la même impression que moi.... Qui a raison?

La langue des sons ne sera jamais compréhensible pour l'homme comme la langue des couleurs ou la langue parlée. Il y aura toujours place, dans l'analyse qui en sera faite, pour l'hypothèse et l'inspiration personnelle du critique, mais précisément en raison de cette latitude laissée à l'interprétation de chacun, devant l'œuvre de l'artiste, il n'est pas permis au peintre de fixer sur la toile avec des formes et des couleurs, d'une manière précise et de nature à être généralement acceptée, la pensée-mère qui a présidé à la création de telle sonate, de telle symphonie en renom.

Toutefois, ce qui est vrai et palpable pour la musique que l'on peut exécuter sans le secours des voix, l'est-il encore pour l'opéra, où l'action se mêle à l'harmonie des sons, explique et complète le sens qu'ils essaient d'exprimer ? Oui, le peintre n'est pas moins embarrassé pour reproduire une scène d'opéra que pour rendre visible une pensée que lui seul a saisie et qui n'a point été *parlée* avant lui. Sans doute ici l'hésitation n'est plus à craindre, et si j'emprunte mon sujet à *Robert-le-Diable*, à *la Juive*, à *Sémiramis*, je serai sûrement compris. Mais je n'éviterai pas d'autres écueils. Tout d'abord, les scènes d'opéras sont toujours accompagnées d'un grand luxe de décors, et l'on ne saura pas devant la reproduction que j'aurai tentée, si j'ai voulu honorer le musicien, les acteurs ou même le décorateur chargé de la mise en scène. En outre, si je dois orner un théâtre qui ne soit pas exclusivement consacré à l'opéra, — et c'était le cas dans lequel se trouvait M. Dauban, — je ne puis, sans péril, rien emprunter au *Barbier*, à l'*Othello* de Rossini, à *Rigoletto* de Verdi, au

Don Juan de Mozart, sans évoquer malgré moi dans l'esprit du spectateur le souvenir du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, de l'*Othello* de Shakespeare, du *Roi s'amuse* de Victor Hugo, du *Don Juan* de Molière. Il y a là un écueil insurmontable et qui fera renoncer longtemps à la représentation, par le pinceau, des scènes d'opéras.

Comment donc un peintre s'y prendra-t-il pour honorer l'art musical ? Il lui restera toujours l'allégorie, le portrait et l'apothéose. Ce sont aussi les ressources dont M. Dauban a tiré un excellent parti dans son plafond de *la Musique* au Théâtre d'Angers.

L'autel de Bacchus autour duquel dansent trois jeunes femmes vêtues à l'antique me rappelle que l'art des sons, comme l'art dramatique et les arts du dessin, fut en honneur chez les Grecs. Un faune à la peau brûlée, debout à côté de l'autel, fait retentir ses pipeaux, pendant que de l'autre côté une robuste faunesse, à demi renversée, se livre tout entière à l'extase qui lui vient de l'harmonie qu'elle tire d'une timbale; une panthère est à ses pieds. Ce groupe est bien compris. Les danseuses ont la grâce, l'élégance, la pudeur et la légèreté. Le faune avec une dépouille de léopard sur les épaules et la jambe droite en avant est plein de naturel. Il y a du mouvement dans sa pose, et il prend sa part de la vie et de l'agitation joyeuse qu'il communique aux trois bacchantes. La faunesse, un peu forte peut-être pour une femme, est d'ailleurs dans des propor-

tions très-exactes. Les tons de cette figure pour n'être pas aussi vigoureux que ceux qui distinguent le faune qui lui fait face, ne sont pas moins chauds et vrais. L'allégorie sera comprise de tout le monde, et c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Le deuxième groupe représente la *Mélodie* qui, sous les traits idéals d'une jeune fille, s'élève paisiblement dans les airs. Le peintre l'a figurée sans vêtements. Le vêtement, c'est l'art ajouté à la forme. La mélodie, principe même de la musique, est indépendante de l'art du compositeur. L'homme, l'enfant, l'oiseau, lui donnent une forme. Elle est suave, pure, légère, transparente, sans apprêts, ne devant rien à l'homme, tant celui-ci l'a peu faite ce qu'elle est. C'est un bruit qui s'envole, c'est un son qui traverse les airs ; que dis-je ? le peuple plus éloquent que moi lui a donné son nom : c'est un *air*, c'est-à-dire quelque chose d'invisible, d'impalpable, un souffle qui nous berce et qui passe. Elle est nue, elle est nue, c'est la mélodie.

Au-dessus de cette figure, et dominant le groupe de musiciens qui lui font cortège est assis Rossini. Il est négligemment drapé dans un manteau qui n'a rien de mesquinement contemporain dans ses plis larges et bien distribués, sans que cependant l'œil soit embarrassé pour reconnaître le *maestro* mort hier.

La place d'honneur appartenait, en effet, à cet audacieux génie, le plus grand de notre siècle dans l'art musical. N'est-ce pas lui qui, trouvant à son début la musique douce et pathétique seule comprise et recherchée, ne craignit pas cependant de tenter une révolution complète en créant un genre d'harmonie hérissée de

dissonances et de modulations perpétuelles ? Aussi habile dans la conduite du chant que dans celle d'une instrumentation toujours savante, on le suit sans trop d'étonnement à travers le bruit étrange d'un orchestre dans lequel il a voulu placer des tambours, des caisses et toute la bande militaire. Inimitable par le style dans le récitatif, il est élégant, vif, châtié dans le dialogue ou l'ouverture qu'il sait remplir de motifs heureux. Italien et français, tout à la fois, dans sa manière, il n'a pas de rivaux.

M. Dauban l'a représenté jeune. Il a trente-sept ans. C'est le Rossini de 1829, cessant d'écrire après *Guillaume Tell*, parce qu'ayant toujours monté, il ne voulait pas descendre. D'autres que nous défendront cet égoïsme peu digne du génie.

C'est bien là le front carré, et saillant à la partie latérale de la tête, qui distinguait le maître et, après lui, Meyerbeer. Les traits du visage sont vrais. Aucun d'eux ne révèle une grande volonté. Rossini fut un révolutionnaire inconscient. Ce qu'il a fait, il ne l'a pas voulu, il l'a senti. Le tempérament chez lui était plus fort que la volonté.

Boiëldieu est à sa droite, L'artiste ne l'a sans doute pas rapproché de Rossini après avoir découvert des liens de parenté entre ces deux hommes. Boiëldieu, très-varié dans son style, doué d'une force expressive très-remarquable, ami d'une instrumentation brillante, toujours plein de jeunesse et de nouveauté, n'a cependant rien adopté de la méthode rossinienne. Avare de modulations, se tenant sans cesse dans les tons principaux de ses compositions, usant d'une grande simplicité d'harmo-

nie, le beau talent de Boiëldieu brille avant tout par une étonnante facilité d'inventions mélodiques, que suffiraient à attester ses préférences pour l'unité tonale.

M. Dauban a tenu à représenter Boiëldieu au Théâtre d'Angers, moins à cause de la popularité qu'il s'est acquise avec la *Dame blanche*, que pour rappeler le délicieux opéra *les Voitures versées*, écrit et représenté pour la première fois à Saint-Pétersbourg, et dont l'action se passe à Angers.

Calme et méditatif dans sa pose, le portrait de Boiëldieu donne une exacte idée du caractère de son génie.

Plus loin, Bellini au regard distrait, à la physionomie peu accentuée. Italien de naissance, Bellini est français par ses œuvres. La manière grande et le style nerveux de *Norma*, que M^{me} Malibran sut interpréter avec tant d'énergie, se séparent complètement du caractère de la musique de Rossini; et si l'auteur de *Semiramis* s'imposait à M. Dauban par l'étrange nouveauté de son génie, Bellini, par son culte pour les traditions de l'école française, ne devait pas être oublié non plus.

Auber lui succède sur la toile de M. Dauban. C'est un vieillard attentif. Il y a plus de finesse que de grandeur dans ses traits. Ainsi en est-il de sa musique toujours distinguée, mais toujours légère. Auber, musicien par caprice et par besoin, produisit sans travail. Le surnom de *Fa presto*, que les Napolitains décernèrent au peintre Luca Giordano, lui eût convenu. Il est resté parisien dans ses œuvres, et son talent est de second ordre. Il est vrai qu'un jour il s'oublia, et écrivit la *Muette*, page dramatique et puissante qui fait exception dans sa vie.

Derrière lui, dans un lointain peut-être un peu exagéré, se trouve Donizetti. Il y avait lieu en effet de placer ce maître auprès de l'auteur du *Maçon*. Plume hâtive, on raconte que Donizetti s'était engagé à fournir deux opéras bouffes et deux opéras sérieux par année au directeur du théâtre de Naples, qui payait mal son musicien, de telle sorte que celui-ci était encore astreint à faire d'autres travaux pour vivre. Dans de telles conditions, l'art n'est plus possible ; mais quand un homme est doué d'un incontestable talent, fût-il surmené, il y a toujours çà et là dans ses œuvres des éclairs de génie. C'est l'histoire de Donizetti.

A la gauche de Rossini, c'est-à-dire faisant face à Boiëldieu, Pergolèse, vu de profil, tourne sa tête puissante vers la Mélodie. Pour peu que le corps fût agenouillé au lieu d'être assis, la tête rappellerait dans sa gravité et dans sa pose la méditation contemplative des anges adorants, que les peintres du moyen-âge avaient coutume de placer çà et là sur leurs fresques. Aussi grand dans la musique religieuse que dans ses œuvres dramatiques, Pergolèse se distingue par la vérité, l'élégance et une expression pénétrante que l'on ne retrouve pas ailleurs. Tel que M. Dauban l'a représenté, il me fait souvenir malgré moi que c'est à Pouzzoles, près de Naples, assis sur le rivage de la mer, et sans doute aussi le regard tourné vers le ciel, qu'il écrivit son *Stabat*.

Grétry, mélancolique, la tête penchée, le regard voilé, suit Pergolèse. Mélodiste avant tout, et rien que mélodiste, Grétry ne se soucia jamais de l'instrumentation de ses ouvrages, qu'il confia, dit-on, plus d'une fois, à

ses amis. Le chant et l'expression des paroles l'attiraient. Spirituel, original, mais trop ami des détails au détriment des grands effets, Grétry eut une vogue de peu de durée, malgré les belles qualités qui distinguent *Les deux Avars* et *Richard Cœur-de-Lion*.

Pour servir de pendant au groupe de la *Mélodie*, M. Dauban a choisi l'*Harmonie*. C'est aussi une jeune femme qui s'élève dans les airs. Elle tient une harpe dans ses mains pendant qu'un génie, posé auprès d'elle, fait résonner un instrument. Elle est élégamment drapée pour rappeler au spectateur que l'*Harmonie* n'est pas, comme sa sœur la *Mélodie*, une et simple, mais qu'elle est au contraire le fruit du travail de l'homme, la fille de son génie, le produit de l'art.

Gluck, au premier plan, une palme à la main, le regard inspiré, contemple dans une attitude pleine de naturel et de dignité la figure de l'*Harmonie*. C'est justice, — et M. Dauban doit être félicité pour cela, — de relever de l'oubli la mémoire de Gluck. Les progrès de l'instrumentation moderne ont pu faire vieillir ses œuvres; il est permis de trouver aujourd'hui qu'il manque parfois de variété dans la modulation, mais on devrait se souvenir que Gluck fut une puissance à son époque; qu'il eut à soutenir les attaques injustes d'une coterie à la tête de laquelle figura Piccini. Or, ce fut la force surprenante de son expression dramatique mise en relief, en 1774, par son opéra d'*Iphigénie*, qui lui suscita ses nombreux ennemis. Il eut à souffrir parce qu'il était grand. C'est le privilège des âmes d'élite.

Weber est à sa droite. Il porte un front maladif et contracté. Les muscles de son visage expriment la souff-

france combattue ; il y a de la douleur dans son regard. Ce portrait contraste singulièrement avec celui de Gluck, bien qu'il n'ait pas moins de caractère. Weber, qui ne le sait ? avait le travail lent et difficile. C'est à ce prix qu'il était original. Un directeur de théâtre lui proposait trois mois pour la composition d'un opéra : « Trois mois ! ils me suffiront à peine pour lire la pièce et en dessiner le plan dans ma tête. » Telle fut la réponse de l'auteur d'*Oberon*. Cette parole peint l'artiste.

Lulli richement vêtu dans son costume de cour, est là pour rappeler que la France lui est redevable des premiers opéras qui se sont joués à Versailles. Le Florentin a le regard dur et pénétrant. — Rameau, non moins célèbre comme théoricien que comme compositeur, est auprès de lui. Sa tête est celle d'un penseur. — Méhul lui succède. Presque contemporain de Rameau, et Français comme lui, il popularisa au dernier siècle la grande musique. Son style sévère et toujours grave lui valut une réputation qui n'a pas vieilli, malgré le temps écoulé depuis sa disparition, et le nombre infini de sonates, de symphonies et d'opéras qu'il signa de son nom. Plusieurs passages de *Joseph* et l'ouverture du *Jeune Henri* paraissent avoir été écrits hier. M. Dauban l'a placé au troisième plan et lui a fait l'œil vague et indécis de l'artiste qui se laisse bercer aux accords d'une harmonie secrète, que tout-à-l'heure il va traduire et fixer sur la corde ou le clavier.

A la gauche de Gluck est Halévy, le rude vieillard, le maître expérimenté qui a blanchi dans les veilles, et dont le savant génie nous a donné la *Juive*. — Meyerbeer vient ensuite. Il porte la tête en avant, et sa physionomie

révèle dans toutes ses parties le travail intérieur de l'esprit. Meyerbeer est essentiellement novateur; il a trouvé des ressources inconnues avant lui pour produire le pathétique, mais à la différence de Rossini, qui fut novateur par tempérament, l'auteur des *Huguenots* le fut à force d'étude et de volonté. — Hérold, trop vite consumé par le feu de l'inspiration, est là, lui aussi. Son masque étrange et toujours reconnaissable au front fuyant qui le termine a été parfaitement reproduit par M. Dauban. La tête douloureuse d'Hérold parle d'elle-même au physionomiste, mais si éloquente qu'elle soit dans son expression de souffrance contenue, elle ne dit pas encore tout ce que l'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs*, dépensa de génie dans la distribution de ses motifs neufs et toujours choisis, dans l'arrangement de l'instrumentation et de l'harmonie, dans la conduite des scènes passionnées où sa musique ardente et pleine s'élève à une puissance d'expression dramatique qui rappelle les plus grands maîtres.

Après l'allégorie et le portrait, avons-nous dit, reste l'apothéose.

Deux Renommées aux formes puissantes, aux ailes déployées, emportent loin de nous Mozart et Beethoven aux accords d'une harmonie céleste, qui s'échappe d'une lyre qu'elles tiennent dans leurs mains. C'est un groupe qu'il faut louer dans ses moindres détails. Des deux Renommées, celle de droite est cependant la plus belle. Grande, svelte, forte, bien drapée, ayant quelque rapport dans le visage, sous son diadème de laurier, avec la tête sculpturale de Rachel, la tragédienne, elle est encore admirable de mouvement, lorsque, s'élevant

avec lenteur et majesté dans l'éther, elle a ramené son bras blanc, pur comme du marbre, jusqu'à l'instrument que tient sa compagne. Celle-ci n'est pas moins vraie dans sa pose, et son regard, levé vers les deux artistes qu'elle semble applaudir, forme un habile contraste avec le regard et l'attitude de la première Renommée. Elles sont un trait d'union savamment étudié entre la terre et l'art divinisé. Pendant que l'une attire jusqu'à elle l'attention du spectateur, l'autre, par un mouvement simple et naturel, reporte l'œil sur les grands maîtres de la musique allemande.

Beethoven, nous est représenté au terme de sa carrière. Vieux avant l'heure, il porte un front ridé, des cheveux blancs que soulève le vent d'automne, des yeux sombres et cachés sous leurs orbites saillants, ce qui lui fait comme un regard d'aigle. Il y a dans cet homme énergique et passionné, je ne sais quoi de fauve et d'amer qui captive.

Mozart, l'incomparable génie, toujours puissant, toujours égal, est moins accentué dans ses traits que son émule, sa figure est plus calme, plus pensive; on sent davantage le poète dans l'homme, et s'il y a sur ce visage indécis quelque chose de moins puissant que dans la tête anguleuse de Beethoven, il y a aussi plus de rêverie, plus d'extase, plus de souffrance humaine. On le dirait préoccupé de son œuvre suprême, l'immortel *Requiem*, que son élève Sussmayer devait terminer le jour de ses funérailles.

Tous les deux rappellent l'art dans sa fougue et dans sa grâce : Michel-Ange et Raphaël.

Le génie de Beethoven est fait de surprise, d'antithèse,

de pathétique inattendu comme la douleur. Inimitable dans l'instrumentation, habile entre tous à remplir l'orchestre, opposant des sonorités à des sonorités, recherchant moins l'épisode pour lui-même que pour produire un effet spontané; prompt, heurté, inachevé, abandonnant le motif qu'il vient de prendre pour lui en substituer un autre, comme un adroit coureur qui rompt sa course à chaque instant, tel est Beethoven. Il étonne, il saisit et il entraîne. Il est roi dans la sonate et l'oratorio.

Mozart, n'a plus besoin d'éloges. On ne raconte pas l'immensité.

Ainsi ordonné, le plafond de la *Musique* n'est pas inférieur à celui du *Drame*. Au premier coup d'œil, j'en conviens, cette galerie de portraits laisse facilement croire que l'analyse en sera courte, mais pour être d'une intelligence plus simple et plus rapide que le premier plafond,—ce qui n'est pas un défaut,—celui-ci, comme l'autre, retient le spectateur consciencieux et s'impose à son examen par des beautés sérieuses. On l'a vu, d'ailleurs, dans les pages qui précèdent, la pensée, phare lumineux de l'artiste qui nous occupe, a, cette fois encore, fidèlement servi M. Dauban, et dans la composition de cette page nouvelle, on ne sait ce qu'il faut louer le plus en lui, du peintre ou de l'historien. Habile et mesuré dans le choix de ses personnages, il n'a pas été moins heureux dans la place qu'il a faite à chacun.

HENRY JOUIN.

ABAISSEMENT. — VULGARITÉ.

Messieurs,

Ne craignez pas qu'oubliant la nature de cette réunion et m'abusant sur l'insuffisance de ma voix, j'entreprenne de rappeler devant vous les fausses doctrines et les funestes enseignements qui viennent d'attirer sur nous tant de malheurs et de nous entourer de tant de ruines. C'est à la chaire religieuse et laïque, c'est à la tribune, c'est aux écrivains dont la parole est suivie, qu'il appartient de signaler ces atteintes aux droits de chacun, à ceux de la Société, à ceux de Dieu même, et de prévenir, s'il est possible, leur retour. Seulement, me bornant à une tâche bien restreinte, je me suis demandé, en réfléchissant aux modifications non contestables survenues depuis trente années dans les habitudes, le langage, les mœurs, enfin, de la plupart de nos compatriotes, s'il ne serait pas utile de rechercher l'origine d'un des principaux symptômes de notre état présent.

On peut le dire sans hésiter : dans les arts, dans les écrits, dans les actes de chaque instant, ce symptôme, qui va tous les jours s'aggravant, c'est l'abaissement, arrivé souvent jusqu'à la vulgarité.

Le mal n'est-il que dans notre imagination ?...

Nous avons nommé les arts ; — qui pourrait, dans les dernières expositions, comparer les tableaux de batailles produits, sinon à ceux du célèbre Gros, dont le pinceau était devenu inactif vers 1824, du moins à ceux du brillant et infatigable Horace Vernet ? Quant aux portraits, quel que soit le mérite de MM. Winterhalter, Dubufe, Scheffer et Baudry, rien a-t-il égalé depuis vingt ans le portrait si justement renommé de M. Bertin, dont Ingres était l'auteur ? Et, si nous ne parlons pas ici des portraits du prince Napoléon et, surtout, de Napoléon III, exposés il y a quelques années, c'est qu'ils émanent d'Hippolyte Flandrin, représentant de l'école, relativement ancienne, du grand peintre que nous venons de nommer ; nous ne devons pas omettre, toutefois, les productions d'Eugène Delacroix, cet artiste puissant mais souvent étrange, que l'on n'a pas sans raison nommé le Victor Hugo de la peinture.

Dans la peinture religieuse moderne on peut, il est vrai, citer quelques noms, ceux, entr'autres, de MM. Jules Lenepveu, Timbal ; et, certes, les œuvres de ces artistes sont hautement et justement appréciées ; mais on ne serait guère en droit de nommer les admirables fresques de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés, ni même les vitraux dont le peintre Claudius Lavergne achève en ce moment d'orne la chapelle monumentale de Saint-Laurent-sur-Sèvre, parce que tous ces travaux procèdent encore de l'école d'Ingres. On doit donc se demander en comparant ces productions diverses, si, dans l'ensemble des œuvres habiles, gracieuses, écloses chaque jour, on trouve

l'élévation, la grandeur que l'école française des années antérieures avait présentées. Nous n'allons pas plus loin et croyons ne pas devoir nous arrêter à cette prétendue école de Courbet, qui emploie habilement quelquefois les moyens mis au service de l'art, mais supprime l'idée artistique elle-même.

Dans le domaine musical, sans vouloir aborder la lourde tâche de comparer, sous le rapport du naturel et de la vérité, les compositions du commencement du siècle avec celles de ces trente dernières années, nous n'interrogerons que l'exécution et nous demanderons s'il n'existe pas sur ce point un déclin frappant. Dans le chant scénique, depuis Duprez, déjà inférieur à Nourrit, nous ne pouvons guère citer parmi nous que M^{me} Damoreau, Roger, Faure, M^{mes} Carvalho et Marimon. L'Espagne nous avait donné, après Garcia, ses deux filles, M^{mes} Malibran et Viardot. L'Italie nous a donné Mario, Lablache, M^{mes} Grisi, Persiani et Alboni. C'est à l'Espagne encore, si l'on en juge par les traits et le caractère, que nous devons Adelina Patti, dont la mère était née dans cette contrée. La Suède, enfin, nous a donné Christine Nilsson!

Pendant que brillaient ces artistes étrangers, que faisait le chant français ?

Au lieu de se livrer à de sérieux travaux et de s'inspirer des grands modèles, il quittait la saine habitude de l'étude réfléchie, pour interroger le goût et rechercher les applaudissements du public, que, chaque jour, on lui présentait comme un excellent appréciateur. Ne l'accusons pas trop.... les feuilletons, les publications prétendues savantes ne cessaient de parler de

succès *populaires* et ajoutaient qu'il fallait *démocratiser* l'art. Bientôt même, ce public lui fut imposé comme juge. Oui, chose peu croyable! dans plus d'une ville, on confia à un certain nombre d'auditeurs que le hasard avait rassemblés, le soin de décider sans études, sans renseignements et comme d'inspiration, si tel ou tel acteur devait être reçu ou renvoyé. Ainsi, il ne s'agissait plus seulement

De ce droit qu'à la porte on achète en entrant,

c'était l'éloignement, l'incertitude; la ruine peut-être, que le premier étudiant, le premier apprenti, pouvaient prononcer contre un artiste dont ils ne connaissaient pas les précédents et dont ils ne pouvaient, le plus souvent, apprécier sainement la diction. Comment ne pas s'efforcer de plaire à un maître aussi puissant et, en même temps, aussi peu éclairé? De là cette méthode forcée, ces abus de la voix, qui ont fait descendre à un si bas degré l'exécution de nos théâtres lyriques. Et, comme tout s'enchaîne, il a fallu bientôt que les auteurs fissent comme les exécutants; de là encore ces pièces de mauvais goût, ces scènes graveleuses, ces pochades de bas lieu, qui plaisent aux spectateurs peu délicats, ce qui veut dire à la grande majorité et, but suprême! rapportent, pour un temps du moins, beaucoup d'argent. Puis, comme si ce n'était pas assez, voici qu'on décrète la liberté des théâtres! Auparavant, si l'administration, armée du droit de surveillance que donnait un patronage souvent onéreux, ne contrôlait guère, au moins elle pouvait contrôler, à l'aide soit de

ses lumières, soit, si elle croyait en manquer, de renseignements soigneusement recherchés. Mais, plus rien ! Et alors, on comprend comment, en lisant l'annonce de certaines pièces, ce que l'on appelle et ce que l'on nommera toujours *la bonne compagnie*, ait cessé de venir aux représentations. Ajoutez les romans de mauvais style et de mauvaises pensées, les publications à bon marché répandant chaque jour des histoires de courtisanes, et demandez-vous si tout ne conspire pas pour amener chez nous l'abaissement des mœurs et, par conséquent, celui des manières et du langage. Nous n'essaierons pas de répondre à cette question, tant est judicieuse et frappante la solution qu'un de nos concitoyens, en traitant de l'influence du *Roman et du Théâtre modernes* ¹, lui a récemment donnée.

Inutile d'insister sur ces résultats regrettables, qui depuis longtemps n'ont plus besoin d'être constatés. Mais il nous faut ajouter que tout tend à les rendre plus graves encore et, surtout, à les généraliser.

Parce que, dans notre état moderne, tous ont les mêmes droits, ce qui est juste, on en est venu à agir comme si tous avaient les mêmes capacités. Le savoir et l'expérience ont été mis au second rang. Sous l'inspiration si déplorable de l'esprit de parti ou, même, de coterie, l'élection et, souvent, le pouvoir, abusant de leur puissance, ont élevé aux fonctions publiques des personnes que leur éducation et leurs habitudes devaient confiner dans des positions honorables encore, mais plus modestes. C'était, peut-être, mal servir ces nou-

¹ M. le conseiller Poitou.

veaux venus, car le manque d'instruction, tout naturel dans un village, ne se supporte pas sans peine dans un milieu plus vaste et plus éclairé. Comment, alors, parler dans une solennité ? Comment organiser avec goût cette solennité même ? Si, toutefois, avec ces aides peu préparés, les affaires marchent bien, on n'aura rien à dire ; mais, dans certaines localités, des amis brouillons ou maladroits essaient par leurs paroles ou leurs écrits de faire à grand bruit, en cette occasion, une propagande admirative, oubliant que le miel nourrissant nous vient du travail actif des abeilles, et non du vain bourdonnement des frelons. Ailleurs, on est allé plus loin encore, en soutenant que la distinction, la pureté du langage étaient choses parfaitement superflues en pareil cas ; maladresse-insigne assurément, car les personnes peu instruites qui médisent de la science et du bon goût, risquent de s'entendre citer l'exemple du renard de la fable, proclamant bien haut l'inutilité d'un ornement dont il cherchait vainement à dissimuler l'absence.

Pourtant, ajoute malignement, à ce propos, La Fontaine ; pourtant,

La mode en fut continuée....

Retenons ce mot, Messieurs ; et, d'une application familière et railleuse, l'élevant à la hauteur d'une pensée morale et utile, disons qu'une mode d'une nature toute différente mais à laquelle notre pays tiendra toujours, celle des lettres, de la science, de la distinction, sera continuée aussi ; que, dans notre modeste sphère, nous ferons par nos écrits et par nos exemples, tout pour la maintenir et la répandre.

On a présenté de vaines théories sur le progrès des sciences ; on a voulu réduire à l'utilité matérielle le travail de l'homme. Écoutons plutôt cette parole salutaire que, chaque jour, la liturgie sacrée nous fait entendre. SURSUM ! Ce que ce mot demande pour les cœurs, ne cessons pas, en lui donnant toute son application, de le demander pour les intelligences, les études sérieuses, les saines aspirations. Sous quelque règne que l'on vive, l'aristocratie venue de ces sources honorables, demeurera toujours. Ses rangs, depuis longtemps, sont ouverts à tous ; dans l'armée, dans la magistrature, dans les arts, on peut citer cent noms devenus célèbres quoiqu'ils eussent l'origine la plus modeste.

Notre contrée, vous le savez, tient sa place dans cette nomenclature. Pour ne parler que du présent, c'est d'eux seuls que se sont élevés ces artistes angevins qui, par leur palette ou leur ciseau, viennent d'enrichir un monument achevé d'hier dans notre ville. Un des membres de cette réunion ¹ analysait naguère avec son talent habituel les peintures remarquables du foyer de notre nouveau théâtre ² et le plafond merveilleux dû à ce maître aussi digne que modeste, né parmi nous et, parmi nous aussi, initié aux premières notions de l'art qui lui a donné la célébrité ³. Les auteurs de ces deux œuvres avaient, certes, le droit de travailler pour les heureux, car, il y a plusieurs années, suivant une généreuse initiative et aidés par un émule que la mort

¹ M. Henri Jouin.

² Elles sont de M. Dauban.

³ M. Jules Lenepveu.

a prématurément ravi¹, ils ont doté la chapelle de l'hôpital Sainte-Marie, de ces fresques splendides qui doivent inspirer aux pauvres malades une résignation salutaire, en leur rappelant chaque jour les souffrances divines d'un ineffable sacrifice.

Que ces exemples soient suivis ! Qu'au lieu de petites passions, d'ambitions déraisonnables, chacun, dans les arts, dans la science, dans toutes les voies, s'inspire du mot fécond que nous venons de prononcer ! Que les savants parlent et écrivent, non pour émettre de vains paradoxes ou soutenir des négations dangereuses, mais pour répandre de saines lumières : que les moins instruits s'encouragent à suivre leurs conseils et leurs traces ; que les auteurs et les artistes, au lieu de s'incliner vers la foule, engagent, par la pureté de leurs œuvres ou de leur diction, la foule à s'élever vers eux ! Il le faut, afin que la France, jadis le type vanté de la civilisation, la reine intellectuelle de l'Europe, ressaisisse avec force et pour toujours la palme du bon goût et de la science vraie qui, depuis quelque temps, il est douloureux de le reconnaître, semble chanceler entre ses mains.

E. LACHÈSE.

¹ M. Eug. Appert.

RENAISSANCE

DE

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DEUXIÈME PARTIE

Le projet de rétablir la grande institution qui fut, pendant des siècles, la gloire et la fortune de nos aïeux, continue d'être le principal sujet des entretiens. A l'ouverture du Cercle catholique, notre patriote évêque, toujours prêt à seconder les pensées généreuses dont l'influence peut contribuer à la prospérité de l'Anjou, vient de déclarer que le rétablissement de l'Université est l'objet de ses espérances et le but de tous ses efforts.

La question est donc à l'ordre du jour; elle ne pouvait être mieux posée. C'est maintenant aux Angevins à se concerter pour la résoudre. Le succès dépend de leur zèle et de leur accord. Il ne faut pas se dissimuler que si les bienfaits, résultats certains de la noble entreprise, n'ont pas de limites, elle présente, au début sur-

tout, de bien graves difficultés; mais l'initiative est aux mains de l'autorité la plus puissante. L'impulsion est donnée; c'est à nous tous à la suivre avec courage et persévérance. Ce n'est qu'au prix d'un concours prompt et décisif que la palme sera conquise. Attendons-nous à voir plus d'une ambition nous la disputer avec acharnement.

La proclamation prochaine de la liberté de l'enseignement supérieur, de ce bien inestimable que possèdent presque toutes les nations de l'Europe, et qui, proscrire par la Convention, a été suspendue depuis par nos divers gouvernements, cette salutaire nouveauté agite tous les esprits éclairés et prévoyants. Comme on présume que deux universités libres, au plus, en raison de l'importance des ressources intellectuelles et financières à réunir, seront créées d'abord en France, et que durant longues années, elles n'auront point d'émules en leur genre, on se hâte, sur divers points, de combiner les moyens nécessaires pour arriver, au plus tôt, en première ligne.

Des renseignements pris aux sources les plus sûres nous portent à croire que ces deux établissements seront fondés, l'un dans l'Ouest et l'autre dans le Midi. Le Nord est trop près de Louvain pour lutter de longtemps contre une position glorieusement occupée, et l'Est souffre trop encore des suites de la guerre pour songer à une œuvre qui réclame autant de liberté d'esprit que de puissance de crédit. D'autre part, le Midi faisant d'ordinaire plus de bruit que de besogne, il est probable que notre région aura l'honneur et le bonheur de voir tomber la première barrière du monopole pour

ouvrir à la pensée un libre essor vers les hauteurs sereines de la science morale et des pures croyances.

Les principales cités de l'Ouest sont vivement préoccupées de cette noble aspiration. Si nous sommes bien informé, Rennes et Poitiers, en dépit de la certitude de posséder bientôt le complément de leurs facultés officielles, auraient longtemps hésité à s'en tenir à cette assurance, quelque fondée qu'elle fût. On était séduit par la perspective d'y substituer un de ces grands établissements littéraires et scientifiques, espérés avec tant d'impatience, et dont l'apparition ne peut manquer d'être saluée par la faveur publique. Cependant la hardiesse civile est encore chose si rare en France que, malgré le prestige des voies nouvelles, on leur préféra la facilité des sentiers battus, et l'on se prépare à les défendre contre les chances incontestées d'un émule redouté, même avant d'avoir vu le jour.

Dans notre désir de lui donner Angers pour berceau, nous n'avons plus à craindre ces deux villes; mais d'autres compétiteurs s'agitent à l'horizon. Nous apercevons d'abord : Orléans, riche aussi de traditions spéciales, inférieures aux nôtres, mais respectables néanmoins, qui appréhendant la perte de sa cour d'appel, fait valoir, pour devenir le siège de l'institution tant disputée, sa proximité de la capitale. Aux yeux d'arbitres impartiaux, ce serait un motif d'exclusion, mais le point de vue ne change-t-il pas un peu quand de juge on devient partie? Tours, le futur quartier général du 14^e corps d'armée, réclame ce nouvel aimant, ce foyer de lumière pour les nombreux immigrants qu'attirent les charmes de son ciel et de ses campagnes; Bourges,

dont la faculté de droit, illustrée par Cujas, rivalisait avec la nôtre, voudrait joindre la résurrection de son ancienne gloire à la promesse d'hériter de l'École d'application du génie et de l'artillerie ; enfin Nantes menace d'absorber notre École préparatoire de médecine par la faculté de Strasbourg, qui serait transférée dans ses murs, autant que peut l'annoncer l'accueil de l'Assemblée nationale à une pétition de ses principaux habitants.

Tout en ayant les yeux ouverts sur les démarches de notre puissante voisine, ne nous en effrayons pas néanmoins outre mesure, car l'opinion nous semble s'y diviser en deux courants : l'un se porte vers la concession presque assurée d'une faculté de médecine qui serait la troisième de l'Université officielle, et l'autre courant a pour objectif la fondation d'un centre libre de hautes études. Cette dernière pensée est soutenue avec ardeur par l'*Espérance du peuple* ; mais, ne s'adressant qu'à une fraction, elle ne peut aboutir à un résultat, récompense méritée seulement par l'union de tous les partis.

Cette condition indispensable, Angers la possède. Nul, que nous sachions, n'a protesté contre les avantages évidents d'un établissement complet d'instruction supérieure. Les conservateurs de toute nuance y applaudissent, et l'on doit cette justice aux libres-penseurs que plusieurs d'entr'eux en ont reconnu de bonne grâce l'utilité et l'opportunité.

D'où viendrait donc l'obstacle à la réussite d'un projet que tout le monde trouve excellent ? Il faut bien le dire, à notre engourdissement dans l'inertie où nous ont plongés nos divers gouvernements, surtout le der-

nier si hostile à l'initiative privée. Telle est notre habitude d'attendre le mot d'ordre de M. le Ministre, de M. le Préfet ou de M. le Maire que, pour marcher sans lisières, pauvres provinciaux que nous sommes, nous ne nous soulevons qu'avec des peines infinies. Avant de nous décider à voler de nos propres ailes, nous perdons un temps précieux à jeter, à l'entour, des regards inquiets, comme s'il était besoin de la main d'un tuteur, qui fut trop souvent, hélas ! moins clairvoyant que nous-mêmes.

Le second motif de cette timidité n'est guère plus flatteur pour notre amour-propre. Ignorants, à peu près, des langues modernes, ne voyageant guère, relégués aux extrémités occidentales de l'Europe, ne nous doutant pas de son mouvement ascensionnel, nous connaissons à peine de nom les grandes institutions scientifiques qui ont frayé le chemin de la victoire à nos inférieurs d'hier, nos vainqueurs d'aujourd'hui.

Arriérés dans la routine de nos préjugés sur l'instruction supérieure, nous étions bien contraints de confesser son abaissement continu ; nous le déplorions, mais sans recourir sérieusement aux moyens de remédier à un si funeste état de choses. Pourtant, ce n'étaient pas les avis qui nous manquaient, même de la rive droite du Rhin, où nos ennemis mortels, que nous croyions amis, se réjouissaient d'une décadence littéraire et morale, symptôme irrécusable de l'affaiblissement des vertus militaires.

Dans notre propre langue, nous possédons des ouvrages excellents sur ces matières, et nous ne les con-

sultons pas ou nous les avons oubliés. Il faut cependant bien y revenir, et pour démontrer la gravité de notre erreur, aveu pénible mais nécessaire, ouvrons celui de ces livres qui passait pour le plus classique, le plus éloquent, mais qui depuis a été délaissé, et pour quelles lectures!

« ... Le Nord de l'Allemagne, dit Mme de Staël ¹, est rempli d'universités, les plus savantes de l'Europe. Elles ont une ancienne réputation qui date de plusieurs siècles avant la réforme. Toute la gloire littéraire de l'Allemagne tient à ces institutions. Dans aucun pays, pas même en Angleterre, il n'y a autant de moyens de s'instruire et de perfectionner ses facultés. Les universités ont singulièrement contribué à répandre parmi les Anglais cette connaissance des langues et de la littérature ancienne qui donne aux orateurs et aux hommes d'État, en Angleterre, une instruction si libérale et si brillante. Il est de bon goût de savoir autre chose que les affaires quand on le sait bien; et d'ailleurs, l'éloquence des nations libres se rattache à l'histoire des Grecs et des Romains, comme à celle d'anciens compatriotes. Les universités allemandes, quoique fondées sur des principes analogues à celles de l'Angleterre, en diffèrent à beaucoup d'égards. La foule des étudiants qui se réunissent à Gœttingue, Halle, Iéna, etc., forme presque un corps libre d'État : les écoliers riches et pauvres ne se distinguent entre eux que par leur mérite personnel, et les étrangers, qui

¹ *De l'Allemagne*, chapitre XVIII.

viennent de tous les coins du monde, se soumettent avec plaisir à cette égalité que la supériorité naturelle peut seule altérer.

« Il y a une noble indépendance et même de l'esprit militaire parmi les étudiants; et si en sortant de l'Université, ils pouvaient se vouer aux intérêts publics, leur éducation serait très-favorable à l'énergie du caractère; mais ils rentrent dans les habitudes monotones et casanières qui dominent en Allemagne, et perdent par degrés l'élan et la résolution que la vie de l'Université leur avait inspirés; il ne leur en reste qu'une instruction très-étendue. Une grande distance sépare les esprits du premier et du second ordre, parce qu'il n'y a point d'intérêt ni d'objet d'activité pour les hommes qui ne s'élèvent pas à la hauteur des conceptions les plus vastes. Celui qui ne s'occupe pas de l'univers, en Allemagne, n'a vraiment rien à faire.

« Dans chaque université allemande, plusieurs professeurs sont en concurrence pour chaque branche d'enseignement; ainsi les maîtres ont eux-mêmes de l'émulation, intéressés qu'ils sont à l'emporter les uns sur les autres, en attirant un plus grand nombre d'écoliers. Ceux qui se destinent à telle ou telle carrière en particulier, la médecine, le droit, etc., se trouvent naturellement appelés à s'instruire sur d'autres sujets; et de là vient l'étendue des connaissances que l'on remarque dans presque tous les hommes instruits de l'Allemagne. Les universités possèdent des biens en propre, comme le clergé; elles ont une juridiction à elle, comme autrefois en France, et c'est une belle idée de nos pères que d'avoir rendu les établissements

d'éducation tout à fait libres. L'âge mûr peut se soumettre aux circonstances; mais à l'entrée de la vie, au moins, le jeune homme doit puiser ses idées dans une source non altérée.

« Les mathématiques, soumettant tout au calcul, inspirent trop de respect pour la force; et cette énergie sublime qui ne compte pour rien les obstacles et se plaît dans les sacrifices, s'accorde difficilement avec le genre de raison que développent les combinaisons algébriques.

« Il me semble donc que, pour l'avantage de la morale, aussi bien que pour celui de l'esprit, il vaut mieux placer l'étude des mathématiques dans son temps, et comme une portion de l'instruction totale, mais non en faire la base de l'éducation, et par conséquent le principe déterminant du caractère et de l'âme.

« ... Ce n'est pas sans raison que l'étude des langues anciennes et modernes a été la base de tous les établissements d'éducation qui ont formé les hommes les plus capables en Europe.

« ... Le nombre des facultés qu'elle fait mouvoir à la fois lui donne l'avantage sur tout autre travail; et l'on est trop heureux d'employer la mémoire flexible du jeune homme à retenir un genre de connaissance sans lequel il sera borné toute sa vie au cercle de sa propre nation, cercle étroit comme tout ce qui est exclusif.

« L'étude de la grammaire exige la même suite et la même force d'attention que les mathématiques, mais elle tient de beaucoup plus près à la pensée. La grammaire lie les idées l'une à l'autre, comme le calcul enchaîne les chiffres; la logique grammaticale est aussi

précise que celle de l'algèbre, et cependant elle s'applique à tout ce qu'il y a de vivant dans notre esprit : les mots sont en même temps des chiffres et des images ; ils sont esclaves et libres, soumis à la discipline de la syntaxe, et tout-puissants par leur signification naturelle : ainsi l'on trouve dans la métaphysique de la grammaire l'exactitude du raisonnement et l'indépendance de la pensée réunies ensemble. Tout a passé par les mots et tout s'y retrouve quand on sait les examiner ; les langues sont inépuisables pour l'enfant comme pour l'homme, et chacun peut en tirer tout ce dont il a besoin.

« L'impartialité naturelle à l'esprit des Allemands les porte à s'occuper des littératures étrangères, et l'on ne trouve guère d'hommes un peu au-dessus de la classe commune, en Allemagne, à qui la lecture de plusieurs langues ne soit familière. En sortant des écoles, on sait déjà d'ordinaire très-bien le latin et même le grec. *L'éducation des universités allemandes, dit un écrivain français, commence où finit celle de plusieurs nations de l'Europe, notamment de la nôtre.* Non-seulement les professeurs sont des hommes d'une instruction étonnante ; mais ce qui les distingue surtout, c'est un enseignement très-scrupuleux. En Allemagne, on met de la conscience dans tout, et rien en effet ne peut s'en passer. Si l'on examine le cours de la destinée humaine, on verra que la légèreté peut conduire à tout ce qu'il y a de mauvais dans ce monde. Il n'y a que l'enfance dans qui la légèreté soit un charme ; il semble que le Créateur tienne encore l'enfant par la main, et l'aide à marcher doucement sur les nuages de la vie.

Mais quand le temps livre l'homme à lui-même, ce n'est que dans le sérieux de son âme qu'il trouve des pensées, des sentiments et des vertus. »

On ne regrettera pas ce large emprunt à l'un des chefs-d'œuvre de l'auteur des *Considérations sur la Révolution française*. Nous y trouvons la victorieuse défense de notre thèse, car il est impossible de mieux démontrer, et en un plus beau langage, le besoin des universités pour les éducations dignes de ce nom. Assurément M^{me} de Staël a peint les Allemands un peu trop en beau, ou bien ils se sont amplement modifiés depuis le voyage triomphal qu'elle fit dans leur pays en 1804. Nous venons de reconnaître cruellement à nos dépens que leur bonhomie n'était souvent qu'un masque et que leurs rêveries cachaient d'insatiables convoitises. Toutefois il faut se reporter au temps où l'illustre fille de Necker écrivait son livre. C'était à l'apogée des maîtres de la littérature allemande ; Klopstock, Lessing, Schiller, Goethe, illuminaient leur pays des charmes de leur poésie, et M^{me} de Staël, exilée par les ombrages d'un despotisme qui ne savait pas même respecter une femme, retrouvait aux bords de l'Oder et de la Sprée toutes les séductions admiratrices qu'elle avait été contrainte d'abandonner dans sa chère rue du Bac.

Un de ces malentendus sur lequel nous vivions depuis plus d'un demi-siècle, et qui nous a coûté cher, avait été créé, entretenu par la générosité sans mesure de nos écrivains, trop rares, qui avaient étudié de près les Allemands et leur littérature. — Je crains, vient de nous dire en termes excellents M. Caro ¹, je crains

¹ *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} novembre 1871:

que toute l'intelligence, tout l'art et le cœur de M^{me} de Staël n'aient réussi qu'à nous donner du peuple allemand une idée légèrement chimérique, un *idéal*, dirais-je plutôt, dont ces prétendus ingénus ont été les premiers à sourire. Les vrais ingénus, c'était nous. Parmi tant d'épreuves et de disgrâces de tout genre, cette dernière nous était réservée. Nous voyons clairement aujourd'hui que tout notre esprit ne servait qu'à rendre notre naïveté incurable en lui enlevant ses deux garanties ordinaires, la défiance de soi et la méfiance des autres...

C'est en 1803 que le projet considérable de faire connaître l'Allemagne à la France paraît arrêté dans son esprit, c'est depuis cette époque qu'il se développe avec l'intensité croissante d'une idée fixe, c'est aussi l'heure décisive où elle entreprend son grand voyage de découverte, d'exploration aux sources mêmes de cette littérature, qui étaient alors pour la France à peu près aussi inconnues que les sources du Nil.

Malgré les conditions fictives où elle s'était placée pour étudier à fond les choses et les hommes, en dépit des erreurs de perspective que lui créaient sa nature propre et les circonstances de son voyage, sur bien des points, M^{me} de Staël a vu juste, et saisi d'un trait exact et vif ce qu'elle a bien vu. Ne lui reprochons d'être superficielle qu'en ce qui touche la critique ou la philosophie. Ses préventions de protestante lui voilaient la vérité sur ces difficiles matières, mais en abordant les divers points de l'histoire littéraire, l'auteur retrouve tous ses avantages. Sur les tendances de la nature allemande à la mysticité, au romanesque, sur le goût si

expressif de cette littérature pour les légendes, pour les vagues terreurs de l'imagination, ce que M^{me} de Staël appelle d'un mot heureux « le côté nocturne de la nature, » son livre abonde en observations délicates et fines ; les pages charmantes courent sans s'arrêter. C'est qu'ici elle a bien vu ou plutôt deviné juste, et c'est avec une éloquence vraie qu'elle traduit ses bonheurs d'intuition. Elle nous représente alors au plus haut degré la sympathie et l'intelligence qui en dépend. Ne sait-on pas en effet que l'intelligence d'un système, d'un livre, d'un art, peut naître d'un sentiment vif aussi bien que d'une méditation prolongée ? On sent passer ici à travers le livre le souffle d'une âme enthousiaste et comme une effusion de générosité. C'est bien là une œuvre française par ce caractère incommunicable, par cette qualité qui du moins est bien à nous et qui nous restera.

Trop de générosité, c'est un défaut pourtant. Le livre est optimiste jusqu'à l'excès. Pour en bien saisir la portée et l'inspiration, il faut tenir compte des dispositions d'esprit où était alors l'auteur proscrit, victime d'une odieuse injustice. Elle arrivait en Allemagne l'âme frémissante, pleine de colère contre la France du Consulat, qui s'était livrée au vertige de la conquête, et suivait avec ivresse son guide terrible à travers les champs de l'Europe, parcourus à pas de géant. Pour elle, le peuple français était en train de faire un marché dans le genre de celui de Faust : il vendait son âme pour la conquête du monde, son âme, c'est-à-dire le culte de la pensée et de l'art, cet esprit de propagande désintéressée et d'enthousiasme libéral qui avait

signalé la première période de la révolution et immortalisé les grands orateurs de la Constituante. A cette nation oublieuse, elle voulut donner à la fois une grande leçon et un grand exemple. Ce fut le peuple allemand qu'elle choisit pour cela, et qui dut représenter par contraste toutes les grandeurs morales du spiritualisme, le désintéressement héroïque et simple, le sublime dans la vie publique comme dans la vie privée. Avec cette idée fixe, il était bien sûr qu'elle ne verrait plus que ce qu'elle désirait voir. A vrai dire, c'était encore la France, mais la France de ses regrets et de ses rêves, qu'elle avait en vue quand elle admirait cette Allemagne de sa création. Dans cette partialité passionnée pour ce peuple qu'elle dotait si libéralement de tous les beaux sentiments et de toutes les vertus, il y avait une généreuse colère qui était encore du patriotisme. C'était de l'amour pour son pays, mais de l'amour irrité.

C'est là toute l'inspiration du livre dans les parties où l'auteur étudie le côté moral de l'Allemagne. Elle cherche moins à peindre fidèlement qu'à protester par cette peinture, selon le mot de Jean-Paul, contre le matérialisme des encyclopédistes, des révolutionnaires et des soldats. Heine comparait ce livre à la *Germania* de Tacite, qui, lui aussi peut-être, en écrivant son apologie des Allemands de ce temps-là, faisait la satire indirecte de ses compatriotes. Et c'est ainsi que l'on vit naître dans l'imagination et sous la plume de M^{me} de Staël une nouvelle Germanie, exclusivement idéaliste, patriarcale, enthousiaste, le foyer de la pensée pure, la patrie des innocentes amours, une vraie idylle enfin, de tout point l'antithèse de cet autre grand peuple,

vers lequel se tournaient toujours ses regards avec son cœur, et que possédait alors, qu'entraînait dans d'autres voies le génie de la conquête et de la force.

La France entra avec un joyeux empressement dans la voie des larges sympathies que lui avait ouverte M^{me} de Staël ; son cœur et son génie sont naturellement hospitaliers. Généreuse jusqu'à la duperie, elle aime à admirer, elle aime à aimer : c'est pour elle la plus noble et la plus délicate des jouissances. Elle admira sans réserve l'Allemagne, elle l'aima sans restriction et sans défiance. Quel peuple d'un cœur plus sincère que nous, a salué l'avènement de l'esprit germanique dans la pensée et dans l'art ; qui s'est plu davantage à sentir le charme de cette honnête et naturelle grandeur de leurs poètes et de leurs savants ? Quel hommage empressé nous rendions à cette simplicité de cœur, à cette gravité des mœurs de la famille, à ce sérieux et à cette sincérité de la vie, à cette profondeur de l'émotion poétique dans les existences les plus humbles ! On respirait avec bonheur dans le monde enchanté de Schiller et de Goethe. Les Mignon, les Charlotte, les Dorothee, les Marguerite, étaient entrées de plein pied et sans effort dans notre imagination nationale. Nous les avons adoptées avec ravissement ces filles du poète ; elles faisaient partie de ce groupe d'élite, figures bien vivantes, quoique idéales, plus vivantes que la vie même, sur lesquelles est tombé un rayon de la lumière immatérielle. Elles vivaient de cette réalité transfigurée, à côté des Atala, des Virginie, des Elvire, ces sœurs immortelles que la poésie et le roman leur ont données en France. Dans les domaines de la science, c'était plus que du goût, c'était de l'en-

gouement. Nos savants mêmes se mettaient à l'école de l'Allemagne ; ils renouvelaient leurs méthodes, ils transformaient leurs habitudes d'esprit. Notre philosophie s'approchait d'abord avec une crainte respectueuse, puis avec une ardeur passionnée, de l'obscur sanctuaire où se prononçaient les oracles nouveaux.

Qui donc nous a brusquement tirés de ce beau rêve ? Henri Heine, l'impitoyable railleur, n'a pas assez d'épigrammes pour *l'Allemagne* idéale de M^{me} de Staël, où il se refuse à reconnaître les corps très-réels et les esprits très-substantiels de ses robustes compatriotes. Il nous prouve surabondamment que l'on méconnaît cette forte race, douée d'un grand appétit, de muscles solides. Sous ses coups, s'évanouit ce fantôme nourri de rosée et de pleurs, suspendu entre ciel et terre, que M^{me} de Staël crut apercevoir un soir dans le crépuscule, sur les bords d'un lac enchanté.

Pour Henri Heine, c'est juste l'opposé qui est le vrai. Tout son livre est la démonstration de la thèse contraire, livre étincelant de verve sceptique et d'amère gaieté. Cette note même est déjà une contradiction piquante avec l'enthousiasme mélancolique de M^{me} de Staël ; mais ce n'est là que l'expression sensible d'une contradiction fondamentale. Le point de vue presque unique où se place Henri Heine dans son histoire de l'Allemagne, depuis Luther jusqu'à Hegel, c'est celui d'un immense réveil de la nature tyrannisée, étouffée depuis si longtemps par la conspiration des philosophes spiritualistes et des religions. En résumé Henri Heine a beau se débattre dans ses subtilités aristophanesques et accabler ses adversaires de traits drus

comme grêle et perçants comme l'acier, il ne représente, de même que son maître, qu'une variété du matérialisme, lequel en dépit de son titre moderne, le naturalisme, n'est qu'une vieille formule renouvelée des Grecs, et dont le dernier mot est : La force prime le droit.

Quand une fois on a renoncé au royaume des ombres et des chimères, quand on a quitté pour n'y plus revenir les cimes de l'idée pure, on devient, à ce qu'il paraît, terriblement exigeant sur les satisfactions d'un certain ordre. C'est ce qui est arrivé pour le peuple allemand. Une ambition très-positive s'est éveillée en lui, il veut être maître de la terre.

Hegel et tous les penseurs à sa suite n'hésitent pas à lui promettre la suprématie universelle, l'empire du monde. Et qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas d'une domination mystique par la sympathie et l'amour, ni d'une suprématie d'intelligence, d'un rayonnement supérieur de civilisation ou de pensée. Il s'agit d'une domination très-réelle, d'un *empire objectif* pour parler ce singulier langage, qui n'a rien d'idéal au fond. Il faut que le monde appartienne à l'Allemagne pour que la philosophie de Hegel trouve son couronnement.

Lequel de ces deux types opposés du même peuple dans M^{me} de Staël et dans Henri Heine aura raison devant l'histoire ?

Il y a une vérité relative dans tous les deux. Oui, l'Allemagne de M^{me} de Staël a existé quelque part ; elle a eu son temps : aux jours anciens où les *lieder* florissaient, avant l'ère des canons Krupp, il a dû y avoir jusqu'à la révolution de 1848 une Germanie qui

ressemblait par quelques traits à celle-là ! c'était l'Allemagne du sentiment. Il n'est peut-être pas impossible d'en retrouver quelques traces dans les honnêtes populations du midi de l'Allemagne ; son ombre peut subsister obscurément dans quelque coin de la Souabe ou de la Bavière, avec les regrets de l'autonomie perdue, des petites cours dispersées, des princes médiatisés, peut-être même des Gretchen disparues. Toutefois cette Allemagne tend de plus en plus à s'effacer ; elle rentre dans les limbes du passé. Une autre lui succède, active, robuste, formidable : l'Allemagne de l'intelligence et de la force. C'est bien celle-là que Hegel appelait de tous ses vœux et dont il célébrait d'avance la venue dans ses apothéoses de la victoire. Certes c'est une race puissante qui se révèle à nous. Irons-nous jusqu'à dire avec Hegel que c'est une grande nation ? On ne peut s'y résoudre. Quelque chose lui manque pour cela. Il y faudrait joindre ce que M^{me} de Staël louait si fort dans cette race avec un à-propos contestable : l'instinct de la justice, la conscience du droit. Hegel et Heine n'ont omis que ce trait dans le dessin qu'ils ont tracé de la *grande idée*. Pourtant il a bien son importance.

La force ! oui sans doute, c'est un élément de la grandeur d'un peuple. L'intelligence en est un autre, mais toute seule avec la force elle ne suffit pas encore. Elle multiplie la force à l'infini, elle n'en change pas l'essence, elle n'y ajoute rien dans l'ordre moral. C'est le sentiment du juste, c'est le respect du droit qui seul consacre le caractère d'un peuple et met le dernier trait à sa grandeur.

Nous ne nous écartons pas de notre sujet en repro-

duisant ces divers jugements presque textuels sur notre rivale aujourd'hui victorieuse. Notre but a été de prouver combien est redoutable et combien doit être infatigable la lutte que l'honneur nous oblige de livrer, quel que soit le point de vue d'où l'on considère l'ennemi, et cette lutte n'est qu'au début. Pour qu'elle ne soit pas plus funeste encore à nos descendants qu'elle l'a été à nous-mêmes, deux mesures sont indispensables : la réorganisation de l'armée par le service obligatoire et la renaissance de l'instruction supérieure par les universités. La morale et la discipline, ces deux qualités qui font les peuples libres, y trouveront également leur compte.

M^{me} de Staël ouvrit la voie à notre admiration pour l'Allemagne; mais bien d'autres enchanteurs étaient venus ajouter au prestige. Victor Cousin nous avait rapporté de cette patrie du spiritualisme l'histoire de la philosophie; Lherminier, la philosophie du droit. Loëve-Weimar, le plus original des traducteurs, dégageant Hoffmann de ses brumes tudesques, le transformait en auteur français par le tour de l'expression, tout en respectant la magique vraisemblance de ses rêves. M. de Barante nous initiait aux créations du génie, tour à tour sombre et tendre, de Schiller, et l'on passait des imprécations sauvages de Goëtz de Berlichingen aux plaintes touchantes d'Elisabeth de Valois. Les madones de Raphaël étaient un peu négligées pour les vierges mystiques d'Albert Durer, dont l'idéal inspirait, avec plus de charme encore, les pures compositions de Michel Overbeck. Enfin, nous portions si loin le culte des cités du moyen âge, comme Nuremberg ou Dantzick qui,

par les nuits de neige, profilent vers le ciel étincelant des régions polaires leurs toits aigus et les flèches de leurs campaniles, que nous étions plus émus par les mélancoliques paysages du Nord que par l'opulente nature des rivages où mûrissent les grenades.

Qui ne se souvient, parmi les rares survivants de notre génération, du recueillement où nous plongeaient les premiers concerts du Conservatoire ? Ils nous révélaient surtout la puissance d'un génie qui venait de s'éteindre, au comble des honneurs, à Vienne, sans avoir joui du triomphe que soulevaient en France la Symphonie pastorale, l'ouverture de Prométhée et tant d'autres chefs-d'œuvre. Avec quel sympathique transport on accueillait au Théâtre italien, tout résonnant encore des accents pathétiques de M^{me} Malibran, les craintifs interprètes de la musique allemande ! Avec quel bonheur et quels encouragements on souhaitait la bienvenue à la touchante M^{me} Devrient, à l'ingénu ténor Haitzinger, qui faisaient succéder sous nos yeux les naïves fantaisies de leurs poètes et qui ravissaient nos âmes des mélodieuses primeurs d'Obéron, d'Euryanthe et de Fidelio !

Cependant un tel échange de rapports affectueux n'était point alors une exception. Cette colonie d'outre-Rhin, venue pour offrir à la capitale de la France le tribut de son art national ne renfermait pas tous les cœurs sympathiques à notre pays. En franchissant la frontière, on retrouvait le même lien entre les deux peuples. Je prends la liberté, à l'appui de cette assertion, d'évoquer un souvenir personnel. Le matin du 1^{er} mai 1834, en compagnie d'un ami d'enfance, qui

nous a quittés, longtemps avant l'heure des désastres, nous adressions un dernier adieu à la cathédrale de Cologne, et nous cheminions vers Bonn, à pied, le bâton à la main, comme Bias et Pythagore, avec moins de savoir assurément, mais avec autant d'espoir d'en acquérir. En remontant les bords du fleuve légendaire, des cimes escarpées du Drackenfels aux côteaux dorés du Johannisberg, nous ne cessions, durant un mois d'un temps admirable, d'être accueillis par les prévenances les plus hospitalières, bien que nous fussions très-inexpérimentés dans l'exercice même des premiers éléments de la langue indigène.

Pourquoi cet abord si cordial des laboureurs et des artisans le long de la route ; pourquoi ces saluts si gracieux des blondes Lisbeth, ramenant le soir leurs troupeaux au village, ou filant au seuil de leurs logis ; pourquoi ces aimables *good nacht, menheer*, souhaités en souriant, se sont-ils, au dire de nos pauvres soldats prisonniers, transformés en regards de haine et en exclamations de colère ? D'où est donc venu ce changement de dispositions si complet d'une part et si imprévu de l'autre ? La réponse n'est que trop facile. La prise de la citadelle d'Anvers avait précédé de quelques mois seulement notre excursion aux rives du Rhin. L'opinion européenne avait été frappée de ce fait d'armes justement entrepris, glorieusement accompli. Comme au temps de la Restauration, le gouvernement de la France dirigé par des mains honnêtes, était doux, libre et conservateur. Une politique loyale envers les grands états, protectrice constante des petits, inspirait confiance à tous, et hors des frontières, on rencontrait

encore beaucoup d'anciens serviteurs de l'empire, toujours sous le charme de la grande épopée, quoique victimes de ses péripéties. Le renom français conservait tout son prestige dans la gloire, dans les lettres, dans l'attrait des relations sociales. Cette harmonie, qui pouvait bien présenter certains côtés faibles, mais qui semblait parfaite à des jeunes gens heureux et bons marcheurs, cette harmonie, ébranlée par les commotions de 1848, fut détruite par l'infidélité du second empire aux saines traditions de notre diplomatie, et l'on sait aujourd'hui comment exploita cet abandon de nos principes, l'homme d'Etat le plus perfide, mais, il faut le reconnaître, le plus puissant de l'histoire contemporaine.

On ne se souvient pas assez d'une brochure publiée, il y a dix ans, sans nom d'auteur, sur l'armée allemande et que l'on attribua au prince Frédéric-Charles. Accueillie avec une certaine curiosité, elle fut bientôt délaissée par indifférence. On commit une grande faute car les prudentes réflexions auxquelles on aurait dû se livrer à son sujet, nous auraient épargné peut-être, les humiliations qui nous consternent aujourd'hui.

C'était au lendemain de la campagne d'Italie, où les batailles de Magenta et de Solferino, remportées sans direction, sans plan d'ensemble, par l'inspiration individuelle des officiers et des soldats, au milieu d'une imprévoyance et d'un désordre qui n'étaient plus de l'art, faisaient sentir aux habiles la nécessité de réformes salutaires.

Par malheur, cette clairvoyance appartenait surtout à nos adversaires qui, d'un regard jaloux, dis-

cernaient dans nos propres triomphes la cause de notre prochain abaissement. Telle fut leur joie qu'ils eurent l'imprudence de nous en avertir ; mais l'infatuation qui régnait dans les hautes régions politiques et militaires semblait, comme la baguette d'une fée mal-faisante, avoir frappé toutes les oreilles de surdité, tous les yeux d'aveuglement.

Si ma mémoire est fidèle, l'auteur de la brochure disait aux Prussiens : Vous possédez des qualités guerrières, les Français en ont d'autres. Tâchons de conquérir celles-ci, nous serons parfaits, et en conséquence supérieurs à nos ennemis d'Iéna et de Waterloo, que nous trouverons en face un jour ou l'autre, demain peut-être. Ils ont l'élan, l'intelligence, les ressources individuelles, le don de s'électriser par des cris, la passion de l'arme blanche, de même que les Gaulois, leurs pères. A nous le sang-froid, l'obéissance, la régularité des manœuvres, la perfection du tir, la solidité dans la retraite. Or, ces facultés ne sont point inconciliables. Pendant que les Français s'endorment dans la mollesse et l'ignorance, essayons de leur dérober le secret de leurs succès ; et quand ils se réveilleront, la partie sera gagnée ; nous serons les maîtres du monde.

Aujourd'hui, instruits par nos revers, pourquoi, Français, ne pas nous dire : Nous sommes vaincus, il n'est que trop vrai ; mais la fortune peut nous revenir ? Or notre histoire nous apprend les moyens de la rappeler. Vous-mêmes, Allemands, vous nous les avez enseignés après vos désastres de 1806. C'est le patriotisme qui enfante les merveilles de la délivrance. Nous allons joindre à nos avantages naturels ceux que vous possédez

à un degré supérieur; le sentiment du devoir, le respect de l'autorité, le goût des hautes études. Notre jeunesse va partager son temps entre le maniement des armes aux camps et la variété du travail aux universités. Grâce à Dieu, nous avons de plus que vous, la connaissance de la vérité, la lumière de la foi. L'épreuve de l'adversité ramènera dans la grande voie ceux d'entre nous qui s'en sont écartés, et si nous mourons avant d'avoir assisté à ce réveil, nous léguerons à nos enfants l'espoir que les pages futures du livre : *Gesta Dei per Francos*, ne seront pas écrites par la main de l'étranger.

Voici la consolation de l'avenir; mais aujourd'hui arrêtons-nous au présent.

Ce qui se passe au delà de nos frontières nous est si peu connu que l'on ne se doute guère en France du mouvement d'instruction supérieure dans le reste du monde civilisé. Nous avons bien entendu parler d'universités d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie; mais nous sommes stupéfaits en apprenant que parmi les populations nouvelles, dans l'Amérique du Nord par exemple, les hautes études ont pris un développement qui nous laisse loin en arrière.

Tandis que la jeunesse de nos classes dirigeantes, au sortir du collège, croyant avoir payé un tribut suffisant au travail intellectuel, se perd dans l'oisiveté, ou aborde de suite, sans préparation suffisante, sans vocation réfléchie, une profession quelconque, les vigoureux rejets de la nouvelle Angleterre, de ce pays que l'on dit pourtant si positif et si mercantile, vont acquérir un redoublement de sève, l'étincelle du feu sacré, à ces

foyers supérieurs de science, élevés dans chaque état par le patriotisme de simples particuliers, et qui ne visent à se dépasser qu'au prix d'une ardente et loyale émulation.

Ce ne sont pas seulement les jeunes gens des classes aisées qui profitent de ces précieux établissements, les familles les plus modestes s'imposent des sacrifices dont elles sont amplement récompensées pour faire jouir les sujets d'avenir de ce perfectionnement d'éducation. Voilà le secret de la capacité, inattendue pour nous, des personnages politiques des États-Unis. On nous dit qu'ils viennent de quitter la boutique, l'atelier ou la charrue pour diriger le gouvernement, et nous sommes émerveillés du savoir et de l'éloquence qu'ils déploient dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, comme si les qualités pour les remplir étaient improvisées. Loin de là. Plus rare que la fortune, le talent ne naît point durant le sommeil. Il faut le mériter par un labeur opiniâtre. Si les artisans, les pionniers américains se distinguent aux luttes de la tribune et dans le manie- ment des affaires publiques, c'est qu'ils ont recueilli dans leur jeunesse une prévoyante moisson de connaissances. Assez sages pour ne point dédaigner les profes- sions les plus modestes, celles de leurs pères surtout, les développant par leur valeur personnelle, ils savent joindre à la science spéculative qui agrandit l'horizon de la pensée, l'intelligence de la vie pratique, qui, seule, donne la juste mesure des choses et la force de dominer les épreuves de la vie.

M. J.-J. Ampère, ce voyageur si attachant et si infatigable qu'on a dit de lui que ses périodes de profes-

sorat à la Sorbonne n'étaient que les haltes de ses itinéraires, raconte dans sa *Promenade en Amérique* une visite à l'université de Cambridge près de Boston, la première des États-Unis, en importance comme en célébrité. Pour en donner l'idée, elle compte parmi ses professeurs, le poète Longfellow, et elle a su attirer de la Suisse, l'un des plus illustres élèves de Cuvier, M. Agassiz.

« Professeur moi-même, dit M. Ampère, ayant visité les universités de l'Allemagne et étudié dans l'une d'elles, j'éprouve un vif désir de voir ce que peut être cette université américaine.

« D'abord, il n'y a rien ici de pareil à ce qu'on appelle l'Université de France. L'établissement doit surtout ses développements, qui remontent presque à l'origine de la colonie (1636), à des dons particuliers. Le premier de ses bienfaiteurs, Harvard, lui a donné son nom, on l'appelle *Harvard college*, collège d'Harvard, en mémoire de ce théologien de la nouvelle Angleterre, qui lui légua la moitié de son bien et toute sa bibliothèque. De même un particulier nommé Yale fut dans le Connecticut le fondateur du collège de New-Haven (ce que l'on appelle université en Europe s'appelle collège aux États-Unis), et lui a donné son nom. D'autres ont établi des chaires qui portent également leur nom. A Cambridge, un professeur de grec s'appelle professeur d'Eliot, parce que c'est à un M. Eliot qu'est due l'existence de la chaire qu'il occupe. On voit que, dès l'origine de la colonie, de simples citoyens ont fait ici ce que faisaient dans l'ancien monde la royauté et les aristocraties. Il y a aux États-Unis le collège d'Harvard, le collège d'Yale,

comme il y avait à Paris le collège Montaigu et le collège d'Harcourt. Seulement ce sont des noms de théologiens et de commerçants, au lieu d'être des noms de grands seigneurs.

« Aujourd'hui, plus que jamais, les particuliers font pour l'instruction ce que font en Europe les gouvernements. M. Lawrence, le ministre actuel des États-Unis à Londres, a créé à Cambridge un ensemble de chaires scientifiques, une faculté des sciences dans des proportions si considérables que, seule, elle peut compter pour une vaste université; il a donné pour cela cinq cent mille francs. On peut citer dans les annales du collège un grand nombre d'autres dons; mais il n'en est pas de plus touchants que les dons en nature offerts à cette institution dans ses faibles commencements. C'était peu de temps après l'établissement de la colonie, l'argent était rare, et le zèle se produisait par des offres modestes. Un particulier donna pour le collège une pièce d'étoffe de coton de la valeur de neuf shillings; un autre, un pot d'étain du même prix; un troisième, un plat à fruits, une cuiller, *une petite salière et une grande*. Les noms de ceux qui firent à la science ces simples offrandes ont été conservés et méritaient de l'être. Cambridge compte parmi ses bienfaiteurs des noms illustres! Le chronologiste Usher, le célèbre théologien Baxter, enfin le philosophe idéaliste Berkeley.... Cambridge (dont le nom est un souvenir de la mère-patrie) a toujours été un point lumineux dans la Nouvelle-Angleterre... »

Nous avons reproduit des extraits de trois ouvrages justement autorisés; nous aurions pu emprunter l'ap-

préciation de dix autres écrivains célèbres sur l'efficacité des universités pour doter la jeunesse d'une instruction en même temps élevée, solide et pratique. C'est aussi le meilleur moyen de lui inspirer le goût de l'étude, l'intelligence des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, pures et inappréciables jouissances si rares chez nous, et par grand malheur, car elles constituent le principal charme de la vie, et, après le sentiment religieux, elles réussissent mieux que toute autre consolation, à nous aider à supporter les déchirements de cœur et les deuils dont ici-bas nul n'est préservé.

Est-il nécessaire d'ajouter de nouvelles démonstrations à ce genre d'évidence? Un autre jour, — le sujet est inépuisable, — nous pourrions indiquer le mode d'organisation de notre future université. En ce moment, qu'il nous suffise de jeter un coup d'œil sur les conséquences immédiates de son établissement dans nos murs.

De l'aveu même de plusieurs fonctionnaires de l'enseignement officiel, la réussite de cette grande entreprise stimulerait singulièrement nos divers éléments d'instruction à tous les degrés. Une foule de personnes de diverses conditions venant augmenter notre population, les écoles primaires prendraient un accroissement rapide. De nombreuses familles désireuses de surveiller leurs enfants, avant les cours de l'université leur feraient suivre, au choix, ceux des collèges ecclésiastiques ou laïques. L'essor de notre École de médecine, qui ne craindrait plus d'être étouffée par la faculté de Nantes, serait considérable, ne servît-elle qu'à préparer et à recevoir les élèves pour leurs trois pre-

miers examens, quitte à les envoyer à Paris se perfectionner pendant leurs deux dernières années, mais garantis contre les périls de la capitale, par l'expérience et le respect de leur belle profession.

Si elle n'est consolidée par l'Université, notre Cour d'appel, une des plus menacées, tombera en partage à Rennes ou à Tours. Dépouillée de cette institution de premier ordre, qui maintient le culte des grandes traditions et dont la disparition entraînerait la décadence du barreau, notre ville serait absorbée par la vulgarité mercantile et descendrait aux misères exclusives des agglomérations de fabriques.

Si, au contraire, nos espérances se réalisent, le succès nous fera monter aussi haut qu'un échec nous abaisserait. Le proverbe : Les petits ruisseaux vont toujours aux grandes rivières, est devenu banal, mais il est parfaitement vrai. Ce n'est point une illusion de penser que des fondations multiples viendront se grouper autour de notre monument, ainsi que les chaumières s'empressaient, au moyen-âge, de s'abriter sous les murs des forteresses.

On peut citer en première ligne une nouvelle école vétérinaire, dont la privation se fait tellement sentir dans l'Ouest —, il n'y en a que trois en France, Alfort, Lyon et Toulouse —, que chaque année le Conseil général de Maine-et-Loire recommande à l'État la création d'une quatrième. Les jeunes gens qui se vouent à cette carrière bienfaisante, trouvant à Angers tous les genres d'instruction, y provoqueraient bientôt des cours spéciaux pour les mettre en état de devenir des praticiens consommés. Et les élèves des Mines qui n'ayant

pu entrer à l'École polytechnique sont contraints d'aller à Saint-Étienne pour obtenir un diplôme, et les ingénieurs civils qui ne seront plus obligés de passer trois ans à Paris pour suivre les cours dispendieux de l'École des arts et manufactures, tous ces groupes fourniront nécessairement un contingent considérable aux universités libres, où avec plus de garanties pour les familles, ils seront accueillis par des examinateurs aussi capables qu'ailleurs de leur conférer des grades, obtenus par une application, selon les probabilités, plus méritoire encore.

Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être souri quand nous avons avancé que notre ville, l'Université et le commerce aidant, pouvait doubler sa population en vingt années. Cependant, rien n'est plus vraisemblable, car déjà elle s'accroît de cinq mille âmes à chaque recensement, c'est-à-dire par période de cinq ans. Eh bien! si tout ce que nous souhaitons s'accomplit, est-il téméraire de prévoir que dans un avenir prochain, Angers, que nos voisins appelaient jadis *la petite Athènes*, sera proclamé la capitale de l'Ouest?

L. COSNIER.

TABLEAU DE LA SCULPTURE HISTORIQUE A NOTRE ÉPOQUE.

LA STATUE DE GREUZE

PAR M. BÉNÉDICT ROUGELET

(MARBRE)

TOURNUS (Saône-et-Loire).

I

Jean-Baptiste Greuze, né à Tournus le 13 août 1725, est mort à Paris le 1^{er} germinal an XIII (22 mars 1805), âgé de quatre-vingts ans et réduit au dénûment le plus complet. Il vient de recevoir de ses compatriotes et de la France cet hommage tardif qu'on a coutume d'accorder au génie quand les années ont achevé leur œuvre d'apaisement autour d'une mémoire. Quel est l'homme vraiment grand dont la gloire n'ait pas été contestée ? Ce que le talent donne de forces à l'artiste, ce qu'il ajoute à sa taille, l'envie le procure souvent à ses jaloux : pour les hommes d'un même siècle, qui dit envieux, dit rival. Voilà pourquoi tant de génies mé-

connus ont profondément souffert. Beaucoup ont succombé dans cette lutte inégale et glorieuse, et il faut placer au premier rang le peintre de la *Cruche cassée*.

Dans ses meilleurs jours, ceux du moins qui nous paraissent tels, des chagrins domestiques ne cessèrent de le visiter ; et quand l'âge s'appesantit sur son corps vieillissant, comme s'il eût acquis une vigueur nouvelle, l'oubli de ses contemporains, l'isolement, la gêne le frappèrent à la fois pour ne le plus quitter.

Enfant à la vocation précoce et irrésistible, Greuze, fils d'un architecte, fut remis par son père, entre les mains d'un peintre nommé Gromdon. Il quitta promptement l'atelier de cet artiste, « une vraie fabrique de tableaux, de portraits et d'enseignes, » a dit M. Arsène Houssaye, et son premier soin fut de se rendre à Paris. C'est là qu'il rencontra pour protecteur, de la Live de Jully, riche amateur de peintures. Il avait 29 ans quand le statuaire Pigalle le fit agréer à l'Académie. — L'année suivante (1756) il fit un voyage en Italie dont il ne rapporta aucune notion sérieusement acceptée. Au contraire, ses souvenirs de Rome le gênèrent, et lui firent perdre pour un temps l'originalité de ses débuts. Ce fut vers cette époque qu'il se maria et pendant les sept premières années de son union conjugale il exposa plusieurs fois au Salon le portrait de sa femme entouré de divers emblèmes. Diderot s'était fait le critique judicieux de ses toiles, et Greuze dut avoir un instant de gloire paisible, dominant aux yeux des gens de goût Watteau, Boucher, Fragonard, et pouvant être préféré dans certains cas, pour le gracieux abandon de ses figures, à Chardin lui-même, le peintre chaste par

excellence du XVIII^e siècle. Mais, en supposant que cette heure de calme ait réellement existé pour lui, elle fut de courte durée. Sa femme, amie du luxe et du plaisir, le quitta ; l'Académie lassée de le voir retarder la présentation du tableau sur lequel il devait être reçu membre, lui interdit l'entrée du Salon de 1767. Greuze se mit alors en devoir de satisfaire les académiciens par la composition d'un sujet historique ; il envoya donc à l'exposition de 1769, *Sévère reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir voulu l'assassiner*, mais son pinceau n'était pas fait pour des compositions de cette nature, et il ne fut reçu académicien que comme peintre de genre. Froissé par cette restriction, Greuze resta trente ans sans prendre part aux Salons : il exposa ses toiles dans son atelier, et s'acquit de la sorte une vogue nouvelle. Nommé peintre du roi, il obtint un logement au Louvre ; la Révolution le lui fit perdre en un instant, mais il revint y mourir.

Greuze est tour à tour le peintre de l'idée et le peintre du sentiment. Le philosophe est le côté de cet artiste que Diderot semble avoir préféré, et pourtant ce n'est pas à ses pages de philosophie bourgeoise qu'il doit le meilleur de sa renommée. *L'Ivrogne dans sa famille, l'Aveugle trompé, le Paralytique* sont loin d'avoir la grâce de ses compositions que j'appellerais de pur sentiment. Ses portraits viennent ensuite ; ceux de femmes surtout, et cela devait être, la grâce et le sentiment s'accrochent bien ensemble. Mais, s'il a su se défendre des représentations lascives de Boucher, Greuze ne fut pas cependant sans accepter dans une certaine mesure l'influence d'un siècle aux mœurs faciles et sensuelles. Son pinceau toujours

riche de couleurs, la suave candeur de ses jeunes filles attirent et fascinent, mais il ne faut pas les étudier beaucoup pour trouver dans la plupart de ses héroïnes une sorte de beauté provoquante qui dénonce un peintre de la Régence. Les critiques les plus autorisés de notre époque ont tous porté sur lui ce jugement bien vrai. Pour n'en citer qu'un seul, M. Paul de Saint-Victor s'exprime ainsi :

« L'art de Greuze s'adresse avant tout aux sens. C'est la fécondité, plutôt que la maternité, qui l'émeut et qui l'enthousiasme, dans ses ménages prolifiques. La naïveté de ses jeunes filles est équivoque et lascive. La *Cruche cassée*, l'*Oiseau mort* et le *Miroir brisé* qu'elles font semblant de pleurer, autant de charades grivoises qui égarent l'imagination. Souvent encore, il termine des corps de femmes par des têtes d'enfants ; la gorge a dix-huit ans, tandis que le visage en a quinze à peine ; il profane l'innocence en lui donnant les formes de la volupté. L'exécution même chez Greuze manque de chasteté ; il a des coups de pinceau qui dépravent, des touches qui corrompent ; il déflore à force de les pétrir les carnations de ses vierges. »

Le vide qui se fait autour de Greuze à dater de la Révolution, doit être expliqué par la transformation que venait de subir l'école française. La pastorale avait fait place au genre héroïque ; David succédait à Boucher. Greuze oublié dans son modeste logement sous les galeries du Louvre, écrivit le 21 pluviôse an XI (10 février 1803) cette épître célèbre au ministre de l'Intérieur :

« Le tableau que je fais pour le gouvernement est à

moitié fini. La situation dans laquelle je me trouve me force de vous prier de donner des ordres pour que je touche encore un à-compte, pour que je puisse le terminer. J'ai eu l'honneur de vous faire part de tous mes malheurs.

« J'ai tout perdu, *or* le talent et le courage. J'ai soixante-quinze ans, pas un seul ouvrage de commande ! De ma vie, je n'ai eu un moment aussi pénible à passer. Vous avez le cœur bon, je me flatte que vous aurez égard à mes peines le *plutôt* possible, car il y a urgence.

« Salut et respect,

« GREUZE. »

A l'exposition de l'an XII, il reparut avec cinq tableaux parmi lesquels figurait son portrait. Ce fut sa dernière œuvre. Peu après, l'artiste octogénaire sentit que la mort était proche.... mais nous empruntons le récit de son heure suprême à M. Arsène Houssaye.

« Greuze gardait le lit depuis quelques jours ; c'en était fait de lui, il n'avait plus la force de lutter. Berthélemy seul alla lui dire adieu. « Eh bien, Greuze ?

« — Eh bien, mon ami, j'apprends la mort. Si jamais tu t'avisés de peindre la mort, figure-toi une mauvaise mère qui endort ses enfants pour se délivrer d'eux. Je commence à ne plus savoir ce que je dis ; mais patience, je ne dirai bientôt plus rien du tout.

« — Allons, mon ami, du courage ; on ne meurt pas le premier jour du printemps.

« — Eh ! mon Dieu ! depuis les sans-culottides, je n'entends plus rien aux saisons. Sommes-nous en ven-

tôse ou en germinal ! Est-ce aujourd'hui saint Pissenlit ou sainte Asperge ?

« — Qu'importe ? Voyez comme le soleil est beau !

« — J'en suis bien aise pour mon voyage. Adieu, Berthélemy ; je t'attends à mon enterrement ; tu seras tout seul, comme le chien du pauvre.

« Greuze mourut sur le soir après avoir un peu divagué ; pourtant son dernier mot fut une prière pour sa fille. M^{lle} Greuze après avoir passé la nuit à veiller encore, alla tout en larmes trouver les amis de son père. « On l'enterre demain, » dit-elle partout. Mais le lendemain on ne vit au convoi que Berthélemy : *le chien du pauvre*, comme avait dit le défunt ; ce mot vaut un bon tableau pour Berthélemy...

« Une des filles de Greuze était morte avant lui, l'autre le pleura. Elle prit tout à la fois l'aiguille et le pinceau ; elle vécut seule sans autre secours, avec l'amitié de M^{me} de Valori. Toute pauvre qu'elle était, elle trouva assez de temps et d'argent pour cultiver la tombe de son père. Depuis l'aube printanière jusqu'aux premières gelées de l'automne, c'était un petit jardin égayé par les roses : « Tant que je vivrai, disait-elle, les roses refleuriront. » Je suis allé à cette tombe que j'ai découverte à grand' peine : il n'y a plus de roses ni de couronnes ; c'est la mort sans le souvenir de la vie. Un peu d'herbe amère, un amas de feuilles sèches, l'ombre des cyprès voisins, voilà ce que j'ai vu. Où êtes-vous, noble fille de Greuze ? »

II

Tournus a le culte de ses gloires. Ce n'est pas seulement par la statue de M. Rougelet que cette noble cité veut se remettre en mémoire le nom de son peintre favori : Tournus a la maison de Greuze que visitent les touristes, Tournus a le musée de Greuze. Ouvert le jour de l'inauguration de la statue, le musée compte un nombre notable de portraits, d'ébauches et de dessins du maître ; de plus, cette galerie placée religieusement à l'Hôtel-de-Ville, sera le musée de la cité tout en gardant à son fronton le nom de l'illustre artiste en l'honneur duquel les Tournusiens l'ont fondé. Il faut lire dans le discours du maire prononcé le 30 août 1868, l'éloge d'un jeune statuaire du nom de Deschamps, né à Tournus, qui se préparait à doter sa ville natale de la statue de Greuze quand la mort l'a surpris.

« Greuze, Rougelet, Deschamps, associons aujourd'hui ces trois noms et proclamons bien haut que, tous trois, ils sont à nous. Une mention honorable à un autre tournusien, l'ouvrier Gallier, qui a fait le socle dont le modèle lui avait été donné par MM. Questel et Leclerc. »

Est-il besoin de dire que la statue de Greuze est le résultat d'une souscription nationale ? Il ne pouvait en être autrement. Au journal *l'Artiste* revient la gloire d'avoir patroné dès son début une si noble entreprise ; Tournus s'en est souvenue et son premier ma-

gistrat, interprète de tous, s'écriait à la fête d'inauguration :

« Saluons un frère, merci à Arsène Houssaye !

« Notre souscription était à peine ouverte, à peine annoncée par le journal *l'Artiste*, que S. M. l'Empereur, le ministre des Beaux-Arts, l'Académie de Mâcon, le Conseil général, le Préfet du département, et après lui son successeur, le receveur général, les députés de Saône et Loire, MM. Schneider, de Chiseuil, Chagot, Boutelier, s'empressaient de souscrire ;

« Que M. Emile de Girardin, qui doit au pinceau de Greuze les magnifiques portraits de sa mère et de sa grand' mère, nous accordait, avec son obole, la publicité du journal la *Presse* ;

« Que les feuilles du département nous ouvraient gracieusement leurs colonnes ; que la commission désignée par le Conseil municipal de Tournus, qui eut l'honneur de compter parmi ses membres MM. de Morny, de la Guéronnière, de Chapuis-Montlaville, père et fils, plusieurs Tournusiens, amis de Greuze, qui aujourd'hui ne sont plus, et dont font encore partie actuellement MM. le comte de Nieuwerkerke, Arsène Houssaye, Marlière, préfet de Saône et Loire, Rouher, receveur général, Pellorce, secrétaire de l'Académie de Mâcon, Fonville, rédacteur du *Constitutionnel*, vit accourir à elle des adhésions flatteuses.

« A Tournus, il n'est pas jusqu'au plus pauvre qui ne voulut apporter son obole.

« A eux tous, au nom de la ville de Tournus, dont je suis fier d'être le représentant, merci ; tous leurs

noms, que je ne puis ici reproduire, sont inscrits sur un parchemin qui repose sous le piédestal de la statue. »

Le samedi 29 août au soir, la députation partie de Paris pour assister à la cérémonie d'inauguration fut reçue par la musique de la ville à la gare de Tournus, au milieu d'un enthousiasme qu'augmentaient encore les cris de : Vive Greuze, vive Rougelet, vive Arsène Houssaye, répétés par trois mille voix ; — la ville ne compte pas plus de 6,000 habitants.

Conduite à la lumière des torches et au son des symphonies, la députation fut reçue chez le maire de Tournus ; c'étaient les préludes du lendemain.

Le 30, aubades, sonneries de cloches, canonnades, chants de fête, le tout suivi d'un déjeuner présidé par Greuze lui-même : trois portraits peints par lui décoraient la salle du festin. A midi, toute la population tournusienne et des environs se pressait autour de l'estrade dressée devant la statue couverte, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. M. Arsène Houssaye présidait la cérémonie. Quand le voile tomba, la statue fut saluée par d'unanimes applaudissements ; M. Bénédicte Rougelet prit place à la droite du président et le maire de Tournus fut invité à parler. Son discours, plein de tact, se distingue des tirades officielles qui se débitent trop souvent en pareille circonstance. Modéré dans l'éloge, il n'oublie personne de ceux qui, de près ou de loin, se sont rattachés par quelque mérite personnel à la statue de Greuze. Il a nettement défini le caractère essentiellement collectif et patriotique du monument. M. Arsène Houssaye répondit au maire de Tournus dans

un discours que nous voudrions reproduire en entier, s'il ne dépassait de beaucoup les limites qui nous sont imposées dans cet ouvrage. On pourrait désirer plus de sévérité dans la critique pour que le portrait fût complet, mais on ne peut imaginer un tableau mieux caractérisé de la vie accidentée de Greuze.

« Quand on dit à Napoléon que Greuze était mort très-pauvre et très-délaissé : « Que ne parlait-il ! dit l'Empereur, je lui eusse donné une cruche de Sèvres toute pleine d'or pour payer toutes ses cruches cassées. » Une belle parole qui vient trop tard. David éclata en regrets ; ce qui n'empêcha pas David d'oublier la fille de Greuze. La fille de Greuze n'oublia pas son père, dont la tombe fut longtemps couverte de roses. Aujourd'hui la tombe est abandonnée, parce que la fille de Greuze est morte : mais voici la statue, le tombeau parlant.

« Et maintenant que Greuze tout habillé de cette étoffe immortelle qui s'appelle le marbre, est revenu en triomphe parmi ses concitoyens qui l'accueillirent les mains pleines de fleurs et les mains pleines d'or, car ce sont eux surtout qui ont payé la statue, pensons à son compatriote et son ami, Prud'hon, le plus grand peintre du dix-huitième siècle, je pourrais presque dire du dix-neuvième siècle, Pierre-Paul Prud'hon, baptisé comme Rubens, est né près de Tournus à Cluny. J'espère un jour venir saluer sa statue, comme je salue celle de Greuze, au milieu de ses concitoyens.

« La grande voix de bronze de Bossuet perpétuait le souvenir des morts jusqu'aux confins de l'immortalité.

Mais aujourd'hui qui donc parlerait assez haut pour être écouté si longtemps ? L'oraison funèbre, quelque éloquente qu'elle soit, est emportée dans le bruit universel. A tout immortel il faut une statue ; c'est la leçon du passé à l'avenir, c'est par le marbre que la patrie récompense, c'est par le marbre qu'elle dit au nouveau venu ; « Et toi aussi, tu pourras un jour te réveiller sur un piédestal. »

De nombreuses salves d'applaudissements, des couronnes pour le peintre et son sculpteur succédèrent au discours de M. Arsène Houssaye. Le préfet de Saône et Loire prononça quelques mots de félicitations, un poète du crû fut admis à lire des vers, et, le soir, il y eut un dîner de 500 couverts sous les chênes séculaires de la Grenette. Un feu d'artifice avec son bouquet entouré de la légende : *Honneur à Greuze*, que 20,000 personnes accueillirent par des bravos prolongés, fut suivi d'un bal à l'Hôtel-de-Ville.

« Ainsi se termina cette solennité, dit M. de Villarceaux, on a fait justice à Greuze comme à Poussin, à Watteau, à La Tour. Mais Le Sueur, Claude Lorrain, Prud'hon attendent. »

III

Que M. Bénédicte Rougelet né dans la maison même de Greuze un siècle après lui, ait eu la pensée d'immortaliser par le ciseau son illustre compatriote ; qu'il se soit regardé comme l'auteur naturel du futur monu-

ment ; nous ne voyons rien là que de très-louable. Assez d'autres demeurent insensibles aux gloires de leur pays pour que les exceptions à cette règle égoïste nous soient plus chères, et que nous aimions à décerner un éloge mérité quand nous rencontrons chez un artiste ou un simple citoyen la noble préoccupation du passé. La statue de M. Rougelet est donc avant tout une œuvre digne d'attention, à ne considérer que la pensée qui l'inspira. Pourquoi faut-il que l'ouvrage en lui-même par la façon dont il est traité, ne nous permette pas de compléter notre jugement dans un verdict approbateur ! Malgré notre désir de ne pas troubler par une note discordante ce concert de félicitations unanimes, qui le 30 août 1868 confondit trop complaisamment les noms de Greuze et de Rougelet, nous devons à la vérité de dire toute notre pensée sur le monument de Tournus.

Quand une œuvre quelconque imposée à l'artiste sans travail, qui l'accepte, n'est pas sérieusement étudiée ; quand l'exécution lâchée, sans caractère, sans noblesse, révèle à la fois l'insouciance et la précipitation, il n'est personne qui en soit étonné : quelques amis du beau, un sculpteur, un critique d'art en seront attristés, mais à quoi bon ? Ne sont-ce pas là malheureusement les conditions ordinaires dans lesquelles s'exécute aujourd'hui la sculpture historique ?

Mais, qu'un monument choisi par l'artiste lui-même, dont le sujet médité pendant de longs jours n'a pas cessé de le captiver ; qu'un monument conçu et exécuté dans de telles conditions n'accuse aucun travail, aucune recherche du beau chez son auteur, voilà qui dénote une apathie singulière ou une grande pauvreté.

Vous êtes peintre, vous avez un *modèle* auprès de vous, dans votre atelier ; donnez-lui quelques secondes de repos, passez-lui votre brosse et votre palette ; dites-lui maintenant qu'il ait à représenter un fat, je gage qu'il trouvera du premier coup le mouvement du Greuze de M. Rougelet. Imaginez un bourgeois du siècle dernier, dans le costume Louis XV le plus complet, debout, le corps légèrement penché vers la droite, une palette et des pinceaux dans une main relevée au-dessus de l'avant-bras, un dernier pinceau dans l'autre main qu'il appuie sur un album ouvert ; à sa droite, un socle rectangulaire que recouvre une draperie ; le tout surmonté de la tête historique de Greuze, empreinte de tristesse et de bonté, mais rejetée de telle sorte que sa pose orgueilleuse change entièrement l'expression du visage : tel est le Greuze de Tournus.

Est-ce à dire que si la pensée de M. Rougelet eût été moins clairement exprimée, elle aurait eu plus de valeur ? Non. C'est une grande qualité pour une œuvre d'être saisissable au premier regard, mais le propre du génie est de cacher l'effort sous le naturel, et c'est à cette seule condition qu'une œuvre est susceptible de plaire. Dans l'autre cas, l'artiste n'a produit qu'une œuvre banale qui ne supporte pas l'étude parce qu'elle ne saurait rien apprendre. C'est une chose vulgaire, on la voit et on passe.

Greuze, dit-on, n'était pas exempt d'une certaine recherche dans sa mise. « Il allait dans le beau monde avec tout l'attirail d'un petit-maître, les plus fines dentelles ornaient sa jabotière et ses manchettes ; des pierres précieuses brillaient à ses doigts. » Je ne mets

pas en doute ce portrait de M. Arsène Houssaye, confirmé, d'ailleurs, par ceux que le peintre nous a laissés de lui-même ; toutefois je me persuade malaisément que Greuze pût conserver de pareilles allures et un semblable costume à l'atelier : or, c'est précisément ce que laisserait supposer M. Rougelet, car le Greuze qu'il nous montre, armé de brosses et de couleurs, est évidemment surpris dans l'exercice de son art. Voilà qui n'est pas naturel.

Eh ! quoi ? fallait-il représenter l'artiste dans le déshabillé du travail ? Et les draperies ? Et le caractère ? Et le respect du public ? La chose était fort simple : Greuze, on vient de le voir, ayant aimé le luxe, il y avait là un trait à respecter, et M. Rougelet a bien fait de ne pas l'oublier ; mais, où commencent ses torts, c'est d'avoir voulu associer à la même heure, dans une même personne, des idées de travail et de luxe. Au lieu de charger les mains de son héros d'attributs inutiles, il fallait sans les faire disparaître du monument les placer à côté de l'artiste.

Je reconnais volontiers que le sculpteur s'épargnait quelques jours de méditations en agissant comme il l'a fait. La pose des bras, toujours si délicate pour avoir un sens vrai, devenait un jeu dès lors que les mains n'étaient plus vides ; nous avons donc là une preuve irréfutable que le monument de Tournus n'est pas un ouvrage étudié. Car si M. Rougelet osait s'avouer incapable, après un travail sérieux, de représenter un peintre autrement que les deux mains chargées de pinceaux, je n'hésite pas à dire que je trouverais effrayante l'application d'un pareil procédé : supposons que ce sculpteur

eût à faire la statue de l'agronome de Dombasle ou du mécanicien Stephenson, nul doute alors qu'il ne nous montrât le premier dirigeant sa charrue, et le second monté sur sa locomotive.

Je me suis longtemps demandé quel nom devait prendre le singulier support placé à la droite de la statue ; sa hauteur en ferait un fût de colonne si la forme rectangulaire que lui a donnée le ciseau ne le classait au rang des poutres. Il en a toute la lourdeur. Inutile de dire que cet objet sans nom n'a pas de sens ; il contraste par son extérieur trop nu avec le riche costume de l'artiste et prouve surabondamment que le sculpteur avait besoin d'un appui pour la main droite afin de donner plus de grâce au bras légèrement replié. L'album continue la série des attributs. La draperie jetée sur le support sans nom, quand on la voit de face, n'est ni un manteau, ni quoi que ce soit ; c'est une draperie dont le rôle évident consiste à rendre la statue moins fragile.

Tout n'est pourtant pas à blâmer dans l'œuvre de M. Rougelet : son Greuze est bien campé, on le regarde sans crainte, il y a même une certaine entente des proportions qui prouverait que le sculpteur s'est préoccupé tout au moins de la position élevée de sa statue : la tête est calculée pour être vue de loin ; mais les jambes sont grosses, sans élégance, le corps est lourd malgré l'écartement de l'habit du côté droit qui permet d'apercevoir un semblant de formes ; les hanches sont d'une femme ; la redingote offre des plis trop maigres.

J'ai déjà dit que la tête exprime la tristesse et la bonté ; c'est la meilleure partie de l'œuvre, mais pour

qu'elle fût à l'abri de reproches, il eût fallu ne pas lui imprimer ce mouvement en arrière, qui n'est pas de la noblesse, mais de la fatuité. Ce contraste bizarre d'un visage honnête, simple, mélancolique même, porté avec un air hautain et dédaigneux, enlève à la statue le seul charme qu'elle était sur le point d'acquérir. Quelques heures d'étude auraient suffi pour éviter un pareil contre-sens.

Le marbre du monument, donné par le ministère des Beaux-Arts, se détache avec beaucoup de relief sur la muraille grise de l'Hôtel-de-Ville que surmonte son antique campanile en forme de beffroi. L'édilité tournusienne qui a fait preuve de tant de goût dans la journée d'inauguration ne pouvait choisir un meilleur emplacement pour l'œuvre de M. Rougellet¹.

¹ Voir : *Courrier de Saône-et-Loire*, Châlon, 1^{er} septembre 1868. — *Journal de Saône et Loire*, Mâcon, 1^{er} et 3 septembre. — *L'Événement*, Paris, 1^{er} et 3 septembre. — *Paris-Caprice*. — *Paris-Magazine*. — *Moniteur des Arts*. — *Presse*. — *L'Artiste*. — *Petite Presse*. — *Petit Journal*. — etc.

LE

MONUMENT DES CARLOVINGIENS

PAR M. LOUIS JÉHOTTE

(BRONZE)

LIÈGE (Belgique).

I

Il serait puéril de refaire ici la vie de Charlemagne. Elle est connue, au moins dans ses grandes lignes, de tous ceux qui me liront. Né en 742, mort en 814, il régna de l'an 768, jusqu'à sa mort. Durant ce temps, il entreprit cinquante-trois expéditions, rédigea ses fameuses *Capitulaires*, et, s'il faut en croire plusieurs historiens, il serait encore l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, entre autres les *Livres Carolins*. Charlemagne créa l'Ecole du Palais, sorte d'académie qui devint promptement nationale et « où l'on professait, dit Hauréau, la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astronomie, l'histoire, le chant, la médecine, sans négliger ainsi qu'on le suppose bien, la théologie. » Non moins favorable aux Beaux-Arts qu'aux

lettres, il fit élever le palais d'Aix-la-Chapelle, le chef-d'œuvre de l'architecture au VIII^e siècle. C'est par de tels actes qu'il a mérité le bel éloge qu'on lui a décerné : « *Carolus magnus, magnus bello, major pace.* »

II

M. Louis Jéhotte, sculpteur liégeois né en 1805, conçut dès 1823 le projet du monument qu'il vient d'exécuter. Son père, Léonard Jéhotte, graveur des monnaies du prince-évêque, et M. Frédéric Rouveroy, poète et échevin de la ville de Liège, contribuèrent beaucoup à l'affermir dans cette pensée. Le jeune artiste partait alors pour Rome, où l'attendaient les leçons de Thorwaldsen. Depuis son retour, M. Louis Jéhotte a produit des œuvres remarquables, dont plusieurs ont été le prétexte d'ardentes polémiques, notamment la statue du *prince Charles de Lorraine* érigée à Bruxelles en 1848, et que la critique semble juger avec moins de sévérité depuis quelques années. C'est en 1855 que M. Jéhotte s'est mis en devoir de réaliser le rêve de toute sa vie en exécutant le *Monument des Carlovingiens*. A la fois sculpteur et architecte, il a trouvé le plan d'ensemble du monument et c'est dans des ateliers spéciaux, établis à Bruxelles, que la statue de *Charlemagne*, en bronze florentin, a été fondue ainsi que les statuettes qui l'entourent. Pendant les douze années que durèrent les travaux, l'auteur eut à essuyer les quolibets et les injures de la presse liégeoise, que vinrent encore exciter les discussions soulevées par les savants,

à propos de la naissance de Charlemagne, et surtout les embarras administratifs qui surgirent autour du noble présent que l'artiste méditait d'offrir à son pays. Il est rare que les administrations ne viennent pas entraver les meilleurs projets. Nous ne dirons pas tout ce que l'auteur eut à souffrir pendant ces années de travail, on pourrait nous accuser de complaisance dans le choix des détails, nous préférons mettre sous les yeux du lecteur le seul discours qui ait été prononcé à la cérémonie d'inauguration, et qui, par une absence de goût vraiment surprenante, s'étend davantage sur toutes ces questions de personnes que sur l'œuvre elle-même dont il ne dit presque rien. Les journaux belges, du reste, se sont bien vite pardonné leur peu de retenue à l'égard de l'artiste ; *la Meuse* du 27 juillet 1868 contient cette phrase : « En résumé, Charlemagne et son sculpteur n'ont pas été plus maltraités que Jupiter et Calchas, et ils auraient tort de se plaindre outre mesure. »

Le programme officiel, on ne sait pourquoi, avait recommandé que la cérémonie d'inauguration eût lieu « sans apparat ; » ainsi en a-t-il été.

Sur une estrade placée en face de la statue apparurent au coup de midi le gouverneur de la province, le bourgmestre, deux membres du collège échevinal, deux généraux, le procureur-général, le recteur de l'Université et quelques députations du corps professoral, de la magistrature et du conseil provincial. Ces messieurs furent reçus par le sculpteur en personne, M. Jéhotte.

Une foule immense que n'avaient pas fait reculer les

rayons d'un soleil brûlant, stationnait sur le boulevard d'Avroy. A l'arrivée des autorités, la musique militaire joua la *Brabançonne* puis le Gouverneur de la province prononça le discours que nous reproduisons plus loin ; après quoi le chef de division à l'administration provinciale dressa procès-verbal de la remise du monument. Cette pièce officielle étant signée, « M. le gouverneur, dit la *Gazette de Liège*, MM. les généraux et autres personnages se sont alors rendus devant la statue qu'un coup de ficelle habilement donné a soustrait aux voiles qui la dérobaient aux regards de nombreuses personnes venues pour la contempler. Bientôt après, autorités, dignitaires et simples spectateurs se sont écoulés lentement et paisiblement, non sans avoir considéré attentivement l'œuvre de M. Jéhotte, sur le mérite de laquelle les avis sont assez divergents. »

Un autre journal ajoute que « l'apparition de la statue fut accueillie par le silence des spectateurs. » (*Journal de Liège*).

Rien de plus calme, comme on le voit, que cette fête nationale, qui arrachait à la plume indignée de M. Siret, l'auteur belge du *Dictionnaire des Peintres*, cet aveu dont nous aurions le droit d'être fiers : « Nous avouons ne pas comprendre une pareille ligne de conduite et la déplorer profondément. Sous ce rapport, du moins, la France a toujours donné un grand exemple. C'est à l'éclat qu'elle sait donner à de pareilles fêtes, c'est aux sons de trompe, qui partent chez elle de tous les côtés lorsqu'il s'agit d'honorer et de glorifier ses enfants, qu'elle doit en grande partie, en dehors des titres réels, l'universalité de son nom et de la réputation dont

jouissent ses grands hommes jusque dans les coins les plus éloignés du monde habité. »

Voici en quels termes s'exprima le Gouverneur de la province :

Messieurs,

M. le Ministre de l'Intérieur m'a chargé de présider à l'inauguration du monument élevé à l'empereur Charlemagne par l'Etat, la province et la ville de Liège.

S'il s'agissait de mettre en relief une célébrité inconnue, des services éminents restés dans l'ombre, s'il s'agissait d'ériger un piédestal à un homme remarquable entre tous, mais pour qui l'histoire est à peine commencée, je considérerais comme faisant partie de ma mission l'obligation de recourir aux documents historiques, de secouer à mon tour la poussière des temps et de restituer au personnage que nous voulons honorer, les titres qu'il pourrait avoir au respect et aux hommages de la postérité.

Je vous dirais pourquoi l'art a bien fait de se mettre au service de la science, de consacrer par la perpétuité de la matière l'immortalité du renom, et de léguer à la postérité respectueuse l'emblème impérissable d'une figure digne d'être conservée, honorée et admirée.

Mais nous sommes devant la statue de Charlemagne, messieurs, de cet homme extraordinaire qui fonda l'empire d'Occident, qui dans plus de cinquante expéditions militaires, toutes également heureuses, broya les trônes, soumit les peuples et conquit au royaume des Francs, déjà si considérable, un si grand nombre

de pays que la liste en semblerait légendaire, si elle ne nous était transmise par les chroniqueurs de toutes les époques et si elle n'était acquise sans contestation aux plus étonnantes réalités de l'histoire. Nous sommes en présence du législateur qui nous a légué ce recueil de *Capitulaires* qui est dans toutes les bibliothèques, qui fait l'objet de tous les commentaires, sur lesquels la science s'est exercée depuis des siècles et dont notre jeunesse a été imprégnée depuis les bancs de la première école jusqu'aux études les plus élevées.

Nous sommes devant le héros et l'homme d'État auquel presque toutes les populations qui furent jadis soumises à sa domination, et les États les plus puissants ont tressé des couronnes et élevé des statues.

° Nous sommes devant cette famille carlovingienne, enfin, dont notre pays de Liège fut si incontestablement le berceau et dont la grandeur a laissé sur notre territoire les plus irrécusables vestiges. Voilà, Messieurs, ce que tout le monde sait et voilà pourquoi des autorités, devant lesquelles ma compétence s'incline, ont résolu d'élever un monument au fondateur de cet immense empire.

Chargé par le gouvernement de présider à la cérémonie d'inauguration du monument achevé, je n'ai ni à discuter ni à justifier les motifs de convenance et d'opportunité de son érection. Dans notre pays de libre discussion, chacun a le droit d'en juger à son point de vue ; il ne me reste qu'à assurer l'état-civil de la statue que je vais remettre à la garde de la ville de Liège, et à dresser devant vous son acte de naissance.

Veillez, je vous prie, m'accorder pour quelques ins-

tants votre bienveillante attention ; j'espère que j'établirai la légitimité de sa filiation ; j'espère que je parviendrai à éviter à ses auteurs les amertumes de la paternité pour ne leur en laisser que les douceurs et la satisfaction.

La proposition d'ériger le monument que nous inaugurons est due à l'initiative de l'artiste qui en a conçu et exécuté le projet, elle date de 1855. Accueillie avec faveur comme une œuvre patriotique par l'administration communale de Liège, celle-ci crut devoir recourir à l'État pour le pressentir d'abord et lui en recommander l'examen et l'instruction avec « la sollicitude si éclairée qu'il apporte dans toutes les questions d'art et surtout celles qui se rattachent à la gloire du pays et aux encouragements à donner à nos artistes. » Ainsi s'exprimait l'administration communale dans sa lettre du 26 mai 1858, et qui est notre point de départ.

M. le ministre de l'Intérieur crut devoir recourir aux lumières de l'Académie royale de Belgique. Lui ayant soumis la question de savoir s'il convenait que le gouvernement intervînt dans la dépense, il en reçut une réponse affirmative, appuyée sur les considérations de l'ordre le plus élevé.

Il n'en fallut pas davantage pour que le gouvernement se montrât à son tour favorable au projet, et par sa dépêche du 28 décembre 1859, M. le ministre de l'Intérieur en fit part à l'administration communale.

Cette réponse du gouvernement fut communiquée à *la commission de l'instruction publique et des beaux-arts du Conseil communal, qui s'en occupa dans sa séance du 16 avril 1860 et adhéra à l'unanimité et en principe*

à l'érection du monument, sous réserve de l'appréciation de l'œuvre du statuaire : elle chargea l'un de ses membres de faire un rapport conforme au Conseil communal.

Ce rapport fut en effet présenté à l'assemblée dans sa séance du 4 mai 1860, et n'y donna lieu à aucune discussion. Ses conclusions tendant à faire déclarer que la ville est disposée, en principe, à concourir à la réalisation du projet pour un tiers de la dépense totale, furent adoptées encore une fois à l'unanimité par le Conseil communal. L'honorable rapporteur s'exprimait en ces termes :

« Dans sa séance du 16 avril dernier, la commission de l'instruction publique et des beaux-arts, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, a accueilli à l'unanimité, sur l'exposé fait au nom du Collège par M. l'échevin délégué, la proposition exprimée dans la dépêche ministérielle.

« Si Liège, en effet, est fière d'avoir donné le jour à Charlemagne, il est grand temps qu'un monument le consacre.

« *En rappelant ainsi la gloire de cet homme célèbre, notre ville acquittera la dette de la Belgique entière, le pays de ces illustres princes carlovingiens qui accomplirent des choses si grandes et si durables, et qui se sont placés si haut dans l'estime des peuples.* »

Le Conseil provincial eut à se prononcer à son tour, non quant au principe même de l'érection du monument, sur lequel il ne fut pas consulté, mais quant à sa part d'intervention.

Après avoir entendu la lecture d'un rapport de la

première Commission, dans sa séance du 11 juillet 1860, le Conseil provincial décida qu'il interviendrait dans la dépense. Il y était dit : « Quoique la province n'eût pas été préalablement consultée sur le principe même du projet, et qu'on se soit borné à solliciter son intervention pécuniaire, *toujours est-il que la pensée d'ériger sur une des places publiques de Liège, une statue à la mémoire de Charlemagne et à sa dynastie est tout à fait patriotique* et mérite à tous égards d'être favorablement accueillie.

Quelques nouvelles difficultés financières, soulevées par les observations de la Commission chargée d'examiner les plans de l'artiste, ramenèrent la négociation déjà si longue, sur le terrain des chiffres, et ici encore, nous avons à constater l'accord entre l'État et la commune, au sujet de l'augmentation des dépenses que ces observations avaient rendues nécessaires.

L'État consentit à la majoration ; la ville les admit à la majorité de 14 voix contre 9. Ici encore, messieurs, nous croyons devoir rappeler les termes mêmes dont se servit le rapporteur de la Commission des beaux-arts du Conseil communal de Liège, dans sa séance du 6 décembre 1851 :

« Votre Commission des beaux-arts, dit-il, a pensé
« *qu'en présence de la grandeur de l'œuvre, des sou-*
« *venirs historiques qu'elle consacre et des dons généreux*
« *du gouvernement, de la province et de l'artiste, elle*
« ne pourrait, pour une mesquine somme de 16,000
« francs, demander la réduction du projet, *au risque*
« *d'y faire renoncer le gouvernement.* »

Comme vous le voyez, messieurs, je ne cite que des

documents officiels, Que serait-ce si j'avais recours aux publications de toute nature, aux discussions les plus animées, aux controverses les plus ardentes qui signalèrent cette époque d'incubation, qui commença en 1855 et se prolongeait encore en 1862 ?

Ce serait long, messieurs, et ma thèse n'en a pas besoin. Seulement je dirai qu'à cette époque on se préoccupait d'une chose essentiellement : c'était de justifier, non l'érection d'une statue à Charlemagne, mais les droits de la ville de Liège à la posséder.

Ici, messieurs, nous entrons dans le terrain pratique : toutes les volontés convergeant vers le même but et l'accord le plus complet s'étant établi, il fut passé une convention entre l'État, la province, la ville de Liège et M. Louis Jéhotte, qui régla définitivement toutes les conditions et la confection du monument. Cette convention date du mois d'octobre 1862.

Vous le voyez, messieurs, le monument que je suis chargé d'inaugurer a une existence légitime. Il a été considéré par tout le monde comme une œuvre patriotique, comme une dette nationale, comme méritant à tous égards d'être encouragé, et les subsides et les encouragements n'ont pas fait défaut aux promoteurs de l'œuvre qui est devant nous.

Je m'arrête ici, messieurs : personnellement étranger à cette considérable affaire, n'ayant à réclamer à aucun titre l'honneur d'y avoir coopéré, j'ai cru qu'il était équitable et loyal d'en rappeler les faits principaux, afin d'assurer à chacun le mérite de son intervention, et comme je le disais tout-à-l'heure afin de n'enlever à personne les honneurs et la satisfaction de la paternité.

L'artiste qui a été chargé du travail a-t-il répondu à l'attente des autorités et du public ? Nous allons bientôt en juger.

La Commission qui a été chargée de le recevoir a déjà répondu affirmativement ; c'est désormais aux populations, au présent et à l'avenir, à se prononcer.

Espérons pour M. Jéhotte que le jugement de la Commission sera ratifié par l'opinion publique qui nous juge tous en dernier ressort.

Il reste, messieurs, au nom du gouvernement, à reprendre l'œuvre des mains de l'artiste statuaire pour la remettre à la garde de l'administration communale de Liège.

En engageant celle-ci à la confier au respect de la loyale population liégeoise, je prie cette administration, dans la personne de l'honorable bourgmestre, de vouloir bien l'accepter dans ces conditions.

III

Le *Monument des Carolingiens* se compose de la statue équestre de *Charlemagne*, en bronze, mesurant une hauteur de cinq mètres, et de six statuettes, également en bronze, de un mètre chacune.

Ces statuettes représentent *Pépin de Landen* dit *le Vieux*, fondateur de la race carlovingienne. Né vers l'an 570, il était fils de Carloman, prince d'Austrasie et devint lui-même maire du palais et duc d'Austrasie ; il mourut au burg de Landen, en 639, entouré du respect de ses contemporains. *Sainte Begge* sa fille, mariée

à Anségise seigneur de Liège, quitta le monde à la suite de l'assassinat de son mari et fut la fondatrice du monastère et de la ville d'Andenne. *Pépin de Herstal*, fils de Begge, né au château de Chênemont, préféra plus tard à cette résidence celle de Herstal et de Jupille; il fut maire du palais comme son aïeul et s'efforça de civiliser son pays en y introduisant le christianisme. *Charles Martel*, son fils, dont le nom est inséparable de l'invasion des Sarrasins et de la célèbre bataille de Poitiers (732). *Pépin-le-Bref*, né à Jupille en 714 et baptisé par saint Willebrod, évêque de la Frise, qui s'était rendu près de Pépin d'Herstal pour l'assister dans ses derniers moments. Pépin-le-Bref, premier roi de la race carlovingienne eut pour fils Charlemagne. Enfin la *reine Berthe-au-long-pied*, épouse de Pépin et mère de Charlemagne.

Pépin de Landen occupe le front du piédestal; *sainte Begge* et *Pépin d'Herstal* le côté droit (indication prise du spectateur); *Charles Martel*, l'arrière du monument; *Pépin-le-Bref* et la *reine Berthe*, la paroi gauche.

Le piédestal, en pierre de Caën, mesure à sa base sept mètres de longueur sur cinq mètres et demi de largeur; il a une hauteur de sept mètres, ce qui donne au monument une élévation totale de douze mètres. L'inscription suivante décore le piédestal : CAROLUS MAGNUS, MAGNUS BELLO, MAIOR PACE.

L'œuvre de M. Jéhotte ne mérite pas l'accueil glacial qu'elle a reçue, c'est un travail consciencieux, sévère, un peu trop peut-être, on ne sent pas assez palpiter la vie sous le vêtement de bronze de ses héros.

Le monument est exécuté dans le style roman; des

applique de bronze qui courent sur le piédestal enlèvent à la pierre un peu de sa monotonie, mais, en revanche, elles nous semblent nuire au caractère sérieux de l'ensemble.

Charlemagne, à cheval, élève la main droite un peu au-dessus de l'épaule et tient le bras tendu. Que fait-il ? Que signifie le geste du grand homme ? A la place occupée actuellement par la statue, ce geste est une énigme, mais l'artiste a été victime d'un dernier caprice administratif quand son œuvre était achevée et prête à poser : il faut donc le plaindre d'un non-sens qui vient s'attacher à son travail et dont il n'est point responsable. Destinée d'abord à la place Saint-Lambert, la statue eût représenté en cet endroit Charlemagne entrant solennellement à Liège, et proclamant ses *Capitulaires* devant le peuple assemblé, par un geste d'autorité. Mais il paraît qu'on réfléchit, peu avant l'inauguration, que cette place Saint-Lambert était la seule convenable aux évolutions militaires, et l'ouvrage de M. Jéhotte, au risque de devenir inexplicable et incompréhensible (ce qui est arrivé), fut confiné sur le quai d'Avroy. *Charlemagne* est tourné vers la France et son geste semble à notre adresse, ce qui ne laisse pas d'intriguer le spectateur.

Le mouvement du personnage n'est pas sans analogie avec celui du Marc-Aurèle antique ; il y a dans les draperies un grand nombre de lignes heureuses, mais le front ceint de cette couronne pesante, en forme de dôme, à laquelle est resté le nom de Charlemagne, le héros de M. Jéhotte n'a pas le visage assez libre et manque d'expression. Une barbe abondante, une chevelure très-

fournie achèvent de nous voiler ses traits, c'est un tort ; et puisque nous invoquions tout à l'heure une certaine parenté entre le *Charlemagne* et le *Marc-Aurèle*, nous regrettons que M. Jéhotte n'ait pas eu la pensée de nous présenter l'empereur carlovingien la tête découverte ; nous n'aimons pas davantage, en sculpture, des mains chargées de gantelets.

Le cheval de la statue que les critiques belges ont beaucoup blâmé ne mérite pas tout reproche. Le mouvement en est naturel et juste : un peu moins de sécheresse et quelques détails anatomiques mieux rendus, particulièrement dans la tête de l'animal, en eussent fait une monture très-convenable. Il est fâcheux que le bronze, loin d'atténuer l'absence de pareils détails, la rende encore plus saillante.

Les statuettes ont peut-être un défaut qui leur est général, c'est leur dimension trop restreinte, eu égard à la largeur des plans. *Pépin de Landen*, très-bien drapé, *sainte Begge* dans son attitude méditative, *Pépin de Herstal* à la pose majestueuse, *Charles Martel* plein de fougue, *Pépin-le-Bref* et la *reine Berthe*, vêtus de la pourpre royale et portant le sceptre, seraient autant d'excellentes statues, tandis que ces personnages n'ont pas toute la grâce et la vérité nécessaires, dans les conditions de taille où ils ont été exécutés.

Le monument, je le répète, malgré certaines fautes, ne manque pas de caractère. Si l'élégance lui fait défaut en plus d'un point, il lui reste quelque chose de grave et d'austère qui rend bien l'esprit encore inculte et demi-sauvage du VIII^e siècle. De plus, toutes ces têtes pensent, et il n'en est pas une qui soit vul-

gaire ; c'est un éloge que nous n'avons pas le bonheur d'adresser fréquemment aux statuaires.

Que M. Jéhotte, qui a su triompher de tant d'obstacles pour arriver à l'exécution de son noble projet, nous pardonne quelques critiques inspirées par les défauts secondaires que nous découvrons dans son œuvre, et qu'il reçoive ici l'hommage de notre admiration pour l'exemple d'héroïsme qu'il a donné aux artistes de tous les temps et de tous pays, par sa courageuse ténacité ¹.

¹ Le *Monument des Carolingiens* a été payé à l'auteur 190,000 francs. L'État a versé 114,000 francs, la ville de Liège 64,000, et la province 12,000. Pour un travail qui a duré douze années, ce prix est plus que modeste, il est insuffisant. Le *Journal des Beaux-Arts* a fait la remarque que le Monument du grand Frédéric, à Berlin, par Rauch, a été payé *trois millions*, et la statue de Frédéric-Guillaume, à Cologne, *sept cent-soixante-quinze mille francs*.

HENRY JOUIN.

LA SAUTEUSE

Devant une foule ébahie
Elle dansait près du ruisseau ;
Jamais plus pur, plus fin joyau
N'avait rayonné dans la lie ;

Jamais dans ses sauts, dans ses bonds,
La délirante cabriole
N'avait mêlé de sa main folle,
Plus beaux, plus tendres cheveux blonds.

Je vois encore son doux visage
Que la poussière du chemin
Souilla,... mais qu'un rayon divin
Eclaire à travers ce nuage.

Sous ses lambeaux je vois encor,
Autour de sa pudique taille,
Son corset habit de bataille
Damasquiné de trous et d'or.

Et puis dans cette adolescence
Pardessus l'éclat de ses traits
Et pardessus tous ses attraits
Un chaste reflet d'innocence.

De la liane, en ses ébats,
Elle surpassait la souplesse
Et vous remplissait d'une ivresse
Qu'elle seule ne savait pas.

De ce métier, dès son enfance,
Qui donc lui faisait une loi ?
Elle était là, comment ? pourquoi ?
On en frémit quand on y pense !

Livrée à de vils étrangers
Ses parents étaient un problème,
La pauvre fille de Bohême
Allait courir tous les dangers.

Oh ! Bohémienne encor timide,
Dès l'heure où tu pourras savoir
Et tes charmes et leur pouvoir....
Tu prendras le regard d'Armide.

Dieu te guide encor de sa main....
Sous ta misère et sous ta fange
En toi je vois encore un ange....
Hélas ! que seras-tu demain ?

P. BELLEUVRE.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1871.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse président, assisté de M. Rondeau, trésorier et de M. Jouin, secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Textoris donne sa démission de membre titulaire et reste attaché à la Société comme membre honoraire.

M. Eugène Lenepveu membre de l'Institut et M. Jules Dauban conservateur du Musée, invités à la séance, s'excusent par lettre de ne pouvoir y assister.

M. Favier, directeur de l'École des Arts et Métiers, gendre de M. Morren, assiste à la réunion.

M. le Président passe en revue les travaux insérés dans un volume des *Mémoires de la Société d'Agriculture* de Lille, qui nous est parvenu depuis la dernière séance.

M. de Lens inspecteur honoraire d'Académie lit un éloge très-complet et très-mesuré de M. F.-A. Morren, ancien proviseur du Collège royal d'Angers, et doyen de la Faculté des sciences de Marseille.

M. Jouin lit une double étude sur les peintures du

Théâtre par M. Lenepveu, et sur l'un des plafonds du Foyer par M. Dauban.

L'Assemblée prie M. Jouin de compléter son travail par la critique du second plafond du Foyer, et l'impression de l'étude ainsi complétée est votée à l'avance pour hâter la popularité des œuvres de nos compatriotes au Théâtre d'Angers. Il est également convenu qu'il sera fait de ce travail un tirage important.

La séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire, HENRY JOUIN.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1871.

La séance est ouverte à sept heures.

Sont présents au bureau : MM. le Dr Lachèse, président; Jouin, secrétaire; Rondeau, trésorier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président ouvre la correspondance et donne avec un regret bien vif et bien vivement partagé, lecture d'une lettre de M. Coutret, président à la Cour, que l'altération de sa santé contraint à donner sa démission de membre titulaire, qualité en échange de laquelle la Société, dans un mouvement unanime, offre à M. Coutret celle de membre honoraire.

M. Chollet, secrétaire général, par des motifs analogues, est obligé de prendre le même parti au grand chagrin de ses collègues qui lui décernent la même faveur.

Une troisième lettre est communiquée à l'Assemblée, c'est celle de M. Dureau de la Malle qui exprime le

désir de posséder un exemplaire de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort*, proposant de faire échange de cet envoi avec une *Revue bibliographique* en voie de publication. Pour exprimer sa gratitude à M. Dureau de la Malle, la Société lui accorde le titre de membre correspondant.

M. le Président donne lecture dans la *Revue des Sociétés savantes*, du passage qui renferme l'analyse d'un de nos volumes, contenant le travail important de M. Choyer, sur *Henri II, comte d'Anjou*. M. le Président cite dans la même Revue, l'analyse de *l'Histoire inédite de l'abbaye de Saint-Serge*, envoyée par M. Godard-Faultrier au Comité des Sociétés savantes, monographie pleine d'intérêt.

M. d'Espinay, au nom de la section archéologique qu'il préside, prend la parole pour flétrir avec une noble et véhémence indignation, les actes de vandalisme exercés sur des tombes mérovingiennes par des ouvriers employés aux fouilles de la place du Ralliement. Il se fait ici l'organe à la fois de la religion et de l'art, puisqu'il s'agit non-seulement de la violation des monuments, mais de la violation des sépultures.

L'Assemblée se range unanimement à son avis, et il est arrêté que M. le Président de la Société se fera auprès de l'Administration l'interprète du sentiment de tous.

M. Eliacin Lachèse dans une composition intitulée : *Abaissement-Vulgarité* déplore, dans des termes pleins d'un douloureux et patriotique accent, le déclin qui se manifeste dans toutes nos productions intellectuelles, triste reflet de la décadence morale, aussi bien dans la

littérature que dans la peinture et l'art musical. Notre scène moderne, nos romans et les réalistes produits de nos expositions sont là, hélas ! pour témoigner de la vérité de cette accusation. Nous faisons d'honorables et saintes souscriptions pour chasser l'ennemi du territoire sacré de la patrie, apportons les souscriptions de l'âme et de la pensée pour chasser aussi de notre pays cet ennemi qui envahit nos cœurs et qu'on appelle la dégradation.

M. le Dr Grille donne lecture d'une nouvelle traduction d'une Ode d'Horace. Ce travail d'un genre tout différent, apporte une heureuse et agréable diversion aux travaux de la séance. M. Grille, dans certains passages, s'est montré vraiment inspiré par le grand maître et s'élève parfois à la hauteur du modèle. Cette traduction n'est d'ailleurs que le nouvel épi d'une gerbe qui recevra bientôt son dernier lien.

M. Léon Cosnier succède à M. Grille et communique à la réunion un excellent travail sur la renaissance si désirable et si désirée de notre antique et brillante Université. M. Cosnier dans un touchant exposé rappelle tout l'éclat dont elle a joui et tous les services qu'elle a rendus. Avant de poursuivre ses propres idées, il reproduit le texte d'une adresse qui avait été faite au gouvernement sous le règne de Louis-Philippe dans le but d'obtenir cette légitime restauration, dont des circonstances de force majeure seules sont venues empêcher l'accomplissement. Il faut remarquer que les titres présentés dans ce mémoire étant toujours les mêmes et acquérant, des dangers mêmes dont l'enseignement public est aujourd'hui menacé, une opportunité de

plus, on ne peut faire pour le succès de cette grande cause trop de vœux et trop d'efforts.

L'ordre du jour, au milieu de ces travaux si importants et si sérieux, appelle comme intermède *la Sauteuse* de M. Belleuvre. L'auteur qui est en même temps le signataire de ce procès-verbal, n'a pas à dire beaucoup de bien de cette petite vagabonde qui se présente encore couverte de la poussière du chemin. Trouva-t-elle moyen de jeter un peu de cette poudre aux yeux de l'assistance ? Toujours est-il qu'elle obtint de ne pas se faire mettre à la porte.

M. Rondeau, trésorier de la Société, est ensuite prié par M. le Président de vouloir bien donner la situation de sa caisse à la fin de l'année qui vient d'expirer. Cette situation que M. le Trésorier expose avec une grande lucidité se traduit par un actif de 1,863 fr. 55 c.

L'ordre du jour annonçait aussi le renouvellement des membres du bureau, et cette opération donne les résultats suivants :

MM. Adolphe LACHÈSE, président.

PAVIE, vice-président.

Henry JOUIN, secrétaire général.

BELLEUVRE, secrétaire.

Louis RONDEAU, trésorier.

Paul LACHÈSE, archiviste.

On procède enfin à la nomination des membres du comité de rédaction et les noms de MM. Léon Cosnier, d'Espinay, Pavie, Lemarchand, El. Lachèse, sortent de ce nouveau scrutin.

Il est neuf heures et demie, la séance est levée.

Le Secrétaire, P. BELLEUVRE.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Lettres sur le beau en littérature (Suite). — M. l'abbé MÉRIT.	1
Sœur Jeanne. — M. LÉON COSNIER.....	93
Concours archéologique de Rennes. — M. A. NICOLAS.....	103
Congrès archéologique et Assises scientifiques d'Angers, en 1871. Programme.....	106
Patrie. — M. Henry JOUIN... ?.....	111
L'Ambition d'Horace (satire VI ^e du II ^e livre); le Rat de ville et le Rat des champs. — M. le D ^r R. GRILLE.....	115
Procès-verbaux des séances :	
Séance du 1 ^{er} mars 1871	122
— 10 mai.....	126
Mademoiselle Z. Fleuriot. Du rôle des femmes dans la littérature populaire. — M. Henry JOUIN	129
Typhus des prisonniers de guerre à Angers, en 1814. — M. le D ^r A. LACHÈSE.....	240
Compte-rendu de la session du Congrès Archéologique de France, tenue à Angers en 1871. — M. L. RONDEAU.....	255
Note sur l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort. — M. EL. LACHÈSE.....	266
Paul Flandrin à Angers. — M. Henry JOUIN.....	274
De la Captation ou de l'Art de s'enrichir (II ^e livre, satire X ^e); — Quel bonheur de vivre aux champs! Le rêve d'un usurier. — M. le D ^r GRILLE.	288
La Maison Abraham et le logis de la Voute.....	291
Nécrologie. F.-A. Morren, doyen de la Faculté des lettres de Marseille. — M. L. DE LENS.. ..	300
Renaissance de l'Université d'Angers. — M. LÉON COSNIER..	319

Procès-verbaux des séances :

Séance du 28 juin 1871.....	341
— 26 juillet.....	342
— 30 août.....	343
Les peintures de M. Lenepveu, membre de l'Institut, au théâtre d'Angers. — M. Henry JOUIN	345
Les peintures de M. Jules Dauban au théâtre d'Angers. — M. Henry JOUIN	357
Abaissement-Vulgarité. — M. El. LACHÈSE	385
Renaissance de l'Université d'Angers (deuxième partie). — M. Léon COSNIER.....	393
Tableau de la sculpture historique à notre époque. — M. Henry JOUIN :	
La statue de Greuze.....	422
Le monument des Carlovingiens	438
La Sauteuse. — M. Paul BELLEUVRE.....	453
Procès-verbaux des séances :	
Séance du 28 novembre 1871.....	455
— 27 décembre	456









